

# Les CLOUTIER de Mortagne-au-Perche en France et leurs descendants au Canada

Essai de généalogie portant sur la lignée de Raoul Clouthier et de sa famille, issue de Zacharie Cloutier, premier colon du nom venu de France au Canada en juin 1634.

Sont aussi comprises dans cette étude des généalogies abrégées des familles Lafond, Darce et Fortin auxquelles Raoul Clouthier est allié par son ascendance maternelle et par son mariage.

Recherches, compilation et rédaction effectuées par RAOUL CLOUTHIER, 3222, avenue Kent, à Montréal.

Travail terminé en janvier 1973.

**Transcrit pour ordinateur par son petit-fils, Pierre Cloutier, New Minas, Nouvelle-Ecosse, en 2002. Si vous désirez mentionner cet ouvrage sur votre site Web, affichez le lien plutôt que le télécharger, car cet ouvrage continue d'être édité et indexé: [www.kyber.biz/download.html](http://www.kyber.biz/download.html).**

**Scanned and OCR'ed by his grand-son, Pierre Cloutier, New Minas, Nova Scotia, in 2002. If you wish to feature this document on your web site, link to the URL rather than storing the file, as it is being revised and indexed: [www.kyber.biz/download.html](http://www.kyber.biz/download.html).**

**L'impardonnable abandon du Canada par la France en 1760**

La Nouvelle-France aurait pu être sauvée si l'inepte Louis XV et ses ministres incompetents avaient su apprécier les immenses possibilités du continent nord-américain et, en conséquence, eussent appuyé avec plus d'efficacité et d'énergie les armées de Montcalm et Lévis, de 1755 à 1760.

Quelques considérations sur l'histoire de la Normandie et du Perche ... et sur les raisons qui ont pu motiver l'émigration de nombreux colons normands et percherons vers le Canada, au 17ème siècle.

*"J'irai revoir ma Normandie... C'est le pays qui m'a donné le jour!"*

Encore au début du siècle, bien des gens dans nos campagnes chantaient parfois une vieille complainte qui commençait par les mots cités ci-dessus et qui rappelait le pays natal de la plupart des premiers colons qui vinrent se fixer en Nouvelle-France, à partir de 1634. Plus de cent ans après que la France, desservie par l'incurie de ses gouvernants, eut perdu sa plus belle colonie et raté sa chance de créer une Amérique de langue et de culture françaises, les Canadiens aimaient encore évoquer le souvenir de l'époque où le drapeau fleurdelisé flottait fièrement sur les immenses territoires qui s'étendaient de l'Acadie jusqu'aux confins de la Louisiane. C'était tout un empire sur lequel la mère patrie aurait pu faire briller le flambeau de son génie.

Ils connaissaient, par les récits des anciens, les actions héroïques et les faits glorieux qui avaient marqué, dès les débuts, l'histoire de la colonie et ils savaient quel courage il avait fallu aux ancêtres pour amorcer le développement de ce vaste pays, si riche en ressources de toutes sortes et qui, normalement, aurait dû rester rattaché à la France.

Malgré le long laps de temps écoulé depuis la Conquête et l'abandon dans lequel on les avait laissés lors du traité de Paris, en 1763, nos gens n'avaient pas oublié la terre de France, plus particulièrement le Perche et la Normandie, petite patrie des premières recrues qui vinrent appuyer l'entreprise de Samuel de Champlain à Québec. Longtemps même après la cession du Canada à l'Angleterre, plusieurs des plus francophiles des nôtres espéraient encore pouvoir un jour arborer le drapeau de France sur les bords du Saint-Laurent. Les chroniques du temps n'ont-elles pas décrit en termes lyriques l'accueil enthousiaste qui fut fait en 1855 à la frégate "La Capricieuse", le premier bateau français à venir mouiller dans les ports de Québec et Montréal après la défaite de Montcalm sur les Plaines d'Abraham, près d'un siècle plus tôt?

Mais les espoirs de la population francophone du pays furent vains et les Canadiens durent se consoler en continuant de fredonner les vieux refrains qui avaient été apportés ici par les ancêtres. Déchirée par les excès de la Révolution, puis saignée à blanc par les guerres continuelles de l'aventurier Bonaparte, la France ne se soucia plus guère de ces pauvres paysans d'Amérique, qu'elle n'avait pas su défendre à l'heure du péril. Nous fûmes donc laissés à la merci de l'Angleterre qui, loin d'user des moyens de coercition généralement employés par les conquérants, nous permit de garder notre langue, nos lois, nos curés et nos fermes, pendant que ses fils, plus agressifs, plus ambitieux et mieux préparés, s'accaparaient le commerce, l'industrie et, naturellement, l'argent. Eut-il mieux valu pour nous de nous associer carrément aux Anglais dès la reddition de Lévis à Montréal, en 1760, accepter d'apprendre leur langue, assimiler leur culture et leur formation intellectuelle, plutôt que de nous renfrogner dans une constante opposition, de nous cacher derrière les clochers de nos églises et consentir à rester d'éternels minoritaires? La question se pose encore en 1972.

**La Nouvelle-France aurait pu être sauvée.**

On peut aisément imaginer ce qui aurait pu être le destin de l'Amérique du Nord si, au lieu d'épuiser ses forces à guerroyer en Europe centrale pour des motifs aussi futiles que la succession au trône de Pologne ou la légitimité des prétentions de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche sur la Silésie, la France eut envoyé en 1755 quelques milliers d'hommes de plus au Canada, pour combattre les troupes des colonies anglaises d'Amérique. Des personnes averties ont prétendu que si Lévis, au cours de la Guerre de Sept-Ans, avait pu disposer de seulement 10,000 soldats de plus pour la défense de Québec et le soutien des avant-postes de la colonie, il aurait facilement écrasé les Anglais et maintenu l'hégémonie de la France en Amérique.

N'aurait-il pas mieux valu déployer cet effort au Canada, plutôt que d'en faire bénéficier, quinze ans plus tard, les

colons américains qui cherchaient à secouer le joug de l'Angleterre et gagner leur indépendance? Ce fut à eux que Paris envoya les 10,000 soldats et marins, sous le commandement du général Rochambeau et de l'amiral d'Estaing, assurant par le fait même le succès de la Révolution américaine et la naissance de la nation anglophone qui est devenue la plus puissante du monde à l'heure actuelle.

Il est intéressant de mentionner ici que lorsque l'armée américaine, sous le commandement du général Montgomery, vint mettre le siège devant Québec dans l'hiver 1775-76, les populations des campagnes environnantes montrèrent fort peu d'enthousiasme pour la cause de leurs nouveaux maîtres, les Anglais. Si l'Histoire nous signale avec fierté la part prise par la troupe du capitaine Chabot dans la défense de la ville de Québec en cette occasion, elle n'insiste pas trop sur l'attitude négative des habitants des paroisses de la région qui, eux, n'avaient pas oublié que quinze ans à peine s'étaient écoulés depuis que le drapeau de France avait cessé de flotter sur les forts de la colonie. Il s'en fallut de peu d'ailleurs pour que ces braves gens, dans un esprit de rancune légitime, se joignent en masse aux forces des Américains rebelles et unissent leur sort à celui de la jeune république du Sud. Un grand nombre de citoyens canadiens pactisèrent ouvertement avec les envahisseurs, leur fournirent vivres et assistance, plusieurs même acceptant de servir dans leurs régiments. Les pressions exercées par le clergé du temps, ainsi que par les membres de certaines familles influentes, lesquels, dès la cession du pays aux Anglais, s'étaient empressés de courtiser les autorités et de se faire accepter par elles, empêchèrent sûrement des défections générales parmi la population à cet instant critique.

Les recherches dans les vieux écrits et documents nécessitées par la préparation du présent travail, ont révélé que des Cloutier de la Côte de Beaupré et de St-Pierre-du-Sud, avaient, avec plusieurs de leurs concitoyens, aidé ouvertement les troupes américaines cantonnées dans leurs parages avant le siège de Québec. Dans la généalogie de la famille Lafond, qui suit ici celle des Cloutier, on voit que Pierre-Simon Lafond de la Baie-du-Febvre, ancêtre de Raoul Clouthier du côté maternel, s'enrôla dans un corps de volontaires canadiens et alla faire le coup de feu aux Etats-Unis, contre les Anglais, durant la guerre de l'Indépendance.

On peut faire aujourd'hui bien des conjectures sur ce qui serait advenu des "abandonnés de 1760" et de leurs descendants, si tous les Canadiens avaient fait cause commune avec les Américains à ce moment-là. Il est certain que l'américanisation qui nous menace si gravement aujourd'hui, serait depuis longtemps chose faite au Canada et, qu'en conséquence, bien des conflits et des récriminations auraient été évités.

Les courageux colons du Perche et de la Normandie, en même temps que ceux du Poitou, de la Saintonge et autres lieux, riches seulement de courage et de probité, s'étaient imposé les plus grands sacrifices pour jeter les bases d'une France nouvelle en Amérique. Mais ils furent malheureusement très mal secondés par la plupart de ceux qui représentaient l'autorité. Les grands de France, favorisé par la fortune et comblés d'honneurs et de faveurs, ne surent pas, à l'heure du danger, protéger le fruit des labeurs de ces humbles pionniers. Il est trop tard aujourd'hui pour venir ici parler de révolution, de "Québec libre" et autres sottises de ce calibre. Les descendants des vaillants émigrés de Mortagne et d'ailleurs sont devenus des Américains du Nord, noyés dans un océan d'anglophonie, constitué par les quelque 225 millions de gens de langue anglaise qui peuplent ce continent. Et si l'on tient compte de la faiblesse numérique et économique des Canadiens-français, de la diminution des naissances dans nos familles, de l'immigration intensive des anglophones de toutes nationalités, en même temps que de la tendance vers l'américanisation qui déferle sur le monde, on peut craindre que la survivance de la langue française au Canada, le Québec compris, soit gravement menacée - tout au moins à longue échéance.

Pourtant, il est permis de présumer que n'eut été l'indifférence cynique de Louis XV, ce triste sire qui discrédita le trône de France par sa conduite scandaleuse, et l'incompétence des ministres qui dirigeaient les affaires du pays sous son règne, c'est le français qui se parlerait aujourd'hui, depuis les Maritimes jusqu'à la Louisiane, en incluant tous les états des Etats-Unis situés à l'ouest de la Nouvelle-Angleterre, du Maryland et de la Virginie. La plus grande partie de ces territoires avait d'ailleurs déjà été pénétrée par les Français au moment de la Conquête.

N'en déplaise à certains rêveurs du type "Charles de Gaulle", qui viennent chez nous susciter dans la population des idées farfelues d'indépendance et d'unilinguisme, il est trop tard pour réparer des erreurs commises il y a deux siècles.

Les adversaires d'autrefois ont pris trop d'avance maintenant pour être jamais rattrapés. C'est en 1760 que les bien nantis du royaume de France auraient dû faire preuve de plus de vision et s'imposer les sacrifices nécessaires pour sauver la Nouvelle-France. On dira peut-être que raisonner ainsi, c'est trahir ses origines? Il serait plus juste d'admettre que c'est plutôt le pragmatisme et une saine compréhension de la situation qui inspirent de telles considérations. Les traîtres furent les incapables qui gouvernaient la France à l'époque où l'Angleterre s'emparait des "arpents de neige" du Canada.

### **La France reprend possession de Québec**

Mais revenons au sujet qui a motivé la présente étude. On sait qu'en 1629, les frères Kirke, naviguant pour le compte du roi d'Angleterre, s'étaient emparé du poste de Québec, alors insuffisamment défendu et mal pourvu en vivres et munitions. Champlain dirigeait les destinées de cet embryon de colonie depuis sa fondation, en 1608, et il formulait pour celle-ci d'ambitieux plans d'avenir. Ce fut donc avec le plus vif désappointement qu'il dut céder la place et rentrer en France. Mais à cette époque, les Anglais n'étaient évidemment pas aussi intéressés au Canada qu'ils le furent un siècle plus tard. Charles 1er leur roi, remit Québec à la France par traité, versant en même temps une forte compensation en argent pour les dommages encourus par suite de l'opération des Kirke.

Secondé cette fois d'une façon plus sérieuse par le puissant cardinal Richelieu, Champlain s'empressa de retourner à Québec en 1633 après avoir chargé son ami, le chirurgien-apothicaire mortagnais Robert Giffard, de lui recruter des colons, artisans et laboureurs, pour développer plus activement la colonie et l'établir sur des bases plus solides. Richelieu, à qui le roi Louis XIII venait à peine de confier la direction des affaires de l'État, avait compris toute l'importance pour la France de prendre sérieusement pied en Amérique. Il poursuivit cette politique jusqu'à sa mort en 1642, à l'âge de 57 ans. Il ne fait pas de doute que si cet homme de vision eut vécu plus longtemps et fut resté au pouvoir, la Nouvelle-France se serait développée beaucoup plus rapidement, plus solidement, et eut été en meilleure posture pour faire face aux assauts qu'elle eut à subir plus tard de la part des colonies anglaises.

Ce fut à la suite d'un travail de propagande intensif effectué par Giffard dans sa ville de Mortagne, ainsi que dans plusieurs bourgs du Perche comprenant Tourouvre, Randonnai, le Pin-la-Garenne, Parfondeval et autres, que notre ancêtre Zacharie Cloutier, en même temps que plusieurs autres solides gaillards de la région percheronne, décidèrent de quitter leurs foyers pour aller chercher fortune et sécurité au-delà des mers. Convaincus par les descriptions alléchantes que Giffard leur faisait du pays de Neuve-France, ils vendirent leurs biens fonciers, chargèrent meubles et effets personnels dans de lourdes charettes et allèrent s'embarquer au port de Dieppe pour atteindre cette contrée lointaine et encore à peu près inconnue, que le Malouin Jacques Cartier avait découverte un siècle plus tôt, mais qui n'avait pas encore suscité beaucoup d'intérêt en France, au point de vue colonisation. On en parlait bien parfois dans les "veillées" de paysans comme d'une région plus ou moins mystérieuse, où mille dangers guettaient les nouveaux venus sans expérience: Indiens cruels, bêtes féroces, forêts impénétrables, sans parler des hivers rigoureux et interminables durant lesquels les rivières gelaient d'un travers à l'autre et la neige tombait si abondante qu'elle finissait par couvrir entièrement les habitations. Il fallait certes avoir beaucoup de courage pour se lancer dans une aventure aussi périlleuse.

Qu'est-ce qui pouvait bien inciter ces braves gens à quitter ainsi la patrie avec leurs familles, à envisager les périls de traversées longues et pénibles à bord de petits voiliers, offrant ni confort ni sécurité? Il est fort probable que c'est parce que dans ces temps difficiles, les roturiers de France, les gens du "commun", comme on disait alors, vivaient dans des conditions très médiocres et avaient beaucoup de peine à gagner leur subsistance. Des guerres incessantes durant près de deux siècles avaient appauvri le pays, les emplois lucratifs étaient rares et seules les classes supérieures étaient privilégiées: la noblesse, les membres du clergé et les officiers de l'armée. Pour les paysans, c'était les tailles, les corvées, les exactions, les tracasseries de toutes sortes. Pourtant, ils habitaient un pays fertile et riche en ressources, qui aurait dû leur procurer l'aisance, la sécurité et la paix. Mais apparemment, telle n'était pas la situation. Il serait peut-être intéressant, avant de présenter l'abrégé de généalogie qui fait le sujet principal de ce travail, d'esquisser l'histoire de la Normandie et du Perche et d'expliquer sommairement les origines des populations de ces contrées.

### **Le Normandie et le Perche . . les origines.**

La Normandie, à laquelle l'ancien comté du Perche fut annexé au 13<sup>ème</sup> siècle, était l'une des plus belles provinces du royaume de France au temps où nos ancêtres la quittèrent. Elle l'est d'ailleurs encore de nos jours, malgré l'avance irrésistible de la civilisation, les empiétements pas toujours heureux du soi-disant progrès et les opérations militaires de la dernière guerre, qui ont causé tant de destruction dans ses villes et ses belles campagnes. C'est certainement l'une des régions de France qui offrent le plus d'intérêt au point de vue touristique. Le patrimoine normand est riche et varié: villes prospères, sites pittoresques, campagnes fertiles et verdoyantes, forêts ombreuses, monuments admirables rappelant les hauts faits d'une histoire glorieuse, tels sont les principaux facteurs qui valent à la Normandie d'accueillir d'année en année un nombre sans cesse croissant de visiteurs. Mais quels étaient cette Normandie et ce Perche à l'aube de l'Histoire et comment s'est formée leur population au cours des siècles qui ont précédé le départ pour la Nouvelle-France des colons normands et percherons?

Lors de l'apparition des légions romaines en Gaule sous le commandement de César, en 58 avant Jésus-Christ, le pays qui correspond à la Normandie et au Perche actuels, était habité par des tribus gauloises, la plupart d'origine celtique, auxquelles on donnait des noms étranges et depuis longtemps oubliés, tels les Aulerques, les Cornutes, les Uxelles, les Coriosolites ou les Lexoviens. Ce sont des appellations que l'on retrouve cependant dans les admirables "Commentaires" du célèbre conquérant romain.

Devant l'invasion étrangère, ces peuplades se confédérèrent sous le commandement d'un chef gaulois nommé Viridorix et tentèrent d'arrêter la pénétration romaine dans leurs régions. Pendant que César s'affairait à pacifier les tribus de l'est de la Gaule, Titurius Sabinus, un de ses meilleurs lieutenants, vainquit les peuples du Cotentin et de la côte bretonne, réussissant, après une brève campagne, à obtenir leur soumission.

Une fois la paix revenue en Gaule, après la défaite du grand chef gaulois Vercingétorix, à Alésia, en 52 av. J.-C., la population autochtone, à laquelle vinrent bientôt se joindre des colons romains, s'employa à développer et à organiser le pays, avec le résultat que l'on y connut peu à peu le calme et la prospérité. Il semble que dès le 5<sup>ème</sup> siècle de notre ère, le christianisme avait déjà commencé à déloger le druidisme dans les territoires septentrionaux de la France et à faire des adeptes dans les régions de Rouen et du Cotentin. La civilisation romaine ne tarda pas à pénétrer et à influencer les populations locales. On peut se faire une idée de l'importance du rôle qu'elle dut jouer dans le nord de la France par la présence, encore aujourd'hui à Lillebonne, des ruines de ce théâtre antique de quelque 3000 places qui fut élevé sur le site d'un ancien camp romain au 2<sup>ème</sup> siècle de notre ère, à l'époque des Antonins.

La population de la Gaule, encore au début de l'ère chrétienne, se composait d'une mosaïque de tribus distinctes, qui vivaient indépendamment les unes des autres, ne formant des alliances entre elles que lorsque leur sécurité se trouvait menacée par un agresseur. Les Gaulois ne semblent pas avoir eu d'institution politique commune, se contentant d'observer les règles établies par une organisation religieuse que l'on a appelée le druidisme. Les druides, qui constituaient la classe sacerdotale de cette religion, étaient des prêtres rudes, superstitieux et parfois sanguinaires qui, durant les périodes de calamité nationale, n'hésitaient pas à recourir aux sacrifices humains. Ils n'avaient pas de temples comme tels, mais tenaient leurs assemblées en certains points déterminés des futaies les plus épaisses. Ils affectionnaient tout particulièrement les vastes forêts de chênes et de hêtres qui, autrefois, couvraient en grande partie le Perche et la Normandie. C'est là qu'ils réunissaient leurs adeptes, procédaient à leurs cérémonies religieuses, rendaient justice et promulguaient les lois. On trouve encore sous les ombrages des bosquets normands, en certains endroits, de ces grandes pierres mégalithiques appelées "dolmens", que les druides érigeaient pour marquer des sépultures de personnages éminents. Ce furent probablement les prêtres druides qui, en 52 avant J.-C., décidèrent les tribus gauloises à se grouper sous l'autorité du grand chef Vercingétorix, pour combattre les légions romaines de César.

### **Les Francs envahissent la Gaule**

Au 5<sup>ème</sup> siècle, se produisit l'invasion des Francs, un peuple courageux et agressif qui était venu d'outre-Rhin sous le commandement de Clovis, chef intelligent et habile stratège, qui parvint à écraser les troupes gallo-romaines à Soissons, en 480. Ces Francs se rendirent maîtres du pays, se convertirent au christianisme et devinrent des citoyens paisibles et disciplinés. L'époque franque fut celle où commença la construction des grands monastères dans le nord

de la France. Dans un grand élan de foi, on vit alors s'élever les abbayes de Jumièges, Fontenelle, Fécamp et autres lieux, qui devinrent bientôt les rendez-vous de nombreux pèlerins. A la mort du roi Clovis, en 511, son royaume fut partagé entre ses quatre fils et l'un d'eux, Clothaire, hérita de la Neustrie, cette partie nord de la France qui devait inclure la Normandie actuelle, c'est-à-dire toute la contrée qui s'étend du voisinage du Mont St-Michel à l'ouest, jusqu'au-delà de la basse vallée de la Seine à l'est et, au sud, jusqu'à l'ancien comté du Perche, qui lui fut annexé au 13ème siècle. Les rois mérovingiens et carolingiens s'efforcèrent de soutenir la ferveur monastique parmi la population en concédant des terres aux moines qui, eux, fondèrent des abbayes, des monastères, construisirent des églises et soutinrent le flambeau des connaissances humaines.

En pénétrant dans la Gaule, les Romains y avaient apporté la langue latine, qui commença aussitôt à remplacer les multiples idiomes des tribus gauloises. Au 5ème siècle, on parlait le latin partout, dans l'administration et dans les principaux centres du pays. Seuls les groupes isolés de paysans gardaient le parler des anciens. Avec la venue des Francs de Clovis, les idiomes germaniques contribuèrent à modifier sensiblement la langue gallo-latine et à amener peu à peu, vers le 10ème siècle, une sorte de "joual" latin, que l'on désigne aujourd'hui comme le "vieux français". Avec l'apport de mots gaulois, germaniques et, plus tard, scandinaves, cette langue archaïque, qu'on a peine à comprendre aujourd'hui, persista jusqu'aux 14 et 15èmes siècles, après quoi elle se modifia encore, s'épura, s'enrichit dans son vocabulaire et sa syntaxe, pour devenir finalement le français moderne.

### **Les Northmen et leurs "drakkars"**

Au 9ème siècle, on vit surgir à travers les brumes de la mer du Nord, naviguant à la voile et à la rame dans d'étranges embarcations, des guerriers cruels et pillards qui étaient appelés à jouer un rôle de la plus haute importance dans le peuplement du nord de la France. C'était de rudes pirates et d'excellents navigateurs qui venaient de Norvège et du Danemark, montés sur leurs longs bateaux, qu'ils appelaient "drakkars". Ils semèrent, pendant près de deux siècles, la terreur dans plusieurs pays d'Europe, dont ils ravageaient les côtes. On les appelait "Northmen", signifiant "hommes du Nord", ou encore "Vikings". Ces gens méprisaient les travaux de la terre, préférant vivre du fruit de leurs expéditions guerrières contre les populations pacifiques et incapables de se défendre. Ils étaient d'une race prolifique et le sol pauvre de leur pays ne suffisait pas à les nourrir.

D'une grande habileté dans le maniement de leurs "drakkars" barques non pontées, longues de 80 pieds par 15 pieds de largeur - les Northmen n'hésitaient pas à se lancer sur les mers et à affronter les pires tempêtes pour aller périodiquement piller et rançonner les pays faibles et mal armés. Ils aimaient surtout s'attaquer aux monastères, où ils savaient qu'ils trouveraient des objets précieux sous forme de vases sacrés ou de riches vêtements destinés au culte, ainsi que des vivres en abondance. Ils construisaient des drakkars qui avaient jusqu'à 100 pieds de longueur, pouvant transporter de 50 à 100 hommes, souvent même des chevaux. Et il arrivait parfois qu'une expédition comportât plus de cent de ces longues barques. C'est dans de telles embarcations que les Northmen traversèrent l'Atlantique au 11ème siècle, sous la conduite d'Eric le Roux, colonisèrent l'Islande, le Groënland et touchèrent même le sol de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Angleterre. C'était quatre siècles avant la soi-disant "découverte" de l'Amérique par le génois Christophe Colomb.

Devant le peu de résistance qui leur était opposée, les Vikings devinrent de plus en plus hardis, s'attaquant à un pays après l'autre et pénétrant ainsi jusqu'au fond de la Méditerranée. La France et l'Angleterre se trouvant les premiers pays sur leur passage, après qu'ils avaient laissé les côtes de leur Norvège natale, furent celles qui eurent le plus à souffrir des incursions de ces terribles pirates. Vers la fin du règne de l'empereur Charlemagne, un peu après l'an 800, ils avaient pris l'habitude de débarquer sur les côtes septentrionales de la France et d'y mettre les populations à la rançon. Grâce au faible tirant d'eau de leurs barques, ils pouvaient pénétrer dans la Seine et autres rivières de France et ainsi aller opérer des razzias très loin dans l'intérieur. Ils jetaient l'épouvante partout où ils passaient, et les moines fuyaient leurs monastères dès qu'ils les apercevaient, emportant leurs reliques et articles du culte dans les manoirs seigneuriaux, afin de les mettre à l'abri du pillage.

En 886, une forte bande de Vikings alla jusqu'à assiéger Paris, défendu par le vaillant comte Eudes aidé de l'évêque Gozlin. Le pusillanime Charles le Gros, alors roi de France, traita honteusement avec les envahisseurs, leur versant

une forte rançon pour qu'ils aillent piller ailleurs. Mais ils revinrent en 911, cette fois sous la conduite d'un de leurs chefs les plus fameux, le grand Rollon, homme prestigieux qui allait changer toute la situation.

Mieux avisé et plus lucide que son prédécesseur, le roi Charles le Simple de France sut faire à Rollon une proposition si avantageuse, que celui-ci ne pouvait pratiquement pas la refuser. Charles lui offrait tout simplement de s'établir à demeure avec ses gens dans ce beau pays de Neustrie, au lieu de venir le piller périodiquement, comme c'était la coutume des Vikings. Rollon eut la sagesse d'accepter. Il se fit baptiser avec sa bande de forbans, plutôt par diplomatie que par conviction, et consentit même à reconnaître le roi Charles le Simple comme son suzerain. Ce fut la fin des invasions scandinaves et le commencement de la colonisation normande en France. Le duché de Normandie était né et Rollon en fut le premier duc. Abandonnant leur existence précaire et aventureuse, les Northmen pillards se mirent à cultiver la terre, prirent femmes, fondèrent des foyers stables, apprirent la langue française, du moins celle qui se parlait dans le temps, et devinrent l'un des meilleurs éléments de la population de France. Et les mères de Neustrie n'eurent plus besoin, dans la récitation quotidienne de leurs litanies, d'ajouter la supplique: "De la colère des Normands, délivrez-nous Seigneur!"

L'histoire rapporte que le duc Rollon gouverna avec sagesse et fermeté, partageant avec équité entre ses guerriers les terres de son duché. Il insistait sur l'honnêteté auprès de ses sujets et on connaît l'histoire des anneaux d'or qu'il avait fait accrocher à une branche d'arbre, au-dessus d'une route très fréquentée, et qui s'y trouvaient encore au bout de plusieurs mois. Il fonda une dynastie et c'est son descendant Guillaume le Bâtard qui, en 1066, fit la conquête de l'Angleterre, après avoir écrasé le roi saxon Harold à la bataille de Hastings.

### **Les Normands de la Nouvelle-France**

Les "Northmen" de Rollon ont été en quelque sorte les ancêtres des colons normands et percherons qui, au 17ème siècle, sont venus s'établir en Nouvelle-France. C'est une affiliation dont les Canadiens-Français d'aujourd'hui ont raison de se montrer fiers. Au point de vue ethnique, nos gens sont l'aboutissement d'un brassage de races assez extraordinaire: des Celtes, des Gaulois, des Romains, des Francs et des Northmen ont tour à tour apporté leur contribution à la formation des populations du Perche et de la Normandie, dont nous sommes plus ou moins issus, nous les Canadiens-Français. C'est le mélange de tous ces peuples forts et agressifs, qui a sans doute contribué à forger le caractère énergique des Normands, nos ancêtres.

Ce fut sept siècles après la signature du traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 911, par lequel Rollon s'engageait à reconnaître la suzeraineté du roi Charles, que des rejetons des redoutables Vikings, devenus gens industriels, artisans habiles et citoyens respectueux de l'autorité, reprirent la mer, mais dans un but bien différent cette fois et dans des conditions tout autres que celles qui prévalaient au temps des pirates scandinaves. Désireux de faire une vie meilleure et de procurer à leurs familles un bien-être, une liberté et une indépendance que la terre de France ne pouvait leur assurer à l'époque, les colons du Perche et de la Normandie s'embarquaient pour l'Amérique, lointaine, où un vaillant Français nommé Samuel de Champlain avait, au nom de son roi, jeté les bases d'une petite colonie. Il leur fallait du courage et de la confiance, à eux aussi, pour affronter les périls d'une longue traversée et braver les dangers qui les attendaient dans leur pays d'adoption.

Mais bien des choses devaient encore se passer au pays des Normands entre la soumission de Rollon en 911 et le départ, en 1634, de nos ancêtres de Rouen, Dieppe ou Mortagne pour le Canada. Bien des événements peuvent survenir et bien des transformations s'opérer durant sept siècles.

### **Guerres et tribulations**

La contrée normande continua de se civiliser et la langue de se modifier encore par l'introduction, dans le parler populaire, de mots et d'expressions apportés par les nouveaux maîtres du pays, les Vikings. Les anciennes forêts druidiques firent place aux activités agricoles d'une population laborieuse et devenue sédentaire; des bourgs et des villes furent fondés; des églises, des abbayes et des châteaux furent construits; enfin, tout le pays se transforma peu à peu pour devenir ce que l'on a appelé avec raison "la plus belle province de France".

Les Normands, toutefois, ne perdirent pas tout de suite leur penchant pour l'aventure. Cent cinquante ans après leur

venue sur le sol de France, l'un des leurs, Guillaume, fils illégitime de Robert le magnifique, né à Falaise en 1027, revendiqua pour lui le trône d'Angleterre, qu'avait usurpé le Saxon Harold. Traversant la Manche avec une armée nombreuse, le chef normand rejoignit son rival à Hastings et le vainquit dans une bataille restée célèbre et au cours de laquelle Harold perdit la vie. Guillaume devint par le fait même roi d'Angleterre. Cela se passait en l'an 1066 et jamais, depuis cet événement, une armée étrangère a réussi à débarquer sur le sol des Iles Britanniques. Philippe II d'Espagne, l'empereur Napoléon 1er et, plus récemment, le forcené Hitler, avaient bien cru pouvoir réussir ce tour de force, mais ils échouèrent tous.

D'autres gentilshommes normands s'illustrèrent aussi dans des entreprises militaires au Moyen Age, participant aux Croisades ou conduisant des expéditions jusqu'aux confins de la Méditerranée. Le comte Robert 1er conquiert la Sicile en 1061 et lui et ses successeurs y exercèrent l'autorité jusqu'au milieu du 12ème siècle, faisant retrouver à cette île la prospérité que les invasions des Goths, des vandales et des Sarrazins lui avaient fait perdre. Au 12ème siècle, le comte Rotrou du Perche conduisit à la conquête de Jérusalem un corps d'archers et de piquiers percherons qui se distingua dans cette expédition.

Puis il y eut les rivalités, dissensions et chamaillages entre les grandes familles qui se disputaient la possession du pouvoir, non seulement sur le territoire de Normandie, mais encore sur l'Anjou et l'Aquitaine et même sur les trônes de France et d'Angleterre. La Normandie fut souvent le théâtre de ces troubles toujours sanglants, dont les principaux acteurs étaient les nobles ambitieux, tandis que les roturiers taillables et corvéables, avaient pour partage les rôles les plus durs et les plus ingrats. Henri II, fils de Geoffroi Plantagenet, Jean-sans-Peur et Richard Coeur-de-Lion, ses fils, de même qu'Eléonore d'Aquitaine, son épouse, furent des personnages qui marquèrent profondément autrefois l'histoire de la Normandie.

Il importe aussi de rappeler, dans cette modeste esquisse de l'histoire du pays d'origine de tant de Canadiens-français, les guerres interminables qui, du 14ème au 16ème siècles, ensanglantèrent et appauvrirent presque toutes les provinces de France, le pays normand tout particulièrement. Ainsi cette fameuse "Guerre de Cent-Ans" avec l'Angleterre, guerre qui se prolongea de 1337 à 1453 et qui désorganisa l'économie de la Normandie, plongeant sa population dans la misère et le désespoir. Cette guerre fut cause de tant de malheurs et de destructions si effroyables, qu'une fois la paix revenue, la population de la Normandie, qui était de 1,500,000 habitants, était tombée à 500,000 à peine. Après le suprême sacrifice de Jeanne d'Arc à Rouen, en 1431, à la suite du triste procès qui mit en vedette l'ignoble évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, la France avait repris la lutte contre les Anglais, les "Goddons", comme on les appelait communément, à cause des "Goddamns" dont ils émaillaient leurs conversations. Leur emprise sur le patrimoine national diminua rapidement, au point qu'ils finirent par ne plus tenir que Calais sur le sol de France. Cette dernière parcelle du territoire français restée en leur possession leur fut finalement enlevée par le duc François de Guise, en 1558.

### **Les malheureuses guerres de religion**

Mais aux guerres politiques provoquées par les différends familiaux ou l'ambition des têtes régnautes, devaient s'ajouter, après la Réforme, les malheureuses guerres de religion, suscitées par la superstition, l'esprit d'intolérance ou la convoitise des biens matériels appartenant à ceux qui avaient le malheur de différer d'opinion avec les évêques ou la Papauté quant à la meilleure manière de s'assurer le salut éternel. Même avant la Réforme, le sud de la France avait été le théâtre d'une odieuse guerre de religion, lorsque de concert avec le pape Innocent III et le bon saint Dominique, "canonisé" en 1234, le forban Simon de Montfort persécuta, égorga, brûla et fit mourir presque jusqu'au dernier, les milliers d'Albigeois du Midi, sous le prétexte futile qu'ils entretenaient des opinions non orthodoxes sur la divinité du Christ. La charité chrétienne était si peu à l'honneur à cette époque chez les autorités de l'Église romaine, qu'un jour, un des affidés de Simon de Montfort ayant fait observer, avant d'entreprendre la destruction de la population d'une ville, que parmi elle se trouvaient sûrement des Catholiques, se fit répondre par l'évêque du lieu: "Brûle-les tous... Dieu saura bien reconnaître les siens!"

Les guerres de religion, qui firent tant de mal à la France, au 16ème siècle, furent la conséquence des nouvelles théories religieuses prêchées par le moine Luther, en Allemagne, et par l'ex-théologien Calvin, en France. La libre



pensée ou le libre arbitre n'avaient pas cours en ces temps-là. Les tenants exclusifs de la vérité divine ne pouvaient admettre que d'autres humains comme eux aient, en matière de théologie, des opinions différentes ou aussi valables que les leurs. Ces chevaliers de l'intolérance auraient fort bien pu prendre comme devise le "Crois ou meurs", qu'ils furent les premiers à reprocher aux disciples de Mahomet lorsque ces derniers, au 5ème siècle, se lancèrent dans leur extraordinaire chevauchée prosélytique à travers l'Afrique de Nord et l'Espagne, jusqu'aux Pyrénées. Évidemment, le zèle que ces gens, possesseurs de la "vérité infuse", mettaient à défendre leur religion était, plus souvent qu'autrement, motivé par des raisons d'intérêt personnel et matériel.

Très souvent fratricides, les guerres religieuses donnèrent lieu à des excès de cruauté dont on a peine à se faire une idée de nos jours. Que l'on songe par exemple à la mentalité qu'il fallait avoir pour organiser de sang-froid et au nom de la sainte Religion, un massacre comme celui de la Saint-Barthélemy. Inspirée par la sournoise et fanatique Catherine de Médicis, mère du roi Charles IX, la tuerie avait pour but de débarrasser la France des Protestants, qui jouissaient alors d'une influence inquiétante pour les Catholiques au pouvoir. Tôt le matin du 23 août 1572, jour de la fête de saint Barthélemy, les cloches des églises de Paris donnèrent dès 5 heures le signal du carnage. Les chroniqueurs du temps rapportèrent que l'affaire fut horrible. Les victimes, toutes secrètement désignées d'avance, étaient égorgées au lit, dans la rue, partout où les bourreaux pouvaient leur mettre la main dessus. La sanguinaire Italienne, Catherine, et son fils Charles, observaient de leurs fenêtres le déroulement du drame en se frottant les mains de satisfaction. Cette manifestation d'intolérance est restée comme une tache ineffaçable dans l'histoire de la France. Il faut lire les chroniques de l'époque pour se rendre compte des cruautés perpétrées au cours de l'Histoire au nom des religions. Celles-ci semblent vraiment avoir plus contribué à séparer les peuples qu'à les unir.

Ce ne fut qu'en 1598, par la proclamation de l'édit de Nantes, qui assurait la sécurité des Protestants, que le roi Henri IV mit fin à ces pénibles guerres de religion en France, particulièrement au pays normand, où le Réforme avait gagné de très nombreux adeptes, tant dans la noblesse que dans la roture. Genève avait délégué des pasteurs en Normandie et presque tous les grands centres avaient leurs temples réformés, auxquels le clergé catholique faisait une lutte sans merci. On a estimé que durant la trentaine d'années que dura la guerre civile en Normandie, près de 150,000 habitants perdirent la vie. C'était une autre terrible saignée après celle de la guerre de Cent Ans. Le bon roi Henri IV était un protestant converti au catholicisme par intérêt et il était, de ce fait, sympathique à ses anciens co-religionnaires. Il voulut, par un édit, que l'on cessât de les pourchasser et de les massacrer.

Mais toutes ces querelles, persécutions et exécutions avaient créé dans le pays une atmosphère de malaise et de privations peu favorable à une existence sereine pour les habitants. Les membres de la noblesse et du clergé s'en tiraient assez bien en raison des privilèges qui leur étaient réservés. Les gens du commun, par contre, roturiers, manants, artisans, travailleurs de la terre ou manoeuvres, n'avaient pas la vie facile. Le pauvre peuple de Normandie, écrivait un observateur en 1584, "est en telle extrémité, qu'il n'a moyen de manger chair!" L'heure du grand règlement de compte avec les bien nantis n'allait pas sonner avant deux siècles encore. En attendant, que pouvaient faire ces gens minables et démunis, incapables d'aspirer à l'aisance et à la sécurité?

### **Les émigrés du Perche et de la Normandie**

Certes, la situation économique et politique du Perche et de la Normandie dut commencer à s'améliorer d'une façon assez sensible avec la fin des luttes intestines occasionnées par le fanatisme religieux. Mais l'état général était encore loin d'être florissant au début du 17ème siècle, lorsque soudain la perspective d'aller chercher une vie meilleure dans les colonies d'Amérique s'offrit aux coeurs vaillants, qui en avaient assez de mener en France une existence médiocre et sans issue. C'est du moins l'explication qui, aujourd'hui, vient à l'esprit d'un Canadien qui visite la Normandie et qui se demande pourquoi ses ancêtres ont bien pu quitter un si beau pays, pour s'en aller courir l'aventure au-delà des mers. Ces hommes courageux, qui partaient sans espoir de retour, comptaient bien trouver dans ces contrées lointaines, dont d'habiles propagandistes leur faisaient miroiter les attraits et les avantages, une existence laborieuse certes, mais au moins une existence exempte des tailles, des corvées et des multiples tracasseries qui étaient généralement leur partage dans leur patrie.

Aussi, lorsque Robert Giffard revint dans sa ville natale de Mortagne en 1633, dans le but d'y embaucher des gens

pour participer à l'oeuvre de colonisation entreprise par son ami Samuel de Champlain, sur les bords du Saint-Laurent, et aussi pour l'aider lui-même à défricher les terres qu'il s'était fait concéder, trouva-t-il des auditeurs tout disposés à écouter favorablement ses propositions. Zacharie Cloutier, dont la descendance, sur une lignée directe, est donnée plus loin dans la présente étude généalogique, fut l'un des Mortagnais qui prêtèrent une oreille attentive à l'invitation de Giffard de partir pour la Nouvelle-France. Son exemple fut suivi par plusieurs de ses compatriotes, tant de Mortagne que des bourgs environnants, avec le résultat que dès juin 1634, un premier contingent de Percherons débarqua à Québec après une heureuse traversée et à la grande satisfaction de Champlain. La participation du Perche et de la petite ville de Mortagne à la vie canadienne était commencée.

## ZACHARIE CLOUTIER

maître - charpentier,  
son épouse Xainte Dupont

et leurs compagnons de Mortagne-au-Perche, premiers colons de la Nouvelle-France

Leur décision d'émigrer au Canada, sur les instances de l'apothicaire Robert Giffard.

La vie et les ennuis de Maître Zacharie sur son fief de la Clouterie.

Le ridicule procès fait à Cloutier et Guyon par le seigneur de Beauport.

Les services du maître-charpentier Cloutier sont recherchés par ses concitoyens.

Habilitété de Giffard à s'établir dans les bonnes grâces des gens en place.

Ses accointances avec le vieux roublard Jean de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France.

Dernières années sereines à Château-Richer: Zacharie et Xainte se donnent à leur fils aîné.

Les deux ancêtres furent-ils vraiment la souche unique de tous les Cloutier d'Amérique?

Les familles canadiennes d'origine française qui peuvent faire remonter leur lignée au Canada au temps où Samuel de Champlain était encore, actif dans l'administration, de la Nouvelle-France, sont plutôt rares. Il faut, pour prétendre à cette distinction, que les ancêtres soient venus de France avant le 25 décembre 1635, date mémorable de la mort de l'éminent navigateur, explorateur et colonisateur que fut Champlain, considéré aujourd'hui avec raison comme le véritable fondateur de notre pays.

Descendre d'un colon arrivé à Québec sous son gouvernement est, pour un Canadien francophone, un sujet de fierté comparable à celui que peut éprouver un Américain dont les ancêtres traversèrent l'Atlantique à bord du voilier le "Mayflower", en 1620, pour venir s'établir en Nouvelle-Angleterre. C'est le cas de la famille Cloustier, Cloutier ou Clouthier, qui fait l'objet du présent travail généalogique.

Les Cloutier figurent en effet parmi les premiers habitants du Canada. Leur nombre, depuis près de trois siècles et demi qu'ils sont ici, et cela grâce à la fécondité des femmes des premières générations, s'est accru au point qu'on les trouve aujourd'hui, non seulement au Québec et dans les autres provinces du Canada, mais encore dans toutes les parties de l'Amérique du Nord, le Mexique compris. Le fondateur du lignage canadien des Cloutier fut le maître-charpentier Zacharie Cloutier, originaire de Mortagne-au-Perche, qui débarqua à Québec le 4 juin 1634, alors qu'avec les autres colons percherons de son groupe, il fut chaleureusement accueilli par Champlain lui-même, tout heureux de voir enfin arriver ces renforts, dont il avait un si pressant besoin pour sa colonie.

La Nouvelle-France, après trois années de régime anglais, à la suite de la prise de Québec par les frères Kirke, en 1629, venait d'être remise à la France par le roi Charles 1er d'Angleterre et Champlain, revenu à Québec afin d'y poursuivre son oeuvre, cherchait par tous les moyens à se procurer de nouvelles recrues pour accroître la population et assurer le développement de l'entreprise. Aussi, avant de quitter la France en 1633 pour rejoindre son poste, avait-il confié à son ami Robert Giffard la mission d'embaucher quelques dizaines de solides gaillards, capables de travailler sérieusement au défriche ment de la terre, ainsi qu'à la construction de maisons et de fortifications. Et en ce beau jour de juin 1634, il lui en arrivait tout un contingent. Samuel de Champlain avait raison de se montrer confiant et satisfait.

Malheureusement, il ne devait pas jouir encore bien longtemps du fruit de ses labeurs.

### **La venue des Percherons de Mortagne.**

Il faut dire que ce fut d'abord à la Compagnie des Cent-Associés, aussi appelée Compagnie de la Nouvelle-France, qu'incomba la responsabilité de recruter des sujets pour le peuplement de la colonie nouvelle. Mais constatant leur incapacité à remplir les obligations contractées envers le roi de France, les Associés se virent bientôt contraints de recourir à l'initiative privée pour attirer sur les bords du fleuve Saint-Laurent des gens aptes à faire sérieusement de la colonisation. Pour cela, ils résolurent d'accorder de vastes étendues de terrain à des individus industriels qui en deviendraient les "seigneurs", quitte à eux ensuite de trouver les bras nécessaires pour mettre en valeur leurs propriétés. C'est ainsi que Robert Giffard obtint sa seigneurie de Beauport, près de Québec, la première des trois seigneuries qu'il réussit à se faire concéder, grâce aux bonnes relations qu'il sut toujours entretenir avec les gros bonnets de l'administration. Giffard avait le talent de se tenir au mieux avec les autorités. Il était déjà venu en Nouvelle-France avant l'occupation de Québec par les frères Kirke et il avait eu l'occasion de connaître cette pittoresque Côte de Beauport qui allait devenir son domaine. Il était repassé en France avec Champlain en 1629, espérant bien toutefois revenir un jour. Car durant les trois années de l'occupation anglaise, 6 ménages français seulement étaient restés à Québec, plus cinq jeunes interprètes de langue française qui, eux, s'en étaient allés vivre chez des Indiens amis, pour ne pas subir la présence des Anglais.

Cette seigneurie de Beauport qui fut concédée à Giffard était assez vaste, mesurant une lieue et demie de front sur le fleuve, par une lieue et demie de profondeur. La tâche de recruter des colons pour mettre ces terres en valeur coïncidait parfaitement avec le désir de Champlain d'accroître la population de la colonie. Aussi Giffard, resté en France, se mit-il activement à l'oeuvre durant l'hiver de 1633-34, visitant diverses régions du Perche, voyant ses amis et connaissances de Mortagne et des bourgs environnants et s'efforçant de faire valoir tous les avantages qu'offrait la Nouvelle-France à quiconque désirait vraiment acquérir des biens, échapper aux impôts et améliorer sa condition matérielle et sociale.

Mais Robert Giffard était un malin. Il n'avait pas l'intention de retourner en Amérique une seconde fois avec l'idée de s'astreindre à des besognes éreintantes, comme la construction, l'abattage des arbres ou le défrichement de la terre. Il réservait cela aux colons qu'il allait emmener avec lui. Pour sa part, il voulait des rentes, des hommages et un beau manoir bien confortable et conforme au prestige qui s'attache au rang de seigneur. Pour construire cette habitation seigneuriale, il lui fallait des artisans compétents, des travailleurs consciencieux sur lesquels il pourrait compter. Il trouva un maître charpentier d'une grande habileté dans la personne de Zacharie Cloutier et un maçon non moins réputé dans celle de son ami Jean Guyon, tous deux artisans font considérés dans la ville de Mortagne-au-Perche, non seulement à cause de la haute qualité de leur travail, mais aussi pour leur intégrité et leur respect de la parole donnée.

### **Qui était Zacharie Cloutier?**

Bien que d'extraction roturière, appartenant à cette classe de paysans et d'artisans, presque tous illettrés, qui constituaient depuis le Moyen Âge la majeure proportion des populations des provinces de France, Zacharie Cloutier était un homme qui, en dépit du désavantage d'une naissance obscure, s'imposait par une intelligence au-dessus de la moyenne, par le sens du devoir et par un esprit de droiture qui lui valurent, toute sa vie durant, l'estime et le respect des gens qui eurent des contacts avec lui. A la lumière des faits que nous connaissons, il n'est pas exagéré de dire aujourd'hui que la personnalité de ce vaillant Mortagnais a fortement marqué les débuts de la colonisation au Canada français. Débarqué à Québec avec sa famille en juin 1634, Zacharie figura tout de suite parmi les pionniers les plus actifs de la Nouvelle-France, particulièrement dans le domaine de la construction où, grâce à son ardeur au travail et à son initiative, il sut mettre à contribution les possibilités de son métier de charpentier, déjà exercé avec succès au pays du Perche natal.

Jusqu'à tout récemment, on ne connaissait guère de Zacharie Cloutier, pour la période de sa vie en France, que son nom, la date de sa naissance, le nom de son épouse Xainte Dupont et les noms et dates de naissance de leurs six enfants, tous nés à Mortagne. Même le Père Archange Godbout, au cours de ses recherches dans les archives du Perche, vers 1920, n'avait pu découvrir quoi que ce soit d'antérieur à 1590, année où Zacharie vit le jour dans la

paroisse de St-Jean-de-Mortagne. Cette date semblait devoir marquer à jamais la limite extrême jusqu'où pourraient remonter dans le temps les milliers de Cloutier d'Amérique, descendants de Zacharie.

Or, il y a quelques mois, Madame Pierre Montagne, une ardente et intelligente chercheuse de Tourouvre, gros bourg du département de l'Orne, a découvert dans les archives de Mortagne un acte notarié, daté du 2 mars 1633, lequel, outre l'intérêt que peut offrir son contenu, a surtout le grand mérite de nous révéler les noms des parents de Zacharie, une découverte qui enchantera sûrement bien des généalogistes. Le père s'appelait Denis Cloutier et la mère, Renée Brière. En se basant sur le fait que Zacharie, l'aîné de la famille, était né en 1590, un point sur lequel on était déjà fixé, on peut présumer que Denis Cloutier, son père, avait dû naître vers 1565 et que sa mère, Renée Brière, déjà décédée en 1633 suivant l'acte découvert et déchiffré par Madame Montagne, aurait pu naître, elle, vers 1570. En fait, cette dernière était décédée le 1er mai 1608 et le veuf Denis avait épousé en secondes noces, le 3 novembre 1608, Jeanne Gaultier, parfois aussi nommée Rahir dans certains documents et registres paroissiaux de l'époque. Elle était de la paroisse Notre-Dame, à Mortagne.

Si l'on se rapporte à l'importante découverte généalogique effectuée par Madame Montagne au sujet des anciens Cloustier du Perche, on apprend non seulement que les parents de Zacharie se nommaient Denis, pour le père et Renée Brière pour la mère, mais aussi que ces derniers, à part Zacharie, leur aîné, eurent encore 8 autres enfants. Sans compter les 4 qui vinrent s'ajouter à la progéniture de Denis, à la suite de son second mariage avec Jeanne Gaultier.

Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt, dans une étude généalogique comme celle-ci, de donner tous les noms de ces enfants, même ceux des conjointes des Fils, vu la très grande ancienneté de cette famille percheronne qui a laissé tant de descendants en Amérique. Il faut réaliser que son chef, Denis Cloustier, ainsi que son frère Roullin, (aussi dit Raoulin ou Raoul, vieux nom d'origine normande dérivé de Rollon ou Hrolf, nom du premier chef Viking à s'établir avec les siens en Normandie en 911) vivaient déjà au temps où l'implacable Catherine de Médicis faisait massacrer les Protestants français au saut du lit, en ce beau matin de la fête de saint Barthélémy, le 23 août 1572; Il y a longtemps de cela; Ce drame horrible se passait sous le règne de Charles IX, fils aîné de la cynique Italienne, à qui succéda son frère Henri III. Ces deux rois cruels, incapables et vicieux, occupèrent le trône de France de 1560 à 1589, c'est-à-dire durant la pire période des guerres de Religion qui mirent à feu et à sang la Normandie et autres régions de France.

La nomenclature familiale inédite des Cloustier du Perche, au 16ème siècle, devient donc aujourd'hui un élément quasi essentiel dans toute généalogie impliquant des Cloutier issus de l'union de Zacharie, le charpentier de Mortagne, avec la jeune veuve Xainte Dupont, du même endroit. Leur mariage fut célébré le 18 juillet 1616, mais Xainte n'en était pas à ses premières épousailles: en février 1612, elle avait déjà convolé avec un certain Michel Lermusier, de la paroisse de Feings. Elle n'avait alors que 16 ans et elle n'eut pas d'enfant de ce premier mari, mort prématurément.

Nous allons maintenant voir les noms des 13 enfants que mirent au monde les deux épouses de Denis Cloustier: Renée Brière et Jeanne Gaultier, aussi dite Rahir. C'est toute cette famille que l'ancêtre Zacharie laissa au Perche natal lorsque, sur les instances de Robert Giffard, il consentit à s'embarquer pour l'Amérique au printemps de 1634. Pour ses projets de construction en Nouvelle-France, Giffard tenait à s'assurer les services de cet homme, alors reconnu comme le meilleur charpentier de Mortagne. Ce dut être une décision difficile à prendre pour Zacharie, car il n'était pas sans se rendre compte qu'en franchissant le vaste océan pour aller s'établir dans la colonie lointaine que Samuel de Champlain était en train d'organiser sur les bords du grand fleuve St-Laurent, il ne lui serait plus guère possible de jamais revenir au pays de France;

A notre époque de communications faciles, de transport rapide et de vie bien ordonnée, on a peine à comprendre par quel esprit de courage et de renoncement pouvaient bien être animés ces valeureux colons de France, que les pires difficultés ne semblaient pas rebuter. Zacharie avait d'abord pensé partir pour la Nouvelle-France avec seulement son fils aîné, âgé de 17 ans. Mais, au dernier moment, il se ravisa et décida d'emmener avec lui toute sa famille, soit son épouse Xainte et leurs cinq enfants, bien que Louise, la plus jeune, n'ait eu encore que deux ans.

On remarquera que pour tous ces Cloustier retracés par Madame Montagne, à la suite du travail déjà amorcé par feu le Père Archange Godbout, nous avons écrit le nom à l'ancienne façon, c'est-à-dire avec la lettre "S". C'est d'ailleurs ainsi qu'il était toujours orthographié dans les documents notariés, les archives et les registres percherons d'antan. Les

Cloustier étaient évidemment très nombreux à ce moment-là à Mortagne et aux environs et c'est ce qui rend d'autant plus étrange la disparition complète de leur nom aujourd'hui dans cette partie de la France.

La famille de DENIS CLOUSTIER, père de ZACHARIE, le Canadien.

Denis Cloustier (1565 ? - 1634) sa 1<sup>ère</sup> épouse Renée Brière (1570 ? - 1603)

Les rares détails que nous possédons sur Denis Cloustier nous portent à croire qu'il fut un bon citoyen, un artisan laborieux, et un homme hautement considéré dans sa paroisse de St-Jean-de Mortagne-au-Perche. Il était parait-il menuisier, mais il semble qu'il fut aussi cordier ou fabricant de cordes et câbles, un métier assez répandu à l'époque, surtout à cause de la navigation à voile. Son fils Jacques, né en 1601, fut cordier lui aussi.

Il est plausible de supposer, considérant que Zacharie, le premier enfant né de ce ménage, vit le jour en 1590, que Denis Cloustier le père, avait dû naître vers 1560 ou 1563 et que son mariage avec Renée Brière avait probablement eut lieu vers 1568 ou 1589. Quant à cette dernière, elle aurait pu naître vers 1570. Le couple Cloustier-Brière eut 9 enfants et Renée aurait probablement pu en avoir encore plusieurs autres si elle n'eut pas rendu l'âme prématurément, le 1<sup>er</sup> mai 1608. Loyse, son dernier enfant né le 22 février 1608, n'avait vécu que 10 jours. La mère mourut-elle des suites de ces couches? C'est fort possible.

Leurs enfants:

Zacharie - il naquit en 1590 et fut baptisé dans l'église paroissiale de St-Jean, mais comme on ne commença à tenir des registres dans cette paroisse qu'en 1600, on ne connaît pas la date précise de sa naissance. C'est lui qui, en 1634, devait émigrer en Nouvelle-France avec sa famille et perpétuer en Amérique le nom des Cloutier. Tous les renseignements le concernant, ainsi que sa famille, sont donnés ailleurs dans cet ouvrage, où il occupe naturellement la place d'honneur.

Michel - né vers 1592 et marié à Jeanne Commeauche vers 1618. Celle-ci eut 5 enfants, à savoir:

Françoise, baptisée le 28 janvier 1620 dans l'église de St-Jean, à Mortagne.

Denis, baptisé le 9 décembre 1620. Parrain, Denis Cloustier, le grand-père; marraine, Claire de la Motte.

Jean, baptisé le 15 novembre 1621.

Anne, baptisée le 2 janvier 1623.

Richard, baptisé le 4 octobre 1628. Parrain, Me Jacques Mauduit; marraine, Madeleine Gobillon. Jeanne Commeauche, l'épouse de Michel Cloustier, fut inhumée dans le cimetière de St-Jean, le 14 novembre 1648.

Catherine - née vers 1594; elle épousa François Noé. Aucun autre détail concernant cette soeur de Zacharie.

René - né vers 1596 et marié à Claude Noé, qui eut 6 enfants, à savoir:

Michelle, baptisée le 29 septembre 1629.

Michel, né le .... 1631. Parrain, Michel Foucqué.

Anne, baptisée le 27 octobre 1633.

Marie, baptisée le 11 janvier 1637. Parrain, Joachim Seclet; marraine, Marie Guillé, tante de l'enfant.

Françoise, baptisée le 11 mars 1639. Parrain, Jacques Cloustier (oncle); marraine, Françoise Noé (tante).

Pierre, baptisé le 19 novembre 1641. Parrain, Léonard Cloustier; marraine, dame Françoise du Pasty.

Nicolas - né vers 1598, il épousa Catherine Boessel vers 1628, laquelle mit au monde les 3 enfants dont les noms suivent:

Catherine, baptisée le 8 avril 1629. Parrain, Me Jacques Mauduict; marraine, dame Jeanne Catinat.

Magdelaine, baptisée le 2 juillet 1630. Parrain, ; marraine, Magdelaine Cloustier.

Jean, baptisé le 29 août 1631. Parrain, Me Léonard Turgeon; marraine, Marguerite Laisné, épouse de Louis

Barban.

Louis - né vers 1600, il épousa Madeleine Truchet vers 1635 et celle-ci eut au moins 6 enfants, à savoir:

Marie, baptisée le 9 février 1637.

Marguerite, baptisée le 20 janvier 1639.

Michel, baptisé le 22 juin 1643. Cet enfant mourut le 9 septembre suivant et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse St-Jean.

Magdelaine, baptisée le 4 décembre 1645. Inhumée le 20 octobre 1647.

Anne, baptisée le 3 juin 1648.

Louise, baptisée le 23 janvier 1651.

Jacques - né le 14 mars 1601, il fut baptisé le lendemain. Parrains, Jacques Poisson et Noël Lavye; marraine, Marie Pallu. Jacques Cloustier, cordier de son métier, est celui qui, comme on le verra un peu plus loin, eut des démêlés avec son père en 1633 pour une question de partage de meubles ayant appartenu à sa mère défunte. Il se maria trois fois et l'on connaît les noms de ses trois épouses, ainsi que ceux des enfants qu'elles mirent au monde. Le 23 janvier 1633, Jacques épousa d'abord Marie Guillé, qui donna naissance aux 6 enfants dont les noms suivent:

Jacques, né le 13 décembre 1633, fut baptisé dans l'église St-Jean et eut comme parrain Me Richard Barré et comme marraine, Agnès Gobillon.

Jean, baptisé le 5 février 1635. Parrain, Jean Turgeon; marraine, Catherine Charpentier.

Alexandre, baptisé le 26 décembre 1636. Parrain, Alexandre Gilles; marraine, Jeanne Commeauche (tante), épouse de Michel Cloustier.

René, baptisé le 23 novembre 1638. Parrain, Pierre Antequin; marraine, Marie Cartier.

Loyse, baptisée le 31 juillet 1640. Parrain, Me Loys Desjouys; marraine, Loyse Catinat.

Marie, baptisée le 29 mai 1642. Parrain, Richard Cloustier; marraine, Marguerite Aubry. Cette fillette fut le dernier enfant auquel donna naissance Marie Guillé, qui figure sur la liste des inhumations dans le cimetière de St-Jean, en date du 6 juillet 1643.

Les registres de cette même paroisse nous apprennent le remariage plutôt rapide de Jacques Cloustier, le 17 septembre 1643, avec Anne Pinguet, de la paroisse Notre-Dame. Le veuvage de Jacques avait duré un peu plus de deux mois.

Le 11 octobre 1645, Anne Pinguet donna naissance à un fils, Marin, qui eut pour parrain au baptême Messire Gallois Aubert, prêtre et, pour marraine, Jacqueline Pinguet. Malheureusement, la naissance de cet enfant fut funeste à sa mère, qui mourut neuf jours plus tard, soit le 20 octobre 1645.

Mais le Jacques n'était pas homme à rester seul bien longtemps, surtout avec la marmaille qu'il avait sur les bras. A peine trois mois après le décès de sa seconde épouse, il convola pour la troisième fois, le 15 janvier 1646, avec Marie Cornu, de la paroisse Notre-Dame. Celle-ci eut les deux enfants dont les noms suivent:

Nicolas, baptisé le 29 avril 1647. Parrain, Me Nicolas Ailleboust; marraine, Marie Juchereau, nièce des Canadiens Jean et Noël Juchereau. Cet enfant mourut le 3 octobre 1647 et fut enterré dans l'église St-Jean.

Jacques, baptisé le 1er mars 1652. Parrain, Pierre Guilloreau; marraine, Louise Ailleboust.

Claude (fille) baptisée le 17 mars 1605. Parrain, Blaise Besnardière; marraines, Thienette Pelletier et Michelle Bonnevy.



Loyse - baptisée le 22 février 1608. Parrain, René de Pilliers, écuyer et sieur de Gentilly; marraines, les dames Louise Lemore et Marie Catinat, veuve de Me Renaud Flottey. Le registre des inhumations de la paroisse St-Jean porte la mention suivante en date du 3 mars 1608: "Le petit enfant de Denis Cloustier a été enterré". Il s'agit évidemment de cette petite Loyse, décédée à l'âge de dix jours.

Mais ce qui fut plus grave de conséquences en rapport avec la naissance de Loyse, c'est que deux mois à peine après que l'enfant eut vu le jour, soit le 1er mai 1608, on relève dans les vieux registres de la paroisse St-Jean, le décès de la mère, Renée Brière. Elle laissait à son époux Denis Cloustier 9 orphelins, dont l'aîné, le futur Canadien Zacharie, était alors âgé de 13 ans. Il n'est pas exclu de penser que l'accouchement ait été la cause plus ou moins directe de ce décès; en effet, il arrivait souvent autrefois que des soins d'hygiène inadéquats provoquaient de telles tragédies dans les familles.

Resté seul avec plusieurs très jeunes enfants, Denis Cloustier dut se chercher une autre compagne qui lui aiderait à élever ces orphelins. Il la trouva bientôt dans la personne de Jeanne Gaultier, une jeune fille sérieuse et dévouée de la paroisse Notre-Dame-de-Mortagne. Une entrée dans les registres paroissiaux est ainsi libellée: "Le troisième jour de novembre 1608, les bans ont été baillés à Denis Cloustier de cette paroisse, ainsi qu'à Jeanne Gaultier-Rahir, de la paroisse Notre-Dame". Avec cette seconde épouse, Denis Cloustier devait encore ajouter 4 enfants à sa progéniture déjà nombreuse.

Denis Cloustier (1565 ? - 1634) sa 2ème épouse Jeanne Gaultier (1580 ? - 1640 ?)

Madame Pierre Montagne, à qui nous sommes redevables de tous, ces renseignements sur les anciens Cloustier de Mortagne, avoue n'avoir réussi à découvrir, au cours des patientes recherches qu'elle effectue depuis quelques années dans les archives du Perche, ni la date de naissance, ni celle du décès de Jeanne Gaultier, seconde épouse de Denis Cloustier. Elle s'étonne aussi que cette dernière soit nommée en certains cas Jeanne Gaultier et, en d'autres, Jeanne Rahir; elle n'a pu élucider cette anomalie. Mme Montagne ne nous donne pas non plus, comme elle l'a fait pour les fils de Renée Brière, les noms des femmes qu'épousèrent les fils de Jeanne Gaultier.

Denis Cloustier avait un frère nommé Raoulin ou Raoul, qui habitait la paroisse de Loizé et qui, lui aussi, était cordier de son métier. Il avait épousé Martine Laigneau, qui donna naissance à plusieurs enfants. Malheureusement, Raoulin eut une fin tragique et prématurée; il fut lâchement assassiné en 1619. Quant à Denis, il mourut le 11 décembre 1634 et il semble que sa seconde épouse rendit l'âme entre 1636 et 1643. Elle devait avoir une soixantaine d'années.

Leurs enfants:

Léonard - il naquit le 18 octobre 1609 et il eut comme parrain, à son baptême, conféré dans l'église St-Jean, un homme illustre qui a laissé son nom dans l'histoire du Perche; c'était Me Léonard Bart des Boulais, auteur des "Antiquités Percheronnes", premier ouvrage du genre relatant les faits historiques de l'ancienne province de France. Sa marraine fut Geneviève Martin.

Denis - il fut baptisé le 29 février 1612. Il eut deux parrains, comme cela semblait souvent se faire à l'époque: ce furent Estienne Rousserie et Raoulin Cloustier, oncle de l'enfant; la marraine fut Jeanne Creste, épouse de Jean Deschamps. Cet enfant ne vécut que quelques jours, son inhumation ayant eu lieu le 3 mars 1612.

Pierre - baptisé le 27 mars 1613. Parrain, Pierre Antequin; marraine, dame Françoise Martin.

Michelle - née probablement en 1614 ou 1615. Elle fut tenue sur les fonts baptismaux par dame Michelle Bart des Boulais, fille de l'historien percheron précédemment nommé. Le parrain fut Me Jean Poullard.

Ceci termine l'énumération des noms des 12 frères et soeurs de l'émigré Zacharie Cloustier qui, à l'âge de 44 ans, devait débarquer à Québec avec sa famille en juin 1634. L'ancêtre Denis était encore vivant lorsque son aîné alla s'embarquer à Dieppe pour chercher fortune et sécurité au-delà des mers, sur la terre d'Amérique qui, à l'époque, devait sembler bien lointaine à ces modestes paysans ignares du Perche et de la Normandie: Mais le père Denis ne devait plus jamais revoir ni même entendre parler de Zacharie, car il trépassa quelques mois après le départ de son fils

de Mortagne. Une courte entrée dans le registre paroissial de St-Jean indique en effet que le 11 décembre 1634, Denis Cloustier fut inhumé dans le soubassement de l'église.

### **Assassinat de Raoul ou Raoulin Cloustier**

Maintenant que grâce aux fructueuses recherches de Madame Montagne nous connaissons les noms des père et mère de Zacharie, ainsi que ceux de ses frères et soeurs, il semble qu'il serait encore intéressant, pour les généalogistes qui étudient et scrutent l'histoire des premiers colons du Canada, de prendre connaissance d'un autre très vieux document que nous devons aussi à la patience et à la perspicacité de Madame Montagne. Il concerne cet oncle de Zacharie, le Raoul ou Raoulin Cloustier, frère de Denis, qui mourut assassiné, probablement au début de l'année 1619 et à Mortagne.

On ignore quelles furent les circonstances de la tragédie, mais le court document que nous allons maintenant citer, démontre bien que Denis Cloustier, avant son fils Zacharie, fut aussi un homme de devoir, charitable, intègre et digne de confiance.

La victime, Raoulin, avait laissé une veuve et des orphelins qui durent se trouver bien désemparés par cette disparition soudaine du chef de la famille. Denis ne se désintéressa pas de leur sort et l'on peut constater qu'il prit même des mesures sérieuses pour protéger leurs intérêts. L'extrait d'un acte notarié cité ci-après en fait foi;

*". . . Martine Laigneau, veuve de Raoulin Cloustier, demeurant en la paroisse de Loizé, à Mortagne, du consentement de Jehan Laigneau, son père; de Denis Cloustier, frère du dit feu Raoulin et oncle paternel de ses enfants, cède à Charles Petitbon tous les droits qui lui appartiennent, ainsi qu'à ses enfants, pour la poursuite en justice et la vengeance de l'homicide commis sur la personne du dit défunt Raoulin, son mari*

*Signé, . . . . . ? . . . . .*

Le document est daté du 16 juin 1619 et porte au bas une signature indéchiffrable suivie de la mention "notaire à Mortagne".

### **Une mesquine chicane de famille, il y a 340 ans:**

A propos de l'autre acte notarié qui a révélé les noms de Denis Cloustier et de ses deux épouses, soit Renée Brière et Jeanne Gaultier-Rahir, il serait sûrement opportun dans notre étude de fournir sur le sujet certains détails complémentaires. Il serait même désirable de reproduire, au moins en partie, le texte ce curieux document qui nous permet d'apprécier le solide jugement et le caractère conciliateur de notre héros Zacharie Cloustier... des qualités qui lui valurent plus tard en Nouvelle-France le respect et la considération de toute la population de la colonie naissante.

L'acte en question, rédigé sur l'initiative de Zacharie par Me Mathurin Roussel, notaire à Mortagne, avait pour but de régler à l'amiable un différend survenu entre son frère Jacques, cordier de son métier et leur père, Denis. Il s'agissait d'un désaccord entre Jacques et son paternel au sujet d'un partage de meubles ayant appartenu à Renée Brière, l'épouse en premières noces et alors défunte de Denis Cloustier.

On serait porté à croire, à la lecture du texte prolixe et embrouillé du tabellion mortagnais, que c'est Denis, le père, qui réclamait l'inventaire et la répartition des meubles, pourtant, cela ne paraît guère plausible dans les circonstances. Comme on a vu précédemment que Jacques avait épousé Marie Guillé le 23 janvier 1633 et que l'acte fut passé devant Me Roussel le 2 mars 1633, il serait plus logique de penser qu'au contraire, c'est le fils Jacques qui, venant de prendre femme, avait besoin de meubles pour s'installer. Il aurait donc cherché à obtenir sa part de ceux qu'avait laissés sa mère, à son décès en 1608. Mais on peut se demander ce qu'il pouvait bien espérer récupérer dans cette affaire: une couchette peut-être, un buffet, un bahut ou quelques chaises? Ces gens n'étaient pas riches et la famille, outre le père, comprenait encore 7 ou 8 autres enfants qui avaient des droits égaux à l'héritage. Ne semble-t-il pas que nous soyons ici en présence d'une de ces mesquines chicanes de famille comme il s'en produisait souvent parait-il, chez nos ancêtres percherons ou normands.

Zacharie, pour sa part, devait trouver assez inopportune cette revendication de son frère concernant des meubles qui

avaient appartenu à leur défunte mère, disparue depuis près de 25 ans. Lui, l'aîné des fils qui, par son naturel, était plutôt porté à la pondération et au gros bon sens, pensa agir sagement en s'interposant pour mettre fin à une querelle puérile qui menaçait de diviser la famille. C'est sûrement pour cette raison qu'il crut opportun de recourir aux bons offices d'intermédiaires impartiaux pour éviter des procédures légales qui auraient pu entacher la bonne réputation des nombreux Cloustier qui vivaient à l'époque dans la région de Mortagne et des bourgs environnants.

La situation devenait donc de plus en plus tendue chez les Cloustier et le vieux Denis refusait absolument d'obtempérer aux prétentions de son fils Jacques. Il vint même un moment où le différend entre les deux hommes, le père et le fils, s'était envenimé au point qu'il menaçait de dégénérer en procès. C'est alors que Zacharie, avec les dispositions de tolérance et de bon jugement qui le caractérisèrent toujours, serait intervenu pour amener les parties opposées à s'en rapporter plutôt à des arbitres pour le règlement de leur affaire. Voici donc les éléments essentiels de l'acte, dont le texte est encore beaucoup plus long et, pourrait-on ajouter, plus obscur:

*Devant Mathurin Roussel, notaire à Mortagne, le 2 mars 1633.*

*"Furent présents Zacarie Cloustier, charpentier demeurant à Mortagne, paroisse St-Jean, d'une part et Jacques Cloustier, son frère, cordier, demeurant audit lieu, d'autre part. Le dit Zacarie se faisant et portant fort de Denis Cloustier, son père, promettant qu'il aura ces présentes pour agréables et les lui fera ratifier toutes et quantes que requis et sera en peine de tous dépens, dommages et intérêts, lesquels du procès qui était prêt à mouvoir entre eux sur l'assignation donnée à la requête du dit Denis Cloustier, père, audit Jacques, son fils, en date du présent mois et an, pour représenter audit Denis et à ses autres enfants tous les meubles qu'il 'a en sa possession, communs entre ledit Denis et ses dits enfants, comme héritiers de défunte Renée Brière leur mère, épouse en premières noces du dit Denis et à Jeanne Rahier(ou Gaultier), sa femme en second mariage, pour iceux partager esemble".*

Et plus loin, on donne les noms des arbitres en ces termes:

*"Les parties compromettent par ces présentes en personnes, à savoir Zacarie Cloustier, tant pour lui que pour son père, Maître Jacques Desbertinnier, avocat à Mortagne et, pour ledit Jacques Cloustier, Maître Charles Letourneur, aussi avocat au Parlement, les quels ils on commis pour juger tous leurs procès, prétentions et demandes et donner jugement dans une quinzaine du jour d'huy, lequel jugement lesdites parties promettent avoir pour agréable et icelui entretenir comme s'il avait été donné par arrêt de la Cour, à peine à celui qui en appellera de payer aux autres qui y acquiesceront la somme de quinze livres, etc. etc."*

*Etaient présents Jehan Boucher le jeune, maçon à Mortagne, paroisse de Loisé et Charles Gaillard, marchand, demeurant aussi à Mortagne, paroisse de St-Langis, témoins qui avec nous, notaire, ont signé. Quant aux dits Cloustier, frères, ils ont déclaré ne savoir le faire.*

*Les signatures:                   Roussel  
  Boucher  
  Gaillard*

On ignore si les deux antagonistes, père et fils, acceptèrent le verdict des arbitres dans cette mesquine affaire de partage de meubles, mais on peut présumer qu'ils s'y soumirent, car l'influence conciliatrice de Zacharie dut sûrement prévaloir. Il aurait été intéressant de savoir comment Jacques, le cordier, avait pu s'accaparer les meubles de sa défunte mère. A noter que le règlement de ce différend de famille se produisit une année à peine avant le départ de Zacharie Cloutier et de sa famille pour la Nouvelle-France. Le charpentier mortagnais eut à s'occuper de choses beaucoup plus importantes après qu'il eut franchi l'Atlantique et eut commencé son existence de colonisateur sur les bords du Saint-Laurent.

Zacharie Cloutier n'était plus jeune et était encore chargé de responsabilités familiales lorsque durant l'hiver 1633-34, il fut sollicité par Robert Giffard de passer avec lui en Nouvelle-France. Né en 1590, il avait donc 44 ans et, outre son

épouse Xainte Dupont, elle-même née en 1596, cinq enfants dépendaient de lui pour leur subsistance. Le couple était marié depuis juillet 1616, comme l'atteste l'acte concis de leurs épousailles conservé dans les archives de Mortagne et dont le texte se lit comme suit:

*"Le dix huictiesme Jour desdits mois et an de Juillet mil six cent sceize, Zacarie Cloustier et Saincte Dupont ont esté espousez".*

Au nombre des découvertes récentes dans les registres et les vieux grimoires aux pages jaunies des archives paroissiales ou départementales du Perche, il en est une autre qui vaut sûrement d'être mentionnée dans ce modeste essai de biographie du charpentier mortagnais. Cette femme de 20 ans qu'épousait Zacharie en ce dix-huitième jour de juillet de l'année 1616 n'était pas une pucelle, mais une accorte jeune veuve qui, quatre ans auparavant, soit le 26 février 1612, avait déjà convolé avec un certain Michel Lemusier, de la paroisse de Feings, dans le voisinage de Mortagne. Le couple, en autant que l'on sache, n'avait pas eu d'enfant, le mari étant décédé pas très longtemps après les épousailles. Xainte était la fille de Michel Dupont, décédé le 8 avril 1608 et sépulture dans la paroisse de St-Jean, à Mortagne.

En sa qualité d'épouse de Zacharie Cloutier, Xainte mit au monde les six enfants dont les noms suivent et qui tous furent tenus sur les fonts baptismaux dans l'église de St-Jean, à Mortagne. Les archives du lieu ont conservé les actes de naissance de cinq d'entre eux. Ce furent, dans l'ordre chronologique:

Zacharie, né le 16 août 1617 -

Jean, né le 13 mai 1620 -

Saincte, née le 1er novembre 1622 -

Anne, née le 19 janvier 1626 -

Charles, né le 3 mai 1629 -

Louise, née le 18 mars 1632.

La fillette Saincte ou Xainte, comme ce nom était aussi souvent écrit, ne devait jamais voir le pays canadien. Un acte de décès nous apprend qu'elle fut inhumée à Mortagne le 19 septembre 1632. Elle mourut donc dans sa dixième année, ce qui dut être une épreuve cruelle pour les parents. C'est en mars 1632, c'est-à-dire quelques mois avant le décès de Saincte, que naquit Louise, le dernier enfant né à Zacharie et à Xainte Dupont.

Tous les détails que nous possédons sur ces enfants de la deuxième génération canadienne sont donnés plus loin, au chapitre portant sur la lignée des Cloutier qui fait le sujet principal de cette étude généalogique.

Il y eut tant de familles canadiennes-françaises qui, aux premiers temps de la colonie, s'allièrent par le mariage aux enfants et petits-enfants de ces Cloutier, que tout ce que l'on peut découvrir les concernant présente aujourd'hui un intérêt véritable du point de vue généalogique.

Il semble qu'il y ait eu, aux 16ème et 17ème siècles, dans la région de Mortagne-au-Perche, plusieurs familles de Cloutier ou Cloustier ou encore Cloutier, suivant la façon dont le nom était orthographié par les tabellions et les curés de l'époque. Ainsi, outre Zacharie, son père Denis et son frère Jacques, qui faisaient partie de la paroisse de St-Jean, on relève parmi les paroissiens de Notre-Dame, Pierre Cloustier, qui épousa Louise Viollet en 1587; Toussaint Cloustier, marié à Madeleine Hamert en 1596 et Nicolas Cloustier, marié à N.... Bonhomme en 1601. On note encore un certain Raoulin Cloustier, cordier de son métier lui aussi, et habitant la paroisse de Loysé, qui figure sur un acte passé le 7 août 1617, devant maître V. Bart, notaire à Mortagne. Si les Cloutier sont aujourd'hui totalement absents du département de l'Orne en France, il était loin d'en être ainsi au moment de l'émigration des colons percherons vers la Nouvelle-France.

### **Zacharie et Guyon cèdent aux belles promesses de Giffard.**

Zacharie hésita d'abord avant de s'engager à partir avec tous les siens pour une contrée aussi lointaine et avec des perspectives de retour aussi incertaines; mais il avait compté sans l'entêtement de Giffard, qui tenait mordicus à avoir ces deux hommes avec lui au Canada. Il mit tant d'instance dans sa sollicitation et leur fit des propositions si alléchantes, qu'il finit par gagner leur assentiment. Cloutier et Guyon décidèrent donc de tenter l'aventure. On était

alors en mars 1634 et ce fut au cours de ce même mois que Robert Giffard passa avec Cloutier et Guyon, devant le notaire Mathurin Roussel, à Mortagne, le fameux contrat qui devait plus tard donner lieu à tant de tracasseries de la part du seigneur de Beauport, envers ses censitaires récalcitrants.

D'après ce document, dont l'original existe encore, Zacharie Cloutier et Jean Guyon s'engageaient à s'embarquer pour la Nouvelle-France dès que les conditions le permettraient et chacun avec l'aîné de ses fils: Zacharie en avait un de 17 ans et Guyon de même. Une fois arrivés à destination, ils consentaient à donner leurs services au Sieur Giffard durant trois années consécutives, pour l'exécution de tous travaux qui leur seraient demandés, tant pour fins de construction que pour le défrichement de la terre. Mais le contrat comportait un tout petit paragraphe dans lequel Giffard se réservait de droit d'exiger "foy et hommage" de Cloutier et Guyon, une condition qui devait devenir plus tard pour eux un prétexte futile à bien des ennuis.

De son côté, en retour de leurs services, Giffard leur accordait, à même sa seigneurie, qui ne lui avait rien coûté, 1000 arpents de terre à chacun, promettant en plus de leur fournir une maison et d'assumer les frais de passage en Nouvelle-France de leurs femmes et enfants, deux ans plus tard. Mais il semble que certaines conditions du contrat furent modifiées avant le départ et que Cloutier et Guyon, de même que Giffard et les deux Boucher, partirent avec leurs familles au complet. Il paraît que les épouses ne prisait guère la perspective de demeurer seules à Mortagne aussi longtemps. Guyon et sa femme, Mathurine Robin, avaient six enfants, dont un bébé né quelques jours avant l'embarquement. Madame Giffard, elle, était enceinte de plusieurs mois et était heureuse que les autres femmes fassent la traversée avec elle. De fait, elle accoucha quelques jours après l'arrivée à Québec, six semaines plus tard. Quant à Zacharie et Xainte, ils portaient avec les cinq enfants dont les noms suivent: Zacharie fils, 17 ans; Jean, 16 ans; Anne, 8 ans; Charles, 5 ans et Louise, 2 ans. Il y avait encore dans ce groupe de Mortagnais le menuisier Gaspard Boucher, sa femme Nichole LeMère et leurs cinq enfants, dont le jeune Pierre, âgé de 10 ans, qui devait s'illustrer plus tard en Nouvelle-France et élever une famille nombreuse dans sa seigneurie de Boucherville, où il mourut en 1717, à l'âge de 95 ans.

### **L'embarquement, la traversée et l'arrivée.**

Le départ des vaisseaux pour l'Amérique avait généralement lieu de bonne heure le printemps et il importait que les voyageurs fassent leurs préparatifs assez tôt à l'avance. Le contingent du Perche de 1634, qui comprenait 43 personnes, la plupart de Mortagne, avait à parcourir une étape d'une centaine de milles pour atteindre le port de Dieppe, sur la Manche, lieu de l'embarquement. Le voyage se faisait en charrettes ou autres véhicules lourds tirés par de robustes chevaux percherons. On y empilait les meubles, articles de ménage, provisions et objets personnels que l'on désirait emporter dans la patrie nouvelle.

Avant de quitter Mortagne pour affronter les périls de la mer et les dangers qui, sans aucun doute, les attendaient dans le pays sauvage où leur destin les conduisait, les colons avaient tenu à entendre une dernière messe dans leur belle église Notre-Dame, où la plupart d'entre eux avaient été baptisés. Ce temple existe encore de nos jours et fait l'admiration des visiteurs par son magnifique style gothique flamboyant.

C'est à l'occasion de cette ultime cérémonie au pays natal, que l'abbé Alexandre Chevalier, le curé, exprima aux émigrés ses vœux de bon voyage, de bonheur et de prospérité dans leur nouvelle patrie. Et c'est avec émotion qu'il leur donna une dernière bénédiction. Après la messe, tout le groupe resta un moment sur la grande place de l'église et parents et amis firent leurs adieux à ces êtres chers qu'ils savaient ne plus jamais revoir. Le souvenir de cette scène touchante est encore évoqué parfois par les Mortagnais actuels qui connaissent l'histoire de leur ville.

-----  
 La vieille porte Saint Denis à Mortagne au Perche  
 -----

Dernier vestige des fortifications élevées autour du boue de Mortagne au 12ème siècle par Rotrou II, comte du Perche, cette antique et fort impressionnante construction est aujourd'hui l'une des attractions touristiques de la petite ville de

Mortagne, dans le département de l'Orne, en France. C'est de là qu'en avril 1634 le contingent de colons de Robert Giffard, dont faisaient partie Zacharie Cloutier et sa famille, partit pour aller s'embarquer à Dieppe et se rendre en Nouvelle France. Seul Clouthier et Alfred Ayotte, qui visitèrent Mortagne en 1958, se plaisaient à imaginer que leurs ancêtres Mortagnais Cloustier et Haiot, avaient si souvent passer sous la voûte arquée de la vieille forte au temps où ils habitaient Mortagne, avant de partir pour l'Amérique.

-----

Les Mortagnais n'ont pas oublié les émigrés de 1634

Pour honorer mémoire des premiers Percherons qui émigrèrent au Canada au

17ème siècle, la ville de Mortagne dans le département de l'Orne, en France, fait apposer sur chacun des immeubles qui forment son nouveau complexe domiciliaire dit "Résidence de Boucherville", une plaque commémorative en bronze rappelant le souvenir d'un des Mortagnais qui, en avril 1634, allèrent s'embarquer au port de Dieppe pour se joindre à la petite population que Samuel de Champlain avait ralliée autour de lui à Québec, dans la colonie naissante de la Nouvelle France.

C'est à l'ancêtre Zacharie Cloutier qu'est revenu l'honneur de figurer sur la première des plaques mises en place sur des immeubles du complexe dont l'inauguration officielle eut lieu en avril 1972. Assistait à la cérémonie une importante délégation venue spécialement du Canada pour la circonstance.

D'autres Immeubles ont aussi relu leurs plaques portant de noms tels que Boucher, Turgeon, Paradis, Maheux, etc. et l'on se propose, à mesure que progressera la construction d'autres immeubles du complexe domiciliaire, d'ajouter encore d'autres choisis parmi ceux des émigrés Percherons qui ont laissé des descendants au Canada.

Et le convoi se mit en branle, en direction de Dieppe, pendant que les cloches des églises de Mortagne carillonnaient un dernier adieu à ces braves Percherons qui s'en allaient si loin. La file des charrettes, chargées jusqu'au-dessus des ridelles et roulant lentement à travers les belles campagnes du Perche et de la Normandie, aurait peut-être présenté un aspect plutôt lugubre, n'eut-ce été la gaieté insouciance des enfants qui faisaient partie du groupe et pour qui le voyage était toute une aventure.

Outre les personnes déjà mentionnées, le contingent des émigrée comprenait encore le Père Charles Lalemant, le Père Buteux, l'abbé Lesueur, Jean Juchereau et son épouse, Marie Langlois, François Bellanger, Claire Morin, Jeanne Mercier, le pilote Noël Langlois et plusieurs autres. Après quelques jours de lent cheminement sur les belles routes de France; après avoir traversé la ville de Rouen au grand ébahissement des badauds, le convoi finit par atteindre Dieppe. Assez longtemps avant de pénétrer dans la ville, les voyageurs pouvaient apercevoir au loin les mâts des navires qui allaient les emporter vers l'Amérique. Il y en avait quatre qui devaient partir et ils étaient commandés par les capitaines de Nesle, Bontemps, de Lormel et Duplessis-Bochart, ce dernier agissant comme amiral de la flottille. On s'empressa de charger provisions et bagages afin de pouvoir mettre à la voile sans délai, la température étant favorable au départ. On était fin d'avril et il n'y avait pas un moment à perdre, les traversées à la voile, dans de si petits bateaux, étaient tellement longues et incertaines en ce temps-là. Ce fut sans aucun doute avec des serremments de coeur que les émigrés virent peu à peu s'effacer derrière eux les côtes de France, que quelques privilégiés seulement, parmi eux, devaient jamais revoir.

On peut imaginer ce que dut être la vie à bord durant les longues semaines que prit le voyage en mer. Ces Percherons voyaient pour la première fois une aussi vaste étendue d'eau, mais il savaient très bien qu'une tempête pouvait se lever à tout instant et engloutir leurs minuscules navires, que les vagues ballottaient déjà dans tous les sens. On peut penser au manque total de confort; aux nuits à dormir sur des grabats; aux repas sommaires pris la plupart du temps sur les ponts, au milieu du va-et-vient des matelots, occupés aux multiples et incessantes besognes qu'exigeait la navigation à voile; aux heures interminables passées à écouter le sifflement du vent dans les matures et à scruter l'horizon, dans l'espoir de voir enfin s'estomper au loin les côtes de la terre promise.

Les "Relations des Jésuites", qui ont fait mention de cette aventureuse traversée, rapportent qu'elle fut plutôt favorable et que seule la rencontre de quelques "icebergs", à l'approche des côtes de l'île de Terre-Neuve, jeta

momentanément l'effroi parmi les passagers. Les glaces flottantes étaient si hautes, dirent certains, qu'on avait peine à en distinguer le sommet. Mais on finit par arriver sains et saufs à Tadoussac et, de là, une barque se rendit à Québec pour avertir Champlain de l'arrivée prochaine des vaisseaux, avec leurs passagers. Le navire à bord duquel voyageaient les Giffard et probablement la famille Cloutier, jeta l'ancre devant Québec le 4 juin 1634, jour de la Pentecôte. Il fut accueilli par Champlain en personne, qui ne cacha pas sa joie de voir enfin arriver ces colons, qu'il attendait avec si grande impatience, et aussi de recevoir des nouvelles de France. Le navire du capitaine de Lormel arriva ensuite le 24 juin, fête de la St-Jean-Baptiste, tandis que celui commandé par le capitaine DeVille, parti de Dieppe plus tard, ne fit son apparition au pied du Cap Diamant que le 8 août.

L'étonnement des Percherons dut être grand à la vue des magnifiques panoramas qui s'étalaient sous leurs yeux à mesure que les navires remontaient le Saint-Laurent. Jamais ils n'avaient imaginé qu'une rivière put être aussi vaste. Et lorsqu'ils touchèrent le port, quelle surprise dut être pour eux le spectacle des Indiens glissant sur l'onde du fleuve dans leurs canots légers, ou la vue de ces aborigènes dans leurs étranges costumes, gesticulant et baragouinant en voyant débarquer les étrangers. Ils étaient tombés dans un autre monde.

Après avoir passé plus d'un mois à se faire balloter par les vagues, le premier geste des colons, une fois à terre, fut de se rendre à la petite chapelle de la Recouvrance pour remercier la Providence d'avoir permis qu'ils arrivent à bon port, sans accident ni perte de vie. Les voyageurs furent logés tant bien que mal chez les rares habitants de Québec, qui firent à tous un chaleureux accueil avec les médiocres moyens dont ils disposaient. Ils étaient si heureux d'avoir des nouvelles de France.

### **Tout le monde au travail.**

Les hommes ne tardèrent pas à se mettre au travail, et le séjour des gens de Giffard ne fut pas de longue durée à Québec. La saison n'était pas encore bien avancée et l'on pouvait même songer à mettre du grain en terre. Avant la fin du mois du juin 1634, Giffard et les membres de son équipe étaient rendus sur le site de la seigneurie de Beauport et s'activaient à l'exécution des travaux les plus urgents: défrichage de terrain et construction de maisons pour les censitaires.

Robert Giffard avait choisi pour l'érection de son manoir un site très avantageux, avoisinant la petite rivière Notre-Dame. C'est là que Maître Zacharie Cloutier et son copain, le maçon Jean Guyon, commencèrent à remplir les conditions du contrat passé à Mortagne, c'est-à-dire de construire pour leur seigneur une belle habitation, digne de son rang dans la colonie. Il est permis de croire qu'ils surent s'acquitter de cette tâche à la satisfaction du maître. En retour, celui-ci leur concéda à chacun un millier d'arpents de terre. Zacharie eut une fief qu'il nomma "La Clouterie", tandis que Guyon donnait au sien le nom de "du Buisson". C'est sur ces terres qu'ils installèrent leurs familles et vécurent durant de nombreuses années. Des actes furent passés devant notaire, attestant qu'ils avaient pris possession de ces domaines. Zacharie Cloutier semble avoir été un homme prudent et circonspect car, lorsqu'il devait prendre un engagement quelconque, pour une location, pour une vente, pour une construction ou autre motif, il n'hésitait jamais, bien qu'il fut analphabète, à passer chez un notaire et à faire mettre tout cela en noir sur blanc. C'est pour cela que nos archives possèdent de nombreux contrats sur lesquels apparaît sa signature, ou plutôt sa marque en forme de hache, qui symbolisait son métier.

La besogne ne manqua donc pas durant cette première belle saison en Nouvelle-France. On fit de la construction, du défrichage ou du "désertage" comme on disait alors, et l'on mit même des grains de semence en terre. Et ce ne fut pas sans une certaine anxiété que l'on attendit la première récolte. Puis ce fut le premier hiver canadien, qui se passa assez bien. Lorsque le printemps revint réveiller la nature, on se remit au travail avec encore plus de courage. Mais cette année 1635 allait marquer pour la colonie une bien dure épreuve.

### **Mort de Samuel de Champlain, fondateur de la Nouvelle-France**

L'année avait débuté sous d'excellents auspices. Avec le retour du printemps, tous les habitants avaient repris leurs activités extérieures et l'on envisageait l'avenir avec confiance. De nouvelles recrues étaient arrivées de France au début de juillet, venant renforcer la petite population et lui aider à repousser les sournoises attaques des féroces

Iroquois. Malheureusement, Champlain ne devait pas vivre assez longtemps pour être témoin de ce premier élan véritable imprimé à la petite colonie qu'il avait fondée en 1608 au pied du Cap Diamant. Usé avant le temps par une existence de surmenage, de privations et de fatigue, résultat de ses longs voyages en mer et de ses épuisantes expéditions à travers des contrées sauvages et inconnues, sa santé s'était mise à se détériorer. Cet homme, qui avait affronté tous les dangers, perdit peu à peu ses forces jusqu'à ce qu'un jour d'octobre 1635, il tombât frappé de paralysie. Robert Giffard, qui se prétendait médecin, dut le soigner, mais son cas était désespéré et il rendit l'âme le 25 décembre suivant, au vif regret de toute la population. Il avait été assisté dans ses derniers moments par le Père Charles Lalemant, qui officia aussi à son service funèbre. Profondément affligée par sa mort, la colonie lui fit des funérailles aussi solennelles que possibles, dans la petite église de Notre-Dame de la Recouvrance. C'est le Père Lejeune qui prononça son oraison funèbre, après quoi le corps du vaillant découvreur fut inhumé dans une chapelle voisine de l'église.

Samuel de Champlain avait 68 ans au moment de sa mort. Il était né en 1567, à Brouage, petit port aujourd'hui ensablé, situé non loin de La Rochelle, d'où partirent tant de colons destinés à la Nouvelle-France. C'était un homme qui avait de l'instruction, car il a écrit sur ses voyages de très intéressantes relations. Il jouissait de la considération des gouvernants qui, à plusieurs reprises, lui confièrent des missions de la plus haute importance, y compris l'organisation et l'administration de la colonie de Québec. Avec lui disparaissait l'une des plus belles figures de l'Histoire canadienne dans ses débuts. Il avait conquis à la France tout un "nouveau monde" que celle-ci, malheureusement, ne sut pas garder.

Champlain savait pratiquer la véritable fraternité humaine, non seulement avec ses compatriotes et ses collaborateurs, mais aussi vis-à-vis des indigènes, qui appréciaient ses qualités et avaient pour lui le plus grand respect. A lui revient la gloire d'avoir été dans les domaines politique, social et religieux, le vrai "père de la Nouvelle-France". Et pourtant, ses compatriotes, qui auraient dû avoir pour lui tant de gratitude, ont laissé se perdre dans l'oubli l'endroit même où fut déposé son corps. On ignore aujourd'hui où se trouvent ses restes mortels.

### **Vie laborieuse et bien remplie de maître Zacharie**

Les Percherons menaient une existence laborieuse sur leurs propriétés de la seigneurie de Beauport. Les travaux de la terre prenaient naturellement une bonne partie de leur temps et il importait de ne pas les négliger afin de pouvoir nourrir femmes et enfants. Il fallait aussi s'assurer un bon gîte, vu les rigueurs du climat canadien. Zacharie Cloutier et son ami Jean Guyon se construisirent d'abord une maison commune, assez spacieuse pour les deux familles, qui avaient toujours été très liées, même avant le départ de Mortagne. Après un certain temps, Zacharie alla se construire un logis à lui, sur son fief de la Clouterie, laissant Guyon seul occupant de la première maison. D'autres colons avaient aussi construit de coquettes habitations à Beauport, de sorte que bientôt l'agglomération prit l'aspect d'un petit village.

Les premiers censitaires de Giffard n'étaient pas tous de simples défricheurs. Certains, tels Cloutier et Guyon, étaient reconnus comme des artisans experts dans le travail du bois et de la pierre, aussi leurs services firent-ils bientôt prime dans le domaine du bâtiment. Il y avait tant à faire dans la colonie naissante.

Après qu'il eut rempli les conditions de son engagement de trois ans avec Giffard, Maître Zacharie, charpentier de grande réputation, fut particulièrement en demande pour l'exécution ou la surveillance d'importants travaux de construction, pour le compte de l'administration ou de particuliers. Grâce à son esprit d'initiative et à son ardeur à la besogne, il put ainsi augmenter ses revenus d'une manière appréciable. C'est ainsi qu'il travailla à la reconstruction du Château St-Louis, à l'érection d'un presbytère pour le compte des Jésuites, d'une redoute avec batterie sur le quai de la basse-ville, etc.

Le 23 juillet 1641, le charpentier mortagnais passe un contrat avec les religieuses Hospitalières de Québec, par lequel il s'engage à bâtir un comble sur la moitié du bâtiment de la communauté et, d'autre part, "à y mettre des soliveaux de même grosseur que ceux de la chapelle des Jésuites". Le contrat est signé par la Supérieure devant le notaire Pirabe, à Québec, et Cloutier, selon son habitude, y dessine sa marque en forme de hache. Nos archives possèdent l'original de ce document. Plus tard, en juin 1642, notre maître charpentier se rend à l'Ange-Gardien et commence la construction d'une maison en pin, mesurant 50 x 20 pieds pour le compte de Guillaume Couillard. Le 4 avril 1650, devant le



notaire royal Audouart, autre contrat par lequel Maître Zacharie "s'oblige et promet faire et fournir à honorable homme Mathieu Hiboust, maître-armurier demeurant à Québec, la charpente d'une maison consistant en vingt-cinq pieds de long et dix-huit pieds de large avec deux bouts rabattus en croupe, une croupe de dix pouces en carré pour porter le plancher, etc, etc." Le détail entier de la construction est donné, tout comme dans un devis moderne, prouvant que le charpentier de Mortagne travaillait avec précision. Et comme paiement? L'obligation par l'armurier Hiboust de verser à Cloutier la somme de 450 livres et de lui réparer quatre armes, un pistolet et trois fusils, et de lui livrer en plus un canon monté, de quatre pieds et demi de longueur. Aujourd'hui, avec un tel armement, on soupçonnerait Maître Zacharie de tramer quelque mouvement insurrectionnel.

Parmi les nombreux documents conservés dans nos archives et se rapportant aux activités de Maître Zacharie Cloutier, il en est un, en date du 3 octobre 1651, qui fait croire que l'ancêtre construisit même des maisons pour fins de spéculation. De fait, une ordonnance rédigée par Audouart, notaire royal et signée par Louis d'Ailleboust, lieutenant-général du Roi et gouverneur de la Nouvelle-France,

*"départy à Zacharie Cloutier une place pour bastir scituée desoubs le Sault au Matelots, contenant quarante pieds de long sur vingt quatre de large, etc, etc, ...pour en jouir par ledit Cloutier, ses successeurs et ayant cause, pleinement et paisiblement en pure roture... à condition qu'il fera bastir sur ladite place dans l'an et jour de la présente donation, à faulte de quoy ycelle demeurera nulle etc. etc".*

Il semblerait donc que Zacharie Cloutier fut le premier entrepreneur-spéculateur canadien. Il diversifie ses activités, donne de la terre en location et prend même intérêt au commerce maritime, comme on peut le voir par les extraits des contrats ci-après:

Le 23 juillet 1650, encore devant Audouart, notaire royal, Zacharie Cloutier:

*"baille ung arpent et douze perches et demie de terre ensemencées en bled sis proche la Rivière ault chiens à Michel Blanot et ce pour ceste année seulement, à condition pour ledit Blanot de livrer et fournir au dit Cloutier ung poinson de bled après que la récolte sera faite en ceste présente année et de plus s'oblige le dit Blanot à ensemencer et récolter lesdites terres cy dessus spécifiées et ce pour l'année prochaine que l'on comptera mil six cent cinquante et ung, ycelles ensemencées à ses frais à condition que ledit Blanot sera obligé bailler (céder) moitié de la dite récolte qui en proviendra au dit Cloutier, etc. etc".*

Puis en 1651, c'est une procuration que donnent Zacharie Cloutier et autres personnes pour obtenir une reddition de compte du capitaine, de la barque "L'Espérance", dans le port de Québec:

*"Le 20 août 1651, devant le notaire Audouart, comparaissent en leurs personnes Zacharie Cloutier de la Coste de Beauport, Guillaume Couture, de la Pointe de Lévy, Abraham Martin, demeurant en la banlieue de Québec, Nicolas Juchereau, aussi de la Coste de Beauport et demoiselle Geneviefve Juchereau, femme de noble homme Charles LeGardeur et Anne Convent, femme de Jacques Maheut, afin de constituer leur procureur général et spécial Jehan Juchereau Sieur de Laferté, pour demander raison au capitaine de la barque "L'Espérance" et lui faire rendre compte de tous agrès qui lui ont été mis en main, comme de toutes choses qu'il peult avoir négociées au nom des susdits dénommés et, en cas de refus, les susdits donnent pouvoir au Sieur de Laferté de poursuivre en justice tant par saisie que vente de biens ledit capitaine etc. etc".*

Pendant ce temps-là, à la Clouterie, la mère Xainte et les enfants s'efforçaient de seconder le père au mieux de leurs capacités. Les années passaient et, naturellement, filles et garçons songeaient à s'établir. La petite Anne Cloutier fut la première à quitter le foyer paternel quand, à l'âge de 11 ans et 6 mois, elle fut mariée à Robert Drouin le 12 juillet 1637. Elle devait mourir dix ans plus tard, laissant deux orphelines. Louise épousa ensuite en 1645 le jeune et brillant interprète François Marguerie, qui se noya dans le Saint-Laurent en 1648. Dans cette même année 1648, il y eut de triples épousailles chez les Cloutier: Louise, devenue veuve à 16 ans, se remaria avec Jean Mignot; Jean épousa Marie

Martin, fille d'Abraham Martin et l'aîné des fils, Zacharie, convola avec Madeleine-Barbe Esmard ou Aymard. Quant à Charles, le plus jeune fils de la famille, il ne se maria qu'en 1659, épousant à Québec Louise Morin, dont un frère fut le premier prêtre canadien. La famille essayait peu à peu et les deux ancêtres se trouvèrent un jour à peu près seuls dans leur maison de Beauport.

### **Procès puéril, stupide et inutile - Giffard exige "foy et hommage" de Cloutier et Guyon.**

Tout allait bien dans l'existence de Zacharie et Xainte; les arpents en culture de la Clouterie donnaient de bonnes récoltes, les enfants devenaient des citoyens utiles et responsables, et les contrats de construction rémunérateurs ne faisaient pas défaut au chef de la famille. Malheureusement, un orage, pas très sérieux peut-être, mais quand même ennuyeux pour un homme fier et indépendant comme l'était Maître Zacharie, n'allait pas tarder à éclater dans le ciel serein de la Clouterie.

En vertu du contrat passé devant le notaire Mathurin Roussel avant le départ de Mortagne-au-Perche, avec leur compatriote Robert Giffard, les deux copains Cloutier et Guyon s'étaient engagés, sans trop attacher d'importance à la clause, à rendre "foy et hommage" au Sieur Giffard, titulaire de la seigneurie de Beauport, dont ils s'étaient reconnus les vassaux. Nos deux Percherons, occupés comme il l'étaient à des affaires sérieuses, avaient sans doute oublié depuis longtemps cette exigence d'antan qui, pour eux, n'avait sûrement plus cours en Amérique. Mais un bon jour, pour une raison que les historiens n'ont jamais expliquée véritablement, Giffard s'avisait de réclamer l'acte "de foy et hommage" à ses deux vassaux. C'était en 1646. Pourquoi voulut-il humilier ainsi ses deux compatriotes qui l'avaient bien servi durant les trois premières années de leur séjour en Nouvelle-France et qui s'étaient correctement acquittés de leurs engagements envers lui? Était-ce dans le but d'assouvir quelque petite rancune mesquine, ou les années de présence et d'égards lui avaient-elles enflé la tête quant à l'importance de son personnage dans la colonie?

Originaire de la même ville du Perche que Giffard, à peu près du même âge, se connaissant probablement depuis leur jeunesse, ayant traversé sur le même navire et travaillé ensemble à Beauport, Zacharie Cloutier crut d'abord que Giffard essayait de lui faire une blague et il ne prit pas la requête au sérieux. Pour se conformer à l'ancien usage, il lui aurait fallu se présenter au Manoir, dans ses plus beaux atours et, en mettant un genou à terre, répéter trois fois ces mots: "Monsieur de Beauport, je vous rends foy et hommage!" Cloutier refusa net de se plier à cette singerie, considérant qu'il se serait abaissé et humilié en faisant pareil geste. D'un tempérament plus soumis, Guyon hésita d'abord, puis décida d'imiter son ami Zacharie. Les choses en restèrent là, du moins pour le moment, mais Giffard attendait son heure, bien résolu de gagner son point.

### **Qui était Robert Giffard - un bienfaiteur dévoué, généreux ou un homme retors et intéressé?**

Né en 1587, Robert Giffard, comme la plupart des membres du contingent de colons qu'il emmena à Québec en 1634, était originaire de Mortagne, alors capitale de la province du Perche. Il était fils de Marc Giffard et de Jeanne Poignant. Il avait épousé en France, en février 1628, Marie Renouard, qui fit la traversée avec lui en 1634 et mit au monde un enfant huit jours après l'arrivée du bateau à Québec. Elle en avait déjà eu quatre à Mortagne, qui tous vinrent au Canada avec leurs parents.

Giffard se prétendait "chirurgien", mais comme à l'époque ce titre était souvent donné aux barbiers, il est peu probable qu'il ait fait des études médicales bien sérieuses. Dans des documents originaux qui se trouvent encore à Mortagne, on voit que Robert Giffard est donné comme "apothicaire" et aussi qu'un jour, il assista à une autopsie pratiquée sur un citoyen du lieu. On a écrit qu'il avait été médecin de marine avant son mariage et, qu'une fois établi en Nouvelle-France, il avait pratiqué à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il ne semble pas, toutefois, qu'il ait jamais accordé beaucoup d'attention à cette profession, préférant de beaucoup faire marcher ses petites affaires et administrer ses seigneuries.

Car il en eut trois: la première fut celle de Beauport, qu'il obtint par l'entremise de la Compagnie des Cent-Associés; la deuxième, celle de St-Gabriel, presque contiguë à celle de Beauport, qu'il se fit concéder par le gouverneur Montmagny, avec qui il était au mieux, et enfin la troisième, celle des Mille-Vaches, immense territoire situé sur la rive nord du Saint-Laurent, près de Tadoussac. Elle mesurait 9 milles de front sur le fleuve. Giffard l'obtint en 1653,

grâce aux bonnes relations qu'il avait su établir avec le gouverneur du temps, le vieux roublard et peu scrupuleux Jean de Lauzon, dont le fils Charles avait épousé une fille de Giffard. Nous donnerons plus loin quelques détails sur ce personnage peu consciencieux qui présida aux destinées de la colonie de 1651 à 1656, une période qui fut particulièrement active dans la vie de notre héros, Zacharie Cloutier. Celui-ci dut sûrement bien le connaître, car la population était encore assez restreinte alors dans la colonie et Cloutier était un artisan réputé à Québec. De Lauzon se rendit tellement odieux durant son terme d'office, tant par ses exactions que par son favoritisme, qu'il fut forcé de quitter le pays après cinq années seulement d'administration. Il partit en emportant le mépris de tous les habitants.

Nos historiens ont généralement présenté Robert Giffard comme un personnage généreux, désintéressé et entièrement dévoué aux meilleurs intérêts de ses concitoyens. A les en croire, il aurait été le bienfaiteur des colons du Perche et un véritable apôtre pour l'avancement de la colonisation en Nouvelle-France. Sans nier qu'il ait été utile à la cause, ses intérêts étaient si étroitement liés à ceux de la colonie, il faut bien reconnaître qu'il s'occupa avant tout de ses propres affaires et qu'il sut toujours manoeuvrer habilement pour gagner la faveur des puissants. Il semble avoir été ce qu'on appellerait aujourd'hui un "arriviste" ou un "opportuniste".

Giffard avait fait un premier séjour à Québec vers 1626 ou 27, après quoi il était repassé en France, mais avec l'intention bien arrêtée de revenir au Canada, rejoindre Champlain. C'est ce qu'il fit d'ailleurs en 1628, alors que se trouvant à bord d'un vaisseau de la flottille de M. de Roquemont, qui venait ravitailler Québec, il fut fait prisonnier par les Anglais de Kirke. Il fut dépouillé de ses bagages et pièces d'équipement diverses lesquels, à son dire, avaient une valeur considérable. Au règlement des comptes avec l'Angleterre, après la remise de la colonie à la France en 1632, Giffard produisit une réclamation fortement soufflée pour la compensation de ses pertes. Des gens au courant dirent dans le temps qu'il n'avait perdu en somme qu'un coffre de vêtements, avec quelques rasoirs et bistouris. Et qu'obtint-il comme compensation? Tout simplement une seigneurie, celle de Beauport, soit "une lieue de terre à prendre le long de la coste du fleuve Saint-Laurent, sur une lieue et demye de profondeur dans les terres, à l'endroit où la rivière de Beauport entre dans ledict fleuve, icelle rivière comprise". C'était une douzaine de milles carrés du plus beau terrain aux environs de Québec. Pour un commencement, ce n'était pas si mal.

Une fois installé sur ses propriétés et après avoir disposé de la majeure partie de ses terres en concessions à des censitaires, Giffard s'essaya à la traite des pelleteries, alors à peu près le seul commerce payant dans les colonies. On ne sait pas exactement ce qui arriva, si le seigneur outrepassa ses prérogatives, s'il s'appropriä des fonds publics ou tripota la comptabilité, mais il fut un jour accusé de détournement et il eut peine à se justifier lorsque Jean Péronne de Dumesnil, avocat au Parlement de Paris, vint en 1648 faire enquête sur ce qui se passait à Québec. Il réclamait à Giffard et à quelques autres personnages louches le remboursement de 4 millions de louis, ce qui n'était pas une petite somme. Mais Giffard fit jouer son influence, et le fonctionnaire trop zélé dut retourner en France bredouille.

Mais le véritable tour de force de Giffard en ce qui a trait à son habileté à se tenir du bon côté de la clôture, fut le mariage qu'il réussit à arranger entre sa fille Louise et le jeune Charles de Lauzon-Charny, fils du gouverneur de la colonie, Jean de Lauzon. Avec une combine pareille, il n'y avait plus rien à son épreuve, aussi ne manqua-t-il pas d'en profiter. Par exemple, il se fit octroyer sa seigneurie des Mille-Vaches, immense territoire d'une centaine de milles carrés situé au nord du fleuve, près de Tadoussac. Mais il pensa que du beau-père de sa fille, il pouvait obtenir encore plus que cela. L'anoblissement n'était pas à la portée de tout le monde sous le régime féodal; il fallait des actions d'éclat ou avoir de bons amis en place pour réussir à décrocher un titre. Giffard tenta sa chance et, grâce aux recommandations élogieuses du gouverneur de Lauzon, il obtint en 1658 ses lettres de noblesse, suprême récompense de son soi-disant dévouement aux intérêts de la Nouvelle-France.

Si Giffard eut une fille avantageusement mariée à un fils du gouverneur de Lauzon et une autre fille en religion, chez les Hospitalières de Québec, il semble qu'il eut des ennuis avec son fils aîné, venu en Nouvelle-France avec ses parents en 1634. Le gaillard dut faire quelque coup pendable dans la colonie avec des copains de son âge, car on peut lire dans le "Journal des Jésuites" en date du 30 octobre 1646, que "ces jeunes gens, qui étaient des fripons pour la plupart, avaient fait mille coups à l'autre voyage, causant à tous de grands embêtements". Et les jeunes fripons furent renvoyés en France, y compris le fils Giffard.

**Maître Zacharie refuse de s'agenouiller devant Giffard. Finaud, Guyon lui rend "foy et hommage" en son absence.**

Pour revenir maintenant au pueril différend qui avait mis aux prises Zacharie Cloutier, Jean Guyon et le seigneur Giffard, disons que celui-ci était bien décidé d'avoir le dernier mot dans cette affaire et d'amener les deux récalcitrants à reconnaître officiellement son autorité. Voyant que les choses traînaient en longueur, Giffard n'hésita pas à demander l'intervention du gouverneur Huault de Montmagny, afin de contraindre les rebelles à se conformer à leur contrat relativement à l'acte de "foy et hommage" pour leurs fiefs de la Clouterie et du Buisson. Il leur réclamait en plus le paiement d'un cens (ou rente) pour les terres à eux concédées en 1634, à même la seigneurie de Beauport.

Suivant Cloutier et Guyon, ils n'avaient aucun versement d'argent à faire au seigneur, étant donné que leurs fiefs constituaient le paiement juste et raisonnable des services qu'ils avaient rendus à Giffard durant trois années consécutives après leur arrivée au Canada. Le Gouverneur rendit jugement mais, comme dans la fameuse fable de LaFontaine, "Les animaux malades de la peste", il donna naturellement raison à son ami et protégé, le seigneur de Beauport. Car, comme a dit le fabuliste, "selon que vous serez puissant ou misérable, les juges vous rendront noir ou blanc!"

Têtu comme un Normand et convaincu de l'équité de sa cause, Cloutier continua à faire le mort. Il n'irait certainement pas faire des genuflexions devant un homme pour qui il n'avait plus beaucoup d'estime. Jean Guyon, toutefois, commençait à perdre un peu de son assurance et comme il ne voulait pas s'exposer aux sévices de son seigneur, il crut préférable de se soumettre; mais il était finaud, comme en atteste la façon par laquelle il procéda pour s'acquitter de cette corvée qui lui répugnait, autant qu'à son ami Zacharie. Il surveilla les allées et venues de Giffard et un jour que ce dernier était allé à Québec, Guyon se présenta à la porte principale du manoir et en souleva le heurtoir. François Boulé, fermier du seigneur, qui était autorisé à recevoir, en l'absence du maître, l'hommage des censitaires, vint ouvrir et Guyon s'exécuta immédiatement devant lui, probablement en riant sous cape. L'acte qui atteste le fait dit:

*"Jean Guyon s'est mis un genouil à terre, nud teste, sans espée ni esperons et à dit par trois fois: Monsieur de Beauport, Monsieur de Beauport, Monsieur de Beauport, je vous faict et porte foy et hommage, que je suis tenu de vous faire et porter à cause de mon fief du Buisson relevant de votre seigneurie de Beauport, lequel m'appartient de par le contract passé devant devant maître Roussel, notaire à Mortagne etc, etc." Et c'est signé par le greffier Tronquet, pour le gouverneur.*

Maître Zacharie fut inflexible et Giffard n'eut pas la satisfaction de le voir mettre genou à terre devant lui. Il dut, cependant, tout comme Guyon, payer le cens réclamé par Giffard. L'affaire, qui avait traîné longtemps, se termina le 20 août 1646, par le jugement suivant, rédigé par Tronquet, au nom de M. de Montmagny:

*"Sur le différend entre Robert Giffard, seigneur de Beauport d'une part, Jehan Guyon et Zacharie Cloustier d'autre part, pour raison de ce que les dits Cloustier et Guyon ont refusé de donner par déclaration les terres qu'ils ont en roture dépendantes du dit Beauport, et de payer le cens qui leur a esté demandé par le dit seigneur de Beauport, Mons. le Gouverneur, assisté de Noël Juchereau sieur des Chatelets, licencié es Loix, a jugé et ordonné que les dits Cloustier et Guyon donneront chacun par déclaration et particulièrement le contenu de ce qu'ils ont chacun, un sol de cens par an au dit sieur Giffard pour les terres qu'ils ont en roture dépendantes de la dite seigneurie de Beauport, le premier payment duquel cens escherra à jour de feste de St-Jean-Baptiste de l'an prochain mil six cent quarante sept et continuera à pareil jour d'an en an. Faict le vingtiesme jour d'août mil six cent quarante six".*

Cette exigence de Giffard de se faire rendre "foy et hommage" par, deux hommes de près de 60 ans d'âge, qu'il connaissait depuis leur jeunesse à Mortagne et qu'il avait entraînés en Nouvelle-France avec leurs familles, tant par ses belles paroles que par ses promesses mirobolantes, est loin de faire honneur à ce personnage dont la place dans l'histoire des débuts de la colonie semble avoir été fort exagérée par nos chroniqueurs. Cette affaire avait été vivement discutée à l'époque par les gens de Québec et des environs, qui n'ignoraient pas avec quels dévouement et efficacité Cloutier et Guion avaient servi Giffard dès leur arrivée au Canada, le secondant fidèlement dans le développement de

son vaste domaine seigneurial de la côte de Beauport. De toute façon, même si Zacharie sortit perdant d'après le jugement partial rendu contre lui par le gouverneur de Montmagny, il n'en conserva pas moins la confiance et la sympathie de tous ses concitoyens. On sait par exemple que la vénérable Mère Marie de l'Innataion a souvent mentionné "Maître Zacharie Cloustier" dans ses lettres, parlant toujours de lui avec beaucoup d'estime et considération.

Un autre document significatif portant la date du 15 juillet 1659 et conservé lui aussi aux Archives Nationales de Québec, démontre bien avec quel acharnement le seigneur Robert Giffard, le soi-disant bienfaiteur et protecteur des colons, s'appliqua durant près de quinze ans à empoisonner l'existence de ses deux anciens compatriotes percherons, Cloutier et Guion. Il semble qu'il prenait tous les prétextes pour les narguer et les soumettre aux plus mesquines humiliations. L'affaire de la cérémonie de "foy et hommage", qui avait été suivie par la réclamation du paiement du cens sur les terres à eux concédées dans sa seigneurie, comme rétribution pour services rendus, n'avait été que le début d'une persécution qui parait s'être prolongée pendant plusieurs années. C'est ainsi que suivant un jugement rendu au cours de l'été 1659 par le gouverneur Pierre d'Argenson, Giffard obtint des autorités que défense soit faite à Cloutier et Guion, sous peine d'amende, de faire paître leurs bestiaux dans les prairies de la seigneurie de Beauport, où pourtant il laissait les autres colons "pasturer leurs bêtes" à volonté: On lira un peu plus loin le texte de cette étrange ordonnance. Et pour motiver ce refus arbitraires le noble seigneur n'apporte d'autre raison que celle "qu'il lui est permis de faire du bien à qui bon lui semble", impliquant par là qu'il n'avait cure d'en faire à ses deux compatriotes de Mortagne. Par un autre document daté du 25 juin 1654, on voit qu'il avait déjà obtenu du gouverneur Jean de Lauzon un premier jugement identique, pour la même raison contre Cloutier et Guion.

Il ne semble pas que nos historiens aient jamais expliqué, ni même découvert la vraie raison de la conduite hargneuse et vindicative de Giffard à l'égard des deux braves Mortagnais qui l'avaient pourtant bien servi, sans salaire et durant trois années, conformément à l'entente convenue entre eux avant le départ de France, en avril 1634. On peut présumer que le maître-charpentier Zacharie Cloutier, homme franc et droit, peu enclin aux courbettes et à la flagornerie, avait dû finir par voir clair dans les manigances de Giffard et, refusant de se laisser exploiter, avait ainsi pu encourir son inimitié. Et le seigneur se vengeait comme il le pouvait?

On a déjà vu que toute sa vie durant, Robert Giffard avait su se tenir dans les bonnes grâces des autorités de la colonie et qu'il ne ratait jamais une occasion d'en tirer avantage. Il gagna évidemment la faveur du vicomte d'Argenson, comme il n'avait pas manqué de faire avec les gouverneurs précédents et celui-ci dut se trouver dans l'impossibilité de lui refuser un jugement favorable dans cette ridicule affaire de "pasturage de bestiaux", véritable querelle de Normands qui n'ajoute rien de valable à la réputation du seigneur de Beauport devant l'Histoire.

Pierre Voyer, vicomte d'Argenson, avait succédé au gouverneur tripoteur Jean de Lauzon à la tête des affaires de la Nouvelle-France. Il avait débarqué à Québec en juillet 1658 et devait occuper son poste jusqu'en 1661. Âgé de 32 ans, célibataire, charitable et bon chrétien, c'était un homme intelligent, sage et réputé pour sa bravoure. Venant après de Lauzon, il fut chaleureusement accueilli dans la colonie, où sa présence fit naître l'espoir de temps meilleurs: Mais Giffard, qui en avait vu d'autres, ne tarda pas à s'insinuer dans l'amitié du nouveau gouverneur et à recourir à ses bons offices pour faire régler à son avantages certaines de ses petites affaires. Voici le texte du jugement qu'il obtint dans l'histoire du pâturage des bêtes de Cloutier et Guion:

*A Québecq, le 15 juillet 1659*

*"Pierre de Voyer, chevalier vicomte d'Argenson, conseiller du Roy en ses conseils, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en la 'Nouvelle-France, juge souverain estably par. Sa Majesté au dit-pays, sur la requeste à nous présentée par Robert Giffard écuyer, sieur de Beauport, disant qu'ayant dès l'année 1642 fait un bail à loyer avec Zacharie Cloustier et Jehan Guion pour herbager, leurs bestiaux en ses prairies moyennant les prix convenus dans le dit bail pendant trois ans seulement et que les dites trois années étant expirées dès 1645, les dit Cloustier et Guion n'auraient délaissé de continuer à mettre leurs dits bestiaux dans les dites prairies, ce qui l'aurait obligé de les poursuivre pardevant le lieutenant particulier, lequel leur aurait fait*

*deffence de plus à l'avenir mettre leurs dits bestiaux dans les dites prairies sous peyne de dix livres d'amende, laquelle sentence aurait été confirmée par le sieur d'Ailleboust. Nonobstant lesquels sentence et jugement, les dits Cloustier et Guion ne délaisseraient encore présent de continuer à mettre leurs bestiaux dans les dites prairies du sieur Giffard, ce qui luy cause de grandes pertes et dommages. Il nous aurait donc requis de nouveau que deffence leur soit faite de plus à l'avenir mettre leurs dits bestiaux sur ses dites prairies à peyne de dix livres d'amende, conformément aux dits jugement et sentence, avec intérêts, dommages et dépens, et que sur la dite requeste nous aurions ouy les dits Cloustier et Guion, qui n'auraient disconvenu de ce que dessus, mais dit qu'ils croyaient avoir droit de ce faire, d'autant que le dit sieur Giffard le permet aux autres habitants de la coste, ils ont cru avoir les mêmes droits. A quoi le dit sieur Giffard aurait répliqué que s'il laisse pasturer quelques bestiaux sur ses dites prairies autres que ceux appartenant aux dits Cloustier, et Guion, il le peut parce qu'il luy est permis de faire du bien à qui bon luy semble, mais qu'il n'entend y faire le mesure aux dits Cloustier et Guion. En quoi il a persista en les dite conclusions: NOUS, vu le dit fait ayant égard à la dite requeste, avons fait deffence aux dits Cloustier et Guion de plus l'avenir mettre ny laisser aller leurs bestiaux sur les prairies du sieur Giffard, sous peyne de paiement de dix livres d'amende."*

*Fait à Québecq ce quinziesme jour de Juillet mil six cent cinquante-neuf.*

*(signé) G i l l e t*

A la lumière de tous ces faits, il est permis de penser que le recruteur de colons de Champlain, le prétendu chirurgien de Montagne, le maître des seigneuries de Beauport, St-Gabriel et des Mille-Vaches, le beau-père du fils du gouverneur de Lauzon le noble sieur Robert Giffard qui mourut en "odeur de quasi sainteté", ne fut pas exactement ce bienfaiteur désintéressé de la colonie que nous ont vanté nos manuels d'histoire: Il semblerait au contraire que l'homme se soit plutôt appliqué à cultiver l'amitié des gens influents afin d'en tirer profit pour son avantage personnel. Il aurait sûrement pu montrer plus de générosité et de largeur d'esprit en ne faisant pas à Cloustier et Guion ce ridicule procès de prestige sur la question du geste de "foy et hommage", une mesure de soumission féodale déjà périmée à l'époque, surtout au Nouveau Monde; et par la suite en ne refusant pas à leurs vaches l'herbe abondante de ses prés, un privilège qu'il accordait d'ailleurs à tous ses autres censitaires. Le texte du jugement cité plus haut atteste sa partialité à cet égard.

On peut vraiment dire aujourd'hui que Robert Giffard, qui fut favorisé par le destin sous bien des aspects, a traité avec ingratitude deux hommes respectables qui s'étaient acquittés de toutes les obligations qu'ils avaient pu contracter envers lui.

Mais malgré les petitesesses de son caractère, le seigneur de Beauport savait se bien faire voir de ses contemporains. Des personnes qui le connurent n'ont-elles pas écrit que sa piété était exemplaire; qu'à la Fête-Dieu il portait le dais comme ma marguillier, qu'il offrait le pain béni à la Grand-messe communiait souvent faisait des cadeaux à l'Hôtel-Dieu, prodiguait des soins aux Hurons, etc. Tout cela est bien édifiant, mais on sait que les personnes dévotieuses ne sont pas nécessairement les plus vertueuses. Il y en a pour qui cette façon d'être est une tactique pour faire oublier autre chose. Il faut généralement se méfier des gens qui tournent trop autour des sacristies.

Les dernières années de Giffard paraissent avoir été paisibles et sans grands événements marquants. Il avait été anobli et sa vie en Nouvelle-France lui avait apporté la fortune, les honneurs et bien des satisfactions. Le 14 avril 1668, celui qu'on appelait "le patriarche de Beauport" rendit l'âme en son manoir, avec tous les secours de la religion. Il avait 81 ans. Et jusque dans la mort, le noble seigneur fut l'objet d'honneurs exceptionnels: l'évêque de Québec, Mgr. de Laval, se déranger pour aller assister à son service funèbre et l'on rapporta que la veille de son trépas "la terre trembla notablement, l'espace d'environ un Miserere!" Même le ciel avait tenu à l'honorer avant de l'accueillir parmi les bienheureux.

**Jean de Lauzon, un gouverneur que les scrupules n'étouffaient pas.**

Les colons qui, au début du 17<sup>ème</sup> siècle, décidaient de s'embarquer pour les terres lointaines, dans l'espoir d'y trouver la liberté et le bien-être réservés en France à une minorité de privilégiés, étaient souvent en butte, dans leur nouvelle situation, aux tracasseries et injustices qui avaient déjà été leur partage au pays natal. Si Champlain fut toujours un modèle d'intégrité et de désintéressement pour lui-même, en même temps qu'un administrateur honnête, dont l'unique ambition fut de servir la colonie au maximum de ses capacités, il se trouva parmi ses collaborateurs et surtout parmi ses successeurs, des hommes qui cherchèrent d'abord leur avantage, plutôt que celui des habitants qu'ils avaient pour mission de diriger et de protéger. Ce fut le cas du gouverneur Jean de Lauzon, sous l'administration duquel Zacharie Cloutier eut la malchance de tomber quelques années après son arrivée dans la colonie. Ce triste sire, à qui le gouvernement de la France avait confié l'administration de notre pays en 1651, n'eut d'autre idée, une fois en place, que de favoriser ses proches et ses amis en leur attribuant les postes les plus rémunérateurs et en tripotant les fonds publics à son avantage. Dans son Histoire du Canada sous le régime français, Gustave Lanctôt, probablement le plus impartial de nos historiens, a proprement fustigé ce gouverneur cupide et retors, dont le séjour ne laissa ici que de mauvais souvenirs.

S'il est question de Lauzon dans cette biographie de Zacharie Cloutier, c'est à cause des relations étroites du gouverneur avec Robert Giffard, dont il fut le protecteur, l'ami et presque le parent par suite du mariage de son fils Charles, à la fille du seigneur de Beauport. On ne saurait certes mettre les deux hommes dans le même sac quant au péculat et au népotisme, mais ils s'entendirent si bien durant les années où Lauzon faisait la pluie et le beau temps à Québec, que les deux hommes devaient sûrement avoir en commun certains traits de caractère.

La cupidité de Jean de Lauzon était sans bornes. Même avant sa venue au Canada, il avait réussi, vers 1640, grâce à son influence à la Cour, à se faire concéder sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, et cela au nom de son fils François encore au berceau, la seigneurie dite de la Cité, qui s'étendait du lac St-Pierre aux rapides de Lachine, soit 90 milles de front sur le fleuve, par 200 milles de profondeur. Il obtint encore d'autres concessions, de sorte qu'à un certain moment, il eut sous son contrôle, ici au Québec, des territoires équivalant à la superficie de trois provinces de France.

#### **A 67 ans, de Lauzon accepte le poste de gouverneur**

En 1651, ce grand accapareur de terres canadiennes fut appelé à succéder à d'Ailleboust comme gouverneur de la Nouvelle-France. Sa nomination avait été fortement appuyée par les Jésuites qui, eux, devaient espérer obtenir des privilèges par son entremise. C'était l'aubaine rêvée pour de Lauzon, aussi se hâta-t-il d'en profiter. En dépit de ses 67 ans bien sonnés, il passa immédiatement au Canada pour exercer ses nouvelles fonctions, établir ses fils, favoriser ses amis et remplir ses poches. On rapporte qu'à son arrivée à Québec le 13 août 1651, le nouveau gouverneur fut chaleureusement accueilli par ses amis les Jésuites, qui l'aspergèrent d'eau bénite à l'église, le firent complimenter en français et en latin par leurs "escholiers" et lui offrirent un spectacle de danses sauvages. Il était accompagné de deux de ses fils et d'une suite comprenant un secrétaire nommé Rouer de Villeray, personnage louche qu'il avait enrôlé à son passage à La Rochelle, où l'homme purgeait une peine de prison pour dettes. C'était le type qu'il lui fallait pour le seconder dans les combines qu'il se proposait d'organiser.

Lauzon arrivait avec tous les pouvoirs, avec pleine autorité en tout. Il ne manqua pas de s'en prévaloir, nommant son fils Jean grand sénéchal de la colonie et son fils Charles, grand maître des eaux et forêts du Canada, charge importante à confier à un adolescent de 17 ans, sans la moindre connaissance des choses du pays. Quant à lui, il sut se tailler une large part dans les profits provenant du commerce des fourrures, source principale des revenus de la colonie à cette époque. En fait, il monopolisa complètement la traite durant plusieurs années, n'accordant de permis qu'à ceux qui voulaient bien partager avec lui. Comme on peut le voir, les ristournes et la vente des influences remontent loin au Québec. De Lauzon gouvernait par décret, comme en témoigne l'ordonnance citée ci-après:

*"Le 28 avril 1654, le sieur Jean de Lauzon, conseiller du Roy et gouverneur pour Sa Majesté en Nouvelle-France, déclare:*

*Ayant appris que des personnes auraient dessein d'aller en traite aux Hurons ou aultres nations sauvages et estant à propos que nous sachions le nombre et la qualité des dites personnes qui désirent entreprendre ces voïages, avons faict deffense à toutes personnes, de quelque qualité et*

*condition qu'elles soient, d'aller en traite sans avoir au préalable obtenu congé de nous par écrit, à peine d'amende.*

*Faict à Québec ce jour d'huy, vingt huitiesme avril mil six cens cinquante quatre".*

*Par Monseigneur Jean de Lauzon*

De cette manière, de Lauzon savait qui il pouvait rançonner lorsque la vente des fourrures se faisait. Mais cette pagaille ne pouvait durer indéfiniment. Devant le mécontentement croissant des habitants et le désaveu de sa conduite odieuse, le vieux renard finit par comprendre qu'il perdait la face et qu'il valait mieux pour lui rentrer en France. Il quitta donc Québec en septembre 1656, chargé des reproches de la population et, suivant le témoignage du Père Vimont, "à la grande joie de tous les Français et des néophytes!"

Avant son départ, cependant, comme dernier acte de rapacité, de Lauzon s'empara de la plus grande partie des 300,000 livres de fourrures que le coureur-des-bois Des Groseillers avait fait décharger à Québec durant l'été. Il se fit de plus verser, à titre de frais de voyage, la somme de 3,000 livres, bien qu'il allait faire la traversée sans frais à bord d'un vaisseau de la Compagnie des Cent-Associés. Jean de Lauzon mourut en France en 1666, à 83 ans, laissant une immense fortune.

Son fils, Charles de Lauzon-Charny, était de toute évidence d'une trempe différente de la sienne. En 1652, à l'âge de 17 ans, il avait épousé à Québec Louise Giffard, qui n'en avait que 13. Quatre ans plus tard, celle-ci mourut en donnant naissance à une fille. Profondément affecté par la mort de sa femme qu'il aimait, Charles de Lauzon-Charny, que les choses de l'administration n'intéressaient aucunement, passa en France en août 1657, embrassa l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre en 1659. La même année, il revint au Canada accompagnant Mgr de Laval, premier évêque de Québec. Peut-être voulut-il, en revenant sur la scène des exploits de son paternel, réparer un peu ses exactions et faire oublier les mauvais souvenirs que le gouverneur véreux avait laissés chez les gens du pays? Quant à sa fille, elle fut élevée chez les Hospitalières, puis passa plus tard en France et mourut à La Rochelle, dans un couvent.

En terminant ces quelques notes sur ce gouverneur prévaricateur, sur son péculat et ses malversations, on peut se demander ce que Zacharie Cloutier, homme droit, intègre et consciencieux, pouvait bien penser de ce noble personnage, représentant de l'aristocratie française, qui n'avait eu d'autre dessein, en venant au Canada, que de s'enrichir et frauder ses administrés.

### **Dernières années calmes et sereines des ancêtres Cloutier**

Après 1659, année du mariage du dernier fils, Charles, avec Louise Morin, de Québec, Maître Zacharie et sa vieille épouse Xainte restèrent seuls au foyer et le rythme de leur existence dut commencer à ralentir. Le père Zacharie continua sans doute de s'occuper à des travaux de charpenterie et menuiserie, car c'était là le genre de besogne qu'il avait toujours préféré. Il avait cédé l'exploitation agricole de son domaine de la Clouterie, de Beauport, à son gendre Jean Mignot, époux de sa fille Louise. Quant à la bonne grand-mère Xainte, maintenant moins prise par les multiples occupations du ménage, elle se surprit un jour à songer avec nostalgie au pays de son enfance. Elle pensa aux parents qu'elle avait encore là-bas en France et elle décida de faire écrire une lettre, à expédier par un des derniers bateaux de la saison, afin de leur donner les- nouvelles du Canada. On était en septembre 1661. Et voici dans toute sa naïveté, cette missive, dont le texte a été modernisé:

*"Bien chers parents,*

*Le retardement de cette lettre ne vous aura pas causé d'inquiétude, j'espère? Elle partira par les derniers bateaux de la saison.*

*Nous sommes tous en bonne santé. Jean, notre garçon, a cinq enfants. L'aîné, petit Jean, a huit ans et Anne, la dernière de ses quatre filles, n'a encore qu'un an. Il est marié à Marie Martin, fille d'Abraham, et ils ont un beau bien à Québec.*

*Charles est entré en ménage il y a deux ans, avec Louise Morin, une fille bien apparentée. Leur*



*petite Ursule a bonne envie de vivre.*

*Quant à Louise, vous avez dû apprendre que son défunt mari s'est noyé? Elle a épousé en secondes noces Jean Migneau-Chatillon, de Bayeux. Un de leurs fils part pour l'Acadie, où il va s'établir.*

*Nous avons eu bien peur des Sauvages tout l'été. Au mois de juin, huit habitants de la Côte de Beaupré ont été massacrés par les Iroquois. Ce sont les épreuves du pays. On ne peut s'aventurer à l'orée d'un bois sans que la déchargé d'un fusil abatte une personne. Si on s'embarque en canot, il est poursuivi et coulé par un Sauvage caché dans les environs. Le feu prend au moment où on s'y attend le moins autour des cabanes des Sauvages de Sillery ou de l'Île d'Orléans, voire même de celles des Français.*

*L'hiver, nos gens vont à la pêche à la morue et au loup-marin à Gaspé. Le fleuve St-Laurent est alors tout couvert de glace. Devant Québec, il sert alors de pont et on peut marcher dessus comme sur une belle plaine.*

*Mon mari demeure toujours sur son fief de la Clouterie, mais il a dans l'idée de le vendre à Nicolas Dupont de Neuville. Quand le marché sera conclu, nous irons demeurer à Château-Richer. Il y a là une église, puis nous serons près de nos enfants qui y ont de beaux biens.*

*Lorsque nous sommes venus ici, il n'y avait que cinq ou six petites maisons et tout le pays n'était que grandes forêts, pleines de halliers. Maintenant, Québec est une ville et il y a plusieurs villages tout autour.*

*Tous les parents, tous les amis vous font des respects. Moi, c'est sans feintise que je demeure,  
Xainte Cloutier*

On pourrait se demander si cette lettre est vraiment authentique. Elle le paraît si l'on en juge par les noms et les événements mentionnés, mais la facture semble bien moderne. Il serait intéressant de voir la copie originale, laquelle n'est pas, paraît-il, aux Archives de Québec. Alors, qui l'a gardée?

Le fameux recensement de 1666, le premier qui fut fait en Nouvelle-France, sur les ordres de l'intendant Talon, indique que le couple Mignot, installé sur la Clouterie de Beauport, avait alors 6 enfants, qu'il avait une cinquantaine d'arpents en culture et possédait 8 bêtes à cornes. A la même date et d'après le même recensement, on constate que Zacharie Cloutier, le père, habite maintenant Château-Richer avec son épouse. Il a 76 ans et sa bonne Xainte en a 70. Le vieux est classé comme "habitant", possédant 2 bêtes à cornes. C'était probablement 2 vaches pour les besoins de la maison. Il était évidemment trop âgé pour cultiver son lopin de terre, aussi a-t-il un fermier nommé Nicolas Dodin ou Dodelin, 30 ans, marié à Anne Girard, elle aussi âgée de 30 ans.

### **Les Cloutier s'établissent à Château-Richer**

Il est difficile de dire avec exactitude à quel moment le vieux couple Cloutier alla vivre à Château-Richer. Il est logique de penser que ce fut entre 1661 et 1665 si l'on s'en rapporte à la date de la "supposée" lettre de grand-maman Xainte, citée précédemment, et à celle du recensement.

Après les multiples tracasseries du seigneur Robert Giffard et le départ des enfants au cours des années, le fief de la Clouterie, à Beauport, ne devait plus avoir pour les Cloutier l'attrait des premiers jours. On peut penser que le père Zacharie, un homme dont le caractère entier et l'esprit d'indépendance furent reconnus par ses contemporains, ne devait plus guère priser le voisinage du manoir de Beauport et la présence de son "auguste châtelain". D'autant plus que les fils étaient installés à Château-Richer depuis plusieurs années et y possédaient de belles terres qui leur fournissaient, pour leurs familles croissantes, une généreuse subsistance. Ils y avaient pris des concessions assez tôt, comme l'indique le monumental ouvrage de l'historien Marcel Trudel "Le Terrier du Saint-Laurent", qui donne, à la date de 1663, les noms des propriétaires de terres sises le long du fleuve, depuis Montréal jusqu'à la Côte de Beaupré.

C'est un ouvrage d'une valeur inestimable pour quiconque veut trouver à quel endroit précis pouvait vivre tel ou tel ancêtre au début de la Nouvelle-France.

Jean Cloutier II, celui qui avait épousé Marie Martin, n'obtint officiellement sa concession qu'en juillet 1652, mais il est évident qu'il occupait déjà sa ferme de Château-Richer en 1641, puisque son nom apparaît sur la carte de la Côte que dressa cette année-là Jean Bourdon. C'était une terre de 6 arpents de front sur le fleuve par 126 arpents de profondeur avec, comme limite sud-ouest, la petite rivière du Sault-à-la-Puce sur laquelle fut éventuellement construit un moulin à eau. Ce cours d'eau coule à une vingtaine d'arpents de distance du village de Château-Richer, entre celui-ci et Ste-Anne-de-Beaupré. Charles Cloutier II, frère de Jean, devint propriétaire d'une terre de 6 arpents de front par 126 de profondeur quelques années plus tard. Elle était située un demi-mille plus loin vers le nord-est, séparée de celle de Jean par les fermes de Guillaume Thibaut, Jean Ouimet et François Fortin. Charles Cloutier l'avait achetée d'un nommé Pierre Lemieux, à qui elle avait été concédée en 1650.

Quant à Zacharie Cloutier II, l'aînée des fils de maître Zacharie I, il posséda et exploita lui aussi une terre de 6 arpents de front sur le fleuve, qui s'étendait sur une distance de 126 arpents vers l'intérieur, le long de la petite rivière Ferrée, appelée aujourd'hui Cazeau. C'était à environ un mille et demi de distance du village de Château-Richer, en direction sud-ouest vers Montmorency. Cette propriété lui fut concédée officiellement le 15 juillet 1652 mais, comme dans le cas de son frère Jean, Zacharie dut l'occuper ou tout au moins s'en être assuré la possession quelques années plus tôt. En mai 1654, il ajouta un arpent de front à sa propriété, ce qui en fit vraiment un vaste et beau domaine.

Après que le sieur Olivier Le Tardif eut acquis d'un M. de Gand, en 1646, une part dans la seigneurie de Beaupré, Ce qui en faisait un sociétaire dans la proportion de un huitième, il porta un intérêt tout particulier au développement et au peuplement de cette partie de la Côte dont il fut même nommé le "procureur-général et spécial" par ses confrères de la Communauté de Beaupré. S'étant fait octroyer en pure propriété une concession de 5 arpents de front sur le fleuve, à l'endroit même du site du village actuel de Château-Richer, Le Tardif crut que le moment était venu d'abandonner les aventures, les grands voyages, et d'appliquer ses énergies à l'organisation d'une paroisse en ce lieu qu'il jugeait avantageux en raison de ses caractéristiques topographiques. N'y avait-il pas là un promontoire assez impressionnant où avait déjà été construit un "réduit" ou petit fort que l'on avait appelé "Saint Michel" et qui devait servir à protéger, contre les surnoises attaques des Iroquois, les premiers colons venus s'établir sur la Côte?

Olivier Le Tardif, à l'occasion d'un de ses derniers voyages en France, en 1647-48, avait épousé en secondes noces, dans le port de La Rochelle, la veuve Barbe Michel, née Esmard, et il voulait maintenant s'établir de façon permanente. C'est à cette fin qu'au cours des années 1650-52, il accorda dans la région plusieurs concessions à des colons choisis parmi ceux qu'il croyait les plus aptes et les mieux préparés pour former le noyau d'une population agricole stable. Ce fut apparemment à ce moment-là qu'il jugea bon de confirmer les frères Cloutier dans les propriétés qu'ils occupaient déjà depuis un certain temps. Il savait qu'il aurait dans les fils du maître-charpentier Zacharie des hommes honnêtes, solides et ne craignant pas l'effort. Il avait d'ailleurs eu ample occasion de bien connaître Zacharie II, pour qui il avait de l'amitié. Il l'avait eu sous ses ordres dans la Compagnie des Cent-Associés et l'avait même emmené en France à l'automne de 1647 pour travailler avec lui à l'embauchage de nouveaux colons. Ce fut au cours de ce voyage que le jeune Cloutier épousa, lui aussi à La Rochelle, Magdeleine, une des trois soeurs Esmard, ce qui en fit le beau-frère de Le Tardif.

Même les vieux parents des frères Cloutier, maître Zacharie I et son épouse Xainte, devaient un peu plus tard aller rejoindre leurs enfants et vivre les dernières années de leur existence sur la Côte de Beaupré. Ce fut donc à compter de ces années-là et jusqu'à nos jours, que Château-Richer a été considéré comme la petite patrie de la famille Cloutier, dont dix générations ont vécu en ce lieu depuis 1641.

La paroisse de Château-Richer a toujours été renommée comme l'une des plus belles de la Côte. Au début, le nom désigna uniquement l'éperon rocheux en forme de promontoire sur lequel furent construits l'église, le manoir seigneurial et, plus tard, le presbytère. C'est un point d'observation remarquable d'où la vue embrasse un panorama d'une rare beauté. Par la suite, le nom s'appliqua à toute la paroisse, qui s'échelonne le long du "chemin du roi", entre l'Ange-Gardien et Ste-Anne-de-Beaupré. Le plus ancien document sur lequel apparaît le nom de "Chasteau-Richer",

est la carte rudimentaire dressée par Jean Bourdon en 1641 et qui couvre toute cette partie de la Côte, entre Québec et le Cap Tourmente. C'est sur cette carte que l'on peut voir les noms des premières familles de pionniers qui ouvrirent la région à la colonisation - les Cloutier, Bellanger, Guion, Boucher, Gagnon, Drouin et autres. Ce fut sur le promontoire, qu'à la suggestion de l'évêque de Québec, fut construite la première église de Château-Richer. On érigea d'abord un temple de dimensions modestes, en pierre des champs, qui fut dédié à la Visitation de la Vierge et dont la première pierre fut posée en 1658 par l'abbé de Zueylus, un ecclésiastique français de noble origine qui fut mêlé à des chicanes mémorables entre les influences cléricales - Sulpiciens et Jésuites - qui se disputaient le poste de premier évêque de Québec. Cet abbé, dont le nom complet était Gabriel Thubières de Lévy de Queylus, venait du Rouergue, et avait été reconnu abbé de Loc-Dieu à l'âge de 11 ans: Il entra plus tard chez les Sulpiciens et ce fut lui que l'Ordre de St-Sulpice poussa auprès des autorités pour devenir le premier évêque de la Nouvelle-France. Mais les Jésuites veillaient au grain et ils réussirent à faire passer Mgr François de Laval avant lui, grâce à l'appui de la Cour de France. L'abbé de Queylus se trouvait à Québec dans l'été de 1658 et c'est ainsi qu'il eut l'occasion de se rendre à Château-Richer pour mettre en marche les travaux de construction de la nouvelle église. Elle fut livrée au culte avant l'hiver et l'on rapporte que les gens étaient si heureux de pouvoir enfin assister à la messe, que l'on oublia de procéder à la bénédiction du petit temple. Et cette lacune n'aurait été réparée qu'en 1685, lorsque l'on eut terminée la construction du clocher.

Cette première église fut plus tard agrandie, vers 1772, puis entièrement remplacée en 1865-66 par celle que l'on admire aujourd'hui, fièrement campée sur le cap. Le manoir seigneurial fut utilisé comme presbytère dès les débuts de la paroisse, mais comme il menaçait ruine, on décida, vers 1748, que le moment était venu de construire un presbytère qui fut vraiment digne de la belle paroisse de Château-Richer. C'était sous l'épiscopat de Mgr de Pontbriand. Un Zacharie Cloutier de la IV<sup>ème</sup> génération était un des marguilliers à ce moment-là. Ce presbytère ne dut pas être bien solidement bâti, car il fallut le remplacer complètement en 1833: Et même ce dernier ne résista qu'une quarantaine d'années aux assauts du temps et des intempéries. On lui fit subir d'importantes réparations, d'abord en 1872 et encore il y a quelques années, alors que M. l'abbé Hervé Giguère, le sympathique curé actuel de Château-Richer (1974), dirigea avec grande compétence les derniers travaux de restauration. Aujourd'hui, le magnifique presbytère occupe un site dont on peut dire sans exagération qu'il est probablement l'un des plus beaux de la province. C'est une impressionnante demeure qui se présente dans le plus pur style canadien d'autrefois et dans un cadre qui en rehausse encore le caractère esthétique.

On a déjà dit que la première église de Château-Richer, agrandie en 1772 sur l'exhortation de Mgr Briand et devenue, moins d'un siècle plus tard, insuffisante pour les besoins de la paroisse, fut démolie en 1865 et reconstruite avec un minimum de délai, de sorte qu'elle put être bénite le 15 novembre 1866. Le curé était alors l'abbé Edouard Richard. Ce fut dans ces trois églises successives que furent baptisés, se marièrent et eurent leur service funèbre les Cloutier des générations qui se sont succédées à Château-Richer depuis la venue dans cette paroisse de Zacharie le père et de ses trois fils, Zacharie, Jean et Charles. Aujourd'hui, lorsque l'on suit la route qui, de Québec, conduit vers Ste-Anne-de-Beaupré et le cap Tourmente, on aperçoit de loin, se dressant sur le promontoire qui lui sert de piédestal la jolie église de "la Visitation de Notre-Dame du Château-Richer" et son fin clocher en pointe dominant toute la contrée environnante. Et l'on aime à croire que dans le petit cimetière conservé à gauche du temple; furent inhumés les corps des valeureux pionniers qui défrichèrent cette côte pittoresque, que leurs descendants visitent maintenant avec respect et intérêt.

Avant de terminer ces notes brèves sur Château-Richer, encore quelques mots au sujet d'Olivier Le Tardif, ce personnage sympathique qui joua dans la colonie un rôle considérable et qui, à juste titre, doit être considéré comme le véritable fondateur de Château-Richer. On a vu qu'il fut co-sociétaire de la seigneurie de Beaupré et, en même temps, propriétaire de la terre et du promontoire sur lequel furent construits l'église, le manoir et le village du Château. Il fut procureur-général de la seigneurie, puis juge-prévôt de la Côte, des postes qui lui conférèrent de grandes responsabilités auprès de la population et dont il sut d'ailleurs s'acquitter à la satisfaction de tout le monde. Il était particulièrement respecté sur la Côte et les gens n'hésitaient pas à recourir à ses bons offices chaque fois que les circonstances l'exigeaient. Malheureusement, des symptômes d'une étrange maladie commencèrent à se manifester chez lui vers 1659-60 et ses facultés mentales s'affaiblissant, on disait qu'il souffrait de caducité précoce et qu'il fallait

lui trouver un successeur. Son épouse Barbe mourut en 1662, lui-même vendit son fief et il continua de végéter encore pendant quelques années. Il mourut dans un dénuement relatif en 1665 et fut inhumé dans le cimetière de Château-Richer. Il laissait 3 enfants mineurs; dont son beau-frère Zacharie rie II assumait la tutelle. Le Tardif avait brassé beaucoup d'affaires, mais n'avait pas fait fortune en Nouvelle-France, contrairement à certains autres ambitieux personnages pour qui un séjour en Amérique n'était qu'un prétexte pour exploiter les honnêtes colons et bourrer leurs poches.

### **Zacharie et Xainte Cloutier se donnent à leur fils aîné.**

Affaiblis et chargés d'années, maître Zacharie et sa vieille épouse, en personnes de bon jugement qui avaient toujours su bien organiser leur vie, songèrent un jour à faire leurs derniers préparatifs en vue du "grand départ". Ils habitaient maintenant Château-Richer et en 1670, ils avaient vendu leur propriété de Beauport, la Clouterie, un certain sieur Nicolas Dupont de Neuville, un personnage en vue de la colonie. Venu en Nouvelle-France en 1652, ce Dupont eut la confiance du gouverneur Frontenac, au point qu'il l'envoya une fois en mission en France, comme membre du Conseil Souverain. En 1687, Dupont donna le domaine de la Clouterie en dot à sa fille Françoise-Thérèse, qui allait épouser François-Marie Renaud d'Avesnes des Méloizes. Les Cloutier en eurent alors fini avec ce domaine, qu'ils avaient défriché et gardé durant 36 ans.

Maître Zacharie, sûrement après en avoir discuté maintes fois avec sa vieille, décida un jour d'abandonner complètement la besogne et de prendre un repos bien mérité en se mettant sous la protection de leur fils aîné, Zacharie II, et de son épouse Madeleine Esmard ou Aymard, eux-mêmes établis sur une belle ferme à Château-Richer. D'après le recensement de 1667, ils avaient une trentaine d'arpents en culture et possédaient 4 bêtes à cornes.

Zacharie père et Xainte résolurent donc de se donner corps et biens à leur fils et, pour qu'il n'y ait pas de malentendu, ils passèrent un acte de donation devant Claude Auber, notaire royal en Nouvelle-France. C'était le 12 mai 1669. On a vu précédemment que le vieux charpentier avait toujours aimé s'en rapporter aux notaires pour bien faire établir toutes les conditions de ses marchés. Il n'était pas pour manquer cette dernière occasion de faire dresser encore un acte notarié.

Il est intéressant de citer ici, au moins en partie, cet ancien document qui, dans sa langue simple et sincère, donne une idée de la haute estime dans laquelle les deux vieux tenaient leur fils aîné. Nous nous sommes permis d'en moderniser quelque peu le texte vétuste, tout en donnant cependant l'essentiel.

*"Devant Claude Auber, notaire royal, et les témoins soussignés, le dimanche 12 mai 1669, furent présents en leurs personnes, Maître Zacarye Clouttier, père, et Xainte Dupont, sa femme, propriétaire du fief de la Clousterie dans la seigneurie de Beauport, lesquels considérant leur vieil âge, la faiblesse et la débilité de leurs personnes et le fait que dorénavant ils ne pourront plus peiner ni travailler comme par le passé pour gagner leur vie et désirant désormais s'occuper à servir Dieu pour le salut de leur âme, ils désirent maintenant se confier à la personne de leur fils aîné, Zacarye Clouttier qui toujours les a secourus et leur a rendu douceurs, services et serviabilités, ainsi qu'un bon enfant doit et est obligé de faire à père et mère. Pour toutes ces causes, les dits Zacarye Clouttier, père et Xainte Dupont, sa femme, de leur bonne volonté et sans aucune contrainte, reconnaissent et confessent s'être donnés avec tous leurs biens, meubles, créances, héritages, rentes, revenus et possessions quelconques, sans rien retenir ni réserver, en pur et vrai don et pendant le reste de leur vie, à Zacarye Clouttier, leur fils et Magdeleine Esmard, sa femme. Ces présentes donations, redditions, cessions et transports faits moyennant ce que le dit Zacarye Clouttier, fils et ladite Magdeleine Esmard, sa femme, seront tenus et promettent quérir (fournir ?) aux dits Zacarye Clouttier et Xainte Dupont, leur père et mère, durant le cours et le restant de leur vie, le boire, le manger et aussi feu et lieu, lumière, vêtements, chaussures, draps, linge et généralement toutes leurs nécessités, honnêtement et selon l'état dans lequel ils étaient habitués à vivre dans le passé. Ils s'engagent de plus à les faire panser, médicamer, entretenir et à les garder sains ou malades jusqu'à l'heure de leur trépas.*

*Passé en l'an et jour susdits en présence des témoins François Biville et Barthélemy Verreau lesquels avec Zacarye Clouttier fils et moi, notaire, ont signé. Les dits Clouttier, père, Xainte Dupont, sa femme et Magdeleine Esmard ont déclaré ne savoir ni écrire, ni signer, de ce interpellés suivant l'ordonnance.*

*(les signatures) Zacarye Cloutier, fils François Biville Barthélemy Verreau Auber, notaire royal".*

Comme Zacharie et sa femme habitaient déjà Château-Richer depuis au moins deux ou trois ans au moment de cette donation et qu'une entente paraît avoir déjà été faite avec Nicolas Dupont de Neuville pour la vente de la Clouterie, bien que le contrat définitif n'ait été signé que le 20 décembre 1670, il est évident que ce domaine n'était pas compris dans la donation à Zacharie, fils.

Toujours est-il que Maître Zacharie bénéficia encore d'un répit de huit années de vie, qu'il passa dans le calme et la sécurité matérielle. Il mourut le 17 septembre 1677, à l'âge avancé de 87 ans. Xainte, son épouse, trépassa trois ans plus tard, le 14 juillet 1680. Elle avait 84 ans. Leurs corps furent inhumés dans le petit cimetière de Château-Richer, mais il y a longtemps que toutes traces de leurs tombes se sont effacées. On n'élevait pas de prétentieux monuments aux morts en ces temps-là. Il ne reste de ces vénérables ancêtres, souche unique de l'immense famille de tous les Cloutier d'Amérique, que leurs actes de décès, que l'on peut encore lire dans les vieux registres paroissiaux de la Fabrique de Château-Richer. Nous les reproduisons ici en guise de conclusion de cette brève biographie des premiers Cloutier canadiens, natifs de la jolie ville percheronne de Mortagne, en France.

*Château-Richer, le 17 septembre 1677.*

*"L'an de Notre-Seigneur mil six cent soixante dix-sept, le dix-septième jour de septembre, mourut Zacharie Cloutier, âgé de 87 ans, après avoir reçu le Saint-Sacrement d'Eucharistie et l'Extrême-Onction. Fut enterré au cimetière de l'église de Notre-Dame de la Visitation, le dix huitième du même mois".*

*f.f. fillion, prestre missionnaire*

Maintenant, l'acte de décès de Xainte:

*Château-Richer, le 14 juillet 1680.*

*"Le quatorzième jour de juillet mil six cent quatre-vingt a été inhumée dans le cimetière de la paroisse de Château-Richer, Saincte Dupont, veuve de deffunct Zacharie Cloutier, dé cédée le jour précédent, âgée de quatre-vingt-quatre ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction et ce par messire Guillaume Gaultier faisant pour lors les fonctions curiales en cette paroisse".*

*Charles A. Marin, prestre*

### **Zacharie Cloutier et Xainte Dupont furent-ils vraiment la souche unique de tous les Cloutier d'Amérique?**

Il semble bien qu'il en soit ainsi, car il n'existe aucun document authentique qui démontrerait que des Cloutier d'autre origine auraient laissé des descendants en Nouvelle-France. S'il faut en croire le Dictionnaire Généalogique de Mgr. Cyprien Tanguay, la bible des généalogistes, le Mortagnais Zacharie Cloutier fut le seul du nom qui ait laissé chez nous une descendance. Et Dieu sait si elle fut prolifique. Si tous les Cloutier, les Clouthier ou les Clothier du Québec, des autres provinces canadiennes, des Etats-Unis et même du Mexique étaient réunis ensemble, ils formeraient paraît-il une phalange de plus de 75,000 individus. Et peut-être que ce chiffre est encore bien au-dessous de la vérité, les statistiques de ce genre n'étant pas faciles à établir.

### **Qui était Louis-Halart Cloutier?**

Dans sa formidable Somme généalogique, qui représente toute une vie de recherches dans les registres paroissiaux du Canada français et qui constitue un véritable trésor pour les généalogistes, Mgr. Tanguay mentionne, dans un court

paragraphe, au début des pages qu'il consacre aux Cloutier, qu'il y eut un

*"Louis-Halart Cloutier, lequel souffrant du mal caduc, se noya dans une fosse remplie d'eau, à Québec, le 16 mai 1653".*

Que pouvait bien être ce Louis-Halart Cloutier par rapport à Zacharie, originaire de Mortagne-au-Perche? Evidemment un célibataire, puisqu'il n'a pas laissé de descendance. Il pouvait être un frère ou un cousin, vraisemblablement un Percheron à cause de la similitude de nom. Vers le milieu du 17<sup>ème</sup> siècle, les arrivées de colons français furent très fréquentes à Québec et il est fort possible qu'un parent de Zacharie, sachant que ce dernier réussissait bien en Nouvelle-France, ait voulu aller le rejoindre là-bas. C'était de toute évidence un pauvre épileptique, pas très futé, qui se laissa choir au fond d'un puits durant une crise.

A propos d'épilepsie. C'était une maladie que l'on considérait autrefois comme incurable et pour le traitement de laquelle on ne faisait à peu près rien. On l'appelait "mal caduc" ou "haut mal" et les ignorants, dans les campagnes, disaient d'un épileptique en crise qu'il tombait "d'un mal". Il fut même un temps où les épileptiques étaient considérés comme des "possédés du démon", qu'il fallait exorciser. De savants théologiens, pleins de sollicitude pour ces malheureux, avaient été jusqu'à composer des prières spéciales que l'on devait réciter pour les délivrer des maléfices du Malin. Aujourd'hui, pour les soulager et même pour les guérir, on croit plus intelligent de recourir aux méthodes scientifiques préconisées par la Faculté.

### **Et Vincent Cloutier, cet autre inconnu?**

Un autre Cloutier est encore signalé en Nouvelle-France à peu près à la même époque, mais faute de renseignements à son sujet dans les vieux documents, il n'est pas possible de découvrir sa véritable identité. Il s'agit de Vincent Cloutier qui apparaît sur les listes du recensement de 1666, à titre de domestique-cordonnier à l'emploi des Pères Jésuites, à leur maison de Charlesbourg, près de Québec. Il déclara au recenseur, en cette occasion, qu'il était âgé de 25 ans, ce qui veut dire qu'il était né en 1641. Il n'aurait donc pu être issu d'aucun des fils de Zacharie Cloutier qui, tous, sauf Zacharie fils, convolèrent après cette année-là. D'autant plus que l'on connaît les noms de tous leurs enfants, parmi lesquels il n'y a pas de "Vincent Cloutier".

Alors, d'où venait ce Vincent Cloutier, cordonnier chez les Jésuites en 1666 et âgé de 25 ans? Peut-être encore quelque jeune homme du Perche qui aurait été apparenté à la famille de Zacharie Cloutier et que l'exemple du charpentier de Mortagne aurait incité à s'embarquer, lui aussi, pour la colonie française d'Amérique. On sait maintenant qu'il y avait plusieurs familles de Cloustier à Mortagne à l'époque où Zacharie vint se fixer en Nouvelle-France. Il se pourrait fort bien que d'autres émigrés de ce nom, possiblement des célibataires épris d'aventure, soient venus voir ce qui se passait dans la colonie et, ne s'étant pas découvert de dispositions pour le genre de vie frustré et dangereux que l'on y menait, aient préféré reprendre le bateau dès l'année suivante pour retourner au Perche natal.

### **Et finalement, ce Louis Cloutier?**

Mgr. Tanguay mentionne encore un autre Cloutier, Louis de son prénom, qui vivait à Québec vers 1730 et à qui il n'attribue aucun lien de filiation avec les autres Cloutier dont il a rempli au moins une douzaine de pages de son extraordinaire Dictionnaire Généalogique. Il n'accorde à celui-là que les trois lignes suivantes:

*"Cloutier, Louis  
Chabline, Julienne  
Monique, baptisée 1738; sépulture 26 novembre 1754, à Québec".*

Il est évident que Chabline était le nom de l'épouse et Monique, celui de leur fille. Comme celle-ci mourut à l'âge de 16 ans, il est probable qu'elle ne fut pas mariée et, par conséquent, nous avons encore dans ce Louis un Cloutier qui n'a pas laissé de descendants.

Il est donc parfaitement normal et raisonnable de prétendre que les émigrés mortagnais, Zacharie Cloustier et son épouse Xainte Dupont, constituèrent la seule et unique souche de tous les Cloutier dispersés aujourd'hui en Amérique



Quelques explications concernant la manière dont j'ai constitué et présenté la généalogie des

### **CLOUTIER de ma lignée**

ainsi que les généalogies abrégées des familles alliées **Lafond, Darche et Fortin**

Pour la bonne compréhension de la méthode suivie dans cette présentation de ma lignée des Cloutier, depuis l'ancêtre Zacharie, né au Perche, en France, en 1590, jusqu'à mon arrière-petit-fils, Martin Clouthier, né en 1969, soit douze générations en l'espace de 380 ans, quelques explications seraient probablement utiles.

Dresser une généalogie qui soit véridique, aussi complète que possible et assez intéressante à lire, même pour quelqu'un qui n'y figure pas, n'est pas une tâche facile. Il faut, pour oser l'entreprendre, posséder une bonne dose de patience, consentir à s'imposer de longues recherches, être un peu curieux et, surtout, être animé du désir de laisser à ses descendants des renseignements de famille qui, sans cet effort, risqueraient de se perdre dans l'oubli. Mon modeste travail est loin d'être parfait et personne mieux que moi n'est en mesure de s'en rendre compte, simple amateur que je suis dans le domaine de la généalogie. J'ai voulu quand même le faire, dans la 80ème année de ma vie, afin de réunir sous une forme homogène toutes les notes, tous les souvenirs de famille que je possédais, soit de mémoire, soit par de vieux papiers laissés par mes parents ou encore par suite de recherches effectuées dans les ouvrages historiques et généalogiques, ainsi que dans les vieux registres de diverses paroisses. Autrement, la plus grande partie des choses que je savais aurait probablement été perdue pour ceux qui sont déjà venus et qui continueront de venir après moi.

Je puis affirmer que je n'ai rien négligé pour assurer la vérification de toutes mes données, afin de pouvoir présenter des renseignements vraiment dignes de foi. D'autre part, ayant souvent eu l'occasion de constater comme une généalogie familiale peut être quelque chose d'aride, de confus, même dénué d'intérêt, j'ai essayé, pour la mienne, d'appliquer une méthode qui la rende plus vivante, plus attrayante, en y mêlant à l'occasion des détails historiques, en risquant des appréciations de personnages ou de situations ou même en évoquant des souvenirs personnels concernant des membres des générations les plus récentes. Je tenais en outre à ce que mon étude généalogique ne soit pas compliquée dans sa présentation et soit surtout facile à suivre dans son ordre chronologique. J'ai aussi pensé qu'un peu d'histoire aiderait peut-être à mieux percevoir les causes de l'émigration française au 17ème siècle, particulièrement celle des paysans, roturiers et hommes de métier qui voulaient améliorer leur condition sociale et économique.

J'ai d'abord voulu rappeler les origines de nos plus lointains ancêtres, les Gaulois, les Francs et les Vikings de Norvège; j'ai ensuite esquissé brièvement l'histoire de la Normandie et du Perche et, finalement, j'ai tenté de donner au moins une idée des conditions que trouvèrent à leur arrivée en Nouvelle-France les émigrés de la petite ville de Mortagne-au-Perche et leurs compagnons des bourgs voisins. En d'autres termes, j'ai essayé de constituer une sorte de toile de fond avant de procéder à l'énumération des douze générations de Cloutier qui sont ici présentées, de même que celles des familles Lafond, Darche et Fortin qui me sont apparentées. J'espère que les détails, souvent trop succincts, que j'ai pu réunir sur chacune d'elles, donneront quand même à mon travail un caractère plus humain, plus personnel, que celui que créerait une simple liste de noms et de dates. C'est parfois l'impression que produisent les généalogies fabriquées sur commande, sans recherches préalables suffisantes et sans l'apport de souvenirs personnels et même de vérifications par des membres encore vivants des familles concernées.

#### **Le nom "Cloutier" - origine et façons de l'écrire**

Au moment de leur venue au Canada, les Cloutier, comme la plupart des autres colons, étaient des illettrés, de sorte que les façons d'orthographier leur nom ne les préoccupaient guère. Ils laissaient les notaires, tabellions, greffiers, curés et hommes de loi l'écrire comme bon leur semblait. Ceux-ci ne se gênaient pas d'ailleurs pour l'épeler des manières les plus diverses, comme en témoigne ce contrat passé entre Zacharie Cloutier et ses enfants le 19 janvier 1666 et dans lequel Michel Fillion, notaire royal pour la Nouvelle-France, écrit à un certain endroit "Zacarye Cloustier" pour le père et, deux lignes plus loin, "Sacarie Clouttier" pour le fils. Jamais, semble-t-il, les noms de lieux et ceux de nos familles ne furent aussi féroceusement massacrés que par les scribes des premiers temps de la colonie.



Il n'est pas toujours aisé, non plus, de déchiffrer les textes des actes ou des contrats passés devant les notaires de l'époque. Il y a d'abord la calligraphie, qui est elle-même souvent rébarbative; puis la vétusté de la langue ne facilite guère la compréhension des intentions ou conditions exprimées par les parties contractantes. On dirait que les notaires d'alors prenaient un malin plaisir à rendre les textes aussi confus et entortillés que possible. Et pour compléter le tableau, ils n'avaient pas le moindre souci de l'orthographe. A lire leur charabia légal, on peut s'interroger sur la qualité de l'enseignement que recevaient les hommes de loi à cette époque. Et les prêtres aussi d'ailleurs, qui eux non plus, n'étaient pas très ferrés sur la grammaire et l'épellation. Il y avait pourtant des gens instruits en France au milieu du 17ème siècle. On n'a qu'à penser au grand Molière, né en 1622 et dont les comédies sont encore jouées dans le texte de nos jours; ou encore à l'écrivain et critique français Nicolas Boileau, ami de Corneille et de Racine, qui maniait la langue avec une pureté et une précision qui sont restées légendaires. Il était né, lui, en 1636. Et combien d'autres pourrait-on encore citer?

### **Zacharie I signait ses contrats en dessinant une hache**

Sur les premiers documents que l'ancêtre Zacharie Cloutier, maître-charpentier, eut à signer, soit pour transaction ou contrat de mariage, son nom est presque toujours écrit "Cloustier". Quant à lui, ne sachant ni écrire ni signer, il apposait sa marque personnelle, une hache, qu'il considérait comme le symbole de son métier. Cependant, dans un jugement du gouverneur de Montmagny concernant une affaire entre Zacharie Cloutier et Robert Giffard, seigneur de Beauport, le greffier Tronquet, en 1649, écrit le nom "Clouthier" avec la lettre "h". Cette constatation m'a amusé, ayant moi-même commencé à orthographier ainsi mon nom dans ma jeunesse, à l'exemple des frères de mon père Calixte, émigrés au Nouveau-Mexique vers 1860. Ces jeunes Canadiens, qui étaient ainsi partis à l'étranger dans le but d'y faire leur fortune, faisaient alors pour moi figures d'aventuriers et j'avais un peu l'impression de m'identifier à eux en écrivant mon nom à leur manière. Tous ces Clouthier américains ont donc écrit leur nom avec la lettre "h" et leurs descendants, aujourd'hui nombreux dans les états du sud-ouest des Etats-Unis, ont continué à faire de même.

Le nom s'est aussi écrit autrefois "Clouttier", "Cloutrier" et même "Cloutôt", comme l'affirme le "Dictionnaire Etymologique des Noms de Famille" publié par la Maison Larousse, à Paris. D'après cet ouvrage, qui fait autorité, le nom de "Cloutier" a pour origine le métier d'un certain individu qui, à l'époque où il fallut prendre un nom de famille, en vertu de l'ordonnance de François 1er, en 1539, devait être fabricant ou vendeur de clous, une occupation qui avait alors son importance, tous les clous étant fabriqués à la main. On sait que nombre de métiers servirent à ce moment-là de patronymiques pour l'identification des gens de la roture. Un de nos Cloutier canadiens, un frère de mon père pour être précis, avait imaginé une autre manière d'écrire son nom. Revenu au Canada après un assez long séjour dans le sud-ouest américain, il crut pouvoir se singulariser en signant "Cloukay". Il prétendait que le nom était ainsi plus facile à prononcer pour les anglophones. Toutefois, il n'est pas exclu de penser que cette épellation fantaisiste ait pu être l'expression d'un certain snobisme de la part de l'oncle. Plusieurs de nos gens autrefois avaient un penchant admiratif pour tout ce qui sentait un peu l'anglais, une attitude qui n'a d'ailleurs jamais complètement disparu. Mais notre homme redevint "Cloutier" avant de mourir, car c'est ainsi que le nom a été gravé sur sa pierre tombale, dans le cimetière d'Henryville.

### **Comment sont présentés, les Cloutier de la lignée**

Les noms des Cloutier qui forment la lignée directe présentée au chapitre qui suit immédiatement celui-ci, c'est-à-dire de ceux qui constituent les maillons principaux de la chaîne, sont placés dans une échancrure ménagée dans la copie, à gauche de la page, au commencement du texte se rapportant à chacune des familles. Les noms des épouses sont donnés en même temps, avec les dates de naissance et de décès. Quant à l'énumération, elle est faite dans l'ordre chronologique, en commençant par l'ancêtre Zacharie et son épouse Xainte, les premiers arrivés au Canada en 1634. Un point d'interrogation suit les quelques dates dont je ne suis pas absolument sûr.

Les noms des enfants nés dans chaque famille, ainsi que les renseignements particuliers à chacun, sont donnés dans l'ordre, dans le corps principal de la copie. on remarquera que pour mieux identifier le rang chronologique des chefs de famille, je fais souvent suivre leurs prénoms d'un chiffre romain ( I, II, III, IV, V, etc) indiquant par là la génération à laquelle chacun appartient, depuis l'arrivée du premier colon du nom en Nouvelle-France. Cette méthode fut adoptée

par Mgr Cyprien Tanguay dans son fameux "Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes-françaises" et elle facilite grandement les recherches dans l'ouvrage colossal de cet éminent généalogiste canadien. Malgré ses quelques erreurs, ses lacunes ou ses omissions, l'oeuvre de Tanguay fait aujourd'hui l'admiration des généalogistes, à qui elle rend d'inappréciables services. Publiés de 1871 à 1885, les sept volumes du Dictionnaire, résultat de plus de 25 ans d'incessant labeur par le vénérable ecclésiastique, comprennent, paraît-il, plus de 500,000 noms impliquant à peu près toutes les familles canadiennes-françaises depuis les débuts de la colonie jusqu'à la Conquête, soit jusqu'à 1770 ou à peu près. Quelqu'un qui veut aujourd'hui établir sa lignée n'a qu'à remonter de quatre ou cinq générations à partir de lui-même, pour rejoindre et identifier le dernier de ses ancêtres cité par Tanguay. On arrive assez facilement à établir la jonction, avec le concours des registres paroissiaux et des actes d'état civil.

On notera qu'à la suite de ma lignée des Cloutier, développée assez longuement et avec pas mal de détails personnels sur les membres de la 8ème génération, que j'ai connus pour la plupart, j'ai incorporé dans mon étude des généalogies plus succinctes, mais assez complètes quand même, des familles Darche, Lafond et Fortin, les deux premières alliées à ma famille du côté maternel et la dernière, par mon mariage. La forme est la même que celle adoptée pour la lignée des Cloutier.

### **Pourquoi une généalogie?**

Un autre mobile qui m'a amené à faire ce travail a été le désir de réunir ensemble, avant qu'il ne soit trop tard, tous ces renseignements qui pourront peut-être servir un jour à quelque chercheur compétent, qui aura le courage de s'attaquer à la publication d'une généalogie complète de tous les Cloutier, une tâche formidable qui a jusqu'ici rebuté les plus ardents généalogistes. Et si jamais pareil projet se réalisait et qu'on jugeât à propos de se servir de mes notes, je serais heureux d'y avoir apporté ma petite contribution.

Je crois que l'on néglige trop dans les familles le devoir de conserver sous la forme écrite, les noms, dates et événements susceptibles de satisfaire la curiosité bien légitime de ceux qui viennent après nous. Grâce à l'oeuvre colossale de Mgr Tanguay, ainsi qu'à la bonne tenue et à la conservation de nos registres d'état civil, nous avons le précieux avantage, nous Canadiens-français, de pouvoir retracer la filiation de nos familles jusqu'à la venue des ancêtres en Amérique, il y a près de quatre siècles. C'est un privilège dont il importe de nous prévaloir, mais qui, toutefois, nous crée l'obligation morale de faire notre part pour perpétuer le souvenir des faits dont nous avons été nous-mêmes les témoins.

Il faudrait s'intéresser aux choses du passé assez tôt dans la vie, pendant que l'on peut encore parler aux anciens. Moi-même, comme je serais heureux aujourd'hui si je pouvais interroger mes parents sur leurs antécédents et leur demander des précisions sur tel ou tel fait ou personnage. Mon père, né en 1848, aimait à rappeler les souvenirs de son jeune temps, mais je crois bien que je ne l'écoutais pas toujours avec suffisamment d'attention. Il se souvenait de la présence des soldats anglais dans le vieux fort de l'Ile-aux-Noix, où il allait parfois vendre du foin et de l'avoine pour l'alimentation des chevaux de la garnison. Mon grand-père François Lafond, que j'ai connu dans ma jeunesse, à Henryville, avait souvenance, étant encore enfant, des troubles de 1837 qui créèrent de l'émoi et de l'inquiétude dans toute la vallée du Richelieu. Il se rappelait le passage des soldats du colonel John Colborne dans les campagnes et les incendies que "le vieux Brûlot" allumait dans les fermes pour terroriser les Patriotes. Je regrette de ne pas lui avoir parlé plus longuement de ces événements; de ne pas lui avoir demandé, par exemple, quelques précisions sur sa grand-mère, la "Sauvagesse", que le soldat Simon Lafond avait ramenée "des colonies" vers 1785 et qu'il m'est impossible aujourd'hui d'identifier correctement. Malheureusement, quand on est jeune, on accorde trop peu d'attention aux propos des vieux ... et quand les années ont passé et que l'on se surprend à se questionner à son tour sur des filiations familiales ou des événements d'antan, il n'est plus possible de retourner aux sources d'information. Il est trop tard ... les morts ne parlent pas.

Certains diront que l'évocation du passé est une perte de temps; qu'il n'y a aucun intérêt à essayer de faire revivre ce qui n'est plus, surtout si une famille n'a pas de grandes figures à mettre en évidence. Ce n'est pas mon avis. Le souci de ses origines, si humbles soient-elles, est un sentiment parfaitement légitime pour quiconque a le respect de ses ancêtres et conséquemment, de lui-même.

Les grands noms qui figuraient dans l'administration de la Nouvelle-France ne constituent pas toute l'histoire de cette colonie. Les humbles habitants - roturiers, paysans, laboureurs et artisans méritent eux aussi notre souvenir. C'est encore plus à eux qu'aux fils des grandes familles que nous devons l'existence de notre pays et la survivance même de la nation. On sait qu'aux heures sombres de la défaite, ce furent les gens les plus huppés de la colonie, les plus favorisés du pouvoir central, qui furent les premiers à secouer de leurs souliers la poussière du sol canadien et à s'embarquer bien vite pour aller vivre en France. Par contre, les simples colons, plus confiants dans l'avenir du Canada, préférèrent rester sur les terres qu'ils avaient déjà si laborieusement défrichées. Il n'est donc pas inutile, ni naïf, d'essayer de scruter l'histoire des familles de ces braves gens, afin d'arriver à voir le plus loin possible dans les ténèbres de leurs origines.

Raoul Clouthier

322

Généalogie abrégée des Cloutier au Canada.-

Lignée canadienne de Raoul Clouthier et sa famille

issue de

**ZACHARIE CLOUTIER et XAINTE DUPONT**

les émigrés percherons débarqués à Québec avec leurs enfants le 4 juin 1634

Douze générations de Cloutier en ligne directe de 1590 à 1972

La généalogie présentée ici, dans l'ordre chronologique habituel, est d'une facture quelque peu différente de celle qui est généralement adoptée pour ce genre de travail. Pour en rendre la lecture plus intéressante, l'auteur s'est permis d'y incorporer, en plus des noms et des dates essentiels, des faits et renseignements historiques, ainsi que des impressions et même des souvenirs personnels, surtout en ce qui regarde les quelques dernières générations, celles qui l'ont touché de plus près.

Il importe de dire tout de suite qu'il ne s'agit ici que d'une seule lignée directe, commençant avec Zacharie Cloutier I, venu de France en 1634 et aboutissant à Raoul Clouthier IX et à ses enfants. Ne sont mentionnés dans cette généalogie que le chef de famille de chaque génération et son épouse, ainsi que leurs enfants et, à l'occasion, certains détails valables pouvant les concerner. De cette manière, il est plus facile de suivre la chaîne de la lignée, sans risquer de s'égarer dans le dédale des collatéraux.

Nous commençons donc la présentation de la lignée avec, à la base, l'ancêtre Zacharie et son épouse Xainte, enchaînant ensuite avec la descendance. A noter que chaque chef de famille ou maillon principal de la chaîne, est placé en échancrure dans la copie, au commencement du texte se rapportant à chacune des générations et suivant l'ordre chronologique. Là où un chiffre romain suit immédiatement le nom d'un Cloutier, comme par exemple Charles II, Pierre V ou Calixte VIII, cela indique la génération à laquelle appartient celui qui est désigné par ce nom, par rapport au mortagnais Zacharie Cloutier, le premier du nom et fondateur de la famille au Canada.

Génération I Zacharie Cloutier (1590 - 1677) son épouse Xainte Dupont 1596 - 1680

Zacharie I - il fut la souche unique de l'immense famille de tous les Cloutier, Clouthier et probablement aussi des Clothier d'Amérique du Nord. Il vit le jour en 1590, dans la paroisse de St Jean-de-Mortagne, dans l'ancienne province du Perche, en France. Il était le fils de Denis Cloutier et de Renée Brière qui, à part lui, eurent encore plusieurs autres enfants. C'était sous le règne du bon roi Henri IV qui devait, quelques années plus tard, promulguer l'édit de Nantes afin de mettre un terme aux persécutions dont étaient victimes en France les Protestants ou, plus exactement, les Calvinistes. Les terribles guerres de religion avaient ensanglanté et appauvri la Normandie et le Perche et le petit peuple des artisans et roturiers, pressuré par la noblesse, avec l'assentiment tacite du clergé, ne savait vraiment plus où donner de la tête. Les conditions de vie étaient devenues si difficiles, que l'on peut comprendre pour quels motifs les gens de ces régions se résignèrent à émigrer lorsqu'ils entendirent parler des avantages qu'offrait la Nouvelle-France.

Le 18 juillet 1616, Zacharie Cloutier, charpentier de Mortagne, convolait en justes noces avec une jeune veuve de son patelin, Xainte Dupont, elle-même née en 1596. A l'âge de 16 ans, c'est-à-dire en 1612, Xainte avait épousé un certain Michel Lemusier de la paroisse de Feings avec qui, toutefois, elle n'avait pas eu d'enfant. Zacharie était un artisan habile, très considéré dans sa ville et le travail ne lui faisait pas défaut. C'est sa réputation de charpentier compétent, en même temps que d'homme honnête et consciencieux, qui avait incité l'ami de Champlain, l'apothicaire et soit-disant médecin Robert Giffard qui, lui aussi, était de Mortagne et, conséquemment, connaissait bien les qualités de Zacharie, à lui proposer, avec force promesses, de l'emmener avec lui en Nouvelle-France. Son dessein était de lui faire construire le manoir qu'il projetait d'ériger, pour son usage et prestige personnels, dans sa seigneurie de Beauport. Giffard était un fin renard et il avait le talent de s'assurer les services de gens dévoués pour faire faire son travail sans bourse délier. D'abord indécis parce qu'il avait 44 ans et charge de famille, Zacharie finit par céder aux instances de

Giffard et consentir à aller s'embarquer Dieppe avec femme et enfants, ainsi qu'avec un groupe d'autres colons. Parti fin d'avril 1634, le contingent arriva à Québec le 4 juin suivant, après une traversée sans trop d'ennuis qui avait duré près de 6 semaines.

A la lecture d'un chapitre précédent, qui donne en bref la biographie du maître-charpentier Zacharie Cloutier, on aura pris connaissance des tracasseries que plus tard lui causa mesquinement Robert Giffard, seigneur de Beauport, à la suite d'une obligation ridicule qu'il avait censé avoir assumée en acceptant la concession éventuelle du fief de la Clouterie. On aura vu quelles furent ses principales activités en Nouvelle-France durant les 43 années qu'il y vécut. On aura assisté au mariage de ses enfants et au décès de sa chère fille Anne, épouse de Robert Drouin, qu'il aimait tendrement et dont les deux petites orphelines qu'elle laissait en mourant furent confiées à ses soins et à ceux de Xainte, son épouse. Il alla même jusqu'à payer la pension des fillettes au couvent des religieuses Ursulines, à Québec, où les orphelines séjournèrent pendant un certain temps. On aura finalement apprécié la sage décision de Zacharie et Xainte de se donner, avec tous leurs biens, à leur fils aîné Zacharie II, lorsque le poids des ans les eut rendus incapables de subvenir eux-mêmes à leur subsistance. C'est alors qu'ils quittèrent Beauport pour aller vivre Château-Richer, où étaient déjà bien établis leurs trois fils. Le père Zacharie y possédait d'ailleurs déjà une concession qu'il avait obtenue vers 1650, au moment où sous l'impulsion d'Olivier Le Tardif on avait commencé à organiser la nouvelle paroisse de Château-Richer. Ce fut là que les deux ancêtres finirent leurs jours, entourés de l'affection de leurs enfants et petits-enfants. Zacharie Cloutier mourut le 17 septembre 1677, à l'âge de 87 ans et l'aïeule Xainte Dupont le suivit dans la tombe le 14 juillet 1680. Elle avait 84 ans. Les restes des deux vieux pionniers furent inhumés dans le cimetière de Château-Richer, attenant à l'église. Certes, ils n'avaient pas accompli d'actions d'éclat durant leur longue existence, mais les noms de Zacharie Cloutier et de Xainte Dupont resteront quand même gravés dans l'histoire des débuts de la colonie française en Amérique où, comme l'a si bien dit le poète en parlant des premiers habitants de notre pays, "ils jetèrent une semence éternelle!"

#### **Les enfants de Zacharie Cloutier et de Xainte Dupont:**

Zacharie II - Il était l'aimé de la famille et il avait déjà 17 ans lorsque son père s'embarqua à Dieppe avec femme et enfants pour aller s'établir en Nouvelle-France, en même temps que tout un groupe de colons du Perche. Il était né à Mortagne, comme l'atteste son acte de baptême retrouvé il y a quelques années dans les archives de la capitale du Perche et qui se lit ainsi:

*"Le Seiziesme Jour d'août de l'an mil six cent dix sept Zacharie filz de Zacharie Cloustier et de Saincte Du pont a esté baptizé. Le para in fut Pierre Le febure, qui a nommé et la maraine, Marie nepveu",*

Le premier aîné de cette famille percheronne, qui joua un rôle non négligeable dans l'établissement de la colonie française sur les bords du fleuve St-Laurent, semble avoir été, des trois fils de Zacharie et de Xainte Dupont, celui qui fit la carrière la plus intéressante, la plus variée. On serait même porté à croire qu'il était le plus délégué de la famille.

Dès l'arrivée en Nouvelle-France, en juin 1634, le jeune Zacharie, en sa qualité de fils aîné, fut le collaborateur actif, dévoué et efficace de son père dans les travaux que celui-ci s'était engagé à exécuter durant trois ans pour le compte de Robert Giffard, le seigneur de Beauport. Durant cette période d'adaptation à la vie en terre d'Amérique, Zacharie II apprit le métier de charpentier, tout en se familiarisant avec le travail agricole. Et une fois que le père Zacharie eut pris possession de son fief de la Clouterie, après s'être libéré de la période de servitude à laquelle Giffard l'avait astreint, le fils s'occupa activement du défrichement et de la mise en production de la propriété paternelle.

Mais Zacharie se lassa-t-il de la monotonie des travaux de la ferme, ou fut-il un jour pris du goût de l'aventure, après s'être lié avec d'autres garçons dont l'existence était faite d'activités bien différentes de celles qui l'occupaient sur les terres de la Clouterie? D'ailleurs, ses frères Jean et Charles grandissaient et pouvaient apporter à leur père toute laide qu'exigeait la mise en valeur du domaine.

Toujours est-il que vers 1646-47, nous retrouvons Zacharie II à l'emploi de la Compagnie des Habitants de la Nouvelle France, dite des "Cent-Associés", avec le titre de commis. Cette organisation de spéculateurs de France avait obtenu le monopole du commerce des pelleteries au Canada, s'obligeant en retour à faire passer de France vers la colonie quelques centaines d'hommes aptes à travailler à son développement. Et elle offrait à quelques jeunes gens ambitieux et dégourdis des postes dans lesquels ils pouvaient se faire valoir.

C'est ici que nous rencontrons maintenant un personnage qui devait jouer un rôle considérable dans la vie de Zacharie Cloutier fils. C'est Olivier Le Tardif qui, lui, occupait un poste de haute responsabilité dans la Compagnie des Cent-Associés. Il en était le commis-général et, à ce titre, devait souvent se rendre en France pour les affaires de ses patrons. Bien qu'un peu plus âgé que Zacharie Cloutier II, Le Tardif semble l'avoir honoré de son amitié assez tôt, le prenant en quelque sorte sous sa protection. Les circonstances devaient même éventuellement les rapprocher au point de les approuver l'un à l'autre.

Olivier Le Tardif était dans un certain sens un des vétérans de la colonie, où il était venu une première fois en 1621 avec Samuel de Champlain, qui fit l'éloge de ses belles qualités. Il était né vers 1601-03 dans la paroisse d'Estable, diocèse de St-Brieuc, en Bretagne. Il avait de l'instruction et signait son nom "Letardif" d'une belle grosse écriture et le faisait suivre d'un paraphe compliqué, comme les tabellions et employés civils aimaient le faire autrefois. C'est lui qui, en 1629, avait été chargé par Champlain de remettre les clefs de la place de Québec aux frères Kirke, qui l'avaient prise au nom du roi d'Angleterre. Après le retour de la colonie à la France, Le Tardif revint au Canada en 1633 et reprit ses activités de commis-général aux magasins de la Cie des Cent-Associés. Son tempérament ouvert et sympathique et ses manières affables lui gagnaient l'estime et souvent l'amitié des gens, Français et Sauvages, laïques et religieux. Le progrès de la Nouvelle-France était son principal souci et durant toute sa vie d'adulte il accorda à cette tâche son plus entier concours.

On ignore à quel moment précis Le Tardif et Zacharie II se rencontrèrent, mais ce que l'on sait, c'est que dès le début les deux hommes éprouvèrent l'un pour l'autre des sentiments réciproques de sympathie. Olivier Le Tardif avait vite reconnu dans le jeune Cloutier un garçon consciencieux et intègre en qui il pouvait mettre sa confiance. Aussi, quand à l'automne 1647 il s'embarqua à Québec pour un de ses fréquents voyages en France, il emmenait avec lui Zacharie Cloutier fils, pour l'aider à embaucher dans la mère patrie de nouveaux colons pour la Nouvelle-France. Mais peut-être entretenait-il à son sujet des desseins d'un ordre plus sentimental, comme nous allons le voir.

Ce voyage était tout un événement pour Zacharie et l'on peut facilement imaginer avec quelle anxiété il envisageait la perspective de se retrouver au pays natal après une absence de 13 années. Ce qu'il en aurait des choses extraordinaires raconter aux nombreux parents et amis laissés au Perche de son enfance - et des nouvelles à donner aux gens de Mortagne, Tourouvre, La Ventrouze, Bellême et autres lieux, d'où tant de colons étaient partis pour aller vivre au Canada:

On ne sait rien de la traversée elle-même, sauf qu'elle s'effectua à bord du "Notre-Dame", un navire appartenant à la Compagnie des Cent-Associés, dont le capitaine-commandant était nul autre qu'Olivier Le Tardif. Avaient aussi pris passage à bord du voilier les frères Juchereau, Noël et Jean, originaires de Tourouvre-au-Perche et eux aussi voyageant pour le compte de la Compagnie. Les Pères Vimont et Quentin partaient aussi.

Comment ces Canadiens passèrent-ils les mois de l'hiver 1647-48? Probablement à visiter certaines régions de France, A les perspectives de succès dans le recrutement de colons leur paraissaient les plus prometteuses. Le Poitou, la Saintonge, la Cormanandie et le Perche furent sûrement compris dans leur programme. Et au Perche, à Mortagne tout particulièrement, Zacharie dut passer d'agréables moments à rencontrer ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ainsi que les anciens compagnons de sa première jeunesse. On dut écouter avec intérêt et bienveillante curiosité, tout ce qu'il avait à raconter sur ce pays lointain, sauvage et un peu mystérieux, d'où il revenait après une si longue absence:

Mais l'aventure la plus extraordinaire qui attendait le jeune Cloutier au cours de ce voyage devait avoir pour théâtre La Rochelle, port de partance et d'arrivée des vaisseaux affectés aux communications avec Québec et l'Acadie. C'est là en effet qu'il rencontra une belle jeune fille dont il allait faire sa compagne et emmener avec lui au Canada. Elle se nommait Magdeleine Esmard ou Aymard et était originaire de Saint-André de Niort, dans l'évêché de Poitiers. Elle était née le 1er août 1626, ce qui lui donnait 22 ans lorsqu'elle fit la connaissance du Canadien qui, lui, en avait 30. Elle appartenait à une excellente famille de 8 enfants et elle avait deux soeurs que leur destinée allait conduire, en même temps qu'elle, jusqu'aux rives lointaines du grand fleuve, au pays de Neuve-France.

Olivier Le Tardif connaissait-il déjà cette famille Esmard, lui qui se rendait fréquemment en France et avait ainsi l'occasion de passer par La Rochelle. C'est assez probable et peut-être qu'en incitant Zacharie à faire le voyage en France avec lui, il avait l'intention de lui présenter Magdeleine Esmard, avec l'idée qu'il pourrait en faire sa femme. Lui-même était amoureux de Barbe, l'aînée des soeurs Esmard et leur mariage avait été arrangé entre eux pour le printemps 1648. Il se plaisait apparemment à mener les choses pour que Zacharie Cloutier devienne son beau-frère. Toujours est-il que Zacharie et Magdeleine se plurent et que le matin du 4 avril 1648, les deux jeunes gens convolaient en justes noces dans l'église de la paroisse St-Barthélemi, à la Rochelle, en présence de nombreux parents et amis parmi lesquels se trouvaient naturellement Olivier le Tardif et les frères Juchereau.

Quelques jours auparavant, c'est-à-dire le 29 mars, on avait passé devant le notaire Teuleron l'inévitable contrat de mariage, un document auquel nos ancêtres attachaient beaucoup d'importance. Ces contrats d'ailleurs, se sont avinés des sources précieuses de renseignements pour ceux qui, aujourd'hui, cherchent à percer les ténèbres de leurs origines. Sur le contrat, Zacharie est qualifié de "Sieur de la Clouterie et commis de la Communauté de Messieurs les Habitants de la Nouvelle-France". Cette désignation démontre bien que Zacharie se considérait déjà comme un homme d'une certaine importance. On relève encore sur le contrat de mariage les noces et désignations de "l'honorable homme" Olivier Le Tardif, commandant du navire le "Notre-Dame", appartenant à la Compagnie; de Jean Juchereau, sieur de la Ferté et commandant du navire le "Saint-Sauveur", autre vaisseau affrété par la Compagnie; de Noël Juchereau, sieur des Chastelets, commis-général de la dite Compagnie. Du côté de la future signèrent Antoine Leurincq, maître-tailleur d'habits exerçant à Niort et second époux de Varie Bineau, veuve de Jean Esmard et mère de la fiancée, qui signa elle aussi; Jean de Uarp, autre tailleur d'habits et époux de Françoise Esmard, soeur de Madeleine; Barbe Esmard, autre soeur, veuve de Gilles Michel et future épouse d'Olivier Le Tardif; et Anne Esmard, aussi soeur de Magdeleine, qui devait passer au Canada et y épouser l'année suivante le célèbre coureur des bois Guillaume Couture. Nul doute que la noce dut être joyeuse en présence de tout ce beau monde dont certains se trouvaient auréolés par leur réputation de grands voyageurs et de traiteurs auprès des tribus sauvages d'Amérique.

Et le 21 mai suivant, la fête recommença, encore à La Rochelle, lorsque le capitaine-commandant Olivier le Tardif, commis-général pour la Compagnie des Cent-Associés, fit à son tour bénir son mariage avec Barbe Esmard, veuve de Gilles Michel, dans la même église de St-Barthélemi. Elle avait été mariée une première fois à Niort en 1641 et avait un fils de deux ans et demi, le seul enfant qui lui restait des cinq qu'elle avait eus de Gilles Michel, son premier époux. Il s'appelait Etienne, mais sa mère changea son nom en celui d'Olivier, en reconnaissance des bienfaits dont elle se considérait redevable envers son nouvel toux. Le Tardif aussi en était à ses secondes épousailles car, déjà en 1637, il avait convolé à Québec avec Louise Couillard, qui n'était âgée que de 13 ans, alors que lui-même en avait plus de 35 : Il n'est pas étonnant qu'elle soit morte quatre ans plus tard: la cérémonie nuptiale de La Rochelle, avec Barbe Esmard, eut lieu en présence des mêmes personnes, à peu près, qui avaient assisté au mariage de Zacharie Cloutier avec Magdeleine quelques jours plus tôt. Le contrat des époux Le Tardif-Esmard avait été passé et signé chez le notaire Fleury, le 16 mai précédent.

Après les jours de réjouissances qui marquèrent ces doubles épousailles, et surtout en raison de la saison

avancée on était déjà rendu à la fin de mai - et l'absence du Canada avait été longue, il fallut songer au retour. Les deux vaisseaux, le "Notre-Dame et le Saint-Sauveur" appareillèrent dans le port de La Rochelle et bientôt l'ancre fut levée et les voiliers prirent la direction de l'Ouest. Il est probable que l'on avait embarqué des colons, en même temps que des vivres et marchandises diverses, toujours attendues avec impatience à Québec.

Cloutier et Le Tardif emmenaient en même temps que leurs nouvelles épouses, Anne Esmard, la dernière des soeurs qui ne fut pas mariée. Elle avait 21 ans et était sans doute jolie, comme on l'est à cet âge. Ses chances de rencontrer un bon parti en Nouvelle-France étaient excellentes, surtout que Le Tardif avaient là-bas de belles relations. Et c'est exactement ce qui arriva: le 18 novembre 1649, elle épousa à la Pointe-Lévis le célèbre coureur des bois et interprète Guillaume Couture, dont le dévouement pour les Pères Jésuites, et les aventures extraordinaires dans les forêts du Canada sont restés légendaires: Couture était venu très tôt en Nouvelle-France et, comme d'autres jeunes Français, il s'était "donné" aux Jésuites, les accompagnant dans leurs lointaines missions au pays des Mons. Il s'était attaché tout spécialement au Père Jogues, dont il fut longtemps le fidèle et courageux compagnon. Il avait le talent de se faire respecter des Indiens qui l'estimaient beaucoup et finirent par le considérer comme un des leurs. Ils lui avaient donné le surnom d'"Achirra", en même temps qu'ils lui accordaient la main d'une jolie jeune Indienne de leur tribu.

Après plusieurs années de cette existence aventureuse, Guillaume Couture obtint une concession sur la rive sud du St-Laurent, en face de Québec, à l'endroit que l'on appelait déjà la Pointe-Lévis. C'était en 1647. Deux ans plus tard, c'est là, dans la maison même de Couture, que l'abbé Lesueur bénit son mariage avec Anne Esmard, la belle-soeur de Zacharie Cloutier II et d'Olivier Le Tardif. Couture mena ensuite une vie plus sédentaire, s'occupant de faire fructifier ses terres et d'élever les 10 enfants que lui donna son épouse Anne Esmard. Celle-ci mourut le 15 février 1700 et son corps fut inhumé à la Pointe-Lévis. Il semble que Couture mourut avant elle car, en 1701, ses héritiers faisaient procéder à un inventaire de ses biens.

Il est peut-être bon de signaler ici, pour l'information des futurs chercheurs, que Mgr Cyprien Tanguay, dans son admirable et monumental ouvrage généalogique, est incomplet et même en erreur dans les renseignements qu'il donne sur le ménage Zacharie Cloutier II et Magdeleine Esmard. Il omet d'abord de mentionner l'endroit A leur mariage eut lieu et il attribue à la mère de Magdeleine le nom de "Bureau", alors qu'il aurait fallu dire "Bineau". Mais l'erreur la plus grave est la date qu'il cite pour le mariage - 1640: Par contre, l'année 1650 qu'il donne comme la date de naissance de leur aînée, Barbe, est exacte. Cet écart de 10 années entre les noces et la naissance du premier enfant aurait dû causer quelque étonnement au digne généalogiste ecclésiastique. Lui qui a tant étudié l'histoire familiale des anciens Canadiens, il savait bien que les couples de colons n'attendaient pas 10 ans avant de produire un rejeton: Cela aurait dû lui mettre la puce à l'oreille et l'inciter chercher une explication à cette soi-disant naissance tardive: Évidemment, Mgr Tanguay ne sut jamais que Zacharie Cloutier II s'était rendu en France en 1647-48 et qu'il y avait épousé à la Rochelle Magdeleine Esmard, une des trois soeurs de ce nom. Cette découverte intéressante ne fut faite que vers 1920-25, alors que le Père Archange Godbout examina les archives de La Rochelle au cours du séjour qu'il fit en France pour chercher les traces des ancêtres des premiers colons de la Nouvelle-France.

Zacharie Cloutier II est maintenant marié et de retour au Canada, son pays d'adoption. Il a la responsabilité d'une femme et il est conscient du fait qu'elle lui donnera probablement bientôt des héritiers. Il songe donc à s'établir d'une façon sérieuse et permanente. Certes; ce n'est pas l'espace qui manque sur les bords du saint-Laurent et l'épaisseur des forêts en certains endroits témoigne de la fertilité du sol qui s'offre ceux qui veulent bien le défricher et le mettre en production. Il ne faut toutefois pas trop s'éloigner de la protection du fort de Québec, car les Iroquois rôdent parfois dans les parages et les hommes aux champs sont souvent la cible de leurs flèches. Et nous allons voir de nouveau que les décisions prises par Olivier Le Tardif vont encore influencer celles de son beau-frère Zacharie Cloutier.

En avril 1646, Le Tardif avait acquis, pour la somme de 1500 livres tournois, la part que possédait dans la Compagnie de Beupré un certain U. de Gand, un des huit sociétaires de cette organisation qui détenait en



propriété la belle seigneurie de Beaupré. En sa qualité de co-sociétaire dans la Compagnie, Le Tardif put se faire concéder, vers 1650, une terre de cinq arpents de largeur par une lieue et demie de profondeur, à l'endroit A se trouve aujourd'hui le village de Château-Richer. Cette acquisition éveilla naturellement chez lui un intérêt nouveau pour la colonisation, tout particulièrement dans la région où il possédait maintenant d'importants intérêts. Il avait même été nommé par la Compagnie "procureur général et spécial" de toute la seigneurie de Beaupré et il avait par conséquent intérêt à recruter des colons pour le développement de ce territoire dans lequel il avait grande confiance. Il avait même décidé de s'y établir lui-même avec sa famille. Et qui pouvait être mieux qualifié pour le seconder dans son entreprise que son propre beau-frère Zacharie Cloutier II, dont il avait souvent eu l'occasion d'apprécier les solides qualités? De plus, Zacharie avait deux frères, Jean et Charles, qui jouissaient d'une excellente réputation dans la colonie, Jean avait épousé en janvier 1648 Marie Martin, une fille d'Abraham Martin, un des premiers habitants de Québec au temps de Champlain. Jean Cloutier, d'ailleurs, avait déjà des intérêts sur la Côte de Beaupré, car on voit que son nom apparaît dès 1641 sur la fameuse carte de la Côte que dressa Jean Bourdon cette année-là. Il semble qu'il y possédait alors une terre de 6 arpents de front sur le fleuve, par 12 6 arpents de profondeur, à l'endroit où coule la petite rivière du Sault-à-la-Puce, dans le territoire qui devait former la paroisse de Château-Richer. Zacharie II, pour sa part, s'était aussi réservé un domaine de même étendue sur la petite rivière Gazeau, environ deux milles plus haut en direction de Montmorency.

Olivier Le Tardif était heureux de pouvoir compter sur la présence de ces deux jeunes hommes dans la communauté qu'il allait établir sur la Côte. Aussi s'empressa-t-il, dès 1650, de leur accorder pour leurs terres les documents officiels de concession. Il fit de même pour d'autres colons - Étienne ne Racine, Massé Gravelle, Claude Aubert, Pierre Lemieux, Toussaint Toupin, etc. - qui formèrent, avec les frères Cloutier, le noyau de base de la population de Château-Richer. Ce n'est donc pas sans raison que Le Tardif est reconnu comme le véritable fondateur de la paroisse de Château-Richer.

"Le Chasteau", comme on disait alors, s'organisa peu à peu; une église fut construite en 1658 et la population s'accrut assez rapidement. Zacharie Cloutier II développa son domaine, avec l'efficace collaboration de son épouse Magdeleine Esmard, tout en portant un très vif intérêt aux affaires de la communauté. Homme pondéré dans ses opinions, charitable, affable dans ses manières, il avait de nombreux points de ressemblance avec son père, le maître-charpentier Zacharie I. Bon cultivateur, il aimait aussi le travail du bois de construction, ce qui était à l'occasion une bonne source de revenus additionnels.

Au recensement de 1681, on voit que Zacharie Cloutier fils possède à Château-Richer une maison, des bâtiments, 756 arpents de terrain en censive, dont 60 arpents de bonne terre cultivable, 13 bêtes à cornes et un fusil. Il a avec lui sa femme et 3 enfants sur les 8 auxquels celle-ci a donné naissance, soit les 3 derniers, Marie Charles et Pierre. Il a aussi à son emploi un domestique nommé Pierre Allard, qui touche en salaire annuel 150 livres tournois, ou \$30.00 de notre monnaie. Il a 28 ans et est d'origine vendéenne. Zacharie garda ce jeune homme à son service durant 3 ans, l'initia aux travaux de la terre, soin des bestiaux et autres occupations se rapportant à la ferme. Il utilisait aussi ses services comme aide-charpentier lorsque les circonstances l'exigeaient. Allard était plein de bonne volonté et savait se faire aimer de son patron.

Zacharie appréciait le dévouement et l'ardeur au travail de son domestique, aussi, quand en novembre 1683, Pierre Allard décida de s'établir à son compte et d'épouser une brave jeune fille nommée Anne de LaVoye, Zacharie lui prouva son estime en se portant son premier répondant et en posant sa signature sur son contrat de mariage.

En 1669, Zacharie Cloutier le père, en même temps que son épouse Xainte, s'étaient donnés corps et biens à leur fils aîné - Zacharie et un acte de donation en bonne et due forme avait été rédigé à cet effet par le notaire royal Claude Auber et signé par les intéressés le 12 mai de cette année-là. Il est écrit dans ce document que les deux vieux "désirent se confier à la personne de leur fils aimé, Zacarye Cloutier qui, toujours, les a secourus et leur a rendu douceurs, services et serviabilités, ainsi qu'un bon enfant doit et est obligé de faire à père et mère". Ce fut chez leur fils, à Château-Richer, que Zacharie I et Xainte passèrent les dernières années

de leur vie. Le premier mourut le 16 septembre 1677 et la seconde, le 13 juillet 1680.

Les jours et les années passèrent et, le 31 mars 1699, Zacharie II et son épouse Magdeleine Esmard étant devenus vieux et débiles eux aussi, firent à leur tour, devant le notaire Chambalon, donation intégrale de leurs biens à leur deux fils, Charles et Pierre, puis ils attendirent dans le calme et la sérénité l'heure du "grand départ". Zacharie Cloutier mourut le 3 février 1708, à l'âge très avancé de 91 ans. Son épouse le suivit quatre mois plus tard, le 28 mai 1708. Elle avait 82 ans. Ils furent la souche d'une prolifique descendance; ils avaient eu 8 enfants qui, tous, se marièrent et produisirent de nombreux rejetons, eux aussi.

Avant de terminer cette étude sur le couple Zacharie Cloutier II et Magdeleine Esmard, il semble qu'il convienne de donner encore quelques détails sur le beau-frère Olivier Le Tardif et les dernières années pénibles de sa vie. Il avait accepté vers 1650 la charge de juge-prévôt de la Côte de Beaupré et il s'acquittait de ces fonctions à la satisfaction générale lorsque vers 1659, se manifestèrent chez lui les premiers symptômes d'une étrange maladie que l'on appela dans le temps la "caducité précoce" mais qui, de toute évidence, était le ramollissement cérébral. Comme on disait que le malade "chavirait du cerveau", il fallut bien envisager la nécessité de nommer un suppléant à la prévôté. Ce fut Rouer de Villeray, qui avait été secrétaire du gouverneur véreux, Jean de Lauzon, qui fut choisi. Mais pour une raison que l'on ignore, il ne resta pas longtemps en place.

Actif, honnête, sympathique et serviable, Olivier Le Tardif avait été pendant près de 40 ans l'un des personnages importants de la Nouvelle-France et jamais il n'avait cessé de servir les intérêts de la colonie. Il avait brassé pas mal d'affaires, mais il n'avait pas fait fortune et, à l'approche de la vieillesse, il se trouva démuné financièrement et en bute aux pires épreuves. Son épouse Barbe Esmard mourut en 1662, le laissant avec trois enfants mineurs sur les bras, lui-même gravement malade et pratiquement sans ressources, au point que ses parents et ses amis durent se porter à son secours. Il y eut une assemblée de famille et, en considération de la longue amitié qui les avait unis, Zacharie Cloutier II accepta la responsabilité de la tutelle des trois enfants mineurs de Le Tardif. Il en avait pourtant déjà six lui-même. Louis Bélanger fut nommé curateur de l'infortuné malade. Olivier Le Tardif mourut dans la maison de Jean Cochon qui l'avait hébergé durant sa maladie et il fut inhumé dans l'église de Château-ici cher le 28 janvier 1665 en présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Son acte de sépulture, inscrit dans le registre de la paroisse lit comme suit:

*"Le vingt-huitième jour de janvier 1665. maître Olivier le Tardif, natif de l'évêché de St-Brieuc, en Bretagne et habitant du Château-Richer, âgé de soixante-quatre ans ou environ, a été enterré dans l'église de Notre-Dame de Bonne Nouvelle du Château-Richer par moi, Morel, prêtre du Séminaire de Québec faisant les fonctions curiales, après avoir vécu en bon chrétien et repu tous les sacrements. En foi de quoi je le certifie à qui il appartiendra et j'ai signé de ma main.*

*Thomas Morel, ptre (avec paraphe)*

#### **Les enfants de Zacharie Cloutier II et de Magdeleine Esmard:**

Barbe - baptisée à Québec en 1650, elle épouse le 21 novembre 1663 Charles Bélanger, fils de François Bélanger. Son époux meurt Château-Richer le 15 décembre 1692 et Barbe se remarie le 12 janvier 1705 avec Noël Gagnon, veuf de Geneviève Fortin, la fille de Julien Fortin dit Bellefontaine, de St-Joachim. Barbe Cloutier mourut le 24 avril 1711, à l'âge de 61 an. Elle avait eu 9 enfants avec son premier mari, Charles Manger.

René - il fut baptisé le 22 février 1651, probablement à Château-Richer. En novembre 1670, il épouse à Beauport Marie Leblanc, fille de Léonard Leblanc, originaire de Blouset, bourg de l'ancienne province de la Marche, en France. C'est ce René qui fut le fondateur de la lignée des Cloutier de L'Islet et du Cap St-Ignace, encore nombreux dans cette région du Québec. Il était allé s'établir sur la rive sud du fleuve en 1680. René Cloutier mourut à L'Islet vers 1713 et sa veuve, qui avait mis au monde 9 enfants lui survécut jusqu'au 15 février 1727. Louise, une de ses filles, épousa, le 25 mai 1693, Eustache Fortin, fils de Julien Fortin, de la paroisse

de St-Joachim.

Xainte - née à Château-Richer le 20 janvier 1653, elle fut ainsi nommée en l'honneur de sa grand-mère Xainte Dupont, épouse de Zacharie I. Le 24 novembre 1672, elle épousa d'abord Nicolas Goulet, avec qui elle eut 6 enfants. Ce dernier étant mort, elle convola en secondes noces avec Nicolas Thibaut, à qui elle donna 2 fils, Louis et Charles. Elle dut mourir vers 1684, car le veuf Thibaut se mariait lui-même en secondes noces le 23 juillet 1686, avec Françoise Boucher de Château-Richer, qui lui donna 10 enfants. En 1704, étant devenu veuf de nouveau, Nicolas Thibaut convola pour la 3<sup>ième</sup> fois à Charlesbourg avec Anne Bureau, qui eut encore avec lui 4 enfants. Ce Thibaut devait être un vigoureux reproducteur car, avec ses trois femmes, il avait réussi à engendrer 16 enfants:

Geneviève - elle fut baptisée à Château-Richer le 22 janvier 1655 et, le 29 janvier 1674, elle épousait Joseph Guyon dit Dubuisson, petit-fils de Jean Guyon, l'ancien ami de Zacharie Cloutier I. Geneviève donna naissance à 10 enfants et mourut à Château-Richer après 1696.

Madeleine - baptisée le 31 mai 1657, à Château-Richer, elle contracta un premier mariage avec Pierre Gravelle le 4 février 1676 et eut avec lui un fils nommé Augustin. Le 24 novembre 1679, elle épousa en secondes noces Jean Bouchard-Dorval, de Château-Richer et eut encore avec lui 3 autres enfants: Jean, Pierre et Marie-Madeleine. Elle dut mourir vers 1692-93 car on voit que le 19 décembre 1695, Jean Bouchard épouse à Montréal Marie-Antoinette Chouart, fille de Médard Chouart des Groseillers, fameux traiteur de pelleteries, ami des Indiens et beau-frère du non moins célèbre Pierre-Esprit Radisson, dont il avait épousé la demi-soeur, Marguerite Hayet.

Un détail intéressant au sujet de l'explorateur Des Groseillers, c'est qu'il fut indirectement apparenté à l'un des membres de la famille Cloutier, à Jean II, pour être précis, le deuxième fils de maître Zacharie, le charpentier. C'est que le 3 septembre 1647, Des Groseillers épousa à Québec Hélène Martin, fille d'Abraham Martin, dont la ferme s'étendait sur les Plaines d'Abraham actuelles, alors que quelques mois plus tard, soit le 21 janvier 1648, Jean Cloutier épousait sa soeur, Marie Martin. Hélène Martin donna naissance à deux fils et mourut un peu après 1650. Ce fut au début de son veuvage que Des Groseillers convola en secondes noces avec la demi-soeur de Radisson.

Quelques mots concernant Chouart des Groseillers et Pierre Radisson ne sont pas superflus dans notre étude, vu leurs carrières bigarrées et tellement discutées par ceux qui ont écrit l'histoire des débuts de la nouvelle-France. Des Groseillers venait de France et était arrivé au Canada vers 1644, tandis que Radisson, plus jeune, avait vu le jour à Trois-Rivières. C'est vers 1659-60 que les deux hommes commencèrent à s'intéresser sur une grande échelle au commerce des fourrures. Intelligents, pratiques, courageux et incarnant un esprit d'aventure dont on a peu d'exemples dans notre histoire, ils s'étaient déjà formés aux langues et aux habitudes des Indiens. Ils savaient surtout gagner la confiance de ces tribus primitives. Leurs voyages d'exploration les conduisirent à la Baie d'Hudson, dans la région des Grands Lacs et jusqu'au pays des Sioux. Ils en rapportaient des quantités de fourrures phénoménales, dont la vente était fort rémunératrice pour la colonie. Mais l'incompréhension ou la cupidité du gouverneur du temps, à Québec, leur valut toutes sortes d'ennuis et même la prison. Et eux qui auraient pu continuer rendre d'inappréciables services à la Nouvelle-France, se considérèrent lésés au point de se croire justifiés de passer au service des Anglais. Ils s'assuraient ainsi un appui plus sympathique et plus solide pour le succès de leurs affaires.

Les Anglais comprirent vite toute l'importance de la région de la Baie d'Hudson pour obtenir des fourrures magnifiques qui trouveraient aisément preneurs chez les gens riches des pays d'Europe. C'est dans les territoires sauvages et giboyeux qui bordent cette vaste mer intérieure, que Des Groseillers et Radisson trouvaient chez les aborigènes leurs meilleurs fournisseurs de peaux de castor, loutre, vison, pékan et animaux d'autre poil. La riche moisson de pelleteries que les Anglais firent à la baie d'Hudson, grâce à l'expérience de Des Groseillers et Radisson, incita le gouvernement de Londres à s'organiser -- d'une façon permanente pour exploiter à fond ce commerce. Il fonda pour cela la célèbre compagnie de fourrures dite "des

Aventuriers de la Baie d'Hudson", une société qui n'a cessé de faire des affaires d'or et qui prospère encore aujourd'hui d'un bout à l'autre du Canada. Elle Saurait probablement jamais existé si l'inconséquente attitude des autorités françaises de Québec n'avait pas jeta dans les bras des Anglais les deux traiteurs canadiens Médard Chouart des Groseillers et Pierre-Esprit Radisson. Ce ne fut malheureusement pas la dernière gaffe des gens de Paris à l'égard du Canada.

Marie - elle fut baptiste à Château-Richer en 1659 et elle épousa au même endroit Jean Gravelle, le 26 avril 1684. Elle mit au monde quatre enfants et mourut à Château-Richer aux environs de l'année 1700.

Charles - celui-ci, que les généalogistes ne doivent pas confondre avec son oncle et homonyme Charles Cloutier II, fils de maître Zacharie Cloutier I, naquit à Château-Richer le 12 novembre 1666. L'oncle Charles, au contraire, était né à Mortagne-au-Perche, en France, le 3 mai 1629. Le 26 février 1685, Charles Cloutier III épousait à Château-Richer Anne Thibaut, fille de Guillaume Thibaut, qui mit au monde 13 enfants et mourut le 13 avril 1749. Ce furent des descendants de leur fils aîné François IV, né le 21 février 1687, qui furent les premiers Cloutier à aller s'établir dans la région de la Beauce. Charles Cloutier, à qui on a aussi donné le surnom de "Daumont", mourut et fut inhumé à Château-Richer le 31 mars 1729. Il avait 67 ans.

Pierre - le dernier né de l'union de Zacharie II et de Magdeleine Esmard fut baptisé à Château-Richer le 5 avril 1666. Le 25 novembre 1687, il épousait à Château-Richer Charlotte Guyon, fille de Simon Guyon II et petite-fille du maçon mortagnais Jean Guion, l'ami de toujours de Zacharie Cloutier I. La vie conjugale de ce couple fut marquée par de nombreux deuils qui durent causer bien des angoisses et des tourments aux malheureux parents. La maman Charlotte Guyon mit au monde 13 enfants mais, de ce nombre, 3 seulement atteignirent l'âge adulte: Alexandre, Marguerite et Louis. L'aîné, Alexandre, baptisé à Château Richer le 3 novembre 1689, fit des études théologiques et fut ordonné prêtre le 8 octobre 1713. Il mourut à St-François de l'Ile d'Orléans et fut inhumé le 8 avril 1758 dans l'église de cette paroisse, dont il avait été le curé durant plusieurs années. la Marguerite, qui avait été baptisée à L'Ange-Gardien le 15 octobre 1699 devint religieuse chez les Ursulines de Québec sous le nom de Mère Sainte-Monique. Elle s'éteignit à Québec le 27 mai 1770. Quant à Louis, l'avant-dernier-né (13 septembre 1709), il épousa Geneviève Chapelain à Château-Richer, le 9 novembre 1728 et eut avec elle 9 enfants. Louis Cloutier IV mourut et fut inhumé dans le cimetière de Château-Richer le 12 mars 1748. Il n'avait que 39 ans.

(Fin des textes concernant les enfants de Zacharie II)

Anne II - cette enfant, née en France le 26 janvier 1626, donne l'impression, quand on connaît sa vie, d'avoir été une figure tragique, sacrifiée même dans la famille de maître Zacharie Cloutier I et de Sainte Dupont. Car il faut penser qu'elle n'avait que onze ans et demi quand elle fut mise dans le lit d'un époux qui en avait trente: Il est vrai que les filles se mariaient très jeune au début de la colonie; c'était parce que les femmes n'étaient pas nombreuses, mais le cas de la petite Anne Cloutier est le plus excessif que l'on connaisse.

Son acte de baptême, conservé dans les archives de Mortagne-au-Perche et rédigé dans le français vétuste et pittoresque de l'époque, se lit ainsi:

*"Le dix neufiesme Jour des dicta mois de, janvier et an mil six cent vingt-six (19 janvier 1626), Anne, fille de Zacharie Cloustier et Sainte du Pont a été baptizée. Le parain Galleran Moulin et la maraine Anne Chahaigne, qui a nommé l'enfant".*

Anne avait donc 8 ans lorsqu'elle traversa l'atlantique dans la "coquille de noix" qui, au printemps 1634, amena à Québec ses parents, ses frères et soeurs, en même temps qu'un groupe de colons percherons que Robert Giffard avait embauchés sous le noble prétexte d'introduire du sang nouveau dans la population encore très restreinte de la colonie, mais peut-être plus dans l'intention, non ouvertement avouée, de les dire travailler la mise en valeur de sa propre seigneurie de Beauport.

Pour Anne Cloutier, la période de gaieté et d'insouciance qui caractérise ordinairement l'enfance, ne dura pas bien longtemps. Elle n'était encore âgée que de 10 ans et 6 mois lorsqu'elle fut l'objet d'un arrangement matrimonial dont on n'aurait certainement pas idée de nos jours - d'un accord que l'on trouverait pour le moins indécent: Malgré son jeune âge et, de toute évidence, parce que les bons partis étaient rares dans la jeune colonie, ses parents la promirent par contrat à un jeune Percheron nommé Robert Drouin qui, fraîchement débarqué de France, était venu loger chez le couple Cloutier, à Beauport. Comme ils avaient ainsi appris à connaître dans leur Intimité ce garçon venu du Perche natal, Zacharie et Xainte purent apprécier ses qualités de bon travailleur et d'honnêteté. Mais il avait tout de même trente ans et on lui offrait une fillette en mariage: Voici d'ailleurs l'acte de baptême de Robert Drouin, qui a été découvert au Perche il y a quelques années:

*"Le 6ème jour des dicts mois et an mil six cent sept (1607), fut baptizé Robert, filz de Robert Droyn et de Marie du Boys. Les purins Robert Roy et Tiomas Leguy. La moraine Jehanne, fille de Denis Moyne. Par moi soubssigné J. Thibault prestre.*

Notre Robert Drouin était originaire d'un bourg des environs de Mortagne que l'on appelle Le Pin-la-Garenne. C'était un artisan habile dans un métier susceptible de rendre de réels services dans un pays comme la Nouvelle-France, où tout était construire: il savait fabriquer et poser les briques.

Ce fut avec lui et sa seconde épouse, Marie Chapellier, que commencèrent toutes les lignées de Drouin qui se sont depuis propagées en Amérique. Car Anne Cloutier ne vécut que quelques années après son mariage avec Robert Drouin et, à sa mort, elle ne laissa que deux filles, dont l'une épousa un Trépany et l'autre un Maheu. On passa d'abord un contrat de mariage le 27 juillet 1636, avec l'entente que le "sacrement ne serait consommé" qu'un an plus tard, vu la jeunesse de la promise. Et c'est ce qui fut fait. Le contrat fut rédigé et signé dans la maison de Robert Giffard, seigneur de Beauport, le même qui avait embauché Cloutier et Guyon à Mortagne, pour venir en Nouvelle-France lui bâtir un beau manoir sur sa seigneurie récemment acquise. Rédigé par Jean Guyon qui, de toute évidence, avait été à l'école en France, le document est écrit dans une langue ancienne, prolix et pas mal entortillée. C'est quand même un acte rare et précieux, car il est le premier et le plus ancien du genre qui soit conservé dans les archives de la province de Québec. Il est signé par Robert Giffard, son épouse Marie Regnouard, ainsi que par Jehan Guion, Mathurin Robin, Noël Langlois et François Bellanger. Mais si Jean Guyon avait de l'instruction, son ami Cloutier, lui, était totalement illettré. Comme plusieurs autres personnes présentes à la réunion des fiançailles, il se contenta d'apposer sa marque au bas du contrat, c'est-à-dire le dessin assez grossier d'une hache, symbole de son métier. C'est ce que Zacharie faisait chaque fois qu'il était appelé à engager sa responsabilité pour quelque motif d'importance. En homme prudent, il aimait les ententes claires et bien comprises.

D'après ce contrat, le couple Cloutier s'engageait "à loger, héberger et nourrir Anne et son époux durant trois ans et à consoler la dite future épouse leur fille". Ce mot "consoler" montre bien que les parents étaient pleinement conscients de la prématurité de cette union.

Robert Drouin était briquetier de son métier et il dut l'exercer souvent à Québec, car on voit qu'en 1640, il passa un contrat avec les Soeurs Hospitalières de cette ville, d'après lequel il s'engageait à leur fournir plusieurs milliers de briques pour la construction d'un hôpital.

Anne (Cloutier) Drouin mourut le 2 février 1648, probablement à Québec, après 11 ans et demi de vie conjugale. Elle avait 22 ans et avait eu trois filles: Agnès, née le 21 janvier 1641 et décédée la même année; Geneviève, née le 19 octobre 1643 et mariée le 24 avril 1656, à 13 ans, à Romain Trépany. Elle mourut le 4 octobre 1710. Jeanne, née le 5 février 1647 et mariée à Pierre Maheu dit des Hazards, le 10 novembre 1659, à l'âge de 12 ans et 10 mois.

Au sujet du décès d'Anne, au coeur de l'hiver 1648, le "Journal des Jésuites" rapporte que son service funèbre, célébré à l'hôpital, consista en la récitation des vêpres des morts, après quoi le corps fut conduit au cimetière. Il devait faire une forte tempête de neige, car le compte-rendu ajoute qu'il fut impossible de transporter le corps de la défunte sur une traîne, en raison de l'étroitesse du chemin encombré par la poudrerie et qu'il fallut conséquemment le porter à dos d'hommes. Le lendemain, toutefois, une grande messe fut dite à la paroisse pour la défunte. Le père Zacharie et

l'époux Drouin demandèrent même une autre messe "pour le huitième jour d'après".

Qu'advint-il ensuite de Robert Drouin? Il se trouva veuf à 41 ans, avec deux orphelines sur les bras. Le 29 novembre 1649, il épousait Marie Chapellier, elle-même veuve de Pierre Petit et, lors du recensement ordonné par l'intendant Talon en 1666, on le le revoit à Château-Richer où, à l'exemple des Cloutier, frères de sa défunte première épouse, il avait obtenu une concession et gagnait sa vie en cultivant la terre, tout en exerçant à l'occasion son premier métier de briquetier. Il avait alors 60 ans, sa seconde épouse en comptait 42 et elle lui avait donné 8 enfants.

Ce couple fut la souche d'une nombreuse descendance de Drouin, qui sont aujourd'hui dispersés à travers tout le continent nord-américain. Robert Drouin mourut à Château-Richer le 1er juin 1685, l'âge de 78 ans et son corps fut inhumé dans le cimetière de la paroisse. Il avait eu une existence bien remplies

### **Qui était Pierre Maheust des Hazards, gendre de Robert Drouin?**

Dans cet ouvrage, qui se veut le recueil le plus complet encore jamais compilé de tous les événements, faits et gestes concernant les Cloutier des premières générations canadiennes, il nous a paru opportun de faire une place aux intéressants détails qui suivent. Ils se rapportent aux enfants d'Anne Cloutier, c'est-à-dire à ses deux filles Geneviève et Jeanne, qui épousèrent respectivement les jeunes émigrés percherons Romain de Trépagny et Pierre la Maheust des Hazards.

Une grande partie des renseignements ont été puisés dans un long texte que l'abbé Arthur Maheux, un descendant en ligne directe de Pierre I, publia en mai 1946 dans les "Mémoires de la société Généalogique de Montréal". Ce Pierre Maheust des Hazards, comme on écrivait autrefois son nom, était originaire de Mortagne-au-Perche, paroisse de St-Jean, où il était né le 22 septembre 1630, du mariage de Jean Maheust et de Michelle Chovin. Il vint au Canada en 105, en compagnie d'un ami de son âge nommé Jean Trudel. Les deux se disaient tisserands, mais le métier ne valait pas grand chose à l'époque en Nouvelle-France, aussi les deux copains, en arrivant ici, se louèrent ils comme "engagés" chez des habitants déjà établis, afin de se familiariser avec les travaux de la terre et les nouvelles conditions de vie dans la colonie naissante.

Il semble que les affaires des deux apprentis-colons marchèrent bien dès le début, car on voit que Trudel se maria deux ans après son arrivée, tandis que deux plus tard, Maheust obtenait de Robert Drouin la main de sa fille Jeanne, bien que celle-ci n'eut été encore âgée que de 12 ans et 10 mois. C'était une légère amélioration sur le cas de sa mère, renne Cloutier, fille de litre Zacharie, qui avait consommé le mariage avec le briquetier Drouin à l'âge de 11 ans et demi!

On rapporte que le contrat de mariage fut passé le 8 septembre 1659 en la demeure même du maître-charpentier Zacharie Cloutier, grand-père de la future. Long et détaillé, le contrat, rédigé par le notaire Vachon, établit la communauté de biens entre les époux, selon la coutume de Paris. Drouin le père consent une dot de 300 livres tournois (environ )60.00) et promet une vache au jeune couple pour l'année suivante.

La signature de cet important document matrimonial fut l'occasion d'une grande réunion de famille chez le grand-père Zacharie Cloutier, qui était alors un artisan hautement considéré dans la colonie. Outre Xainte Dupont, épouse du maître de céans et grand-maman de la jeune fille, étaient présents, du côté des Cloutier, les oncles et les tantes, soit Zacharie le jeune et son épouse Magdelaine Esmard, Charles il et son épouse Louise Morin, Jean II et son épouse La rie Martin, Louise Cloutier II et son époux Jean Mignot dit Chatillon; étaient aussi naturellement présents son père Robert Drouin, ainsi que sa soeur Geneviève, avec son époux Romain de Trépagny; aussi quelques amis de, Maheust, dont son compatriote Jean Trudel et son épouse Marguerite Thomas. En tout 16 personnes, dont 7 surent signer leurs noms au bas du contrat.

La cérémonie religieuse eut lieu le 10 novembre suivant, en l'église paroissiale de Québec et l'acte de mariage, conservé aux archives est libellé comme suit:

*"L'an de grâce mil six cent cinquante neuf, le 10 novembre, après fiançailles et publication de bans par trois dimanches continuels aux prosnes des messes paroissiales des 19, 26 octobre et 2 novembre. Et ne s'estant descouvert aucun légitime empeschement et ayant esté interrogés par le*

*Père Paul Ragueneau par permission de moy, Jean Torcapel, curé, Pierre Maheust et Jeanne Drouin, pour le présent habitant en cette paroisse et leur mutuel consentement pris par le mesme Père Ragueneau les a conjoints en mariage et donné la bénédiction, en présence de Guillaume Lelievre, Jacques la rette, et ensuite célébra la Sainte Messe".*

Les premières années de la vie commune de Pierre Maheust et de Jeanne Drouin furent marquées par de graves événements qui sont rapportés avec force détails dans l'histoire de la nouvelle-France. Il s'agit des sanglantes attaques des Iroquois contre la colonie durant les années 1660-61, alors que ces farouches guerriers vinrent ravager la Côte de Beaupré et l'Île d'Orléans. Puis, durant l'hiver de 1663, il y eut cette vague de tremblements de terre qui sema la consternation parmi les populations éparses de la rive du fleuve Saint-eurent. Les secousses sismiques furent nombreuses et d'une grande violence, mais comme la colonie ne possédait pas encore de bâtisses bien importantes, les dégâts matériels ne furent pas considérables. Il en serait bien autrement aujourd'hui, avec nos grands édifices modernes, si les mêmes cataclysmes se produisaient, ce qui reste toujours dans le domaine des possibilités.

L'abbé Arthur Maheux, dans son article biographique, donne encore une foule de détails se rapportant à l'existence du ménage Maheust-Drouin, aux activités diverses de Pierre, à la naissance des enfants et aux deuils fréquents qui se produisirent dans le cercle familial. Il rappelle en particulier certains problèmes de famille dont l'un, surtout, fut la conséquence d'un arrangement qu'avait fait en 1668 le vieux Zacharie Cloutier, grand-père de Jeanne Drouin, l'épouse de Pierre Maheust des Hazards.

En prévision de son décès éventuel, Maître Zacharie, alors âgé de 78 ans, avait voulu mettre ordre à ses affaires, "afin d'empescher les différens qui pourraient arriver après leur deceds entre leurs enfans héritiers", tel qu'énoncé dans le préambule d'un accord intervenu le 19 janvier 1668. Ce jour-là, le vieux Zacharie réunissait dans sa maison du fief de la Clouterie, à Beauport, les membres immédiats de sa famille, en même temps qu'il avait convoqué le notaire royal Michel Fillion pour rédiger le document et le faire signer par les intéressés. Il y avait là, outre les père et mère Zacharie et Xainte Dupont, leurs enfants, & savoir Zacharie le jeune (52 ans), Jean (47 ans), Charles (44 ans), Jean Mignault, mari de Louise Cloutier (37 ans), Pierre Maheust des Hazards (37 ans), qui parle pour lui-même et pour sa femme Jeanne Drouin, ainsi que pour Romain de Trépany, époux de Geneviève Drouin, soeur de Jeanne.

Le vieux Zacharie donne à son fils aîné une partie de sa propriété de la Clouterie, le fief qu'il avait obtenu de Robert Giffard peu après son arrivée en Nouvelle-France. Quant au reste de ses biens, meubles et immeubles, ils seront partagés entre tous les intéressés après le décès des deux vieux qui, en attendant, se réservent la jouissance de leur propriété. Les enfants s'engagent, de leur côté, à leur prodiguer les soins et services essentiels jusqu'à leur mort.

Un détail qui ne manque pas d'intérêt concernant cet accord, c'est qu'en plus de la signature du notaire Fillion, il porte aussi celle de Zacharie Cloutier, le fils, le seul membre de cette famille qui semble avoir appris à signer son nom. Le père, lui, signait en dessinant une hache, symbole de son métier. Le document porte encore les signatures de Pierre Maheust, de Jean Mignaux, époux de Louise Cloutier et de deux soldats au régiment de Carignan, Claude Perrin sieur de LaFleur et Jean Fortin sieur de Contbray.

Toutefois, cet accord de succession qui, à l'origine, avait pour but d'éviter tout différend dans la famille, occasionna par la suite une chicane interminable qui fit du bruit dans la colonie dans le temps.

On sait que Robert Drouin avait eu comme première femme Anne Cloutier, la fille préférée de Maître Zacharie, qu'il avait épousée loge de 11 ans et 6 mois. À la mort de cette dernière, en février 1648, Drouin avait pris une seconde épouse en la personne de la veuve Marie Chapellier, ce qui devait éventuellement créer des difficultés relativement à la part d'héritage de la défunte Anne dans la succession de son père Zacharie Cloutier, part qui aurait dû revenir à ses filles, dont Jeanne, la femme de Pierre Maheust. Il semble qu'un beau jour, ce dernier en réclama la valeur au nom de son épouse, à son beau-père Drouin. Et ceci déclencha un beau chahut.

Drouin commença par faire la sourde oreille, mais la difficulté n'allait pas se résorber de cette manière. Elle dégénéra plutôt en chicane de famille, en réclamations répétées et, bientôt, on en vint aux menaces de procès: La cause allait se plaider devant le juge de la seigneurie de Beaupré, quand les deux intéressés résolurent de s'en remettre à l'arbitrage.

Le 25 mars 1675, ils parurent devant le notaire Duquet et deux arbitres, dont l'un, Romain Becquet, représentait les intérêts de Drouin, tandis que ceux de Maheust l'étaient par Jean-Baptiste Peuvret, seigneur de Mesnu, conseiller du Roi et secrétaire du Conseil Souverain. Ci ces deux personnages n'arrivaient pas s'entendre, un troisième arbitre serait nommé par M. le comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France. Les deux intéressés devaient produire toutes les pièces nécessaires et si l'un d'eux refusait de se plier à la décision des arbitres, il lui faudrait payer l'autre la somme de 100 livres tournois.

Comme on peut le voir, l'affaire engagée prenait de l'importance. Et le règlement n'allait pas être facile: Les arbitres rendirent leur décision les 9, 12 et 16 avril 1675 et il semble qu'elle fut plutôt favorable à Robert Drouin car, le 4 mai suivant, on voit qu'un huissier alla sommer Pierre Maheust de comparaître devant le Conseil Souverain dès le surlendemain. Insatisfait de la décision, Maheust feignit d'ignorer la sommation mais, le 7 juin, on lui en servit une nouvelle, à laquelle il lui fallut bien se conformer. Le 10 juin, dans un document très élaboré, les augustes officiels du Conseil Supérieur rendirent leur sentence dans ce conflit de famille, dont les origines remontaient à plus de sept années en arrière.

D'après ce règlement, Pierre Maheust des Hazards se voyait adjuger une terre contestée autre que la sienne, mal située dans la paroisse de Château-Richer, mais pour laquelle il devait payer le gros prix, ce qui ne lui plaisait guère: Cependant, il chargea l'arpenteur Jean Guyon de mesurer le terrain pour son information.

L'affaire, toutefois, n'était pas encore liquidée. Le gendre et le beau-père continuèrent de se chicaner et le Conseil, saisi de nouveau du litige le 21 octobre, renvoya les deux plaideurs entêtés la décision déjà rendue par les arbitres. L'un d'eux, J.-B Peuvret, s'était embarqué pour la France et, le 25 novembre 1675, le Conseil Souverain dut procéder à son remplacement. Avec tous ces retards et complications, la cause Drouin-Maheust traîna encore en longueur et même les autorités civiles semblèrent s'en désintéresser. Et ce ne fut qu'en 1677, après plus de deux années de tension entre les parties. impliquées, que les choses se calmèrent tout à fait.

Pierre Maheust et son épouse Jeanne Drouin eurent une vie active, laborieuse et apparemment assez heureuse, bien que toute une série de contestations, conflits légaux et problèmes de famille aient marqué chez Maheust un certain penchant pour la discussion et souvent la chicane. Son seul entretint-il avec son beau-père Drouin un différend interminable sur une question d'héritage qui, de prime abord, ne nous paraît pas très sérieuse, mais nos archives nous révèlent de plus qu'il eut des procès avec ses voisins et même des difficultés avec la Fabrique de la paroisse de L'Ange-Gardien, dont il fut longtemps marguillier. Il fut encore mêlé à des contestations d'héritage avec deux de ses brus, qui s'étaient remariées après le décès prématuré de leurs époux. Maheust devait être un homme qui ne se laissait pas facilement marcher sur les pieds:

Lorsque le différend Drouin-Maheust eut été finalement réglé, en 1677, la paix dans la famille fut marquée par un mariage qui fut l'occasion d'une réunion de réconciliation. C'est que Marie, fille aînée de notre colon, épousait Charles Letarte, un bon parti du voisinage. Elle n'avait que 15 ans et demi, mais les jeunes filles étaient rares dans la colonie à l'époque, et comme il arrivait chaque année de France nombre de jeunes colons célibataires, la demande de filles à marier était constante. Le contrat de mariage des futurs époux fut signé dans la maison de Maheust le 11 septembre 1678 et le mariage religieux fut ensuite célébré le 8 novembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. A noter que cette Marie Maheust des Hazards était l'arrière petite-fille de l'ancêtre Zacharie Cloutier et de son épouse Xainte Dupont, laquelle eut connaissance de ce mariage, car elle vivait encore chez son fils aîné Zacharie II ce moment-là. la vieille Xainte vit même naître Louise Letarte le 23 septembre 1679, puis Barbe Letarte le 29 avril 1680, car elle-même ne rendit l'âme que le 14 juillet 1680, à l'âge de 84 ans. Ces deux fillettes Letarte étaient ses arrière-arrière-petites-filles à la 5ème génération!

Pierre Maheust et Jeanne Drouin eurent 5 enfants dont 4 épousèrent des Garnier d'une même famille. Malgré des décès prématurés chez trois de leurs enfants, ils laissèrent une progéniture assez nombreuse. À la mort de Pierre, le 13 mai 1717, à l'âge de 86 ans, la famille comptait 41 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants. Son épouse Jeanne vécut encore jusqu'au 24 juin 1732, alors qu'elle trépassa à Beauport, chez sa fille benjamine Jeanne, veuve de Paul Bélanger. Elle avait 85 ans et 6 mois.



En dépit des tracasseries de tous genres et ennuis de famille qui assombrirent sûrement son existence à certains moments, Pierre Maheust des Hazards semble avoir quand même réussi à vivre très convenablement et aussi à accumuler des biens dans une certaine mesure. Un inventaire de sa succession dressé quelques mois après son décès en 1717 nous apprend qu'il laissa un héritage appréciable. Il laissa même 400 livres en argent à sa veuve, qui utilisa la moitié de la somme pour faire dire des messes pour le repos de son âme.

On rencontre aujourd'hui des Mahau ou Maheux partout au Canada et même aux Etats-Unis, où le nom a été modifié jusqu'à devenir "Mayo", une appellation prestigieuse qui désigne les fameuses cliniques de Rochester, au Minnesota, fondées par les frères Mayo, les célèbres médecins qui auraient pu, eux aussi, écrire leur nom "Maheu", car ils descendent effectivement de Jeanne Drouin, une des filles d'Anne Cloutier, venue de France au Canada en 1634 avec ses parents.

Jean Cloutier II-- Il fut le 2ème enfant né à Zacharie Cloutier et Xainte Dupont, le 13 mai 1620, dans la paroisse de St-Jean, à Mortagne-au-Perche. Son acte de baptême a été retrouvé à Mortagne Il y a quelques années, grâce aux recherches faites par le Père Archange Godbout dans les archives de l'ancienne province du Perche. Il se lit ainsi:

*"Le treiziesme Jour de Lay au dit an mil six cent vingt, Jean filz de Zacharie Cloustier et Saincte Du pont a esté baptizé. Le parain fut Jehan Guion, qui a nommé l'enfant. La maraine, Marie Pousset".*

Notons tout de suite que le parrain, en cette circonstance, fut nul autre que le maure-wagon Jean Guyon, l'ami fidèle qui accompagna Zacharie Cloutier au Canada. Ces deux hommes, une fois rendus sur les bords du St-Laurent, devaient maintenir jusqu'à leur mort les liens d'amitié qui les avaient unis dès leur jeunesse au pays de France.

Le jeune Jean Cloutier avait 14 ans lorsqu'il quitta le sol natal avec sa famille pour venir en Amérique. Il ne devait plus jamais revoir les lieux de sa jeunesse On peut facilement imaginer tout l'intérêt que pouvait présenter, pour un garçon de cet âge, ce départ vers l'inconnu et la perspective d'un long voyage en mer à bord d'un frêle voilier. Quel dut être son étonnement devant l'immensité de l'océan, lui qui probablement ne connaissait d'autre cours d'eau que la petite rivière de l'Orne, près de Mortagne.

Au début de juin, 6 semaines après le départ de Dieppe, le navire remontait le vaste fleuve dont les rives, au début, s'estompaient à peine à l'horizon. Une première escale à Tadoussac et, quelques jours plus tard, on jetait l'ancre devant le promontoire de Québec. C'était le terme d'un long et pénible voyage, et une existence bien différente de celle que Jean avait connue au Perche allait commencer pour la famille Cloutier. C'était un déracinement complet pour ces braves gens, habitués là-bas en France à une vie sans relief vécue dans une relative médiocrité. En mettant pied à terre à Québec, c'était un peu comme s'ils venaient de tomber sur une autre planète.

Comme la plupart des Baryons de sa modeste condition sociale, le jeune Jean Cloutier n'avait relu aucune instruction au Perche natal et il va sans dire qu'il ne put guère en acquérir une fois rendu en Nouvelle-France. En 1634 et dans les années qui suivirent immédiatement, l'école ne tenait pas une bien grande place dans la colonie. Avec son père et son frère aîné Zacharie II. Jean s'employa d'abord aux travaux de défrichage et de construction sur les propriétés de Robert Giffard, dans sa seigneurie de Beauport.

Il apprenait en même temps le métier de charpentier, dans lequel son père était passé maître, et aussi celui de cultivateur, qui allait être son principal gagne-pain dans la colonie. Il se familiarisait encore avec les soins que requiert l'élevage des animaux de ferme. Cet entraînement pratique allait être fort utile à la famille lorsque le père Zacharie eut pris possession de son fief de la Clouterie, à Beauport et eut commencé à le mettre en production avec la très efficace collaboration de ses trois fils. Et quand maître Zacharie Cloutier prenait des contrats pour l'exécution d'importants travaux de charpenterie, ce qui lui arriva souvent après qu'il se fut débarrassé des obligations excessives auxquelles Robert Giffard l'avait insidieusement astreint par contrat, avant le départ de Mortagne, il n'avait pas d'aides plus dévoués et plus compétents dans le travail du bois que ses fils Zacharie et Jean II.

Les années passèrent; Jean Cloutier se développa physiquement, acquit de l'expérience, apprit à connaître et juger les gens et, un jour, il songea à s'établir et à voler de ses propres ailes, selon l'expression: Il avait maintenant 27 ans et il

crut qu'il pourrait prendre une compagne. D'autant plus que l'on commençait à parler de colonisation sur les terres qui s'étendent en bordure du fleuve au-delà du Sault Montmorency, en direction du cap de la Tourmente. C'était la région que l'on allait connaître sous le nom de "seigneurie de Beaupré".

D'autre part, vivait à Québec, sur les hauteurs qui s'étendent vers l'intérieur, un habitant assez bien coté et sur la ferme duquel devait se produire beaucoup plus tard un événement d'une grande portée historique. C'était Abraham Martin, le même qui a laissé son nom au site de la mémorable et fatidique "bataille des Plaines d'Abraham".

Arrivé en Nouvelle-France vers 1620 avec son épouse Marguerite Langlois, Martin s'y connaissait apparemment en matière de navigation, puisqu'il se disait "pilote du roi" et allait faire la pêche jusque dans le golfe St-Laurent. Il ne quitta pas Québec durant l'occupation des frères Kirke, de 1629 à 1632 et cultiva un domaine d'une cinquantaine d'arpents au sud-ouest du poste de Québec, entre le fleuve et la rivière St-Charles. Il éleva une famille nombreuse, 9 ou 10 enfants, ce qui ne l'empêcha pas de courir les filles à l'occasion. On rapporte même qu'il fit de la prison en 1649 pour avoir eu, envers une jeune fille de la colonie, une conduite qui fut qualifiée de "répréhensible". On imagine bien ce que cela pouvait signifier, à une époque où les péchés mortels se ramassaient à la pelle. A la suite de cet esclandre du père Martin, on a dit que celui-ci baissa beaucoup dans l'estime de ses concitoyens:

De toute façon, les Martin avaient parmi leur progéniture de fort jolies filles et Marie, l'une d'elles, attira l'attention de Jean Cloutier au point qu'il lui fit des propositions, à elle ou à son père, et qu'il l'épousa le 21 janvier 1648. Il est vrai qu'elle était plutôt "jeunette", n'ayant encore que 13 ans, mais ce genre d'alliance matrimoniale impliquant des fillettes fut assez fréquent au cours des premières années de la colonie.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Père Paul Lejeune dans la petite église de Québec, en présence des parents des deux côtés, ainsi que de Jean Bourdon, Robert Giffard et Médard Chouart des Groseillers. Ce dernier était déjà, depuis le 3 septembre 1647, l'époux d'Hélène, une autre fille d'Abraham Martin ce qui en faisait le beau-frère de Jean Cloutier II. Des Groseillers n'avait pas encore commencé la fabuleuse carrière d'explorateur, traiteur de pelleteries et transfuge auprès des Anglais qui lui valut plus tard, dans l'histoire de la Nouvelle-France, place qui ne lui est guère favorable: De plus amples détails sur ce formidable personnage, unique dans nos annales par ses entreprises, ses exploits et ses réalisations, suivront un peu plus loin dans notre étude. Le lien de parenté qui l'unissait à Jean Cloutier nous justifie de parler un peu de lui.

L'euphorie qu'avaient dû faire naître chez les Cloutier les épousailles de Jean et de Marie Martin, fut malheureusement de courte durée. Moins de deux semaines après le mariage du premier fils dans la famille, c'est-à-dire le 2 février suivant, s'éteignait à Beauport Anne Cloutier, l'épouse de Robert Drouin. Leur mariage avait eu lieu en juillet 1637, alors que la mariée n'avait encore que 11 ans et demi: Elle mourait maintenant à 22 ans, laissant deux fillettes, une de 5 ans et l'autre d'un an seulement. Ce fut la grand-maman Xainte qui prit soin des deux petites orphelines. En novembre 1649, Drouin se remariait avec la veuve Marie Chapellier et recommença à élever une nouvelle famille.

Peu après son mariage, Jean Cloutier prit une concession en un point de la Côte de Beaupré qui devait devenir plus tard la paroisse de Château-Richer. C'était une terre de 6 arpents de front sur le fleuve par 126 arpents de profondeur, qui était bornée au sud-ouest par la petite rivière du Sault-à-la-Puce' entre Château-Richer et Ste-Anne. Le jeune couple se mit arduement à la tâche pour défricher et mettre la terre en production et l'on peut dire que ses efforts reçurent bientôt leur récompense sous la forme de récoltes abondantes.

Au recensement de 1681, on voit que Jean Cloutier est inscrit comme charpentier et cultivateur, mais comme on ne lui attribue que 15 arpents en culture à ce moment-là, avec 14 bêtes à cornes, on peut présumer que le travail du bois de charpente était peut-être sa principale occupation. Le recenseur nous apprend par la même occasion qu'il est alors âgé de 60 ans et que son épouse Marie Martin en a 46. Ils ont encore 7 enfants à la maison, mais ils en eurent en tout 14, dont 11 se marièrent et élevèrent à leur tour des familles. Ainsi, deux des filles de Jean Cloutier, Xainte et Agnès, épousèrent des fils de Julien Fortin dit Bellefontaine, de St-Joachim, à savoir respectivement Charles-Thomas et Joseph. (De plus amples renseignements sur ces unions sont donnés plus loin, dans la liste des enfants de Jean Cloutier et Marie Martin).

Vers 1659, Charles Cloutier, cadet de Jean et Zacharie II, alla rejoindre ses frères à Château-Richer. Il venait d'épouser Louise Morin, de Québec. Il acheta d'un certain Pierre Lemieux, à qui elle avait été concédée en 1650, une terre de 6 arpents de front sur le fleuve, qui était sise à un demi-mille environ de la propriété de Jean, entre la rivière du Sault-à-la-Puce et Ste-Anne. Ce fut là que Charles Cloutier II, deuxième chaînon dans la lignée de Raoul Clouthier IX, vécut sa vie et éleva sa famille de 12 enfants.

On peut encore admirer de nos jours, sur la vieille route de Château-Richer, une ancienne maison de pierre des champs en excellent état de conservation, que l'on appelle "la maison des Cloutier" parce qu'elle a été, durant 289 ans,

Le terrier de la croisse de Château-Richer vers 1680.-
--

<p>Ce plan fait voir où se trouvaient à l'époque les terres des frères Zacharie II Jean et Charles Cloutier, fils de maître Zacharie I. En se basant sur les largeurs des terres, indiquées en arpents sur le plan, il est possible de repérer sur le terrain, encore aujourd'hui, les sites plus ou . moins précis des propriétés des frères Cloutier en 1680. Les petites rivière Casault et du Sault-à-la-Puce, qui coulaient sur les terres de Zacharie et Jean respectivement, restent toujours d'excellente points de repère pour faciliter cette identification. La belle vieille "maison des Cloutier" se trouve sur l'ancienne concession de Pierre Gagnon, que Vériul acheta, puis revendit à Jean Cloutier III en 1676.</p>
--

occupée par des propriétaires de ce nom. 08 n'est qu'en 1965 que le dernier occupant

Cloutier vendit la maison de ses ancêtres à un certain Rousseau, vétérinaire de la ville de Québec. Or cette antique demeure se rattache en quelque sorte & l'histoire de la famille de Jean Cloutier II. Ce fut en effet un de ses fils, Jean III, né le 20 février 1652 qui, en mars 1676, alors qu'il était encore célibataire, se porta acquéreur de la terre de Nicolas Verieul dans la paroisse de Château-Richer, sur laquelle la maison est construite. Il est possible qu'elle ne l'était pas encore à ce moment-là, mais son érection ne dut pas tarder beaucoup, car le jeune Jean III épousait en 1679 Louise Bélanger et le couple avait besoin d'un toit pour s'abriter. L'histoire de cette vieille demeure, avec les noms des Cloutier, 9 en tout, qui en furent les propriétaires de 1676 à 1965, est donnée à la page 132 du présent volume.

Maître Zacharie I, ancêtre de tous les Cloutier, était encore vivant en 1676 lorsque son petit-fils Jean III acheta la terre de Nicolas Verieul. Lui et sa vieille épouse Xainte habitaient alors Château-Richer, chez leur fils aîné Zacharie II, à qui ils s'étaient donnés corps et biens en mai 1669.

Après une longue vie de labeur et de dévouement, une vie sans éclat ni esclandre, contrairement à l'existence tumultueuse que mena son beau-frère Chouart des Groseillers, Jean Cloutier II mourut à l'âge de 70 ans et fut inhumé dans le cimetière de Château-Richer. Il semble qu'il ait été le plus modeste, le plus effacé des trois fils de maître Zacharie I. Marie Martin, son épouse, s'éteignit à son tour le 25 avril 1699. Elle avait 64 ans et avait donné naissance à 14 enfants, dont nous faisons maintenant l'énumération, avec quelques notes brèves sur chacun d'eux.

### Les enfants de Jean Cloutier II et de Marie Martin

Anonyme - le premier enfant mis au monde par Marie Martin, le 7 octobre 1650, mourut le jour même de sa naissance, mais après avoir été ondoyé, une mesure de précaution que l'on jugeait essentielle chez nos ancêtres pour éviter à l'âme d'un nouveau-né mort sans baptême d'aller séjourner dans les limbes pendant l'éternité.

Jean - il fut baptisé le 20 février 1652, probablement à Beauport. Le 14 novembre 1679, il épousait à Château-Richer Louise Bélanger, fille de François Bélanger et de Marie Guyon, un couple qui eut 13 enfants parmi lesquels plusieurs s'allièrent avec des Cloutier des premières générations. Louise Bélanger donna naissance à 12 enfants et vécut jusqu'au 5 juillet 1726, alors qu'elle trépassa à Château-Richer, longtemps après son mari. Ce fut ce Jean Cloutier III, fils de Jean II qui acquit la propriété Verieul le 1er mars 1676, devenant ainsi le premier Cloutier à occuper la vieille maison dite "des Cloutier", que l'on voit encore aujourd'hui sur la route de Château-Richer. C'est là qu'il dut mourir le 4 décembre 1709. Sa veuve devait lui survivre encore 17 ans.

- Marie - baptisée le 16 février 1655, à Beauport probablement elle aussi; elle fut mariée le 17 novembre 1671 à Jean-François Bélanger fils de François Bélanger I et de Marie Guyon. Il était co-seigneur de Bonsecours de l'Islet. On ignore la date du décès de brie Cloutier, ruais on sait que son époux mourut à L'Islet le 13 septembre 1699.
- Marguerite - baptisée probablement à Château-Richer le 15 février 1556. Elle épousa Robert Caron le 14 novembre 1674, un jeune homme de Château-Richer à qui elle donna 2 enfants. Elle mourut après 1700 et son mari s'éteignit à Ste-Anne-de-Beupré le 30 avril 1714
- Louise - elle fut baptisée dans la nouvelle église de Château-Richer en 1658 et fut mariée à Antoine Toupin le 24 octobre 1679. Elle eut 10 enfants et mourut après 1701. Toupin trépassa le 1er juin 1711.
- Anne - naquit et fut baptisée à Château-Richer le 29 juin 1659. Celle ci fit deux mariages: le premier avec Pascal Mercier, fils de Julien, le 1er novembre 1681; le second avec Antoine Buteau, probablement de St-Joachim, en 1697. Anne Cloutier eut 4 enfants avec Mercier et, avec Buteau, elle eut une fille, Marie-Anne qui, née à St-Joachim en 1698, devint religieuse chez les Ursulines de Québec sous le nom de Mère Saint-Joachim. Elle eut connaissance du terrible siège et de la prise de Québec par les Anglais en septembre 1759. Elle mourut le 29 septembre 1781, à l'âge de 83 ans. Quant à Anne Cloutier, la mère, elle dut mourir après 1710.
- Xainte - une autre petite fille de Xainte Dupont, épouse de maître Zacharie I, à qui on donna le nom de l'aïeule. Elle vit le jour Château-Richer en 1661 et, le 11 novembre 1681, elle épousait Charles-Thomas Fortin, fils de Julien Fortin dit Bellefontaine, de St-Joachim du cap de la Tourmente. Elle mit au monde 11 enfants et mourut le 22 septembre 1725 à L'Islet, où son époux s'était établi et était décédé 40 ans auparavant, soit le 23 juin 1685.
- Joseph - il fut baptisé à Château-Richer le 15 août 1663, mais ne vécut que jusqu'à l'âge de 8 ans, son décès étant inscrit dans le registre de cette paroisse le 7 avril 1671.
- Pierre-Paul - baptisé à Château-Richer le 19 septembre 1665, cet enfant mourut cinq jours plus tard.
- Pierre - baptisé à Château-Richer le 16 avril 1667, il épousa le 27 février 1696 Jeanne Verreau, fille de Barthélemy Verreau dit le Bourguignon, originaire de Dijon, évêché de Langres, et de Marthe Guittel qui, elle, était de Rouen, Normandie. Le couple eut 2 fils, puis Pierre Cloutier mourut vers 1700-02. Le 16 avril 1703, . on voit que sa veuve, Jeanne Verreau, convole en secondes noces avec Jacques Cochon, cultivateur de Château-Richer, avec qui elle eut encore 3 enfants - des "petits cochons" comme disaient probablement les farceurs du temps.
- Encore quelques détails au sujet de Jacques Cochon: après le décès de sa première épouse, la veuve Jeanne Verreau, qui semble être survenu après la naissance de son dernier enfant, le 22 mai 1711, le veuf Cochon épouse le 9 février 1712, toujours à Château Richer, Madeleine Garant, qui met au monde une fille en 1713-14, puis meurt. Toujours intéressé à l'état matrimonial, Jacques Cochon va se chercher une 3ème compagne dans la paroisse voisine de L'Ange-Gardien. C'est Marie-Madeleine Rivière ou Desrivières, qui lui donne encore 3 enfants. malheureusement, à la naissance de son dernier enfant, Madeleine Rivière rend l'âme et notre Cochon se retrouve veuf pour la 3ème fois. Il ne se décourage pas car, à 59 ans, il estime qu'il est encore capable de faire face à une femme: Lais comme sa réputation était peut-être alors un peu ternie aux environs de Château-Richer, c'est à Québec maintenant que notre triple veuf va se chercher une nouvelle compagne. il y fait la connaissance de Louise Pinguet, veuve de Gaspard Petit, qui accueille ses avances et consent à l'épouser. Le mariage a lieu à Québec le 19 avril 1723. Mais cette fois, Jacques Cochon est arrivé au bout de sa corde et, le 11 février 1726, c'est lui qu'on sépulture à Château-Richer, tandis que la veuve Pinguet s'en retournait à Québec avec son "petit bonheur": Et ce fut ainsi que prirent fin les prouesses maritales du "quasi indestructible" Jacques Cochon.
- Françoise - baptisée à Château-Richer le 13 octobre 1669, elle fit un premier mariage le 11 février 1686 avec Antoine Doyon, fils de Jean Doyon, originaire du pays d'Aunis, en France, et de Marthe Gagnon, fille de Mathurin

Gagnon, de Tourouvre-au-Perche. Son époux étant venu à trépasser, Françoise épousa en secondes noces, le 16 novembre 1711, Joseph Paquier ou Paquet. Elle avait eu 10 enfants avec son premier mari, mais n'en eut pas avec Paquier.

Angélique-Geneviève - baptisée à Château-Richer le 19 janvier 1672 et morte au même endroit le 15 avril 1699, apparemment restée célibataire.

Agnès - baptisée le 18 novembre 1673 à Château-Richer, elle épousa le 25 octobre 1691 Joseph Fortin, un autre fils de Julien Fortin dit Bellefontaine, de St-Joachim, paroisse voisine de celle de Ste-Anne-de-Beaupré. Dans son Dictionnaire, Mgr Cyprien Tanguay attribue 5 enfants à Agnès Cloutier-Fortin, mais il ne donne pas la dote de son décès, bien qu'un inventaire ait révélé qu'il dut se produire assez longtemps après la mort de son époux survenue le 8 ou le 10 avril 1703, sur sa ferme de St-Joachim. Il semble même qu'Agnès Cloutier épousa en secondes noces un certain Paul Cartier. Elle serait morte vers 1740, car son nom apparaît sur le contrat de mariage de son fils Julien Fortin III, en 1736.

Marie-Madeleine - elle fut baptisée à Château-Richer le 7 mai 1676, puis mariée le 25 mai 1693 à Julien faufils, fils de Pierre. Mourut-elle en couches, comme cela se produisit assez fréquemment aux premiers temps de la colonie, faute de médecin ou de soins appropriés au moment de la naissance des bébés? De toute façon, on voit qu'en 1697, le veuf Julien Maufils épouse en secondes noces Elisabeth Boucher.

### **Jean Cloutier II avait un beau-frère: Chouart des Groseillers.**

Pourquoi, dans ces études généalogiques sur les Cloutier, parler de Médard Chouart des Groseillers, ce perfide, ce félon, ce Judas que l'on a accusé d'avoir trahi la Nouvelle-France, plus même, d'avoir été indirectement l'un des artisans de sa perte aux mains des Anglais, à qui il avait indiqué la route de la Baie d'Hudson?

C'est parce que d'abord Des Groseillers fut apparenté à l'un des frères Cloutier de la deuxième génération, à Jean, dont on vient de parler assez longuement et, en second lieu, parce que cet homme extraordinaire, qui fut peut-être l'une des plus fortes personnalités qu'ait produites la Nouvelle-France, a été cloué au pilori de notre histoire, trop souvent partielle, sans que l'on ait adéquatement expliqué les raisons véritables de sa défection. On nous a dépeint l'homme sous les plus sordides couleurs, mais on a toujours eu grand soin de ne pas insister sur le fait qu'avant d'aller offrir ses services aux Bostonnais, puis aux Anglais de Londres, il avait été odieusement traité et arbitrairement dépouillé de son bien, en l'occurrence des centaines de milliers de livres de riches fourrures, par deux gouverneurs successifs de la colonie. Après l'avoir pillé, le gouverneur d'Argenson alla même jusqu'à le jeter en prison.

Esprit indépendant, coléreux et probablement vindicatif, Des Groseillers n'était pas homme à accepter pareilles injustices sans réagir. Et c'est ce qui arriva, comme nous allons essayer de le faire voir en esquisant la carrière du remuant personnage.

Dans les textes précédents portant sur les frères Zacharie et Jean Cloutier II, le nom de Des Groseillers a surgi à deux ou trois reprises. Ainsi, le 19 décembre 1695, la fille du célèbre aventurier, rie-Antoinette, épousait à Montréal Jean Bouchard-Dorval, veuf de Madeleine Cloutier, fille de Zacharie II et de Magdeleine Esmard. Il est bien évident qu'un lien de parenté aussi ténu et indirect n'aurait en aucune manière motivé le présent exposé historique. Mais il y eut un autre apparentage, plus important celui-là, qui, à notre avis, justifie l'introduction dans ces notes de renseignements au moins sommaires sur cet homme exceptionnel, dont le rôle en Nouvelle-France et la renommée discutable font encore l'objet d'acrimonieux commentaires chez nos historiens.

C'est que Médard Chouart des Groseillers, né en 1618 dans la région de la Marne, en France, et arrivé au Canada en 1641, à l'âge de 23 ans, fit en Amérique et en Europe, une carrière que l'on pourrait, sans trop exagérer, qualifier de fantastique: Il est même étonnant qu'elle n'ait pas encore fait le sujet d'un grand film de portée internationale, car elle présente tous les éléments qui constitueraient une oeuvre d'un très grand intérêt.

Des Groseillers fut tour à tour serviteur chez les Jésuites, qu'il accompagna jusque dans leurs lointaines missions de la Huronie; il fut explorateur des vastes régions des Grands Lacs, des terres qui s'étendent au sud-est de la Baie d'Hudson, ainsi que du mystérieux pays des Sioux, qu'aucun homme blanc n'avait aperçu avant lui; il procura aux

administrateurs de la Nouvelle-France d'immenses quantités de fourrures dont la vente, à un certain moment, sauva la colonie de la banqueroute; transfuge chez les Bostonnais de la Nouvelle-Angleterre pour les fins de son commerce de fourrures et aussi par dépit d'avoir été injustement dépouillé par les autorités de Québec; pétitionnaire auprès de la Cour du roi de France Louis XIV pour obtenir le redressement de torts qu'il considérait avoir subis; solliciteur de fonds auprès du roi d'Angleterre Charles II pour le financement d'expéditions d'exploration et de traite; pilote de vaisseaux anglais naviguant dans la Baie d'Hudson et intermédiaire auprès des Indiens pour l'achat de fourrures par les marchands de Londres; enfin, co-fondateur, sous le haut patronage du prince Rupert d'Angleterre, de la fameuse Compagnie des Aventuriers de la Baie d'Hudson, qui fonctionne encore de nos jours et, pour finir, suppliant auprès du ministre français Colbert afin d'obtenir le pardon du roi pour avoir servi les intérêts de l'Angleterre: Voilà un bilan d'activités qui n'est pas banal, surtout lorsqu'on l'observe dans le contexte de l'époque: Les communications et les déplacements présentaient autrefois des dangers et des difficultés tels, qu'on arrive mal à imaginer comment un homme sans moyens exceptionnels, comme c'était le cas de Des Groseillers, a pu accomplir toutes ces choses et finir ensuite sa vie dans un lit.

Mais ce qui nous intéresse surtout dans Chouart des Groseillers, c'est qu'il était le beau-frère de Jean Cloutier II, un des premiers habitants de Château-Richer. Il avait épousé à Québec, le 3 septembre 1647, la jeune veuve Hélène Martin, fille d'Abraham Martin et soeur de Marie, celle qui fut l'épouse de Jean Cloutier. Des Groseillers était présent au mariage de Cloutier à Québec, le 2 février 1648 et il signa même l'acte dans le registre paroissial après que le Père Paul Lejeune eut donné la bénédiction nuptiale. Bien qu'à peu près du même âge, Des Groseillers avait 30 ans et Cloutier était dans sa 29<sup>ème</sup> année ... combien différentes devaient être les destins de ces deux jeunes gens: l'un sans cesse à la poursuite de l'aventure et de la fortune, animé par une insatiable ambition qui s'appuyait sur une vive intelligence et un courage à toute épreuve; l'autre bon travailleur, modeste dans ses aspirations, conscient de ses responsabilités familiales, solide citoyen attaché à son foyer et à ses habitudes sédentaires: Plutôt que de courir le monde, d'affronter les dangers de la mer ou des vastes forêts de l'intérieur du continent, Jean Cloutier préféra rester près de sa famille et vivre la vie simple et paisible du cultivateur, face à l'immuable et grandiose panorama formé par le fleuve immense, l'île d'Orléans et le cap Tourmente, là-bas vers l'est. Les deux beaux-frères étaient aux antipodes et l'on peut croire que leurs relations durent être assez peu fréquentes, surtout après que Des Groseillers eut commencé ses expéditions de traiteur et ses voyages outremer.

Après le décès d'Hélène Martin en 1651, Chouart des Groseillers épousa une autre jeune veuve dans la personne de Marguerite Hayet-Radisson de Trois-Rivières, demi-soeur de Pierre-Esprit Radisson, celui qui devait devenir le fidèle compagnon de ses voyages et le collaborateur habile de ses plus remarquables entreprises, bien que dix années plus jeune que lui.

Des Groseillers s'établit d'abord à Trois-Rivières, où sa femme et ses enfants semblent avoir toujours vécu durant ses longues et continuelles absences. Il eut 1 fils et 3 filles dont la dernière, Marie-Antoinette, fut celle qui épousa plus tard à Montréal Jean Bouchard-Dorval le deuxième mari de Madeleine Cloutier.

Ce fut à Trois-Rivières que Des Groseillers commença à s'occuper activement du commerce des fourrures avec les tribus indiennes des pays d'en-haut. Il avait déjà acquis de l'expérience dans les longs voyages en canot lorsqu'il accompagnait les Jésuites dans leurs missions. Il avait aussi appris plusieurs dialectes indiens et il savait gagner la confiance des Sauvages. On a dit de lui, cependant, qu'il avait un caractère difficile et que son esprit chicanier lui occasionna souvent des procès, dont les archives judiciaires de Trois-Rivières conservent encore les dossiers.

En 1654-55, Chouart des Groseillers entreprit un long voyage vers les Grands lacs, à la recherche de territoires giboyeux dont des Indiens Cris lui avaient parlé. Il en revint durant l'été 1656 avec une cargaison de 300,000 livres de fourrures, dont s'empara en grande partie le vieux gouverneur véreux Jean de Lauson, avant de s'embarquer pour la France. Il semble que ce fut là le début des difficultés de l'explorateur avec les autorités de la colonie.

En 1659, cette fois accompagné de son jeune beau-frère Pierre-Esprit Radisson, Des Groseillers partit de nouveau en direction du lac Supérieur et du pays des Sioux, et cela en dépit des ordres du gouverneur d'Argenson, qui lui avait fait défense d'aller "en traite" chez les Sauvages. Leurs pérégrinations les conduisirent bien au-delà du Sault-Ste-Marie,

jusque dans les régions arrosées par les rivières qui coulent vers la Baie d'Hudson. Ils revinrent à Trois-Rivières et Québec l'année suivante, avec un fort contingent d'Indiens et à la tête d'une brigade de 60 canots chargés de 200,000 livres de fourrures de choix. C'était une véritable manne économique pour la Nouvelle-France, dont les finances étaient fort mal en point à ce moment-là. Ce fut alors que le climat se gâta pour vrai: Des Groseillers et Radisson d'une part et le gouverneur d'Argenson de l'autre: sous prétexte que les deux traiteurs s'étaient mis en route sans avoir obtenu au préalable le permis requis par les autorités, le gouverneur saisit le stock de pelleteries et jeta en prison leurs propriétaires qui, pourtant, venaient de tirer la colonie de ses embarras financiers. Il n'en fallait pas plus pour soulever la fureur de Des Groseillers et lui inspirer les plus noirs desseins. Devant cette injustice flagrante, il résolut, avec l'assentiment de Radisson, de se rendre à Boston et d'offrir leurs services aux gens de la Nouvelle-Angleterre.

Ce fut cette défection de deux hommes qui, pourtant, ne demandaient pas mieux que de travailler pour la colonie, qui permit aux Anglais de s'emparer du commerce des fourrures dans la Baie d'Hudson. Il s'ensuivit toute une série d'événements adverses pour la Nouvelle-France; les choses s'envenimèrent peu à peu et la situation précaire dans laquelle la colonie ne cessa de se débattre, face à l'indifférence de Paris et à l'incompétence de l'administration, finit par avoir sa conclusion inéluctable: les Anglais prirent Québec en 1759 et la France perdit l'Amérique du Nord.

Revenons à Des Groseillers. Il avait voulu tout de même tenter une dernière démarche auprès de Versailles pour arranger les choses à Québec et obtenir une compensation pour les fourrures qu'on lui avait voues. Cela lui aurait permis de continuer à servir la France. Il échoua malheureusement dans cette tentative de rapprochement et, en 1665, il traversa en Angleterre, où les marchands prêtèrent une oreille attentive à ses propositions. Les gens du gouvernement furent approchés et les révélations extraordinaires que leur fit Des Groseillers sur la richesse en fourrures des territoires situés en bordure de la Baie d'Hudson, les incitèrent à envoyer deux navires dans ces parages inconnus d'eux, à condition que le traiteur français en prenne la direction et serve là-bas d'intermédiaire avec les indiens. Radisson aussi faisait partie de l'expédition et voyageait à bord d'un ancien navire de guerre anglais qui avait été affrété spécialement pour l'occasion. Des Groseillers, pour sa part, avait pris passage sur le "Non Such", un petit voilier que commandait un marin de la Nouvelle-Angleterre nommé Gillam. On était en 1668 lorsque le départ s'effectua de l'Angleterre en direction de la Baie. Seul le navire de Des Groseillers y parvint; celui de Radisson échoua dans sa mission et retourna en Angleterre bredouille, au grand désappointement du jeune trafiquant canadien, qui profita des mois d'hiver qui suivirent pour rédiger à Londres un rapport ou "relation" de ses voyages, que le roi lui avait demandé.

Des Groseillers fut plus heureux que son parent; il parvint au fond de la Baie, établit de fructueux contacts avec ses amis, les Indiens Cris, et le "Non Such" fut bientôt rempli à craquer de milliers de livres des plus belles peaux de castor, vison, marte, renard et autres vêtes à fourrure qui se pouvaient imaginer. Le retour en Angleterre s'effectua l'année suivante et les bailleurs de fonds de l'expédition furent si satisfaits des résultats obtenus, que dans l'euphorie du succès, ils formèrent, avec l'assentiment du roi Charles II, une société qui devait connaître un brillant avenir. Placée sous le haut patronage du prince Rupert, cousin du roi, elle reçut l'appellation suivante, prétentieuse peut-être, mais bien dans le goût anglais du temps: "The Governor and Company of Adventurers of England Trading into Hudson's Bay". La charte, émise en 1670, lui accordait le monopole de la traite et la propriété de toutes les terres arrosées par les rivières qui se jettent dans la Baie d'Hudson.

La Compagnie de la Baie d'Hudson, comme elle fut connue par la suite, ne tarda pas à se prévaloir des immenses prérogatives qu'elle possédait. De nouvelles expéditions furent organisées, des postes de traite furent établis sur les côtes de la Baie et des communications presque régulières furent ensuite maintenues entre les giboyeuses régions du Nord et la métropole.

De 1670 à 1675, Des Groseillers et Radisson servirent fidèlement la nouvelle organisation anglaise, faisant de fréquents voyages à la Baie et établissant avec les indigènes les meilleures relations. Ces activités n'étaient pas sans déplaire et même inquiéter, les autorités de la Nouvelle-France, en l'occurrence le gouverneur Frontenac et l'intendant Talon. Dans les lettres qu'ils adressaient en France à l'époque, le Père Ragueneau, longtemps supérieur des missions jésuites en Nouvelle-France, et Mère Marie de l'Incarnation, deux personnes qui comprenaient bien la situation, disaient ouverte ment que les deux "renégats", Des Groseillers et Radisson, étaient en grande partie responsables des

difficultées que les Anglais créaient à la colonie française en Amérique. Ce en quoi ils n'avaient pas complètement tort:

Les années passèrent, les affaires de la traite prirent une importance croissante et nos deux transfuges canadiens continuèrent leur existence aventureuse, faite de réussites et de revers. A un certain moment ils se brouillèrent avec leurs commanditaires anglais et ayant rencontré à Londres le Père Albanel, qui y était détenu comme prisonnier de guerre, celui-ci leur conseilla de retourner à leur allégeance française. Ils passèrent donc à Paris et obtinrent leur pardon du ministre Colbert, qui refusa toutefois de les financer pour d'autres expéditions. Après un séjour d'une année en France, Des Groseillers revint au Canada en 1676 et rejoignit à Trois-Rivières sa femme et ses enfants, qu'il ne voyait évidemment pas très souvent. Radisson, lui, s'enrôla dans la Marine royale d'Angleterre et l'on dit qu'il s'était même signalé par son courage dans quelque bataille navale:

On le retrouve au Canada en 1681 où, avec son beau-frère Des Groseillers et l'appui financier d'Aubert de la Chesnaye, il tente de monter une nouvelle expédition à la Baie d'Hudson, mais canadienne cette fois. Il y eut des heurts avec les Anglais de la Compagnie de la Baie, à qui on prit des postes, enleva des pelleteries et fit même des prisonniers. Mais, dans l'ensemble, les résultats ne furent pas très brillants. Le gouvernement de Londres produisit des réclamations pour dommages subis et Des Groseillers dut retourner en France pour s'expliquer. Il revint au Canada en 1684, tandis que Radisson reprit du service à la Compagnie de la Baie, dont il avait pillé les établissements de traite l'année précédente. Il continua de servir la société anglaise et il semble qu'il mourut à Londres vers 1710, sans avoir revu depuis une vingtaine d'années le pays natal.

La Compagnie de la Baie avait fait de nouvelles offres Des Groseillers après l'échec de sa dernière expédition et son voyage en France, mais il les rejeta, préférant aller retrouver sa famille. Il se faisait vieux et les aventures n'avaient plus pour lui le même attrait. Il dut séjourner un certain temps à Trois-Rivières mais, après 1684, on n'a plus sur lui de renseignements précis. Certains' ont prétendu qu'il était mort à Sorel en 1696, mais ce ne sont que conjectures. Une Marguerite des Groseillers fut inhumée à Trois-Rivières en 1711 et l'on présume qu'elle devait être l'épouse du fameux explorateur, trafiquant et aventurier que fut Médard Chouart des Groseillers, le beau-frère de Jean Cloutier II.

Sainte - troisième enfant et première fille née au couple Cloutier-Dupont, celle-ci ne devait jamais voir le pays canadien, étant morte deux ans avant le départ pour le Canada. Son acte de naissance, copié dans le archives de Mortagne, se lit ainsi:

*"Le premier jour de novembre audit an 1622, Sainte, fille de Zacharie Cloustier et Sainte du Pont a été baptisée. Le parrain Denis Cloustier qui a nommé. La marraine fut Colasse Faret".*

On notera que ce Denis Cloutier, qui fait ici fonction de parrain et qui a donné le nom à l'enfant, est tout simplement son grand-père, soit le père de notre Zacharie canadien. Cette paternité, jusqu'ici inconnue, a récemment été révélée par la découverte d'un acte notarié dans un vieux greffe de Mortagne. Au moment de la naissance de Sainte, le grand-papa Denis Cloutier avait perdu sa première épouse Renée Brière, décédée en 1608, et avait pris comme seconde épouse en 1609 Jeanne Gaultier, de la paroisse de Notre-Dame, à Mortagne.

Sainte Cloutier ne vécut que 10 ans. Un acte de décès nous apprend en effet qu'elle fut "sépulturée" le 19 septembre 1632 en la paroisse de St-Jean-de-Mortagne. Mais en cette même année 1632, au printemps, une autre fille était née à Xainte Dupont: c'était Louise qui, elle, traversa en Nouvelle-France à l'âge de deux ans, avec ses parents et ses frères et soeurs, et qui eut ici une vie bien remplie.

Louise - elle a été parfois confondue avec sa soeur Sainte par les généalogistes, vu que de tous les enfants de Zacharie, elle est la seule dont l'acte de naissance n'apparaît pas sur la liste que le Père Archange Godbout donne dans son précieux ouvrage, "Origines des familles canadiennes-françaises". Il semble toutefois, si l'on s'en rapporte à d'autres recherches effectuées par l'excellent généalogiste franciscain, que Louise soit née le 18 mars 1632 et qu'elle n'ait eu, par conséquent, que deux ans lorsque ses parents allèrent s'embarquer à



Dieppe pour entreprendre la périlleuse traversée vers la Nouvelle-France.

On a dit de Louise Cloutier qu'elle avait été une femme intelligente et débrouillarde. On serait porté à le croire à en juger par ses activités conjugales. Elle eut en effet trois maris au cours de sa vie et elle réussit à survivre même au dernier. Dès l'âge de 13 ans, Louise épousait à Québec, le 26 octobre 1645, le jeune et brillant "interprète des langues sauvages" François Marguerie de la Haye, natif de Rouen, où il avait vu le jour en octobre 1612.

Marguerie avait déjà émigré en Nouvelle-France avant la prise de Québec par les frères Kirke en 1629. Il fut l'un des interprètes français qui se réfugièrent chez des Indiens amis durant la brève occupation de Québec par les Anglais. C'était un jeune homme de caractère aventureux et très intelligent, qui maniait avec dextérité plusieurs dialectes sauvages. On a dit qu'il avait été l'une des figures les plus intrépides des débuts de la colonie. Il connaissait particulièrement les Algonquins et les Hurons, qui le considéraient comme le "visage pâle" le mieux adapté à leurs coutumes.

En sa qualité d'interprète en chef aux Trois-Rivières, de 1642 à 1648, année de sa mort accidentelle, François Marguerie rendit de grands services à ce nouvel établissement dans les rencontres avec les Indiens. Il eut même l'occasion, grâce à ses accointances avec un groupe d'Iroquois, dont il avait été le prisonnier durant quelques semaines, d'éviter à la petite garnison de Trois-Rivières une sournoise attaque de la part de ces Indiens. C'était une affaire assez critique, dans laquelle il risqua sa chevelure et même sa vie.

Ce fut peu après cette aventure, que se trouvant à Québec, il décida d'unir sa destinée à celle de Louise Cloutier, une des filles de Maître Zacharie, de Beauport. Malheureusement pour la jeune épouse de 13 ans, elle ne vécut pas bien longtemps avec son bel et audacieux coureur des bois. Peu après la noce, François Marguerie dut partir de nouveau en mission et, durant les mois qui suivirent, il fut souvent absent, établissant pour les autorités de la colonie de précieux contacts avec les tribus sauvages. Le jeune couple vivait alors à Trois-Rivières et c'est là que François revenait de temps en temps pour de brefs séjours.

Or, le 23 mai 1648, alors que Marguerie rentrant chez lui après une de ses missions, en compagnie d'un ami nommé Jean Amiot, et voyageant en canot sur le fleuve, fut pris dans un coup de vent qui fit chavirer leur frêle embarcation non loin de Trois-Rivières. Les deux occupants se noyèrent. Relatant ce triste accident, le Journal des Jésuites dit que la mort de ces deux hommes fut une perte irréparable pour la colonie: "ces deux jeunes français ont été bien regrettez en ce pays, tant pour leurs vertus que pour la conoissance qu'ils avaient des langues sauvages", est-il dit dans le texte.

Louise Cloutier avait maintenant 16 ans et, avec son tempérament, elle n'était pas disposée à rester veuve le reste de sa vie. Six mois après la tragédie, elle s'était déjà trouvé un autre mari: c'était Jean Mignot dit Chatillon, un cultivateur qui éventuellement prit en location à Beauport le fief de la Clouterie, la propriété que son beau-père Zacharie Cloutier s'était fait concéder par Giffard dans sa seigneurie. Ce Jean Mignot, fils de Nicolas Mignot, de la ville de Bayeux, en Normandie, était arrivé à Québec en 1645. C'était un jeune homme d'un beau physique, courageux et, a-t-on dit, toujours prêt à partir en expédition contre les Iroquois lorsque leur présence était signalée aux environs de Trois-Rivières.

Lors du recensement effectué dans la colonie en 1667, sur les ordres de l'intendant Talon, recensement dont les listes originales sont conservées aux Archives nationales de Paris, on voit que Jean Mignot et son épouse Louise Cloutier habitent la ferme de maître Zacharie, à Beauport, qu'ils y ont 35 arpents de bonne terre en culture, plus un autre lopin défriché de 16 arpents sur lequel se trouve une maison inhabitée. Le couple a à ce moment-là 6 enfants, mais il en aura encore 7 autres durant les années qui suivront. Plusieurs, malheureusement, moururent en bas âge.

On a déjà vu que le charpentier Zacharie Cloutier et son ami, le maçon Jean Guyon, avaient obtenu de Robert Giffard, en paiement de services qu'ils lui avaient rendus à leur arrivée en Nouvelle-France, mille arpents de terrain non défriché à prendre dans la seigneurie de Beauport. Et on aussi vu que dès 1642, peut-être même

un peu avant, les bonnes relations entre Cloutier et Giffard s'étaient détériorées au point que ces deux anciens citoyens de Mortagne venus ensemble du Perche, étaient complètement brouillés. Il paraît même qu'ils ne s'adressaient plus la parole quand par hasard ils se croisaient en quelque lieu. Bien plus, prétentieux seigneur de Beauport, qui semble avoir nourri une rancune tenace contre le charpentier qui lui avait construit son beau manoir, ne laissait échapper aucune occasion de le tracasser, par voies légales ou autrement.

On n'a jamais su exactement quelle avait été la cause première de ce désaccord profond entre Cloutier et Giffard. Peut-être que la mégalomanie du "seigneurs" et sa tendance à toujours vouloir "tirer du grand" avaient fini par tomber sur les nerfs du modeste artisan percheron. En raison de ce climat désagréable, il est permis de croire que maître Zacharie Cloutier ne devait pas désirer avoir des contacts trop fréquents avec Giffard. Le mariage de sa fille Louise, la jeune veuve de l'interprète Marguerie, en septembre 1648, lui offrit la bonne occasion de s'éloigner de la Clouterie en cédant à ces jeunes gens l'exploitation de la ferme. D'ailleurs, maître Zacharie était un ouvrier habile, très demandé comme charpentier dans la colonie naissante, et il devait trouver plus avantageux, plus satisfaisant pour lui de gagner sa vie dans la construction, plutôt que dans le défrichage et le travail de ferme

On ignore à quelle date exactement Jean Mignot et son épouse Louise Cloutier, alors âgée de 16 ans, prirent en location la propriété de la Clouterie, à Beauport, mais il semble que ce dut être assez tôt après leurs épousailles. On possède aux Archives de Québec leur contrat de mariage passé devant Lecoutre, notaire royal à Québec, le 23 septembre de l'an 1648. Vu sa haute ancienneté, ce document présente un certain intérêt dans une étude généalogique sur les Cloutier, aussi avons-nous cru opportun de la citer en entier. Le texte, vétuste et quelque peu confus du tabellion de l'époque, a été légèrement revu et modernisé afin d'en assurer une meilleure compréhension. A remarquer que le nom du futur marié y est orthographié "Mignault" et pourtant, dans son dictionnaire des généalogies canadiennes, Mgr Cyprien Tanguay a écrit "Mignot" pour désigner le gendre de Zacharie Cloutier. Voici le contrat:

*Mariage entre Jean Mignault et Louise Cloutier; Lecoutre, notaire royal à Québec, 23 sept. 1648.*

*Furent présents en leurs personnes Jean Mignault, natif de Chastillon, près de Bayeux, Normandie, fils et cohéritier en '--. la succession de défunt Nicolas Mignault et de Madeleine de Brie, sa mère, demeurant au dit lieu, pour lui et en son nom d'une part, et Louise Cloutier, veuve de François Marguerie, noyé en voyageant en canot sur le grand fleuve Saint-Laurent, en son vivant commis et interprète aux Trois-Rivières, pour elle et en son nom d'autre part, lesquelles parties pour raison de mariage entre elles et en la présence de Zacharie Cloutier (frère), époux de Ladelaïne Esmard et de Jean Cloutier (frère), époux de Marguerite Martin, enfants de Zacharie Cloutier (père), de maître Olivier Letardif, commis-général des messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, de Martin Boutet dit Saint-Martin, de Guillaume Couture et Charles Cadieux, sieur de Courville, parents et amis tant de la future épouse que du futur époux, ont dit et accordé entre les dites parties ce qui suit: les traitas de mariage et convention qui suivent, à savoir que le dit Mignault, futur époux, a promis et promet prendre la dite Louise Cloutier pour femme et légitime épouse, comme pareillement celle-ci promet prendre le dit Mignault pour son mari et légitime époux, et icelui mariage faire et solenniser en face de notre Mère la Sainte Eglise le plus tôt que faire se pourra et que sera avisé et délibéré entre les dites parties, leurs parents et amis, si Dieu et notre Mère la Sainte Eglise y consentent et accordent aux droits et biens des dits futurs époux appartenant, qui seront uns et communs en tous meubles, immeubles et conquets, suivant la coutume de Paris, France, sous laquelle les choses de ce pays sont gouvernées et à laquelle les dites parties se rapportent. Lesquels biens et droits de la dite future épouse, le dit futur époux Mignault a dit bien savoir et connaître et dont il s'est tenu et tient pour autant, et il a douairé et douaire la dite future épouse de la somme de six cents livres (à peu près 1120.00 de notre monnaie canadienne actuelle) et ne seront tenus les dits futurs époux des dettes et hypothèques l'un de l'autre faites et créées avant la solennité de leur mariage. Ainsi, si aucune il y a, elle sera*

*payée et acquittée par celui ou celle qui l'aura faite et sur son bien, en laquelle communauté entrera de la part de la future épouse les biens meubles qu'elle a de présent et qui sont contenus dans l'inventaire qui en a été fait et déposé au greffe avant le dit présent mariage. Ainsi, les dites parties sont demeurées d'accord, promettant, renonçant et s'obligeant. Ceci fut fait et passé en la maison des dits Cloutier, le vingt-troisième jour de septembre de l'an mil six cent quarante-huit, en présence des témoins ci-dessus qui ont signé avec les dites parties, la dite Louise Cloutier ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, a fait sa marque.*

*(Les signatures) Jean Mignault, le futur époux*

*Zacharie Cloutier, frère de la mariée*

*Charles Cadieux, ami des mariés*

*Olivier Le tardif, " "*

*Martin Boutet, " "*

*Guillaume Couture, " "*

*Marque de Charles Cloutier, frère de Louise*

*Marque de Jean Cloutier, " "*

*Marque de Zacharie Cloutier, père de Louise*

*Marque de Xainte Dupont, mère de Louise*

C'est donc à Beauport que Jean Mignot et son épouse Louise Cloutier vécurent, au moins jusqu'en 1670, y travaillèrent la terre avec courage et élevèrent leur famille. Louise donna naissance à 13 enfants (5 garçons et 8 filles) mais, de ce nombre, seulement 4 filles parvinrent à l'âge adulte, prirent époux et eurent des enfants. Tous les autres moururent en très bas âge, de sorte que des deuils fréquents vinrent assombrir l'existence de cette famille.

Après que les vieux parents Cloutier, Zacharie I et Xainte, eurent décidé, vers 1665, d'aller rejoindre à Château-Richer leurs trois fils qui s'étaient déjà établis sur des terres de cette paroisse relativement nouvelle, l'ancêtre se résigna à disposer de sa propriété de la Clouterie, qu'il détenait depuis 1637. La vente se fit en 1670 et le nouvel acquéreur avait nom Nicolas Dupont de Neuville, un citoyen alors très en vue dans la colonie. On ne sait pas si le nouveau propriétaire retint Mignot à son service pendant quelque temps pour les travaux de la ferme, mais on sait qu'en 1681 Nicolas Dupont donna le domaine en dot à sa fille Françoise, à l'occasion de son mariage avec le jeune François-Marie Renaud d'Avesne des Méloizes, un des plus beaux partis de la Nouvelle-France à l'époque.

Louise Cloutier perdit son mari Jean Mignot en 1682, alors qu'elle n'avait encore que 50 ans. Elle avait vécu avec lui durant 34 ans. Comme il lui restait encore des enfants à la maison, elle jugea bon de se chercher un autre époux. Elle le trouva dans la personne de Jean-Pierre Mataut, un cultivateur de la paroisse de Château-Richer pour qui la veuve parut avoir encore des attraits. Le mariage eut lieu le 3 février 1684. C'était la troisième fois que Louise passait devant les autels: Elle partagea l'existence de Mataut jusqu'au 22 juin 1699, alors qu'elle rendit l'âme à l'âge de 67 ans. Elle fut inhumée dans le cimetière de Château-Richer, là où les corps de ses parents et de ses frères avaient déjà trouvé ou trouvèrent plus tard leur dernier repos. Quant à Mataut, il décéda lui aussi à Château-Richer, le 10 février 1706.

#### **Filles de Louise Cloutier et de Jean Mignot qui se marièrent et eurent des enfants:**

Thérèse - elle épousa d'abord Nicolas Lebeuf le 28 novembre 1662 et eut avec lui 4 enfants. Après le décès de son premier mari vers 1678, Thérèse Mignot épousa à Québec, le 6 février 1679, le veuf René Ouellet ou Hoélet, avec qui elle eut encore 7 enfants. Elle mourut à Kamouraska le 5 décembre 1728.

Xainte - le 14 août 1669, elle épousa Jean Grondin, fils de Pierre Grondin originaire de Brouage, en Saintonge. Elle mit au monde 11 enfants.

Jeanne - en 1679, elle épousa Antoine Gaboury, de la paroisse de l'Ange-Gardien. Elle eut 8 enfants.

Marie-Charlotte - le 2 août 1694, celle-ci convola avec Jean Dionne, de Château-Richer. Ils eurent 9 enfants.

Louise Cloutier, qui était arrivée à Québec à l'âge de deux ans seulement, eut une enfance plutôt aventureuse. Avoir franchi l'Atlantique en 1634, exposée aux dangers que présentaient les longues traversées à l'époque; avoir été élevée à l'orée de la forêt laurentienne, sous la menace constante des flèches indiennes; mariée à 13 ans à un jeune coureur des bois qui mourut noyé au cours d'une de ses périlleuses randonnées; veuve à 16 ans et remariée après quatre mois de veuvage, ce furent là autant d'événements et de conditions qui la préparèrent bien jeune aux vicissitudes de la vie. Louise Cloutier fut véritablement une de ces femmes courageuses envers qui la nation canadienne-française a contracté une dette de reconnaissance; avec tant d'autres épouses de colons, elle fit sa large part au 17<sup>ème</sup> siècle pour peupler la Nouvelle-France et assurer, par son rude labeur et sa fécondité, la survivance de la colonie.

### **Génération 2 - Charles Cloutier 1629 - 1709 son épouse Louise Morin 1643 - 1713**

Charles Cloutier II, avant-dernier né de la famille de Zacharie et de Xainte, représente le deuxième maillon canadien dans la lignée que nous étudions ici. Il naquit le 3 mai 1629 à Mortagne, dans l'ancienne province française du Perche. Il n'avait donc que 5 ans lorsqu'il s'embarqua sur un frêle voilier avec sa famille pour traverser en Nouvelle-France, au printemps de 1634. L'acte de son baptême, relevé dans les vieux registres de St-Jean-de-Mortagne, se lit ainsi:

*"Le troisieme Jour de may au dit an 1629, Charles, filz de Zacharie Cloustier et de Saincte Du pont a esté baptizé. Le parain maitre Claude Thonet qui a nommé l'enfant et la maraine fut Dame Michelle Rivet".*

Charles Cloutier grandit dans la maison de ses parents, sur les terres de la Clouterie, à Beauport et, comme la plupart des jeunes garçons de son temps, il ne reçut apparemment aucune instruction livresque. Il semble en effet n'exister dans nos archives aucun document légal portant une signature de lui et cela contrairement à son frère aîné Zacharie, dont on peut voir le nom, écrit d'une main malhabile sur quelques contrats anciens. Comme son père Zacharie et comme tant d'autres analphabètes le faisaient autrefois, Charles Cloutier se contentait d'apposer sa marque lorsqu'il se trouvait dans la nécessité d'engager sa responsabilité par quelque contrat ou autre document légal.

Charles dut travailler avec son père, tantôt sur la ferme de Beauport dans son enfance, tantôt comme aide-charpentier sur les chantiers de construction auxquels maître Zacharie prêtait son concours. Dans un mémoire de frais concernant la construction d'une maison à Québec, en 1655, on voit le nom de Charles Cloutier, qui reçoit 100 livres pour du bois de plancher, tandis que Zacharie le père touche le même montant, mais lui, pour un travail d'équarrissage de bois de charpente. Charles est d'ailleurs donné comme charpentier dans le Dictionnaire Tanguay.

Le 20 avril 1659, Charles épousait à Québec Louise Morin, fille de Noël Morin et d'Hélène Desportes. Il avait 30 ans. La jeune épouse appartenait à une excellente famille dans laquelle l'instruction paraît avoir été à l'honneur. Germain Morin, un de ses frères, avait eu la chance de s'instruire et de pousser même ses études jusqu'à la théologie, ce qui lui valut la distinction de devenir 16<sup>ème</sup> premier prêtre catholique canadien en Amérique du Nord. Il fut ordonné prêtre à Québec en 1665 par Mgr François de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France depuis juin 1659. Le jeune ecclésiastique brin fut pendant quelques mois, en 1668, chargé des fonctions curiales à Château-Richer, en remplacement temporaire de M. l'abbé Thomas Lorel, premier pasteur de la Côte de Beaupré, vaste territoire qui comprenait alors les paroisses actuelles de l'Ange-Gardien, Château-Richer, Ste-Anne-de-Beaupré et St-Joachim.

L'abbé Germain Morin avait une soeur nommée Marie, qui fit une carrière assez exceptionnelle dans l'hospitalisation et qui, par ses relations écrites, devait laisser des traces plus durables que les siennes. Née à Québec le 19 mars 1649, Marie Morin entra à l'âge de 13 ans chez les Hospitalières de l'hôtel-Dieu de Montréal et y vécut toute une longue vie de charité et de dévouement. En dépit des multiples occupations relevant de son service hospitalier, Soeur Morin trouva le temps de rédiger les Annales de la Communauté, une oeuvre qui s'est avérée précieuse pour nous renseigner, non seulement sur l'histoire des Soeurs Hospitalières, mais aussi sur les faits se rapportant aux débuts héroïques du poste de Ville-Marie. Ion destinées à la publication, ces "relations" ne furent révélées au grand public qu'en 1921. En raison du très vif intérêt qu'elles présentent, elles ont valu à Soeur Morin d'être qualifiée de "premier historien

canadien de Ville-Marie".

Soeur Marie Morin, fille du charron de Québec Noël Morin, passa 69 ans en religion, s'éteignant à Montréal en 1730, au monastère des Hospitalières. Elle avait 81 ans. Et aujourd'hui encore sa mémoire est tenue en grand vénération parmi les membres de cette communauté.

Un autre membre intéressant de cette famille Morin, l'une des plus anciennes de notre pays, fut Jean-Baptiste Morin dit Rochebelle, qui devint un des bourgeois les plus considérés de la colonie, dont il fut un temps membre du Conseil Souverain. Enfin, une autre soeur de Louise Morin, l'épouse de Charles Cloutier II, fut celle qui s'appelait Marie-Madeleine, épouse de Gilles Rageot, notaire royal et greffier de la prévôts de Québec, dont la griffe apparaît sur nombre de contrats et documents conservés aux Archives de la province de Québec. Le notaire Rageot était lui aussi un homme qui appréciait l'instruction, à une époque où elle n'était guère à l'honneur chez nos colons. Deux des fils Rageot se firent prêtres, tandis que trois autres furent, comme leur paternel, notoires royaux et greffiers de la prévôté.

Il ressort de ces renseignements sur les Morin de Québec, qu'en épousant Louise, l'ancêtre Charles Cloutier II s'était allié à une famille distinguée et d'une haute valeur morale. C'est un fait qui mérite d'être signalé pour l'information des Cloutier issus de la branche du fils cadet de maître Zacharie I.

A quel moment Charles Cloutier alla-t-il s'établir à Château-Richer, où ses frères aimés Zacharie et Jean II paraissent s'être eux-mêmes fixés vers 1641, Jean tout au moins, car son nom, écrit "Jehan Cloutié" figure sur la carte de la Côte faite par l'arpenteur Jean Bourdon à cette date. Il détenait alors sur la petite rivière du Sault-à-la-Puce une concession de 6 arpents de front. Son frère Zacharie II pourrait l'avoir suivi un peu plus tard, possiblement après son mariage avec Magdelaine Esmard, célébré en avril 1648 à La Rochelle, en France.

Mais ce que l'on sait avec certitude, c'est que lorsqu'en sa qualité de co-seigneur de la Côte de Beaupré, Olivier Le Tardif eut commencé, vers 1650, à accorder des concessions sur le territoire de la future paroisse de Château-Richer, il eut soin de confirmer sans délai les deux frères Jean et Zacharie Cloutier II dans la possession des terres qu'ils avaient déjà commencé à défricher et à mettre en production, celle de Jean au Sault-à-la-Puce et celle de Zacharie II sur la petite rivière Ferrée, que l'on appelle aujourd'hui Cazeau. Chacun possédait 6 arpents de front sur le fleuve par 126 de profondeur en allant vers l'intérieur des terres.

Il est probable que Charles Cloutier avait acquis sa propriété de Château-Richer avant son mariage à Louise Morin, le 20 avril 1659. Ce fut peut-être entre 1652 et 1655, mais il semble certain que c'est là qu'il alla vivre après avoir pris femme. Un vieux document gardé aux Archives de Québec nous apprend qu'en 1655, Charles travaillait encore à des travaux de construction à Québec, en compagnie de son vieux père, le maître-charpentier Zacharie Cloutier I. La terre de 6 arpents de front qu'il acheta d'un certain Pierre Lemieux, avait été concédée à ce dernier en 1650 par Olivier Le Tardif. Elle était sise à environ un demi-mille au nord-est du Sault-à-la-Puce, où Jean Cloutier avait sa concession.

Charles Cloutier fit certainement du défrichage sur sa terre, puisque le recensement de 1667 reconnaît qu'il possède 16 arpents de terrain en culture et 8 bêtes à cornes, mais comme il a alors 2 domestiques à son emploi, on peut présumer qu'il s'agissait là d'aides-charpentiers et que lui-même continua probablement d'exercer le métier de charpentier, comme il l'avait fait durant des années à Québec et Beauport, avec son père. Il n'aurait certainement pas eu besoin de payer deux engagés pour cultiver 16 arpents de terrain.

Un autre recensement effectué en 1681, soit une quinzaine d'années plus tard, donne à Charles Cloutier la même étendue de terre cultivable, ce qui semblerait confirmer la présomption que l'agriculture n'était pas sa principale occupation et que le travail du bois continuait de l'intéresser. Il a alors 52 ans et sa femme Louise Morin, 34. Ils ont 7 enfants à ce moment-là, mais il devait leur en naître encore 5 autres: en tout 4 garçons et 8 filles, dont 10 se marièrent et fondirent des familles qui devinrent les souches de nombreuses lignées de Cloutier:

Comme on peut le voir, les Cloutier apparurent très tôt sur la scène de Château-Richer où, depuis trois siècles, ils ont été des citoyens honnêtes, actifs et respectés. Il n'est pas douteux que l'intérêt pris par Olivier Le Tardif à l'organisation de la paroisse de Château-Richer et l'amitié que ce colonisateur perspicace et entreprenant portait à son

beau-frère Zacharie II, eurent une influence certaine sur la décision que prirent les frères Cloutier d'aller faire leur vie sur cette partie pittoresque de la Cote de Beaupré.

Après une vie bien remplie, Charles Cloutier mourut à Château-Richer le 5 juin 1709, laissant la réputation d'un solide travailleur et d'un bon père de famille. Il avait 80 ans: huant à son épouse, Louise borin, elle rendit l'âme le 23 avril 1713, à 70 ans.

### **Les enfants de Charles Cloutier II et de Louise Morin.**

Élisabeth-Ursule - aînée de la famille, cette enfant vit le jour le 29 juillet 1660 et fut baptisée à Québec. Elle fut mariée à Nicolas Gamache dit Lamarre le 9 novembre 1676. Elle avait 16 ans et elle épousait le plus beau parti de la région, le seigneur du fief Gamache ou seigneurie de l'Islette, situé sur la rive sud du fleuve, un peu plus bas que l'île d'Orléans. Ce Nicolas Gamache, qui était alors âgé de 40 ans, était originaire de la paroisse de St-Illier, dans l'évêché de Chartres, en France. Pétait un homme de conséquence, fort respects de ses concitoyens et déjà solidement établi sur des terres en plein développement. Il avait dû arriver en Nouvelle-France vers 1650, avec d'autres membres de sa famille car, en 1652, sa soeur Geneviève épousait Julien Fortin dit Bellefontaine, colon du Perche, qui figure parmi les fondateurs de la paroisse de saint-Joachim. Au début, Nicolas Gamache s'était fort dévoué à l'emploi des Pères Jésuites, qu'il accompagnait souvent dans leurs lointaines missions. Et c'est en récompense de ces services qu'il avait obtenu le beau fief de l'Islette, au Cap St-Ignace.

Ce beau mariage fut un événements considérable dans la famille de Charles Cloutier II et de Louise Morin, alors cultivateur prospère de la paroisse de Château-Richer et cela non seulement à cause du prestige qui s'attachait à la personne du conjoint, mais aussi parce qu'Élisabeth-Ursule était leur premier enfant 4 quitter la maison paternelle pour se marier. Il fut donc décidé que l'événements serait célébré avec tout le faste que justifiait son importance.

Un contrat de mariage en bonne et due forme avait été rédigé par le notaire Paul Vachon et sa signature, la veille même de la cérémonie religieuse des épousailles, c'est-à-dire le 8 novembre 1676, fut le prétexte idéal pour organiser une grande réunion de famille dans la maison de Charles Cloutier, père de la future mariée. Tous les Cloutier de Château-Richer, à compter des ancêtres Zacharie I et son épouse Xainte Dupont, âgés respectivement de 86 et 80 ans, furent de la fête, en même temps que des Gamache et des parents et amis des deux familles. Les noms de presque toutes les personnes présentes sont d'ailleurs mentionnés dans le corps du contrat et c'est ce qui donne à ce document sa grande valeur informative du point de vue généalogique. Et c'est aussi ce qui lui vaut une place dans la présente généalogie, malgré la longueur du texte, que voici:

*"Par devant Paul Vachon, notaire royal en la Nouvelle-France et seigneurie de Beaupré, résidant à Beauport et témoins soussignés: furent présents en leurs personnes le sieur Charles Cloutier et dame Louise Morin, sa femme, par son mari autorisée pour l'effet des présentes, habitant en la paroisse de Cotre-Dame de Château-Richer, en la seigneurie de Beaupré, au nom et comme stipulant en cette partie pour Élisabeth-Ursule Cloutier, leur fille, à ce présente et de leurs témoins d'une part. Et le sieur Nicolas Gamache, fils du défunt Nicolas Gamache et de défunte Jacqueline Cadot, ses père et mère de la paroisse de saint-Illye-la-Ville, de l'évêché de Chartres, en France, le sieur Nicolas Gamache, & présent habitant au Cap de St-Ignace, pour lui et en son nom d'autre part, lesquelles parties, de leur bon gré et volonté ont, ce prisent et du consentement de leurs parents et amis pour ce assembles d'une port et d'autre ... scavoir: de la part du dit sieur Charles Cloutier et de la dite dame Louise Morin, sa femme et de la dite Élisabeth-Ursule Cloutier, leur fille, de Zacharie Cloutier, maitre-charpentier et de Xainte Dupont, sa femme, père et mère grands de la petite fille du côté paternel; de Marie-Magdeleine et de Marie-Anne Cloutier, apeura germaines de la dite Élisabeth-Ursule Cloutier; de Zacharie Cloutier, sieur de la Clouterie et de Magdeleine Aymard, sa femme; de Jean Cloutier et de sa femme Marie Martin; de Jean Mignaux (Mignot), sieur de Chatillon et de Louise Cloutier, sa femme, oncles et tantes du côté paternel de la dite Élisabeth-Ursule Cloutier; de maitre Rageot, notaire royal et greffier de la prévôté de Québec et de Jean-Baptiste brin, sieur de Belle-Roche, aussi oncles et tantes de la*

dite Élisabeth-Ursule, du côté maternel; de Jean Cloutier, fils de Jean; de Reni Cloutier et de Marie Leblanc, sa femme; de Nicolas Lebel et de Thérèse Mignaux, sa femme, tous cousins et cousines germains de la dite Élisabeth-Ursule Cloutier; du sieur Denis Guyon, bourgeois de la ville de Québec et d'Élisabeth Boucher, sa femme, marraine de la dite Élisabeth-Ursule Cloutier; du sieur Guillaume Thibaut et de Marie Lefrançois, sa femme et de Guillaume Thibaut, leur fils, parents et deux proches voisins du dit sieur Charles Cloutier. Et de la part du dit sieur Nicolas Gamache: de Jacques Gamache, frère consanguin du dit sieur Nicolas Gamache; de Julien Fortin, sieur de Bellefontaine et de dame Geneviève Gamache, sa femme, beau-frère et soeur du dit sieur Nicolas Gamache; du sieur Pierre Gaingnon (Gagnon) et de Barbe Fortin, sa femme, neveu et nièce du dit sieur Nicolas Gamache; du sieur Pierre Gaingnon, marchand de hardes et Eustache Fortin, neveu du dit sieur Gamache; de Joseph Gaingnon et Joseph Guimont, tous parents et amis du dit sieur Nicolas Gamache. Reconnaisant et confessant avoir fait les traités et promesses de mariage qui ensuivent: scavoir: le dit sieur Charles Cloutier et la dite Louise Morin, sa femme, ont promis et promettent de donner et bailler à la dite Élisabeth-Ursule Cloutier, leur fille, par nom et loi de mariage au dit sieur Nicolas Gamache qui l'a promis et promet prendre pour sa femme et légitime épouse, comme aussi la dite Élisabeth-Ursule Cloutier, qui a promis et promet prendre pour son mari et légitime époux, et le dit mariage faire solenniser, en sainte Église catholique, apostolique et romaine au plus tôt que faire se pourra et qu'il sera advisé et délibéré entre eux, leurs dits parents et amis, si Dieu et notre dite Mère la sainte Église y consentent et accordent pour être les futurs conjoints unis et communs en tous biens, meubles, acquêts et conquêts et immeubles suivant la coutume de la prévôté et du vicomté de Paris. Ne seront, les dits futurs époux, tenus aux dettes et hypothèques l'un de l'autre faites et créées avant la solennité de leur futur mariage. Et si aucune il y avait, elle sera payée acquittée par celui au celle qui l'aura faite ou créée. Et sur son bien en faveur duquel futur mariage et pour y celui parvenir, le dit sieur Charles Cloutier et la dite Louise borin, sa femme, ont promis, promettent et s'obligent de donner et bailler à la dite Élisabeth-Ursule Cloutier leur fille, la somme de trois cents livres tournois ou meubles bestiaux et marchandises, ayant cours en ce pays. Sçavoir ainsi présent du dit, la somme de cent livres livrée. et fournie en hardes, linge et habits servant à son usage, qui ont été amiablement estimés entre leurs-dits parents et amis; les deux autres cents livres à payer. Sçavoir la somme de cent livres, aussi de meubles et bestiaux ou autres marchandises et denrées ayant cours en ce pays, dans le mois de mai prochain, que l'on comptera mil six cent soixante et dix-sept. Et la dite somme de cent livres restante, qui fait l'entier paiement de la dite somme de trois cents livres à payer en deux termes égaux. Sçavoir: la somme de cinquante livres dans le mois de mai que l'on comptera mil six cent soixante et dix-huit et les dits cinquante livres restants, qui font l'entier et dernier paiement à verser, aussi au dit mois de mai que l'on comptera mil six cent soixante et dix-neuf (1679), le tout en meubles, bestiaux, marchandises et denrées, ce qu'ils seront estimés au jour de leur livraison. Et la totalité en avancement de leurs hoiries.

Sera la future épouse douée du douaire coutumier ou de la somme de cinq cents livres tournois de douaire préfixe pour une fois payé à son choix et option, et le préciput sera réciproque entre eux de la somme de trois cents livres tournois. Pourra la future épouse, advenant la dissolution de la dite communauté, renoncer à y celle. Et en ce faisant, reprendre ce qu'elle aura apporté à son dit futur époux, ses douaires, préciput, bagues, bijoux-, habits et linge servant à son usage. Et tel que dessus et tout ce que pendant le dit mariage lui sera advenu et échü, tant par succession, donation ou autrement, le tout franchement et quittement, sans payer aucune dette de leur dite communauté. Encore bon qu'elle y fut obligée ou condamnée. Car ainsi a été le tout accordé entre les dites parties, parents et amis promettant et obligeant à chacun en droit et renonçant, etc., etc. Fait et passé en la maison du dit sieur Charles Cloutier et de sa dite femme, ce huitième jour de novembre de l'an mil six cent soixante et seize (3 novembre 1676), en présence des susnommés

*parents et amis et témoins qui ont signé cy-après, scavoir:*

*Elisabeth Cloutier Nicolas Gamache Paul Vachon, notaire*

*Louise Morin Jacques Gamache*

*Zacharie Cloutier, sieur de la Clouterie (avec*

*Eustache Fortin Barbe Fortin*

*Gille Rageot Nicolas Lebel*

*J.-B. Morin de Rochebelle*

*Jean Cloutier, fils Joseph Guimont*

*Louise Cloutier Jean-François Bélanger*

*Etienne Racine et Marguerite Martin, sa femme*

*Guillaume Thibaut, fils Fortin*

*Et tous les autres ont déclaré ne scavoir écrire ni signer, de ce requis suivant l'ordonnance".*

Au moins 36 personnes adultes sont mentionnées dans le contrat, mais 19 seulement surent apposer leurs signatures au bas du document. Des 4 enfants du vieux Zacharie qui, lui-même était illettré, seuls l'aîné Zacharie II et Louise, épouse de Mignot, savaient signer leur nom. Il n'y avait rien d'anormal à cela, car l'analphabétisme était plutôt la règle que l'exception à l'époque. Le Denis Guion mentionné dans le contrat était le fils de Jean Guion, en son vivant l'ami et compagnon fidèle du vieux Zacharie Cloutier. Il était marchand à Québec et s'y occupait de la traite des pelleteries. Il mourut le 30 août 1685, victime de son dévouement. Il s'était porté volontaire pour aider la manoeuvre du vaisseau français "Le Fourgon", qui venait d'arriver d'Europe avec un équipage décimé par le typhus. Guion contracta la maladie et en mourut.

La présence de tout ce beau monde chez Charles Cloutier pour la signature du contrat de mariage de sa fille et les préparatifs qui se faisaient en vue de la cérémonie qui allait avoir lieu le lendemain matin, permettent d'imaginer quelle pouvait être l'atmosphère dans la maison ce jour-là. La plus franche gaieté était sûrement la note dominante parmi les nombreux invités et l'on peut présumer que les libations durent être joyeuses et fréquentes: On peut aussi presque se représenter la table de la Maman Louise Morin, généreusement garnie des mets les plus appétissants, qui permirent à tous d'apprécier ses talents culinaires. Chez les anciens Canadiens, on savait célébrer les grandes circonstances de la vie familiale.

La cérémonie religieuse eut lieu le lendemain matin, 9 novembre 1676, dans la modeste première église de Château-Richer, et ce fut l'abbé Germain Morin, l'oncle de la mariée, premier prêtre né au Canada et alors curé de Château-Richer, qui donna la bénédiction nuptiale à sa nièce Elisabeth-Ursule. Comme "voyage de noces; les jeunes époux s'embarquèrent sur le fleuve et traversèrent tout simplement au Cap St-Ignace, où Élisabeth commença sa vie conjugale comme épouse du seigneur du lieu. Elle mit au monde 10 enfants et mourut le 24 octobre 1699, âgée de 39 ans seulement. Son époux Nicolas Gamache la suivit dans la tombe six jours plus tard, mais lui, il avait 63 ans. On peut penser que ces deux décès si rapprochés peuvent avoir été la conséquence de quelque épidémie, surtout si l'on considère l'âge relativement peu avancé d'Élisabeth Cloutier au moment de sa mort

En sa qualité de seigneur de L'Islet, Nicolas Gamache avait été très généreux pour la nouvelle fabrique du Cap St-Ignace. C'est lui, par exemple, qui avait fait don du terrain nécessaire la construction de la première église, aussi son corps et celui de son épouse furent-ils inhumés dans le sous-sol du temple paroissial. Lorsqu'en 1728 il devint inévitable de construire une nouvelle église pour remplacer la première, que l'ingression des battures par les mares avait fini par menacer, les restes de Nicolas Gamache et d'Élisabeth Cloutier furent exhumés du premier lieu de leur sépulture et déposés ensuite dans la crypte du nouveau temple dont les paroissiens du Cap St-Ignace s'étaient dotés.

Avant de reprendre la présentation des autres enfants nés Charles Cloutier II et à Louise Morin, il ne serait que juste d'indiquer la provenance de l'intéressant contrat de mariage dont nous venons de parler. Il nous fut fourni par 2*.i*. Robert Cloutier, chimiste, originaire du Cap St-Ignace et descendant de Zacharie Cloutier II en ligne directe. Et c'est son père, le Dr Joseph Cloutier, qui l'avait obtenu d'une dame Morin née Yvonne Gamache, aussi du Cap St-Ignace,



qui tenait le document de Gamache. Ses ancêtres

**L'énumération des autres enfants de Charles Cloutier II et de Louise Morin, son épouse, se continue:**

Marie-Madeleine - née le 23 septembre 1662 et mariée à Paul Tessier, à Château-Richer, le 13 octobre 1681. Son mari était le second d'une famille de 17 enfants, chose qui n'était pas rare à cette époque. Madeleine Cloutier, toutefois, n'en eut que 9. Paul Tessier était le fils d'Urbain Tessier, originaire du Château-des-Aniou, paroisse de l'évêché d'Angers, France. Il dut arriver en Nouvelle-France vers l'année 1645.

Marie-Anne - née le 25 février 1663 et mariée à Charles Gariépy le 7 février 1684. Elle eut 10 enfants et mourut à Château-Richer le 19 novembre 1708. Charles Gariépy, capitaine de milice à Château-Richer, était né le 29 décembre 1661, du mariage de François Gariépy et de Jeanne Odin. Les Gariépy étaient originaires de la ville de Montfort, en Gascogne, France.

Jeanne née en 1666 et mariée à Claude Gravelle le 4 février 1687. Elle donna naissance à 12 enfants. Son mari était fils de Massé Gravelle et de Marguerite Tavernier, de la paroisse de Château-Richer. Massé Gravelle dut arriver au Canada vers 1640. Trois de ses fils épousèrent des petites-filles des ancêtres Zacharie I et Mainte Dupont, le vieux couple originaire de Mortagne-au-Perche.

Charlotte - née le 14 décembre 1670, elle-mourut le 27 juin 1687, à 17 ans, apparemment célibataire, bien que les filles se mariaient fréquemment avant cet âge.

Louise - née le 12 février 1673 et mariée à Nicolas Bonhomme le 26 janvier 1695, à Château-Richer. Elle eut 8 enfants et mourut vers 1715. Son époux était fils de Nicolas Bonhomme dit Beaupré et de Catherine Goujet. Il venait de la paroisse Ste-Croix de Fécamp, en Normandie. Il semble qu'il soit arrivé à Québec vers 1640.

Charles - né le 14 mai 1674, il mourut à 18 ans. Son acte de décès dans le registre paroissial de Château-Richer porte la date du 8 décembre 1692. C'était le second adolescent que le couple Cloutier perdait depuis 1687.

Hélène - née en 1676 et mariée à Pierre Gagnon, à Château-Richer, le 28 février 1696. Elle eut 10 enfants et mourut le 30 avril 1739. Son époux était fils de Mathurin Gagnon I, originaire de Tourouvre-au-Perche et de Françoise Boudeau dite Godeau, un couple qui alitait marié à Québec le 13 septembre 1647.

Marie-Marguerite - née le 12 mars 1679 et mariée à Joseph Gagnon, à Château-Richer, le 26 septembre 1699. Celle-ci mit au monde 15 enfants et mourut à Ste-Famille de l'Île d'Orléans le 4 avril 1744. son mari aussi était fils de Mathurin Gagnon et frère de Pierre Gagnon, mari de sa soeur Hélène.

Jean-Baptiste - né le 15 mai 1681, il épousa Anne Mauricet ou Morrisset, de la paroisse Ste-Famille de l'Île d'Orléans, le 6 novembre 1702, qui lui donna 14 enfants. Née en 1685, Anne Morrisset mourut vers 1740, probablement à Château-Richer. Elle était la fille de Jean Morrisset, originaire de Surgères, évêché de La Rochelle, France. Sa mère s'appelait Jeanne Choret.

Zacharie - c'est lui qui fut l'ancêtre à la troisième génération dans la lignée directe de Raoul Clouthier, qui est suivie dans la présente généalogie. Il naquit le 3 août 1683 et vécut toute sa vie à Château-Richer, où il fut un cultivateur prospère. Le 23 mai 1708, il épousait Jeanne Bacon, qui donna naissance à 15 enfants.

Zacharie Cloutier III mourut le 4 décembre 1732, alors qu'il était encore dans sa 49ème année. On ne connaît pas la date exacte ni le lieu de la mort de son épouse Jeanne Bacon, mais on sait que un inventaire qui fut fait des biens de son époux, qu'elle vivait encore en 1736. Il est plausible de croire qu'elle dut vivre jusqu'à 1750 ou à peu près, ce qui lui aurait donné une soixantaine années de vie. son acte de décès ne se retrouve pas dans les registres paroissiaux de Château-Richer, ni dans ceux de L'Ange-Gardien ou de Ste-Anne-de-Beaupré. D'abondants détails sont donnés plus loin sur le ménage de Zacharie Cloutier III et Jeanne Bacon.

Augustin -- né le 13 janvier 1688 et décédé le 19 avril 1736, apparemment célibataire, bien qu'il eut vécu jusqu'à l'âge de 50 ans. Tanguay, dans son Dictionnaire, ne mentionne pas qu'il ait été marié. Cet Augustin semble avoir été le seul de sa famille savoir écrire, car sa signature apparaît sur le contrat de mariage de son frère

Zacharie avec Jeanne Bacon. Des nombreux Cloutier présents à cette occasion, il est le seul à avoir pu signer son nom, écrit comme suit et d'une main malhabile: "au sus tien".

On a pu constater par cette étude de la famille du fils cadet de Maître Zacharie et de Xainte Dupont, que Charles Cloutier II, tout comme ses deux frères Zacharie et Jean II, apporta une contribution des plus valables au peuplement de la jeune colonie française, sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Des 12 enfants que lui donna son épouse Louise Morin, 10 fondèrent des foyers et produisirent ensemble un grand total de 103 descendants. Ceux-ci continuèrent ensuite à se perpétuer de génération en génération dans des proportions à peu près identiques, du moins jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Joseph Cloutier VII, grand-père de Raoul IX, auteur de ces lignes, eut 16 enfants avec deux épouses, tandis que son fils aîné, Calixte VIII, en eut 9 avec son unique épouse, Honorine Lafond.

Les Cloutier d'Henryville, issus de ceux de Château-Richer, peuvent être fiers d'appartenir à la branche de Charles II et Louise Morin.

Ici se terminent maintenant les notes et renseignements d'ordre généalogique qui ont pu être réunis sur l'ancêtre Charles Cloutier II et les membres immédiats de sa famille. Suivront toutefois, à partir de la page 96-A-16, la biographie et autres intéressants détails concernant son fils Zacharie III et son épouse Jeanne Bacon, le couple qui forme le troisième maillon de la lignée étudiée dans le présent ouvrage.

### **Où était située à Château-Richer la terre défrichée par Charles Cloutier II?**

À la suite de recherches effectuées au cours de l'été 1975 dans la paroisse de Château-Richer, Raoul Clouthier et son fils Robert ont pu élucider avec assez de certitude le problème du site de la terre acquise en 1652 par Charles Cloutier. Occupée pendant 278 ans par huit Cloutier, de père en fils, la ferme est aujourd'hui 12 propriété d'un certain Louis Gravel. Dans l'article qui suit, commençant à la page 96-A-5, Raoul Clouthier raconte comment il est arrivé à identifier ce bien ancestral, malheureusement sorti de la famille depuis 19001

### **La terre de Charles Cloutier II à Château-Richer**

Identification de la ferme acquise en 1652 et défrichée par Charles Cloutier II, fils cadet du maître-charpentier Zacharie Cloutier, premier du nom & venir s'établir au Canada.

Lorsque je commençai mes recherches en vue de la compilation d'une généalogie des Cloutier de ma lignée, je ne m'arrêtais aucunement penser qu'un jour je pourrais avoir la curiosité d'identifier sur place les lieux qu'avaient habités et défrichés sur la Côte de Beauport les premiers colons Cloutier venus de France en 1634. Pourtant, après avoir recueilli la plus grande partie de mes renseignements généalogiques, avoir exploré archives nationales et registres paroissiaux et, finalement, avoir procédé à la rédaction de la plupart de mes textes, l'idée me vint de tenter de localiser dans la paroisse de Château-Richer les fermes mêmes sur lesquelles avaient vécu et peiné ces valeureux ancêtres percherons qui, par leur labeur et leur nombreuse progéniture, apportèrent une contribution valable au développement de la Nouvelle-France à ses débuts. J'étais surtout curieux de connaître le site de la propriété de Charles Cloutier, mon ancêtre en ligne directe à la deuxième génération canadienne. Je savais qu'il avait acheté sa ferme en 1652 d'un certain Pierre Lemieux, à qui la terre avait été concédée quelques années plus tôt, mais où se trouvait cette ferme? là était la question.

Dès son arrivée en Nouvelle-France en juin 1634, Maître Zacharie Cloutier avait obtenu de Robert Giffard la promesse d'un fief dans sa seigneurie de Beauport et c'est là qu'éventuellement il avait bâti sa maison. Mais l'expansion de la banlieue de la ville de Québec a depuis longtemps fait disparaître toute trace de cette propriété, terre et habitation. Donc rien à identifier avec précision de ce côté-là.

Par contre, les trois fils du vieux charpentier Zacharie s'étaient, eux, fixés sur cette partie de la Côte de Beauport qui devait former vers 1658 la première paroisse catholique érigée canoniquement en Nouvelle-France, pour ne pas dire dans toute l'Amérique du Nord, à l'exception du Mexique: la paroisse de Château-Richer. Dès 1641, Zacharie Cloutier II, dit "le jeune" et son frère Jean II, avaient déjà obtenu, par l'intermédiaire de leur ami Olivier Letardif, d'importantes concessions de terre à l'endroit que l'on nommait alors "le Chateau Richer". Charles Cloutier II, le cadet de la famille,

avait suivi l'exemple de ses frères et, en 1652, il se portait acquéreur d'une terre de 4 arpents de front, par une lieue et demie de profondeur, qui avait été préalablement concédée à un certain Pierre Lemieux. C'était à peu de distance de la propriété de son frère aîné Jean II. Par la suite, ce fut au tour de Robert Drouin, époux de la petite Anne Cloutier II en premières noces, de venir rejoindre ses beaux-frères à Château-Richer. Il obtint une terre sur les confins de la paroisse en direction de l'est, c'est-à-dire de Ste-Anne. Une autre fille de litte Zacharie, Louise Cloutier II, qui avait longtemps vécu à Beauport avec son second mari Jean Mignot ou Mignault dit Chatillon, vint elle aussi habiter Château-Richer en 1684 lorsqu'elle épousa en 3èmes noces le veuf Jean Mataut. C'est là qu'elle mourut en juin 1699. Enfin, pour compléter le ralliement familial, les vieux époux Zacharie Cloutier I et Xainte Dupont, qui avaient surtout habité Beauport et Québec, vinrent retrouver leurs enfants à Château-Richer vers 1670. Et fut là, dans la maison de leur aîné Zacharie II, qu'ils finirent leurs jours, le premier en septembre 1677 et la Monde en juillet 1680. On peut donc dire avec raison que la sympathique paroisse de Château-Richer fut vraiment la petite patrie des premiers Cloutier canadiens:

J'ignorais donc quels étaient les lieux précis, le long de la route qui longe la falaise à Château-Richer, A les trois frères Cloutier, fils du vieux Zacharie, avaient élevé leurs familles. Je connaissais bien, certes, une "maison Cloutier" sise presque à l'extrémité de la paroisse, du côté de Ste-Anne-de-Beaupré - une belle vieille demeure rurale en pierre des champs et remontant à l'époque du régime français, comme il en existe encore plusieurs dans la région de Québec. bris c'est une maison qui a appartenu à des Cloutier de la branche de Jean II, frère de Charles, mon ancêtre. Achetée en 1676 par le jeune Jean Cloutier III, cette maison, comme la ferme sur laquelle elle se dresse, fut durant 289 ans la propriété de Cloutier successifs qui, sauf une exception, se la passèrent de père en fils. Adélar IX, le dernier Cloutier qui exploita la ferme, est celui qui, en 1965, la vendit à un certain Rousseau, vétérinaire de Québec, pour la modeste somme de \$18,000, Il avait pourtant quatre grands fils en pleine santé qui auraient fort bien pu continu une tradition qui remontait a trois siècles:

En 1974, après avoir dépensé une trentaine de mille dollars en travaux de restauration et consolidation, Rousseau céda à son tour la propriété à Jacques Rouleau, un restaurateur de la ville de Québec m'a affirmé qu'il l'avait payée \$170,000: Rouleau a transformé la vaste salle commune de la vieille maison en un restaurant exclusif où les plats de la bonne cuisine canadienne sont servis dans un décor qui évoque la vie simple d'autrefois.

Il m'aurait fait grand plaisir, évidemment, que cette belle vieille habitation eut été celle de Charles Cloutier II et de Louise Morin, son épouse, mais tel n'est pas le cas, comme le démontre une abondante collection de documents familiaux qu'il m'a été donné d'examiner et même de photocopier. Au début, je n'avais pas l'intention d'entreprendre des recherches très poussées pour élucider la question du site de la terre de Charles Cloutier II, étant plus ou moins sous l'impression que cela n'aurait pas donné grand chose. Mais un jour, un certain Albert Cloutier, de Brockton, Mass., un Américain qui descend de la branche de Zacharie Cloutier II et qui s'intéresse à ses origines canadiennes, me fit voir des copies de très vieilles cartes des environs de Québec faites sous le régime frayais. Il les avait obtenues du service des Archives, à Ottawa. Une de ces cartes, levée par l'arpenteur Jean Bourdon en 1641, fait voir toute la côte Nord, depuis Québec jusqu'au Cap Tourmente, avec les noms des colons qui des concessions avaient déjà été accordées dans cette région. Une autre carte, celle-là dressée en 1709 par Jean-Baptiste Decouagne, donne la topographie de Beauport, de la Côte de Beaupré, de l'Île d'Orléans et même d'une partie de la rive sud du fleuve, au sud de Québec et de l'Île d'Orléans.

Les cartes des arpenteurs Bourdon et Decouagne, de même que celle du sieur de Villeneuve, dressée en 1685, sont de précieux documents pour quiconque veut ou cherche à établir avec précision, sur les lieux mêmes, la situation d'un bien ancestral remontant aux débuts de la Nouvelle-France. Je me suis prévalu de leur assistance dans mes modestes recherches et je crois qu'elles m'ont bien servi. La carte de Decouagne montre les terres de Charles Cloutier et de ses frères Zacharie et Jean, ainsi que celles de tous les autres habitants de la Côte de Beaupré à l'époque.

Mais un autre document m'a été encore d'une plus grande utilité pour localiser la propriété de mon ancêtre Charles II: c'est un tableau ou plutôt une carte schématique qui se trouve dans un récent ouvrage de Raymond Gariépy sur les "Origines des seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans" et qui montre distinctement quelles étaient en 1680, les concessions originales faites aux premiers habitants de Château-Richer. Toutes les terres y sont montrées dans l'ordre

de leur distribution le long de la Côte, avec les noms de leurs propriétaires et la largeur de chacune d'elles indiquée en arpents. Si l'on totalise le nombre d'arpents de front des fermes sises entre l'église paroissiale du Château et la terre attribuée à Charles Cloutier sur la carte schématique de Gariépy, on obtient une distance totale de 30 arpents entre ces deux points de repère, soit deux arpents de plus que le mille, lequel en compte 28 suivant l'ancienne mesure. Pour établir cette distance, j'ai eu ensuite l'idée de m'en rapporter au déroulement du compteur de l'auto dans laquelle je roulais avec mon fils Robert sur le vieux "chemin du Roy". Après avoir couvert environ un mille depuis l'église, nous sommes trouvés devant une belle vieille maison de style canadien, qui porte le numéro 8494 de l'avenue Royale. Lorsque l'occupant actuel, un M. Louis Gravel, m'eut dit que sa famille avait fait l'acquisition de la ferme vers 1930, l'achetant d'un Georges Cloutier, fils d'Édouard et que des Cloutier avaient auparavant occupé la propriété pendant plusieurs générations successives, je réalisai que nous étions vraisemblablement tombés sur la terre de l'ancêtre Charles Cloutier II, fils cadet de Maître Zacharie. D'autant plus que le millage enregistré au compteur de notre voiture coïncidait parfaitement avec les données du tableau-terrier de l'ouvrage de Raymond Gariépy.

M. Louis Gravel, qui appartient lui aussi à l'une des premières familles de Château-Richer, nous accueillit avec beaucoup d'amabilité. Il nous fit visiter la vieille demeure de fond en comble, insistant pour que nous remarquions l'épaisseur des murs, la disposition des pièces intérieures et l'énormité des solives du sous-sol, des billes de bois de cèdre de plus de deux pieds de diamètre. Selon lui, la maison actuelle existe depuis à peu près 250 ans, ce qui signifierait qu'elle fut construite aux environs de 1725, par Prisque ou Zacharie -- Cloutier IV, petits-fils de Charles II. Ce dernier était décédé depuis 1709. Louis Gravel est catégorique relativement au fait que sa maison est bien la seconde qui ait été érigée sur la propriété. Et comme preuve de ce qu'il avance, il fait voir sur le sol battu, entre la maison et la route, le dessus d'un solage en pierre des champs qui aurait constitué la base de la première habitation bâtie par le concessionnaire Charles Cloutier II.

Mais il existe un document du plus haut intérêt, dont je possède une photocopie, qui contredit quelque peu la prétention de Gravel quant à l'âge avancé de sa maison. C'est l'inventaire qui fut dressé en 1736, à la demande de Jeanne Bacon, pour établir la valeur des biens laissés par son époux Zacharie Cloutier III, décédé quatre ans plus tôt. On voit dans ce document qu'au nombre des constructions qui existent sur la propriété, se trouve "une vieille maison de colombages recouverte de planches et de bardeaux", qui était évidemment l'habitation familiale à l'époque. C'est dire qu'il faut au moins accepter une date postérieure à 1736 comme celle de la construction de la maison actuelle. Si l'on suggère la période qui va de 1750 à 1775 comme celle qui a vu surgir sur l'avenue Royale l'antique habitation dans laquelle vivent aujourd'hui les Gravel, celle-ci n'aurait pas plus que deux siècles d'existence.

Mais ce n'est pas tout: j'ai encore une autre version quant à l'âge de la vieille demeure ancestrale, une version que je tiens de Georges-Arthur Cloutier g, un fils du Georges IX qui céda la propriété aux Gravel en 1930. Ce Cloutier, qui a 81 ans et qui fut élevé dans la vieille maison de Château-Richer, m'a dit à Québec, où il vit maintenant, que c'est son grand-père Edouard Cloutier VIII, qui a construit la maison vers 1850. Elle n'aurait plus alors que 125 ans d'âge. Toutefois, si l'on prend en considération l'aspect général et certaines caractéristiques de la bâtisse, cette dernière date pourrait paraître trop récente à quelqu'un qui s'y connaît un tant soit peu dans les anciennes habitations rurales érigées sous le régime français.

De toute façon, quoi qu'il en soit, la maison est là sur la terre ancestrale de Charles Cloutier II et il faut reconnaître qu'elle est impressionnante par ses proportions harmonieuses, ses murs épais de 3 pieds ou presque et ses lucarnes percées dans une toiture typiquement canadienne. Malheureusement, à une certaine époque, on l'a habillée d'un lambris de planches qui, à mon avis, lui enlève une partie de sa beauté première. Il est à souhaiter qu'un jour quelque amateur averti s'en portera acquéreur et la rétablira dans son aspect original. C'est exactement ce qui est arrivé à l'ancienne maison d'Adélard Cloutier IX vendue au vétérinaire Rousseau en 1965 et dont j'ai parlé précédemment.

Pour confirmer mon impression intuitive relativement à l'identification de la serre acquise par Charles Cloutier au début de la colonie, je me suis ensuite occupé de relever la filiation généalogique ascendante de ce Georges Cloutier, fils d'Edouard VIII, qui fit la vente aux Gravel il y a une quarantaine d'années. C'était pour moi une façon de savoir si oui ou non sa lignée remontait vraiment jusqu'à Charles II et, dans l'affirmative, de me fournir une preuve de plus que ce dernier avait vraiment été le défricheur de la première heure. Mon travail de recherches m'a été grandement facilité

par l'abbé Giguère, l'aimable curé de Château-Richer, qui dispose des registres d'état civil de toutes les vieilles familles de sa paroisse, depuis 1658 ou à peu près. Les renseignements obtenus attestent que la lignée de Georges IX n'a cessé d'occuper la ferme, des Cloutier s'y succédant de père en fils durant 278 ans, c'est-à-dire depuis 1652, date où Pierre Lemieux céda sa concession au jeune Charles Cloutier, fils de Maître Zacharie, jusqu'à 1930 ou peut-être 1932, année où L.- Édouard Gravel, le père de Louis, se porta acquéreur de la propriété. Je donne à la fin de cet article une liste chronologique des Cloutier qui ont possédé la ferme durant cette période de près de trois siècles. C'eut évidemment là que Charles Cloutier II, le plus jeune des fils de Maître Zacharie, a vécu, peiné, mis sa terre en valeur et élevé les douze enfants que lui donna son épouse Louise Morin. On sait que celle-ci était la soeur de Germain Morin, le premier Canadien élevé à la prêtrise en Nouvelle-France, ainsi que de Marie Morin, qui fut supérieure-générale des Soeurs Hospitalières de Montréal. Ce fut aussi sur cette ferme que Charles Cloutier mourut en juin 1709, l'âge de 80 ans et que sa veuve Louise rendit elle-même l'âme en avril 1713, âgée de 70 ans. Ce fut leur fils Zacharie Cloutier III, qui avait épousé Jeanne Bacon en 1708, qui prit la succession sur la ferme paternelle.

Pour résumer, je dirai que la découverte et l'identification très vraisemblable de la ferme de ceux qui furent à l'origine de ma lignée au Canada, m'ont causé une grande satisfaction. Cela a été comme le couronnement de mon travail généalogique sur les Cloutier Naturellement, j'aurais préféré que la maison que Louis Gravel me fit visiter eut été celle-là même qu'aurait édifiée l'ancêtre Charles II, mais celle qui se dresse aujourd'hui en bordure du chemin du Roy n'en reste pas moins une imposante et vénérable relique d'un autre âge: La première habitation fut-elle détruite par un incendie, ou dut-on la démolir parce qu'elle était devenue trop exiguë pour répondre aux besoins d'une famille sans cesse croissante. Il est même possible que l'on ait voulu se loger un peu moins près de la route, comme semblerait l'indiquer les traces de ce solage qui émerge encore légèrement du sol devant la maison actuelle. Ce ne sont là que conjectures et il restera probablement difficile de déterminer quelles furent les vraies raisons qui motivèrent la reconstruction. Je me propose toutefois d'essayer encore l'an prochain, en poursuivant mon enquête, de découvrir avec un peu plus de précision la date où l'un des anciens Cloutier décida de bâtir la spacieuse et solide maison que l'on voit aujourd'hui au numéro 8494, sur la route de Château-Richer. Et quand même je ne parviendrais pas à élucider le point, j'aurai au moins eu la satisfaction d'identifier et de fouler au pied la terre même A vécurent autrefois les premiers Cloutier de la branche de Charles II.

Raoul Clouthier,

Mor

### Les Cloutier de la lignée de Charles II, à Château-Richer

Ils ont occupé la ferme ancestrale durant près de trois siècles

Nous donnons à la page suivante la liste des Cloutier qui ont, de père en fils, occupé à Château-Richer la ferme qui avait, au début, appartenu à Charles Cloutier II, fils de Maître Zacharie. La filiation, retracée grâce au bienveillant concours du curé actuel de la paroisse, l'abbé Hervé Giguère, démontre, d'une manière assez évidente, que Georges Cloutier IX, fils d'Edouard et d'Éléonore Cauchon, descendait effectivement de l'ancêtre Charles II. Et de ce fait, il est plausible de conclure que la terre achetée en 1930 par Edouard L. Gravel, serait restée dans la famille Cloutier (branche de Charles II) durant 278 ans.

Ascendance de la ligne des CLOUTIER qui occupèrent la terre achetée en 1650 ou 52 à Château-Richer par Charles Cloutier II. Cette liste a été établie en remontant vers les origines à partir de Georges Cloutier IX, celui qui vendit la propriété à Edouard Gravel vers 1930.

Les chefs de famille	Baptême	Mariage	Décès
Georges Cloutier IX (celui qui vendit la ferme à Edouard Gravel vers 1930. Frère d'Emile Cloutier, grand-père d'Emilien XI, aujourd'hui facteur Château-Richer.)	28 juin 1867 à Château-Richer	Éléonore Cauchon (?)2e mariage avec Marie Jean, en 1903	1901  22 mai 1942, à Château-Richer

Les chefs de famille	Baptême	Mariage	Décès
Edouard Cloutier VIII (d'après Georges-Arthur Cloutier, de Québec, fils de Georges IX, c'est lui qui, vers 1850, aurait construit la maison actuelle de Louis Gravel).	..... ?	Madeleine Cauchon 30 janvier 1855, Château-Richer	vers 1910 à Château-Richer
Zacharie Cloutier VII (grand-père de Georges IX, celui qui vendit la ferme).	?	Agnès Cauchon, 24 octobre 1826, Château-Richer	?
Zacharie Cloutier VI	29 mars 1770, Château-Richer	Marie Gariépy, 8 novembre 1796, Château-Richer	?
Zacharie Cloutier V (frère de Jean V qui, en 1800, acheta de François Cloutier VI la ferme acquise par Jean Cloutier III en 1676. Aussi grand-oncle de Pierre Cloutier VI, qui se fixa à Henryville avec sa famille vers 1830 et fut l'arrière-grand-père de Raoul Clouthier, auteur de cette étude généalogique sur les Cloutier.)	11 sept. 1742 à Château-Richer	Geneviève Huot, en 1767, l'Ange-Gardien	?
Zacharie Cloutier IV (celui qui, selon Louis Gravel, aurait construit vers 1750 la vieille maison actuelle, au 8494 de l'avenue Royale, à Château-Richer).	29 mars 1710 Château-Richer	Agnès Bélanger 13 novembre 1737 Château-Richer	9 mars 1774, à Château-Richer
Zacharie Cloutier III (celui dont la succession fut l'objet d'un inventaire minutieux en 1736, soit quatre ans après son décès).	3 août 1683 Château-Richer	Jeanne Bacon, 23 mai 1708, à Château-Richer	4 déc. 1732, à Château-Richer
Charles Cloutier II (fils cadet du charpentier Zacharie Cloutier, premier ancêtre canadien. Acheta en 1652 la concession de Pierre Lemieux à Château-Richer).	3 mai 1629, à Mortagne-au-Perche, France	Louise Morin, 20 avril 1659, à Québec	5 juin 1709, à Château Richer
Zacharie Cloutier I (Zacharie arriva à Québec en juin 1634, avec son épouse et leurs cinq enfants. Se fixa d'abord à Beauport, mais mourut à Château-Richer, où habitaient ses enfants.)	en 1590, à Mortagne-au-Perche, France. Il était fils de Denis Cloustier, cordier et de Renée Brière.	Xainte Dupont, 18 juillet 1616, à Mortagne, France	17 septembre 1677, Château-Richer.

Cette filiation, que je crois exacte et que j'ai pu établir grâce aux renseignements obtenus de l'abbé Hervé Giguère, curé de Château-Richer, démontrerait que Georges Cloutier IX, le dernier de sa lignée qui fut propriétaire de la ferme

en question, était un descendant en ligne directe de Charles Cloutier II, fils cadet de Maître Zacharie, originaire de Mortagne, France. Ce qui me porte à conclure que cette terre, occupée sans interruption par des Cloutier jusqu'à sa vente aux Gravel en 1930, est bien celle qui fut acquise en 1652 par mon ancêtre Charles Cloutier II et où ce dernier, après son mariage à Louise Morin, se fixa d'une façon définitive et où il mourut en juin 1709, après avoir élevé une famille de 12 enfants.

Raoul Clouthier, Montréal, 197 50

La maison sur la terre de Charles Cloutier II, à Château-Richer

Cette vieille maison canadienne de style classique se dresse sur la terre acquise en 1652, à Château-Richer par Charles Cloutier, le cadet des trois fils du vieux charpentier Zacharie Cloutier, venu de France au Canada avec sa famille en 1634.

La preuve est à peu près faite que la ferme présentement occupée par Louis Gravel et où se trouve cette belle vieille demeure paysanne, est bien celle que défricha, il y a plus de trois siècles Charles Cloutier II, ancêtre de Raoul Clouthier IX, l'auteur de la présente étude généalogique. La maison de ferme, toutefois, qui porte aujourd'hui le numéro 8494 de l'avenue Royale, est de construction plus récente. Georges-Arthur Cloutier, de Québec, qui naquit dans cette maison vers 1894, prétend qu'elle fut construite vers 1850 par son grand-père Edouard Cloutier VIII, bien qu'en l'examinant on a l'impression qu'elle est bien antérieure à cette date. D'autre part, Louis Gravel, l'actuel propriétaire de la ferme, affirme que sa maison est au moins vieille de 225 ans: Dans ce cas, elle aurait été construite vers 1750 par Zacharie Cloutier IV ou peut-être même par son frère Prisque, tous deux fils de Zacharie Cloutier III, lui-même fils de Charles II, premier propriétaire de la ferme. Un inventaire fait en 1736 de la succession de Zacharie III, mentionne une "vieille maison en colombages de 34 par la pieds, recouverte de planches et de bardeaux", qui serait probablement celle construite par l'ancêtre Charles II. On peut encore voir des traces de son solage tout près de la maison actuelle. De toute façon, un relevé de la lignée de Georges Cloutier IX, celui qui vendit la propriété aux Gravel en 1930, indique qu'il descendait directement de Charles II, ce qui nous autorise à croire que ce dernier fut bien le premier défricheur de cette terre, qui devait rester aux mains de ses descendants durant au moins 278 ans.



## Génération 3

Zacharie Cloutier (1683 - 1732) son épouse Jeanne Bacon (1684 - 1750 ?)

Zacharie III, fils de Charles Cloutier et de Louise Morin, naquit à Château-Richer le 3 août 1683. Il fut ainsi le premier Cloutier de notre lignée à pouvoir se glorifier d'être vraiment Canadien, son père et son grand-père Zacharie ayant vu le jour à Mortagne-au-Perche, en France, avant de venir s'établir en Nouvelle-France. Il est peu probable toutefois qu'il ait songé alors à se prévaloir de ce titre de gloire. Pas plus d'ailleurs que ne durent le faire les autres premiers-nés Canadiens des colons venus d'outre-mer. Le 23 mai 1708, Zacharie Cloutier III avait épousé Jeanne Bacon, fille d'Eustache Bacon et de Louise Guimont, qui était elle aussi de Château-Richer. Ces Bacon étaient originaires de St-Gilles, près de Caen, en Normandie. Ils étaient arrivés à Québec vers 1645.

Malheureusement, le ménage Cloutier fut fréquemment éprouvé par la perte d'enfants en très bas âge: sur les 15 qui vinrent au monde, 9 moururent au berceau, une terrible tragédie en un temps où il importait tellement d'accroître le plus rapidement possible la faible population d'une colonie assaillie de toutes parts par les difficultés. Il faut bien reconnaître que la mortalité infantile fit souvent de terribles ravages dans les familles de colons de la Nouvelle-France.

Zacharie Cloutier III vécut toute sa vie à Château-Richer, d'abord sur la ferme de son père Charles dans sa jeunesse, puis plus tard sur une propriété qui fut sienne, mais qui semble avoir été une partie de la terre paternelle. C'est là qu'il mourut le 3 décembre 1732, à peine âgé de 49 ans. Fut-il emporté par la maladie ou par un accident? Les papiers que nous avons le concernant, lui ou sa famille, ne nous éclairent pas sur ce point. Ce que nous savons, c'est que les noyades étaient fréquentes dans les premiers temps de la colonie, vu la nécessité dans laquelle les habitants se trouvaient de voyager sur l'eau pour les moindres déplacements.

Mais si l'on connaît la date précise du décès de Zacharie III, on ignore celle de la mort de son épouse Jeanne Bacon. Les registres des trois principales paroisses de la Côte de Beaupré à l'époque Château-Richer, L'Ange-Gardien et Ste-Anne-de-Beaupré - ne nous donnent aucune information sur ce point. Jeanne Bacon mourut après 1736 car, cette année-là, elle fit dresser un inventaire de la succession de son mari, décédé quatre ans plus tôt. Elle avait une fille, aussi appelée Jeanne, qui avait épousé en 1741 Pierre DeLessard et qui, en 1764, mourut elle-même à St-Joseph-de-Beauce, où DeLessard semble être allé s'établir. Il est possible que Jeanne Bacon soit allée vivre là-bas avec sa fille Jeanne, après avoir réglé les affaires de son défunt mari et qu'elle soit morte là vers 1750.

Du côté de sa mère Louise Morin, Zacharie Cloutier III se trouvait allié à une famille qui fit sa marque dans l'histoire de la Nouvelle-France à ses débuts. Ainsi, son oncle Germain Morin fut le premier Canadien qui ait été appelé à la prêtrise en terre d'Amérique du Nord. Marie Morin, une soeur de sa mère, entra chez les Hospitalières de Montréal à 13 ans et devint la supérieure-générale de cette congrégation. Elle mourut à 81 ans, après en avoir passé 69 en communauté.

L'inventaire fait des biens de feu Zacharie III en 1736, indique qu'il possédait une ferme d'une assez bonne valeur: 30 arpents en culture sur 250, avec maison, bâtiments, bestiaux et tout le roulant nécessaire à une saine exploitation pour l'époque. C'est un document d'un très grand intérêt, aujourd'hui conservé aux Archives Nationales de Québec une copie du contrat de mariage de Zacharie Cloutier et de Jeanne Bacon, passé le 19 mai 1708 par le notaire Étienne Jacob, du baillage de Beaupré, mais l'écriture en est si mauvaise qu'il est presque impossible aujourd'hui d'en comprendre le texte, sauf un mot ou un nom ici et là que l'on parvient à déchiffrer. C'est un document de quatre longues pages qui doit sûrement renfermer des détails ou dispositions intéressantes que l'on aimerait pouvoir lire couramment. Peut-être qu'un de ces jours quelque paléographe, familier avec le charabia des tabellions de l'époque se donnera-t-il la peine d'en effectuer un déchiffrement convenable. Pour le moment, on peut y identifier les noms des futurs mariés, ceux de leurs pères et mères, ainsi que de plusieurs de leurs soeurs, frères et beaux-frères. Bien que rares étaient alors les colons qui savaient écrire, ou même seulement signer leurs noms, on distingue au bas de la dernière page de ce contrat la signature de la promise, Jeanne Bacon, appliquée et bien lisible, celle de son père, Eustache Bacon, et aussi les signatures de huit autres parents et amis des Bacon. Pour les Cloutier, une seule signature, celle d'Augustin, frère du marié, qui écrivait "au gus tien cloustier" d'une main hésitante et malhabile. Quant au marié Zacharie, à son père Charles Cloutier II et à plusieurs de ses frères et soeurs aussi présents, ils

déclarèrent au notaire, conformément à la formule habituelle, "ne scavoit écrire ny signer" I l'instruction n'était évidemment pas encore à l'honneur chez les Cloutier de Château-Richer.

Ce Zacharie III devait être un cultivateur relativement à l'aise pour le temps, si l'on s'en rapporte à un inventaire qui fut fait de ses biens en juillet 1736, quatre ans après son décès, afin d'établir légalement la valeur de sa succession pour la protection des enfants mineurs qu'il avait laissés en mourant. Cet inventaire fut dressé avec un évident souci d'exactitude par le sieur Barthélemy Hervieux, huissier-priseur en la seigneurie de Beaupré, assisté du sieur Joseph Cochon, parent de la famille et du notaire Joseph Jacob, fils dû notaire Étienne Jacob, qui avait rédigé le contrat de mariage du défunts près de trente ans auparavant.

Dans un préambule à la liste d'inventaire, qui comprend les animaux et tous les objets petits et grands que l'on utilisait alors dans les campagnes, depuis les fourchettes de table jusqu'aux carrioles et grandes charrettes, il est dit que les priseurs "ont estimé les biens en leur conscience, eu égard au temps présent". La veuve Bacon, pour sa part, déclare sous serment "qu'elle a montré toutes choses aux priseurs, sans en rien cacher ny détourner, se soumettant aux peynes imposées en tels cas s'il en était autrement". Ses grands fils, Prisque et Zacharie IV, âgés respectivement de 27 et 26 ans et qui, en leur qualité d'enfants majeurs, devaient avoir la responsabilité de l'exploitation de la ferme depuis la mort du père, assistaient naturellement avec leur mère au dénombrement des biens familiaux.

L'énumération des animaux et des nombreux articles inventoriés présente aujourd'hui un très vif intérêt parce qu'elle nous renseigne d'une façon assez précise sur ce que pouvait comprendre l'équipement d'une ferme ordinaire en 1736, soit une centaine d'années après l'arrivée en Nouvelle-France des premiers colons du Perche.

Ce document révélateur donne d'abord la superficie de la propriété, située dans la paroisse de Château-Richer, en la seigneurie de Beaupré: 2 arpents de front par 11 lieue ou 126 arpents de profondeur, ce qui fait un grand total de 252 arpents carrés de terre, dont 30 en labour et le reste en friche ou en bois debout. Il y avait là-dessus une maison d'habitation en colombages de 34 pieds de longueur par 18 pieds de largeur, avec cave, grenier et couverture de planches et bardeaux. Les bâtiments de ferme consistaient en une grange de 40 pieds de longueur par 22 pieds de largeur, close de planches et recouverte de paille; une étable faite de pièces sur pièces et mesurant 20 x 20 pieds, aussi recouverte de paille; une écurie de pièces de 15 x 12 pieds, deux porcheries et un fournil garni, de 15 x 12 pieds, fait de pièces et recouvert de planches.

Vient ensuite l'énumération du cheptel: 3 chevaux dont une cavale (jument) et un poulain, 4 vaches, 2 taures, 2 taureaux, 2 grands boeufs de trait, 2 jeunes boeufs, 11 moutons, 11 cochons, plus une basse-cour comprenant des poules, des oies et des dindons. Les articles les plus nombreux sur la liste sont les meubles, la lingerie de maison, les ustensiles de cuisine, les outils, instruments aratoires, voitures d'été et d'hiver, etc. Sont finalement inclus dans l'inventaire les papiers de famille de conséquence, tels le contrat de mariage de feu Zacharie avec Jeanne Bacon; un contrat de vente de deux arpents de terre par Charles Cloutier II à son fils Zacharie, portant la date du 19 mai 1708; un procès-verbal d'arpentage en date du 4 juillet 1673, fait par l'arpenteur François Dion, d'une terre de six arpents ayant appartenu à feu Charles Cloutier II dans la paroisse de Château-Richer et encore plusieurs quittances données à feu Zacharie III par des frères et des soeurs concernant des parts de succession.

L'examen de cet exposé des biens de Zacharie Cloutier, avec les valeurs attribuées par les priseurs aux divers items compris dans l'inventaire, est un exercice fort instructif pour quiconque aime se renseigner sur les choses du passé. Il permet de se former une opinion sur la vie simple et frustre que devaient mener nos ancêtres en Nouvelle-France, il y a près de trois siècles. On peut toutefois, à la lecture du document, se rendre compte que si leur existence n'offrait rien du luxe que nous connaissons à notre époque moderne, ces colons n'en possédaient pas moins les objets essentiels pouvant assurer un certain bien-être.

Les montants auxquels l'huissier-priseur Hervieux a évalué les animaux et les articles du patrimoine familial sont naturellement exprimés dans la monnaie française du temps, c'est-à-dire qu'ils le sont en livres et en sols. Une livre valait 20 cents de notre monnaie canadienne actuelle et elle se divisait en 20 sols ou sous. Ainsi, une vieille huche à pain prisee 1 livre et 10 sols valait 30 cents de notre monnaie de 1973, tandis qu'un cheval avec son harnais prisé 70 livres valait 114.00 ou à peu près.

Pour fins de comparaison entre ces prix d'il y a 250 ans et ceux qu'il nous faut subir à l'époque inflationnaire où nous vivons en ce moment, nous croyons qu'il serait intéressant, même amusant, de citer ici un certain nombre des animaux et objets qui figuraient sur la liste d'inventaire de la succession de feu Zacharie III. Mais pour faciliter l'appréciation des valeurs reconnues à l'époque, par rapport à celles qui nous sont aujourd'hui familières, nous indiquons celles de 1736 dans notre monnaie, base sur l'équivalence de 20 cents pour une ancienne livre française. Voici ce que la

donne:Une charrette à cheval avec roues frettées (ferrées)	\$4.00
Deux grands boeufs de trait	18.00
Quatre vaches à lait	20.00
Six cochons	6.00
Onze moutons	9.90
Une cavale (jument) avec son harnais	14.00
Un poulain de 2 ans	4.00
Dix-huit poules	1.80
onze jeunes dindons	.60
80 minots de blé	28.00
150 livres de lard salé	6.00
Une couchette, avec lit de plume, paillasse et traversin	6.00
Un buffèt en noyer avec ses ferrures	4.00
Cinq paires de linceuls (draps de lit)	3.00
Douze nappes à une livre (20 cents) chacune	2.40
Une couverture de laine blanche	1.60
Un métier à toile garni	2.00
Un vieux fusil	1.60
Une hache	.40
Un marteau et une truelle de maçon	.90
Une lanterne	.25
huit livres de suif à chandelles	.40
Une douzaine de fourchettes d'acier	.50
Sept assiettes en terre cuite	.25
Jeux grands plats en terre cuite	.30
Un vieux gril	.20
Une boudinière, une pinte et un entonnoir en fer blanc employés pour faire le boudin.	.30
Une grande chaudière en cuivre roue (bouilloire)	
Un coquemar en cuivre (bouilloire a anse et pieds)	.45
Une crémaillère	.22
Une poêle à frire et une ouiller à pot	1.20
Deux fers à flasquer (à repasser)	.45
Deux seaux cerclés de fer	.60
Trois cuves	.80
Deux tinettes à beurre	.60
un oiseau et une gouge	.20
Du cuir pour faire un harnais	.90
Huit chaises à 10 sols chacune	.80
Une table avec trois pliants	.20
Deux brocqs à fumier	1.00
Une pelle de fer	.80
Deux carrioles	3.00
Une charrue	3.20
Une faux	1.10

Deux faucilles  
etc. etc.

.90

Et la liste se continue comme ça sur plusieurs pages, permettant, avec un peu d'imagination, de se représenter la vie quotidienne d'un agriculteur sous l'ancienne administration française. Il y a de tout dans cette liste dont nous venons de donner un simple aperçu. La veuve Bacon-Cloutier avait évidemment tenu à ne pas léser aucun de ses enfants. Et les valeurs? Est-ce qu'elles ne font pas rêver, surtout quand on les oppose aux prix odieusement soufflés de notre temps? On peut imaginer ce qu'il devait en coûter pour se nourrir quand un porc était évalué \$1.00 et une poule, 10 cents! Sans parler du gibier qui pullulait alors dans les forêts et les poissons dont fourmillaient les eaux non polluées des lacs et des rivières. Oh! jours d'abondance, de vie simple et d'air pur à jamais révolus: Comment ne pas regretter de ne pas avoir eu la chance de les connaître!

On ne possède guère d'autres renseignements sur Zacharie Cloutier III, sauf qu'en dépit de la perte de nombreux enfants décidés au berceau (9 selon les registres paroissiaux de Château-Richer), il réussit tout de même à en élever 5 qui atteignirent l'âge adulte, se marièrent et élevèrent eux aussi des familles. Parmi ceux-là, un autre Zacharie, né le 29 mars 1710 (le 4ème chaînon dans notre liée), épousa Agnès Bélanger qui, à son tour, mit au monde 11 enfants. Ce fut un de ces enfants, Jean-Baptiste né le 26 décembre 1746, qui, vers 1775, après avoir épousé Louise Gagnon, fut le premier Cloutier de la lignée de Charles II à se porter acquéreur de la belle ferme dite "des Cloutier" à, Château-Richer. Cette propriété avait été acquise en 1676 par Jean Cloutier III, fils de Jean II et, durant 289. ans, elle resta entre les mains de 10 familles de Cloutier. Ce fut J. Adélard Cloutier de la 9ème génération, dernier propriétaire du nom, qui la vendit en 1965 à un nommé Rousseau, vétérinaire de Québec. Ce dernier y a depuis fait effectuer d'importantes réparations à la vaste maison en pierre des champs, considérée aujourd'hui comme l'un des plus beaux spécimens de maison canadienne dans la province. Des détails sont donnés plus loin sur "la maison des Cloutier de Château-Richer".

Zacharie III avait acheté de son père Charles Cloutier II, sa ferme de Château-Richer sur laquelle il éleva sa famille (une autre ferme celle-là). On possède le contrat de vente passé en 1708 devant le notaire Etienne Jacob. C'était un beau bien, comme on l'a vu précédemment et, à en juger par l'importance de l'inventaire dressé par suite du décès de Zacharie, celui-ci avait su, avec le concours de son épouse dévouée, Jeanne Bacon, faire fructifier son bien.

Il aurait été intéressant que dans l'inventaire de 1736, le notaire Jacob ait jugé à propos d'indiquer la valeur globale, en argent, des biens du défunt, y compris la ferme elle-même. Toutefois, en se basant sur les estimations faites des divers items de l'inventaire, on pourrait risquer un montant de \$700 à \$800 comme étant une valeur raisonnable pour la propriété, y compris la terre, la maison, les bâtiments et tout le "roulant", comme on dit encore dans nos campagnes en parlant de l'équipement et du cheptel d'une ferme en exploitation. En 1736, on aurait probablement dit de la propriété de Zacharie qu'elle valait dans les 4000 livres françaises.

Dans son Dictionnaire Généalogique, Mgr Tanguay ne nous donne pas la date du décès de Jeanne Bacon, mais comme elle n'avait que 44 ans à la mort de son mari en décembre 1732, il est plausible de penser qu'elle vécut encore plusieurs années, peut-être jusqu'en 1750, ce qui lui aurait donné une soixantaine d'années à sa mort. Mais ceci n'est que conjecture et le restera jusqu'à ce que l'on ait découvert dans quelque registre paroissial, autre que celui de Château-Richer, où on ne l'a pas trouvée, l'acte de décès de cette bonne mère canadienne qui mit au monde 15 enfants et dont descendent tous les Cloutier qui ont successivement formé la liée directe décrite dans le présent ouvrage généalogique.

Avec la progéniture de Zacharie III et de Jeanne Bacon, nous arrivons maintenant à la période la plus tragique de notre histoire ... aux jours sombres et jamais oubliés où les habitants abandonnés de la nouvelle-France durent passer violemment sous la tutelle de l'Angleterre. On serait curieux de connaître aujourd'hui les véritables sentiments intimes des gens des campagnes d'alors devant cette perspective.

### **Leurs enfants; (ceux de Zacharie III et de Jeanne Bacon)**

Prisque - fils aîné de Zacharie III et de Jeanne Bacon, il naquit le 18 mars 1709, sur la ferme paternelle, à

Château-Richer, trois mois avant le décès de son grand-père Charles Cloutier II, l'âge de 80 ans. Le 5 novembre 1736, Prisque épousa Marguerite Simard, fille d'Augustin Simard de la paroisse de Ste-Anne de Beaupré. Mgr Tanguay, le généalogiste, ne donne pas les noms ni le nombre de leurs enfants.

Peut-être pourrait-on ici dévier quelque peu de notre sujet pour évoquer brièvement les mémorables événements qui marquèrent la perte du Canada pour la France. Les enfants de Zacharie III et de Jeanne Bacon allaient être les témoins immédiats des profonds changements qui résultèrent du passage de la colonie à l'allégeance britannique.

L'Angleterre convoitait depuis longtemps les vastes territoires français qui cernaient ses colonies américaines et elle était bien résolue cette fois de se débarrasser du voisinage gênant des Français dont la remuante présence en Amérique du Nord lui faisait obstacle depuis près de deux siècles. Malgré la perspective d'une attaque prochaine et l'importance connue des forces que l'on avait réunies pour monter à l'assaut de la Nouvelle-France, le gouvernement de Paris, avec son roi indigne et ses ministres incompetents, s'était contenté de faire à Québec un migre envoi de vivres, de munitions et de marchandises, y joignant quelques centaines de recrues insuffisamment entraînées. Probablement pour apaiser sa conscience et pallier la carence des renforts expédiés au Canada, Louis XI avait cru opportun de faire en même temps une généreuse distribution de médailles et décorations aux officiers supérieurs à qui incombait la responsabilité de défendre la colonie. il considérait plus important de réserver ses forces pour guerroyer sur le continent européen et aider l'Autriche à prendre une revanche de prestige contre Frédéric II de Prusse. C'était la Guerre de Sept Ans commencée en 1756.

Par contre, l'Angleterre avait fait des préparatifs considérables pour mener à bonne fin son projet de conquête. Elle disposait de 12,000 soldats réguliers; d'une flotte de 49 vaisseaux, avec 13,750 hommes d'équipage et 2,000 pièces d'artillerie. Su total, les forces britanniques groupaient 25,000 hommes avec un matériel abondant. quant à Montcalm, général en chef des troupes françaises, il n'avait à sa disposition que 15,00 hommes, plus quelques centaines de miliciens et d'Indiens familiers avec les conditions de combat en Amérique. Pour mettre le comble à cette situation précaire, le gouverneur Vaudreuil ne s'entendait pas avec Montcalm, qui n'était d'ailleurs pas un militaire très compétent et l'intendant Bigot dilapidait avec ses amis le trésor public.

Le général James Wolfe, commandant en chef des armées de la Grande-Bretagne, avait dans cette campagne un très grand avantage sur son adversaire Montcalm; il était appuyé par la puissante flotte de l'amiral Saunders, qui avait remonté le fleuve Saint-Laurent au début de l'été, ravitaillant les forces de terre et leur fournissant des renforts à mesure que le général Wolfe s'approchait de Québec, qui était l'enjeu principal et dont il s'appropriait à faire le siège. Après de fréquents engagements le long des rives du fleuve, la plupart du temps avec les miliciens canadiens recrutés dans les paroisses, golfe finit par investir la ville de Québec dans les premiers jours de septembre 1759. Il comptait bien s'emparer assez rapidement de la forteresse, qu'il ne se privait pas de canonner généreusement, mais la garnison française opposait aux Anglais une résistance beaucoup plus opiniâtre que celle qu'ils avaient prévue. La chance, heureusement pour eux, leur apporta la solution d'un problème difficile: un traître parmi les nôtres ayant révélé l'existence d'un sentier qui permettait d'escalader la falaise abrupte de l'Anse-au-Foulon, Wolfe y fit grimper quelques milliers de soldats dans la nuit du 13 septembre et, le lendemain matin, Montcalm aperçut l'ennemi oui l'attendait sur les Plaines d'Abraham. Wolfe avait 4800 combattants avec deux pièces d'artillerie, tandis que les Français ne comptaient que 3500 hommes. La rencontre fut meurtrière et coûta la vie aux deux commandants. Mais la victoire resta aux Anglais et c'est ainsi que fut scellé à jamais le sort de la Nouvelle-France:

Et que faisait notre Pris que Cloutier pendant que se déroulaient ces événements mémorables? Cotre ancêtre devait être un rude gaillard car, à cette époque, il était capitaine de milice Château-Richer, une paroisse de la côte nord qui était particulièrement exposée aux sévices des troupes anglaises de 'golfe dans leur avance sur Québec durant l'été 1759. Sous le commandement de Cloutier, les volontaires du Château, véritables francs-tireurs du temps harassèrent l'ennemi et lui tuèrent plusieurs soldats avant d'être subjugués à leur tour

par la force du nombre.

Les paisibles populations paysannes de la Côte de Beaupré eurent beaucoup à souffrir au cours de cette guerre. Le général Wolfe avait institué un régime de terreur dans les campagnes afin d'empêcher la participation des habitants aux opérations militaires. Il refusait de reconnaître aux miliciens des paroisses le statut de combattants réguliers, les menaçant d'impitoyables représailles s'ils étaient pris les armes à la main.

Le commandant en chef des forces anglaises était, paraît-il, un homme d'un caractère exécrationnel. Il avouait "professer une grande détestation de la vermine canadienne" qui faisait la vie dure à ses soldats quand ils mettaient pied à terre quelque part. Aussi leur avait-il donné ordre de détruire par le feu les maisons et les bâtiments de fermes tout le long de la Côte, leur recommandant toutefois d'épargner les églises. Ceux qui faisaient opposition aux incendiaires étaient massacrés sur place ou faits prisonniers.

Cette dévastation féroce des "brûlots" de Wolfe commencée le 14 août, dura plusieurs semaines et coûta cher aux Canadiens. A St-Joachim, les représailles furent terribles et même l'église fut incendiée. Le curé, M. de Portneuf, fut scalpé avant d'être mis à mort. Il y eut plusieurs autres victimes, dont un certain Jean Fortin, qui fut tué le 27 août en combattant les envahisseurs anglais. C'était un jeune homme de 26 ans, un descendant de l'ancêtre Julien Fortin, le garçon boucher de St-Cosme-de-Vair arrivé à Québec en 1650. Sept paroisses furent impliquées dans cette orgie de destruction, dont les vieilles gens de la Côte évoquent encore aujourd'hui le souvenir. On sait aussi que le Château-Richer eut à souffrir de la présence des effectifs militaires ennemis que le général Wolfe avait débarqués sur la Côte de Beaupré. Il cherchait par ce moyen à se procurer des vivres pour ses troupes, tout en immobilisant en même temps les populations de cette région qui auraient pu fournir des hommes valides susceptibles de contribuer à la défense de la ville de Québec assiégée. Plusieurs maisons et bâtiments de fermes furent incendiés Château-Richer durant cette période critique de l'occupation ennemie. Il est même possible que la vieille "maison des Cloutier", que l'on peut encore voir aujourd'hui au numéro 8910 de l'avenue Royale et qui a été décrite ailleurs dans cet ouvrage, ait été victime des ravages des soudards anglais en cette occasion. Adélarde Cloutier IX, qui habitait encore en 1965 la vénérable demeure des ancêtres de sa famille, prétend que des traces de feu étaient visibles dans la charpente supérieure de la maison lorsqu'il y a plusieurs années son père avait fait effectuer des travaux de réparation ou transformation dans la toiture. Il avait vu là des poutres dont les extrémités calcinées pouvaient s'expliquer par un incendie au moins partiel de là maison. Et comme le souvenir de l'occupation anglaise fait partie de la tradition sur la Côte, toute constatation de ce genre ne peut que rappeler les méfaits des envahisseurs britanniques.

Les chroniqueurs qui ont relaté les faits et circonstances de cette période mouvementée de notre petite histoire, mentionnent que Prisque Cloutier, notre capitaine des miliciens du Château, fut blessé et fait prisonnier au cours d'une rencontre avec des militaires anglais en expédition de maraudage dans les paroisses de Beaupré. Cloutier avait alors 50 ans et était marié depuis 23 ans à Marguerite Simard, fille d'Augustin Simard, cultivateur de Ste-Anne. On ignore combien de temps dura sa détention et dans quelle condition s'effectua sa libération. Il ne retourna probablement pas dans sa famille avant la reddition de Québec, à la suite de la mort du général français Montcalm en cette matinée fatidique de la bataille des plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759.

Zacharie IV -- né le 29 mars 1710; marié à Agnès Bélanger le 13 novembre et décédé le 9 mars 1774, à l'âge de 64 ans. Il est l'ancêtre qui représente le 4ème maillon dans la lignée que nous étudions. Il dut naître dans "la vieille maison de colombages" mentionnée dans l'inventaire que sa mère, Jeanne Bacon, fit dresser en 1736 de la succession de son époux, Zacharie Cloutier III, dé cédé quatre ans plus tôt.

Gabriel - né en 1711, il épousa la Marie-Françoise Toupin. Il émigra sur la rive sud du fleuve et semble s'être fixé à St-Pierre-du-Sud ou St-Thomas. Tanguay ne donne pas la date de son décès.

Louis-Marc - né en 1713 et décédé en 1714.

Monique - née et décédée en 1714.

Jeanne - née en 1715; mariée en 1741 à Pierre DeLessard, veuf de Magdeleine Barrette et morte en 1764, à St-Joseph-de-Beauce, os ce couple était allé s'établir. La Beauce, qui s'est appelée autrefois la région des Bois-Francis, offrait alors de belles terres fertiles aux fils des habitants de la Côte, où l'espace propice à la colonisation commençait à manquer.

Pierre - né et décédé en 1716.

Marie-Françoise - née en 1718; mariée à Ignace Cauchon en 1738 et décédée en 1757. Il y eut autrefois de fréquentes alliances entre des Cloutier et des Cauchon, dont le nom s'écrivait alors "Cochon".

Amant - né et décédé en 1720. On peut se demander où la maman Jeanne Bacon est allée dénicher ce nom, dont on ne trouve pas d'autre exemple dans le Dictionnaire Généalogique Tanguay? L'histoire ancienne nous apprend qu'au 6ème siècle avant J.-C, un certain "Aman" de la nation Amalécite fut ministre du roi des Perses, Assuérus. Il y eut aussi au 5ème siècle de notre ère un saint Amand qui fut évêque de Bordeaux, en France. C'est probablement d'après lui que fut nommé l'enfant.

Pierre-Paul - né et décédé en 1721, à peine âgé de deux mois.

Anne - née en juillet et décédée en novembre 1722.

Louise et Geneviève - jumelles nées en octobre et décédées en novembre 1723.

Charles - né le 4 août 1725 et décédé 10 jours plus tard.

Marie-Catherine - née le 9 septembre 1726 et apparemment décédée en bas âge, elle aussi.

N'est-il pas tragique de constater que sur les 15 enfants mis au monde par Jeanne Bacon, 10 moururent en très bas âge: fous ces décès prématurés étaient d'autant plus à déplorer que la colonie avait alors le plus grand besoin de tous ses enfants pour survivre et se développer.

Si l'on se donne la peine de feuilleter un peu les volumes du Dictionnaire Généalogique Tanguay et d'examiner les listes d'enfants nés aux centaines de colons qui fondèrent ici des foyers sous le régime français, on constate que la mortalité infantile fit parfois de grands ravages dans certaines familles. Évidemment, dans les conditions plus ou moins primitives dans lesquelles vivaient alors ces pionniers, les règles de l'hygiène la plus élémentaire n'étaient pas toujours observées. Cela pouvait avoir des conséquences fatales à la naissance des bébés.

X-X-X-X-X-X-X-X

Génération 4 Zacharie Cloutier (1710 - 1774) son épouse Agnès Bélanger (1719 - 1774)

Zacharie IV, fils de Zacharie Cloutier III et de Jeanne Bacon, fut l'un des 5 enfants à atteindre l'âge adulte sur les 15 qui naquirent à ce couple si douloureusement éprouvé par la mortalité infantile. Zacharie, qui fut le second à naître, vit le jour à Château-Richer le 29 mars 1710. On peut présumer qu'il naquit dans "la vieille mai son de colombages, recouverte de planches et de bardeaux" dont il est fait mention dans le mémoire d'inventaire rédigé en juillet 1736 par le notaire Jacob, lors du dénombrement des biens de la succession de Zacharie III, décédé intestat quatre ans plus tôt. C'était probablement la première habitation construite par son grand-père Charles Cloutier II, lorsqu'après son mariage à Louise Morin en 1659, il vint vivre à Château-Richer, sur la terre achetée de Pierre Lemieux vers 1652. Charles II était mort depuis seulement quelques mois lorsque son petit-fils Zacharie IV vint au monde.

Cette "vieille raison de colombages" dans laquelle serait né Zacharie IV et qui aurait eu environ 80 ans au moment de l'inventaire de 1736, est-elle celle qui fut remplacée par la grosse maison à couverture en pignon que l'on voit aujourd'hui sur l'ancienne ferme de l'ancêtre Charles Cloutier II, au numéro 8494 de l'avenue Royale, Château-Richer et qu'occupe le dénommé Louis Gravel? C'est possible si, tel que le prétend ce dernier, la construction de sa maison remonte à environ 225 ans. Ce qui voudrait dire que la vieille habitation aurait été érigée vers 1750 et par ce même Zacharie de la 4ème génération, fils de Zacharie Cloutier III et de Jeanne Bacon. Car c'est lui qui, apparemment, occupait la ferme à ce moment-là.

Toutefois, cette prétention est infirmée par une autre d'un certain Georges-Arthur Cloutier, de Québec, qui vécut dans sa jeunesse à Château-licher, selon laquelle la maison actuelle de Gravel fut plutôt construite par son grand-père Edouard Cloutier VIII, aux environs de 1850. La question reste à élucider.

Zacharie Cloutier IV, 4ème maillon dans la lignée de Raoul Clouthier IX, épousa à Château-licher, le 13 novembre 1737, Agnès Bélanger, fille d'Alexis Bélanger et descendante de François Bélanger, autre contemporain de Maître Zacharie Cloutier I. Il était venu lui aussi de Mortagne-au-perche, avec les colons recrutés par Robert Giffard. La mère d'Agnès et épouse d'Alexis Bélanger se nommait Marie Ledot.

Zacharie IV semble avoir mené une existence simple et sans beaucoup de relief, comme la plupart des colons-cultivateurs de son temps. Il travailla sa terre, fit du défrichage et éleva une famille nombreuse tout en s'acquittant de ses devoirs civiques et religieux à la manière des braves habitants catholiques, soumis et obéissants d'autrefois.

Il était né sous l'administration française du marquis de Vaudreuil, alors représentant du grand roi Louis XIV au Canada mais, à sa mort en 1774, il était devenu sujet du roi d'Angleterre George III. Zacharie IV fut en effet le témoin des événements tragiques qui transformèrent à jamais la destine des habitants de la Nouvelle-France. Il assista, peut-être sans trop s'en rendre compte, à la corruption et à la dégradation qui prévalurent dans l'administration de la colonie avant la Guerre de Sept-Ans. De sa maison, il put apercevoir au loin sur le fleuve les voiles des navires de guerre anglais qui, dans l'été de 1759, vinrent mettre le siège devant Québec. Il fut témoin des déprédations causées par les troupiers de Wolfe débarqués sur la Côte avec la mission de terroriser les populations. Peut-être même vit-il sa maison et ses bâtiments de ferme flamber au contact des torches des "brûlots britanniques". Enfin, il assista à la chute de la ville de Québec, à l'agonie de la Nouvelle France et à l'abandon de sa population par des administrateurs véreux et un gouvernement métropolitain sans vision ni compétence.

Zacharie Cloutier IV mourut à 64 ans, le 9 mars 1774. Son épouse Agnès Bélanger rendit l'âme sept jours plus tard, à peine âgée de 55 ans. Ces décès rapprochés chez deux personnes encore relativement jeunes, signifieraient-ils qu'elles furent victimes de quelque épidémie ou accident? Les actes de sépulture copiés dans les registres paroissiaux de Château-Richer n'en disent rien. Ils avaient eu 11 enfants, dont 7 au moins se marièrent et eurent des enfants à leur tour.

Ce fut Zacharie V, le fils aîné, qui hérita de la ferme ancestrale, laquelle devait rester dans cette lignée Cloutier pendant encore quatre générations, c'est-à-dire jusqu'à vers 1930. Un autre fils, Jean V, probablement nommé "Jean-Baptiste" au baptême, fut celui qui en 1800 acheta de François Cloutier, un parent très éloigné, la ferme que Jean Cloutier III, fils de Jean II, avait achetée en 1676 d'un certain Nicolas Vériéul. On peut encore voir sur la route de Château-Richer, la vieille maison de pierre qui servit d'habitation aux nombreux Cloutier qui furent propriétaires de cette ferme jusqu'en 1965.

Enfin, un troisième fils de Zacharie IV et d'Agnès Bélanger, Pierre V, fut l'ancêtre en ligne directe de l'auteur de ces lignes, Raoul Clouthier IX, de Montréal. En 1769, il avait épousé à Château-Richer Angélique Langlois dit Clément et ce fut leur fils ciné, Pierre Cloutier VI, baptisé à Ste-Anne-de-Beaupré le 3 juillet 1770 qui, vers 1830, vint s'établir avec sa famille dans la nouvelle paroisse de St-Georges d'Henryville, dans la vallée du haut Richelieu.

#### **Les enfants de Zacharie IV et d'Agnès Bélanger:**

Marie-Agnès - Me le 24 juillet 1739; mariée le 22 janvier 1755 à Prisque Doyon.

Zacharie - né le 11 septembre 1742 et maria à Geneviève Huot en 1767. C'est ce fils de Zacharie Cloutier IV qui, en 1775-76, à l'âge de 33 ans, était officier dans la milice locale de Château-Richer, au moment de l'invasion des troupes américaines du général Montgomery. Celui-ci avait suivi avec ses soldats la route classique de la rivière Richelieu et du fleuve saint-Laurent, tandis qu'Arnold, un autre général américain rebelle, l'avait rejoint devant Québec en passant par le Maine et le territoire de la Beauce.

En cette circonstance, un bon nombre des habitants de la Côte de Beaupré, qui n'avaient pas oublié ni pardonné la conduite brutale des Anglais quinze ans à peine plus tôt, firent assez bon accueil à ces



Américains en révolte contre leur mère patrie l'Angleterre. Ils leur fournirent des vivres et les aidèrent même dans leurs déplacements autour de Québec pendant la durée du siège. Certains allèrent jusqu'à s'enrôler dans leurs rangs et à combattre en territoire américain durant plusieurs années, jusqu'à la conclusion victorieuse des hostilités en 1781. Tel fut le cas d'un certain Pierre-Simon Lafond, originaire de la Baie-du-Febvre, près de Trois-Rivières et ancêtre, du côté maternel, de l'auteur du présent travail généalogique Raoul Clouthier IX. Il fut l'un de ces volontaires canadiens-français qui résolurent de combattre l'Angleterre en se joignant aux rebelles américains des colonies du Sud. Il fit partie du régiment des "Réfugiés Canadiens" recrutés et commandés par le colonel Livingston, un parent du général Montgomery. Durant l'été 1776, ce Lafond suivit l'armée américaine en retraite en direction d'Albany et continua de servir la cause de la Révolution jusqu'à la défaite finale des Anglais à Yorktown, en 1781. Il ne revint au Canada qu'une dizaine d'années plus tard, avec une épouse que l'on disait Indienne et trois ou quatre enfants.

Après la mort du général Montgomery sous les murs de Québec dans la nuit du 31 janvier 1775 et l'évacuation du Canada par les envahisseurs américains le printemps suivant, le général anglais Guy Carleton, qui avait défendu Québec et agissait comme gouverneur de la colonie, voulut se renseigner sur la loyauté de la population rurale durant l'occupation. A cette fin, il dépêcha dans les paroisses environnantes les enquêteurs spéciaux Gabriel Taschereau, François Baby et Jenkins Williams, avec la mission de découvrir ceux des habitants qui avaient pu pactiser avec l'ennemi et même l'aider dans ses entreprises. Et voici ce que ces agents mouchardeurs rapportèrent concernant l'attitude de certaines gens de Château-Richer:

*"Dimanche le 26 mai 1776, nous rassemblâmes la milice du lieu à 8 heures du matin sur la place de l'église, afin de faire lecture de nos commissions, après quoi nous avons jugé à propos de retirer la commission de capitaine donnée par votre Excellence à Eustache Bacon, puis avons agi de même à l'égard du sieur Zachary Cloutier. lous les avons cassés tous les deux pour avoir servi les rebelles américains, quoique paraissant y avoir été forcés. Après recherches et informations, nous n'avons trouvé aucun habitant de la paroisse de Château-Richer digne d'être revêtu d'une commission du Roy. Nous avons en conséquence marqué énergiquement notre indignation!"*

Ce sentiment de "pseudo-indignation" ressenti par les sieurs Taschereau et Baby en cette circonstance a de quoi nous faire sou. rire un peu aujourd'hui: Pareille expression de loyauté envers les Anglais, qui venaient à peine de s'emparer de notre pays, en brûlant les fermes et en massacrant les habitants, démontre que certaines familles canadiennes-françaises, par intérêt ou veulerie, optèrent dès le début pour la cause des conquérants. Elles acceptèrent servilement de travailler pour eux, même en allant moucharder chez leurs compatriotes.

En plusieurs autres endroits visités par les trois enquêteurs, les résultats furent à peu près les mêmes. à St-Pierre-du-Sud, aujourd'hui Montmagny, ils constatèrent que toute la population avait été déloyale, aidant les Américains par tous les moyens possibles. Dans une longue liste d'habitants de cette localité qui avaient pactisé avec les envahisseurs ennemis, on relève les noms de quatre Cloutier qui étaient déjà établis sur la rive sud du fleuve.

Tout ceci prouve que les Canadiens n'acceptaient pas encore avec beaucoup d'enthousiasme la suzeraineté du roi George III d'Angleterre: Les historiens reconnaissent aujourd'hui que n'eut été l'intervention énergique du clergé catholique du temps qui, à l'exemple de l'évêque Briand de Québec, ordonna aux habitants de la colonie de supporter la cause des Anglais, les rebelles américains se seraient assez facilement emparé du Canada dans l'automne de 1775. Par de nombreux mandements, Mgr Briand alla même jusqu'à menacer du feu éternel tout Canadien qui prendrait les armes contre le roi d'Angleterre: Si la majorité de la population avait passé outre aux admonestations du prélat anglophile, il y a déjà longtemps que nos députés iraient siéger à Washington.

Louis-Marie - né en 1744 et décédé en 1762. De quoi avait pu mourir ce jeune homme, à l'âge de 18 ans? Maladie ou

accident?

Pierre V - né à Château-Richer le 20 novembre 1746, sur la terre de l'ancêtre Charles Cloutier II, fils de Maître Zacharie. Il représente le 5ème maillon de la chaîne dans la lignée de Raoul Clouthier IX. Il se maria deux fois: la première avec Catherine-Angélique Langlois, le 30 octobre 1769, et la seconde avec Marie Côté, le 28 septembre 1784. Lui-même mourut le 27 juin 1809. Il fut le père de celui qui fonda le clan des Cloutier de la paroisse de St-Georges d'Henryville, à l'époque où la vallée du haut-Richelieu s'ouvrait à la colonisation.

Jean - ou probablement Jean-Baptiste, né le 26 décembre 1748. Il épousa une certaine Louise Gagnon, de la paroisse de Ste-aune-de-Beaupré, en 1774. C'est lui qui, en 1800, acheta de François Cloutier, un cousin très éloigné de la branche de Jean II et descendant de Jean Cloutier III, celui qui acheta de Nicolas Vériel en 1676, la terre et la maison qui devaient rester dans la famille mille Cloutier durant près de 300 ans et qui furent vendues au vétérinaire Rousseau en 1965 par Adélarde Cloutier IX, le dernier propriétaire Cloutier.

Joseph - né en 1751 et apparemment mort en bas âge.

Augustin - né et décéda en 1752.

Louis - né en 1753; épousa Madeleine Gagnon le 22 janvier 1771. Aucun autre renseignement le concernant.

Marie - née le 3 mars 1755; épousa le 26 février un normé François Verreau, probablement un cultivateur de Château-Richer.

Marie-Françoise - née le 20 juillet 1757.

Marie-Madeleine - née probablement en 1758. Le 5 février 1777, elle épousait Louis Côté.

x-x-x-x-x-x-x-x

Génération 5 - Pierre Cloutier (1746 - 1809) son épouse Catherine-Angélique Langlois (1749 - 1784)

Pierre V - fils de Zacharie IV et d'Agnès Bélanger, il naquit à Château-Richer le 20 novembre 1746 et, selon toute évidence, sur la ferme qu'avait défrichée l'ancêtre Charles Cloutier II, époux de Louise Morin; Il avait 13 ans lorsque se produisirent les tragiques événements de 1759 et la défaite des armées françaises commandées par les généraux Montcalm et Lévis. On peut imaginer les impressions ressenties par un garçon de cet âge devant le pillage et la destruction dont la soldatesque anglaise se rendit coupable dans les paroisses de la Côte de Beaupré. Il dut garder jusqu'à la fin de sa vie un souvenir pénible de ces événements qui mirent fin à l'existence même de la Nouvelle-France.

Pierre V est l'un des Cloutier de la lignée étudiée ici sur. qui nous possédons probablement le moins de renseignements. Il semble qu'il ait quitté la ferme paternelle vers l'âge de 23 ans, au moment de son mariage, le 30 octobre 1769, avec Catherine-Angélique Langlois, fille de Jacques Langlois dit Clément et Angélique Gagnon, de Château-Richer. Elle avait 20 ans, étant née le 6 octobre 1749. Elle mit au monde les 7 enfants dont nous donnons plus loin les noms et mourut le 2 avril 1784, à l'âge de 35 ans seulement. Peut-on présumer que ce fut à la suite d'un accouchement, si l'on considère son âge relativement peu avancé. Il arrivait parfois qu'aux premiers temps de la colonie il n'était pas toujours possible, dans les frustes habitations des colons, d'observer scrupuleusement les soins hygiéniques essentiels en pareille circonstance.

Il n'a pas été possible, du moins jusqu'ici, d'identifier l'endroit où vécurent à Château-Richer Pierre Cloutier V et sa famille. Pierre avait-il une terre à lui ou gagnait-il sa vie comme journalier? De toute façon, en mourant prématurément, sa femme le laissa avec plusieurs enfants en bas âge et, 6 mois après être devenu veuf, il convola de nouveau avec Marie Côté une jeune fille de la paroisse voisine de L'Ange-Gardien.

Leurs enfants:

Pierre VI - il naquit probablement le 1er ou le 2 juillet 1770, puis que le 3 suivant, son oncle Louis Cloutier et la marraine Marie Madeleine Gagnon le portaient au baptême à l'église de Ste-Anne de-Beaupré, A le curé

Hubert lui administra le sacrement. Cet enfant devait éventuellement former le 6ème chaînon dans la lignée de Raoul Cloutier IX. Il épousa Marguerite Gagnon le 24 juin 1794 et vécut longtemps à Château-Richer, car c'est là que naquirent les 11 enfants que lui donna son épouse. Mais il devait plus tard quitter le Château et aller se fixer ailleurs.

Jean - né le 2 décembre 1771

Joseph - né le 27 novembre 1777.

Louis - né le 13 septembre et décédé le 22 décembre 1779.

Jean-Baptiste - ??

Zacharie - ??

Marie-Angélique - ??

Seconde épouse - Marie Côté

Pierre V épousa en 2èmes noces, le 28 septembre 1784, Marie Côté fille de Pierre Côté et de Félicité Racine, de la paroisse de L'Aube-Gardien. Cette seconde épouse eut un fils prénommé Gabriel, dont on perd la trace. Quant à Pierre Cloutier V, il mourut le 26 juin 1809, à l'âge de 63 ans.

X-X-X-X-X-X-X-X

Génération 6 Pierre Cloutier (1770 - 1843) son épouse Marguerite Gagnon (1773 - 1838)

Pierre VI -- fils de Pierre Cloutier V et de Catherine-Angélique Langlois dit Clément, naquit Château-Richer le 2 juillet 1770, mais fut baptisé le lendemain dans l'église de Ste-Anne-de Beaupré, la paroisse voisine en allant vers l'est. Le parrain était l'oncle Louis Cloutier, frère du père et la marraine, Madeleine Gagnon, la fiancée de Louis, que celui-ci devait épouser l'année suivante.

Pierre Cloutier VI passa sa jeunesse à Château-Richer, possiblement sur une terre que cultivait son père et, à l'âge de 24 ans, soit le 24 juin 1794, il épousait Marguerite Gagnon, de la même paroisse, fille d'Augustin Gagnon, cultivateur et de Marie-Joseph Malbeuf, son épouse. Sixième maillon dans la lignée de Raoul Clouthier IX, il fut son arrière-grand-père en étant devenu, en émigrant, le fondateur du groupe Cloutier d'Henryville.

Les événements qui survinrent dans l'existence de Pierre Cloutier VI démontrent que même s'il vécut dans la paroisse de Château-Richer de nombreuses années et que sa femme y mit au monde 11 enfants, il ne semble pas qu'il ait trouvé dans cette petite patrie des Cloutier des premières générations canadiennes, la qualité de vie et la satisfaction matérielle que tout cultivateur actif, intelligent et laborieux était en droit d'attendre. Il songea donc à émigrer et ce projet, pour un homme déjà dans la cinquantaine, ayant femme et enfants, dut faire le sujet de longues et fréquentes discussions dans la famille. Nul doute que les fils, surtout les plus âgés, Augustin et Marc, exercèrent en cette circonstance une forte influence sur la décision finale du père.

Les bonnes terres et les concessions valables devenaient plus rares sur la Côte-mord, aux environs de Québec, ainsi que sur la rive sud du fleuve, aussi les fils des habitants déjà établis sur les vieilles terres devaient-ils désormais regarder au loin, vers des régions nouvelles, pour fonder des foyers avec la perspective d'y pouvoir gagner leur vie convenablement.

C'est la situation dans laquelle se trouvait, vers 1815-20, notre Pierre Cloutier VI. Il avait une femme courageuse et une dizaine d'enfants, dont 6 garçons, qu'il pensait pouvoir établir plus avantageusement en quittant Château-Richer, plutôt qu'en persistant à y demeurer, sans beaucoup d'autre alternative qu'une existence faite de médiocrité et de gêne matérielles

Il est possible que Pierre ait connu quelqu'un, parent ou ami, qui soit allé s'établir dans la nouvelle paroisse de Maskinongé, entre Berthier et Trois-Rivières, sur la rive nord du fleuve. De toute façon, c'est là qu'en 1822 nous le retrouvons avec sa famille, grâce à l'acte de mariage de son fils Augustin, en date du 22 novembre de cette année-là. Il

épousait, à l'âge de 24 ans, Marie-Anne, fille majeure de François Fleuri et de Marie-Anne Lemyre. Dans le document d'état civil, Augustin est donné comme journalier et ses père et mère, comme habitant la paroisse de St-Joseph de Maskinongé. Cela veut dire qu'ils étaient effectivement paroissiens de l'endroit. Mais avaient-ils de la propriété? C'est peu probable car, alors, Augustin n'aurait pas été qualifié de "journalier" dans l'acte de mariage. Comme la dernier-né de la famille, Jean-Thomas, avait vu le jour à Château-Richer en 1814, il faut en conclure que ce fut entre cette date et 1822 que se produisit le départ définitif des Cloutier de Château-Richer. Mais Maskinongé ne fut qu'une étape dans la migration de la famille de Pierre VI. C'est plutôt Henryville, une paroisse qui s'ouvrait dans la vallée du haut-Richelieu, qui devait être son objectif final. On ignore toutefois la date exacte de l'arrivée des Cloutier dans la région. Ce fut probablement vers 1830 ou, plus précisément, entre 1822 et 1833, car on sait que le 7 octobre 1833, Joseph VII, 4ème fils de Pierre, épousait Naflette Renaudet, une jeune fille de Chambly, paroisse aise non loin d'Henryville.

Tous les membres de la famille de Pierre Cloutier VI vinrent donc vivre à Henryville, y compris Augustin et son épouse maskinongeoise, Marie-Anne Fleuri, car la registre de cette paroisse comporte des actes de baptême concernant quelques-uns de leurs enfants. Quant aux filles de Pierre VI, il semble que certaines se soient mariées à Château-Richer, avant l'exode de leur famille.

Ce fut donc sur la vallée du haut-Richelieu que Cloutier et ses fils jetèrent leur dévolu comme lieu propice à leur établissement définitif. Ces belles et fertiles campagnes qui s'étalent des deux côtés de la rivière entre St-Jean d'Iberville et la frontière des Etats-Unis, avaient de quoi susciter l'ambition de jeunes colons désireux de cultiver des terres susceptibles de produire d'abondantes récoltes. Pour des raisons que l'on s'explique assez difficilement, ce territoire était resté à peu près inhabité jusqu'à la conquête du Canada par les Anglais, alors que les deux rives du Richelieu, entre Sorel et Chambly, s'étaient déjà peuplées assez densément sous le régime français. Le côté Est tout particulièrement, entre St-Jean et la baie Mississiquoi, partie canadienne du lac Champlain, était resté à l'écart de la colonisation, bien qu'une route y eut été tracée pour raccorder Montréal avec les états de la nouvelle-Angleterre. Cette route, évidemment peu fréquentée à l'époque, déroulait ses méandres travers d'interminables forêts, où erraient encore l'ours, le cerf et l'orignal. L'épaisseur de ces forêts de bois francs a-t-elle rebuté la hache du colon et retardé sa venue dans la région? Ou doit-on voir un autre facteur de son désintéressement dans le fait que d'immenses étendues de terrain y sont exposées aux inondations printanières dues la crue des eaux du Richelieu au moment de la débâcle.

Après la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis (1775-1781), de nombreux sujets britanniques déjà établis dans les colonies du Sud, voulurent garder leur allégeance à la Couronne d'Angleterre. Pour cela, ils franchirent la frontière et vinrent recommencer leur vie au Canada, peine conquis par les anglais une quinzaine d'années auparavant. C'est alors que furent faites les premières tentatives sérieuses de colonisation à l'endroit où se trouve aujourd'hui la belle paroisse d'Henryville, à quelque 8 milles de la frontière du Vermont. Il y avait là d'avantageuses concessions à prendre et une fois que l'élan eut été donné, on vit surgir d'un peu partout des colons avides de se placer sur de bonnes terres.

Le premier village, fondé vers 1794, porta d'abord le nom de Henrysburg, en l'honneur d'un certain notaire Henry, de Laprairie, procureur des Christie, les titulaires de la seigneurie de Noyan dans laquelle se trouvait le nouveau village formé de Loyalistes américains de religion protestante.

Bientôt, des Canadiens-français commencèrent eux aussi à prendre des concessions dans la région et la petite agglomération qu'ils formèrent d'abord fut connue sous le nom de "Rivière-du-Sud", à cause d'un premier moulin à soie qui avait déjà existé sur un point de ce petit cours d'eau qui, avant de se déverser dans le Richelieu non loin de l'Ile-aux-Noix, coule à travers de vastes marécages dans lesquels abondent le rat musqué et les oiseaux aquatiques. Peu à peu, le nombre des colons de langue française s'accrut jusqu'à justifier la formation canonique d'une paroisse catholique qui fut appelée St-Georges d'Henryville. C'est elle qui prit le dessus et qui finit par éliminer complètement les premières familles anglaises qui avaient formé Henrysburg.

Les colons francophones dont on relève les noms parmi les premiers habitants de St-Georges d'Henryville, venaient de paroisses populeuses situées plus au nord, tant sur le Richelieu que sur le fleuve Saint-Laurent. C'est ainsi que l'on vit arriver François-Xavier Darche de Chambly; Luc Fortin, Ferdinand Létourneau et Damase Bouchard de

St-Pierre-de-Montmagny; les Demers de Longueuil; les Brosseau, les Simard, les Roy et les Lamoureux de L'Acadie; les Bolduc, les Campbell, les Laroche, les Lecomte, les Mathieu, les Baudoin, les Bernier, les Brault et les Charbonneau; les Comeau, les Gamache, les Lanoue, les Girard et les Leclair; enfin, les Cloutier de Château-Richer, comme on a pu le voir: Pierre VI, sa femme et ses 6 fils, qui arrivèrent dans la paroisse de St-Georges d'Henryville vraisemblablement vers 1830 et probablement sans beaucoup d'autres ressources que leurs bras et leur volonté de travailler: En effet, que pouvaient-ils bien apporter avec eux ces pauvres émigrés de la Côte de Beaupré? quelques meubles, un peu de linge de maison, des outils, des vêtements et peut-être, en fait d'argent, quelques livres et chelins? Cela ne les empêcha pas, du moins les fils Augustin, Joseph, Zacharie, Louis et Jean-Thomas, d'obtenir des concessions de terre, de les défricher laborieusement, de fonder des foyers et de s'assurer finalement une certaine aisance dans la nouvelle paroisse de leur adoption.

Une monographie bien documentée d'Henryville publiée en 1913, fait la petite histoire de cette paroisse et des environs immédiats. Elle donne sur les origines des détails du plus haut intérêt, surtout pour les descendants des pionniers qui ouvrirent au progrès et la civilisation cette fertile région du haut-Richelieu. Couverte autrefois de forêts épaisses qui abritaient encore la plupart des espèces de notre faune canadienne, elle l'est aujourd'hui de fermes prospères et de prairies verdoyantes sur lesquelles paissent de magnifiques troupeaux de vaches laitières. Il n'est pas exagéré de dire que cette partie du comté d'Iberville figure parmi les régions agricoles les plus riches de la province de Québec. Et les panoramas qui s'y déroulent, quand on la traverse pour se rendre vers la frontière américaine, en direction de Swanton ou Burlington, font l'admiration des gens qui empruntent la route no. 79 laquelle suit à peu près le même tracé que celui de l'ancien "chemin du Roi", utilisé au début du 18ème siècle par les diligences de la Mlle Royale.

C'est dans ce cadre idyllique que vers 1830 arrivèrent à Henryville les Cloutier de la famille de Pierre VI. La confirmation nous en est donnée par la mention suivante que l'on peut lire dans la monographie d'Henryville: "Pierre Cloutier et ses 6 fils doivent figurer au tableau d'honneur des défricheurs de la première heure".

On ignore où ces gens se fixèrent en arrivant, de même qu'ou vécut jusqu'à sa mort le père, Pierre VI. Mais on sait que les fils obtinrent des concessions dans le rang St-Louis, qu'ils épousèrent de braves filles et élevèrent tous de nombreux enfants. L'auteur du présent ouvrage, Raoul Clouthier, est fier-d'être un de leurs descendants. Les vieux registres paroissiaux d'Henryville ont révélé, après de longues et patientes recherches, que l'épouse de Pierre VI, la maman Marguerite Gagnon, rendit l'âme à Henryville le 11 juillet 1838, à l'âge de 66 ans. Quant à Pierre lui-même, il vécut encore quelques années, soit jusqu'au 6 juin 1843. Il avait 74 ans à sa mort.

Un fait intéressant à noter concernant la présence à Henryville, durant plusieurs années, des vieux époux Pierre Cloutier VI et Marguerite Gagnon, c'est que leur petit-fils Calixte VIII, fils de Joseph Cloutier VII, semble avoir ignoré de son vivant l'existence même de ses grands-parents, ne mentionnant même jamais leurs noms à son fils Raoul. Pourtant, il aimait parler de son père Joseph et de ses oncles, qu'il savait originaires de Château-Richer:

#### **Les enfants de pierre Cloutier VI et de son épouse Marguerite Gagnon:**

Pierre - né le 11 mai 1795, à Château-Richer. Pas d'autre détail sur lui, bien qu'il dut venir à Henryville avec la famille.

Marie-Marguerite - née le 15 juillet 1796,...

Augustin - né le 16 mars 1798; épousa Marie-Anne Fleuri ou Fleury à Maskinongé le 12 novembre 1822. Vécut à Henryville, comme l'attestent deux actes de baptême concernant, l'un, son fils Sifroi, né le 3 janvier 1842 et dont la marraine fut Naflette Renaudet, première épouse du grand-père Joseph Cloutier VII; et l'autre, sa fille Salomé, née le 26 juin 1839. Parrain et marraine, Toussaint Guyot et Marguerite Allain. Dans ces documents, Augustin est donné comme cultivateur. Fut-il le "Augusto", le Canadien que réclament comme aïeul les Clouthier mexicains de Culiacan, état de Sina-Loa?

Marie-Louise - née le 12 décembre 1799.

Marie-Françoise née le 10 décembre 1801.

Zacharie-Marc - né le 25 avril 1808; vécut à Henryville, où il cultiva une ferme. Épousa en 1ères noces, vers 1832, Victoire Couture, de la paroisse d'Henryville. Les anciens registres paroissiaux nous apprennent qu'un fils, Louis-Zacharie, lui naquit le 6 mars 1836 et qu'une fille, Victoire, fut baptisée le 19 mars de l'année suivante. Le 6 octobre 1846, Zacharie Cloutier VII étant devenu veuf, épousa en secondes noces Céline Benoit dite Livernois, fille de Jean-Baptiste Benoit et de Pauline Chauvin.

Marie-Luce - née le 3 février 1805. Aucuns détails sur ces cinq filles de Pierre Cloutier VI et Marguerite Gagnon, sauf leurs dates de naissance fournies par le curé de Château-Ni cher. Il est plus que probable que certaines prirent maris sur la Côte de Beupré avant le départ de la famille pour Maskinongé vers 1820.

Joseph VII - né le 22 mai 1810 à Château-Richer, comme tous les autres enfants de la famille. Il est le 7ème maillon de la chaîne des Cloutier venus dans la vallée du haut-Richelieu. Il épousa d'abord Marie-Naflette Renaudet, de Chambly, le 7 octobre 1833; elle eut 6 enfants et mourut à 35 ans en 1845. Joseph VII épousa ensuite en secondes noces, le 14 septembre 1846, Emélie Roy, qui lui donna encore 10 enfants. Joseph mourut sur sa ferme de Sabrevois, le 1er mai 1863, à 53 ans et fut inhumé dans le cimetière d'Henryville. D'abondants renseignements sur lui quelques pages plus loin.

Louis-Célestin - né le 18 novembre 1812; vint habiter Henryville avec sa famille vers 1830. Il épousa à Chambly, le 1er octobre 1839, Catherine Laguë, soeur du grand-père des cousins Orner et Arthur Laguë de Henryville. Louis-Célestin, que l'on appela aussi "Louison" dans la famille, cultiva une ferme dans le rang St-Louis de la paroisse d'Henryville. Il eut plusieurs enfants, dont Henriette, née le 8 mars 1842; Denise-Catherine, née le 10 février 1844 et Louis-Joseph-Dosithée, né en 1846. Le vieux Louison mourut en 1900, à l'âge de 88 ans. Son fils Louis-Joseph hérita du bien paternel, épousa Marie-Octavie Mathieu, à Henryville, vers 1875 et mourut en 1916, âgé de 70 ans. Son épouse, née en 1860, mourut en 1924. Elle avait eu 5 enfants: Orise, Lauré, Eugénie, Wilfrid et Aristide, les trois derniers vivaient encore en 1972. Louis-Joseph-Dosithée Cloutier, que ses parents et amis appelaient "Tom", était un type qui ne se gênait pas pour dire sa façon de pensée et dont le caractère jovial s'accordait bien avec les proportions généreuses de sa personne.

Jean-Thomas - il fut le dernier des enfants de Pierre VI à naître à Château-Richer, ayant été baptisé dans l'église de cette paroisse le 7 mars 1814. Le 12 octobre 1841, il épousait à Henryville Marie-des-Anges Boulé, fille de Pierre Boulé et de Julie St-Pierre, de la paroisse de St-François, dans le diocèse de Québec. Ils eurent 4 enfants: Samuel, Alfred, Lucien et Délia. Celle-ci était une femme d'une grande affabilité, pleine d'entrain, aimant à rire et à converser. Elle avait épousé en 1ères noces Alfred Roy, qui fut ferblantier au village d'Henryville et qui la laissa veuve vers 1900 avec un fils nommé Rodolphe. Celui-ci était un petit homme court, rondelet et d'une jovialité peu ordinaire. Il fut longtemps à l'emploi du C.P.R. à Montréal. Vers 1908, Délia épousait en 2èmes noces un veuf nommé Primeau qui, lui, en était à son cinquième mariage. Mais ce fut Délia qui eut le dernier mot. Quant à Jean-Thomas Cloutier, il mourut à Henryville vers 1882 et il semble que son épouse, Marie-des-Anges Boulé, l'avait précédé de quelques années dans la tombe.

Quant à Lucien, ou "Johnny", comme on l'appelait généralement, du moins son cousin Calixte Cloutier, avec qui il aimait faire un brin de jasette quand il passait devant sa maison, en allant au village de Sabrevois, ou en revenant, il était né le 9 janvier 1844, dans ce qui était alors la paroisse de St-Georges d'Henryville, mais qui devint éventuellement celle de Sabrevois. Johnny cultiva une ferme fertile dans le rang St-Louis, qu'on appelait aussi dans le temps le "p'tit rang". C'est là qu'il éleva sa famille et qu'il mourut, le 3 mars 1923, à l'âge de 79 ans. Il avait épousé Mathilde Morin, née en 1859 et décédée à Montréal le 16 avril 1937, à l'âge de 78 ans et 6 mois. Elle avait eu 5 enfants: Antoinette, Georges, Yvonne, Jean et Annette.

Georges, qui naquit en 1890 et est actuellement âgé de 83 ans, habite le village de Sabrevois, avec son épouse Antoinette Dupuis. Ils ont eu 9 enfants dont voici les noms: Réal, Paul-Eugène, Pauline, Marie-Claire, Carmen, Réjane, Benoit, Pierrette et Yves.

A noter:

On remarquera qu'à partir de Joseph Cloutier VII, père de Calixte VIII, l'auteur donne sur les membres de la lignée des renseignements plus abondants, plus personnels et plus précis. C'est évidemment parce qu'en plus des membres immédiats de sa famille, il a connu un bon nombre des gens dont il est maintenant question, ou il en a tout au moins souvent entendu parler par ses parents dans sa jeunesse.

Génération 7 Joseph Cloutier (1810 - 1863) 1ère épouse Naflette Renaudet (1810 - 1845)

Joseph Cloutier VII - il était le fils de Pierre VI et de Marguerite Gagnon et avait vu le jour à Château-Richer, petite patrie des ancêtres Cloutier, le 22 mai 1810. Il avait donc une dizaine d'années lorsqu'il vint avec sa famille, aux environs de 1820, habiter dans la jeune paroisse de St-Georges d'Henryville, dans la vallée du haut Richelieu. C'était une région qui s'ouvrait alors à la colonisation et qui offrait aux défricheurs courageux et intelligents un sol prometteur d'abondantes récoltes. Le jeune Joseph dut aller à l'école ou tout au moins faire quelques études rudimentaires avec un instituteur bénévole, car il possédait une belle écriture régulière et facile à lire, comme on peut le constater par quelques actes et documents sur lesquels il a apposé sa signature. On sait que de son temps, la plupart des gens des campagnes étaient illettrés et ne pouvaient même pas signer leurs noms.

Il ne devait pas y avoir surabondance de filles à marier dans la région d'Henryville au moment où les fils de Pierre Cloutier VI furent d'âge à prendre femme, car on en connaît au moins quatre qui allèrent se chercher une compagne dans des paroisses éloignées. Joseph VII fut un de ceux-là. C'est à Chambly que le 7 octobre 1833, il épousa une jolie jeune personne de l'endroit, Marie-Naflette Renaudet, née en 1810 du mariage de Joseph Renaudet et de Thérèse Viau, cultivateur et journalier. Le couple vécut à Henryville, car les actes de baptême des 6 enfants que Naflette mit au monde sont inscrits dans les registres de cette paroisse. C'est aussi à Henryville que l'épouse de Joseph Cloutier rendit l'âme le 24 août 1845, à l'âge de 35 ans, laissant 6 orphelins dont l'aîné, Dosithée, venait à peine d'avoir 9 ans, tandis que le plus jeune, Lévis, n'avait encore que 15 mois.

(Voir à la page 137 pour renseignements complémentaires concernant la famille Renaudet)

Il est évident qu'un père de 35 ans, laissé seul avec 6 enfants en bas âge, ne pouvait bien longtemps rester dans une situation aussi difficile. Mais quoiqu'il ait été doué d'un caractère affable, sympathique, en même temps que d'un physique assez séduisant, le jeune veuf aurait sûrement pu éprouver pas mal de difficulté à trouver une seconde mère pour ses enfants. Mais il eut la grande chance de connaître Emélie Roy, jeune fille de 18 ans dont le père, Charles Roy, possédait une belle ferme dans le rang du Bord de l'Eau, dans la paroisse d'Henryville. On l'appelait le "vieux Charlitte" dans la famille Cloutier et il paraît que c'était un type plutôt original, dont le commerce n'était pas toujours facile.

La grand mère Emélie Roy, seconde épouse de Joseph Cloutier VII et mère de Calixte VIII. Née en 1828 dans la paroisse d'Henryville, du mariage de Charles Roy et d'Emélie Dulude, elle épousa Joseph Cloutier en septembre 1846, un veuf avec six enfants en bas âge. Elle même en eut ensuite dix, avec lesquels elle resta veuve en 1863, à l'âge de 35 ans. La grand mère Emélie mourut à St Jean en 1903, chez son fils Philippe et fut inhumée dans le cimetière d'Henryville, à côté des restes de son époux décédé 40 ans plus tôt.

Le grand père Joseph Cloutier VII, époux d'Emélie Roy

Joseph Cloutier, fils de Pierre VI et de Marguerite Gagnon, naquit à Château licher en mai 1810 et dut y fréquenter l'école, car il avait une jolie écriture et possédait de l'instruction, contrairement aux deux femmes qu'il épousa et qui, elles, étaient complètement illettrées. Joseph Cloutier vint s'établir à Henryville vers 1820 25 (?) avec ses parents et ses frères et soeurs. En octobre 1833, il épousait à Chambly Naflette Renaudet, qui mourut en 1845, le laissant avec six orphelins. En 1846, il épousa en secondes noces la jeune Emélie Roy d'Henryville, qui lui donna encore dix enfants. François Lafond, grand père de Raoul Clouthier, déclara un jour à ce dernier qu'il avait bien connu autrefois Joseph Cloutier et qu'il avait pour lui beaucoup d'estime. A son dire, c'était un homme droit, aimable et sympathique, doué en plus d'un physique agréable. Il mourut en mai 1863, âgé seulement de 53 ans, des suites d'une ruade de cheval. Ce portrait qui montre un beau visage aux traits réguliers et au regard franc et sympathique, fut probablement fait vers 1860.

Emélie Roy (1828 - 1903) 2ème épouse de Joseph Cloutier (1810 - 1863) Génération 7

En dépit de son jeune âge ou peut-être à cause de son inexpérience, Emélie fit bon accueil aux avances de Joseph Cloutier et accepta l'énorme responsabilité de finir d'élever ses enfants. Le mariage fut donc célébré dans l'église d'Henryville, le 14 septembre 1846, soit treize mois après le décès de Naflette. En guise de voyage de noces, la jeune épouse de 18 ans entra au domicile de son mari et s'attela à la tâche d'élever ses enfants ... et les siens aussi, car elle en eut 10 elle-même durant les 17 ans qu'elle vécut avec Joseph Cloutier, soit de 1846 à 1863, année de la mort accidentelle de son mari.

Emélie Roy était une personne douée des plus grandes qualités, bien que n'ayant aucune instruction livresque. Elle ne savait même pas signer son nom, comme l'atteste le testament qu'elle fit le 2 octobre 1857, en même temps que son mari, devant le notaire E.P. Demers, de St-Jean. C'est un document intéressant, curieux même, dans lequel les montants d'argent sont exprimés en livres et chelins, pour "pounds and shillings" évidemment.

La grand-mère Emélie était donc une bonne "éleveuse" comme on l'a vu précédemment. Elle donna naissance à 10 enfants, 6 garçons et 4 filles, en 17 ans. C'est dire qu'elle fut presque continuellement enceinte tout le temps que vécut son époux. Ce n'était pas chose anormale, toutefois, dans les premiers temps de la colonie, que de voir des familles de 12, 15 ou 18 enfants, comme ce fut souvent le cas dans la lignée des Cloutier.

De toute façon, la bonne grand-maman Emélie sut très bien prendre soin de ses nombreux enfants et leur donner une solide constitution car, sur les 16 qu'elle éleva, y compris ceux du premier mariage de son mari, tous vécurent jusqu'à un âge avancé et tous furent de bons et honnêtes citoyens. Sur le nombre, tous, sauf un, atteignirent la soixantaine; dix devinrent octogénaires et deux, Calixte et Eliza, dépassèrent 90 ans.

Si l'on s'en rapporte à certains souvenirs de jeunesse de Raoul Clouthier, il semble que son père Calixte lui disait que son père à lui, notre Joseph VII, était allé chercher fortune à St-Jean d'Iberville à peu près au moment de son mariage à Emélie Roy. Il y aurait tenu un commerce quelconque. C'est d'ailleurs à St-Jean, comme l'atteste son acte de baptême, que le 9 janvier 1848, naquit Calixte, leur premier enfant.

Mais vu son tempérament plutôt solitaire, un côté de son caractère qu'avait probablement accentué sa jeunesse passée sur la ferme isolée de ses parents, Emélie ne se plut pas à St-Jean et elle réussit à convaincre son mari de revenir à Henryville et d'y prendre une terre boisée, à un mille à peine de la propriété de son père, Charles Roy.

Cette concession, qui cachait sous de hautes futaies de hêtres, d'ormes et d'érables, un sol d'une fertilité exceptionnelle, devint une des plus belles fermes de tout le comté. Mais il fallut travailler dur et peiner sans répit durant des années pour arriver à la défricher. Cette tâche, commencée par le grand-père Joseph, fut menée à bonne fin par son fils aîné Calixte, que la mort prématurée de son père fit de lui un chef de famille à l'âge de 15 ans.

Ce fut donc sur cette ferme qu'Emélie Roy éleva les enfants du premier mariage, ainsi que les siens; qu'elle eut la douleur de perdre son mari en mai 1863 et qu'elle continua de vivre entourée de ses enfants et surtout efficacement secondée dans sa tâche par son fils aîné, Calixte et ses filles, Joséphine et Nathalie. Calixte ayant pris femme en 1887 et commencé à élever une famille à son tour, Emélie alla habiter chez un autre de ses fils, Philippe, d'abord au village de Sabrevois, puis à St-Jean, où elle mourut le 23 septembre 1903 à la suite d'une attaque de paralysie. Raoul Clouthier, alors âgé de neuf ans, se rappelle avoir vu sa grand-mère dans son lit, quelques jours avant son décès. Elle avait alors 75 ans.

Restée veuve en 1863 et très peu fortunée, avec 9 enfants et enceinte d'un dixième, qui devait naître quelques mois après la mort de son mari, Emélie Roy ne se laissa pas abattre par les lourdes responsabilités qui lui incombaient. Elle parvint, grâce à son énergie naturelle, à un travail incessant, ainsi qu'à l'aide efficace que lui apporta son aîné, Calixte, à conduire à l'âge adulte sa nombreuse progéniture, ce qui fut pour elle la juste récompense de son labeur. Lors de son décès, en 1903, il parut dans le "Canada-Français", le journal local de St-Jean, un long et très élogieux article sur la



vénéralable aïeule, dans lequel elle était qualifiée de "femme forte de l'Évangile". Elle était de fait fervente catholique, et l'on rapporte qu'après la disparition de son époux, alors qu'elle était aux prises avec toutes sortes de difficultés matérielles, le ministre protestant qui dirigeait alors le petit groupe d'apostats canadiens-français de Sabrevois, tenta vainement de la convaincre de se joindre à son église, lui offrant même de l'aider financièrement, tout en lui assurant le salut éternel, naturellement. Il paraît qu'elle mit un jour cavalièrement à la porte ce perfide solliciteur qui, pour elle et surtout à l'époque, faisait figure de véritable suppôt de Satan. On a dit qu'un jour, elle menaça de l'ébouillanter s'il ne quittait pas sa maison. On était encore bien loin du mouvement œcuménique que devait mettre en marche le bon Pape Jean XXIII et de toutes ses séquelles ... réformes de la liturgie, suppression de l'abstinence, abandon du costume religieux, mariage possible des prêtres, aspiration des femmes à l'état ecclésiastique, messes à gogo, abolition probable de la confession, etc. Qu'est-ce qu'elle dirait aujourd'hui de tout cela, la bonne grand-maman?

Suivant le témoignage des enfants de Joseph Cloutier et de Naflette Renaudet, leur belle-mère Emélie fut toujours pour eux juste, aimante et dévouée, sans préférences particulières pour ceux qu'elle avait elle-même mis au monde. Si bien que cinquante ans plus tard, ceux qui s'étaient exilés au Nouveau-Mexique et en Arizona, se plaisaient encore à évoquer son souvenir et à vanter ses belles qualités.

(Supplément à inclure dans la généalogie des Cloutier, entre les pages 105 et 106 du volume compilé par Raoul Clouthier).

### **Éloge de la grand-mère Emélie Roy-Cloutier**

Lors du décès, en septembre 1903, de grand-maman Emélie Roy, veuve depuis quarante ans de Joseph Cloutier VII, le journal hebdomadaire de St-Jean-sur-Richelieu, "Le CANADA-FRANÇAIS", publia un très élogieux article qui mettait en relief les vertus et belles qualités de cette femme exceptionnelle que tenaient en haute estime, non seulement ses nombreux enfants, mais aussi toute la population de sa paroisse.

Le texte de cet article peut aujourd'hui paraître un peu naïf, pompeux même par son style quelque peu solennel et par les nombreuses citations empruntées aux Écritures, mais il n'en constitue pas moins un témoignage sincère et touchant de l'affection que des enfants reconnaissants n'avaient cessé de garder pour leur vieille mère.

L'article, qui ne porte comme signature que les mots "Un ami", est évidemment l'œuvre d'une personne qui avait bien connu la vénérable défunte et qui entretenait des rapports d'amitié avec les fils Cloutier. Il fut écrit, paraît-il, par un certain Salomon Roy, personnage qui avait des liens de parenté avec Madame Emélie Roy-Cloutier. Il est possible qu'il ait été son neveu. Ce Salomon Roy était un avocat en vue de St-Jean; il possédait un certain talent d'orateur et, à deux ou trois reprises, il avait été candidat malheureux des élections provinciales dans le comté d'Iberville. Après la faillite, en 1905, de la Banque de St-Jean et la condamnation à la prison de son frère Philippe, qui en était le président, Salomon Roy abandonna la pratique du droit et se retira sur une petite ferme isolée de la paroisse de Sabrevois. Ce fut là qu'il finit ses jours, assez misérablement selon ce qui se disait dans le temps. Il était tests célibataire et vivait en ermite dans sa maison.

Mais en 1903, Salomon Roy était en pleine possession de tous ses moyens et le décès de Madame Roy-Cloutier avait été pour lui une excellente occasion de rendre hommage à la mère de ses amis Cloutier, tout en donnant libre cours à ses élans littéraires: Je n'avais que neuf ans à l'époque, mais je me rappelle très bien que cet éloge funèbre de la bonne grand-mère Cloutier avait suscité dans la famille bien des commentaires admiratifs pour "la belle plume de Salomon."

Nous avons cru que cet article pouvait avoir sa place dans notre généalogie des Cloutier d'Henryville et Sabrevois.

Raoul Clouthier IX, Montréal, Juillet 1975.

Extrait du "CANADA-FRANÇAIS", St-Jean, Qué., octobre 1903.

*UNE FEMME FORTE!*

*Feu Dame Marie-Emélie Roy-Cloutier*

*"Le 29 septembre dernier avaient lieu à St-Georges d'Henryville les imposantes funérailles de*

*Dame Marie-Emélie Roy, décédée l'âge avancé de 75 ans. Elle était la preuve de feu Joseph Cloutier, en son vivant cultivateur de la paroisse d'Henryville, mais natif de Château-Richer, près de Québec.*

*Il mourut en 1863, à l'âge de 53 ans, précédant ainsi son épouse dans la tombe par une période de quarante années.*

*En 1848, Emélie Roy avait épousé à l'âge de 18 ans le veuf Joseph Cloutier, qui avait déjà six enfants d'un premier mariage contracté en 1835. Au décès de son époux, après quinze années de vie conjugale, elle était elle-même mère de dix enfants, presque tous encore en bas âge. Son aîné, Calixte, n'avait que quinze ans à ce moment-là.*

*Voilà donc cette jeune femme de 35 ans devenue veuve avec une famille de neuf enfants et enceinte d'un dixième qui devait naître quelques mois après la mort de son père. Les six enfants du premier mariage de Joseph Cloutier avaient déjà quitté la ferme paternelle en 1863.*

*En quoi consistait l'avoir de 2- à dame Cloutier lorsqu'elle se trouva seule en face des lourdes responsabilités qu'elle levait assumer? Si nous ne nous trompons pas, elle possédait alors une ferme d'une centaine d'âres de superficie, mais encore couverte à l'époque de bois de haute futaie. Une hache du colon qu'était Cloutier lui était tombée trop tôt des mains pour qu'il ait eu le temps de terminer le défrichement de son petit domaine, situé dans cette partie de la paroisse de St-Georges d'Henryville qui devait devenir plus tard celle de Ste-Anne-de-Sabrevois. Cette tâche allait incomber au fils aîné, Calixte, qui sut l'accomplir avec ardeur et persévérance pour le plus grand bien de sa mère et de ses frères et soeurs\**

*La maison et les dépendances de cette propriété étaient encore assez modestes, comme toutes celles d'ailleurs des défricheurs de cette époque, qui ne tenaient leurs lots que depuis vingt ou trente ans.*

*Avec les ressources limitées d'un tel avoir, il ne fait pas de doute pour quiconque connaît ce que peuvent être les revenus d'une ferme de si peu d'étendue, que si la situation dans laquelle se trouvait cette mère si douloureusement éprouvée n'était pas absolument sans espoir, elle présentait sûrement de grandes difficultés.*

*"Bien des fois dans le cours de mon ministère, a dit une fois le grand éducateur français que fut Mgr Dupanloup, j'ai rencontré de grandes tristesses, des douleurs poignantes, des renversements effroyables et souvent alors j'ai vu ceci: l'homme terrassé, mais la femme, elle, debout."*

*Quel est l'homme, demanderons-nous, qui, devenu veuf à 35 ans et ayant à pourvoir aux besoins d'une dizaine d'orphelins, presque tous en bas âge, ne se fut pas senti écrasé dans une pareille situation? Mais nous connaissons une femme qui a su rester debout en dépit des difficultés inouïes qui l'attendaient! Admirons et louons-la, car elle mérite de l'être.*

*Nous croyons rester dans les limites de la vérité ou de la réalité en disant que pour faire face à une pareille situation, il fallait un courage plus qu'ordinaire, un grand amour du travail et un rare esprit d'économie. Oui, il fallait une femme d'un caractère fièrement trempé; il fallait rien moins qu'une "femme forte", telle que celle décrite dans les Saintes Ecritures. Et cela, nous n'hésitons pas à l'affirmer, Madame Cloutier le fut dans toute l'acception du terme!*

*C'est du reste le témoignage que lui rendront tous ceux qui l'ont connue et c'est celui que nous avons entendu de la bouche de plus d'une personne parmi celles 'qui s'étaient réunies autour de sa tombe. "Elle était véritablement une femme forte", murmurait-on avec une respectueuse admiration.*

*Puisque le sentiment public a décerné à Madame Cloutier ce bel éloge, - le plus grand et le plus*

*complet qui a, à notre sens, se puisse dire d'une mère chrétienne, - nous ne saurions mieux faire, pour donner une idée des vertus et des qualités de cette femme de bien, que de reproduire les passages qui, dans les Évangiles, retracent les traits sous lesquels est représentée la "femme forte".*

*"Qui sera jamais assez heureux pour trouver une femme forte? C'est un bien d'un prix infini, qui mérite qu'on aille le chercher jusqu'aux extrémités du monde.*

*"Le coeur de son époux se confie en elle et il voit s'accroître la richesse de sa maison. Elle lui apportera le bien et non le mal pendant tous les jours de sa vie. Elle travaille le lin et la laine et le conseil préside à l'ouvrage de ses mains.*

*"La femme forte est semblable au navire qui va chercher au loin les choses nécessaires à la vie quotidienne. Elle se lève avant le jour elle partage la nourriture à toute sa maison et l'ouvrage à ses servantes. Elle a considéré un champ et l'a acheté, puis a planté une vigne de ses propres mains. Elle a ceint ses reins de force; elle a affermi son bras.*

*"Elle a examiné son travail et a constaté qu'il était bon. Elle a porté la main aux plus rudes travaux et ses doigts ont longtemps tenu le fuseau. Sa lampe ne s'éteint pas durant la nuit.*

*"Elle a ouvert sa main à l'indigent et tendu ses bras vers le pauvre. Elle ne craindra pas pour sa maison le froid ou la neige, car tous ceux qui la composent ont un double vêtement. Elle se revêt de lin et de pourpre et sait se faire de riches tapis.*

*"Son mari sera illustre dans l'assemblée des juges quand il sera assis avec les sénateurs de la terre. Elle a fait de fines toiles et les a vendues. Elle a fourni des ceintures aux marchands de Phénicie. Elle est vêtue de force et de beauté.*

*"Elle a ouvert sa bouche à la sagesse et les principes de la clémence sont sur ses lèvres. Elle a veillé sur les pas des siens et elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. Et, à son dernier jour, elle savait encore sourire. des enfants se sont levés et l'ont proclamée bienheureuse. Son mari s'est levé et l'a comblée de louanges. Beaucoup de femmes, ont-ils dit, ont amassé des richesses, mais vous les avez surpassées toutes.*

*"Trompeuse est la grâce et vaine est la beauté; la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée. Donnez-lui le fruit de ses oeuvres et elle sera louée par l'assemblée des juges assis aux portes de la Cité".*

*Voilà quelques passages qui, dans les Ecritures, décrivent le beau type de la femme de bien. On éprouve, en faisant la lecture, l'impression que plusieurs pourraient s'appliquer à la vénérable défunte dont nous tentons ici de faire un dernier éloge.*

*En ce qui nous concerne, il nous fut donné d'observer d'assez près, il y a une trentaines d'années, la vie toute d'ordre et de labeur que menait la famille Cloutier sous l'oeil attentif d'une mère sage et vertueuse.*

*Il ne nous siérait pas toutefois, fut-ce même pour le motif le plus valable, d'entrer par des détails qui pourraient paraître indiscrets, dans l'intérieur de ce foyer domestique, Qu'il nous suffise de dire, cependant, que dans toute notre longue expérience, il ne nous a jamais été donné de connaître une mère qui se soit le plus approchée de tous les traits sublimes de courage, sagesse et dévouement par lesquels les Livres Saints caractérisent la "femme forte", que la sympathique Madame Cloutier, qui vient d'être ravie à l'affection des siens et à l'admiration de tous ceux qui furent les témoins de sa vie. Et nous ajouterons d'autre part que nous n'avons pas connu d'enfants qui aient eu pour leur mère une plus touchante et inaltérable piété filiale que les membres de cette famille.*

*Nous pourrions rapporter plus d'un trait qui confirmerait, si besoin était, le fait ou plutôt la vérité que nous venons d'énoncer. Qu'il nous soit permis de céder au désir d'en relater au moins un dont nous avons été le témoin ému?*

*Nous nous trouvions un jour de passage dans notre village natal. On nous apprend qu'un ami d'enfance, un compagnon d'études, que nous n'avions pas vu depuis nombre d'années, était arrivé récemment des lointains états mexicains et se trouvait en promenade chez son frère Philippe en cette localité. Nous allâmes bientôt frapper à la porte de ce dernier qui, lui aussi, était un ami de jeunesse, tous voilà introduit dans un vaste salon orné et aménagé avec beaucoup de goût, de luxe même. Il s'écoula quelques moments avant la venue de notre hôte. Nous les employâmes à parcourir la pièce, examinant les gravures et les portraits de famille qui en décoraient les murs. Mais bientôt, nos regards furent attirés par la présence d'un "meuble" d'un genre nouveau, que nous n'avions jamais encore aperçu dans un salon. C'était un vieux rouet, fraîchement recouvert d'une peinture dorée et tout enrubanné, qui se trouvait là sous mes yeux, imposant, au repos comme un vétéran à la retraite.*

*Philippe Cloutier, le maître de la maison, entre au moment même A nous étions en contemplation devant cet instrument de travail respecté d'une mère laborieuse. Certes, nous connaissions bien cet appareil traditionnel de nos familles canadiennes-françaises et, en regardant le vieux rouet doré, le ronronnement de celui de ma mère me revint en mémoire. Car elle aussi en avait un et le bruit si particulier de sa rotation berça souvent le sommeil de mon enfance.*

*M'adressant à mon hôte, je lui dis que depuis le décès de ma vieille mère, j'avais perdu de vue le rouet avec lequel elle filait la laine. "Mais il faut que je le retrouve et suive l'exemple que tu me donnes ici: tu es meilleur fils que moi!" Et j'ajoute: "Me croiras-tu mon ami si je te dis que le plus bel ornement de ton salon, c'est bien ce vieux rouet, qui rappelle le souvenir de ta mère et symbolise son ardeur constante au travail!"*

*"Alors tu m'approuves et cela me fait plaisir, me répondit mon ami. Il y en a qui croient que ces vieilles choses doivent être reléguées au grenier, mais moi je pense qu'elles ont encore leur place parmi nous. Et il ajouta encore: "Non, je n'ai pas honte de ce vieux rouet qui, durant tant d'années, a servi à notre vieille maman filer la laine de nos vêtements". Ce fait est sans importance, mais il révèle les sentiments d'affection filiale d'un enfant reconnaissant.*

*Quelques années plus tard, l'ami Edouard Cloutier que j'étais allé saluer chez son frère Philippe, à Sabrevois, passait devant ma porte et, à son tour, il entra me dire bonjour. "Tiens, me dit-il, je suis venu te serrer la main, car je crois bien que je ne reviendrai pas de sitôt au Canada. Il est même possible que ce soit mon dernier voyage au pays natal. !lis cette fois, je veux revoir ma province plus complètement. En ce moment, je m'en vais jusqu'à Québec, aux chutes montmorency, à Ste-Anne-de-Beaupré, Château-Richer, partout par là.*

*"Et j'emmène ma vieille mère avec moi. Elle n'a jamais vu ces endroits-là et ce petit voyage va lui faire grand plaisir et la distraire un peu. Tu sais qu'au cours de sa longue vie de labeur, elle ne s'est jamais beaucoup déplacée. Je lui dois bien cette promenade, elle qui a toujours été si bonne pour nous tous. Bonjour mon vieux! Je pars car ma mère m'attend en voiture dans la rue."*

*Nous ne nous sommes plus revus depuis: Edouard Cloutier, comme il en avait eu le pressentiment, n'est plus revenu des régions lointaines du sud-ouest américain, où tant de Canadiens s'exilèrent au siècle dernier dans l'espoir de faire fortune! liais il nous avait laissé une dernière fois le souvenir d'un coeur bien né, d'un fils qui, malgré une longue séparation, n'avait cessé de garder pour sa mère une véritable vénération.*

*Au reste, qui ne connaît, tant à Sabrevois qu'à St-Georges d'Henryville, tout le respect profond, la*

*tendre affection de ces enfants pour leur mère, depuis l'aîné Calixte, qui avait pris la direction de la ferme à 15 ans, à la mort soudaine de son père, jusqu'au plus jeune, Georges, né quelques mois après la mise au tombeau de l'auteur de ses jours: Le fait est proverbial dans la localité.*

*La défunte Madame Cloutier ne s'est pas bornée durant sa vie à procurer à sa famille le vêtement et la nourriture pour le corps seulement. Elle leur a aussi, par une sagesse et un dévouement remarquables, distribué le pain de l'intelligence, c'est-à-dire l'instruction. Elle a fait donner à tous ses enfants une bonne instruction élémentaire. Certains même fréquentèrent des maisons d'éducation supérieure. On peut dire que cette femme intelligente et prévoyante a su former et préparer ses nombreux enfants pour les luttes dans la vie, leur inculquant, dès le bas âge, un esprit d'ordre et d'économie en même temps que l'amour du travail et le respect de l'honnêteté. Il ne faut donc pas s'étonner si tous connurent l'aisance et quelques-uns même la fortune.*

*Et aujourd'hui, ne devons-nous pas voir dans cette réalisation une preuve évidente de l'importance que peut avoir une forte et vigoureuse éducation de famille pour l'avenir et la prospérité des enfants? Le rôle de la mère dans l'éducation d'une famille est prépondérant, on ne pourra jamais assez le dire: Tant que nous compterons des "femmes fortes" dans notre population, nous aurons des familles saines et une belle patrie:*

*Madame Cloutier, qui avait eu la douleur de perdre si tôt son époux, n'eut pas celle de voir mourir de son vivant un seul de ses dix enfants. Tous vécurent jusqu'à au moins soixante ans et deux dépassèrent 90 ans. Et aujourd'hui, tous pleurent sa disparition. Plusieurs se sont trouvés au chevet de leur mère mourante et l'ont ensuite accompagnée au cimetière. Les absents furent ceux qui vivent dans le sud-ouest des Etats-Unis et que la distance empêcha de venir rendre un dernier hommage à celle qui leur avait donné la vie!*

*Mais tous, présents et absents, semblables aux enfants de la "femme forte" des Ecritures, se levèrent devant la mort de leur mère "et la comblèrent de louanges". Et tous reconnurent qu'elle aussi a su "porter la main aux plus rudes travaux", que "ses doigts ont tenu le fuseau", qu'elle "a travaillé le lin et la laine" apporté " le bien et non le mal pendant tous les jours de sa vie", qu'elle "a ouvert la main à l'indigent" et "ceint ses reins de force et affermi son bras", qu'elle "n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté", qu'elle "a craint le Seigneur et veillé sur les pas des siens".*

*Oui, Madame Cloutier a vraiment mérité d'être comparée à la "femme forte" de l'Évangile:*

*Elles disparaissent les unes après les autres ces vieilles et vénérables figures d'une race qui fut croyante, laborieuse et forte; ils nous quittent graduellement ceux qui formaient ce qu'on est convenu d'appeler "l'ancienne génération".*

*Hélas: encore quelques tombes ouvertes et refermées - et bientôt il n'en restera plus aucune!*

*Mais nous garderons leur souvenir!*

*UN AMI*

Encore quelques mots au sujet du grand-père Joseph, le septième maillon dans notre lignée directe de Cloutier. Vers 1850, il avait donc pris dans le "p'tit rang de Sabrevois" une terre en bois debout de 116 arpents, qu'il se mit à défricher, tout en faisant régulièrement des enfants. Au dire de ceux qui le connurent dans le temps, il possédait un physique agréable, en même temps qu'un caractère sociable et gai; l'unique portrait que l'on a de lui fait voir un beau visage, avec des traits fins et des yeux intelligents. En somme, un homme sympathique qui semble avoir joui de l'estime de ses concitoyens.

Il reçut un jour une ruade de cheval et il se produisit par la suite un abcès qui, mal soigné, l'emporta le 1er mai 1863, à l'âge de 52 ans et 11 mois, tel que l'atteste l'inscription gravée sur sa pierre tombale, à la droite de l'église, dans le cimetière d'Henryville. Lors de l'inhumation de son épouse, en septembre 1903, soit 40 années plus tard, les

fossoyeurs mirent à jour le côté du cercueil en épaisses planches de pin dans lequel le corps avait été déposé. Comme son fils Georges était venu au monde après la mort de son père, il fut momentanément question, parmi les parents présents, de lui faire voir son corps en retirant la planche latérale du cercueil, dont le bois paraissait encore très sain. Mais l'idée ne fut pas mise à exécution, au grand désappointement des jeunes, qui auraient bien aimé voir le mort. Raoul Clouthier, à 9 ans, fut témoin de cette scène.

(Pour renseignements concernant les familles Roy venues de France au Canada, au temps de la Nouvelle-France, voir plus loin, à la page 138 )

Nous présentons maintenant les enfants issus de Joseph Cloutier VII et de ses deux épouses, commençant par les six du premier mariage.

#### **Les enfants de Naflette Renaudet:**

Dosithée-Louis-Joseph, 1836 - 1893 - Il naquit à Henryville et y fut baptisé le 9 janvier 1836 par l'abbé F. Perreault, l'un des premiers curés de cette nouvelle paroisse de la vallée du Richelieu. Ce garçon n'avait que 13 ans lorsqu'en 1849, il partit pour l'Ouest des Etats-Unis, probablement avec des parents ou des amis de son père, pour aller faire sa vie dans ces contrées lointaines, qui commençaient à exercer une certaine fascination sur les populations de l'Est. Il vécut durant quelque temps à Westport, Missouri, puis, ayant -- pris de l'âge et de l'expérience, il alla en 1865 se fixer à Taos, dans l'état du Nouveau-Mexique. C'est là qu'il vécut, devint rancher prospère et accumula une fortune considérable. Vers 1868 il épousa Juanita Beaubien, fille du riche et fabuleux rancher Charles Beaubien, originaire de Trois-Rivières, au Québec, qui fit une carrière pittoresque et assez mouvementée dans le sud-ouest américain, particulièrement au Nouveau-Mexique, au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Avant que cet état fasse partie du territoire des Etats-Unis, Beaubien avait obtenu, par l'intermédiaire d'un général mexicain peu scrupuleux, la concession d'une vaste étendue de terrain, près de 2,000,000 d'acres, disait-on dans le temps. Ce territoire, auquel on avait donné le nom de "Beaubien-Maxwell Land Grant", couvrait une partie considérable de l'état actuel du Nouveau-Mexique. La venue éventuelle de colons sur ces terres, après que le gouvernement des Etats-Unis eut enlevé au Mexique toute cette vaste région sise au nord du fleuve Rio Grande, donna lieu à un procès mémorable qui dura plusieurs années et menaça même de dégénérer, à un certain moment, en petite guerre civile. Des "squatters" s'étaient installés sur le "Grant" de Beaubien et refusaient de reconnaître les droits que celui-ci prétendait y avoir, d'après son entente avec le général mexicain. Les choses s'envenimèrent au point qu'il y eut des coups de fusil et même des morts. Il fallut l'intervention du gouvernement pour rétablir la paix et clarifier toute la situation.

Dosithée Cloutier fut plutôt connu sous le nom de Joseph une fois rendu au Nouveau-Mexique. Par suite de son mariage avec Juanita Beaubien, il devint gros propriétaire de terrain, grand éleveur de moutons et citoyen respecté de Taos. Il ne revit jamais son village natal du Canada. Sur la fin de sa vie, Dosithée était devenu complètement aveugle. Il mourut à Las Vegas, N-M., le 18 octobre 1893, dix mois après le décès de son épouse. Il n'avait que 57 ans. Sa femme lui avait donné cinq enfants: Beaubien, Alfonso, Virginia, Céline et Euphrosine. Les trois filles étaient belles et très instruites. L'une d'elles, Virginia, était particulièrement attrayante, si l'on peut en juger par ses photos. Elle épousa un Adair, de Taos, et habita plus tard la Californie, où elle mourut vers 1948.

Arthur Adair, un de ses fils, qui avait fait carrière dans le commerce, en Californie, s'était retiré à Honolulu, Hawaii, au moment de sa retraite. Il vivait encore en 1972.

Beaubien, fils de Dosithée, eut des enfants dont un fils nommé Aristide qui, vers 1960, habitait Parmington, et un autre, Henry, qui lui, habitait Wagon Mound, au Nouveau-Mexique. Une fille, Juanita, mariée à un Gonzales, vivait elle aussi à Wagon Mound, vers 1958, de même que la vieille mère, aveugle et âgée de 89 ans.

Edwidge, 1837 - 1918 - Le 13 août 1837, naissait à Henryville, Edwidge, fille de Joseph Cloutier et de Naflette Renaudet, baptisée le même jour par F. Perreault, curé de la paroisse. Après la mort prématurée de sa mère et

le remariage de son père avec Emélie Roy, elle dut vivre encore quelques années sur la ferme de Sabrevois. Elle épousa éventuellement Théodore Bolduc et partit avec lui s'établir aux Etats-Unis, d'abord à Grand Rapids, dans l'état du Michigan. Plus tard, vers 1892, le couple Bolduc s'en alla vivre à Albuquerque, N.-M., où des parents étaient déjà établis. Théodore Bolduc avait changé son nom en celui de "Burdick", trouvant celui-ci plus facile à prononcer pour les gens de langue anglaise. C'est à Albuquerque qu'il mourut en septembre 1900, d'un cancer d'estomac. Il avait 62 ans. Les Bolduc eurent deux enfants: Louise, née en janvier 1861 et décédée en avril 1891, à Toledo, Ohio; Théodore, né le 30 novembre 1862 et décédé le 8 janvier 1913, à Bisbee, Arizona.

Ce Théodore, fils d'Edwidge Cloutier, dut naître au Michigan et suivre ensuite ses parents au Nouveau-Mexique. Après la mort de son père, à Albuquerque, il alla avec sa mère se fixer à Bisbee, Arizona. Il avait fait certaines études d'art dentaire et il pratiqua quelque temps cette profession, qu'il semble avoir délaissée, pour travailler plutôt dans les importantes mines de cuivre de la région de Bisbee-Lowell-Warren. C'est dans une mine qu'il fut un jour victime d'un accident grave; il subit une fracture à la colonne vertébrale, ce qui en fit un invalide pour le reste de ses jours. Ce devait être un type d'une grande énergie car, sans trop se décourager, il s'efforça de se familiariser avec les questions de droit civil et il réussit à se faire élire juge de paix. Cela lui permit de gagner sa vie et d'aider sa mère. Quand on parlait de lui dans la famille, on l'appelait le "juge Burdick". Il paraît que sa mère se dévoua inlassablement pour prendre soin de lui après son accident. Il ne pouvait se déplacer qu'en chaise roulante. Théodore Burdick n'avait que 51 ans lorsqu'il mourut à Bisbee, en 1913.

Edwidge, restée seule après la mort de son fils, recueillit chez elle, à Bisbee, vers 1914, son vieux frère Lévis, qui avait toujours vécu dans l'est des Etats-Unis et qui venait de perdre sa femme. Ces deux êtres, probablement aigris par les difficultés matérielles et les ennuis que l'existence ne leur avait pas ménagés, n'étaient pas toujours d'humeur égale, paraît-il, et il s'ensuivait entre eux des discussions très orageuses. Au dire de Joséphine Clouthier, sa nièce, qui la connut très bien à Albuquerque d'abord, puis à Bisbee, la tante Edwidge était une femme d'une rare énergie, une travailleuse infatigable qui peina toute sa vie pour les siens et sans rien exiger en retour. Elle était grande de taille, osseuse et d'une extraordinaire résistance physique. Le teint brunâtre de sa peau faisait dire à ses belles-soeurs qu'elle devait avoir du sang indien par sa mère, Naflette Renaudet. Cela est fort possible, car nombre de Canadiens de langue française de la province de Québec avaient, aux temps anciens, contracté des alliances avec des filles de Hurons ou d'Abénakis.

Edwidge Cloutier Burdick mourut à Lowell-Bisbee, Arizona, le 17 décembre 1918, à l'âge de 81 ans. Elle fut inhumée dans le cimetière de Bisbee, à côté de son fils Théodore. Un monument y rappelle leur mémoire, en même temps que celle de son mari, Théodore, mort à Albuquerque, et de sa fille Louise, morte à Toledo, Ohio. Des exilés canadiens dispersés même dans la mort.

Alfred, 1839 - 1901 - Dans le registre de la paroisse d'Henryville pour l'année 1839, on peut voir que l'abbé F. Perreault baptisa le 13 février, Alfred, fils légitime de Joseph Cloutier cultivateur et de Naflette Renaudet, son épouse. Quand il fut devenu assez vieux, probablement entre 1865 et 1870, Alfred décida d'aller rejoindre son frère aîné Dosithée, déjà établi au Nouveau-Mexique et de tenter fortune dans ce pays étranger, dont on disait tant de choses merveilleuses. Il passa là-bas plusieurs années, assez longtemps pour changer son nom en celui de "Cloukay", mais il ne résista pas au mal du pays et il revint au Canada vers 1870, pour s'établir sur une ferme dans la paroisse de St-Georges d'Henryville. Vers 1875, il épousa une jolie fille du voisinage, Marguerite Nicholson, qui était née en 1849. Ils eurent 7 enfants: Eugène, Wilfrid, Philippe, Georges, Reina, Joséphine et Antoinette. Ils sont aujourd'hui tous décédés. Philippe, qui fut longtemps à l'emploi du Pacifique Canadien à St-Jean, était un homme avenant, replet, jovial et très sympathique.

Alfred Cloutier mourut à Henryville, en 1901, et Marguerite Nicholson, son épouse, rendit l'âme en 1931, à l'âge de 52 ans. Ils furent tous deux inhumés dans le cimetière d'Henryville, où une pierre tombale rappelle leur souvenir.

Céline, 1840 - 1922 - Elle naquit à Henryville le 20 décembre 1840 et n'avait que 5 ans à la mort de sa mère. Comme elle avait des dispositions pour s'instruire, elle alla sûrement à l'école dans sa première jeunesse. Toutefois, elle dut vivre sur la ferme, avec son père et sa belle-mère, Emélie Roy, car ce n'est qu'à l'âge de 19 ans qu'elle se présenta au noviciat des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, dans le but de devenir religieuse. Admise dans la congrégation en 1863, sous le nom de Soeur St-Epiphane, Céline passa sa vie dans l'enseignement, en divers endroits de la province de Québec. Elle mourut à la maison-mère de la Congrégation, à Montréal, en 1922. Elle avait 51 ans de vie religieuse et 82 ans d'âge. Son corps repose dans la crypte du couvent Villa-Maria, à Montréal.

Joseph-Honoré, 1842 - 1902 (?) - Il vint au monde à Henryville, lui aussi et c'est le 18 septembre 1842 qu'il fut porté sur les fonts baptismaux par Marie Demers et Charles Roy, ses marraine et parrain. N'ayant que trois ans à la mort de sa mère, il fut évidemment élevé par Emélie Roy, sa belle-mère. Les renseignements le concernant sont assez rares, tant pour la période de sa vie au Canada, que pour celle des années vécues dans le sud-ouest américain. Joseph-Honoré dut partir pour le Nouveau-Mexique avant la mort de son père, probablement vers 1858, lorsqu'il eut 16 ans. L'exemple de son frère aîné Dosithée, déjà établi à Taos et paraissant y réussir, exerça sûrement chez lui une attraction irrésistible. Il se fixa donc à Springer, au Nouveau-Mexique et, après avoir épousé Juanita Valdez, fille d'un riche rancher mexicain, il se fit éleveur de moutons lui aussi. Il possédait un vaste ranch à 14 milles de Springer et une cousine, Joséphine Clouthier, fille d'un fils du second mariage de Joseph VII, disait se rappeler cet oncle, qu'elle voyait le dimanche à la messe, à l'église catholique de Springer. Honoré et son épouse Juanita Valdez eurent trois enfants: Amalia, Celina et Emilio. Une fille de ce dernier, mariée à un Cubain ou Porto-Ricain, était vivante en 1960. Honoré dut mourir autour de 1902.

Lévis, 1844 - 1925 - Dernier né de Naflette Renaudet, Lévis naquit à Henryville le 10 mai 1844. Il n'avait donc que quinze mois à la mort de sa mère. C'est la belle-mère, Emélie Roy, qui eut la responsabilité de prendre soin de cet enfant dès sa plus tendre jeunesse. C'est un peu comme si elle eut eu son premier bébé à 18 ans, quoique sans l'avoir elle-même porté. Mais elle fut admirable, a-t-on toujours répété dans la famille quand on faisait allusion à la lourde charge que cette jeune femme avait assumée en épousant le veuf Joseph Cloutier. Et lorsque 16 mois après son mariage, c'est-à-dire le 19 janvier 1848, elle eut elle-même donné naissance à son premier bébé, elle continua d'avoir, pour les enfants de son mari, autant de tendresse et d'attention que pour les siens propres.

Lévis grandit donc sur la ferme que son père était en train de défricher dans les grands bois de ce qui est devenu aujourd'hui une partie de la paroisse de Sabrevois. Mais il ne devait pas rester longtemps avec son paternel. Vers 1858, alors qu'il avait à peine 13 ans, il disparut un jour de la maison et il se passa pas mal de temps avant que l'on puisse retrouver sa trace. Il avait tout simplement déserté le foyer de ses parents. Comme Lévis fut repéré plus tard à Schenectady, dans l'état de New York, il est possible qu'il ait exécuté sa fugue par voie du Richelieu et du lac Champlain en prenant passage sur un des bateaux qui faisaient alors le transport par cette voie navigable. Il semble qu'il ait vécu la plus grande partie de sa vie dans cette région de l'état de New York, épousant une Américaine et exerçant le métier de menuisier.

Lévis ne revint pas souvent dans son pays natal, bien que la distance qui l'en séparait n'était pas bien considérable. Une quittance rédigée par le notaire E.R. Demers, d'Henryville et portant la date du 6 juin 1872, atteste qu'il revit le Canada au moins cette fois-là. Il était venu toucher une somme de \$200.00 qui lui était due par sa belle-mère Emélie, en vertu du testament de son père Joseph, décédé en 1863. Il eut un fils nommé Arthur, qu'il emmena avec lui en Arizona, vers 1914, lorsqu'après le décès de son épouse, il décida, bien qu'agé de 70 ans, d'aller vivre près de sa soeur Edwidge, veuve de Théodore Burdick, à Bisbee, petite ville minière du sud de cet état. Cet Arthur, fils de Lévis, épousa Priscilla Jewell à Bisbee, en 1916, eut avec elle quatre enfants et mourut de tuberculose à Phoenix; Arizona, le 6 octobre 1945. Au moins deux de ses enfants vivent actuellement dans la périphérie de Los Angeles, en Californie.

A Bisbee, Lévis Cloutier vécut donc avec sa soeur Edwidge jusqu'à la mort de celle-ci en 1918. Une parente qui les connut bien à cette époque, raconte que le frère et la soeur se comportaient ensemble comme chien et



chat, s'enguirlandant mutuellement, se séparant durant de longues périodes, puis se remettant ensemble pour recommencer la chicane un peu plus tard. Lévis mourut chez son fils Arthur en 1925, alors que ce dernier habitait encore Bisbee. Il avait 80 ans. Ce fut la fin de l'existence médiocre d'un homme qui, du berceau au tombeau, ne fut guère favorisé par le destin.

Suivent maintenant les enfants nés du second mariage de Joseph Cloutier VII avec Emélie Roy, célébré le 14 septembre 1846, à Henryville.

Calixte-Joseph, 1848 - 1938 - Aîné de la seconde famille de Joseph VII, Calixte Cloutier vit le jour à St-Jean, le 9 janvier 1848. Il grandit à Sabrevois, sur la ferme de son père et, lorsque celui-ci mourut en 1863, il devint, à l'âge de 15 ans, le principal collaborateur de sa mère veuve puis, peu à peu, le véritable chef de la famille. Le 17 février 1887, il épousa Honorine Lafond, de Henryville et éleva avec elle une famille de 9 enfants, dont deux seulement atteignirent l'âge adulte. Calixte fut cultivateur toute sa vie et mourut en 1938, à l'âge de 90 ans et 4 mois. Son épouse, âgée de 78 ans seulement, mourut elle-même un mois après lui. Ils sont inhumés dans le cimetière de Sabrevois, avec 7 de leurs enfants.

(Des détails plus complets sur Calixte sont donnés plus loin, dans la suite de la descendance directe).

Joséphine, 1849 - 1930 - Elle dut naître sur la ferme de Sabrevois, car ses parents n'avaient pas dû demeurer bien longtemps à St-Jean, un endroit que la jeune épouse Emélie n'aimait pas du tout. Agée de 14 ans à la mort de son père, Joséphine demeura encore 20 ans sur la ferme avec sa mère et son frère Calixte, avant de convoler et de fonder elle-même un foyer. Ce n'est que le 20 novembre 1883, qu'elle épousa Antoine Laguë, fils d'un cultivateur voisin, dont la ferme était sise à un mille environ de celle de sa mère. Joséphine fut une bonne mère de famille, une femme d'un dévouement exceptionnel, une travailleuse infatigable. D'un tempérament quelque peu effacé, elle n'était heureuse que dans son milieu et près des siens. Elle eut 5 enfants: Omer, Lorenzo, Alice, Arthur et Eliza. A part Lorenzo, qui mourut assez jeune, les quatre autres enfants étaient tous vivants en 1972 et tous avaient plus de 80 ans.

Joséphine eut le douleur de perdre son mari à l'automne de 1911. Né en 1851, Antoine Laguë mourut de cancer à l'âge de 60 ans. C'était un homme intelligent et de bon jugement. A la mort de leur père, les fils Omer et Arthur prirent en main la direction de la ferme et, grâce à leur travail et à leur esprit d'initiative, en firent l'une des entreprises agricoles les mieux administrées et les plus prospères de la région. Omer s'occupa un temps de politique municipale et fut maire de la paroisse d'Henryville durant plusieurs années. Ces deux garçons restèrent célibataires. Vers 1960, ils vendirent leur belle ferme du rang St-Louis et allèrent vivre dans le village d'Henryville. En cette année 1972, ils sont en bonne santé et conduisent encore leur auto: Omer a 86 ans et 9 mois et Arthur a 84 ans et 6 mois. Alice, l'aînée des filles Laguë, épousa Philippe Méthé, un ingénieur civil qui devint éventuellement directeur de l'Ecole Technique de Québec. Ils eurent 6 enfants: Antoine, Jean, Marc, Guy, Madeleine et Thérèse. Eliza épousa Jean Trudeau, décédé en 1970, et vécut à St-Jean. Elle a eu 5 filles: Françoise, Madeleine, Jeanne, Germaine et Clarisse.

Joséphine Cloutier Laguë mourut en 1930, à la suite d'une très longue maladie. Elle était âgée de 81 ans. Elle a été inhumée dans le cimetière d'Henryville, à côté de son mari.

Nathalie, 1851 - 1930 - Elle naquit sur la ferme, à Sabrevois, en 1851, et épousa, vers 1875, Joseph Hébert, cultivateur de la paroisse de St-Jean. Elle éleva une famille de 11 enfants: 6 filles et 5 fils. Léontine, Alice, Paula, Eva, Alida et Marguerite, pour les filles; Alfred, Paul, Philippe, Hercule et Alcibiade, pour les garçons. Nathalie battit ainsi par une unité le record de reproduction de sa mère. Il est vrai que si la grand-maman Emélie n'était pas devenue veuve à 35 ans, elle aurait bien pu avoir encore 7 ou 8 enfants, en plus des 10 qu'elle mit au monde. Il y eut dans la progéniture de Nathalie des filles d'une grande beauté. Paula et Alida, par exemple, étaient considérées comme les plus belles filles de St-Jean vers 1910-20 et nombreux furent les soupirants dont elles firent battre les coeurs. Paula épousa un homme d'affaires en vue à l'époque, un nommé Cameron, et mourut vers 1958. Sa soeur Alida épousa Henri Vallée, de St-Jean, eut deux enfants et mourut en 1956, à l'âge de 67 ans. Le père, Joseph Hébert, qui était né en 1850, mourut en 1920. Son épouse,

Nathalie Cloutier, mourut en 1930 à l'âge de 79 ans.

Alphonse-Dosithée, 1853 - 1937 - Né sur la ferme de Sabrevois le 5 mai 1853, Alphonse fréquenta quelque temps l'école locale car, comme tous ses frères et soeurs, il acquit dans sa jeunesse une certaine instruction. A l'âge de 15 ou 16 ans, vers 1867, année où les provinces du Canada se groupèrent en confédération, Alphonse quitta le foyer paternel. Pris par l'esprit d'aventure qui semblait animer tous ces garçons Cloutier et probablement attiré par l'exemple du demi-frère Dosithée, déjà rendu au Nouveau-Mexique, Alphonse résolut de s'en aller, lui aussi, chercher la fortune de ce côté-là. Son père était mort depuis trois ou quatre ans et c'était le fils aîné Calixte qui dirigeait les travaux de la ferme pour sa mère veuve. Il partit donc un beau matin, en compagnie d'un autre demi-frère, Joseph-Honoré, qui lui, était forgeron sur les chemins de fer. Les deux garçons trouvèrent d'abord à s'employer au Kansas, puis au Colorado, où l'exploitation minière attirait beaucoup d'aventuriers à ce moment-là. Alphonse aboutit finalement à Springer, au Nouveau-Mexique, y trouva du travail, mit de l'argent de côté, se maria, acheta du terrain, se fit rancher et parvint, avec le temps, à accumuler une jolie fortune.

Alphonse Cloutier eut la chance de faire là-bas un beau mariage: il épousa en 1882 Josefita Abreu, une jolie brunette, fille de J.G. Abreu, gros propriétaire terrien, et petite-fille du fameux Charles Beaubien, ce jeune Canadien originaire de Trois-Rivières, qui forma le Beaubien-Maxwell Land Grant, entreprise immobilière qui fit autrefois beaucoup de bruit au Nouveau-Mexique. Ce vaste territoire, que Beaubien avait obtenu du général Manuel Arniño avant que les Américains ne s'emparent du Nouveau-Mexique, avait une superficie de près de 2,000,000 d'acres, soit presque l'étendue d'un état. L'invasion de colons "squatters" et le morcellement du domaine donna lieu à des procès interminables et même à des batailles à coups de fusil qui laissèrent des morts sur le terrain. Mais les choses finirent par se calmer et J.G. Abreu, gendre de Beaubien, réussit à garder une bonne tranche du patrimoine.

Par son mariage avec la riche héritière Josefita Abreu, Alphonse Cloutier améliora sensiblement sa situation financière et devint une des personnalités de Springer. Il fut propriétaire d'un vaste ranch, en société avec un nommé Porter, fit de l'élevage sur une haute échelle et transigea de grosses affaires. Dans la famille, il passait pour être le mieux arrivé de tous les Cloutier de l'Ouest américain. De 1909 à 1916, Alphonse eut même une agence de voitures Ford à Springer et devint ainsi le premier à faire le commerce des automobiles dans sa région. Il avait construit sur son ranch une fastueuse habitation dont le style s'inspirait de celui des belles maisons des gens riches de l'Est, dont il avait gardé le souvenir.

Mais Alphonse eut des revers de fortune, perdit beaucoup d'argent dans la faillite d'une banque lors de la débâcle de 1929 et se trouva un jour dans une situation plutôt précaire. Sur la fin de sa vie, il avait un magasin de meubles à Springer. Vers 1960, son fils Alphonse B., qui vivait lui aussi à Springer à ce moment-là, disait de son père qu'il aimait à prendre des risques en affaires, qu'à certains moments il roulait sur l'or, tandis que peu après il pouvait fort bien se trouver sans le sou. De toute façon, il semble qu'Alphonse ne possédait pas grand chose au moment de sa mort, survenue le 11 février 1937. Il avait 85 ans. Son épouse, Josefita Abreu, qu'il avait emmenée au Canada en voyage de noces, en 1882, mourut à son tour le 13 juin 1941, à l'âge de 79 ans. Elle eut 7 enfants, dont trois vivaient encore en 1958. C'était Alphonse B. Cloutier, de Springer, N.-M., qui se maria en 1916 et eut trois filles, dont deux eurent leurs maris tués à la guerre: un à la bataille de Bastogne, France, en 1945 et l'autre en Corée, en 1950; Arthur A. Cloutier, de Baldwin Park, Californie, et Viola Webster, d'Albuquerque, N.-M. Cette dernière, qui a fourni une grande partie des renseignements consignés ici sur les-frères Cloutier (eux écrivaient leur nom "Clouthier") du sud-ouest américain, eut deux filles et un fils, ce dernier habitant Raton, au Nouveau-Mexique.

Cette Viola Webster, fille d'Alphonse le père, mourut à Albuquerque en mars 1959, à l'âge de 75 ans. Dans sa correspondance avec Raoul Clouthier, son cousin canadien qu'elle n'avait jamais rencontré, elle disait comme elle était heureuse de pouvoir, dans sa vieillesse, communiquer avec un parent de son père, au Canada. C'est grâce à la rencontre fortuite, dans la ville mexicaine de Morelia, d'un voisin de rue d'Alphonse Cloutier fils, à Springer, que le Canadien Raoul Clouthier avait pu entrer en relation avec ses cousins du Nouveau-Mexique

et de l'Arizona. Peu à peu tous les frères Cloutier qui étaient allés s'établir dans ces états lointains de l'Union étaient morts, de même que les frères et soeurs restés au Canada, de sorte que tout contact entre les familles avait cessé. Le hasard d'une rencontre en pays étranger l'avait rétabli, au moins dans une certaine mesure.

Aristide ou "Harry", 1855 - 1935 (?) - C'est le 20 octobre 1855, que la maman Emélie mit au monde cet enfant qui, comme la plupart de ses frères, allait quitter bien jeune le toit paternel pour aller courir sa chance sous les cieux plus cléments du sud des Etats-Unis et du Mexique. Il dut quitter la ferme de sa mère vers 1870, à un moment où un fort mouvement migratoire contribuait à dépeupler dangereusement les provinces canadiennes de l'Est, au profit des états de l'Union américaine. La découverte des mines d'or de la Californie vers 1850 et la mise en exploitation de mines de cuivre au Colorado et, plus tard, en Arizona, déclenchèrent une ruée d'aventuriers vers ces états, qui connurent alors un sensationnel développement. Une crise économique sévissait d'ailleurs au Canada et beaucoup de jeunes gens, désespérant de pouvoir faire leur vie au Québec, n'hésitaient pas à partir, sac au dos, pour aller chercher fortune là où ils croyaient avoir des chances de réussir.

Il semble qu'Aristide Cloutier, qui fut par la suite connu sous le prénom de "Harry", se rendit d'abord au Nouveau-Mexique, où il trouva un emploi de "master mechanic" sur le Santa Fe Railway. Un peu plus tard, il poussa plus au sud, jusqu'au centre du Mexique, à une cinquantaine de milles au nord de la ville de Mexico où, pendant nombre d'années, il fut employé à titre d'ingénieur mécanicien pour le compte de la compagnie El Ora Mining & Railway. Une révolution, comme il s'en produisait alors assez fréquemment dans ce pays, l'obligea, en 1917, à fuir avec une telle précipitation, qu'il dut enfouir dans le sol des objets personnels de valeur, en même temps que de l'argent, se proposant de revenir récupérer tout cela plus tard. Il revint, a-t-il raconté, mais il ne retrouva pas son trésor. Autour de 1920, Aristide se fixa en Californie, à Pomona, non loin de la ville actuelle de Los Angeles, où il s'occupa de l'exploitation d'une grande orangerie. Il paraît que c'est là qu'il vécut avec ses deux filles jusqu'à la fin de sa vie, entre 1930 et 1935. L'auteur de ces notes biographiques, désireux d'obtenir plus de détails sur cet homme, qui semble avoir été un type intéressant, a vainement essayé, en 1958, d'entrer en contact avec une des filles d'Aristide. Il n'a même pas été possible de connaître la date exacte de sa mort, sauf que des parents de l'Arizona ont dit qu'il avait vécu jusqu'à 80 ans. Il avait eu 4 enfants, dont il ne lui restait dans sa vieillesse que ses deux filles, Louise et Blanche, Cette dernière aurait épousé un militaire du nom de Smith et habiterait encore Los Angeles en 1972.

Dans l'été 1925, accompagné de sa fille Blanche, Aristide vint faire un dernier voyage au Canada, qu'il n'avait pas revu depuis son départ, une demi-siècle auparavant. Il faisait une sorte de pèlerinage aux lieux de son enfance et visitait ses frères et soeurs encore vivants. Il revit la vieille ferme où il avait passé les premières années de sa jeunesse, mais il se retrouva comme un complet étranger dans son pays natal. Avec la collaboration de son neveu Omer Laguë, d'Henryville, il fit ériger, dans le cimetière de cette paroisse, sur la tombe de sa mère, décédée en 1903, une pierre identique à celle qui marquait déjà, tout à côté, la sépulture de son père Joseph, décédé 40 ans plus tôt. L'émigré comblait ainsi une lacune à laquelle les autres frères et soeurs restés au pays n'avaient pas encore songé.

Ceux qui connurent Aristide s'accordèrent pour dire que c'était un homme d'un commerce agréable et d'humeur égale. Lorsqu'il se trouva en présence de son frère aîné Calixte, lors de sa dernière visite au pays natal, en 1925, il le pria de lui fredonner une vieille chanson française, comme il le faisait autrefois sur la ferme paternelle, quand il était petit. Les témoins de cette scène, entre ces deux vieillards qui ne s'étaient pas vus depuis au-delà d'un demi-siècle et dont l'un avait presque complètement oublié sa langue maternelle, dirent qu'elle était d'une touchante naïveté.

Personne, parmi les descendants actuels, même ceux de l'ouest américain, n'a pu dire quel était le nom de la femme qu'avait épousée Aristide Cloutier. On savait, cependant, qu'elle l'avait rendu très malheureux. Autrefois, à Springer, au Nouveau-Mexique, il avait courtisé Josefita Abreu qui, paraît-il, accueillait favorablement ses avances. Mais le père Abreu lui préférait son frère Alphonse Cloutier et ce fut à ce dernier que la jeune fille accorda sa main. Viola Webster, fille d'Alphonse, se rappelait, quand elle était jeune fille,

avoir vu un jour sa mère brûler les vieilles lettres d'amour qu'elle avait autrefois reçues d'Aristide. Si, comme on l'a dit, ce dernier vécut jusqu'à 80 ans, il est donc mort vers 1935 et probablement à Los Angeles.

Eliza, 1857 - 1949 - Elle fut baptisée à Henryville, par le curé Toussaint St-Aubin, le 5 octobre 1857. Elle eut pour parrain et marraine Louis Lemaire et Marguerite Cloutier qui, sur l'acte de baptême, ont déclaré ne savoir signer, ce qui n'avait rien d'anormal à cette époque. Eliza dut vivre sur la ferme de Sabrevois après le décès de son père. Vers 1880, elle épousa Joseph Robidoux, d'Henryville, et le jeune couple partit presque aussitôt pour le Nebraska, où il se fixa à Benkelman, petit centre rural situé dans la partie sud-ouest de cet état de l'Union. Robidoux y fit une carrière fructueuse dans le commerce. Ils eurent 5 enfants: Corinne, Joseph, Madeleine, Alice et une autre fille. Madeleine, une très jolie fille, vint au Canada en visite avec sa mère en 1914 et de nouveau, en 1932. Elle fut tuée dans un accident d'auto quelques années plus tard, aux Etats-Unis.

Eliza Cloutier-Robidoux mourut à Benkelman en 1949, à l'âge de 91 ans. Des 16 enfants que Joseph Cloutier eut avec ses deux épouses, c'est elle qui vécut le plus longtemps. Elle garda toujours des contacts avec sa parenté du Canada et revint plusieurs fois en visite au pays natal. En 1930, Omer Laguë, fils de sa soeur Joséphine, d'Henryville, lui rendit visite au Nebraska, faisant le voyage en auto avec Henri Vallée, de St-Jean, un autre neveu. A l'époque, pareille randonnée était considérée un peu comme un exploit, les routes étant loin d'être ce qu'elles sont devenues depuis.

Louise, 1859 - 1940 - Elle aussi naquit à Sabrevois et passa sa jeunesse sur la ferme, avec sa mère veuve et son frère aîné Calixte qui, à la mort de son père en 1863, avait assumé à 15 ans le rôle de chef de famille. Louise épousa Georges Létourneau, du village de St-Sébastien, tout près d'Henryville. C'était un homme d'une ambition assez limitée, qui se contenta, toute sa vie durant, de tenir un modeste magasin dans son patelin natal. Le couple n'eut pas d'enfant, mais Louise et Georges étaient des personnes très charitables et ils comblèrent l'absence de progéniture dans leur ménage en adoptant deux fillettes, Annette Savoie et Aurore Fréchette, qu'ils élevèrent et firent instruire. A la mort de son mari, en 1927, Louise liquida le commerce et alla vivre à Henryville, sur la ferme de ses neveux Omer et Arthur Laguë, pour qui elle fut une véritable mère et une maîtresse de maison parfaite. C'est chez eux qu'elle mourut en juin 1940. Elle fut inhumée à côté de son mari, dans le cimetière de St-Sébastien. Louise avait vécu 81 ans.

Edouard, 1860 - 1925 - Né le 4 février 1860, Edouard avait donc 3 ans à la mort de son père. Il quitta la ferme de Sabrevois en 1876, à 16 ans, et alla d'abord habiter chez sa tante Edwidge Bolduc ou Burdick, à Grand Rapids, Michigan. Il alla à l'école quelque temps dans cet endroit, afin d'apprendre la langue anglaise et se préparer à gagner sa vie. Par la suite, il se rendit au Nouveau-Mexique, qui était devenu comme un pôle d'attraction pour tous les garçons de cette famille Cloutier. Edouard se fixa à Albuquerque, où il demeura durant un bon nombre d'années. Il y exploita même un commerce, qui ne semble pas avoir été un succès. Vers 1890, Edouard épousa Georgiana Fortin, une jeune fille de St-Sébastien, née en 1865, qui était réputée pour sa beauté et, évidemment, aussi pour ses qualités. Elle eut deux enfants: Joséphine, née en 1892 et Frédéric, né en 1900. La tante Georgiana Fortin était la fille de Jules Fortin, cultivateur et fils lui-même du fameux capitaine Luc Fortin, un des pionniers de la paroisse d'Henryville, dont il devint l'un des plus riches citoyens et qui laissa de nombreux descendants dans la vallée du haut Richelieu. Son fils Jules avait épousé Sophie Roy, fille de Charles Roy d'Henryville et soeur d'Emélie, seconde épouse de Joseph Cloutier VII. C'est ce qui faisait qu'Edouard Cloutier et Georgiana Fortin étaient cousins germains. Celle-ci, de l'aveu de tous ceux qui la connurent, était une femme remarquable par sa riche personnalité, son instruction et ses manières empreintes d'une distinction naturelle. On l'estimait beaucoup dans la famille pour toutes ces raisons. Elle maintint des contacts constants avec les parents du Canada, vint souvent les visiter et envoya même sa fillette Joséphine au couvent à Joliette et à Montréal, de 1903 à 1905. Celle-ci retourna ensuite aux Etats-Unis et vécut avec ses parents en divers endroits: Douglas et Bisbee, en Arizona et Los Angeles, en Californie. Il semble qu'Edouard Cloutier ait eu un peu trop la bougeotte, plus que ses frères dans tous les cas, car il ne resta jamais bien longtemps au même endroit.

Restée célibataire, tout comme son frère Fred, Joséphine vivait avec celui-ci à Bisbee, Arizona, au moins

jusqu'à 1968 ou 70. Elle fit carrière dans le service postal à partir de 1917. Lorsqu'elle prit sa retraite, en décembre 1952, elle était surintendante du bureau de poste de Lowell, municipalité voisine de Bisbee. C'est elle qui, en plus de sa cousine Viola Webster d'Albuquerque, a eu la très grande amabilité de fournir sur la parenté de l'Ouest américain, une bonne partie des renseignements qui ont servi à rédiger ces biographies abrégées. Une lettre, que son cousin Raoul Clouthier lui écrivit en 1972, est restée sans réponse. Peut-être était-elle morte?

Edouard Cloutier, d'après ceux qui le connurent, était un homme d'un physique agréable et de manières engageantes. On disait de lui autrefois, qu'il savait faire tourner la tête des jeunes filles par son apparence séduisante, son beau sourire et ses propos enjôleurs. Mais il semble qu'il n'ait pas connu le succès dans ses entreprises d'affaires. Edouard Cloutier mourut subitement à Warren, Arizona, le 25 février 1925, à l'âge de 65 ans. Son épouse le suivit dans la tombe le 6 août 1932. Elle avait 67 ans. Ces deux Canadiens sont enterrés dans le cimetière de Warren, tout près de la frontière mexicaine, exilés dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie.

Philippe, 1861 - 1950 - Il naquit à Sabrevois le 1er mars 1861 et n'avait par conséquent que deux ans à la mort de son père. A l'exemple de ses frères déjà partis pour les Etats-Unis il quitta la ferme de sa mère très jeune pour se rendre, lui aussi, au Nouveau-Mexique, où il passa quelques années, vivant et travaillant à Albuquerque, Springer et autres endroits. Il était costaud, beau garçon et exerçait le métier de forgeron.

Revenu au Canada vers 1885, Philippe épousa deux ans plus tard Marie Latour, une très jolie fille de St-Jean d'Iberville, qui eut avec lui cinq enfants: Louis-Philippe, Emilie, Armand, Léda et Marguerite. Louis-Philippe fut longtemps à l'emploi de la compagnie Singer, à St-Jean; il mourut en 1969, âgé de 80 ans. Armand étudia le droit, fut admis au Barreau en 1916 et fut nommé juge de la cour des Sessions de la Paix pour le district de Montréal en 1946. Il siégea durant plusieurs années et s'acquitta d'une enviable réputation pour sa probité. Il se fit remarquer par l'équité de ses jugements, qui furent rarement infirmés par les tribunaux supérieurs. En 1922, il avait épousé Germaine Papineau, de St-Jean, qui eut deux enfants: Jean et Marie. En 1972, Armand habitait Montréal avec son épouse.

Marguerite épousa Victor Pager, avocat à Montréal, puis juge de la Cour Supérieure. Ils eurent cinq enfants, deux garçons et trois filles. Victor Pager mourut à Montréal le 28 novembre 1961, à l'âge de 67 ans. C'était un homme très cultivé et d'un commerce fort agréable. Son épouse vivait à Montréal en 1972. Léda Cloutier avait épousé le Dr Antonio Pager, de St-Hermas, frère de Victor. Elle mourut en 1970. Emilie épousa Edouard Papineau, de St-Jean et eut trois enfants. Elle était âgée de 83 ans en 1972.

Après son retour du sud-ouest américain et son mariage avec Marie Latour en 1887, Philippe Cloutier exerça le métier de forgeron dans le village de Sabrevois pendant quelque temps, puis il exploita un petit hôtel au même endroit durant cinq ou six ans. En 1902, il alla habiter St-Jean avec sa famille et c'est chez lui que l'année suivante mourut sa mère, Emélie Roy, l'épouse de Joseph Cloutier VII. Philippe prit de l'emploi à la Singer Sewing Machine et devint gérant de magasins en plusieurs endroits pour le compte de cette compagnie, à Sherbrooke, Thetford Mines, St-Hyacinthe, Saint-Laurent et Montréal. C'était un homme distingué, aimable et d'un physique agréable; sa courte barbe en pointe lui donnait une certaine allure aristocratique. Il mourut à St-Hermas le 1er mai 1950, à 89 ans.

Son épouse Marie Latour fut une mère de famille éclairée qui eut à coeur l'éducation de ses enfants. Elle mourut à Montréal le 3 mars 1946, à 79 ans. Elle était la fille de Cyprien Latour, qui exerçait le métier de forgeron et maréchal-ferrant à St-Jean vers 1875-80 et d'Emilie Roy, de L'Acadie. A noter, la similitude de nom avec Emélie Roy, épouse de Joseph Cloutier VII, de Sabrevois et mère de son époux. Aucune parenté cependant entre ces deux femmes.

Georges, 1863 - 1924 - Fils posthume de Joseph Cloutier et d'Emélie Foy, il naquit quelques mois après la mort de son père en mai 1863. Il grandit sur la ferme de Sabrevois, élevé par sa mère veuve et son frère aîné Calixte. Il était encore jeune homme lorsque la fièvre de l'Ouest américain le prit, comme elle avait pris ses frères

avant lui. Il se rendit d'abord au Kansas, puis il alla au Nouveau-Mexique, où il demeura quelques années. Il existe de lui et de son frère Philippe une photo faite vers 1882, sur laquelle les deux gaillards sont représentés armés de pistolets et de carabines, dans le meilleur style des films Western. Revenu au Canada, Georges Cloutier épousa Olivine Pager et se fit cultivateur. Il était aussi excellent menuisier-charpentier, comme l'ancêtre Zacharie venu de France, et il exerçait ce métier à l'occasion. Son épouse eut 5 enfants: Juliette, Arthur, Maria, Eugène et Cécile. Maria épousa Chrysologue Bonneau; Cécile épousa Paul Laporte et Eugène, Louise Fol, de St-Blaise.

Georges Cloutier mourut à Sabrevois en 1924, à l'âge de 60 ans, emporté par une crise cardiaque. C'est lui qui, de tous les enfants de la seconde famille, mourut le plus jeune. Son épouse Olivine vécut jusqu'en 1945. Elle avait alors 81 ans.

Eugène avait hérité de la ferme paternelle à Sabrevois et y réussissait très bien comme cultivateur quand, en 1945, il mourut des suites d'une banale opération pour une hernie. Il n'avait que 48 ans. Il laissa une veuve et plusieurs enfants.

Génération 8 (suite de la de la descendance directe) Calixte Cloutier (1848 - 1938) son épouse Honorine Lafond (1860 - 1938)

On a vu précédemment que Calixte VIII, l'aîné seconde famille de Joseph VII, avait vu le jour à St-Jean, le 9 janvier 1848, son père ayant habité cette municipalité pendant un certain temps après son mariage avec Emélie Roy, en 1846. Il semble qu'il avait eu l'idée d'y faire sa vie en s'occupant de commerce sur une modeste échelle, mais sa jeune épouse ne voyait pas cette perspective d'un bon oeil et elle convainquit son mari de venir plutôt prendre une concession dans les grand bois de la paroisse d'Henryville, non loin de la ferme du Bord de l'Eau, où elle avait grandi elle-même.

C'est là que Calixte fut élevé, en même temps que les orphelins laissés par Naflette Renaudet, première épouse de son père. Il avait 15 ans lorsque celui-ci mourut des suites d'un accident, en mai 1863. Il dut alors cesser d'aller à l'école afin de mieux aider sa mère et se consacrer à son nouveau rôle de chef de famille. Emélie Roy avait déjà mis au monde 9 enfants et elle était enceinte d'un dixième. La tâche qui incombait à Calixte à ce moment-là n'était pas une sinécure. Il s'y attela avec le courage qu'il ne cessa de montrer toute sa vie durant, même dans les épreuves et l'adversité. Il travailla arduement aux travaux de la ferme, en continua le défrichage et sut seconder efficacement sa mère dans l'éducation de ses jeunes frères et soeurs. Certains ont dit qu'il avait été plutôt sévère pour eux, mais il fallait de la discipline pour arriver à contrôler une bande de marmots turbulents et peu dociles pour qui l'autorité d'un vrai père faisait défaut.

En raison du rôle plein de responsabilités qu'il fut appelé à remplir après la disparition de son père, Calixte devint naturellement maître de la ferme au bout d'un certain nombre d'années. Mais il lui fallut pour cela se conformer aux exigences excessives du testament conjoint que ses parents avaient fait en 1857. Une clause était particulièrement dure. Il fallait qu'il verse à chacun des enfants des deux mariages une somme de \$200 ce qui, multiplié par 15 donnait un montant global de \$3000.00. Cela équivalait pour Calixte à payer la pleine valeur de cette petite ferme à ses frères et soeurs, après qu'il l'eut lui-même défrichée de ses propres mains. \$3000.00 c'était une somme à l'époque. Surtout que les revenus n'étaient pas considérables. Calixte se trouva donc écrasé par ce fardeau durant plusieurs années.

Le 17 février 1887, Calixte Cloutier épousa dans l'église d'Henryville, Honorine Lafond, fille de François Lafond, un homme d'affaires alors très en vue dans la région, mais qui devait plus tard subir des revers financiers qui eurent de graves répercussions pour Calixte et sa famille. Honorine était née le 24 octobre 1860, tel que l'atteste son acte de baptême dans les registres paroissiaux d'Henryville, et non en 1861, date gravée sur le monument de la famille, dans le cimetière de Sabrevois. Sa mère, Edesse Darche, appartenait à une famille issue de Barthélemy Darche, soldat-canonnière français des armées de Montcalm, en 1759. Honorine Lafond était une femme intelligente, mais d'un caractère entier et parfois difficile, dont le franc-parler était notoire dans la famille. Elle était instruite, aimait à lire les bons auteurs et, malgré sa foi profonde, se permettait à l'occasion de passer des jugements sur des questions religieuses controversées. Elle aurait probablement vu d'un oeil favorable plusieurs des transformations et innovations qui s'effectuent depuis quelques années au sein de l'Eglise catholique et romaine. Au physique, elle avait des traits

ingrats, anguleux, avec des pommettes saillantes et des cheveux très noirs, ce qui faisait dire à ses frères, lorsqu'ils voulaient la taquiner, qu'elle devait ressembler à son arrière-grand-mère, une métisse nommée Louise Chartier, que l'ancêtre Simon Lafond avait ramenée de l'état de New York en rentrant au pays après avoir combattu dans les armées rebelles américaines lors de la guerre de l'Indépendance, vers 1776-81. On appelait cette femme "la Sauvagesse", autrefois, dans la famille Lafond. Il n'est pas facile aujourd'hui de déterminer la véritable identité de cette ancêtre, dont l'existence a cependant eu pour les Lafond de profondes répercussions, comme on pourra le constater à la lecture d'un chapitre subséquent.

Peut-être un peu délaissée au début par les prétendants et croyant qu'elle avait la vocation religieuse, Honorine entra au noviciat des Soeurs Grises, à Montréal, en 1884. Mais elle n'aima guère la vie en communauté, ou peut-être est-ce parce que ses supérieures virent dans cette postulante à l'esprit franc et ouvert un sujet qu'il ne leur serait pas facile de maintenir dans la règle austère d'un ordre religieux, toujours est-il qu'elle revint chez ses parents au bout de deux ans et reprit la vie de famille. Le 17 février 1887, elle épousa Calixte Cloutier, un cultivateur de Sabrevois qui vivait avec sa vieille mère et que l'on disait à l'aise. Il avait 39 ans et Honorine en avait 27. Elle mit au monde 9 enfants, mais elle eut la douleur d'en perdre 7, dont 3 en très bas âge. Elle en éprouva des déchirements qui eurent peut-être pour effet d'aigrir encore son caractère, déjà pas toujours facile. Mais elle fut quand même une mère d'un dévouement incomparable, qui ne cessa de se sacrifier elle-même pour assurer l'éducation de ses deux seuls enfants à parvenir à l'âge adulte - Berthe et Raoul.

Calixte Cloutier fut un homme exemplaire, à qui il n'aurait pas été facile d'attribuer des défauts. Il possédait d'abord une puissance de travail manuel extraordinaire. Généralement levé à la pointe du jour, il oeuvrait sur sa ferme sans perdre un instant jusqu'à la tombée de la nuit. Il ne se reposait que le dimanche et encore souvent à contrecœur quand la besogne commandait. Il avait bon caractère, était tolérant pour les autres, dévoué pour sa famille et exigeait peu pour lui-même. Il était d'une sobriété absolue quant à la boisson et au tabac et, toute sa vie, sa conduite fut à peu près impeccable. Il ne se mêlait pas beaucoup à ses concitoyens, peut-être à cause d'une certaine timidité naturelle, et n'était vraiment heureux que sur sa terre et avec les siens. Pas très ambitieux et peu porté pour les affaires, il en laissait plutôt la direction à son épouse, en qui il avait grande confiance.

En septembre 1911, il perdit, à la suite d'un accident, son fils René, âgé de 12 ans, qu'il adorait et espérait garder avec lui sur la ferme. Il en éprouva un chagrin qui ne s'atténua jamais, à tel point que dans sa grande vieillesse, 25 ans plus tard, la seule évocation de ce malheur lui faisait venir les larmes aux yeux. Il avait pourtant perdu six autres enfants, mais celui-là tenait une place spéciale dans son cœur. Il avait compté sur lui pour le remplacer sur sa ferme, à laquelle il tenait beaucoup. Son autre fils Raoul, qui avait alors 17 ans, allait au collège et ne montrait guère de dispositions pour les occupations agricoles. La perte de cet enfant lui fut par conséquent doublement douloureuse.

En septembre 1899, Calixte Cloutier mit sa ferme de Sabrevois en location et partit avec sa famille s'établir au village d'Henryville, sur une ferme qui appartenait à son beau-père François Lafond. Il avait consenti à ce déplacement sur les instances de sa femme, qui désirait ainsi se rapprocher des écoles pour faciliter l'instruction de ses enfants, au nombre de 5 à ce moment-là. Le séjour à Henryville dura un peu plus de 10 ans.

Calixte Cloutier VIII, fils de Joseph et d'Emélie Roy, né en 1848 et décédé à Sabrevois en 1938. Père de Raoul et de Berthe. Épousa en 1887 Honorine Lafond d'Henryville. Fut cultivateur toute sa vie active.

Raoul Clouthier, auteur de la présente étude généalogique, naquit à Sabrevois, P.Q., le 18 septembre 1893, sur la ferme de ses parents, Calixte Cloutier et Honorine Lafond. Il avait 80 ans.

Douze générations de Cloutier se sont succédées au Canada depuis l'arrivée de l'ancêtre Zacharie Cloutier en 1634. Des représentants des six dernières d'entre elles apparaissent sur cette page, en descendance directe, de père en fils, depuis Joseph Cloutier VII, venu s'établir à Henryville vers 1830 avec ses parents et ses six frères, jusqu'à Martin Clouthier XII fils de Pierre XI, de Halifax, N. E.

Un laps de 159 ans sépare la naissance de Joseph Cloutier VII, Château Richer, le 22 mai 1810, de celle du petit

Martin XII, né La Paz, Bolivie, en 1969. Le portrait de l'aïeul Joseph VII fut fait un peu avant sa port à Henryville, le 1er mai 1863. Son fils aîné Calixte VIII naquit à St Jean en janvier 1848 et mourut à Sabrevois en avril 1938, à 90 ans. Raoul Clouthier IX, fils de Calixte, naquit Sabrevois le 18 septembre 1893. Il avait 82 ans en 1975. René X, son fils aîné, naquit à Montréal le 14 juillet 1921. Quant à Pierre XI, fils de René et père de Martin XII, il naquit à Montréal en février 1949.

Après un long procès dans lequel fut impliquée la ferme qu'il cultivait, un procès onéreux qui tourna à son désavantage et qui avait résulté des difficultés financières auxquelles s'était trouvé mêlé son beau-père Lafond, Calixte retourna en 1910 sur sa ferme de Sabrevois, dont il n'avait jamais voulu se départir. C'était la propriété à laquelle il tenait le plus, aussi ce fut avec une satisfaction évidente qu'il revint sur la terre de sa jeunesse. Il en continua l'exploitation jusqu'en 1917, mais n'ayant plus de fils pour lui succéder, il se décida, cette année-là, à louer la propriété et à aller vivre en rentier au village de Sabrevois. Il avait près de 70 ans et la tâche était devenue trop lourde. Il vendit la ferme quelques années plus tard. Au village, malgré des ressources limitées, les vieux époux aménagèrent une jolie petite propriété, où ils vécurent relativement heureux jusqu'en 1938, année de leur mort, à un mois d'intervalle l'un de l'autre.

À la mort de son mari le 9 avril 1938, la bonne maman Honorine tomba malade elle-même, fut conduite à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, à Montréal, et c'est là qu'elle rendit l'âme dans les premiers jours de mai de la même année. Ses restes reposent dans le cimetière de Sabrevois, avec son époux et leurs 7 enfants. Un monument y rappelle leur mémoire. Honorine Lafond fut une mère d'un dévouement admirable pour sa famille. D'une intelligence au-dessus de la moyenne pour son temps, elle aurait eu une existence plus conforme à ses aspirations si elle eut vécu dans un milieu moins modeste que celui que le sort lui assigna.

Il faut encore ajouter ici que les époux Cloutier avaient adopté vers 1889 une orpheline d'une douzaine d'années, Clara Ménard, qui demeura près de 30 ans avec eux. Elle était considérée comme de la famille, et son dévouement pour ses parents adoptifs ne se démentit jamais. C'est elle qui assista le vieux père Calixte sur son lit de mort en 1938, bien qu'elle eut quitté la maison depuis 1916 pour épouser Honorat St-Jean, veuf et forgeron au village de Clarenceville, avec qui elle eut trois enfants. Agée de 90 ans, Clara mourut à Cowansville, P.Q. en 1967, chez sa fille Madeleine.

(Voir plus loin, à partir de la page 140 la généalogie abrégée de la famille Lafond et à la page 203 celle des Darce, dont était issue Honorine Lafond, épouse de Calixte Cloutier)

Testaments de Joseph Cloutier VII et de son épouse Emélie Roy, faits à Henryville le 2 octobre 1851

Nous croyons que des testaments faits il y a plus d'un siècle, par des membres de notre lignée qui nous touchent d'assez près, offrent un certain intérêt dans la présente étude généalogique. Nous en reproduisons donc ici les textes intégraux en les accompagnant de quelques explications pertinentes.

Il s'agit des testaments conjoints faits à Henryville le 2 octobre 1857 par le grand-père Joseph Cloutier VII (né à Château-Richer en mai 1810 et décédé à Henryville en mai 1863) et aussi par son épouse Emélie Roy (née à Henryville en 1828 et décédée à St-Jean d'Iberville en septembre 1903). Ces deux testateurs étaient les père et mère de Calixte Cloutier VIII et les grands-parents de Raoul Clouthier IX, auteur des généalogies étudiées dans ce volume. Ce dernier a encore dans ses papiers de famille les copies originales de ces documents, qui nous révèlent les sentiments de sollicitude entretenus par ces parents d'une autre époque à l'égard de leurs enfants. Malgré leur condition modeste et les ressources fort limitées dont ils disposaient, ils avaient tenu à laisser à ceux de leurs enfants qui avaient quitté le foyer familial des sommes d'argent qui peuvent nous paraître insignifiantes aujourd'hui, mais qui avaient néanmoins leur importance dans le temps.

Prises séparément, les sommes léguées n'étaient pas très considérables il est vrai, mais si l'on songe que les deux familles de Joseph Cloutier comprenaient ensemble 16 enfants, tous vivants, on constate à la lecture des textes que le montant global s'éleva à 17,500 livres (ancien cours), une somme qui, transposée en monnaie canadienne courante, se



montait à \$3500.00. La livre dont il est question dans ces testaments était la "livre tournois française" d'autrefois, laquelle valait 20 sols ou 20 cents de notre monnaie canadienne actuelle. Il est assez curieux de constater que nos paysans francophones du Québec utilisaient encore en 1857, un siècle après la conquête du Canada par l'Angleterre, cette monnaie ancienne qui, semble-t-il, n'aurait pas dû avoir cours.

Les montants d'argent légués à leurs enfants par Joseph Cloutier et son épouse furent éventuellement payés. Ce fut à leur fils aimé Calixte, qui était resté avec sa mère après qu'elle fut devenue veuve en 1863 et avait pris le contrôle de la ferme, qu'incomba la responsabilité de répartir entre ses 15 frères et soeurs le montant total des 17,500 livres (ou \$3500.00) qui leur avait été légué en 1857, Les versements aux légataires s'effectuèrent graduellement sur une période d'une vingtaine d'années. Sais avec les revenus limités d'une petite ferme à la fin du siècle dernier, les exigences excessives exprimées dans les dernières volontés de ses parents constituèrent pour Calixte Cloutier un fardeau très lourd qu'il eut du mal à supporter. Toutefois, grâce à son ardeur au travail et à son sens inné du devoir, il parvint à s'acquitter jusqu'au dernier sou des obligations qui lui avaient été ainsi imposées:

À cette époque, la propriété dont Calixte avait, de ses propres mains, effectué la plus grande partie du défrichement, ne pouvait guère représenter une valeur supérieure à quatre ou cinq mille dollars: Il est évident qu'en la grévant d'un legs s'élevant à \$3500.00, les vieux parents avaient manqué de jugement et fait preuve d'une générosité exagérée, dont leur fils aîné se trouva malgré lui la victime.

Suit maintenant le libellé des testaments:

*Le 2 octobre 1857*

*TESTAMENT SOLENNEL de Sieur Joseph Cloutier*

*Par-devant moi, Edouard-R. Demers, notaire public pour le Bas-Canada soussigné, résidant dans le district de Montréal, et les témoins en fin nommés et résidants soussignés:*

*Fut présent le sieur Joseph Cloutier, cultivateur résidant dans la paroisse de St-Georges d'Henryville, dans le district de Montréal, étant en bonne santé de corps, sain d'esprit, mémoire, jugement et entendement, ainsi qu'il est apparu au notaire et aux témoins susdits par ses discours suivis et réfléchis, s'étant même exprès transporté en l'étude du dit notaire soussigné à l'effet du présent testament.*

*Lequel considérant qu'il n'y a rien de plus certain que la mort, de plus incertain que son heure et craignant de n'en être prévenu avant d'avoir disposé des biens qu'il a plu à Dieu de lui départir, a fait, nommé et dicté son présent testament et ordonnance de derrière volonté de la manière suivante:*

- 1. Comme chrétien, catholique, apostolique et romain, a recommandé son âme à Dieu, son Créateur, suppliant sa Divine Majesté de lui faire miséricorde, de lui pardonner ses offenses et de le recevoir en son Saint Paradis su nombre des bienheureux.*
- 2. Veut et ordonne le dit testateur que son corps soit inhumé dans le cimetière de la paroisse où il décédera, avec un service du prix de six piastres chanté /le corps présent/ le plus prochain jour, en suivant que faire se pourra.*
- 3. Veut et ordonne le dit testateur que ses dettes soient payées et torts par lui faits réparés - si aucun se trouve après son décès par sa légataire universelle ci-après nommée.*
- 4. Donne et lègue le dit testateur à Docithée, Alfred, Céline, Edwidge, Joseph et Lévi Cloutier, ses enfants issus de son mariage avec feu Marie-Naflette Renaudet, sa première femme, à chacun d'eux la somme de mille livres, ancien cours (200.00), à leur être payée par sa légataire universelle ci-après nommée, comme suit: à Docithée Cloutier un an après le décès du dit testateur, à Edwidge Cloutier deux ans après le décès du dit testateur, et ainsi de suite jusqu'à ce que les dits six enfants aient tous été payés, mais sans intérêt jusqu'à l'échéance.*

5. *Donne et lègue le dit testateur à tous ses enfants, tant ceux de son premier mariage, que ceux de son mariage avec Dame Emélie Roy, à leur être partagée également entre eux, une somme de quatre mille livres, ancien cours 0800.00).*

6. *Quant à tous ses autres biens, tant meubles qu'immeubles et soit qu'ils soient acquets, conquets et mêmes propres, qui se trouveront être et appartenir au dit testateur au jour de son décès, en quelques lieux ou endroits où les dits biens pourront se trouver dûs, assis ou situés, à quelques sommes et valeur qu'ils puissent monter, consister et valoir et de quelque dénomination qu'ils puissent être sans en rien réserver ni excepter, le dit testateur les donne et ligue à la dite Emélie Roy son épouse, qu'il institue sa légataire universelle, afin qu'elle puisse jouir, user, faire et disposer de tous les dits biens en pleine propriété et comme bon lui semblera au moyen du présent testament, à la charge de payer les legs susmentionnés.*

*Révoquant tous autres testaments ou codiciles antérieurs au présent testament, auquel seul il s'arrête comme étant ses intentions et ordonnances de dernière volonté. Ce fut ainsi fait, nommé et dicté par le dit testateur et devant les témoins susdits à Henryville, en l'étude du dit notaire soussigné, en l'an mil huit cent cinquante sept (1857), le deuxième jour d'octobre après-midi, sous le numéro 5092. En présence de Pierre Samson, écuier et de François Tremblay, huissier, tous deux du dit lieu de St-Georges d'Henryville, témoins pour ce requis, qui ont signé ainsi que le dit testateur avec nous, dit notaire, après que le dit testament eut été lu et relu au dit testateur en présence susdite, qu'il a dit bien entendre et comprendre et y a persisté comme étant ses intentions et ordonnances, de dernière volonté.*

*Ainsi qu'il appert en la minute des présentes (ont signé) Joseph Cloutier, Pierre Samson, F. Tremblay et le notaire soussigné. Deux renvois en marge sont bons, un mot rayé est nul.*

*Edouard-R. Demers, notaire Henryville, 2 octobre 1857 le 2 octobre 1857*

*TESTAMANT SOLENNEL de Dame Emélie Roy, épouse de Sieur Joseph Cloutier*

*Par-devant moi, Edouard-R. Demers, notaire public pour le Bas-Canada soussigné, résidant dans le district de Montréal, et les témoins en fin nommés et résidants soussignés:*

*Fut présente Dame Emélie Roy, épouse de Sieur Joseph Cloutier, cultivateur de la paroisse de St-Georges d'Henryville, étant en bonne santé de corps, saine d'esprit, mémoire, jugement et entendement, ainsi qu'il en est apparu aux notaire et témoins susdits, la dite testatrice S'étant même transportée exprès en l'étude du dit notaire soussigné à l'effet du présent testament.*

*Laquelle considérant qu'il n'y a rien de plus certain que la mort et de plus incertain que son heure, et craignant de n'en être prévenue avant d'avoir disposé des biens qu'il a plu à Dieu de lui départir, a fait, nommé et dicté son présent testament et ordonnance de dernière volonté de la manière suivante:*

1. *Comme chrétienne, catholique, apostolique et romaine, a recommandé son âme à Dieu tout puissant, suppliant sa Divine Majesté de lui faire miséricorde, de lui pardonner ses offenses et de la recevoir en son Saint Paradis, au nombre des Bienheureux.*
2. *Veut et ordonne la dite testatrice que son corps soit inhumé dans le cimetière de la paroisse où elle décédera, avec un service du prix de huit piastres (\$8.) chanté /le corps présent le plus proche jour en suivant que faire se pourra et qu'il soit dit dans l'année de son décès la quantité de cinq messes basses de requiem.*
3. *Veut et ordonne la dite testatrice que ses dettes soient payées et les torts par elle faits réparés - si aucun se trouve après son décès - par son légataire universel ci-après nommé.*

*4. Quant à tous ses biens, tant meubles qu'immeubles et qu'ils soient acquets, conquets et même propres qui se trouveront être et appartenir à la dite testatrice au jour de son décès, en quelques lieux ou endroits où les dits biens se trouveront dûs, assis ou situés, à quelques sommes et valeur qu'ils puissent monter, consister et valoir, sans en rien réserver ni excepter, la dite testatrice les donne et lègue en pleine propriété au dit Joseph Cloutier, son époux, qu'elle institue son légataire universel, pour qu'il puisse jouir, user, faire et disposer de tous les dits biens en pleine propriété et comme bon lui semblera au moyen du présent testament, à la charge pour le dit Joseph Cloutier de bailler et payer aux enfants issus du mariage de la dite testatrice avec le dit légataire, une somme de dix mille livres, ancien cours (12000.00), à leur être partagée par égales parts et portions entre eux ainsi que de droit; le dit légataire universel devant payer un des dits enfants chaque année, commençant par le plus âgé. Révoquant tous autres testaments ou cocidiles antérieurs au présent testament, auquel seul elle s'arrête comme étant ses intentions et ordonnances de dernière volonté.*

*Ce fut ainsi fait, nommé et dicté par la dite testatrice aux notaire et témoins susdits sans aucune suggestion ni induction par qui que ce fut, à Henryville, en l'étude du dit notaire soussigné, en l'an mil huit cent cinquante-sept (1857), le deuxième jour d'octobre après-midi, sous le numéro 5091. En présence de pierre Samson, écuier et de François Tremblay, huissier, tous deux du dit lieu de et-Georges d'Henryville, témoins pour ce requis, qui ont signé avec nous dit notaire, la dite testatrice ayant déclaré ne le savoir faire de ce enquis et elle a alors fait sa marque . . . après que le dit testament lui eut été lu et relu par le dit notaire en présence susdite, qu'elle a dit bien comprendre et entendre et y a persisté comme étant ses intentions et ordonnances de dernière volonté.*

*Ainsi qu'il appert en la minute présente (ont signé)*

*Emélie Roy - sa marque*

*Pierre Samson*

*F. Tremblay*

*et*

*Edouard-R. Demers, notaire*

*Henryville, 2 octobre 1857.*

*Trois renvois en marge approuvés bons. Un mot rayé nul. Une ligne allongée est bonne.*

### **Les enfants de Calixte Cloutier VIII et Honorine Lafond:**

Berthe, 1888 née le 3 avril 1888 sur la ferme de Sabrevois, elle était l'aînée des enfants de cette famille. Baptisée "Alberta", elle changea tôt son prénom en celui de Berthe, qu'elle trouvait moins prosaïque et peut-être plus français. Elle fit ses études au couvent d'Henryville d'abord, puis à celui du Mont Ste-Marie, à Montréal, chez les Soeurs de la Congrégation Notre Dame. Elle fit aussi des études de piano assez poussées, sous la direction du célèbre professeur Octave Pelletier, organiste à la cathédrale de Montréal, au début du siècle.

En 1912, Berthe épousa le Dr. Henri Coupal, de Montréal, et vécut longtemps rue St-Viateur, où son mari avait son bureau de médecin. Ils eurent un seul enfant, Maurice, qui naquit à Montréal, en 1916. Après des études un peu éparpillées, Maurice se lança dans les affaires d'assurances et développa graduellement un important bureau à Montréal. C'était un garçon d'une exhubérance et d'un enthousiasme peu ordinaires, une sorte de "dynamo" dont il n'était pas facile de freiner l'ardeur quand il était engagé dans quelque chose qui l'intéressait. Mais un jour, il se produisit des complications dans son entreprise et Maurice décida de changer son fusil d'épaule et d'aller tenter sa chance sous d'autres cieux. Il aimait le climat de la Californie et, vers 1962, on le retrouve à Los Angeles avec sa famille, où il s'est lancé cette fois dans la construction et l'immeuble, deux domaines dans lesquels son manque d'expérience ne l'empêcha pas de réussir.

Maurice Coupal avait épousé en 1<sup>ères</sup> noces, en 1939, Odette Gabard, qui lui donna une fille, Renée. A sa mort, il épousa ensuite Fernande Plouffe, de Montréal, qui eut trois enfants: Jean, Martine et Françoise, qui vivent avec leurs parents, à Los Angeles.

Le Dr. Henri Coupal pratiqua la médecine générale à Montréal, de 1912 jusqu'à sa mort, survenue le 2 novembre 1940. Il avait alors 55 ans. D'un physique plutôt frêle, c'était un homme sympathique, charitable, tolérant et de bon jugement. Médecin compétent et estimé de ses clients, il laissa de sincères regrets chez tous ceux qui le connurent. Après le décès de son mari, Berthe habita encore sa maison de la rue Jeanne-Mance durant, quelques années, puis elle prit pension chez les Soeurs des Sourdes-Muettes, rue St-Denis, à Montréal. En 1962, elle alla vivre en Californie, avec son fils Maurice et ses petits-enfants. En 1973, elle est âgée de 85 ans. Berthe a été une mère dévouée, une femme d'une conduite exemplaire durant toute sa vie. Elle avait, en cela, plusieurs points de ressemblance avec son père Calixte. Elle est décédée à Los Angeles le 28 août 1973, à 85 ans et 5 mois, et ses cendres ont été inhumées dans le cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

Angela, 1889-1889 - elle ne vécut que quelques mois.

Eliza, 1890-1890 - la même chose pour celle-ci.

Amédée, 1891-1903 - il était né à Sabrevois, en novembre, 1891. Il avait commencé à fréquenter l'école des Frères Maristes, au village d'Henryville, lorsque le 27 mars 1903, il mourut d'une maladie que l'on appelait alors "phtisie galopante", une forme de tuberculose que la médecine semble avoir aujourd'hui complètement supprimée. Amédée avait pris un refroidissement après avoir bu de l'eau glacée dans un ruisseau sur lequel il était allé patiner. C'était un enfant d'une constitution délicate, mais dont l'intelligence précoce et l'application à l'étude pouvaient faire entrevoir un avenir intéressant. Il avait 11 ans et 4 mois au moment de sa mort.

Raoul, 1893 - ... - Il naquit à Sabrevois le 18 septembre 1893, grandit à Henryville, étudia au Séminaire de Sherbrooke et à l'École Normale Jacques-Cartier, à Montréal, épousa Jeanne Fortin en août 1920, eut deux fils, René et Robert, et passa sa vie active au service de la compagnie du Pacifique Canadien, à Montréal. En 1972, il habitait avenue Kent, à Montréal où, comme passe-temps, il s'occupait de la préparation de la présente étude généalogique.

(Des notes complémentaires sur Raoul Clouthier sont données plus loin, à la 9<sup>ème</sup> génération, avec la continuation de la descendance directe dans la lignée que nous étudions).

Alice, 1895-1897 - elle mourut de la diphtérie à Sabrevois, à l'âge de 22 ans, au cours du mois de mars 1897. Son frère Raoul, alors âgé de 31 ans, contracta la maladie en même temps qu'elle, mais eu la chance de s'en tirer, grâce à une injection de sérum antidiphtérique. Ce remède, récemment découvert, venait à peine d'être mis en usage et le médecin d'Henryville, le Dr. Phénix, avait eu l'heureuse idée d'en faire l'essai sur l'enfant.

René, 1899-1911 - ce garçon, dont la mort accidentelle, à l'âge de 12 ans, devait causer à ses parents un chagrin dont ils ne se consolèrent jamais, était né sur la ferme de Sabrevois, quelques semaines avant le déménagement de la famille à Henryville, en septembre 1899. Il mourut en septembre 1911, alors que Calixte était revenu sur la ferme de Sabrevois depuis un an. René était un enfant robuste, joufflu et plein de vie. Il avait en plus un excellent caractère et ses parents voyaient en lui leur bâton de vieillesse et leur successeur sur la ferme, car il paraissait aimer les travaux de la terre. A la suite d'une chute sur un rail de chemin de fer, en jouant avec de petits camarades, une sorte d'empoisonnement se développa dans une cuisse, se répandit dans tout son corps et provoqua sa mort au bout de quelques semaines, au milieu d'indicibles souffrances.

A la lumière des connaissances médicales du temps, il est évident que ce garçon fut mal soigné, par un médecin d'une compétence douteuse, qui ne comprit rien à son cas. C'était un fameux amateur de chevaux, qui s'intéressait beaucoup plus aux beaux attelages qu'à la fréquentation des manuels de médecine, pour se tenir au courant des derniers progrès réalisés dans sa profession. Ce médecin, qui habitait la paroisse voisine, était un bel homme, grand, élégant, une sorte de Beau Brummel. Il fallait le voir passer sur la route, bien

campé dans son cabriolet, ganté, le corps raide et tenant bien en main les rênes de son fringant coursier. Certes, le docteur T. faisait grande impression. Malheureusement, les malades ne s'en portaient pas mieux, malgré cette mise en scène. Cet enfant, plein de santé et de jeunesse, avec des soins appropriés, n'aurait sûrement pas succombé aux suites d'une chute aussi banale.

La mort tragique de ce fils chéri causa chez ses parents une blessure qui ne se cicatrisa jamais. Vingt ans plus tard et jusqu'à sa mort, le vieux père Calixte avait encore les larmes aux yeux lorsque le nom du disparu était prononcé devant lui.

Gertrude, 1897-1906 - elle mourut au village d'Henryville, des suites de la scarlatine; elle avait neuf ans. C'était une fillette enjouée et très jolie, si l'on en juge par les photos que l'on a d'elle. Gertrude faisait la joie de ses parents, et sa mort prématurée fut pour eux une cruelle épreuve.

Marthe, 1903-1904 - dernière née de la famille, elle vécut moins d'une année.

Génération 9 Raoul Clouthier (1893-) son épouse Jeanne Fortin (1896 -)

Raoul IX naquit sur la ferme de ses parents à Sabrevois, dans la matinée du 18 septembre 1893 et fut baptisé le même jour dans l'église de la paroisse, l'oncle Philippe Cloutier et son épouse, Marie Latour, faisant office de parrain et marraine. Sa mère lui raconta un jour qu'elle était seule dans la maison lorsqu'elle le mit au monde. Son mari, Calixte, était allé chercher le médecin, mais il n'arriva qu'après la naissance de l'enfant. Raoul Clouthier avait six ans lorsque son père Calixte décida d'aller vivre à Henryville et d'y cultiver une ferme qui appartenait à son beau-père, François Lafond. Le déplacement avait été motivé par le désir de son épouse Honorine, de se rapprocher des écoles pour l'éducation des enfants. Raoul fréquenta d'abord l'école du village, tenue par les Frères Mariste puis, en 1907, alla passer quelques mois dans une famille anglophone de Clarenceville, chez les Scriver, afin d'y apprendre la langue anglaise. Ses parents étaient fermement convaincus que la connaissance de l'anglais était un élément essentiel pour gagner sa vie dans le monde moderne de l'Amérique du Nord. Cette sage décision de leur part eut une influence considérable sur son existence ultérieure. Elle lui valut des avantages dont il n'aurait certainement pas bénéficié dans le cours de sa vie, s'il eut été unilingue. Il fit ses études secondaires d'abord au Séminaire de Sherbrooke, puis à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal. En 1912, il fit un court stage au journal "La Patrie", alors quotidien de Montréal, puis l'année suivante, entra à l'emploi de la compagnie du Pacifique Canadien, à Montréal, dans le département de la publicité. Il devint par la suite directeur des services français de relations extérieures pour cette grande organisation de transport. Les grandes firmes anglophones de la province de Québec, celles de Montréal tout particulièrement, avaient alors commencé à faire au français une place assez importante dans leurs services de publicité et de relations extérieures et, sur ce point, le C.P.R. fut un innovateur.

Au cours de sa longue carrière au Pacifique Canadien, Raoul Clouthier fut amené, de par ses fonctions, à voyager considérablement à travers le Canada et, par voie de conséquence, à apprécier les avantages que présente l'appartenance à un pays aussi riche, vaste et intéressant que le Canada et surtout, à un pays assuré d'un aussi brillant avenir en raison de ses ressources, attractions multiples et immenses possibilités. Il prit sa retraite en octobre 1958, forcé par la limite d'âge à quitter sa compagnie après 45 années de services. Il y était entré en 1913.

Amateur d'art, fervent d'histoire et passionné d'archéologie, il fit plusieurs voyages en Europe, visita quelques pays d'Asie et d'Afrique, dont l'Égypte, et connut surtout la plupart des grands sites archéologiques du Mexique, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. Il fit son premier voyage en Europe en 1923, alors qu'à titre de représentant du C.P.R., il passa plusieurs mois à visiter la France et la Belgique avec une exposition itinérante canadienne qui s'arrêta dans une cinquantaine des centres les plus importants de ces deux pays.

C'était aussi un fervent des sports de grand air. Aucunement intéressé par les soi-disant sports d'équipe, dont l'objectif principal semble être l'enrichissement de promoteurs ambitieux, il pratiqua avec enthousiasme la pêche et la chasse sportives, le canotage, l'équitation, le camping et le ski de cross-country, autrefois si populaire dans les Laurentides. Il fut aussi grand amateur de photographie, constituant au cours d'une période de plus A 60 ans, une collection

personnelle de près de 50,000 clichés photographiques, illustrant les multiples activités d'une carrière assez variée.

En 1939-40, avec la coopération de ses fils René et Robert, Raoul Clouthier fonda, dans un site enchanteur des Laurentides, un peu au nord de Ste-Adèle, le centre de ski et d'équitation de SUN VALLEY, dont il dirigea le développement et l'exploitation jusqu'en 1951. Cette belle propriété, considérablement augmentée par Max Siegmann, est aujourd'hui administrée par son fils Gérard, Max ayant perdu la vie accidentellement en 1964.

En août 1920, Raoul avait épousé à Ste-Rose-de-Laval, Jeanne Fortin, fille du juge Thomas Fortin, qui mourut en 1933, à 80 ans, et d'Amanda Fortier qui, elle, décéda en 1953, à l'âge de 92 ans. Jeanne, née à Ste-Rose le 25 décembre 1896, appartenait à une famille de 15 enfants - une de ces familles comme on en rencontrait dans le bon vieux temps. Jeanne fit ses études chez les Soeurs de Ste-Croix, à Saint-Laurent et, par la suite, étudia le piano durant quelques années avec des professeurs réputés à l'époque. Elle donna naissance à deux fils, René et Robert et fut toujours pour eux une mère aimante, attentive et dévouée. En 1973, elle est la dernière survivante des 15 enfants de Thomas Fortin et d'Amande Fortier. Depuis quelques années, elle habite Vancouver, C.-B., dont elle préfère le climat, plus doux que celui de la province de Québec.

(Pour les notes et renseignements concernant la famille Fortin, fondée au Canada vers 1650 par l'émigré Julien Fortin, originaire de St-Cosme-de-Vair, au Perche de France, voir plus loin à la page 220).

#### **Les enfants de Raoul Clouthier et Jeanne Fortin:**

René - né à Montréal, le 14 juillet 1921.

Robert - né a Ste-Rose-de-Laval, le 5 septembre 1924.

Génération 10 Robert Clouthier (1924 -) son épouse Nicole Tison (1931-)

Robert X - il naquit le 5 septembre 1924, à Ste-Rose de-Laval, municipalité située à quelques milles au nord de Montréal, où ses parents habitèrent durant quelques années. C'est là que sa mère, Jeanne Fortin, était elle-même née en 1896 et avait passé son enfance. La famille étant revenue vivre à Outremont en 1927, Robert fréquenta d'abord une école privée française, puis poursuivit ses études primaires en langue anglaise aux écoles publiques Guy Drummond et Strathcona. Dès son très jeune âge, il manifesta pour l'aviation un intérêt exceptionnel qui ne se démentit jamais. Son principal passe-temps durant ses loisirs d'enfant était la fabrication de modèles d'avions et il en construisit certains qui étaient de véritables petits chefs-d'oeuvre. Il se préparait ainsi, peut-être sans trop s'en rendre compte, à la carrière laquelle il allait se consacrer plus tard.

Après avoir longtemps fait voler des avions-miniature, il tardait à Robert d'en piloter de véritables. La seconde guerre mondiale lui en fournit l'occasion plus tôt qu'il aurait pu l'espérer. Aussi, dès qu'il eut atteint sa 19ème année, s'enrôla-t-il dans l'aviation militaire canadienne, qui avait alors grand besoin de pilotes pour la poursuite de la lutte à finir entreprise par les peuples libres contre la tyrannie hitlérienne.

Robert subit d'abord un entraînement préliminaire à Montréal et Toronto, puis fut envoyé dans l'Ouest canadien pour le continuer à Saskatoon, Sask. et à Virden, Manitoba. C'est en ce dernier endroit qu'il "quitta le sol" pour la première fois aux commandes d'un appareil volant. Il voyait enfin se réaliser un rêve caressé depuis sa plus tendre jeunesse: Il était monté dans un avion pour la première fois à l'âge de 3 ans quand un jour son père l'avait emmené avec lui dans une de ces courtes envolées qu'un des frères Vachon, jeunes pilotes réputés à l'époque, offrait durant les étés 1926-28 aux gens qui villégiaturaient au lac Tremblant.

Au terme de son entraînement à l'École d'Aviation avancée de Souris, au Manitoba, Robert obtint ses ailes de pilote, en même temps qu'une commission d'officier dans l'Aviation canadienne. Il fut affecté immédiatement à la fameuse organisation dite du "Ferry Command", qui avait pour mission de conduire jusqu'en Europe, afin de satisfaire aux besoins pressants de la guerre aérienne contre l'Allemagne, les avions de chasse et de bombardement que l'on construisait de ce côté-ci de l'Atlantique. C'était un service périlleux car, durant les années 1940-45, les traversées de l'Atlantique en avion étaient encore considérées comme des aventures hasardeuses, surtout celles qui s'effectuaient au nord, par voie du Labrador, du Groenland et de l'Islande. Les appareils étaient loin d'avoir la puissance et la portée

d'envol de ceux d'aujourd'hui; la glaciation était toujours à craindre, tandis que les moyens de repérage et de direction depuis la terre étaient encore plus ou moins à l'état d'expérimentation. Aussi, nombreux furent les avions qui se perdirent en cours de route durant la guerre, entraînant dans les flots glacés de l'océan de courageux jeunes gens, dont certains venaient à peine de sortir de l'adolescence:

Après avoir servi quelque temps comme co-pilote du Ferry Command sur la route de l'Atlantique-sud, par voie des Bahamas, du Brésil, de l'île de l'Ascension et d'Accra, sur la Côte-d'Or africaine, Robert revint au Canada pour se qualifier comme capitaine au centre d'entraînement de North Bay, en Ontario. Ce fut à ce grade qu'il termina sa participation à la guerre, mais sur la route de l'Atlantique-nord pour cette dernière phase. Durant plusieurs mois, il pilota des B-25 et des DC-3 entre l'aéroport de Dorval, près de Montréal et celui de Prestwick, en Écosse, situé près de la ville d'Ayr, sur la côte ouest. Ce fut peut-être là la partie la plus difficile et la plus dangereuse de son temps de service militaire. Il eut la veine de s'en tirer indemne:

Démobilisé dès la fin des hostilités, en mai 1945, Robert vint à Sun Valley Farm, à Val-Morin, se joindre à son frère René et à son père pour travailler au développement et à l'administration de cet établissement touristique fondé dans les Laurentides au début de la guerre, en 1939. C'était une entreprise de famille qui paraissait promise à un éventuel succès et qui, d'ailleurs, connut un temps une popularité réelle comme centre de ski et d'équitation. Robert y resta sept ans.

Comme il désirait continuer à voler après sa démobilisation, il obtint aisément une licence de pilote commercial, ce qui l'autorisait à louer de petits appareils avec lesquels il pouvait explorer à sa guise les vastes régions giboyeuses et peu fréquentées du grand Nord laurentien. Eventuellement, il fit l'acquisition d'un "Seabee RC3", un avion de type amphibie qu'il gardait à l'ancre en été sur un lac voisin de Sun Valley. La chasse à l'original suscitait alors chez lui beaucoup d'intérêt et il alla en chercher de magnifiques spécimens jusque dans les territoires avoisinant le chemin de fer Transcontinental, dans le nord.

En avril 1952, après la vente de la propriété de Sun Valley à Max Siegmann, Robert obtint un emploi des Canadian Pacific Airlines comme co-pilote à bord des appareils de cette grande compagnie de transport aérien. Il devait rester attaché à l'organisation durant de nombreuses années. Son engagement coïncida pratiquement avec celui de son mariage avec Nicole Tison, fille de Jean Tison, alors préposé à la publicité de la compagnie Barrett Roofing, de Montréal et de Germaine-Elizabeth Fournier, elle-même fille du docteur Emmanuel Fournier, autrefois de St-Jérôme. Robert et Nicole s'étaient connus à Sun Valley, où celle-ci avait été réceptionniste pendant quelque temps. Leur mariage fut célébré à Montréal le 5 avril 1952.

Par suite de son entrée au service des C.P. Airlines, Robert dut se rendre à Vancouver pour y subir un premier stage d'entraînement et d'initiation à ses nouvelles fonctions. Lui et sa jeune épouse Nicole en profitèrent pour s'arrêter à Banff en cours de route et y faire un bref séjour en guise de voyage de noces. Une fois qualifié de nouveau comme copilote, Robert fut renvoyé à Montréal, où il commença véritablement sa carrière d'aviateur commercial aux commandes de DC-3 pour le compte de sa compagnie. C'était des avions qu'il avait d'ailleurs appris à connaître durant la guerre, une dizaine d'année auparavant. A ce moment-là, Robert et Nicole habitèrent d'abord un appartement à Ville St-Laurent, puis une jolie propriété à la campagne, dans les limites de Pierrefonds, non loin de l'aéroport de Dorval.

Ce fut durant ce bref mais très heureux séjour dans leur première maison que Nicole mit au monde son premier enfant, un fils qui fut nommé Jean-Daniel au baptême. L'enfant naquit à Montréal en Janvier 1955, en l'absence de son père, retenu hors de chez lui par les exigences de son service.

Après son départ de Sun Valley, Robert avait gardé son avion "Seabee", qu'il continuait de piloter pendant ses moments libres et surtout quand venait le temps des vacances. L'appareil était alors stationné à Cartierville. A cette époque, Robert effectua d'intéressantes excursions dans le Nord, avec des compagnons amateurs de chasse et de pêche comme lui. Il arrivait même parfois que son père, Raoul Clouthier IX, qui lui aussi avait été un fervent de la vie en forêt, faisait partie de ces excursions sportives qu'un mode de transport aussi moderne rendait tellement faciles.

En 1955, les C.P. Airlines ayant discontinué leurs opérations locales dans la province de Québec, Robert trouva plus

avantageux de vendre sa propriété de Pierrefonds et d'accepter un transfert à Edmonton, Alberta, où l'attendait un genre de service bien différent de tout ce qu'il avait connu jusque là. Il allait faire l'expérience des conditions de vol dans les régions inhospitalières de l'Arctique: Cela l'obligea aussi à se départir de son fidèle "Seabee", qui lui avait procure tant d'heures d'évasion et de satisfaction) En raison du caractère temporaire du poste qu'il allait occuper et des conditions de vol si différentes offertes par les régions albertaines, avec leurs vastes solitudes et leurs hauts sommets dans la section montagneuse de la province, il n'avait pas paru pratique à Robert de s'imposer les ennuis et les frais de se faire suivre de cet appareil à Edmonton.

Dans son nouveau poste, Robert fut affecté au transport de matériaux et de provisions vers les sites de radar que les Américains de concert avec le ministère de la Défense du Canada, construisirent à la fin des années ".50" dans les territoires à peu près inhabités du Grand-Nord canadien. Ces postes de radar avaient pour mission de détecter au passage les bombardiers russes auxquels il aurait pris fantaisie d'envahir l'Amérique du Nord par voie du Pôle Nord, une éventualité considérée possible à l'époque: On ne connaissait pas encore toutes les possibilités des super-missiles que pourraient maintenant s'échanger à très grandes distances les Etats-Unis et l'Union soviétique: C'est ce qui a rendu pratiquement inutiles ces installations de radar coûteuses et compliquées.

Robert pilota alors, pour le compte des C.P. Airlines et avec le grade de capitaine, de puissants avions de transport C-46 et DC-3.

Les envolées dans ces régions sauvages et presque inhabitées du sous-Arctique, où les conditions climatiques sont souvent excessives et imprévisibles, n'étaient pas toujours de tout repos. Robert eut souvent l'occasion de s'en rendre compte et si encore une fois la chance le favorisa, il n'a pas oublié certains moments palpitants qu'il lui fallut parfois traverser:

Peu avant leur départ d'Edmonton, un second enfant naquit Nicole et Robert: ce fut Suzanne, qui vit le jour le 21 juillet 1957. La construction des radars de la rameuse "Dew Line" étant terminée et les C.P. Airlines n'ayant plus d'obligations de ce côté, Robert fut ramené à Montréal, d'où son service allait maintenant le diriger vers des cieux plus cléments. Il redevint donc co-pilote ou premier officier sur des quatre moteurs du type DC-6B affectés aux vols depuis Montréal vers les grandes capitales du Mexique et de l'Amérique du Sud - Mexico, Lima, Santiago et Buenos-Ayres. Il revint même aux envolées transatlantiques, mais dans des conditions combien différentes de celles qu'il avait connues en 1943-45, quand il pilotait des B-25 et des DC-3 vers l'Écosse en passant au-dessus de l'immense glacier au Groenland. Il était maintenant aux commandes de puissants quadrimoteurs DC-6B qui, d'un seul bond depuis Montréal, pouvaient rallier Lisbonne, au Portugal. Cette ligne fut par la suite extensionnée jusqu'à Madrid et Rome. Durant cette période, grâce aux jours de congé accordés aux équipages au terme de chaque envolée, Robert eut le loisir de visiter un bon nombre des attractions historiques, artistiques et archéologiques qui attirent tant de touristes au Portugal, en Espagne et en Italie.

Confiant que sa compagnie maintiendrait indéfiniment des équipages à sa base de Montréal, Robert avait cru opportun de s'installer en permanence avec sa famille, dans un endroit de son choix aux environs de Montréal. Il trouva un terrain assez spacieux et bien situé à Pierrefonds, sur le bord de la rivière des Mille-Iles, et y fit construire une jolie maison dans laquelle il pensa trouver, durant au moins un certain nombre d'années, une stabilité d'existence qu'il n'avait guère connue depuis son départ de Sun Valley. L'endroit choisi offrait plusieurs avantages comme site résidentiel de banlieue aussi, avec le concours efficace de Nicole et, à l'occasion, celui du grand-père Raoul, Robert se plut-il à améliorer et embellir cette propriété, qui constituait vraiment la réalisation d'un rêve caressé depuis son mariage. La proximité de la rivière des Mille-Iles, qui émerge du lac des Deux-Montagnes à moins de deux milles plus haut et qui baigne la limite nord du terrain, à quelques pieds à peine de la maison, fut pour Robert une invitation quasi irrésistible de se procurer encore un petit avion pour ses besoins récréatifs et ceux de la famille qui grandissait. Il acheta donc un appareil sur flotteurs du type Stinson 108-2, construisit devant sa porte, au bord de la rivière, une sorte de quai pour en faire le service, et les envolées vers les lacs et les grands bois des Laurentides reprirent de plus bel. Cette fois, il avait pour ses excursions tout un complément de passagers, avec son épouse Nicole et ses enfants, Daniel et Suzanne. Et quand les circonstances le permettaient, il arrivait encore que le grand-père prenne passage pour une partie de pêche ou de chasse à la perdrix. Malheureusement, cette situation idéale ne dura pas très longtemps, au



grand désappointement de tout le monde.

En 1964, à la suite d'un changement dans l'administration, les C.P. Airlines décidèrent encore une fois de fermer leur base de Montréal et de concentrer plutôt-leurs opérations à celle de Vancouver. Bien à contrecœur, Robert dut mettre sa propriété de Pierrefonds en vente, se départir de son avion et s'en aller avec sa famille se fixer à Vancouver. Mais ne voulant pas habiter dans la ville, il acheta une propriété à Tsawassen, une jolie banlieue située sur le bord du détroit de Georgie, à une douzaine de milles de Vancouver, dans le Delta, et à un mille à peine de la frontière américaine de la fameuse Pointe Roberts. Et en ce moment (1974), c'est là que la famille habite une coquette maison moderne, genre bungalow; que les enfants grandissent et que les jours passent dans le calme et la sérénité. Il y a bien eu dans l'été 1972 une alerte désagréable, quand un incendie quasi inexplicable est venu causer un certain désarroi et des ennuis qui, heureusement, ne s'avèrent pas trop graves. Un feu, qui s'était déclaré dans une petite remise attenante à la maison, se propagea jusqu'à celle-ci et la détruisit quasi complètement. Par chance, avec l'aide de voisins, on réussit à en sortir pratiquement tout-le contenu. Et grâce à l'esprit de prudence qui a toujours inspiré Robert dans sa conduite et ses décisions, un montant d'assurance adéquat suffit pour défrayer entièrement la reconstruction de la maison. Ce fut tout de même un mauvais moment à l'école

À Tsawassen, les enfants ont fréquenté l'école locale, où ils ont été d'excellents étudiants, tout en s'adonnant à la pratique des sports, tout particulièrement de la natation et du ski. Les excursions en bateau, à pied ou en auto sont aussi fréquemment au programme car, en Colombie-Britannique, les occasions ne manquent pas de prendre contact avec la nature. En 1973, à 18 ans, Daniel a pris des leçons de vol et a obtenu sa licence de pilote "privé" et, de l'avis de son père, qui doit être bon juge, il fait un pilote stable, prudent et de bon jugement. Cela ne l'empêche pas de fréquenter l'Université de Colombie, où il a terminé en mai 1974 une première année d'études préliminaires. Suzanne, pour sa part, est brillante élève à son école de Tsawassen, en attendant d'aller bientôt, elle aussi, rejoindre son frère Daniel à l'Université. Quant à Nicole, après avoir veillé avec diligence et intelligence à la formation première de ses deux enfants, tout en dirigeant la maison avec efficacité, elle se trouve maintenant à avoir plus de temps libre. Depuis quelque années, elle occupe donc une partie de ses loisirs à faire du service bénévole à l'Aquarium de Vancouver, où elle s'est spécialisée dans l'étude et le soin des mammifères marins, des marsouins ou baleines "bélugas" tout particulièrement.

À son arrivée à Vancouver en 1964, Robert Clouthier fut affecté comme co-pilote aux envolées de Vancouver aux Antipodes, c'est-à-dire vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande, via Hawaii et les îles Fidji. C'était un service intéressant qui lui permit de connaître un peu les points d'intérêt et les curiosités touristiques de ces lointaines terres australes. Son stage suivant fut celui de capitaine sur les avions DC-6B en service domestique en Colombie-Britannique. Après deux années de pilotage sur ces appareils, il passa enfin comme capitaine sur les réactés DC-8 des C.P. Air, volant de nouveau vers le Mexique et l'Amérique du Sud, ou vers la Hollande, l'Espagne et l'Italie, en Europe. En 1972, Robert a opté pour un transfert sur le réacté Boeing 727, qu'il pilote depuis lors très fréquemment à travers le Canada, entre Vancouver et Montréal. Il fait aussi occasionnellement des envolées "charter" vers le Mexique et autres pays.

Robert aura 50 ans en septembre 1974 et, jusqu'ici, la vie ne lui a pas été trop avare de ses bienfaits. Certes, il serait faux de prétendre que la chance ne l'a pas souvent servi au cours de sa carrière de pilote, mais il faudrait aussi ajouter que la sûreté de son jugement, sa conduite et le souci du travail bien fait ont dû aussi contribuer à lui éviter souvent des ennuis. Robert est un type sérieux, pondéré, complètement abstrait et profondément conscient de ses responsabilités... qualités qui ne nuisent pas dans la vie.

Les enfants de Robert et Nicole:

Daniel 1955 - il naquit à Montréal le 25 janvier 1955 et passa sa première jeunesse successivement à Edmonton, Pierrefonds et Vancouver. Il termina brillamment ses études secondaires en 1973 et commença cette même année des études à l'Université de la Colombie, Vancouver. C'est un garçon sérieux, bien élevé, dont l'application et les succès dans ses classes permettent d'anticiper pour lui un bel avenir dans le monde fortement compétitif de notre temps. Daniel est aussi un sportif dans la meilleure acception du terme,

préférant comme son père et même son grand-père la pratique des sports individuels de grand air, avec la différence qu'il a vraiment excellé dans plusieurs d'entre eux, tout spécialement dans la natation, le ski et la plongée sous-marine. Durant l'été 1973, il a pris des leçons d'aviation et a obtenu sa licence de pilote privé, en suivant ainsi les traces de son père. Il représente la 11<sup>ème</sup> génération dans l'actuelle lignée des Cloutier et c'est sur lui, ainsi que sur ses cousins Pierre et Louis, que repose la responsabilité de la continuer.

Suzanne, 1957 - elle naquit à Edmonton le 21 juillet 1957, durant un stage que les exigences de son service obligèrent Robert à faire dans la capitale de l'Alberta. Suzanne est une aimable jeune fille de 17 ans qui, comme son frère, réussit d'une façon exceptionnelle dans ses études. Elle est de plus excellente nageuse et très bonne skieuse. Elle affectionne tout particulièrement la lecture et, en ce moment, semble avoir un penchant pour l'histoire, les arts et l'archéologie. Elle doit commencer des études universitaires en 1975. Malgré son éloignement du Québec, elle a conservé pour la langue et la culture françaises un attachement véritable.

Génération 10 René Clouthier (1921-) son épouse Bernice Masse (1925-)

René X vit le jour à Montréal le 14 juillet 1921. Dès sa plus tendre jeunesse, il fut un enfant facile, agréable et de bon caractère. fréquenta d'abord une école privée de langue française, puis fit son "high school" à l'école Strathcona, à Outremont, ainsi qu'au Montreal High. Il fit aussi un stage à l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-Bellevue, car il sembla un moment manifester de l'intérêt pour les choses de la terre. René était un enthousiaste de la vie au grand air et des sports qui s'y rattachent. Quelques étés passés au Powter's camp, sur les bords du magnifique lac Archambault, dans les Laurentides, l'avaient bien préparé pour cela.

Durant plusieurs années, il fut attaché à l'entreprise de Sun Valley Farm que son père avait fondée en 1940 dans une pittoresque petite vallée des Laurentides, dans la paroisse de Val-Morin. En 1946 il avait épousé Bernice Masse, de Montréal, qui vint se joindre à lui, à Sun Valley. Ils eurent deux fils, Pierre et Louis et, après la vente de Sun Valley en 1951, ils vécurent quelque années à Ste-Adèle. Doué de belles qualités morales - intelligence, compréhension, tolérance, générosité - René était d'une affabilité dans sa manière d'être qui lui gagnait des amitiés durables. Avantagé par un physique agréable, il avait de toute évidence été favorisé sous bien des rapports. Malheureusement, il manqua de jugement sur un point capital et il en résulta une tragédie qui coupa court à une vie qui aurait pu être normale et possiblement assez fructueuse.

[Note ajoutée par Pierre Clouthier]: En fait, René tenta de se suicider en se séquestrant dans le garage de la maison à Ste-Adèle, laissant tourner le moteur pour s'empoisonner au monoxyde de carbone. Bernice, inquiète de son retard, alla voir dans le garage et le trouva inconscient. Les médecins purent le ranimer, mais il avait perdu pour toujours la mémoire. Il vécut dans des institutions et des asiles de 1955 à 2003.

Quelques jours après la tentative de suicide de René, Raoul parti pour un voyage au Mexique (qu'il avait planifié depuis quelques temps), et ne vit son fils qu'après son retour.

Bernice dû trainer Raoul en cour judiciaire afin d'obtenir de lui l'appui financier auquel elle avait droit. Raoul fut confonté par une sommation judiciaire lors de son retour du Mexique.

Bernice eut une carrière brillante chez Wrigley, Seagram's Distillers, International Wine & Spirits, la Banque de Montréal, Marie Selick, Olsten, la Commission d'Énergie Atomique. Elle réussit à place Pierre au Collège Sainte-Marie, ce qui donna à Pierre une bonne éducation, et l'équipa pour bien gagner sa vie et pourvoir à sa famille.

Martin, fils de Pierre, obtint un B.Sc. de l'Université Dalhousie, et un diplôme d'Ingénieur Électrique de l'Université Technique de Nouvelle-Écosse (TUNS). Il travailla pour Factory Mutual, puis Marsh à Halifax. Geneviève, fille de Pierre, obtint un B.A. de l'Université Mount Allison, puis un B.Des. de Emily Carr Institute of Art and Design.

Martin a épousé Ellina Kostopoulos de Halifax. Geneviève a épousé Chris Worts, de Toronto. Ils changèrent tous deux leur nom de famille et sont maintenant Chris & Geneviève Metropolis.

[Fin de la note de Pierre Clouthier].

Ses enfants:

Pierre, 1949 né à Montréal le 17 février 1949, bien que ses parents habitassent alors Ste-Adèle, dans les Laurentides.

Louis né à Montréal en 1950 Ce garçon, élevé pendant 5 ans dans les pensionnats, était d'un tempérament plutôt bohème et ses principaux intérêts étaient, semble-t-il, la musique et la chanson. Il vivait à Montréal en 1972-73 et était célibataire.

Génération 11 Pierre Clouthier (1949-) son épouse Lorna Bishop (1945 -)

Pierre XI, fils de René Clouthier et de Bernice Masse, est le 11<sup>ème</sup> maillon canadien de cette longue chaîne de Cloutier que nous avons suivie à travers les siècles et dont il a été possible de documenter l'ascendance jusqu'aux années 1560-65. C'était l'époque où le trône de France était occupé par l'inepte monarque Charles IX, dont l'épouse, Catherine de Médicis, fut l'instigatrice du massacre des Protestants le jour de la Saint-Barthélémy (23 août 1572). Ce fut donc en cette période troublée des sanglantes guerres de religion, que naquirent et vécurent à Mortagne, dans le Perche, le cordier Denis Cloustier et son épouse Renée Brière, père et mère du charpentier Zacharie, premier Cloutier canadien arrivé en Nouvelle-France avec femme et enfants en juin 1634, une année avant la mort de Samuel de Champlain, le fondateur de Québec. Peu de familles canadiennes peuvent, avec documents probants à l'appui, faire remonter leur origine à une date aussi lointaine.

Pierre Clouthier naquit donc à Montréal le 17 février 1949, mais la famille vivait alors sur la propriété de Sun Valley Farm, une entreprise touristique de la région des Laurentides, dans le voisinage de Ste-Adèle, dans laquelle son père était intéressé. A la suite d'un malheureux accident survenu en février 1955, alors que René Clouthier habitait avec sa famille le village de Ste-Adèle, il fut frappé d'invalidité physique et mentale, ce qui le rendit totalement incapable de pourvoir sa subsistance, encore moins à celle de son épouse et de ses deux jeunes fils: Pierre, 6 ans et Louis, 4 ans.

En dépit d'une offre sincère faite par Robert Clouthier, frère de la victime et John Aiken, un ami de toujours, d'assumer la responsabilité de veiller chacun sur un des deux orphelins, leur mère Bernice refusa d'abandonner sa responsabilité. Les autorités médicales lui avaient prévenu, d'ailleurs, d'éviter d'exposer ses enfants à l'influence néfaste de leurs grands-parents. Elle les garda sous sa charge, et les enrôla dans des institutions de bienfaisance afin de prendre un emploi et de leur assurer la meilleure éducation. Les enfants furent d'abord confiés aux religieuses de l'Orphelinat St-Joseph, à St-Jérôme puis, en 1957, à celles du Mont-Jésus-Marie à Montréal. Trois ans plus tard, Pierre et Louis -étaient transférés au Jardin de l'Enfance de Trois-Rivières, où d'autres religieuses acceptaient de se charger de leur éducation.

Passant ainsi d'une institution à une autre, sans connaître l'atmosphère chaleureuse et formative d'un foyer stable, ces deux enfants, victimes innocentes d'un sort cruel, vécurent des années plutôt difficiles au début de leur existence. Ils manquèrent l'autorité et l'influence salutaire d'un père et furent privés de cette affection qui aurait dû être leur partage, eussent-ils été élevés dans des conditions normales. Ils parvinrent toutefois à franchir cette période critique et à atteindre l'âge adulte avec un bagage de connaissances suffisant pour se débrouiller éventuellement dans la vie.

Dès son très jeune âge, Pierre montra une intelligence précoce, en même temps que des dispositions marquées pour l'étude. Aussi, sur l'avis de conseillers en orientation, fut-il admis dès 1960 au petit séminaire de Trois-Rivières où, à peine âgé de 11 ans, il commença le préparatoire au cours classique que dispensait alors cette maison d'éducation. C'était avant la grande transformation qui devait s'opérer un peu plus tard dans le système scolaire de la province de Québec et perturber tellement la jeunesse francophone. C'est alors que l'on assista à l'organisation des CEGEP, ces maisons d'enseignement d'allure plus moderne qui vinrent prendre la place de nos collèges classiques. Certains se demandent aujourd'hui si le changement fut vraiment avantageux. Durant près de trois siècles les séminaires du Québec avaient d'abord produit des curés, mais ils avaient aussi formé des avocats, des médecins et des notaires. Mais face aux exigences du monde industriel et scientifique moderne et devant la désaffection religieuse grandissante qui se manifeste depuis quelques années parmi notre jeunesse, les collèges classiques, dogmatiques, intolérants et dépassés dans leurs programmes d'études, ne répondaient plus aux besoins d'une population avide d'émancipation et de liberté.

Une réforme radicale dut être effectuée dans notre système d'éducation, peu importe les conséquences qui pourraient s'ensuivre. Elle le fut, mais au grand détriment des éléments religieux prêtres et membres de congrégations qui, depuis l'ancien régime français au Canada, avaient toujours été les maîtres absolus dans le domaine scolaire. Ces ecclésiastiques ont vu dès lors s'éroder leur autorité et ceux qui, malgré tout, ont persisté dans l'enseignement n'osent même plus se présenter devant leurs élèves en affichant les attributs vestimentaires qui leur assuraient autrefois une large part de leur prestige.

Pourtant, malgré les travers et les insuffisances du vieux système, il semble qu'il y ait peu d'anciens élèves du cours classique traditionnel qui regrettent d'avoir reçu la formation intellectuelle qui se donnait alors dans nos collèges et séminaires. On dit que peu de ces candidats heureux au baccalauréat d'antan opteraient encore aujourd'hui pour un autre type d'enseignement scolastique s'ils avaient à recommencer leurs études. Le cours classique, évidemment, procurait à l'élève studieux et déterminé une solide base de connaissances; il lui inculquait une saine méthode de travail, une affinité pour la philosophie, l'histoire et les humanités en général qui laissaient chez lui une empreinte durable.

En 1961, à la suite d'un changement d'emploi par leur mère, les fils Clouthier revinrent à Montréal et ce fut alors que Pierre entra au vieux collège Ste-Marie, rue Bleury, que dirigeaient encore les Jésuites à ce moment-là. Il y fut un élève moyen en certaines matières mais, par contre, dès les premières années de son cours il connut, dans le domaine des sciences, des succès qui furent remarquables.

A cette époque, Pierre éprouva une impression de dépaysement et une sorte de besoin de solitude qui pouvaient s'expliquer par sa venue dans une autre institution nouvelle et par le fait que depuis son très jeune âge, il n'avait guère connu la stabilité et la sécurité, n'ayant cessé d'être ballotté entre des milieux divers et pas toujours sympathiques. Il négligea les activités sportives et ne se fit pas beaucoup d'amis véritables parmi ses confrères. Toutefois, il se joignit éventuellement à un groupe de commandos-routiers, sorte de scouts avancés, qui organisaient de temps à autre d'agréables excursions de camping. C'est ainsi qu'il apprit à apprécier les plaisirs de la vie au grand air et à développer un certain esprit d'équipe.

En 1964, promu au niveau collégial, Pierre remporta des succès exceptionnels dans toutes les matières au programme de sa classe, tout particulièrement en mathématiques, physique et chimie. L'année suivante, durant la période des vacances, il fut choisi pour participer à Joliette, à un séminaire de mathématiques organisé par l'Association des Mathématiciens (Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences, ACFAS) de la province de Québec. Cette réunion durait un mois et groupait une trentaine d'élèves recrutés dans toutes les parties du Canada. L'occasion permettait à ces jeunes gens surdoués en mathématiques de suivre des cours intensifs sur des sujets avancés qu'ils n'auraient pas eu l'avantage de connaître, dans un curriculum conventionnel.

C'est à Joliette que Pierre Clouthier eut pour la première fois l'avantage de se familiariser avec la programmation des ordinateurs, ces appareils compliqués qui occupent aujourd'hui une place si importante dans les grandes administrations du monde moderne. Il pratiqua le FORTRAN sur une CDC 3100 de l'Université de Montréal et il développa bien vite une véritable passion pour le fonctionnement de ces mécaniques extraordinaires, qui paraissent encore quasi mystérieuses aux non-initiés. Sans trop s'en rendre compte à l'époque, il acquérait ainsi les éléments de base d'une science dans laquelle il allait plus tard faire carrière.

De 1965 à 1968, Pierre compléta ses études classiques chez les Pères Jésuites à Montréal, tout en pratiquant la programmation de sa propre initiative, sur un ordinateur de l'Université de Montréal, et cela grâce à la permission que cette institution accordait à un nombre restreint d'étudiants particulièrement doués pour percevoir la complexité de ces appareils et en tirer un parti pratique. Durant ses vacances d'été, au cours de ces années d'études, Pierre trouva à s'employer comme aide de laboratoire à la compagnie Seagram's et fut même guide pour touristes lors de la fameuse Exposition Mondiale de Montréal, en 1967. Il commençait ainsi à se gagner un peu d'argent.

En 1968, ayant terminé son cours à la tête de sa classe avec la mention "magna cum laude" en mathématiques et en physique, Pierre était accepté à la faculté de mathématiques de l'Université de Toronto, qui reconnaissait en lui un sujet d'élite dans un domaine trop longtemps resté étranger ou inaccessible à la plupart des nôtres. Malheureusement,

le manque de ressources pécuniaires et une certaine lassitude à l'égard de la vie académique ne lui permirent pas d'entreprendre des études universitaires, pour lesquelles il paraissait pourtant posséder toutes les aptitudes. Il opta plutôt pour la liberté, pour l'indépendance matérielle et peut-être aussi pour l'aventure. Il avait déjà fait de l'auto-stop durant les mois d'été sur les routes du Canada et des Etats-Unis et le virus du voyage avait apparemment commencé à s'insinuer dans ses projets. Il postula un emploi au Service Universitaire Canadien Outremer et fut immédiatement accepté. Le SUCO, le sigle sous lequel il est généralement désigné, est un organisme gouvernemental fédéral dont la mission consiste à recruter des jeunes gens qualifiés et dévoués pour aller, durant un temps limité, faire de l'enseignement dans des pays sous-développés. Y adhérer est un excellent moyen pour un jeune homme libre et désireux d'élargir ses horizons, de connaître des populations étrangères et d'acquérir de l'expérience.

Pierre fut assigné à la Bolivie, le pays le plus rébarbatif, le plus inhospitalier et probablement le plus arriéré de l'Amérique du Sud. Dès août 1968, il commença par subir un stage d'entraînement de trois semaines à Moncton, au Nouveau-Brunswick, après quoi il s'envola vers Lima, capitale du Pérou où, durant cinq semaines, il suivit un cours intensif de langue espagnole, tout en logeant pour la pratique dans une accueillante famille péruvienne. En octobre 1968, il était rendu à La Paz, capitale de la Bolivie et c'est là qu'il devait exercer ses fonctions de professeur, prendre femme et voir naître son fils Martin.

La Paz est une ville assez spéciale, tant pour le caractère fermé et soupçonneux de ses habitants, que pour son site étrange au fond d'une vaste dépression que domine le majestueux mont Illimani, avec sa cime enneigée à demi perdue dans les nuages à plus de 21,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il faut dire que La Paz elle-même est située à 12,500 pieds d'altitude, ce qui en fait la plus haute capitale du monde. L'atmosphère raréfiée à cette grande hauteur présente de sérieux problèmes de respiration pour les personnes habituées à vivre au niveau de la mer ou tout au moins à une altitude modérée, comme c'est le cas de la plupart des gens. Au moindre effort physique, l'insuffisance d'oxygène provoque chez une personne mal disposée un essoufflement insolite et une sensation d'angoisse difficiles à supporter, surtout durant de longues périodes. Pour éviter des complications pulmonaires ou même cardiaques, il faut alors faire ses bagages et descendre vers les basses terres, où l'on retrouve vite son équilibre physique.

Pierre fut d'abord professeur de physique et directeur de laboratoire à l'Instituto Americano Metodista, à La Paz même. Il y trouva des élèves indifférents et désabusés dont le cynisme, réel ou simulé, fut pour lui une source constante d'étonnement. Ces fils et filles des riches familles qui forment l'oligarchie bolivienne n'ont pas plus de considération pour leurs professeurs, même les plus compétents et dévoués, qu'ils en ont pour les domestiques les plus insignifiants. C'est dans cet esprit que sont formés dans ce pays ceux qui seront les chefs de demain.

Durant son bref séjour à Moncton, Pierre y avait connu et apprécié Lorna Bishop, une gentille jeune canadienne d'Halifax qui, comme lui, avait offert ses services au SUCO. Elle alla le retrouver à La Paz, A ils s'épousèrent et, en 1969, il leur naissait un fils, Martin. Outre son titre de Canadien, ce bel enfant pourra plus tard se prévaloir aussi de la nationalité "bolivienne", vu sa naissance au pays des Aymaras et des Quechuas. Mais cela ne lui vaudra sûrement pas beaucoup d'avantages dans la vie, car la Bolivie est peut-être la république sud-américaine la plus démunie et la plus antipathique. Pierre a d'ailleurs gardé de son séjour là-bas un souvenir amer, bien qu'il ne regrette pas l'expérience. Il a trouvé dans cette partie austère des Andes un peuple illettré, haineux, xénophobe et divisé par des luttes fratricides. Le gouvernement y est incompétent, despotique, malhonnête et totalement dépourvu de vision. La force armée est le principal appui du pouvoir, mais les coups d'état y sont quand même fréquents et presque toujours sanglants. En 1953, à la suite d'une révolte soudaine et brutale, le président fut saisi, ligoté et pendu à un lampadaire sur la place qui fait face au palais du Gouvernement, à la Paz. Pourtant, le pays lui-même est d'une grande beauté sauvage, avec ses chaînes de montagnes neigeuses, son extraordinaire "Altiplano", qui étale sa vaste plaine à 13,000 pieds d'altitude et son magnifique lac Titicaca, long de près de 100 milles, dont il partage les rives avec le Pérou, le pays voisin. Il y a aussi comme ressource naturelle les riches mines d'étain dont le pays a le monopole et où, à des altitudes de 15,000 pieds et plus, les sombres et taciturnes "peones" boliviens travaillent comme des bêtes de somme à l'extraction du minerai, tout en mâchant la feuille de "coca" pour soutenir leur énergie. Ce sont des hommes physiquement ruinés avant la cinquantaine.

On peut se demander aujourd'hui ce qui serait advenu de la Bolivie, et on pourrait même ajouter du Pérou, de

l'Equateur et de la Colombie, si ces pays, qui formèrent autrefois le royaume des Incas, au lieu de se trouver à notre époque aux mains de populations composées en grande partie de métis espagnols rétrogrades et d'Indiens ignares, avaient été colonisés par des peuples progressistes du nord de l'Europe, Anglais, Français ou Hollandais par exemple, au lieu de l'avoir été par les Espagnols? Si l'on en juge par les conditions qui existent actuellement dans presque toutes les républiques de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale, on doit reconnaître que l'héritage espagnol n'a pas été brillant dans ces pays, où les richesses naturelles étaient et sont encore considérables. Les Espagnols furent dans l'ensemble de piètres colonisateurs. Se souciant peu d'améliorer le sort des autochtones qu'ils trouvèrent sur place, leur plus grand souci fut d'extraire de leurs colonies les plus grandes quantités possibles d'or et d'argent, laissant à leurs ordres monastiques puissants et bien organisés, le soin de maintenir les populations indiennes dans la soumission en leur faisant construire des églises et des monastères, tout en leur inculquant la terreur de l'enfer:

Pierre acquit toutefois une expérience précieuse durant son stage dans la capitale bolivienne, travaillant là-bas avec des confrères intéressants, sympathiques et prenant conscience de ses responsabilités. Il a gardé par exemple d'un autre membre de l'équipe du SUCO un Canadien d'origine danoise nommé John Kirkegaard, un souvenir inoubliable, ce jeune homme étant à son avis un des individus les plus remarquables qu'il ait jamais rencontrés jusque là.

Et un jour vint où le jeune ménage Clouthier songea à quitter la Bolivie. D'ailleurs, la forte élévation de La Paz commençait à incommoder sérieusement Lorna, la jeune épouse de Pierre, et la nostalgie aidant probablement aussi un peu, on décida de revenir au Canada. C'était en décembre 1969 et le petit Martin n'avait encore que quelques mois. Malgré cela, Pierre et Lorna résolurent de visiter un peu l'Amérique du Sud, tout en se dirigeant vers le pays natal. Ils traversèrent en bateau le beau lac Titicaca jusqu'à Puno, puis se rendirent par chemin de fer à Cuzco, l'ancienne capitale des Incas. Ils visitèrent aussi les ruines de l'extraordinaire cité de Macchu Picchu, la grande attraction touristique du Pérou. Le site de cette ville, construite il y a plusieurs siècles par un peuple primitif, dans une des régions les plus sauvages et les plus inaccessibles des Andes, présente un spectacle grandiose, peut-être l'un des plus impressionnants qui se puisse admirer sur le monde. Macchu Picchu, dont les terrasses et les maisons en pierre sont aujourd'hui bien dégagées et entretenues, ne fut découvert qu'en 1911, par un archéologue américain. Dernier repaire des Incas pourchassés par les cruels guerriers espagnols au 16ème siècle, ceux-ci ne réussirent jamais à la découvrir. On se demande comment ces naturels, dépourvus d'outils de métal et de bêtes de somme, purent édifier cette sorte de forteresse, au sommet d'un pic qui domine d'une hauteur de plusieurs milliers de pieds le cours tumultueux de la rivière Urubamba, l'extrême affluent sud-ouest de l'Amazone, le plus grand fleuve du monde.

Les jeunes voyageurs canadiens s'arrêtèrent encore à Panama avant de rallier Montréal au cours de janvier 1970. Quelque temps après leur retour, à l'occasion d'une visite à Halifax, où Pierre s'était rendu avec Lorna et Martin pour faire la connaissance de ses beaux-parents et leur présenter leur petit-fils, une chance se présenta d'obtenir du travail dans cette ville. Il s'agissait pour Pierre d'accepter un emploi de programmeur d'ordinateurs pour le compte d'une compagnie d'assurance-vie locale, la Maritime Life Assurance. Il y acquit de l'expérience dans le traitement des données commerciales, ainsi que dans le développement et la mise en pratique des systèmes d'ordinateurs commerciaux. Il demeura quelques mois avec cette organisation, puis revint à Montréal avec sa famille en octobre 1972.

Dans la métropole montréalaise, Pierre travailla quelque temps pour la Provost Cartage, une compagnie de transport canadienne-française dont il n'eut guère à se louer. Il décida de retourner à Halifax, où l'attendait un poste très attrayant à la compagnie Sperry-Univac toujours dans le traitement des données d'ordinateurs, et de s'établir à demeure dans cette ville, la famille très sympathique de ses beaux-parents y habitant déjà. C'est là qu'il vit depuis lors, poursuivant une carrière active dont l'avenir se présente sous d'excellents auspices. Ses fonctions l'obligent à faire d'assez fréquents voyages, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Tantôt il doit aller donner des démonstrations ou préparer des bancs d'essai pour des clients en perspective, tantôt il se déplace pour assurer le bon fonctionnement des ordinateurs que ses employeurs, la puissante compagnie Sperry-Univac, fabriquent et distribuent dans le monde entier. C'est un travail d'analyste hautement spécialisé, mais qui suscite chez ceux qui s'y adonnent un intérêt toujours renaissant.

Et maintenant, pour conclure cette ébauche de biographie d'un jeune homme qui a déjà fait pas mal de chemin pour

quelqu'un qui n'a célébré son 25ème anniversaire que le 17 février 1974, disons que Pierre Clouthier est un garçon sérieux, sympathique et parfaitement conscient de ses responsabilités ... un père qui veut que son fils ait une jeunesse plus, heureuse que celle qu'il a lui-même connue. Il est en cela bien secondé par son épouse Lorna et, ensemble, ces parents comptent bien faire de leur petit Martin un citoyen digne de tous les Cloutier qui l'ont précédé dans la longue lignée que nous avons étudiée depuis 1560.

(Note de Pierre Clouthier: En 2003, Pierre demeure en Nouvelle-Ecosse avec sa seconde épouse, Wanda Atwell, et leur fille Mélanie. Pierre est co-proprétaire d'une compagnie qui développe des logiciels de généalogie, vendus partout au monde, surtout aux États-Unis.)

Que feront maintenant les Cloutier ou "Clouthier" de l'avenir? Même si cette lignée, dont Martin est l'aboutissement et le 12ème maillon, venait à s'éteindre, ce qui reste toujours possible vu la tendance actuelle vers la limitation des naissances dans le monde occidental la prolifération des Cloutier fut telle durant les neuf premières générations au Canada, que le nom de cette famille n'est sûrement pas prêt de disparaître.

Car il y a encore au Canada, surtout au Québec, des dizaines de milliers de Cloutier, et l'on en trouve aussi dans presque tous les coins des États-Unis où la plupart, malheureusement, ne parlent plus la langue de leurs ancêtres. L'auteur de la présente généalogie en a même découvert quelques familles au Mexique, particulièrement dans l'état de Sinaloa sur la côte du Pacifique, où l'un d'eux porte un nom qui n'évoque guère les vertes collines du Perche, pays natal du maître-charpentier Zacharie: il s'appelle Manuel José Clouthier del Rincon. Ce doit être un descendant d'un des Cloutier d'Henryville qui émigrèrent vers le sud-ouest des États-Unis entre 1860 et 1880.

Enfants et petits-enfants de  
ZACHARIE CLOUTIER ET XAINTE DUPONT

Progression numérique rapide des familles canadiennes-françaises au 17ème siècle

On sait que les premiers colons qui vinrent de France au 17ème siècle s'établir sur les terres jusque là incultes du Canada et chercher en ce pays des moyens de subsistance meilleurs que ceux que leur offrait alors la mère patrie, furent d'une fécondité extraordinaire en ce qui a trait à la reproduction de l'espèce. Les familles de douze et quinze enfants n'étaient pas rares chez les nôtres sous le régime français et l'on en connut même qui comptèrent plus de vingt rejetons. À un pareil rythme de natalité, il n'est pas étonnant que les familles se soient accrues aussi rapidement.

Les Cloutier, sous ce rapport, apportèrent au peuplement de la Nouvelle-France une contribution qui ne fut pas inférieure à celle des autres colons français. Venus du Perche au tout début de la colonie, c'est-à-dire en 1634, l'ancêtre Zacharie et sa fidèle compagne Xainte Dupont, n'avaient que cinq enfants lorsqu'ils traversèrent l'Atlantique avec le groupe des émigrés percherons que Robert Giffard avait recrutés dans la région de Mortagne.

Pour donner une idée de la rapidité avec laquelle pouvait progresser numériquement une de ces anciennes familles canadiennes, nous présentons ci-après, sous forme de tableaux, les listes d'enfants issus des mariages contractés au Canada par les trois fils et les deux filles du maître-charpentier Zacharie Cloutier et de son épouse Xainte. Dès la 3ème génération, leurs cinq enfants leur donnèrent 50 petits-enfants.

Sans avoir fait le décompte de cette progéniture à la génération suivante, il est plausible de croire que le nombre total des descendants de Zacharie et Xainte, à la 4ème génération, dut dépasser le chiffre de 350: Et au moins jusqu'à la 9ème génération, c'est-à-dire jusqu'au début du présent siècle, l'effectif du clan Cloutier Continua de s'accroître dans des proportions à peu près identiques.

Mais les conditions de vie bien différentes que nous avons connues depuis près d'une cinquantaine d'années ont freiné sensiblement l'allure de cette extraordinaire progression. Les familles de 1 ou 2 enfants sont aujourd'hui plus souvent la réalité que l'exception. Cela a créé naturellement une situation démographique qui inquiète avec raison les protagonistes de la survivance française au pays du Québec.

Suivent maintenant les noms des 5 enfants du couple Cloutier-Dupont et ceux des 50 enfants auxquels ils donnèrent eux-même naissance; tous ces noms sont donnés ailleurs dans la présente étude, mais la manière dont ils sont groupés ici n'est pas sans offrir un certain intérêt:

Zacharie- né à Mortagne en 1617; marié à Madelaine Esmard en 1640.

Jean - né à Mortagne en 1620; marié à Marie Martin en 1648.

Anne - née à Mortagne en 1626; mariée à Robert Drouin en 1637.

Charles - né à Mortagne en 1629; marié à Louise Morin en 1659.

Louise - née à Mortagne en 1632; mariée à François Marguerie en 1645;

" à Jean Mignot en 1648

" à Jean Mataut en 1684.

Famille de ZACHARIE Cloutier II et de Madeleine Esmard ou Aymard, mariés en 1640. Noms de leurs 8 enfants, avec ceux de leurs conjoints lorsqu'il y a lieu:

Noms	Baptêmes	Mariages	Conjoints
Barbe	1650	21 nov. 1663 12 janv. 1705	Charles Bélanger Charles Gagnon
René	29 fév. 1651	3 nov 1672	Marie Leblanc



Xainte	20 janv. 1653	24 nov. 1672 1681	Nicolas Goulet Nicolas Thibaut
Geneviève	22 janv. 1655	29 janv. 1674	Joseph Guyon
Madeleine	31 mai 1657	4 fév. 1676	Pierre Gravelle
		24 nov. 1679	Jean Bouchard
Marie	1659	26 avril 1684	Jean Gravelle
Charles	12 nov. 1662	26 fév. 1685	Anne Thibaut
Pierre	5 avril 1666	25 nov. 1687	Charlotte Guyon

Famille de JEAN Cloutier II et de la rie Martin, mariés Québec le 21 janvier 1648. Noms de leurs 13 enfants et ceux de leurs conjoints:

<u>Noms</u>	<u>Baptêmes</u>	<u>Mariages</u>	<u>Conjoints</u>
Jean	20 fév. 1652	14 nov. 1679	Louise Bélanger
Marie	16 fév. 1655	17 nov. 1671	Jean-Franc. Bélanger
Marguerite	15 fév. 1656	14 nov. 1674	Robert Caron
Louise	1658	24 oct. 1679	Antoine Toupin
Anne	29 juin 1659	11 nov. 1681 1697	Pascal Mercier Antoine Buteau
Xainte	1661	11 nov. 1681	Thomas Fortin
Joseph	1663 - 1671	-----	-----
Pierre-Paul	19-25 sept 1665	-----	-----
Pierre	16 avril 1667	27 fév. 1696	Jeanne Verreau
Françoise	13 oct. 1669	11 fév. 1686 16 nov. 1711	Antoine Donon Joseph Paquier
Geneviève	janv. 1672-1699-		
Agnès	18 nov. 1673	25 oct. 1691	Joseph Fortin
Marie-Madeleine	7 mai 1676	25 mai 1693	Julien Maufils

Famille d'ANNE Cloutier II et de Robert Drouin, mariés le 12 juillet 1637. Anne n'avait que 11 ans! Noms de leurs 3 filles et de leurs conjoints:

<u>Noms</u>	<u>Baptêmes</u>	<u>Mariages</u>	<u>Conjoints</u>
Agnès	janv.-nov. 1641 (Anne n'avait que 15 ans à la naissance de cette enfant.)		
Geneviève	19 oct. 1643	24 avril 1656	Romain Trépagny
Jeanne	5 fév. 1647	10 nov. 1659	Pierre Maheu

(Remarquer ici que Geneviève n'avait que 13 ans lorsqu'elle épousa Trépagny, alors que Jeanne n'en avait que 12 quand elle convola avec Pierre Maheu. Ces deux fillettes suivirent l'exemple de leur mère. Anne Cloutier mourut le 2 février 1648; elle avait 22 ans: Robert Drouin, son mari, épousa ensuite la veuve Marie Chapelier, qui lui donna encore 8 enfants).

Famille de CHARLES Cloutier II et de Louise Morin, mariés à Québec le 20 avril 165 . Noms de leurs 12 enfants, avec ceux de leurs conjoints lorsqu'il y a lieu:

<u>Noms</u>	<u>Baptêmes</u>	<u>Mariages</u>	<u>Conjoints</u>
Eliz.-Ursule	29 juil. 1660	9 nov. 1676	Nicolas Gamache
Marie-Madel.	24 sept. 1662	13 oct. 1681	Paul Tessier

Marie-Anne	26 fév. 1663	7 fév. 1684	Thomas Gariépy
Jeanne	----	4 fév. 1687	Claude Gravelle
Hélène	1676	28 fév. 1696	Pierre Gagnon
Charlotte	déc. 1670 - juin 1687	----	-----
Louise	13 fév. 1673	26 janv. 1695	Nicolas Bonhomme
Charles	mai 1674-déc. 1692	----	-----
Marie	13 mars 1679	26 janv. 1699	Joseph Gagnon
Jean-Baptiste	16 mai 1681	6 nov. 1702	Anne Mauricet
Zacharie	3 août 1683	23 mai 1708	Jeanne Bacon
Augustin	14 janv. 1686 -	----	-

Famille de LOUISE Cloutier II et de Jean Mignot dit Chatillon, mariés a Québec le 10 novembre 1648. Noms de leurs 13 enfants avec ceux des conjoints là où il y a lieu:

<u>Noms</u>	<u>Baptêmes</u>	<u>Mariages</u>	<u>Conjoints</u>
Jean-Aubin	18 avril 1650	---- -	--
Thérèse	9 sept. 1651	2 avril 1665	Michel Lebel
		6 fév. 1679	René Ouellet
Xainte	6 janv. 1653	14 août 1669	Jean Grondin
Marie-Madeleine	22 juil. 1654		
Françoise	8 oct. 1656	---	-
Jeanne	24 déc. 1658	1679	Antoine Gaboury
Charles	19 sept. 1660		
Louis	1663		
Nicolas	fév.-mars 1666		
Jean-Baptiste	1er sept. 1669	----- -	-----
Marie	2 fév. 1671	2 août 1694	Jean Dionne
Marie-Charlotte	19 mars 1672		
Marie-Charlotte	11 mars 1674	-----	-----

(La famille de Louise Cloutier ne fut pas aussi prolifique que celles de ses frères, comme on peut le constater par le tableau ci-dessus. Sur les 13 enfants, seulement 4 filles prirent époux et fondèrent des foyers. Avant de devenir la femme de Mignot, Louise avait épousé en 1645 le jeune coureur des bois et interprète François Marguerie, qui se noya trois ans plus tard. Elle n'avait que 13 ans au moment du mariage et elle n'eut pas d'enfant avec Marguerie. Jean Mignot étant venu à mourir vers 1682, sa veuve Louise Cloutier convola en 3èmes noces le 3 février 1684, avec Jean Mataut, de Château-Richer. Elle-même mourut le 22 juin 1699.)

## La maison ancestrale des C L O U T I E R

à Château-Richer, près de Québec

Bref historique de la propriété tricentenaire de la famille Cloutier - la ferme et la maison. Des Cloutier l'occupèrent sans interruption de 1676 à 1965 .

Voici comment la propriété des Cloutier est passée de main en main, depuis le 7 mars 1676, alors que Jean Cloutier III, petit-fils de Zacharie I, l'acheta de Nicolas Verieul, jusqu'au 5 mars 1965, date à laquelle J. Adélarde Cloutier IX, dernier propriétaire du nom, la vendit à Bertrand Rousseau, vétérinaire de la ville de Québec.

L'une des vieilles maisons canadiennes les plus intéressantes que l'on puisse voir quand on suit la route qui longe la falaise de la Côte de Beaupré, est celle dite "des Cloutier". On l'appelle ainsi parce que des membres de la famille Cloutier l'ont occupée durant près de trois siècles sans interruption, se la passant de père en fils.

Située dans la paroisse de Château-Richer, petite patrie des premiers Cloutier qui vécurent en Nouvelle-France, elle appartient maintenant à M. Bertrand Rousseau, vétérinaire de Québec, qui l'a achetée, ainsi que la terre qui en dépend, le 5 mars 1965, de M. J. Adélarde Cloutier, de la 9<sup>ème</sup> génération des Cloutier depuis Zacharie. M. Rousseau a fait exécuter d'importants travaux pour la remise de la vieille maison de pierre dans son état original. Cette restauration a été faite avec un goût sûr qui mérite des éloges et qui témoigne de la volonté du nouveau propriétaire de prolonger encore longtemps la durée de la vénérable demeure ancestrale.

Le premier Cloutier à qui appartient la ferme et probablement aussi la maison, qui était sûrement beaucoup moins spacieuse alors, fut Jean Cloutier III, fils de Jean Cloutier II et petit-fils de Zacharie, premier du nom arrivé en Nouvelle-France en 1634.

Ce Jean, qui devait épouser plus tard Louise Bélanger, n'avait que 24 ans et était encore célibataire lorsque le 7 mars 1676, il acheta la ferme d'un certain Nicolas Verieul qui, lui, la tenait de Pierre Gaingnon et ce dernier, de Martin Guérard. Jean ne versa pas beaucoup de comptant en passant le contrat, mais il semble qu'il eut, pour l'inciter à conclure la transaction, l'appui au moins moral de son père, Jean II. Peut-être fut-il aussi encouragé à faire l'acquisition de ce bien par le vieux grand-père Zacharie, qui vivait encore à ce moment-là, à Château-Richer même. L'ancêtre devait mourir l'année suivante, à 87 ans.

Avant de présenter une sorte de "généalogie" de cette antique demeure familiale, qui fut exactement 289 ans entre les mains des Cloutier, nous avons pensé qu'il pouvait être intéressant de citer, ne fut-ce que partiellement, mais en respectant la langue vétuste et embrouillée des tabellions du temps, le contrat de vente de Verieul à Cloutier. C'est un document de plus de trois longues pages, dont la moitié du texte est faite de répétitions inutiles et de descriptions oiseuses. Mais la construction et l'orthographe en sont cependant amusantes, surtout pour nous qui, aujourd'hui, sommes habitués à une phraséologie plus limpide. Voici donc les éléments principaux de ce contrat:

Vente par Nicolas Verieul et son épouse marguerite Hirardin, à Jean Cloutier, d'une terre scize en la paroisse de Notre Dame de Chasteau-Richer, dans la seigneurie de Beaupré.

*"Pardevant Paul Vachon, notaire royal en la Nouvelle-France et les tesmoingts soubz signez, furent présents en leurs personnes Nicolas Verieul et Margueritte Hirardin sa femme autorisée par son mary pour l'effet des présentes, habitans de présens en la paroisse de Scaincte Anne du Petit Cap en la seigneurie de Beaupré, ont reconnu & confessé avoir vendu, ceddé, quitté, transporté et delaissé à Jean Cloutier, fils du Sieur Jean Cloutier, une Concession scize et scituée en la paroisse de Notre Dame de Chasteau-Richer, en la dite seigneurie de Beaupré, Consistante en deux arpens de terre de front sour le fleuve Scaint Laurent, faisant les deux tiers d'une Concession de trois arpens que les dits vendeurs ont acquise et eschangée de Pierre Gaingnon, fils du Sieur Pierre Gaingnon, par contrat d'eschange passé pardevant nous, notaire en datte d'hier, la Concession ayant jusques à une lieue et demye de profondeur et consistante en terres labourables et cultivables à la pioche et comprenant prés, bois, pastures avecq une petite maison manable, etc. etc."*

Et le prix, maintenant:

*"Cette présente vente, cession et transport faicte à la charge des dis cens et rentes et autres droicts seigneuriaux, moyennant le prix et somme de six cent et trente cinq livres tournois plus quinze livres tournois payable à la fabrique de Sainte Anne, de laquelle ditte somme de six cent trente et cinq livres, le dit acquéreur en a payé présentement la somme de cent quatre livres en bon grain loyal et marchand et saixze livres en argent blanc, louys d'argent et monois de France. Et le restant à payer quy consiste en Cinq cent quinze livres, sans comprendre la ditte somme de quinze livres pour la dite église de Sainte Anne et le restant en trois termes, scavoir la somme de deux cent quatre-vingt livres dans le jour et feste de Scainct Michel prochain venant et celle de deux cent trente cinq livres à payer en deux termes, sçavoir la somme de cent dix cept livres dix sols dans le jour et feste de Scainct Michel quy vient dans un an que l'on comptera mil six cent soixante dix sept, etc. etc."*

Pour conclure, on dit encore que le contrat a été .....

*"..... passé en la maison du Sieur Jean Cloustier, père de l'acquéreur, en la paroisse de Nostre Dame du Chasteau-Richer ce septyesme jour de mars de l'an mil six cent soixante & seize, avant midy, en présence de Jean Guyon du Buisson, arpenteur royal en ce pais et de Estienne Jacob, huissier, qui ont signé avec le vendeur, l'acquéreur et le notaire".*

Les signatures: Jean Guyon du Buisson Estienne Jacob Nicolas Verieul Jean Cloustier, fils Paul Vachon, notaire.

### **Les propriétaires successifs du domaine**

Nous donnons ci-après la liste des neuf Cloutier qui, successivement, furent les maîtres du domaine de Château-Richer, de 1676 à 1965. Tous descendaient des valeureux ancêtres Zacharie Cloutier et Xainte Dupont, son épouse, originaires de Mortagne-au-Perche, France, qui arrivèrent à Québec en juin 1634.

Leurs cinq enfants:

Zacharie, 1617-1708, marié à Madeleine Aymard.

Jean, 1620-1690, marié à Marie Martin.

Louise, 1632-1699, mariée à Jean Mignot.

Anne, 1626-1648, mariée à Robert Drouin.

Charles, 1629-1709, marié à Louise Morin.

Les propriétaires Cloutier et leur filiation:

1 Jean Cloutier II, marié à Marie Martin à Québec, en 1648.

1 - 2 - Jean Cloutier III, fils du précédent, marié à Louise Bélanger, à Château Richer, en novembre 1679. Il fut le premier Cloutier à posséder la terre, l'ayant acquise de Nicolas Verieul en 1676.

2 - 3 - François Cloutier, marié à Elizabeth Morissette de Château-Richer en 1714.

3 - 4 - François Cloutier, marié à Anne Filion de St-Joachim, en 1759.

4 - 5 - François Cloutier, marié à Marguerite Faucher, Ste-Famille, 178 .

Le 15 septembre 1800, François Cloutier, VI vend sa terre à Jean-Baptiste Cloutier, époux de Louise Gagnon et descendant la branche de Charles Cloutier II. Depuis, la ferme passa de père en fils jusqu'à J. Adéland Cloutier, qui l'a vendue Bertrand Rousseau le 5 mars 1965 pour la somme de \$18,000.

1 Charles Cloutier II, marié à Louise Morin, à Québec, en 1659.

2 - Zacharie Cloutier III, marié à Jeanne Bacon, à Château-Richer, 1708.

3 - Zacharie Cloutier IV, marié à Agnès Bélanger, à Château-Richer, le 13 novembre 1737.

5 - 4 - Jean-Baptiste Cloutier, marié à Louise Gagnon, de Ste-Anne-de-Beaupré, en 1774.

6 - 5 - Zacharie Cloutier, marié en 1ères noces à Marie-Josephte Taillon, de l'Ange-Gardien en 1807; en 2èmes noces, à Thérèse Gagnon, en 1819.

7 - 6 - Joseph Cloutier, marié à Béatrice Côté, à Château-Richer, en 1862.

8 - 7 - Joseph Cloutier, marié à Joséphine Blouin, à Ste-Anne, en 1889.

9 - 8 - J. Adélarde Cloutier, marié à Anna Blouin, à Ste-Anne, en 1928. C'est lui qui vendit le domaine à Rousseau en 1965.

Et voilà, en bref, l'histoire de l'antique habitation qui, depuis près de trois siècles, a vu défiler tant de générations de Cloutier. Si ses vieux murs de pierre pouvaient parler, de combien de joies et d'ambitions, comme de deuils et de déceptions, ne se feraient-ils pas l'écho.

Famille de Marie-Naflette Renaudetépouse en 1ères noces de Joseph Cloutier VII

Le nom de Renaudet, qui peut bien être une variation de Renaud, est aujourd'hui très rare dans la province de Québec. Ainsi, par exemple, le gros annuaire de la Cie de Téléphone Bell, à Montréal, ne comptait qu'un seul abonné de ce nom en 1972.

D'autre part, le Dictionnaire Généalogique de Mgr Tanguay ne présente que quelques familles de Renaudet, lesquelles auraient habité Chambly ou peut-être Boucherville. Les voici:

1ère génération:

Joseph Jean-Baptiste Renaudet, né en 1692, épousa Madeleine Ménard en 1717 et mourut à Chambly le 22 novembre 1756.

Leurs enfants:

Louise-Madeleine- née le 23 janvier 1718; épousa Michel Brouillet le 6 juin 1735.

Jean-Baptiste - né le 6 janvier 1720; épousa Marie-Anne Huet à Boucherville le 25 février 1754.

2ème génération:

Jean-Baptiste Renaudet - né le 6 janvier 1720; épousa Marie-Anne Huet-Dulude le 25 février 1754, à Boucherville.

Leurs enfants:

Marie-Anne - née à Chambly le 4 août 1755; décédée le 4 décembre 1758.

Madeleine - née le 30 mars 1757.

Jean-Baptiste - né le 3 janvier 1759.

3ème génération:

Joseph Renaudet - né vers 1785 à Chambly; épousa Thérèse Viau vers 1805. Leur fille, Marie-Naflette, née en 1810. C'est elle qui, le 7 octobre 1833, épousa à Chambly Joseph Cloutier, de la paroisse de St-Georges de Noyan, ou Henryville. Elle mourut le 25 août 1845, à l'âge de 35 ans, laissant six orphelins. Cloutier épousa ensuite Emélie Roy en 1846 et c'est elle qui assumait ainsi la responsabilité d'élever ces enfants.

**Origines des familles Roy venues de France au Canada**

Emélie Roy, fille de Charles Roy, de la paroisse de St-Georges d'Henryville et seconde épouse de Joseph Cloutier VII, devait descendre d'Antoine Roy, soldat du régiment de Carignan débarqué à Québec en 1665, en même temps que le gouverneur de Tracy.

Les Roy d'Henryville étaient venus de la paroisse de L'Acadie, non loin de St-Jean d'Iberville. Ils durent arriver sur les belles terres du Richelieu vers 1820 ou à peu près. Les premiers furent trois frères: Charles, Lucien et Edouard. Ce Charles, que dans sa vieillesse on appelait "le vieux Charlitte", fut le père d'Emélie Roy qui, en 1846, épousa en secondes noces le veuf Joseph Cloutier. Vinrent ensuite trois cousins des premiers: Narcisse, Laurent et un autre Charles. Ces Roy étaient de solides travailleurs, des gens pratiques et de bon jugement qui savaient se faire respecter. Mais il paraît qu'ils étaient aussi bourrus, susceptibles et quelque peu renfrognés, en somme, des types de caractère pas toujours facile.

Le nom de Roy, que l'on a aussi écrit "LeRoy" en certains cas, a figuré très tôt et très souvent dans l'histoire de la Nouvelle-France. Dès 1621, un Pierre Roy faisait déjà partie de la minuscule population de Québec, petit poste fondé treize ans plus tôt par Samuel de Champlain. Même avant cela, le nom apparaît en France sur des actes qui concernent des colons du Perche alliés à la famille de l'ancêtre Zacharie Cloutier. Ainsi un Robert Roy fut, en 1607, parrain de Robert Drouin qui, lorsqu'il fut arrivé en Nouvelle-France, épousa Anne Cloutier, fille de Zacharie, à Beauport, le 7 juillet 1637. Un peu plus tard, à St-Cosme-de-Vair, évêché du Mans, un Jean Roy signe comme témoin au mariage de Julien Fortin et de Marie Lavye, père et mère du Julien Fortin qui émigra au Canada vers 1650 et dont trois fils épousèrent trois filles Cloutier, petites-filles de Zacharie et Xainte Dupont.

On compte aussi, au nombre des premiers Roy qui vinrent au Canada, un certain Antoine Roy, soldat du régiment de Carignan qui débarqua à Québec en 1665, en même temps que le marquis de Tracy, qui venait prendre en mains l'administration de la Nouvelle-France. Il était originaire de Bourgogne et tonnelier de son métier. Il combattit bravement les Iroquois avec son unité puis, une fois licencié en 1667, il décida de s'établir dans la colonie, comme plusieurs de ses compagnons. Il obtint une concession dans la seigneurie de Batiscan et, en 1668, il épousait à Québec Marie Major. Il eut avec elle un fils qui fut la souche d'une nombreuse postérité. Antoine) Roy mourut le 10 juillet 1684 à Lachine, où il s'était établi avec sa famille quelques années auparavant. Il est fort probable que les Roy de L'Acadie et ensuite ceux d'Henryville, y compris la grand-mère Emélie, descendaient de ce soldat du régiment de Carignan.

Dans son Dictionnaire des Généalogies, l'infatigable chercheur Mgr Tanguay, cite encore plusieurs Roy, originaires de divers endroits de France. Il en vint de Ste-Thérèse de Dieppe; de Lignons, évêché du Mans; d'Arcanville, du pays normand de Caux, du Cotentin, de St-Malo, de Caen et de Fontency-sur-Orne, en Normandie; des évêchés de Tours, de La Rochelle, de Poitiers et de Séz. Il y a même des Roy qui ont une origine écossaise. Aussi, pour un Roy désireux de dresser sa généalogie, il n'est pas facile de retracer aujourd'hui, parmi la multitude de descendants de tous les Roy venus au Canada, ceux qui furent les premiers de sa lignée.

## Les CLOUTIER d'Henryville

Ils figurèrent parmi les premiers colons de cette paroisse de la vallée du haut-Richelieu, dont le peuplement commença au début du siècle dernier.

Présentation, sous une forme condensée, de la famille de Pierre Cloutier VI venue de Château-Richer à Henryville vers 1820-25.

Ce ne fut qu'à la sixième génération après celle de l'ancêtre Zacharie I, arrivé au Canada en 1634, que des Cloutier de la lignée que nous avons suivie dans la présente étude généalogique, quittèrent la paroisse de Château-Richer pour aller tenter fortune dans une autre partie du pays. Les premiers Cloutier à s'établir à Château-Richer avaient été les deux fils aînés de Zacharie I, c'est-à-dire Zacharie II et Jean II qui, dès 1655, s'étaient fait concéder des terres dans cette paroisse nouvelle qui s'ouvrait alors sur la Côte de Beaupré. C'était encore l'époque héroïque des débuts de la Nouvelle-France. Un peu plus tard, Charles II, à l'exemple de ses frères, prit lui aussi une terre dans leur voisinage. Enfin, vers 1667, l'ancêtre Zacharie lui-même et sa vieille épouse Xainte, allèrent rejoindre leurs trois fils à Château-Richer. En 1669, ils se donnèrent corps et biens à leur fils aîné Zacharie II et c'est chez lui qu'ils moururent: Zacharie en 1677 et Xainte, en 1680.

C'est Pierre Cloutier VI, fils de Pierre V et de Catherine-Angélique Langlois qui, vers 1820, fut le premier de notre lignée à quitter Château-Richer avec sa famille pour aller s'établir dans une région qui s'ouvrait alors à la colonisation dans la belle vallée du haut-Richelieu. On en disait le plus grand bien quant à la richesse des forêts et la fertilité du sol, aussi Cloutier croyait-il, et avec raison, que ses six fils pourraient trouver à s'y établir avantageusement. A Château-Richer, à peu près tout le territoire avait été concédé et le temps était venu, pour un cultivateur qui avait des fils à placer, de regarder ailleurs pour trouver des terres libres.

Pour des motifs que l'on s'explique difficilement aujourd'hui, le défrichage et la mise en valeur des belles terres planes qui s'étalent de chaque côté de la rivière Richelieu, entre St-Jean et le lac Champlain, furent plutôt lents à démarrer après la guerre de la Conquête, c'est-à-dire après 1760, alors que le pays était tombé sous l'administration anglaise. La chose est d'autant plus étonnante que le bas-Richelieu, de Sorel jusqu'à Chambly, avait été colonisé assez tôt sous le régime français. En effet, dès 1665, des colons avaient déjà commencé à défricher des terres autour du premier poste militaire établi à Chambly et que l'on appelait dans le temps le fort St-Louis.

La riche et fertile région qui a formé par la suite les municipalités d'Henryville, de Sabrevois et St-Sébastien, en amont de St-Jean d'Iberville, ne reçut ses premiers colons que vers 1794. Il s'agissait de la venue en terre canadienne de Loyalistes anglais qui, désireux de conserver leur allégeance à leur mère patrie, fuyaient la république américaine rebelle pour continuer à vivre sous la protection de l'Union Jack. A ces premiers colons anglophones, qui avaient donné à leur localité le nom de Henrysburg, vinrent bientôt se joindre, durant la période de 1810 à 1825, quelques familles canadiennes-françaises qui, avec leurs nombreuses progénitures, se trouvaient probablement à l'étroit dans les vieilles paroisses du bas-St-Laurent. Les pères, soucieux de l'avenir de leurs fils, cherchaient à les placer sur de bonnes terres où ils pourraient à leur tour élever convenablement leurs enfants et continuer les traditions familiales. Il vint ainsi des gens de Chambly, de Longueuil, de L'Acadie, de l'Islet, du Cap St-Ignace, de Château-Richer et d'ailleurs.

Pierre Cloutier VI, né à Château-Richer en 1770 et marié à Marguerite Gagnon de la même paroisse, en 1794, fut du nombre de ces défricheurs des débuts, à qui la nouvelle municipalité, maintenant appelée St-Georges d'Henryville, dut véritablement son existence. Pierre Cloutier avait une famille de 11 enfants, dont 6 garçons, et c'est sûrement pour établir ces derniers sur de bonnes fermes, qu'il se décida à quitter Château-Richer et à monter à Henryville, en direction de la frontière américaine. A l'époque, c'était un déplacement considérable, surtout pour des gens probablement peu fortunés. On ne connaît pas la date exacte de l'arrivée de ces Cloutier dans la vallée du Richelieu, mais il est logique de penser que ce dut être vers 1820 ou 25. Si l'on s'en rapporte à ce que dit d'eux le Père Brosseau dans sa "Monographie de St-Georges d'Henryville", Pierre Cloutier et ses six fils "doivent figurer au tableau



d'honneur des premiers défricheurs de la paroisse".

Mais l'auteur ne dit rien des filles, ni même de l'épouse de Pierre Cloutier, Marguerite Gagnon. Tous les enfants de cette nombreuse famille avaient vu le jour à Château-Richer, comme en témoignent leurs actes de baptême relevés dans les registres de cette paroisse de la Côte de Beaupré. Comme toutes les filles étaient nées entre 1796 et 1803, il est bien possible que la plupart d'entre elles aient contracté mariage avant le départ du reste de la famille pour la région du Richelieu. De toute façon, on ne voit les noms ni de la mère, ni des filles Cloutier dans les vieux registres de la paroisse d'Henryville, alors que les fils, ainsi que Pierre VI, décédé le 8 juin 1853, à l'âge de 84 ans, y figurent tous, par leurs mariages, par le baptême de leurs enfants ou encore, en plusieurs cas, par leur décès.

Dans cette présentation assez sommaire des Cloutier d'Henryville et de Sabrevois, qui est en quelque sorte un appendice à la généalogie générale des Cloutier de la lignée de l'auteur, qui commence à la page 87 de cette étude, nous ne donnerons que les noms de l'ancêtre Pierre VI, de ses 6 fils, y compris Joseph VII et les 16 enfants que ce dernier eut avec ses deux épouses, Naflette Renaudet et Emélie Roy, ainsi que les noms de leurs épouses. Et nous nous limiterons à quelques détails biographiques sur chacun des membres de ces familles. Tous ces renseignements et beaucoup d'autres aussi, sont d'ailleurs déjà donnés dans la description de la lignée directe qui a fait le sujet principal du présent travail.

La famille de Pierre Cloutier VIIe premier du nom à venir s'établir à Henryville

Fils de Pierre V et de Catherine-Angélique Langlois, Pierre VI naquit à Château-Richer le 2 juillet 1770 et fut baptisé le lendemain à Ste-Anne-de-Beaupré, la paroisse voisine. Le 24 juin 1794, il épousa Marguerite Gagnon, qui donna naissance à 11 enfants, dont 6 garçons qui, éventuellement, c'est-à-dire vers 1820, vinrent tous avec leur père s'établir à Henryville, où ils prirent des terres, se marièrent et fondèrent des foyers. Notre grand-père Joseph VII, père de Calixte VIII, était l'un des fils de ce Pierre; il avait une dizaine d'années d'âge lorsque la famille vint à Henryville. Joseph dut aller à l'école, soit à Château-Richer, soit à Henryville, car il savait signer son nom d'une belle écriture ferme et régulière, ce qui était assez rare à l'époque. Il eut deux épouses qui, ensemble, mirent au monde 16 enfants. Les deux étaient illettrées. On voit dans les registres paroissiaux d'Henryville que le vieux Pierre Cloutier mourut le 8 juillet 1853, à 84 ans et qu'il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse. On ignore la date du décès de Marguerite Gagnon, son épouse, mais il n'est pas exclu qu'elle soit morte à Château-Richer, avant la migration de la famille vers le pays du haut-Richelieu.

Les fils de Pierre Cloutier

Pierre - aîné de la famille, il était né à Château-Richer le 11 mai 1795. Les détails manquent sur ce qu'il advint de lui après l'arrivée à Henryville. Peut-être resta-t-il célibataire.

Augustin - comme tous ses frères et soeurs, il naquit à Château-Richer, le 16 mars 1798. Il épousa Marie-Ange Fleury, de Maskinongé, le 12 novembre 1822. Son nom apparaît dans les registres d'Henryville à l'occasion du baptême de ses enfants.

Zacharie-Marc - né le 25 avril 1808. Il fut cultivateur et journalier à Henryville. En 1832, il épousa Victoire Couture de cette même paroisse. Etant devenu veuf, il épousa en secondes noces, le 6 octobre 1846, Céline Benoit dit Livernois.

Joseph VII - né le 22 mai 1810, à Château-Richer. Arriva à Henryville à l'âge de 10 ans. Épousa d'abord Naflette Renaudet à Chambly, le 7 octobre 1833, qui lui donna 6 enfants. Le 14 septembre 1846, convola en 2èmes noces avec Emélie Roy, aussi d'Henryville qui, à son tour, donna naissance à 10 enfants. Vers 1850, Joseph Cloutier prit une terre en bois debout dans le rang St-Louis, qu'il défricha laborieusement. C'est là qu'il mourut prématurément en 1863, à peine âgé de 53 ans. Son épouse Emélie Roy lui survécut 40 ans, s'éteignant à St-Jean en 1903. Leurs restes reposent à tous deux dans le cimetière d'Henryville.

Louis-Célestin - il naquit le 18 novembre 1812. Il épousa à Chambly, le 1er janvier 1839, Catherine Laguë, soeur du grand-père d'Omer et Arthur Laguë d'Henryville. Lui aussi défricha une belle terre dans le rang St-Louis et c'est là qu'il mourut en 1900, à l'âge de 88 ans. Son fils Louis-Joseph, qui avait épousé Octavie Mathieu, hérita du bien paternel.

Jean-Thomas - le dernier né des enfants de Pierre Cloutier et de Marguerite Gagnon, il fut baptisé à Château-Richer le 7 mars 1814. En octobre 1841, il épousait à Henryville Marie-des-Ange Boulé, fille de Pierre Boulé du diocèse de Québec. Jean-Thomas eut 4 enfants, dont Délia, qui épousa Alfred Roy et Lucien, aussi connu sous le nom de "Johnny". C'est lui qui hérita de la ferme paternelle. Jean-Thomas mourut vers 1882 et son épouse quelques années avant lui.

#### **La descendance de Joseph Cloutier**

Il eut 16 enfants avec ses deux épouses Naflette Renaudet et Emélie Roy

Marie-Naflette Renaudet, épouse en 1ères noces, née en 1810, du mariage de Joseph Renaudet et Thérèse Viau, de Chambly. Épousa Joseph Cloutier le 7 octobre 1833 et mourut à Henryville le 24 octobre 1845. Elle avait eu 6 enfants.

Emélie Roy, épouse en 2èmes noces née à Henryville en 1828, du mariage de Charles Roy et Emélie Dulude. Elle épousa Joseph Cloutier le 14 septembre 1846 et eut avec lui 10 enfants. Elle mourut en septembre 1903, 40 ans après son époux.

## Les six enfants de Naflette Renaudet:

Dosithée-Joseph né à Henryville le 9 janvier 1836, il émigra au sud-ouest américain en 1849. Vers 1868, il épousa à Taos, au Nouveau-Mexique, Juanita Beaubien et devint un rancher prospère. Il mourut en octobre 1893, à l'âge de 57 ans. Il avait eu 5 enfants.

Edwidge née à Henryville le 13 août 1837, elle épousa Théodore Bolduc, qui émigra aux Etats-Unis vers 1860 et changea son nom en celui de Burdick. Edwidge vécut d'abord au Michigan, puis au Nouveau Mexique et, finalement, en Arizona, où elle mourut à Bisbee en décembre 1918. Elle eut 2 enfants.

Alfred né le 13 février 1839 à Henryville. Il émigra lui aussi au sud-ouest américain vers 1865, y passa quelques années et revint ensuite au Canada où il épousa Marguerite Nicholson et fut cultivateur à Henryville. Il mourut en 1901. Il eut 7 enfants. Son épouse lui survécut une trentaine d'années.

Céline née à Henryville le 20 décembre 1840. Elle entra chez les Soeurs de la Congrégation en 1863, l'année de la mort de son père, et fit de l'enseignement durant toute sa vie active sous le nom de Soeur Ste-Epiphanie. Elle mourut à la mai son-mère de la Congrégation à Montréal en 1922, à l'âge de 82 ans.

Joseph-Honoré né à Henryville le 18 septembre 1842. Il émigra au Nouveau-Mexique vers 1858, y épousa Juanita Valdez et devint riche éleveur de moutons à Springer, N.-M. Il mourut vers 1902 Il avait eut 3 enfants.

Lévis né à Henryville le 10 mai 1844, il fut le dernier des enfants de Naflette Renaudet. Il quitta la ferme paternelle à 13 ans, vers 1858, et alla se chercher du travail à Schenectady, dans l'état de New York, où il semble avoir vécu par la suite, exerçant le métier de menuisier. Il épousa une américaine et, devenu veuf en 1914, il alla vivre en Arizona avec sa soeur Edwidge qui, elle, avait perdu son mari. Lévis mourut à Bisbee, Arizona, en 1925, à l'âge de 81 ans. Il eut seulement un fils.

## Les dix enfants d'Emélie Roy:

Calixte né à St-Jean d'Iberville le 9 janvier 1848. Il grandit sur la ferme paternelle, à Sabrevois et, lorsque son père Joseph mourut prématurément en 1863, il dut, à l'âge de 15 ans, prendre charge de la famille avec sa mère. Il épousa Honorine Lafond d'Henryville le 17 février 1887. Il mourut au village de Sabrevois en avril 1938 et son épouse le suivit au cimetière un mois plus tard. Ils eurent 9 enfants, dont seuls Berthe et Raoul atteignirent l'âge adulte et laissèrent des descendants. C'est Raoul qui, en 1972, à l'âge de 80 ans, a compilé et rédigé ces notes généalogiques sur les Cloutier d'Henryville et Sabrevois.

Joséphine née en 1849 sur la ferme de Sabrevois, qui se trouvait alors à faire partie de la paroisse de St-Georges d'Henryville. Le 20 novembre 1883, elle épousa Antoine Laguë, cultivateur d'Henryville, dont la famille était originaire de Chambly. Joséphine mourut en 1930, à 81 ans. Elle avait eu 5 enfants, dont Omer, Lorenzo, Arthur, Alice et Viza.

Nathalie née à Sabrevois en 1851, elle épousa, vers 1875, Joseph Hébert, cultivateur de la paroisse de St-Jean. Elle mourut à St-Jean en 1930, à l'âge de 79 ans. Elle eut 11 enfants.

Alphonse né à Sabrevois le 5 mai 1853. Il émigra au Nouveau-Mexique en 1867, y épousa Josefita Abreu, fille d'un riche propriétaire de terrain et devint lui-même important propriétaire foncier. Il fit du commerce à Springer, N.-M., perdit sa fortune dans la crise de 1929 et mourut pauvre en février 1937. Il eut 7 enfants.

Aristide né à Sabrevois le 20 octobre 1855. Il émigra au sud-ouest américain en 1870, puis fut longuement employé par une compagnie minière au vieux Mexique. Il épousa une américaine mais, paraît-il, ne fut pas heureux en ménage. Il revint aux Etats-Unis vers 1917, à la suite de troubles révolutionnaires au Mexique et exploita ensuite une orangerie aux environs de Los Angeles. Aristide, qui fut plutôt connu sous le nom de "Harry" durant sa vie, mourut en 1935, à 80 ans. Il avait eu 4 enfants.

Eliza née à Sabrevois le 5 octobre 1857, elle épousa Joseph Robidoux d'Henryville, qui fut éventuellement marchand dans la petite ville de Benkelman, au Nebraska. C'est là qu'Eliza mourut en 1949, à 91 ans. Elle avait eu 4

enfants. De toute la famille, c'est elle qui atteignit l'âge le plus avancé.

Louise née à Sabrevois en 1859, elle épousa Georges Létourneau, qui fut marchand à St-Sébastien jusqu'à sa mort en 1927. Devenue veuve, Louise alla vivre chez ses neveux Laguë, cultivateurs célibataires à Henryville. C'est là qu'elle mourut en juin 1940. Elle n'eut pas d'enfant.

Edouard né à Sabrevois le 4 février 1860, il émigra d'abord au Michigan en 1876, puis vécut au Nouveau Mexique, en Californie et en Arizona, où il mourut dans le centre minier de Bisbee en février 1925. Il avait épousé sa cousine germaine Georgiana Fortin, de St-Sébastien, qui elle, mourut en 1932. Elle eut 2 enfants, Joséphine et Frédéric.

Philippe né à Sabrevois le 1er mars 1861. Il suivit ses frères au Nouveau-Mexique, passa quelques années aux Etats-Unis et revint au Canada vers 1885 et épousa Marie Latour de St-Jean. Il fut tour à tour forgeron, hôtelier et employé de commerce. Il mourut à St-Hermas le 1er février 1950. Il eut 5 enfants, dont Armand, qui fut juge des Sessions de la Paix à Montréal.

Georges né à Sabrevois en 1863, quelques mois après le décès de son père, en mai de cette même année. Il fit un séjour au Nouveau-Mexique, comme ses frères, vers 1880, mais revint au Canada, où il fut cultivateur et menuisier. Il épousa Olivine Pager qui eut 5 enfants. Georges mourut à Sabrevois en 1924, à l'âge de 60 ans. 139-J

Bien que les enfants issus du second mariage de Joseph Cloutier avec Emélie Roy soient ici donnés comme étant nés à Sabrevois, on aurait tout aussi bien pu écrire "Henryville" car la paroisse actuelle de Ste-Anne-de-Sabrevois ne fut détachée de celle d'Henryville que vers 1878, longtemps après la naissance de ces enfants. D'ailleurs, ils furent tous baptisés à l'église d'Henryville, même ceux du premier lit. On retrouve leurs actes de naissance à tous dans les vieux registres de la paroisse.

A noter que des 16 enfants nés des deux mariages de Joseph Cloutier, tous, sauf Dosithée, qui mourut à 57 ans au Nouveau-Mexique, vécurent de 60 à 91 ans.

Ils eurent en tout 71 petits-enfants, mais on n'en trouve plus un seul portant le nom de Cloutier dans les limites de la paroisse d'Henryville, du moins en 1973. Il y en eut autrefois, mais ils sont maintenant morts ou dispersés. Deux descendants seulement de l'aïeul Joseph Cloutier à la 3ème génération, habitent à l'heure actuelle le village d'Henryville: ce sont Omer et Arthur Laguë, fils de Joséphine Cloutier, épouse d'Antoine Lague" décédé en 1911. Un autre Cloutier qui porte le nom de Georges et qui est le petit-fils de Jean-Thomas, habite cependant le village de Sabrevois en 1973. Il est âgé de 83 ans.

Généalogie abrégée des Lafond au Canada.

ETIENNE LAFOND, le premier du nom au Canada

Natif de l'ancienne province de Saintonge, dans l'ouest de la France, "Estienne de Lafond", comme il est parfois désigné dans les anciennes chroniques, arriva en Nouvelle-France en 1633. En 1645, il épousa Marie Boucher, soeur du jeune interprète Pierre Boucher et fonda la présente lignée, à laquelle Raoul Clouthier est rattaché par sa mère, Honorine, fille de François Lafond VII, autrefois de la paroisse de Henryville.

La famille Lafond est une des plus anciennes du Canada, son fondateur, Etienne Lafond, étant venu de France en 1633 pour s'associer à la population de la petite colonie que Samuel de Champlain avait fondée à Québec, sur les bords du grand fleuve Saint-Laurent. Pris par les Anglais en 1629, le poste venait d'être remis à la France par le traité de St-Germain-en-Laye et Champlain, en 1633, était revenu avec quelques recrues reprendre en main l'administration de la colonie naissante. Il semble que Lafond soit arrivé en Amérique à ce moment-là.

Etienne Lafond, qui a aussi été désigné parfois dans des documents anciens sous le nom de "Estienne sieur de la Fond", était né en 1615, du mariage de Pierre Lafond et Françoise Prieur, du bourg de Saint-Laurent-de-la-Barrière, près de la ville de Saintes, en Saintonge. Il était charpentier de son métier.

La première mention qui soit faite de l'ancêtre dans les papiers ou documents relatifs à la colonie, remonte à 1642, alors qu'Estienne de la Fond, domestique chez les Ursulines de Québec, se porte acquéreur dans un encan, de certains articles vestimentaires ayant appartenu à l'explorateur et interprète Jean Nicolet, noyé accidentellement sur le fleuve en voyageant en canot entre Québec et Trois-Rivières. Lafond avait ainsi acquis aux enchères "un vieil habit de satine rouge, un pourpoint en bon état, des chausses, des bas et des mouchoirs". On se rappellera que ce Jean Nicolet, commis de la Compagnie des Cent-Associés, s'était fait une belle réputation par ses aventureux voyages d'exploration chez les nations sauvages de l'intérieur de l'Amérique, où il avait pénétré jusqu'au pays des Illinois.

On voit ensuite apparaître Etienne Lafond à Trois-Rivières en 1645, alors qu'il convole en justes noces avec Marie Boucher, fille de Gaspard Boucher, un des Percherons originaires de Mortagne venus en Nouvelle-France en 1634, à l'instigation de l'apothicaire Robert Giffard. Marie était aussi la soeur du célèbre Pierre Boucher, jeune homme intelligent, actif et de bon jugement, qui devait occuper dans notre histoire une place très importante. Boucher fut en effet interprète des "langues sauvages", gouverneur de Trois-Rivières, auteur d'un très intéressant ouvrage de propagande sur le Canada qui fut publié à Paris en 1664, puis, plus tard, seigneur de Boucherville et fondateur d'une des plus belles familles du Canada d'autrefois. Pierre Boucher mourut dans sa seigneurie de Boucherville en 1717, à l'âge de 95 ans. Il avait d'abord épousé en premières noces, en 1649, une Huronne élevée à la française par les Ursulines, mais celle-ci était morte en couches à la fin de la même année. Sa seconde épouse, Jeanne Crevier, lui donna 15 enfants. Etienne Lafond, beau-frère de Pierre Boucher, fut toujours en excellentes relations avec lui et les membres de sa famille.

Lorsqu'il fut devenu gendre de Gaspard Boucher, Lafond vécut d'abord à Trois-Rivières, où on le voit participer aux activités sociales de la ville naissante. Ainsi, par exemple, le 17 janvier 1649, à l'occasion de la signature du contrat de mariage de son fils Pierre avec la Huronne francisée Marie-Madeleine Crestien, Gaspard Boucher donne une grande fête en son domicile, réunissant tous les membres de sa famille, ainsi que de nombreux amis, pour célébrer l'heureux événement. Etienne Lafond et son épouse Marie sont naturellement de la fête et tous deux apposent leur signature au bas du contrat. Détail intéressant concernant ce document: la fiancée indienne y écrit son nom d'une main nette et ferme, tandis qu'au moins trois des témoins français déclarent ne savoir signer et doivent se contenter d'apposer leurs marques, comme cela se faisait si souvent à cette époque où le plus grand nombre des gens du peuple ne savaient pas écrire. Ce mariage du jeune Pierre Boucher avec une Indienne n'était pas considéré comme une déchéance par la famille, car la jeune fille avait été élevée par les religieuses Ursulines et était très intelligente, paraît-il. Mère Marie de l'Incarnation, l'infatigable chroniqueuse des premiers temps de la colonie, a écrit à son sujet: "cette jeune Huronne a été formée à la française et est savante en lecture et en écriture". Elle pouvait donc être considérée comme un bon parti, surtout dans un pays où, à cette époque, les jeunes filles à marier étaient plutôt rares.

Et toujours à propos d'Étienne Lafond, on note encore qu'en 1649, une terre de deux arpents de front par quarante de profondeur lui est concédée au Cap-de-la-Madeleine, près de Trois-Rivières, en même temps que quatorze autres censitaires obtiennent eux aussi des concessions semblables. Lafond devint ainsi résidant du Cap avec sa famille et il semble y avoir prospéré car, non seulement cultivait-il la terre, mais il exerçait aussi à l'occasion son métier de charpentier. Il pouvait ainsi augmenter les revenus forcément limités que lui rapportait son exploitation agricole. Ainsi, en décembre 1664, il s'engageait devant notaire à construire un bateau en bois de pin pour le compte d'un certain Nicolas Gastineau. Et le 18 janvier 1659, on voit qu'Étienne Lafond est parrain d'Ignace, fils de Pierre Boucher et de sa seconde épouse, Jeanne Crevier. La première épouse de Pierre, la Huronne Madeleine Crestien, était morte au début de l'année 1650, à la suite de la naissance d'un enfant mâle, qui mourut lui aussi.

Etienne Lafond obtint encore diverses concessions de terrain et il semble qu'il était destiné à accumuler des biens matériels considérables lorsque le malheur frappa. Il mourut subitement le 15 septembre 1665, âgé de 50 ans à peine. Il laissait son épouse Marie et 7 enfants, 4 garçons et 3 filles. Respecté de tous ceux qui le connurent, Etienne Lafond fut un citoyen intègre, un rude travailleur et un bon père de famille. D'autre part, Marie Boucher était une femme intelligente et très courageuse. Veuve à 35 ans, avec une nombreuse progéniture, son aîné Jean n'ayant que 19 ans à la mort du père, elle continua de faire fructifier la succession de son défunt mari et réussit à faire de bons et honnêtes citoyens de ses enfants. Elle mourut à Batiscan le 30 novembre 1706, à l'âge de 76 ans.

Nous allons maintenant présenter la généalogie proprement dite de la lignée des Lafond qui nous intéresse, en suivant la formule chronologique adoptée pour celle des Cloutier qui la précède. Cette lignée se termine avec les enfants de François Lafond, d'Henryville, au nombre desquels figurait Honorine Lafond, mère de Raoul Clouthier.

I Etienne Lafond (1615 - 1665) son épouse Marie Boucher (1629 - 1706)

Premier du nom au Canada, Etienne Lafond naquit à Saint-Laurent-de-la-Barrière, près de Saintes, en Saintonge, en 1615 et il émigra en Nouvelle France en 1633, au moment où Samuel de Champlain reprit possession de Québec après les trois années d'occupation anglaise par les frères Kirke. Etabli à Trois-Rivières en 1645, il y épousa Marie Boucher, soeur de Pierre Boucher, qui devait devenir l'un des citoyens les plus éminents de la colonie. Lafond s'établit au Cap-de-la-Madeleine et y éleva une famille de 4 garçons et 3 filles. Il mourut subitement le 15 septembre 1665, à 50 ans. Son épouse Marie lui survécut 41 ans, s'éteignant chez un de ses fils à Batiscan, le 30 novembre 1706, à l'âge de 76 ans.

Leurs enfants:

Jean - aîné de la famille et deuxième chaînon dans la lignée, il naquit à Trois-Rivières le 21 mai 1646. Epousa d'abord Catherine Sénécal le 12 octobre 1670 et eut avec elle 8 enfants. En 2èmes noces, épousa le 28 août 1697 la Huronne Catherine Ananontha, veuve de Jacques Couturier. Jean mourut le 10 mai 1716.

Marie - née le 25 octobre 1648.

Geneviève - née à Trois-Rivières en 1652; elle épousa Jean-Baptiste Trottier le 24 juin 1667.

Pierre - né à Trois-Rivières le 24 avril 1655. Il épousa Marie-Madeleine Rivard le 10 janvier 1677. Il s'établit à Batiscan, où il mourut le 7 janvier 1721. Quand il signait son nom, il écrivait Pierre Mongrain sieur de la Fond. Il semble que celui-là ait voulu se donner l'illusion de faire partie de la noblesse. Il avait épousé Madeleine Rivard, qui donna naissance à 12 enfants. Il est probable que les Mongrain de Trois-Rivières sont des descendants de ce Pierre Lafond.

Françoise - née en mai 1658, elle épousa Charles Lesieur le 11 octobre 1671 et mourut à Montréal le 2 octobre 1717.

Etienne - né le 4 octobre 1661, il épousa Marie-Madeleine Dubois le 7 janvier 1685. Lorsqu'il signait son nom, il y ajoutait, à tort ou à raison, le titre de "Sieur du Chesne". Il mourut sans enfant à Montréal, le 8 septembre 1689.

Jeanne - née et décédée en 1662.

Augustin - né le 14 mai 1664; probablement mort en bas âge.

II Jean Lafond (1646 - 1716) son épouse Catherine Sénécal (1645? - 1695?)

Jean fut le deuxième chaînon dans notre lignée de Lafond. Né à Trois-Rivières le 21 mai 1646, du mariage d'Étienne Lafond et Marie Boucher. Le 12 octobre 1670, il épousa Marie-Catherine Sénécal, née à Benouville, Normandie, du mariage d'Adrien Sénécal et de Guillemette Rolleville. Par leur contrat de mariage, nous voyons que tous les parents Lafond et Boucher s'étaient réunis chez la veuve Lafond (Marie Boucher) pour la circonstance. Même le seigneur Pierre Boucher, alors établi sur ses propriétés de Boucherville, avait fait un voyage spécial pour assister aux épousailles de son neveu. René Gaultier, sieur de Varennes, gouverneur de Trois-Rivières, était aussi présent avec son épouse, de même que Jacques Le Neuf, sieur de la Poterie. Parmi les clauses du contrat de mariage, il en est une par laquelle Marie Boucher déclare qu'en considération des très grands services que son fils Jean n'a cessé de lui rendre, surtout depuis le décès de son époux, elle s'engage à loger et nourrir le jeune couple durant deux ans.

Jean Lafond et Catherine Sénécal vécurent à Batiscan et élevèrent une famille de 8 enfants, dont 7 se marièrent et fondèrent des foyers. Catherine Sénécal mourut probablement en 1695 ou 96 car le 28 août 1697, Lafond convolait en 2èmes noces avec la Huronne Catherine Ananontha, veuve de Jacques Couturier. Il semble que sur ses vieux jours, Jean Lafond fut bedeau pour la Fabrique de Batiscan car, dans les dépenses de la paroisse pour l'année 1709, on lit qu'une somme de 12 livres lui fut payée "pour son année de bedeau et aussi pour l'enterrement de la bonne femme Fafard". Comme il avait alors 63 ans, il avait dû abandonner sa ferme pour aller vivre au village et, probablement pour se faire de petits revenus, avait consenti à remplir les fonctions de bedeau. Il mourut à Batiscan le 10 mai 1716.

Enfants de Jean Lafond et Catherine Sénécal:

Marie - aînée des enfants, elle naquit en 1671 et épousa Amable Breillard le 3 février 1687.

Jean - né en 1675, il épousa Marie Richaume vers 1698.

Catherine - née en 1677, elle épousa François Cosset le 23 novembre 1694.

Étienne - né en 1679, il épousa Jeanne Louineau à Québec, le 3 février 1707. Épousa en 2èmes noces, le 26 février 1732, Marie-Anne Drue, fille de Thomas Drue, qui eut un fils, Antoine, né le 28 mai 1733.

Marguerite - née le 8 novembre 1682, Elle mourut le 23 mai 1685.

Marguerite - née le 26 juillet 1685, elle reçut évidemment le nom de sa jeune soeur qui venait de mourir deux mois plus tôt. Le 25 juillet 1703, elle épousa en 1ères noces Joseph Fafard; le 13 janvier 1710, elle convola de nouveau, cette fois avec Jean-Baptiste Courchène.

Pierre - 3ème maillon de notre chaîne, Pierre naquit le 28 avril 1688 et épousa Marie-Jeanne Lefebvre le 13 août 1715.

Marie-Renée - née le 10 mars 1692, elle épousa à Batiscan, le 17 février 1716, Damien Tifaut ou Thiffault dit LaSavanne.

III Pierre Lafond (1688 - 1731) son épouse Jeanne Lefebvre

Fils de Jean II et de Catherine Sénécal, Pierre Lafond vit le jour à Batiscan, le 28 avril 1688. La tradition conservée dans la famille Lafond veut que ce soit son père Jean et son oncle Pierre, qui aient été les fondateurs de la paroisse de Batiscan. L'historien Benjamin Sulte, qui a beaucoup écrit sur nos origines, admettait la véracité du fait que les frères Lafond avaient joué un rôle de premier plan dans la mise en valeur des terres de Batiscan. Sulte était originaire de cette région et en connaissait parfaitement la petite histoire.

Le 13 août 1715, Pierre Lafond épousait à Batiscan Marie-Jeanne Lefebvre dit Descôteaux, fille d'Ange Lefebvre, de la Baie-du-Febvre. Les jeunes mariés allèrent d'abord se fixer à St-François-du-Lac mais, en 1727, ils partirent retrouver Ange Lefebvre à la Baie, où Lafond prit une terre près de celle que cultivait son beau-père. Ils élevèrent une famille nombreuse: 6 fils et 4 filles, dont 6 se marièrent et fondèrent des foyers.

Pierre Lafond, 3ème chaînon de la lignée, mourut prématurément le 14 mars 1731, âgé de 43 ans seulement. Il fut inhumé dans le cimetière de la Baie-du-Febvre, sa paroisse. Sa veuve, Jeanne Lefebvre, convola de nouveau le 23 septembre 1742, épousant en secondes noces Gabriel Houde, citoyen de la Baie-du-Febvre, dont une fille, Gabrielle, devait épouser l'année suivante Pierre Lafond IV, fils de Jeanne et de Pierre Lafond III, ce qui créa un apparentage assez compliqué.

Leurs enfants:

Marie-Thérèse - aînée de la famille, elle naquit le 9 juillet 1716, probablement à St-François-du-Lac. Elle fut mariée à Etienne Gautier le 6 juin 1735.

Marguerite-Françoise - née et décédée en 1718.

Pierre - il naquit le 16 mars 1720 et, le 22 avril 1743, il épousa à la Baie-du-Febvre Gabrielle Houde, née le 23 avril 1725, du mariage de Gabriel Houde et de Jeanne Petitclerc, de la même paroisse. Ce Gabriel Houde se maria trois fois et eut 11 enfants avec ses deux premières épouses. Quand le 23 septembre 1742 il convola pour la troisième fois, il épousa la veuve de Pierre Lafond III et la mère de Pierre Lafond IV, qui devait marier sa fille Gabrielle l'année suivante. Il se trouva à être ainsi le beau-père de son gendre dans les deux acceptions du terme, une situation qui ne se produit pas souvent. On trouve parfois de ces combines curieuses dans les parentés quand on explore les anciens registres paroissiaux, à la recherche de renseignements généalogiques.

Claude IV - né le 22 février 1722, à St-François-du-Lac, il constitue le 4ème maillon de la chaîne. Il épousa Marie Joffrion, à Varennes, le 18 octobre 1746.

Jean-Baptiste - né le 22 avril 1724, il mourut le 14 juillet 1747, apparemment célibataire.

Antoine - né le 12 juin 1726; marié à Marie-Joseph Chevrefils, le 21 septembre 1750.

François-Joseph - né en 1727, il fut d'abord marié à Marie-Joseph Mongeau en 1751 puis, en 2èmes noces, à Marie-Joseph Desrochers, le 5 février 1759. C'était l'année fatidique de la défaite de Montcalm sur les Plaines d'Abraham, à Québec.

Jeanne - née en 1727, mariée à François Doucet, à Trois-Rivières, le 10 janvier 1763; décédée le 26 novembre 1763, probablement à la naissance de son premier enfant.

Joseph - né le 14 février 1728.

Marie-Madeleine - née le 22 janvier 1730.

IV Claude Lafond (1722 - ?) son épouse Marie Joffrion (? - ?)

4ème chaînon de la lignée, Claude était né à St-François-du-Lac le 22 février 1722, du mariage de Pierre III et de Marie-Jeanne Lefebvre. Le 18 octobre 1746, il épousa à Varennes Marie Joffrion, fille de Joseph Joffrion et de Marie Anne Larocque. Peu de renseignements sur le compte de ce couple Lafond, qui vécut à la Baie-du-Febvre, probablement sur une terre, l'agriculture étant l'occupation de la plupart des habitants de la colonie en ces temps-là.

Leurs enfants:

Pierre-Simon - né à la Baie-du-Febvre et baptisé le 11 décembre 1753 à l'église paroissiale. C'est lui qui fut cet énigmatique soldat qui, en 1775 s'enrôla avec les rebelles américains et se battit contre l'Angleterre. C'est aux Etats-Unis que vers 1779-81 il rencontra Louise Chartier, la fille d'un autre Canadien qui faisait campagne avec lui chez les rebelles américains, qu'il la prit comme épouse de droit commun, mais sans mariage religieux, faute de prêtre dans le pays. Une fois démobilisé, il vécut avec elle, d'abord à Schenectady, puis à Champlain, dans le nord de l'état de New York, où ils eurent quatre ou cinq enfants. Pierre-Simon revint ensuite au Canada avec sa famille, s'établit sur une petite terre à St-Valentin, près de l'Ile-aux-Noix, et ne fit consacrer catholiquement son union que le 23 juin 1792, par le curé Lanctot de L'Acadie, après 13 ans de vie



commune. Lafond mourut en 1795, laissant son épouse Louise Chartier avec 4 enfants dont l'aînée, Pélagie, n'avait que 10 ans.

André - né à la Baie-du-Febvre le 15 août 1755. Pas d'autres détails sur lui.

Marie-Charlotte - elle naquit au même endroit, le 5 avril 1757.

V Pierre-Simon Lafond (1753 - 1795) son épouse Louise Chartier (1760 - 1848)

Pierre-Simon V naquit de l'union de Claude Lafond et de Marie Joffrion. Il constitue notre cinquième chaînon et non le moins intéressant, à cause de son enrôlement dans un régiment américain et de son "mariage à retardement" qui peut donner lieu à bien des hypothèses. Mieux connu plus tard sous l'unique appellation de Simon, celui-ci naquit à la Baie-du-Febvre le 11 décembre 1753, peu de temps avant que ne commence la période tragique des guerres de la Conquête. Il avait donc sept ans lorsque la France perdit à jamais sa colonie du Canada et il n'est pas impossible qu'à cet âge où un enfant est si impressionnable, il ait commencé à développer pour l'Anglais envahisseur une antipathie qui devait plus tard avoir sur sa vie une influence profonde. Toujours est-il qu'en 1775, alors que Simon avait atteint l'âge de 22 ans, il s'enrôla avec les troupes américaines qui avaient envahi le Canada et alla faire le coup de feu contre les Anglais, dont les colonies du Sud cherchaient à secouer le joug.

Était-ce par patriotisme ou par simple goût de l'aventure que de nombreux Canadiens agirent comme Lafond en cette occurrence? Il est fort possible que ces jeunes gens aient été motivés par ces deux raisons. On sait que lors de la guerre de l'Indépendance américaine, deux armées rebelles pénétrèrent au Canada, sous le commandement de Montgomery et de Benedict Arnold, dans l'espoir d'entraîner les anciens colons français dans la lutte contre l'Angleterre. Deux régiments furent même recrutés dans les paroisses échelonnées le long du fleuve: l'un commandé par le colonel James Livingston et l'autre par le colonel Moses Hazen. Le Père récollet Louis Chartier de Lotbinière fut nommé chapelain du régiment de Livingston, recruté principalement dans la région de Trois-Rivières. Ce fut probablement à ce régiment qu'appartint Simon Lafond, lui qui venait de la Baie-du-Febvre. Il y avait des officiers francophones dans ces régiments et un certain Clément Gosselin, de l'Île d'Orléans, qui avait le grade de major, fut même blessé à Yorktown, dernière bataille de cette guerre. Lorsque les Américains évacuèrent le Canada après la mort du général Montgomery sous les murs de Québec, en 1775-76, les troupes canadiennes furent dirigées sur Albany, dans l'état de New-York, et elles continuèrent de servir jusqu'à la fin des hostilités.

Ce ne fut donc pas avant 1783 que notre Simon Lafond, une fois démobilisé, put songer à réintégrer le pays natal. En cheminant à travers les forêts du nord de l'état de New York, racontait-on autrefois dans la famille, le soldat Lafond fit un jour la connaissance d'une jeune indienne ou métisse, qui lui tomba dans l'oeil et dont il fit sa compagne, sans toutefois passer devant les autels et le prêtre catholique, qui brillaient alors par leur absence dans ces contrées de foi protestante. Cette jeune fille, que l'on a qualifiée plus tard de "sauvagesse", s'appelait véritablement Marie-Louise Chartier, un nom bien français, ce qui, pendant un certain temps, ouvrit diverses perspectives quant à l'authentique identité de cette soi-disant "fille des bois".

Mais on sait maintenant que ce n'est pas exactement ainsi que les choses se sont passées. Des renseignements inédits obtenus assez récemment du service des Archives militaires des États-Unis, à Washington, où on avait demandé de confirmer la participation du Canadien Simon Lafond à la guerre de la Révolution américaine, ont permis de rectifier bien des impressions erronées concernant Louise Chartier, l'épouse ramenée "des colonies" par Lafond.

Dans un important travail généalogique exécuté il y a quelques années pour une descendante de Simon Lafond, l'éminent généalogiste Joseph Drouin, fondateur de l'Institut Drouin de Montréal, réputé pour ses recherches dans le domaine de la généalogie canadienne et considéré comme une "autorité" quant à ses allégations, affirme, en présentant une documentation serrée, que cette Louise Chartier dont le mariage fut ultérieurement béni le 22 juin 1792, par le curé Lanctot de L'Acadie, était tout simplement la fille du marquis Michel Chartier de Lotbinière et de Louise-Madeleine Chaussegros de Léry, deux membres de familles très en vue de la Nouvelle-France. Et M. Drouin, sans sourciller, donne toute la filiation: "Marie-Louise Chartier, fille de Michel Chartier de Lotbinière et de

Louise-Madeleine Chaussegros, naquit à Trois-Rivières, le 27 août 1760. Elle se promit à Simon Lafond, aux colonies, en 1779, vécut maritalement avec lui durant 13 ans avant de faire bénir son union par le curé de L'Acadie en juin 1792". Le savant généalogiste Drouin va encore plus loin; remontant dans le passé, il énumère les noms des grandes familles dont est sortie notre Louise Chartier: les Le Gardeur de Tilly, les Juchereau, les Chaussegros de Léry, les Renaud d'Avesne, Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, lieutenant général de la Prévoté de Québec, etc. etc. Il insiste particulièrement sur le soi-disant père de l'épouse de Simon Lafond, l'ingénieur militaire Michel Chartier de Lotbinière, officier dans les armées de Montcalm et Lévis lors des guerres de la Conquête, premier et unique Canadien jamais élevé au marquisat par le roi Louis XVI et sorte de personnage farfelu qui, après une carrière mouvementée et quasi incroyable, finit par mourir à New York en 1798, dans une épidémie de fièvre jaune. On ignore même le lieu de sa sépulture, son corps ayant été enterré dans le "champ des pauvres."

Cette révélation étonna quelque peu les descendants actuels du soldat Simon Lafond, tout spécialement l'auteur de la présente étude, fils d'Honorine Lafond, de Henryville, qui se rappelait avoir autrefois entendu ses oncles Lafond qualifier de "Sauvagesse" cette femme qui était leur arrière grand-mère. Or, entre une sauvagesse et la fille d'un "marquis", il y a une marge. Il sembla donc opportun de procéder à une petite enquête, afin de déterminer la véracité de la version du généalogiste Drouin et découvrir, si possible, l'identité de cette Louise Chartier, qui avait d'abord vécu dans l'état de New York, avait uni sa destinée à celle d'un pauvre militaire sans le sou, puis avait élevé une famille de cinq enfants sur une modeste ferme de la vallée du Richelieu, dans ce qui devint par la suite la paroisse actuelle de St-Valentin. C'est là qu'elle mourut le 4 septembre 1848, à l'âge de 88 ans.

On a bien retrouvé l'acte du mariage de Louise Chartier dans le registre paroissial de L'Acadie et son acte de décès dans celui de la paroisse de St-Valentin, mais comme les noms des parents de la femme Lafond ne sont pas mentionnés dans ni l'un ni l'autre de ces deux documents, ceux-ci n'ont pas produit grand chose de positif.

Toutefois, le concours fortuit d'un professeur d'histoire au Smith's College de Northampton, Mass., Miss Marine Leland, a permis de connaître l'essentiel de l'histoire de Marie-Louise Chartier, la véritable fille de l'ingénieur militaire de Montcalm, Michel Chartier de Lotbinière. Cette Miss Leland, qui a fait une étude spéciale de la famille Chartier de Lotbinière, affirme avec preuves à l'appui, que Marie-Louise, née à Trois-Rivières en 1760, épousa d'abord à Vaudreuil, en 1781, Pierre-Amable De Bonne, qu'elle quitta en 1790 pour aller vivre aux Etats-Unis avec un jeune militaire anglais nommé Samuel McKay, à qui elle donna un fils. Ils habitèrent Williamstown, Mass. et c'est là qu'elle mourut le 10 juillet 1802, à l'âge de 41 ans, comme l'atteste l'inscription sur sa pierre tombale dans le cimetière West Lawn de cette ville.

Ces faits indiscutables font table rase de l'histoire fantaisiste imaginée par des "généalogistes experts" pour expliquer les origines de l'épouse de Pierre-Simon Lafond. Mais tout cela nous laisse quand même avec une "Marie-Louise Chartier", indienne ou métisse, ramenée "des colonies" par le soldat Lafond vers 1785 ou 1788 et épousée religieusement en 1792 dans l'église paroissiale de L'Acadie. Se pourrait-il qu'elle fut une fille illégitime de l'ingénieur militaire Michel Chartier de Lotbinière qui, durant la période de 1755-59, construisait précisément des forts pour les armées françaises dans la région des lacs Champlain et Saint-Sacrement? Durant ses séjours prolongés dans ces contrées sauvages, le jeune et fringant Michel Chartier aurait bien pu, pour charmer ses loisirs, conter fleurette et possiblement engrosser quelque jolie indienne habitant le voisinage. La fillette, née de ces amours illicites, aurait pu voir le jour en 1760 et, comme il est dit dans l'acte de décès de Marie-Louise relevé dans les registres de St-Valentin, qu'elle mourut en 1848, à l'âge de 88 ans, les dates concorderaient parfaitement.

Il semblait fort probable que l'énigme de cette femme ne serait maintenant jamais élucidée, les personnes au courant des faits étant mortes depuis trop longtemps. Mais l'auteur avait compté sans l'efficacité du service des Archives Militaires des E.-U. à Washington où, sans beaucoup d'espoir, il avait demandé, quelques mois auparavant, des renseignements sur les activités militaires de Pierre-Simon Lafond en 1775-81.

Or, au moment de terminer son travail, il lui arrive des Archives de Washington un épais dossier bourré de renseignements sur le soldat Lafond, son épouse Marie-Louise Chartier, leur mariage, leurs tribulations, leurs compagnons canadiens, etc. On y voit que Marie-Louise était la fille d'un volontaire canadien nommé Pierre Chartier,

que sa mère, dont elle ne donne pas le nom, mourut à Albany de misère et de privations dans l'hiver 1778-79 et qu'avant d'épouser civilement Pierre-Simon Lafond à Schenectady en 1781, elle avait déjà été la femme d'un autre volontaire canadien nommé Joseph Brault, épousé en 1777 à Albany et qui mourut à White Plains en 1778, des suites d'une blessure subie à la bataille de Saratoga, en octobre 1777.

D'après le dossier des Archives Militaires, l'ex-soldat Pierre-Simon Lafond mourut en septembre 1795, peut-être à St-Valentin, mais possiblement à Champlain, N.Y., où il habita plusieurs années avec sa famille après la guerre de la Révolution.

Une grande partie du dossier est faite des pièces, lettres et affidavits présentés au département des Pensions de l'armée en 1838-40 dans le but d'obtenir à la veuve de guerre Marie-Louise Chartier-Lafond, maintenant impotente et âgée de 78 ans, la pension autorisée par une loi du Congrès des Etats-Unis en 1836, pour venir en aide aux vétérans et veuves de la guerre de la Révolution.

Après bien des démarches, l'aïeule obtint en novembre 1840 un montant de \$720.00, représentant une pension annuelle de \$80 rétroactive à mars 1831 et qu'elle continua de toucher jusqu'à sa mort, en 1848. Pour son fils Jean-François Lafond, chez qui elle vivait, et pour sa belle-fille Flavie Monbleau, c'était la fortune. C'est avec cet argent tombé du ciel que la bonne Flavie fit instruire les 8 garçons des deux familles de son époux, au nombre desquels se trouvait François Lafond, grand-père maternel de Raoul Clouthier.

Enfin, les renseignements, pour la plupart inédits, contenus dans le dossier de Washington ont été résumés dans un article plus élaboré que signe un peu plus loin l'auteur, Raoul Clouthier.

#### **Enfants de Pierre-Simon Lafond et de Marie-Louise Chartier:**

Pélagie - née en mai 1785, probablement à Champlain, N.Y., où ses parents vécurent quelques années, mais baptisée seulement le 28 décembre 1789, par l'abbé R.P. Lancto, curé de L'Acadie.

Jean-Baptiste - baptisé le 28 décembre 1789, à l'âge de 3 mois et 20 jours, en même temps que sa soeur Pélagie qui, elle, avait déjà 3 ans et 7 mois. Ces enfants durent naître au village américain de Champlain, où il n'y avait pas de prêtre ni d'église catholique. Les actes de baptême de L'Acadie mentionnent d'ailleurs qu'ils furent baptisés "sous condition", étant nés avant le mariage religieux de leurs parents qui n'eut lieu qu'en 1792, aussi à L'Acadie. Le 6 février 1815, ce Jean-Baptiste Lafond épousa Marie-Anne Bonneau, de L'Acadie. Le 22 décembre de la même année, il leur naissait une fille, Marie-Anne.

Pierre celui-ci dut naître vers 1788, aussi à Champlain, où le couple Lafond-Chartier s'était établi sur une terre accordée à Pierre-Simon par l'état de New York, en sa qualité de vétéran de la guerre de la Révolution. Le 29 février 1808, Pierre convolait à St-Luc avec une brave fille du lieu nommée Louise Rougier.

Jean-François VI - il vit le jour, probablement à St-Valentin, le 1er septembre 1792, à peine 2 mois après le mariage religieux de ses parents dans l'église de L'Acadie. La paroisse de St-Valentin n'avait pas encore été constituée. Sixième de la lignée, Jean-François avait d'abord eu comme première épouse Céleste Patenaude, puis Flavie Monbleau, qui lui donna de nombreux enfants. C'est ce Jean-François qui fut l'instigateur des démarches légales faites pour obtenir, pour sa vieille mère, la pension aux veuves des campagnes de la Révolution. Il n'est pas impossible que Marie-Louise Chartier ait encore donné naissance à un ou deux autres enfants, elle avait une façon si peu orthodoxe de contracter mariage et aussi de faire baptiser et enregistrer sa progéniture.

N.B. - On lira sûrement avec intérêt, à la fin de cette étude généalogique sur une lignée de Lafond, l'article dans lequel il est question de l'étrange union matrimoniale du soldat Pierre-Simon Lafond avec Marie-Louise Chartier, supposée fille du "marquis" Michel Chartier de Lotbinière, mais que ses descendants qualifiaient plutôt de "sauvagesse".

Il faudrait aussi lire l'article suivant, beaucoup plus explicite, dans lequel l'auteur raconte comment il est parvenu, grâce aux pièces d'un dossier obtenu des Archives Militaires de Washington, à découvrir, du moins en partie, la véritable identité de son ancêtre, la soi-disant "Sauvagesse" Louise Chartier. Mais il semble bien que le nom de sa

mère restera maintenant à jamais inconnu.

VI Jean-François Lafond (1792 - 1858) 1ère épouse Céleste Patenaude (1800 - 1830)

Jean-François VI naquit le 1er septembre 1792, probablement sur une ferme que son père avait acquise vers 1790, dans ce qui devint plus tard la paroisse actuelle de St-Valentin. Il n'est pas exclu toutefois qu'il soit né à Champlain, dans l'état de New York, car ses parents vécurent en cet endroit durant quelques années après que le soldat Pierre-Simon eut été démobilisé, une fois la guerre de l'Indépendance américaine terminée. Le 20 janvier 1818, Jean-François épousait à L'Acadie Céleste Patenaude, fille de Michel Patenaude et de Marie-Josephte Quintin, de Chambly. Céleste mit au monde cinq ou six enfants et dut mourir en 1829 ou 30, car son époux se remariait le 2 août 1831 avec Flavie Monbleau, de L'Acadie. Comme le soldat Simon Lafond était mort depuis 1795, son épouse Louise Chartier, alors âgée de 70 ans, vivait avec son fils Jean-François.

Les enfants du premier mariage:

Hilaire - il naquit à St-Valentin le 7 janvier 1819 et fut baptisé à l'église de L'Acadie avec, comme parrain et marraine, Joseph et Charlotte Dupuis.

Marie-Rose - née le 25 mars 1822 et baptisée à L'Acadie elle aussi.

Narcisse- né le 6 novembre 1823. Il épousa Pauline Destroismaisons à St-Valentin, le 22 février 1848. C'est en septembre de cette même année que devait s'éteindre l'aïeule Louise Chartier, la grand-mère de ces enfants, que ses descendants appelèrent plus tard "la Sauvagesse".

Edouard - il naquit probablement vers 1825 ou 30, à St-Valentin lui aussi. Vers 1850, il épousa à Henryville Domitilde Proulx et il fut longtemps instituteur à l'école des garçons de ce village. C'est là qu'il vivait encore entre 1900 et 1905. C'était un petit vieux à barbe blanche et très sympathique, dont Raoul Clouthier se rappelle.

2ème épouse Flavie Monbleau 1806 - 1886)

Devenu veuf avec plusieurs jeunes enfants, Jean François Lafond épousa Flavie Monbleau le 2 août 1831. Elle avait 25 ans et prenait en se mariant au moins cinq orphelins dont elle dut naturellement prendre soin et finir d'élever, en même temps que les enfants qu'elle commença à mettre au monde elle-même. Flavie était la fille de Denis Monbleau et d'Ozithe Hébert, de la paroisse de L'Acadie. Cette Ozithe Hébert était elle-même la fille d'un Acadien qui avait été déporté de Grand-Pré à la Nouvelle-Angleterre en 1755, mais qui avait retrouvé la route du Canada avec des compatriotes et fondé la paroisse de L'Acadie, près de St-Jean d'Iberville.

Selon Edesse (Darche) Lafond, sa belle-fille, qui la connut bien, Flavie Monbleau était une femme d'une intelligence au-dessus de la moyenne, ardente travailleuse et d'un dévouement illimité pour les siens. Elle tenait par-dessus tout à procurer de l'instruction à ses enfants. Elle en eut elle-même 10 et tous, ainsi que ceux de la première épouse, fréquentèrent les écoles et s'instruisirent suffisamment pour devenir éventuellement, certains, instituteurs et d'autres, hommes d'affaires. Ils allaient à l'école à St-Jean, voyageant généralement à dos de cheval pour couvrir la distance de 12 ou 13 milles qui séparait la ferme de cette localité. Il est probable que Flavie fut l'instigatrice des démarches légales qui aboutirent en 1840 à l'octroi, par le gouvernement des Etats-Unis, d'une pension de veuve de guerre à sa belle-mère Louise Chartier, l'épouse du soldat Simon Lafond qui avait fait les campagnes de la guerre de la Révolution américaine. Alors vieille et impotente, l'aïeule toucha de cette source, avant de mourir, un grand total de \$1360, une somme considérable à l'époque et qui dut servir à défrayer le coût de l'éducation des enfants de Jean-François et de Flavie. On pourra lire plus loin un article qui donne d'intéressants détails sur la façon dont cette pension put être obtenue, 60 ans après la fin de la guerre qui l'avait motivée.

Jean-François Lafond mourut à St-Valentin le 12 février 1858, à l'âge de 65 ans et 7 mois. Il est prénommé François-Xavier dans son acte de décès. Son épouse Flavie vécut jusqu'au 25 décembre 1886, alors qu'elle s'éteignit paisiblement chez sa fille Emilie, épouse de Joseph Berthiaume, de Notre-Dame-de-Stanbridge. Elle avait près de 80

ans.

Les enfants du second mariage:

Ambroise-Médard - il épousa d'abord Sophie Charron d'Henryville, le 5 novembre 1861, puis, en 2èmes noces, Exilda Sené, de St-Sébastien. Il émigra au Texas.

David - marié à Mélanie Martin, à Henryville, le 2 février 1863. Il naquit probablement vers 1835. C'était un gros costaud, si l'on en juge par les photos qui existent de lui. Il fut marchand-général au village de Ste-Brigide. Un de ses fils, Albert, devint prêtre et fut longtemps professeur au Séminaire de St-Hyacinthe. C'était un homme délicat qui avait beaucoup de charme. David La fond eut aussi une fille, Eugénie, qui épousa un Giroux, avocat de Freligsburgh. Celle-ci à son tour donna naissance à une fille nommée Gabrielle, qui fut l'épouse de l'honorable Jean-Jacques Bertrand, premier ministre de la province de Québec vers 1968-70. Celui-ci mourut à Cowansville le 23 février 1973.

François VII - il naquit à St-Valentin le 7 février 1832, du mariage de Jean-François VI et de Flavie Monbleau. Il épousa Edesse Darche, d'Henryville, le 2 août 1855. Ils eurent 10 enfants dont 8 se marièrent. Edesse Darche était la fille de François-Xavier Darche, arrière-petite-fille du canonier Barthélémy Darche, de Chambly. François Lafond mourut en 1912 et Edesse, en 1922.

Joseph-Alfred - marié à Marie Fournier, à St-Sébastien, le 24 mai 1886. Il vécut à St-Sébastien et y mourût le 11 avril 1903, à 51 ans.

Télesphore - s'établit à Kankakee, dans l'Illinois.

Pierre - émigra au Dakota, dans la ville de Frankford.

Cyrille - ?

Emilie - épousa Joseph Berthiaume, de Notre-Dame-de-Stanbridge; elle mourut le 15 juillet 1907, à l'âge de 65 ans.

Il y eut encore deux autres filles, dont une, épousa David Frégeau, de St-Sébastien, et l'autre (Clotilde) Georges Berthiaume. Clotilde mourût à St-Sébastien le 23 juin 1911, à 67 ans.

VII François Lafond (1832 - 1912) son épouse Edesse Darche (1835 - 1922)

François, né du mariage de Jean-François Lafond et de Flavie Monbleau, célébra le 2 août 1831, à St-Valentin. Il vint au monde sur la ferme de ses parents, dans la même paroisse, le 7 février 1832. Grâce à la volonté de sa mère de faire instruire ses enfants, François fréquenta l'école et acquit assez d'instruction dans sa jeunesse pour devenir lui-même instituteur, une fois parvenu à l'âge adulte. Il eut une vie bien remplie, éleva une nombreuse famille, pour laquelle il fut un père modèle. Malheureusement, des revers financiers assombrirent les dernières années de son existence et furent la cause qu'il mourut dans un état de gêne matérielle à peu près complet.

En 1855, François Lafond quitta son village natal pour venir occuper à Henryville, paroisse qui commençait à prendre de l'expansion à l'est du Richelieu, le poste d'instituteur à l'école mixte du village. La même année, il épousait Edesse Darche, une jeune fille du même endroit qui appartenait à une famille de plusieurs enfants dont le père, François-Xavier Darche, et la mère, Charlotte Demers, étaient morts tous deux à quelques jours d'intervalle, en 1849, durant une épidémie de choléra qui fit de nombreuses victimes dans la région. C'était une jeune personne intelligente et d'un physique agréable qui, au moment de son mariage, venait à peine d'avoir 19 ans.

François Lafond inculqua son savoir aux enfants d'Henryville pendant quelques années, puis céda son poste à son demi-frère Édouard Lafond, fils de Céleste Patenaude, la première épouse de Jean-François VI. Il se porta ensuite acquéreur d'une ferme à l'orée du village et se mit à élever sa famille, tout en cultivant la terre. Il s'occupa aussi des affaires municipales et, en raison de son instruction, comme de son bon jugement et de l'estime dans laquelle le tenaient ses concitoyens, il fut, à plusieurs reprises, élu maire de sa paroisse. Ainsi, à compter de 1883, il remplit les

fonctions de premier magistrat de sa municipalité durant sept années consécutives. Son dernier stage comme maire dura de 1893 à 1895. Il fut, de plus, toujours actif en politique, tant au fédéral qu'au provincial. C'était un ardent libéral, un "rouge" à l'ancienne façon, pour qui les "bleus" n'étaient presque pas des êtres humains. Il était connu personnellement et très estimé de Sir Wilfrid Laurier, avec qui il eut même de la correspondance.

Son épouse Edesse Darche était une femme qui avait de la classe. Après qu'elle eut pris de l'âge et de l'expérience, et que l'aisance fut venue dans la famille Lafond, Edesse assumait peu à peu des manières de "grande dame", ce qui lui allait à merveille, vu qu'elle possédait une distinction naturelle indéniable et qu'elle savait en imposer par son maintien et sa façon de s'exprimer. Elle n'était pas toujours patiente avec certains de ses petits-enfants, surtout lorsqu'elle les attrapait à chaparder les pommes ou les tomates de son potager. Mais ceux-ci la craignaient quand même et la respectaient.

François Lafond ne fut jamais un cultivateur bien féru de son métier. Il négligea peu à peu les travaux de la terre, pour se consacrer à des occupations plus lucratives. Il devint maître de poste du village d'Henryville et, comme les banques étaient rares à l'époque, il se fit prêteur d'argent pour la commodité des gens de sa région. Pendant de nombreuses années, il réussit très bien dans ce genre d'affaires et s'acquit même une réputation de probité qui s'étendait au-delà des limites du comté. Mais quand vint la vieillesse, il semble qu'il perdit graduellement le contrôle de sa situation financière, empruntant plus qu'il ne prêtait et laissant ainsi, quasi inconsciemment, s'effriter ses ressources. On peut imaginer quel coup de foudre se produisit à Henryville, lorsque le 10 juin 1905 la population apprit que "le père François Lafond" venait de faire cession de ses biens. Il avait 75 ans et avait vécu dans la paroisse durant plus d'un demi-siècle. Il abandonnait à ses créanciers tout son avoir, qui constituait un actif valant une soixantaine de mille dollars, tandis que le passif s'élevait à \$140,000. Ce fut une débâcle dont le vieillard ne se releva évidemment pas, vu son âge avancé. Et les deux vieux, François et Edesse, qui avaient vécu dans l'aisance, dans le luxe même pour le temps, et qui avaient toujours été l'objet de la considération de tout le monde, se trouvèrent complètement démunis et quasi ostracisés à la suite de cette faillite. Ils durent ensuite vivre dans un dénuement relatif, aux crochets de leurs enfants. François Lafond mourut à Henryville, le 25 juin 1912, chez sa fille Ernestine Tassé. Il avait 80 ans. Son épouse Edesse lui survécut dix années, décédant elle aussi chez les Tassé, le 23 décembre 1922, à l'âge de 86 ans. Les 17 ans écoulés depuis la catastrophe de 1905 n'avaient été pour elle qu'un long calvaire.

Les grands parents (de Raoul) Lafond, autrefois d'Henryville: François VII, fils de Jean François et de Flavie Monbleau, né St Valentin en février 1832 et son épouse, Edesse Darche, fille de François Xavier Darche et de Charlotte Demers, née Henryville en 1835.

Le grand père François était un citoyen considéré, ancien instituteur, cultivateur, maire de sa paroisse à plusieurs reprises et prêteur d'argent à la mode d'autrefois dans les campagnes, avant que les banques n'ouvrent des succursales un peu partout. La grand mère était une femme d'instruction moyenne pour son temps, mais d'une réelle distinction dans ses manières et son langage\* François mourut à Henryville en 1912 et Edesse, en 192. Ils furent inhumés dans le cimetière de cette paroisse.

Les enfants de François et d'Edesse:

Ernest - né à Henryville en 1856, marié à Marie McCarthy, jeune irlandaise d'une excellente famille d'Henryville, vers 1878. Il se rendit d'abord dans l'Ouest canadien, dans le but de s'y établir, mais revint bientôt au pays et alla plutôt se fixer à Woonsocket, Rhode Island, où il fut cultivateur et producteur de lait. Le couple eut un fils, William, qui fit une belle carrière dans la banque, et trois filles dont une, Alice, fut un temps députée à la Législature du Rhode-Island. Ernest Lafond dut mourir vers 1935.

Honorat - né à Henryville en 1859. Il épousa en 1ères noces Eliza Lasnier, vers 1880, qui lui donna une fille, Laura, laquelle épousa Philippe Berthiaume, vécut à Montréal et eut plusieurs enfants. Honorat épousa en 2èmes noces Elizabeth Connally, née à Henryville en 1869 et qui mourut à Oakland, Californie, en 1963, à l'âge très avancé de 94 ans.

Honorat Lafond avait d'abord été tailleur, puis marchand général à Henryville. C'était un costaud à l'allure

décédée, qui avait le verbe haut et le rire gras. En 1905, après la déconfiture financière de son père François, il vendit son commerce et alla vivre à Montréal, où il dirigea une maison de touristes très achalandée, rue Dorchester. Il réussit dans ce genre d'entreprise et parvint à amasser assez d'argent pour assurer son bien-être matériel et celui de son épouse "Lizzie", qui lui survécut 35 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1963, alors qu'Honorat était mort en 1928.

Honorine - née à Henryville le 24 octobre 1860. Elle entra d'abord comme postulante chez les Soeurs Grises à Montréal, en 1884, mais ne se découvrant probablement pas de dispositions pour la vie en communauté religieuse, elle revint chez ses parents en 1885 et, le 17 février 1887, elle épousait Calixte Cloutier, un cultivateur à l'aise de la paroisse de Sabrevois, de 14 ans son aîné. Elle eut 9 enfants, dont deux seulement parvinrent à l'âge adulte et fondèrent des foyers. Berthe, née en avril 1888, épousa le Dr. Henri Coupal en 1912 et habita longtemps à Montréal. En 1972, elle vivait en Californie, à Los Angeles, chez son unique fils, Maurice Coupal. Raoul, qui naquit à Sabrevois le 18 septembre 1893, épousa Jeanne Fortin, à Ste-Rose de Laval, en août 1920 et eut avec elle deux fils, René et Robert. Après des études au Séminaire de Sherbrooke, puis à l'École Normale de Montréal, Raoul fit du journalisme de débutant à "La Patrie" de Montréal durant quelques mois, en 1912, après quoi il entra à l'emploi de la compagnie de chemins de fer Pacifique Canadien, à Montréal, où il fit carrière dans les services français de relations extérieures. Il prit sa retraite en octobre 1958, après 45 années de services ininterrompus dans cette grande organisation de transport internationale. C'est lui qui, à l'automne 1972, dans la 80ème année de sa vie, s'est amusé à compiler et à rédiger les notes biographiques et généalogiques de la présente étude familiale.

Léonide - il naquit à Henryville en 1862 et épousa, vers 1885, la jolie Loula Dupuis, fille du Dr. Dupuis, de Clarenceville. Ils vécurent à Chicago, où Léonide fut employé de commerce. C'était un homme aimable, civilisé et qui se faisait remarquer par ses manières affables et distinguées. L'abus de l'alcool, malheureusement, lui valut un trépas prématuré en 1911, à l'âge de 49 ans. Loula Dupuis avait eu une fille de Léonide; elle s'appelait Béatrice et avait épousé un riche américain du nom de Moorehouse. Ruiné dans la débâcle boursière de 1929, celui-ci préféra s'enlever la vie, plutôt que d'essayer de refaire sa fortune. Il avait deux fils, que leur mère, Béatrice, dut élever seule. Loula vécut jusqu'à 95 ans et mourut vers 1958, dans une maison pour vieillards, à New York. Sa fille était morte plusieurs années avant elle. Les fils de Béatrice vivent aux États-Unis.

Ernestine - elle naquit en 1864, à Henryville, où elle vécut toute sa vie. Le 20 mai 1890, elle avait épousé Charles Tassé, fils du Dr. Romuald Tassé, médecin très estimé de toute la population d'Henryville et des villages environnants. Elle eut onze enfants et fut pour eux une mère intelligente, éclairée et d'un entier dévouement. Charles-Eugène Tassé, son mari, mourut à Henryville en 1947, à l'âge de 86 ans, tandis qu'elle-même le suivit en 1949, à 85 ans.

Les enfants dans la famille Tassé furent: Charlotte, née en 1891 et décédée en 1893; Lilianne, née en 1892, devint garde-malade, épousa le Dr. Roland Dupuis et mourut en 1944; Charlotte, née en 1893, fut reçue garde-malade, participa avec sa compagne Garde Lépine à la fondation, puis au soutien et au progrès de l'Institut psychiatrique Albert-Prévost, à Cartierville; Maurice, né en 1895, fut instituteur, puis principal d'une importante école de Montréal et mourut en avril 1957; Léo, né en 1896 et décédé le 22 novembre 1963, fut médecin et pratiqua sa profession à Verdun, où il jouissait d'une excellente réputation comme praticien compétent et charitable. Léo épousa Mabel Whiteford, qui lui donna trois fils et lui a survécu. Romulus, né à Henryville en 1897, mourut au même endroit en 1956; Rachel, née en 1901, fut garde-malade et épousa le Dr. A. Deschênes, de Verdun, qui mourut en 1967; elle a un fils. Adrienne épousa Maurice Belair; Alain épousa Cécile Belair; Jean épousa Dolly Flanigan. Serge mourut à deux ans en 1907. Des 11 enfants de cette famille, quatre étaient encore vivants en 1972: Charlotte, Rachel, Adrienne et Jean.

Vincent - né à Henryville en 1866; fit ses études au Séminaire du Monnoir, à Marieville et vécut sa vie adulte à Montréal, où il avait épousé, en 1904, Louise Lévesque, fille d'un riche architecte de la métropole. Vincent Lafond était un type assez spécial, très cultivé, libre penseur en religion et généralement très amer pour ses

compatriotes, qu'il considérait comme une bande d'abrutis, ignorants, superstitieux et tenus sous la férule d'un clergé catholique rétrograde, que lui-même méprisait souverainement. La seule vue d'un prêtre ensoutané avait le don de lui inspirer des propos mordants et de lui mettre quasiment le feu au derrière. Il est malheureux qu'il n'ait pas vécu en 1972 pour assister aux transformations, réformes, évolutions et concessions qui se sont produites dans le clergé catholique. La tiédeur, on pourrait plutôt dire, l'indifférence croissante de notre jeunesse pour l'office dominical et la fréquentation des sacrements, l'aurait sans doute rempli d'aise et de satisfaction. Mais il n'aurait certainement pas prisé la tenue vestimentaire et capillaire de nos jeunes contestataires barbus, poilus et souvent crasseux, lui qui était toujours si soigné de sa personne, toujours si méticuleusement propre. L'oncle Vincent s'habillait à la mode et avait horreur du débraillé qu'affectionnent aujourd'hui nos "hippies" répugnants. La tante Louise Lévesque était l'épouse toute désignée pour un type comme l'oncle Vincent. Femme musicienne, cultivée, toujours au fait des dernières oeuvres littéraires publiées à Paris, elle était un peu précieuse, mais aimable et sympathique. Au tournant du siècle, elle et sa soeur avaient une sorte de salon littéraire dans la riche demeure de leur père, Adolphe Lévesque, rue Laval, et elles y recevaient souvent les artistes de renom de passage à Montréal.

Vincent Lafond fut, durant de nombreuses années, employé comme estimateur à la ville de Montréal. La mort de son épouse vers 1935 le jeta dans un grand désarroi moral, car il avait eu pour cette femme supérieure un attachement qui, tant que dura leur union, ne se démentit jamais. Mais il finit par se ressaisir et, un bon jour, il s'embarqua pour la France, réalisant un désir qu'il entretenait depuis sa jeunesse. Il revint au Canada avec une nouvelle épouse qu'il avait dénichée au pays des ancêtres. Il mourut à Montréal vers 1938 ou 40 et sa veuve française s'en retourna dans son pays, une fois l'oncle mis en terre. Un Balzac ou un Guy de Maupassant aurait pu écrire quelque chose de très intéressant autour d'un original tel que le "rond-de-cuir" Vincent Lafond, comme il se désignait parfois.

Amédée - né en 1869 et décédé célibataire en 1890, à l'âge de 21 ans. Il se destinait au métier de cultivateur sur les terres de son père et sa mort prématurée, d'une crise d'appendicite, causa à ses parents un chagrin profond dont ils furent longtemps à se remettre. On a toujours dit dans la famille que c'était un caractère tout en or.

Adélard - né à Henryville en 1870, il épousa Marie-Louise Chagnon vers 1890 et alla s'établir aux Etats-Unis. Sa jeune et très séduisante épouse, était son aînée de quelques mois. En 1895, Adélard Lafond, qui ne doutait de rien, fonda à Woonsocket, dans le Rhode Island, le journal quotidien de langue française "La Tribune", dont il dut se départir peu après, mais qui fut publié durant de nombreuses années sous diverses directions. Adélard fit ensuite de l'assurance-vie pour la compagnie New York Life pendant quelques années, puis revint au Canada vers 1908 et fonda à Montréal la compagnie d'assurance-vie Security Life. Celle-ci ne dura que quelques années, puis survint la guerre de 1914-18, qui désorganisa bien des projets.

Lors de la crise de la Bourse en octobre 1929, Adélard Lafond subit des revers financiers désastreux et se trouva, de son propre aveu, complètement ruiné. Il put heureusement obtenir un emploi à la Cour des Jeunes Délinquants, à Montréal, où durant plus de vingt ans, il fut officier de probation. Il put, dans ces fonctions, aider bien des jeunes gens à se remettre dans la voie de la raison et de la discipline.

L'oncle Adélard était un type exubérant, optimiste, jovial et beau parleur, qui ne s'était pas ennuyé dans sa jeunesse. Son penchant pour les bonnes choses de la vie, y compris les bonnes boissons, ne l'empêchèrent cependant pas d'atteindre l'âge très respectable de 84 ans. Il mourut en effet le 17 mars 1953 et fut inhumé dans le cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal. Son épouse Marie-Louise mourut elle aussi à Montréal, en 1956. Elle avait 87 ans. Elle avait eu trois enfants, dont un fils mort en bas âge. Les deux autres furent: René, brillant officier dans le 22ème régiment de l'armée canadienne, qui fut tué à Cambrai, en France, en octobre 1918, un mois à peine avant la fin de la première guerre mondiale; Rhéa, née en 1893, avait épousé en 1922 Frédéric Bert, un chimiste russe très sympathique émigré au Canada et qui semblait devoir faire ici une carrière fructueuse. Elle eut la douleur de perdre son mari inopinément en 1929, ce qui la laissa veuve à 36 ans, avec une fillette de trois ans. Obligée par la suite de pourvoir elle-même à sa subsistance tout en élevant son enfant, Rhéa prit du service à l'École Victor-Doré pour enfants infirmes, à Montréal, et resta à



l'emploi de cette institution jusqu'à l'âge de la retraite. Elle vit encore à Montréal en 1973. Sa fille Louise, née en 1925, a épousé un aimable garçon d'origine turque et s'appelle maintenant Madame Ahmet Nakisbendi. Ils ont deux fillettes et vivent à Philadelphie.

Stanislas - né en 1873 à Henryville, ce garçon mourut en 1889, à l'âge de 16 ans. Il était au collège lorsqu'une crise aiguë d'appendicite l'emporta en quelques jours, au grand désespoir de ses parents.

Raoul - celui-ci, le dernier né des 10 enfants de François Lafond et d'Edesse Darche, vint au monde à Henryville le 28 juillet 1876. Il fit des études secondaires au séminaire de St-Hyacinthe, puis il alla suivre un cours d'art dentaire à Baltimore, au Maryland. Il pratiqua ensuite la profession de dentiste à Lewiston, Me., où il gagna l'estime générale de la population. En 1903, il épousait Alice Charland, fille du juge Charland, de St-Jean d'Iberville, qui lui donna deux enfants: Gérard et Jeannette. Raoul Lafond possédait une belle personnalité et se distinguait par ses manières affables, son entregent et une aisance naturelle dans le maintien et le discours. Très cultivé, aimant le chant et la musique, il s'employa à maintenir l'usage de la langue française chez les nombreux compatriotes qui vivaient alors à Lewiston et dans toute cette partie de l'état du Maine. Pour reconnaître les services qu'il rendit dans les domaines culturels, le gouvernement français le fit chevalier de la Légion d'Honneur en 1936, après lui avoir accordé les palmes académiques quelques années plus tôt. Raoul mourut le 22 juillet 1940, d'une affection cardiaque. Son épouse le suivit trois ou quatre ans plus tard. Les deux ont été inhumés à Lewiston.

On aura peut-être remarqué, à la lecture de ces dernières notes sur la progéniture de François Lafond et d'Edesse Darche, que de leurs 8 fils ne naquirent que 3 enfants mâles. L'un d'eux, René, fils d'Adélarde, était célibataire lorsqu'il fut tué en France, à la fin de la guerre de 1914-18. Gérard, fils du Dr. Raoul Lafond, disparut de la circulation après la mort de son père en 1940 et l'on ignore ce qu'il est devenu. Quant à William, fils d'Ernest, de Woonsocket, R.I., il paraît qu'il n'eut pas d'enfants, pas de fils tout au moins. Et c'est ainsi que trop souvent, à l'époque moderne où nous vivons, s'éteignent les familles canadiennes-françaises. Le grand-père François Lafond avait eu onze enfants, mais il ne lui resta pas un seul petit-fils pour perpétuer son nom.

Les autres colons Lafond venus de France au Canada

Il peut être intéressant d'énumérer ci-après les noms des colons portant le nom de "Lafond" qui, en plus d'Étienne, dont nous venons d'étudier la descendance, émigrèrent de France au Canada aux premiers temps de la colonie.

Le Dictionnaire Généalogique de Mgr Tanguay en cite au moins sept, à part Étienne, l'époux de Marie Boucher et le fondateur de notre lignée. Ce sont:

Pierre, fils de Pierre Lafond et de Michelle marié, originaire de St-Malo, en Bretagne. Il se maria à Québec en août 1732 et vécut dans la région de Québec, où se trouvent ses descendants.

Jean, né à Bayonne, France, en 1693, et décédé à Québec en 1806. Son acte de décès mentionne qu'il était âgé de 113 ans à sa mort. Un vrai patriarche.

Simon, soldat et chirurgien, originaire de St-Martin-du-Bois, au diocèse de Bordeaux, France. Il était fils de Jean Lafond, aussi chirurgien et de Pétronille Chailla. Il était à Montréal en 1738, où il est censé avoir pratiqué sa profession à l'Hôtel-Dieu, puis il vécut à la Pointe-aux-Trembles et, finalement, à St-Denis sur-Richelieu.

Jean, meunier, fils d'Antoine Lafond et de Jeanne Tapin, de St-Paul, diocèse de Cominges, en Gascogne. Le 9 février 1751, il épousait à Québec Marguerite-Louise Gadiou dit Saint-Louis, qui eut 8 enfants.

Antoine, originaire de Bordeaux, France, vint au Canada vers 1740, épousa Marie-Charlotte Lefebvre et s'établit à Batiscan.

Jean, charpentier, fils de Jean Lafond et Jeanne Derbeau, de St-Michel, diocèse de Bordeaux, France. Le 12 juillet 1751, il épousait à Québec Catherine Jolin. Il était venu en Nouvelle-France comme marin à bord du vaisseau "Le Terrible", commandé par le capitaine Delomb. Il éleva une famille de 10 enfants dans la région de Québec.

Guillaume, fils d'Antoine Lafond et de Marguerite Caussade, de Notre-Dame d'Auch, en Gascogne. Il se maria à Montréal, le 15 janvier 1759, avec Marie-Madeleine Amiot.

Et ceci met fin à notre étude sur les ancêtres Lafond au Canada. Elle fut terminée en décembre 1972, par Raoul Clouthier, dont la mère était Honorine Lafond, fille de François Lafond, décédé à Henryville en 1912; elle-même, épouse de Calixte Cloutier, mourut à Sabrevois en mai 1938, à l'âge de 78 ans.

En marge de la généalogie des Lafond.

### **L'étrange union du soldat Lafond avec Louise Chartier**

Qui était cette femme "ramenée des colonies" vers 1785 par l'ancêtre Pierre-Simon Lafond?

Sauvagesse ou fille de marquis? Enfant naturelle ou fille légitime de l'ingénieur militaire Michel Chartier de Lotbinière, seigneur de Vaudreuil, Rigaud et Alainville? Après deux siècles, le mystère n'a pas encore été complètement éclairci.

Il y a de cela pas mal longtemps, disons que c'était au début du siècle, mes oncles Lafond, les fils de François Lafond et d'Edesse Darce, au village d'Henryville, racontaient qu'un de leurs ancêtres, Pierre-Simon Lafond, né à la Baie-du-Febvre en décembre 1753, s'était enrôlé dans les armées américaines vers 1775 et était allé faire le coup de feu dans les colonies du Sud, qui combattaient pour se libérer de la tutelle de leur mère patrie, l'Angleterre. On sait qu'à l'époque, les Américains envahirent le Canada et cherchèrent à gagner à leur cause les Canadiens français dissidents, qui étaient assez nombreux. Il ne faut pas oublier qu'une quinzaine d'années à peine s'étaient écoulées depuis que le général Lévis avait brûlé ses drapeaux à Montréal et cédé la colonie. Le souvenir de la mère patrie perdue était encore vivace dans les esprits.

Deux armées de troupes rebelles pénétrèrent alors dans les territoires canadiens: l'une, commandée par le célèbre Benedict Arnold, qui vint par le Maine et les Cantons de l'Est, rencontrant dans son avance à travers des forêts interminables des difficultés inouïes; l'autre, sous le commandement du général Montgomery, suivit la route plus orthodoxe du lac Champlain, du Richelieu et du fleuve St-Laurent et parvint à se rendre jusqu'à Québec, dont elle fit le siège en plein coeur de l'hiver 1775-76.

C'est à ce moment-là que les autorités militaires américaines décidèrent de recruter dans les villages échelonnés le long du fleuve, des Canadiens qui les aideraient à chasser complètement les Anglais d'Amérique. Deux régiments furent formés, l'un commandé par le colonel Moses Hazen et l'autre, par le colonel James Livingston. Ce dernier embaucha surtout ses volontaires dans la région de Trois-Rivières, où se trouve situé le village de la Baie-du-Febvre, petite patrie de Pierre-Simon Lafond, descendant de l'ancêtre commun, Étienne, à la cinquième génération. Ce fut probablement dans ce régiment que notre homme s'enrôla, en même temps qu'un bon nombre de ses concitoyens. On peut se demander aujourd'hui qu'est-ce qui pouvait bien motiver pareille décision chez ces jeunes gens. Patriotisme ou simple goût de l'aventure? Probablement ces deux raisons avec, en plus, la conviction que les rebelles américains finiraient par l'emporter sur les troupes trop peu nombreuses que l'Angleterre avait alors en garnison au Canada. D'ailleurs, est-ce que les Américains n'avaient pas déjà tout balayé sur leur passage, les forts de l'Île-aux-Noix et de St-Jean, celui de Chambly, les villes de Montréal et Trois-Rivières, pour arriver finalement jusqu'à Québec, qu'ils allaient sûrement emporter.

Le recrutement des volontaires marcha donc bon train et l'on se mit tout de suite à entraîner ces gars de ferme, que quinze ans de présence anglaise dans le pays avaient probablement commencé à familiariser avec la langue des conquérants. On choisit parmi les plus délégués d'entre eux des sous-officiers et même des lieutenants, réservant les grades supérieurs pour les Américains mieux qualifiés pour commander. On nomma même un chapelain au régiment du colonel Livingston dans la personne du Père François-Louis Chartier de Lotbinière, un récollet mieux connu alors sous le nom de "Père Eustache" et un curieux personnage, dont la conduite assez peu orthodoxe en maintes occasions, avait parfois causé des maux de tête aux autorités ecclésiastiques de la colonie.

On connaît les noms de quelques-uns des officiers et sous-officiers canadiens-français qui participèrent à cette aventure américaine au Canada. Il y eut par exemple le major Clément Gosselin, de l'Île d'Orléans, qui fut présent et même blessé à la bataille de Yorktown, le dernier engagement de la guerre de l'Indépendance et le théâtre de la capitulation du général-en-chef anglais, Cornwallis; il y eut aussi Auguste Loiseau, de Chambly, capitaine dans le régiment d'Ethan Allen; le capitaine Jacques Robichaud, les lieutenants Laurent Olivier, François Monty, Pierre Boileau, Germain Delorme, etc. etc.

Lorsque dans cette nuit fatidique du 31 décembre 1775, une nuit qui aurait pu transformer entièrement la destinée du

Canada, les troupes américaines des généraux Montgomery et Arnold montèrent à l'assaut de la forteresse de Québec, au milieu d'une effroyable tempête de neige, elles rencontrèrent une opposition beaucoup plus vigoureuse que celle à laquelle elles s'attendaient. Ce furent les quelques centaines de soldats canadiens-français restés loyaux et commandés par le capitaine Chabot, qui subirent le plus fort de l'attaque et réussirent à mettre en échec les assaillants américains. Le général Montgomery s'était vanté la veille qu'il prendrait son dîner du Jour de l'An dans la résidence du gouverneur Guy Carleton. Au lieu de cela, en escaladant la falaise à la tête de ses hommes, il reçut une balle en pleine poitrine et, frappé à mort, il dégringola dans un tourbillon de neige.

Arnold et ses troupes continuèrent le siège de Québec mais, lorsqu'au printemps, des éclaireurs sympathisants annoncèrent qu'une flotte anglaise remontait le fleuve portant des milliers d'hommes de troupes, les Américains se replièrent précipitamment sur Trois-Rivières, Montréal et les postes du lac Champlain, emmenant avec eux les recrues canadiennes des régiments de Hazen et Livingston. Arrivés à Albany, les réfugiés du Canada, auxquels étaient venus se joindre un bon nombre d'Acadiens, furent licenciés, mais invités en même temps à prendre du service dans l'armée régulière de la Révolution et cela jusqu'à la fin des hostilités. Simon Lafond fut évidemment au nombre des enrôlés volontaires. Comme il serait intéressant, aujourd'hui, de connaître tout ce qui a pu lui arriver durant les quelques années qui suivirent.

Ce ne fut donc pas avant 1781 ou 83, qu'une fois démobilisé pour de bon, le Canadien Lafond put songer à réintégrer le pays natal. En cheminant à travers les forêts du nord de l'état de New York, longeant probablement le lac George ou le lac Champlain, aimait à raconter l'oncle Vincent Lafond quand j'étais jeune, Simon Lafond avait un jour fait la connaissance d'une jeune Indienne ou Métisse qui lui plut et avec qui il noua des relations si solides, qu'elles durèrent le reste de leur vie. Vécut-il un certain temps avec la famille de la jeune fille, c'est fort possible, car il ne semble pas que le couple soit arrivé à St-Valentin avant 1785 ou 1790; mais de mariage religieux il n'en fut pas question, faute de prêtre catholique dans le pays. On dut se contenter d'une promesse mutuelle devant témoins, comme l'atteste dans son laconisme l'acte de leur mariage relevé dans les vieux registres de la paroisse de L'Acadie. Car ils finirent par se marier religieusement, devant un prêtre catholique, mais seulement lorsqu'ils furent revenus au Canada et beaucoup plus tard, comme nous le verrons plus loin dans notre récit. Simon Lafond ne regagna pas sa paroisse natale de la Baie-du-Febvre lorsqu'il fut de retour sur le sol canadien, Il prit apparemment une ferme sur les bords du Richelieu, aux environs de l'Ile-aux-Noix et c'est là qu'il vécut avec sa compagne, éleva une famille et mourut en 1795.

Flavie Monbleau, la grand-mère de ma mère qui, en août 1831, avait épousé Jean-François, fils de Simon Lafond et de la soi-disant Indienne, racontait que celle-ci avait longtemps habité avec eux sur la ferme de St-Valentin. Elle était devenue impotente dans son extrême vieillesse et elle ne pouvait plus quitter seule son lit ou le fauteuil dans lequel on l'installait. Flavie, qui en prit soin jusqu'à sa mort, survenue en 1848, à l'âge de 88 ans, disait qu'elle avait été une bonne mère, qui éleva très bien ses enfants. Il semble toutefois qu'on ne tenait pas trop à parler d'elle dans la famille. Ainsi, mon grand-père François, fils de Flavie, lorsqu'il fut devenu adulte et eut épousé Edesse Darche, à Henryville, n'aimait guère à parler de sa grand-mère la pseudo "Sauvagesse", comme on l'appelait généralement. Pourtant, il l'avait bien connue puisqu'il avait 16 ans lorsqu'elle mourut en 1848 et que l'aïeule habitait dans la maison de ses parents. Peut-être considérait-il qu'il n'y avait pas lieu de se montrer fier d'avoir une Indienne dans son ascendance? Pourtant, aujourd'hui, dans les familles où il y eut autrefois des alliances avec des naturels du pays, la tendance est plutôt de se glorifier du fait que l'on puisse compter dans sa lignée des représentants des premiers habitants de l'Amérique. Et ceci est aussi vrai aux Etats-Unis qu'au Canada.

On n'avait donc jamais pu connaître la véritable identité, ni l'origine exacte de cette femme que nous, les jeunes, nous voyions en imagination avec des mocassins aux pieds et des plumes dans la chevelure. On aurait bien voulu qu'elle fut la fille de quelque grand chef Mohawk et qu'elle portât un de ces beaux noms romantiques comme Hiawatha, Tekakouita ou Ananontha, ce dernier nom ayant été celui d'une épouse de Jean Lafond II, de Batiscan, fils d'Étienne, fondateur de la lignée des Lafond au Canada. On se serait même contenté d'un nom baroque comme "Manitouabéouiche", cette Huronne qu'un Prévost, aussi de Batiscan, avait épousée aux premiers temps de la Nouvelle-France.

Ce n'est que deux siècles après la rencontre de Simon Lafond avec sa "fille des bois", que je suis parvenu à lever un

peu le coin du voile derrière lequel se dissimulait cette femme qui fut mon ancêtre. Au cours de mes recherches pour la préparation du présent travail généalogique sur les familles Cloutier, Lafond et Darce, il m'est tombé sous la main une généalogie très élaborée, dressée pour une cousine à moi, par M. Joseph Drouin, fondateur de l'Institut Généalogique Drouin de Montréal, une maison spécialisée dans le domaine de la généalogie canadienne et considérée comme parfaitement digne de foi quant à ses allégations. La mère de cette cousine étant une Lafond, soeur de ma propre mère, les données de sa généalogie, du moins pour ce qui est des Lafond, me touchent donc tout autant qu'elle. C'est dans cet ouvrage considérable, exécuté sur commande et grassement payé, j'imagine bien, que j'ai enfin cru trouver le nom de la "Sauvagesse" de Simon Lafond; elle s'appelait Marie-Louise Chartier et, selon M. Joseph Drouin n'était rien moins que la fille du "marquis" Michel Chartier de Lotbinière, ingénieur militaire dans les armées de Montcalm et Lévis, seigneur de Vaudreuil, Rigaud et Alainville, en somme, tout un personnage pour être le père d'une humble paysanne illettrée, vivant modestement sur une petite ferme isolée, dans les bois de la vallée du Richelieu.

Drouin est catégorique dans ses allégations concernant Louise Chartier, dont il donne sans sourciller toute la filiation: "Marie-Louise Chartier, née à Trois-Rivières le 27 août 1760, du mariage de Michel Chartier de Lotbinière et de Louise-Madeleine Chaussegros de Léry; promise à Simon Lafond "aux colonies", vivant maritalement avec lui durant treize ans avant de faire bénir son union par le curé de L'Acadie, le 23 juin 1792".

On ne saurait être plus précis, mais Joseph Drouin va encore plus loin dans cette généalogie dressée pour ma cousine. Il énumère les noms de grandes familles dont est issue notre Marie-Louise Chartier: Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, lieutenant-général de la Prévôté de Québec, les Legardeur de Tilly, les Juchereau, les Saint-Ours, les Chaussegros de Léry, les Renaud d'Avesne des Méloises, etc. etc. Il y en a comme cela des pages. Il insiste tout particulièrement sur le soi-disant père de l'épouse de Simon Lafond, l'ingénieur militaire Michel Chartier de Lotbinière, officier dans les armées françaises lors des guerres de la Conquête et seul Canadien jamais élevé au "marquisat" par le roi de France Louis XVI.

Je trouvais un peu étonnante cette révélation, moi qui me rappelais avoir entendu autrefois mes oncles Lafond qualifier de "sauvagesse" cette femme qui était leur arrière-grand-mère. Or, entre une sauvagesse et la fille d'un marquis il y a une marge. Il me sembla donc opportun de pousser un peu plus loin mes recherches. D'autant plus que la généalogie de ma cousine me fournissait un indice précieux pour la continuation de mon enquête: le mariage religieux à L'Acadie, en juin 1792. Je me mis en relation avec le curé du lieu et obtins copie de l'acte de ce "mariage à retardement" de Simon Lafond et de Louise Chartier, car le nom de cette dernière est bien authentique. L'acte est d'un laconisme déroutant cependant, les noms des parents des époux n'y étant même pas mentionnés, contrairement à l'usage. Il semble avoir été fait pour la forme, par simple obligation. Il vaut cependant la peine d'être cité au complet:

*"Le 23 juin 1792, nous soussigné, avons reçu le mutuel consentement de mariage de Simon Lafond et de Louise Chartier, promis l'un à l'autre treize ans auparavant par devant témoins, dans les colonies, faute de prêtre, et ce en présence et selon les formes de notre Mère la sainte Église romaine. Lesquels ont déclaré ne savoir signer".*

*R.P. Lancto, ptre*

La cérémonie dut être simple et vite exécutée, ces épousailles n'ayant rien de bien romantique: Louise avait déjà trois enfants, dont un de près de quatre ans, un autre de 20 mois et, de plus, elle se présentait à l'autel enceinte de sept mois; mon arrière-grand-père maternel, Jean-François Lafond, devait naître en effet le 1er septembre 1792, Tenant compte de l'attitude plutôt rigide des prêtres d'autrefois sous le rapport des moeurs, on peut présumer que le brave curé Lancto ne dut pas être très édifié par la situation conjugale de ce couple qui, à son point de vue, vivait dans le concubinage depuis 13 ans. Il n'en reste pas moins que dans tout ceci, il y a des points concordants entre les données de Joseph Drouin, les faits attestés par l'acte de mariage et la tradition dans la famille Lafond: le nom de la femme d'abord, la rencontre "aux colonies", ce qui veut dire aux Etats-Unis, et la période de treize ans de vie commune. Cela ouvre la voie à bien des conjectures quant à la véritable identité de Louise. Fut-elle vraiment la fille légitime de Michel Chartier de Lotbinière, ou bien une enfant naturelle, née des amours illicites de l'ingénieur militaire pour quelque jolie "squaw", pendant qu'il s'occupait de construire des forts pour le général Montcalm sur les bords du lac Champlain,

dans ce qui est devenu depuis territoire de l'état de New York?

### **Qui était ce Michel Chartier de Lotbinière?**

Il serait peut-être opportun de parler un peu maintenant de Michel Chartier de Lotbinière, ce personnage étrange, pittoresque, remuant et certainement un peu farfelu, que le généalogiste Joseph Drouin voulait absolument nous attribuer comme ancêtre, à ma cousine et à moi-même. C'était de toute évidence un être léger, un type de caractère instable qui, tout au long de sa vie, semble avoir surtout recherché les avantages matériels et les honneurs. Sa fin misérable dans l'exil et apparemment dans l'indigence, loin des siens laissés au Canada fut, en quelque sorte, le couronnement d'une carrière bizarre et plutôt incohérente.

Les Chartier de Lotbinière, arrivés au Canada vers 1651, apparemment avec le gouverneur Jean de Lauzon, qui leur était apparenté, appartenaient à l'une des familles canadiennes dont les origines connues remontent le plus loin en arrière dans l'histoire de la France. Le Michel Chartier de Lotbinière qui nous intéresse ici était issu d'une lignée que l'on peut retracer jusqu'au 15<sup>ème</sup> siècle. Son grand-père, René-Louis, qui avait épousé Marie-Madeleine Lambert à Québec, en janvier 1678, et avec qui il eut 10 enfants, était le petit-fils d'un Chartier de Lotbinière qui avait été médecin du roi Louis XIII et professeur de chirurgie au Collège royal de France. Et si l'on remonte encore plus haut dans le temps, on trouve qu'un Chartier de cette même famille fut secrétaire d'État sous Charles VII, à l'époque de Jeanne d'Arc et des guerres avec l'Angleterre.

Michel Chartier, le supposé père de l'énigmatique Louise, était né à Québec le 12 avril 1723, du mariage d'Eustache Chartier de Lotbinière et de Marie-Françoise Renaud d'Avennes des Méloises. Celle-ci étant morte à la naissance de l'enfant, le père inconsolable entra dans le sacerdoce, devint archidiacre à la cathédrale de Québec et eut par la suite des démêlés acerbes avec les autorités du diocèse. Quant à Michel, il épousa en novembre 1747 Louise-Madeleine Chaussegros de Léry, fille de Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur militaire et membre d'une des familles les plus en vue de la Nouvelle-France. Michel Chartier de Lotbinière prit du service dans l'armée et, à l'exemple de son beau-père, qui dut l'y pousser un peu, devint lui aussi ingénieur militaire. C'était au début des guerres avec l'Angleterre et la besogne dans le domaine du génie ne manquait pas. Il fallait élever des fortifications aux endroits stratégiques de la Nouvelle-France et, en sa qualité de spécialiste dans ce genre de travaux, Michel Chartier fut appelé à servir aux deux extrémités de la colonie. On le voit en Acadie en 1745 et, dix ans plus tard, c'est lui qui entreprend l'érection du fort de Carillon, sur la rive ouest du lac Champlain. Mais il n'était pas dans les bonnes grâces du général Montcalm, qui le considérait comme un incapable. Il est vrai que le héros malheureux des Plaines d'Abraham avait une piètre opinion des Canadiens en général.

De toute façon, Michel Chartier fut un homme bien occupé durant cette période tumultueuse qui précéda la Conquête et, en raison de son service, il dut faire des absences longues et fréquentes du foyer conjugal. Il eut quand même 8 enfants dont 2 seulement semblent avoir atteint l'âge adulte et s'être mariés: Eustache-Gaspard-Michel, né en 1748 et mort à Montréal en décembre 1821, et Marie-Louise, née à Trois-Rivières le 27 août 1760. C'est elle que le fondateur de l'Institut Drouin attribue comme épouse à Simon Lafond, le soldat qui alla en guerre "aux colonies",

Dans l'automne de 1760, après que la Nouvelle-France eut été cédée à l'Angleterre, Michel Chartier de Lotbinière passa en France et, durant son séjour dans la mère patrie, se porta acquéreur de seigneuries canadiennes concédées à des officiers qui ne voulaient plus revenir dans la colonie perdue. Il s'était déjà fait concéder lui-même en 1758, la seigneurie d'Alainville, près du lac Saint-Sacrement mais, par le traité de cession de 1763, il perdit cette propriété qui se trouva à tomber dans les limites actuelles de l'état de New York.

Se croyant lésé matériellement par suite des événements tragiques de la Conquête, Michel Chartier de Lotbinière s'affaira auprès des autorités pour obtenir des redressements ou la reconnaissance de droits qu'il prétendait avoir perdus. Il alla même plaider sa cause jusqu'en Angleterre et le gouvernement de ce pays consentit à lui faire une pension de 400 guinées jusqu'à ce qu'il ait obtenu la restitution de ses biens. Chartier se considéra-t-il insuffisamment dédommagé ou son amour pour la France l'emporta-t-il sur son attachement au Canada, son pays natal, et sur ses responsabilités familiales? Toujours est-il que lorsque les colonies américaines résolurent, en 1775, de secouer le joug de la mère patrie et de solliciter l'aide de la France pour les aider, Michel Chartier quitta le Canada pour ne plus jamais

y revenir; il alla offrir ses services à la France. Celle-ci ne fut pas lente à y recourir, car elle avait en lui un homme bien au fait des choses d'Amérique. Elle lui confia donc, dès 1776, une mission importante et très spéciale à Boston que, paraît-il, "il sut remplir avec le zèle et l'efficacité qui le caractérisèrent toujours".

### **Le seul Canadien qui fut jamais créé marquis.**

M. de Lotbinière semble avoir ensuite vécu tantôt en France, tantôt aux Etats-Unis, où il avait maintenant de nombreux amis et, un jour, on apprit qu'il était devenu marquis. Remuant et avide d'honneurs comme il l'était, il dut certainement faire intervenir des influences pour obtenir cette distinction nobiliaire. Les lettres patentes émises au nom du roi de France Louis XVI, en date du 25 juin 1784, déclarent que Michel Chartier de Lotbinière est créé seigneur-marquis héréditaire des seigneuries de Lotbinière, Vaudreuil et Rigaud au Canada et d'Alainville, dans l'état de New York, aux Etats-Unis d'Amérique.

Dans les pages qu'il consacre aux Chartier de Lotbinière, dans son monumental Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes, Mgr Cyprien Tanguay cite tout au long le texte de ces lettres patentes qui font l'apologie du récipiendaire. C'est un très long document dont nous citons ici l'essentiel:

*"Le Roi, en considération du fait que le dit Michel Chartier appartient à une vieille famille établie au Canada depuis 1646 et qu'ayant rendu de précieux services à la Nouvelle-France et servi avec distinction dans les troupes de la Marine en 1736, fait campagne en Acadie en 1746 et ayant de plus servi brillamment comme ingénieur dans les troupes de Montcalm et Lévis, depuis 1755 jusqu'à la reddition du Canada et considérant aussi le fait que le dit Michel Chartier, bien qu'ayant obtenu la reconnaissance de ses droits par l'Angleterre et même une pension de 400 guinées de la Couronne jusqu'à ce qu'on lui eut restitué ses biens, n'écouterant que son zèle pour son ancienne mère patrie avait, au commencement des troubles de l'Amérique, en 1775, et ceci malgré la modicité de sa fortune, tout abandonné au Canada, sa pension, ses droits et sa famille et s'était transporté en France pour y offrir ses services, lesquels il a rendus avec un désintéressement et une fidélité dont il existe peu d'exemples et qui le mettent maintenant dans l'impossibilité absolue de rentrer comme sujet anglais au Canada et au sein de sa famille".*

*"Considérant de plus que les services qu'a rendus le sieur Michel Chartier de Lotbinière lui méritent les distinctions réservées à l'ancienne noblesse et voulant surtout récompenser ses services militaires et les sacrifices qu'il a faits de sa fortune et de sa famille, que pour toutes ces considérations, Sa Majesté le Roi Louis XVI de France veut que le dit seigneur Michel Chartier de Lotbinière et ses descendants mâles, nés et à naître en légitime mariage, puissent porter dans leurs armoiries la couronne de Marquis".*

Ces lettres patentes, qui portent la signature du Roi de France, celle du maréchal de Castries et le visa de M. Hué de Miroménil, furent enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 21 avril 1785, "à raison de quoi le dit Marquis Michel Chartier de Lotbinière fit hommage au Roi Louis en la dite Chambre des Comptes, le 4 mai de la même année".

Ce Canadien dut figurer parmi les dernières personnes anoblies par Louis XVI, car ce n'est pas très longtemps après que cet innocent et malheureux Bourbon perdit sa couronne et sa tête, en règlement de compte avec la Nation pour toutes les bêtises et les turpitudes de ses prédécesseurs sur le trône de France. Il serait intéressant de connaître l'emploi du temps de notre "marquis" canadien en France après qu'il eut rendu hommage au Roi, à la Chambre des Comptes de Paris, en ce 4 mai 1785. Fut-il témoin des horreurs de la Révolution et comment réussit-il à échapper lui-même à la guillotine? A moins qu'il soit revenu aux Etats-Unis avant la tourmente, ce qui n'est pas impossible, vu que le manque de confort dans les bateaux à voile du temps ne semble pas l'avoir empêché de traverser l'océan Atlantique bien des fois.

La dernière mention que j'ai trouvée du nom de Michel Chartier de Lotbinière au cours de mes recherches sur cette famille, fut celle concernant sa mort survenue à New York, le 7 octobre 1798. Il avait 75 ans. Il mourut durant une

épidémie de fièvre jaune et, dans le désarroi causé par les décès nombreux, son corps fut inhumé précipitamment dans la partie du cimetière réservée aux pauvres et aux inconnus et communément appelée en anglais "Pottersfield". Une inscription gravée dans la pierre d'un monument que l'on peut encore voir dans le West Lawn Cemetery, dans la jolie ville de Williamstown, Mass., tout près de la frontière sud du Vermont, rappelle le souvenir de cet homme qui eut une existence si mouvementée. Elle se lit ainsi:

*The Right Honorable Chartier Marquis de Lotbinière died in New York, oct. 7th 1798 Aged 75*

*His remains were buried in Pottersfield. This was inscribed at the special request of his departed daughter Now mouldering in this dust!*

L'existence de cette inscription sur laquelle il est question de la fille de Chartier, appelle évidemment des explications. Et nous arrivons maintenant à la partie peut-être la plus étrange de toute l'histoire. Non pas que la Louise Chartier de Simon Lafond ait désormais quitté la scène pour de bon, loin de là, comme on le verra plus loin.

Intrigué par l'affirmation si catégorique faite par Joseph Drouin dans sa généalogie de ma cousine, relativement à la filiation de l'épouse de notre ancêtre Simon Lafond et pas très convaincu de la véracité de l'interprétation, je résolus de pousser un peu plus loin mon enquête. Mais par quel moyen, tous ces gens sont morts depuis si longtemps? Certes, l'acte de mariage de Louise Chartier avec Lafond à L'Acadie, en 1792, après treize ans de vie commune, aurait pu fournir la clé de l'énigme si les noms des parents des époux y avaient été mentionnés. On a vu précédemment que ce renseignement essentiel, toujours indiqué sur les actes de mariage, avait été omis. Le document, toutefois, révélait un détail significatif: Louise Chartier déclarait en cette occasion ne pas savoir signer. Cela n'avait rien d'étonnant à l'époque, la plupart des gens du commun étant alors illettrés. Mais que la fille du marquis de Lotbinière, la petite-fille de l'ingénieur Chaussegros de Léry, personnage en vue de Québec, ne sache pas signer son nom, cela me paraissait assez peu vraisemblable.

A la suite d'une conversation avec un descendant du Marquis, qui habite la région de Montréal, un M.C. de Lotbinière Harwood, j'eus la chance d'être mis en relation avec Miss Marine Leland, professeur d'histoire au Smith's College, à Northampton, Mass. Cette aimable personne, qui vécut autrefois à Montréal et s'exprime encore dans un français impeccable, a déjà fait une étude sur la famille des Chartier de Lotbinière et sur leurs descendants aux Etats-Unis. C'est d'elle que j'ai su ce qui était advenu de la fille légitime du Marquis, la Louise Chartier née à Trois-Rivières, le 27 août 1760.

Après le départ définitif pour la France de Michel Chartier de Lotbinière, en 1775, son épouse, laissée au Canada avec ses enfants, vécut apparemment à Vaudreuil, dans une des seigneuries de son mari. C'est là qu'en 1781, alors qu'elle avait 21 ans, Louise épousa Pierre-Amable DeBonne, un ami de son frère Michel-Gaspard. Il devait être avocat, car on voit quelque part qu'il devint juge plus tard. C'était, paraît-il, un homme difficile, un caractère exécrationnel avec qui la vie était impossible, aussi Louise fut-elle excessivement malheureuse avec lui. Un jour, elle fit la connaissance d'un beau militaire, Samuel McKay, fils d'un officier britannique qui avait été en garnison au fort de Chambly. C'est là que Samuel était né en 1764. Il était donc de quatre ans le cadet de Louise.

Les deux jeunes gens devinrent amoureux l'un de l'autre et il arriva ce qui devait arriver. En 1790, probablement pour échapper au courroux du mari trompé, ils s'enfuirent aux Etats-Unis et s'établirent à Williamstown, au Massachusetts, McKay prenant du service dans un régiment d'infanterie de l'armée américaine. Louise avait un autre motif pour aller vivre aux Etats-Unis; elle voulait se rapprocher de son père, le Marquis, qui vivait alors en exil à New York et pour qui, malgré ses fredaines et ses erreurs de jugement, elle garda toujours un profond attachement, a-t-on dit. Elle eut deux enfants avec Samuel McKay; une fille qui mourut en bas âge en juillet 1796 et un fils qui naquit vers 1792 et qui fit carrière aux Etats-Unis. Miss Leland m'a dit posséder sur lui une intéressante documentation, qu'elle doit me faire connaître. Louise Chartier mourut relativement jeune, à Williamstown, et un monument érigé par son époux dans le cimetière West Lawn de l'endroit, rappelle son souvenir par l'inscription suivante:

*Erected in the Memory of Maria Louisa Chartier de Lotbinière wife of Captain Samuel McKay, U.S. Infantry She died July 10th 1802, aged 41*



*Absent or dead still let a friend be dear; A sigh the absent claim; the dead, a tear! Regretted shades, These sacerdotal rites, a stone, a verse receive; It is all a father; all a friend can give!*

C'est sur une autre face de la même pierre tombale que fut gravée l'inscription qui évoque le souvenir de Michel Chartier, le marquis, et que nous avons citée précédemment.

Ces faits, d'une authenticité irréfutable, font évidemment table rase de toute l'histoire fantaisiste imaginée par de soi-disant "experts généalogistes" pour expliquer, peut-être dans le but de flatter un peu la vanité du client, les origines "nobles" de l'épouse du soldat Simon Lafond, cette femme énigmatique qui s'était promise à lui "aux colonies" vers 1779 ou 1781 et qu'il avait mariée religieusement treize ans plus tard à L'Acadie. Cependant, si les renseignements fournis par Miss Leland, le professeur d'histoire de Northampton, fixent définitivement le sort de Louise Chartier, fille légitime de Michel Chartier de Lotbinière, née en 1760, nous restons quand même avec une autre "Louise Chartier", elle aussi née en 1760 ou 61 et qui, en raison de certaines circonstances, pourrait fort bien être une fille illégitime du même personnage.

Si nous examinons le cas de la seconde Louise, nous constatons certains faits qui sont, à vrai dire, assez troublants. Ainsi, par exemple, nous savons que Michel Chartier de Lotbinière, en sa qualité d'ingénieur militaire, fut mis en charge des travaux de fortifications exécutés pour la protection de la Nouvelle-France sur les bords des lac Champlain et Saint-Sacrement (l'actuel lac George) durant les années 1755-60. Ce fut à peu près dans ce temps-là que dut naître dans la même région la seconde Louise Chartier, son acte de décès attestant qu'elle avait 88 ans en 1848. De plus, c'est aussi dans cette partie actuelle de l'état de New York, qui était française en 1760, que Michel Chartier s'était fait concéder la seigneurie dite d'Alainville, qu'il perdit naturellement avec la cession du Canada à l'Angleterre. Il ressort de tout ceci que Chartier dut faire des séjours fréquents et prolongés dans cette partie du pays où, de toute évidence, il eut des attaches réelles.

Ne serait-il pas logique de présumer alors, que ce jeune militaire dans la trentaine, dans toute la vigueur de son âge, et tenu éloigné de son foyer durant de longs mois par les exigences de ses fonctions, aurait pu faire la connaissance de quelque jolie Indienne, avec qui il aurait meublé ses loisirs et trompé son ennui ... en même temps que son épouse légitime? Et une fois mis en présence du fruit de ses amours illicites, Chartier, en vrai gentilhomme qu'il était probablement, aurait accepté d'assumer la responsabilité de son acte, allant même jusqu'à laisser son nom à l'enfant. Ces choses-là se faisaient aux premiers temps de la colonie et les unions entre Français et Indiens furent très fréquentes autrefois. Tous les moyens étaient bons pour accroître la population clairsemée du pays.

Si l'on revient maintenant au rôle joué par le soldat Lafond dans notre histoire, on constate que c'est dans le nord de l'état de New York qu'il rencontra sa Louise Chartier, alors qu'à la conclusion de la guerre de l'Indépendance américaine, il revenait au pays natal. Ce devait être entre 1780 et 1785. Ce qui ajoute à la vraisemblance de la présomption, c'est la tradition bien établie dans la famille, qui voulait que le militaire de la Baie-du-Febvre ait ramené avec lui une "Sauvagesse" des Adirondacks, dont il avait fait sa femme et la mère de ses enfants. Ma grand-mère Edesse (Darche) Lafond et mon arrière-grand-mère Flavie (Monbleau) Lafond, cette dernière ayant connu personnellement cette femme, ont d'ailleurs maintes fois confirmé cette allégation. Son nom de Chartier est attesté par l'acte de son mariage en 1792 et aussi par celui de son décès en 1848. De plus, elle a légué à ses descendants, à certaines des femmes du moins, des caractéristiques physiques propres aux races amérindiennes: visage anguleux, pommettes saillantes, cheveux très noirs, etc.

Evidemment, tout cela n'est que conjectures et suppositions, les éléments concrets et positifs d'identification faisant défaut jusqu'ici. Il est même fort douteux que l'on sache jamais qui était véritablement et d'où venait cette mystérieuse "Sauvagesse" du soldat Simon Lafond.

J'ai pensé que pour conclure ce long article, il serait intéressant d'ajouter encore quelques détails complémentaires sur les de Lotbinière, cette famille assez spéciale autour de laquelle mon histoire a été construite. Je mentionnerai d'abord le Père Récollet François-Louis Chartier de Lotbinière, frère de l'ingénieur militaire Michel, qui avait été nommé chapelain d'un des deux régiments de volontaires canadiens-français recrutés par les Américains, lors de leur invasion du Canada en 1775 et qui fut refoulé sur Albany, N.Y. avec les forces américaines en retraite l'année suivante. Cet

ecclésiastique original et passablement toqué, d'après ce que l'on a écrit sur lui dans le temps, passa le reste de sa vie aux Etats-Unis et, apparemment, dans le plus grand dénuement. Ne pouvant plus revenir au Canada après avoir pactisé avec l'ennemi, il se rabattait sur le Congrès de Washington pour obtenir des secours financiers. Ainsi, en 1785, il faisait parvenir aux membres de cette auguste assemblée une requête larmoyante dans laquelle il racontait ses ennuis dans les termes qui suivent:

*"Plût à Dieu que je n'eusse jamais rencontré le général Montgomery et ensuite le général Benedict Arnold quand ils vinrent au Canada en 1775, je ne serais pas rendu à périr de froid et de faim, parce que l'arrangement conclu entre Arnold et moi-même le 26 janvier 1776 et ratifié par le Congrès le 12 août 1776 n'a pas été tenu. C'est une vraie honte qu'un prêtre né en 1716, battu de goutte et de rhumatisme, qui a perdu un revenu annuel de 750 livres pour aider les Américains, soit ainsi menacé de mourir de faim et de froid sous vos yeux..."*

On ignore si le Père Chartier de Lotbinière reçut de l'aide du Congrès américain, mais on sait qu'il mourut à Bristol en 1786, littéralement dans la misère la plus noire. C'est un homme qui avait gâché sa vie par son manque de jugement et l'instabilité de son caractère.

Lorsqu'il quitta le Canada pour se rendre en France en 1775, l'ingénieur Michel Chartier de Lotbinière avait laissé ici, outre son épouse et sa fille Marie-Louise, un fils né à Québec le 31 août 1748, qui portait les prénoms de Michel-Gaspard-Eustache. Vu l'absence définitive de son père en France et aux Etats-Unis, ce fils hérita apparemment des seigneuries de Rigaud et Vaudreuil et devint même un personnage très important au Canada durant le dernier quart du 18<sup>ème</sup> siècle. Contrairement à son père, le Marquis, qui avait tourné le dos à l'Angleterre et pris parti pour les rebelles Américains, le fils, lui, resta fidèle à la Couronne. Il combattit même les envahisseurs au fort de St-Jean en 1775, y fut fait prisonnier et emmené aux Etats-Unis, où il subit une incarcération de plusieurs mois avant de pouvoir revenir au pays. On rapporte qu'il eut l'occasion de rencontrer là-bas son père, qui y vivait en exil, et probablement aussi son oncle, le Père Récollet François-Louis, l'ex-chapelain du régiment des engagés volontaires canadiens-français.

Michel-Gaspard Chartier de Lotbinière fils, une fois revenu au Canada, s'occupa de politique, fut membre du Conseil Législatif de Québec et, comme tel, eut l'occasion, en 1793, de se signaler à l'attention de ses compatriotes en réclamant pour la langue française au Canada, les mêmes droits que ceux dont jouissait la langue anglaise des conquérants. Il avait contracté mariage, en décembre 1770, avec Marie-Joseph Godefroy de Tonnancour, qui mourut à Vaudreuil le 28 juillet 1799, sans laisser de postérité. En 1802, Michel-Gaspard épousait en secondes noces Marie-Charlotte Corcelis Munro de Fowlis, veuve d'un capitaine Dennis, qui avait été attaché au service de l'Intendance de l'armée anglaise. Protestante, elle se convertit au catholicisme pour entrer dans la famille de Lotbinière. Elle donna naissance à six enfants, dont trois filles seulement atteignirent l'âge adulte, se marièrent et laissèrent des descendants. Ce fut d'abord Louise-Josephite, née le 14 décembre 1803, qui épousa en 1823 Robert Unwin Harwood, un Anglais de Sheffield venu au Canada en 1820 pour fonder une maison de commerce. Il s'occupa éventuellement de politique, représenta Vaudreuil à l'Assemblée Législative sous l'Union, de 1858 à 1860, et mourut en 1863, laissant des descendants qui se distinguèrent ici par la suite en diverses sphères de l'activité humaine. Puis il y eut Marie-Charlotte, née à Vaudreuil le 19 juillet 1805, qui épousa William Bingham, fils du riche sénateur Bingham de Philadelphie et qui mourut à Londres en 1866. Enfin, la troisième fille, Marie-Christine, naquit elle aussi à Vaudreuil, le 21 juin 1810 et épousa Pierre-Gustave Joly en 1830. C'est elle qui fut la mère de Sir Henry Joly de Lotbinière, un personnage important au siècle dernier dans le domaine politique. Julie-Christine s'éteignit à Québec le 24 octobre 1887.

Quant à Louise-Madeleine Chaussegros de Léry, née à Québec en 1726 et épouse du volage et remuant marquis Michel Chartier de Lotbinière, elle vécut apparemment avec son fils Michel-Gaspard dans la seigneurie de Vaudreuil et ne semble pas avoir jamais revu son mari après sa fugue vers la France en 1775. Elle devait tout de même avoir de la fortune car, à sa mort, survenue à Vaudreuil le 1er avril 1807, elle laissait par testament d'importantes sommes d'argent aux fabriques des trois seigneuries de Vaudreuil, Rigaud et Lotbinière, faisant en même temps des legs à des neveux et à de vieux serviteurs. Une inscription dans l'église de Vaudreuil rappelle sa mémoire; elle se lit comme suit:

*Ci-gît*

*Dame Louise-Madeleine Chausse-Gros de Léry*

*épouse de Michel Chartier, chevalier seigneur de Lotbinière*

*lieut.-colonel des Ingénieurs Royaux*

*Chevalier de St-Louis et seigneur de Beauharnois, Hocquart et Alainville.*

*née à Québec, le 7 juin 1726 décédée à Vaudreuil le 1er avril 1807 Priez pour elle!*

Michel-Gaspard-Eustache, le fils du Marquis, le membre de l'Assemblée Législative et le premier défenseur des droits de la langue française au Canada, fut le dernier descendant mâle à porter le nom de Chartier de Lotbinière. Il mourut à Montréal, en décembre 1821, à l'âge de 73 ans. Il eut son service funèbre dans la vieille église de Vaudreuil, où l'on peut encore lire une inscription qui rappelle sa mémoire, ainsi que celle de son épouse, Dame Corcelis Munro.

Ainsi se termine l'histoire de l'étrange union du soldat canadien-américain Simon Lafond, avec l'énigmatique Louise Chartier, une histoire dans laquelle les Chartier de Lotbinière ont joué un rôle accidentel, probablement injustifié, mais dont les détails sont quand même très intéressants. Mon seul regret est que l'on n'ait pas réussi à découvrir la véritable identité de mon arrière-arrière-grand-mère,

"la Sauvagesse" de St-Valentin.

Raoul Clouthier, fils d'Honorine Lafond

(Il ne faut pas manquer de lire maintenant l'article qui suit et dans lequel sont révélés la plupart des faits essentiels concernant Marie-Louise Chartier et ses deux maris, Joseph Brault et Pierre-Simon Lafond-Les précieux renseignements qui s'y trouvent proviennent d'un volumineux dossier obtenu à la dernière heure des Archives Militaires des E.U., à Washington.)

En marge de la généalogie des Lafond.

### **La véritable identité de Marie-Louise Chartier et la pension qu'elle obtint du Congrès des Etats-Unis, en 1840**

Un dossier des Archives Militaires de Washington reçu en février 1973 par Raoul Clouthier et portant sur le soldat Pierre-Simon Lafond et son épouse Marie-Louise Chartier, nous révèle, deux siècles après les événements, des faits curieux et inédits sur ce couple controversé dont on parlait le moins possible autrefois chez les Lafond d'Henryville.

J'étais en train de mettre le point final à mon travail généalogique et j'avoue que j'étais assez satisfait des résultats de mes efforts. Je croyais avoir réussi à présenter d'une façon acceptable les renseignements recueillis sur les quatre familles qui me touchent de près - les Cloutier d'abord, puis les Lafond, les Darche et les Fortin. Il me restait toutefois un regret, celui de n'avoir pas réussi, au cours de mes recherches, à découvrir la véritable identité de mon ancêtre maternelle Marie-Louise Chartier, épouse de Pierre-Simon Lafond, ce brave "Canayen" de la Baie-du-Febvre qui, en 1775, avait jugé bon d'aller se battre contre l'Angleterre en se joignant aux troupes rebelles américaines. Marie-Louise Chartier était cette femme qui avait servi de prétexte à l'érudite "généalogiste" Joseph Drouin, pour imaginer tout un roman dans une étude généalogique dressée sur commande pour une de mes cousines, descendante comme moi du soldat Lafond.

Certes, j'avais réussi à crever le ballon gonflé par Drouin autour de la Marie-Louise Chartier, fille de l'ingénieur militaire, le marquis Michel Chartier de Lotbinière et de son épouse Madeleine Chaussegros de Léry et descendante d'un ancien ministre du roi Charles VII de France au temps de Jeanne d'Arc. Mais j'ignorais toujours à peu près tout de la jeunesse et de la façon dont l'autre Marie-Louise Chartier, mon ancêtre, en était venue à entrer dans la famille Lafond. Le mystère, en dehors d'une certaine tradition familiale, était resté à peu près complet.

L'étrange discrétion dont le nom et le rôle de cette femme avaient toujours été l'objet chez mes grands-parents Lafond, au village d'Henryville, jointe au fait que tous ceux qui avaient pu la connaître ou en avoir entendu parler directement ou non, étaient tous morts depuis longtemps, ne me laissait guère de raison d'espérer que je pourrais arriver un jour à percer le mystère entourant l'origine de cette soi-disant "Sauvagesse", la seule appellation par laquelle elle était autrefois désignée dans les conversations. Personne, à ma connaissance, n'a jamais prononcé son nom de "Louise Chartier". On racontait que Pierre-Simon l'avait "ramenée des colonies" à son retour de la guerre de l'Indépendance américaine. On pensait qu'il s'agissait probablement de quelque Iroquoise, originaire de l'état de New York, qui aurait pu tomber dans l'oeil du militaire canadien.

Faute d'en savoir plus long, j'avais écrit l'article qui précède sur "l'étrange union du soldat Lafond avec Louise Chartier"... un article dans lequel j'avais laissé courir un peu mon imagination, mais qui comporte quand même, à côté de conjectures peut-être un peu farfelues, une bonne proportion de faits et de renseignements parfaitement authentiques. Il faudrait donc le lire avec un certain esprit de discernement, sans trop attacher d'importance au rôle plus ou moins imaginaire que j'y ai fait jouer aux Chartier de Lotbinière. C'est parce que je n'avais pas réussi à me libérer complètement de l'influence que les allégations si formelles du généalogiste Joseph Drouin avaient exercée sur moi.

Heureusement qu'aujourd'hui je suis mieux renseigné, grâce à la réception récente d'un important dossier provenant des Archives militaires de Washington et concernant justement cet ancêtre Lafond qui avait uni sa destinée à celle de la Louise Chartier qui nous intéresse. Bien que je sache maintenant que cette histoire de descendance des Chartier de Lotbinière ne repose sur aucune base sérieuse, j'ai cru pouvoir me permettre de laisser quand même l'article en question dans mon étude généalogique, ne serait-ce qu'à titre de curiosité. D'ailleurs, sa lecture n'est pas sans présenter un certain intérêt, quand ce ne serait que pour les détails véridiques que j'y donne sur ces personnages singuliers et pittoresques que furent les Chartier de Lotbinière sur la fin du régime français au Canada.

### **Les révélations des Archives Militaires de Washington**

Donc, comme j'étais sur le point de mettre la dernière main à la rédaction de mes notes généalogiques, il m'arrive de

Washington, du service des Archives Militaires des E.-U., des copies photostatiques de tout un dossier se rapportant à mon ancêtre, le soldat Pierre-Simon Lafond, à ses activités militaires de 1775 à 1781, à ses tribulations maritales avec Marie-Louise Chartier, ainsi qu'aux revendications de cette dernière auprès du Gouvernement américain, en 1838, pour obtenir la pension autorisée par le Congrès aux vétérans, ainsi qu'aux veuves de la guerre de la Révolution. En tout une trentaine de lettres et d'affidavits écrits d'une écriture fine et régulière par un nommé Darwin T. Taylor, un avocat de Rouses Point, N.Y., vers 1835-45, qui avait pris en main la cause de la veuve de Pierre-Simon Lafond et qui s'efforçait de justifier auprès des autorités son droit à la pension des veuves d'une guerre qui avait eu lieu au-delà de soixante ans plus tôt.

J'avais presque oublié une demande que j'avais présentée quelques mois auparavant au service des Archives de Washington dans l'espoir d'obtenir au moins une preuve que mon ancêtre Pierre-Simon Lafond de la Baie-du-Febvre avait vraiment servi avec les troupes américaines lors de l'invasion du Canada par les généraux Montgomery et Benedict Arnold, en 1775-76. J'aurais été amplement satisfait de la simple mention d'un nom sur la liste de contrôle d'un régiment, ce qui aurait suffi pour me prouver que la tradition, dans la famille, concernant ce Pierre-Simon Lafond qui aurait pris parti pour les rebelles américains contre l'Angleterre, n'était pas un mythe. Mais j'allais être mieux servi. En janvier 1973, je recevais de Washington tout un colis de pièces documentaires constituant un dossier formidable, bourré de toutes sortes de renseignements se rapportant au couple Lafond-Chartier.

J'ai passé quelques jours à parcourir les pièces de ce dossier et à en déchiffrer la fine calligraphie à demi effacée par les ans. Car il faut dire que si le plus grand nombre des documents qu'il renferme sont datés de 1838 à 1841, certains d'entre eux se rapportent à des événements qui remontent à la période 1775-1781, soit près de deux cents ans en arrière. Pour moi, que l'histoire du soldat Lafond et de son épouse, la "Sauvagresse ramenée des colonies" vers 1785, avait toujours intrigué depuis ma jeunesse, alors que mes oncles Lafond, à Henryville, me parlaient parfois de cette femme, dont ils ne semblaient même pas connaître le nom, on peut aisément imaginer quel intérêt ce dossier, littéralement tombé du ciel à la dernière minute, pouvait présenter et surtout ce que je pourrais en tirer pour rectifier certaines données mal documentées de mon étude généalogique sur les Lafond.

### **Quelques-uns des principaux renseignements fournis par le dossier**

Commençons d'abord par Pierre-Simon Lafond, né à la Baie-du-Febvre le 10 décembre 1753. Le dossier démontre qu'il s'enrôla vraiment en 1775 dans un des deux régiments recrutés au Canada par le général américain Montgomery, alors que celui-ci marchait sur Québec. Lafond faisait partie du régiment du colonel James Livingston. Après l'échec et la mort de Montgomery sous les murs de Québec, dans la nuit du Jour de l'An 1776, les Américains retraitèrent sur Albany au printemps de 1776, entraînant avec eux les réfugiés canadiens enrôlés dans leurs rangs.

Arrivés à Albany, ces volontaires canadiens-français furent licenciés, mais on les invita tout de suite à prendre du service dans l'armée régulière des Etats-Unis pour la durée des hostilités. C'est ce qu'ils firent à peu près tous, y compris Lafond et certains de ses compagnons, dont Prisque Asselin, Pierre Roberge, Nicolas Constantin, Joseph Brault, Octavien Paulin, Amable Boileau, Pierre Chartier, père de notre Marie-Louise, dont il sera désormais beaucoup question, et plusieurs autres. La plupart de ces Canadiens, ces "réfugiés", comme les appelaient les Américains, se retrouvèrent dans le régiment du colonel Gonswoort, comme ce fut le cas pour Pierre-Simon Lafond, ou bien dans celui du colonel James Livingston.

Après un hivernement pénible à Albany (1776-77) l'armée se mit en campagne au printemps pour arrêter l'avance du général anglais John Burgoyne qui, venant du Canada, s'était emparé du fort Ticondéroga sur le lac Champlain et projetait de faire sa jonction avec l'armée du général britannique Howe qui, lui, était censé remonter la rivière Hudson en venant de New York. Les troupes rebelles américaines étaient commandées par les généraux Schuyler, Gates et Benedict Arnold. Mais Burgoyne était un illustre incapable et il se laissa prendre à Saratoga, le 17 octobre 1777, avec les 5000 hommes qu'il avait sous ses ordres. Ce fut une opération assez meurtrière et un des Canadiens, un simple soldat nommé Joseph Brault, y fut assez gravement blessé à la cuisse.

Ce Joseph Brault, dont le nom est écrit "Bro" ou "Brough" dans le dossier américain, était évidemment un ami de Pierre Chartier, le paternel de notre Marie-Louise car, durant l'hivernement des armées en 1777-78, il épousa cette

dernière devant le capitaine de sa compagnie, a-t-on prétendu plus tard. Marie-Louise avait à peine 16 ans.

Ce genre de mariage "à la sauvette" semble avoir été assez fréquent chez les militaires canadiens à l'époque. Brault suivit l'armée à White Plains au printemps 1778, mais il souffrait toujours de sa blessure à la cuisse. Probablement mal soigné, il végéta tout l'été et, en octobre 1778, il succomba à White Plains, laissant sa jeune veuve seule et sans ressources.

Suivant une déposition faite sous serment en 1838, devant un juge du comté de Clinton, dans l'état de New York, en rapport avec les démarches faites pour obtenir la pension aux veuves de la guerre de la Révolution, Marie-Louise Chartier déclare qu'après le décès de Brault, elle revint à Albany en 1778 et que sa mère (dont elle ne mentionne pas le nom, mais que je soupçonne d'avoir été une Indienne ou une métisse) y mourut de misère et de privations peu de temps après. Elle dit encore que son père, Pierre Chartier, reprit la campagne militaire au printemps de 1779, la laissant sans ressources à Albany avec ses jeunes frères et soeurs; et elle ajoute qu'ils endurent alors les plus grandes privations, n'ayant pas de moyens de subsistance. Ces gens me font un peu l'impression d'avoir vécu comme des nomades, qui suivaient tant bien que mal les militaires dans leurs déplacements, suivant les succès ou les revers du moment.

Que devenait Pierre-Simon Lafond pendant ce temps-là? Il suivait son régiment, celui du colonel Gonswoort et il participait de toute évidence aux opérations militaires qui se présentaient. Dans un affidavit donné en 1838, un ancien soldat du nom d'Amable Boileau déclare avoir rencontré Lafond à West Point, sur la rivière Hudson, alors qu'il y était en service avec son régiment. Ce devait être en 1779.

Trois ans après la mort de Brault, soit en 1781, Marie-Louise Chartier, veuve et maintenant âgée de 19 ans, épousa cette fois le soldat Pierre-Simon Lafond, un autre réfugié canadien qu'elle devait connaître depuis assez longtemps car, lui aussi, s'était enrôlé en 1775 et suivait les Américains depuis ce temps-là. Marie-Louise raconte que la cérémonie du mariage eut lieu dans les quartiers militaires, à Schenectady, le 28 novembre 1781 et fut, cette fois encore, présidée par le capitaine de la compagnie à laquelle Lafond appartenait, un certain Alexander Linyall. Comme dans le premier cas avec Brault, aucun certificat ne fut remis aux contractants, ce qui allait causer bien des ennuis plus tard à la veuve de Pierre-Simon Lafond. Mais n'anticipons pas.

La guerre de l'Indépendance américaine se termina en 1781, par la défaite du général Cornwallis, à Yorktown, en Virginie. On peut présumer que Lafond fut licencié cette année-là. De toute façon, on sait par les affidavits du dossier de Washington, qu'il alla habiter le village de Champlain, dans le nord de l'état de New York et qu'il semble y avoir obtenu une concession de terrain en récompense de ses états de service dans l'armée de la Révolution. Il dut rester à Champlain jusqu'à vers 1785 ou 1788, car des témoins déclarèrent plus tard qu'ils avaient eu l'occasion d'y rencontrer Pierre-Simon et Marie-Louise, accompagnés de deux ou trois enfants, à peu près vers ce temps-là.

On a vu dans la généalogie des Lafond qui précède cet article, que Pierre-Simon et Marie-Louise firent baptiser à L'Acadie, le 28 décembre 1789, une fille, Pélagie, qui était née en 1785, en même temps qu'un fils, Jean-Baptiste, né en 1789. On peut croire en se basant sur ces dates, que le couple Lafond dut passer la frontière entre 1785 et 1788, pour s'établir sur les bords du Richelieu, sur une terre aujourd'hui comprise dans la paroisse de St-Valentin. Et le 23 juin 1792, Marie-Louise Chartier, qui avait contracté des mariages assez mal documentés durant son séjour "aux colonies", fit bénir son union avec Lafond par le curé Lancto, de la paroisse de L'Acadie. Nous possédons une copie de l'acte de ce mariage, dans lequel les noms des parents de l'épouse, à notre grand désappointement, ne sont pas mentionnés. La Marie-Louise, cette fois, dut se considérer solidement protégée par la consécration du sacrement et son inscription dans les registres de la paroisse. Malheureusement, trois ans plus tard, soit en septembre 1795, son mari, Pierre-Simon Lafond, mourut à 42 ans et elle-même, à 34 ans, se retrouva de nouveau veuve, mais avec cinq enfants cette fois, l'aînée Pélagie, ayant à peine 10 ans. L'ex-soldat Pierre Chartier, père de Marie-Louise, était revenu au Canada à la fin des hostilités, mais il était mort, on ne sait où, vers 1791.

Comment Marie-Louise parvint-elle à survivre avec ses orphelins après le décès prématuré de son second époux? Elle devait avoir des ressources d'énergie et d'ingéniosité peu ordinaires, car elle avait été à dure école dans sa jeunesse, suivant les troupes américaines dans leurs déplacements au cours de campagnes successives. De toute façon, on sait

qu'elle réussit à bien élever ses enfants, dont ses trois fils, qui épousèrent de braves filles de la région et fondèrent des familles dans la vallée du Richelieu. Son aîné, Jean-Baptiste, épousa une fille de L'Acadie en 1815; un autre, Pierre, épousa une fille de St-Luc en 1808, tandis que son dernier né, Jean-François, avec qui elle vécut le reste de sa vie, fit deux mariages: le premier en 1818 avec Céleste Patenaude de L'Acadie et le second, en 1831, avec Flavie Monbleau de St-Valentin. Cette dernière était une femme d'une rare intelligence, bien que complètement illettrée. Ma mère, Honorine Lafond, qui la connut très bien dans sa jeunesse, nous en faisait les plus grands éloges. C'était sa grand-mère. Elle mourut en 1886, chez une de ses filles, qui habitait Notre-Dame-de-Stanbridge.

#### **L'extraordinaire aubaine qui s'offrit à Marie-Louise dans sa vieillesse.**

Ce fut quelques années après que Flavie Monbleau eut épousé le veuf Jean-François Lafond, qui gardait chez lui sa vieille mère Marie-Louise Chartier, qu'il se produisit dans la famille un événement imprévu qui devait avoir de profondes répercussions sur l'avenir des enfants et même des petits-enfants de Jean-François Lafond. C'est encore le dossier des Archives Militaires de Washington, qui mont révélé les faits assez exceptionnels que je vais maintenant relater et qui me semblent avoir été complètement ignorés de ma mère et de mes oncles Lafond, à la fin du siècle dernier.

Le 4 juillet 1836, le Congrès des Etats-Unis passait une loi autorisant le paiement de pensions aux vétérans, ainsi qu'aux veuves des vétérans morts ou soldats tués durant la guerre de l'Indépendance américaine qui, comme on le sait, se prolongea de 1775 à 1781. Les pensions étaient rétroactives au 4 mars 1831, mais il fallait faire la preuve qu'on y avait droit, ce qui ne fut pas toujours facile étant donné que les événements s'étaient passés plus de soixante ans auparavant. La nouvelle fut sûrement publiée dans les journaux du temps et elle dut faire le sujet de bien des conversations dans le pays. De toute évidence, Jean-François Lafond et sa jeune épouse Flavie, qui n'était pas lente à saisir tous les aspects d'une situation, entendirent parler de cette loi et Flavie se demanda sûrement si la vieille belle-mère, Marie-Louise Chartier, alors âgée de 78 ans et à demi impotente, ne pourrait pas en tirer quelque avantage? Ils habitaient alors la paroisse actuelle de St-Valentin, tout près de la frontière des Etats-Unis.

On comprit qu'il faudrait un homme de loi pour faire valoir les états de service de l'aïeule durant l'épopée de la Révolution et justifier sa réclamation quant à la pension. C'est en mars 1838 que Jean-François décida d'amorcer l'affaire. Il franchit la frontière et, à Rouses Point, s'assura le concours de l'avocat Darwin T. Taylor pour présenter la cause de sa mère veuve au service des Pensions militaires, à Washington. A la lecture des pièces du dossier Lafond-Chartier, ce Taylor se révèle un avocat habile, tenace et plein de ressources. Il fallait d'abord prouver le mariage de Marie-Louise avec le soldat Pierre-Simon Lafond, mais comme aucun certificat n'avait été émis à l'époque par l'officier célébrant, la chose n'était pas facile. On réussit cependant à obtenir des affidavits de personnes qui prétendirent avoir connu les mariés à l'époque où Lafond servait dans les rangs de l'armée, mais le commissaire aux Pensions, un nommé Edwards, à Washington, refusait de se laisser convaincre. Taylor écrivait lettres sur lettres, envoyait des affidavits, des opinions légales, mais il n'arrivait à rien. Il eut beau présenter la vieille dame Chartier sous les plus sombres couleurs, signaler l'état de dénuement dans lequel elle se trouvait, rappeler son impotence, sa sénilité, sa faiblesse, ses épreuves durant la guerre, etc., Edwards restait sceptique quant aux qualifications de la veuve et ses droits à la pension. C'est le contrat ou le certificat de mariage qui lui manquait.

C'est alors que Taylor eut une brillante idée: il avait appris en causant avec Jean-François, dont on sent la présence tout près dans l'affaire, bien que son nom ne soit jamais mentionné dans les lettres de l'avocat, que la vieille dame, avant d'épouser Lafond en 1781, avait été la femme d'un autre soldat canadien, Joseph Brault, épousé lui aussi "à la sauvette" en 1777, alors qu'elle n'avait que 16 ans et suivait l'armée avec son père, Pierre Chartier. C'est ce même Joseph Brault qui, blessé à la cuisse à la bataille de Saratoga, en 1777, mourut des suites de sa blessure l'année suivante, à White Plains, laissant sa jeune femme sans ressources. D.T. Taylor recommença son plaidoyer, basant cette fois sa réclamation sur les états de service, la blessure et la mort de Brault. Dans une longue missive adressée à Edwards, il s'efforce d'apitoyer le commissaire des Pensions en disant que "peu de femmes ont souffert autant que Marie-Louise Chartier dans les campagnes de la Révolution."

Présentée pour la première fois en mars 1838, la réclamation, malgré les douzaines de lettres et d'affidavits produits

par Taylor, fut définitivement rejetée en septembre ou octobre 1840, faute de preuve de mariage suffisante. Taylor cependant, n'était pas encore au bout de sa corde. Il écrit une dernière fois au commissaire des Pensions Edwards et lui annonce sans ambages qu'il va s'adresser directement au Congrès des Etats-Unis, à Washington, et qu'avec le concours d'amis influents, il est sûr d'obtenir une pension pour Madame Lafond.

Il manque certaines pièces de correspondance au dossier, mais il en est une qui est très éloquente puisqu'elle démontre que Taylor réussit enfin à avoir le dernier mot. En effet, le 19 novembre 1840, Darwin T. Taylor, avocat de Jean-François Lafond à Rouses Point, reçoit du département des Pensions de l'Armée un état de compte avec un montant d'argent de \$720.00 représentant une pension annuelle de \$80 à Mme Lafond

*"wife of Peter Simon Lafond, private in the Regiment of Colonel Gonswoort during two years and who died in September 1795".*

Ce montant de \$720 était constitué par la rétroactivité de la pension au 4 mars 1831, avec en plus un versement semi-annuel de \$40 pour le second semestre de l'année courante. Comme l'aïeule vécut jusqu'en 1848, elle toucha encore plus de \$600 avant de mourir. C'était la fortune pour Jean-François et Flavie, des gens qui vivaient pauvrement sur une petite terre, avec plusieurs enfants, sans presque jamais voir d'argent sonnante. On peut estimer sans exagérer que \$1360, en 1840, pouvaient avoir un pouvoir d'achat équivalant à une quinzaine de mille dollars aujourd'hui.

Avant de terminer cette histoire véridique, basée sur les renseignements précis fournis par les Archives Militaires de Washington, une histoire bien différente du beau conte que le généalogiste Joseph Drouin avait imaginé pour impressionner ma cousine dans sa généalogie, avec sa Marie-Louise Chartier, fille du "marquis" Michel Chartier de Lotbinière, je me permets d'avancer une opinion concernant cet argent tombé du ciel et qui, à mon avis, changea bien des choses pour la famille de Jean-François Lafond et de Flavie Monbleau. Déjà dans ma jeunesse, je m'étais parfois demandé comment mes arrière-grands-parents, avec leurs moyens insignifiants et à une époque où les écoles étaient loin d'être à la portée de tout le monde, avaient pu réussir à faire instruire les huit garçons que Jean-François avait eus avec ses deux épouses.

A la lumière des renseignements qui m'ont été fournis par le dossier Lafond-Chartier, je n'hésite pas à affirmer aujourd'hui que les \$1360.00 reçus du gouvernement des Etats-Unis par la veuve de guerre Marie-Louise (Chartier) Lafond (moins peut-être \$250 payés à l'avocat Taylor pour ses services) furent à la base de l'instruction que Flavie, femme intelligente et débrouillarde, tint à procurer à ses fils qui, tous, réussirent plus tard dans la vie et firent ensuite eux-mêmes instruire leurs enfants. Ma mère ignorait certainement cette histoire de pension militaire à la "Sauvagesse" et toutes les démarches qu'il avait fallu faire pour l'obtenir car, autrement, elle m'en aurait parlé. Elle me disait que les fils de Flavie Monbleau allaient à l'école à cheval, à St-Jean, une distance d'au moins une douzaine de milles de leur ferme. C'était vers les années 1840-50. Il fallait du courage et de la ténacité pour s'instruire dans de telles conditions. Mais il paraît que Flavie ne badinait pas sur la question de l'éducation. C'est elle qui paraît avoir été la force motrice principale dans cette famille.

Marie-Louise Chartier vécut jusqu'en 1848, c'est-à-dire jusqu'à l'âge avancé de 88 ans, suivant son acte de décès que j'ai dans mes dossiers de famille. Elle fut inhumée dans le cimetière de St-Valentin, alors paroisse nouvelle qui venait de se détacher de celle très ancienne de L'Acadie. Elle dut être l'objet de soins très suivis dans son vieil âge de la part de son fils Jean-François et de sa belle-fille Flavie, qui avaient tout intérêt à ce qu'elle vive le plus longtemps possible à cause de cette pension annuelle de \$80.00. De sorte que si l'aïeule avait eu une jeunesse pénible, faite de misère, d'aventures et de privations, il semble qu'elle dut être plutôt choyée durant ses dernières années de vie. Longtemps paralysée, son existence se passait dans son lit ou dans un fauteuil, où on la déposait durant le jour, m'a déjà raconté ma mère.

La dernière pièce au dossier de Washington la concernant porte la date du 30 juillet 1841. Marie-Louise y demande, par l'intermédiaire d'un homme de loi de West Alburgh, "que sa pension lui soit versée depuis Burlington, dans l'état du Vermont, une distance de 40 milles d'où elle habite, plutôt que d'Albany, N.Y., qui se trouve à plus de 150 milles vers le sud". C'est évidemment le fils Jean-François qui trouvait cet arrangement plus pratique pour lui.



Comme on a toujours qualifié cette femme de "sauvagresse" dans la famille Lafond, à Henryville, je ne puis concevoir qu'il n'y ait pas eu une raison valable pour que l'on s'accorde à toujours la désigner ainsi. D'autant plus que l'on admettait comme une chose plausible que les deux filles du grand-père François Lafond aient possédé certains traits physiques rappelant singulièrement ceux des Indiens. J'ai l'impression que ce Pierre Chartier, soldat dans l'armée de la Révolution américaine et père de Marie-Louise, avait bien pu accrocher ou même épouser au Canada, quelque Métisse ou Indienne qui l'aurait suivi dans ses pérégrinations militaires le long de la rivière Hudson. Ces gens-là semblent avoir eu une conception assez peu orthodoxe de la morale, telle qu'on l'entendait dans les milieux conformistes, surtout durant une période où les campagnes militaires continuelles imposaient des conditions peu propices à une vie de famille régulière et ordonnée. On peut en avoir une idée par la manière assez désinvolte avec laquelle Chartier donna "en mariage" ses deux filles Marie-Louise et Charlotte, âgées de 15 ou 16 ans, aux soldats Joseph Brault et Nicolas Constantin, ses compagnons de régiment. Car j'ai omis de mentionner que Marie-Louise avait une soeur, Charlotte, qui, elle aussi, épousa un militaire.

Ce serait leur mère, l'épouse ou la concubine de Pierre Chartier, indienne ou métisse, qui, suivant le propre témoignage de Marie-Louise, serait morte de misère et de privations à Albany, durant l'hiver de 1778. Dans l'affidavit où elle mentionne ce fait, Marie-Louise ne se donne même pas la peine d'indiquer le nom de sa mère. Elle ajoute toutefois qu'après que le soldat Brault eut trépassé des suites de sa blessure subie à Saratoga, c'est elle qui dut prendre soin à Albany de ses jeunes frères et soeurs et que là encore ils furent en butte à bien des privations. Ce n'est qu'en 1781 qu'elle épousa son second soldat, l'ancêtre Pierre-Simon Lafond.

Evidemment, il doit me manquer encore bien des éléments valables dans mon histoire, mais j'ai tout de même l'impression, maintenant, de bien mieux connaître mon ancêtre, la Marie-Louise Chartier du soldat Lafond. Je dois ce sentiment de satisfaction à la haute efficacité des "Military Records" des Archives Nationales de Washington, dont je me plais à reconnaître ici l'excellente organisation. Il est en effet assez remarquable de constater que grâce à ce service, on ait pu, en 1973, mettre la main sur une pareille mine de renseignements concernant de petites gens sans importance particulière, qui vivaient il y a deux siècles.

Raoul Clouthier Février 1973.

Généalogie abrégée des Darche au Canada.

L'AVENTURE DU CANONNIER BARTHÉLEMY DARCHEdernier défenseur, en 1760, du drapeau français au Canada.

Barthélemy Darche, fondateur de la famille de ce nom au Canada, vînt en notre pays vers 1755, avec les renforts envoyés de France pour la défense de la colonie, alors attaquée par les Anglais. Comme canonnier dans la compagnie de Montbéliard en garnison au fort de l'Ile-aux-Noix en août 1760, il fut l'un des derniers soldats à faire le coup de feu en Amérique pour la défense du drapeau fleurdelisé.

Comme complément aux notes concernant Honorine Lafond, alliée aux Cloutier à titre d'épouse de Calixte VIII, l'auteur a cru opportun d'intercaler dans son travail une grande partie des renseignements qui portent sur les familles Darche et Lafond, auxquelles appartenait par la naissance et par le mariage, Edesse (Darche) Lafond, mère d'Honorine et grand-mère de Raoul Clouthier.

**Qui était Barthélemy Darche...** l'arrière-grand-père d'Edesse Darche, épouse de François Lafond?

La présence du nom d'Edesse Darche dans la généalogie des Cloutier, en qualité de grand-mère de Raoul Clouthier, côté maternel, peut justifier ici l'insertion de notes fort intéressantes sur le fondateur de la lignée des Darche au Canada, le canonnier-bombardier Barthélemy Darche. Tous les descendants de ce soldat français, en ligne directe ou en collatéral, apprendront sans doute avec intérêt que leur ancêtre, artilleur dans la compagnie de Montbéliard au régiment de la Reine, fut du nombre des vaillants soldats qui, en 1760, tirèrent les derniers coups de canon contre les Anglais pour la défense du drapeau fleurdelisé en Nouvelle-France. Cela se passa dans la vallée du Richelieu, à l'Ile-aux-Noix précisément, dans la nuit du 24 au 25 août de l'année qui vit la fin du régime français au Canada.

Ce Barthélemy Darche était natif de Bourbonne-les-Bains, en Champagne, aujourd'hui ville d'eaux thermales du département de la Haute-Marne, en France. Il dut naître vers 1735, du mariage de Nicolas Darche et d'Anne Tiébodot. Il est probable qu'il passa au Canada en 1755, avec les troupes que la France expédiait alors avec tant de parcimonie pour la défense de sa plus grande et de sa plus riche colonie, si intensément convoitée par la Nouvelle-Angleterre. C'est à propos de cette malheureuse guerre de la Conquête, qu'un ministre de l'inepte monarque Louis XV répondit un jour à un haut dignitaire militaire qui sollicitait vivement des renforts pour la défense du Canada et le soutien de la cause française en Amérique du Nord: "Quand la maison brûle, on ne cherche pas à sauver les écuries!"

Barthélemy Darche s'était battu courageusement en plusieurs endroits au cours des campagnes menées par les généraux Montcalm, Vaudreuil et Lévis; il avait, par exemple, fait partie des troupes qui avaient remporté la glorieuse victoire de Carillon, sur le lac Champlain, en juillet 1758. Mais l'année suivante, Montcalm avait dû abandonner et détruire les forts détenus par les Français dans cette région, faute de renforts et d'approvisionnements et il s'était replié sur l'Ile-aux-Noix, bloquant ainsi le passage de la rivière Richelieu. Sur l'ordre du Chevalier de Lévis, commandant en chef, le général Bourlamarque laissa dans l'Ile une garnison d'environ 1100 hommes des régiments de la Reine, de Guyenne et du Barry avec, en plus, un détachement d'artillerie dont faisait partie Barthélemy Darche. Tout ce monde avait pour mission d'améliorer les fortifications de l'Ile et d'arrêter l'avance anglaise, qui ne manquerait pas de se produire. La place était sous le commandement du colonel Antoine de Bougainville, excellent militaire et ami sincère des Canadiens. Il devait s'illustrer plus tard comme grand voyageur, explorateur et homme politique. Il s'acquitta en effet une telle renommée par ses voyages de découvertes à travers le monde, ainsi que par ses travaux scientifiques, que l'Empereur Napoléon 1er le créa comte de France et le nomma au Sénat. A sa mort, en 1811, son corps fut déposé au Panthéon, à Paris, dans ce temple que la France reconnaissante a dédié à la mémoire de ses grands hommes. C'est sous les ordres de cet homme appelé aux plus grands honneurs, que le canonnier Darche servait dans l'Ile-aux-Noix.

Et comme on s'y attendait bien, les Anglais finirent par se montrer au début du mois d'août 1760 venant du lac Champlain, mais pas à l'endroit où l'on avait cru qu'ils s'approcheraient du Fort, c'est-à-dire par le sud et sur la rivière

même. Réalisant qu'une attaque dans cette direction serait facilement repoussée, le colonel William Haviland, qui commandait une petite armée de 3400 hommes, décida de contourner le Fort en s'enfonçant à l'est dans les marécages de la rivière du Sud, un affluent du Richelieu. Il parvint ainsi à établir des batteries sur une pointe de terre ferme, un peu au nord de l'Île et du côté est. Là, il canonna la petite flotte des Français, leur captura quelques bateaux et réussit à faire passer sur la rive ouest de la rivière une partie de ses effectifs. Lorsque les Français s'aperçurent de cette pénétration non orthodoxe, il était trop tard et ils se trouvaient dans une position intenable, étant de plus insuffisamment approvisionnés.

Devant l'évidence d'un échec certain, Bougainville résolut de sauver au moins sa garnison en l'évacuant vers St-Jean et Montréal, en profitant de l'obscurité de la nuit. Il pourrait ainsi rallier les forces françaises que le général de Lévis avait, sans beaucoup d'espoir, rassemblées à Montréal. Mais pour tromper la vigilance des Anglais campés à environ un mille de distance en aval de la rivière et pour les empêcher de lui couper sa retraite, Bougainville laissa une quarantaine d'hommes dans le fort avec l'ordre de canonner l'ennemi sans répit et de faire le plus de tintamarre possible, afin de faire croire que la garnison entière était toujours au poste. Pendant ce temps-là, Bougainville traversa du côté ouest avec ses troupes et prit la direction de Saint-Jean à travers les bois.

C'est ainsi que Barthélemy Darche, en sa qualité d'artilleur dans les batteries du fort de l'Île-aux-Noix, se trouva parmi les derniers militaires à faire le coup de feu pour la défense d'un territoire français en terre d'Amérique, ou tout au moins en terre canadienne. Ceci se passait dans la nuit du 24 au 25 août 1760. C'est donc sur la terre d'Henryville que sont tombés les derniers défenseurs du drapeau de France.

Le lendemain matin, les canons français se turent, le calme revint dans l'Île et confiants que leurs camarades étaient maintenant hors d'atteinte, les auteurs du charivari nocturne hissèrent le drapeau blanc et firent savoir aux Anglais qu'ils étaient prêts à rendre la place, à condition toutefois d'en sortir avec les honneurs de la guerre. Croyant mettre le grappin sur une nombreuse garnison, le colonel Haviland consentit immédiatement. Il fut bien surpris de trouver si peu de monde au Fort et de constater comme on l'avait bel et bien berné.

Que devint Darche après la supercherie de cette mémorable nuit, qui marqua la fin des opérations militaires actives de la France au Canada? Il déserta, tout simplement, comme le firent d'ailleurs plus d'un millier de soldats réguliers français qui avaient été gagnés par les avantages de la vie canadienne et qui, pour la plupart, avaient déjà pris femmes ici et n'étaient guère anxieux de retourner en France, stigmatisés par la défaite, pour mener l'existence mesquine et misérable des roturiers. Aussi, lorsque les débris des armées françaises vaincues furent mis à bord de vaisseaux anglais pour le retour en France, un grand nombre de ceux qui devinrent nos ancêtres ne se présentèrent pas à l'embarquement. Mais ici, des explications s'imposent pour justifier la décision de ces hommes jeunes, vigoureux et désireux de se faire un avenir dans un pays évidemment appelé à un grand développement.

À l'époque héroïque de ces guerres quasi incessantes entre la colonie française et les colonies anglaises du Sud, l'usage était de se battre durant les mois de la belle saison, puis d'interrompre à peu près toute activité militaire aux approches de l'hiver. Les grands froids et les neiges abondantes paralysaient presque complètement des régions dépourvues de routes praticables. On permettait alors aux soldats, du moins dans les armées françaises, d'aller hiverner chez les habitants des environs, quitte à rejoindre les rangs dès le printemps venu. C'est ce qu'avait fait notre Barthélemy Darche quand il servait son Roi comme membre de la garnison de l'Île-aux-Noix. Dès l'hiver de 1758-59, il avait trouvé le gîte et le couvert chez un brave cultivateur de la paroisse de St-Joseph de Chambly, un homme sympathique et hospitalier qui avait nom Clément Racine et dont une jeune soeur de Québec, Charlotte Racine, semble avoir habité Chambly à ce moment-là, probablement chez Clément.

On peut croire que Charlotte tomba dans l'oeil de Barthélemy et que la jeune fille accueillit favorablement les avances du militaire français, car lorsque celui-ci retourna hiverner chez les Racine une seconde fois, en décembre 1759, on parla épousailles et l'affaire fut bientôt bâclée. Le 14 janvier 1760, la belle Charlotte passa à l'autel, pour devenir madame Barthélemy Darche et l'ancêtre de tous les Darche du Canada à l'heure actuelle. Elle avait 20 ans, étant née à Québec le 27 février 1740, du mariage de François-Clément Racine et d'Élisabeth Lecompte.

Il n'est pas difficile de s'imaginer avec quelle hâte Barthélemy devait désirer retrouver sa jeune épouse à Chambly

après des mois d'absence et surtout après la dure campagne qui s'était terminée par la perte de la guerre. Comme tous les soldats réguliers, Darche devait, en principe, après l'évacuation de l'Ile-aux-Noix, rejoindre les forces du chevalier de Lévis repliées sur Montréal après la défaite des Plaines d'Abraham, puis rentrer en France et probablement servir encore dans quelqu'autre guerre inutile à laquelle le roi de France Louis XV prendrait fantaisie de participer. Il lui restait la ressource de ficher en l'air son allégeance à ce monarque lubrique et irresponsable, qui avait montré beaucoup plus d'intérêt pour les jupons de ses maîtresses que pour la défense du Canada. C'est exactement ce que fit Darche, avec ceux de ses compagnons qui, comme lui, avaient engagé ici leur avenir en épousant des filles de la colonie. Une fois arrivé à St-Jean avec sa bande, il dut lui être facile de filer sur Chambly, où la jolie Charlotte l'attendait sûrement avec impatience.

Comment le général en chef Lévis réagit-il en face de ces défections massives? Il se montra intelligent et de bon jugement, ne voulant pas sévir contre ces déserteurs qui, en temps normal, auraient pu se trouver en difficulté. Après la capitulation définitive à Montréal, Lévis, avec le reste de ses troupes et un grand nombre de membres de l'administration civile, furent embarqués sur des vaisseaux anglais qui avaient pour mission de ramener tout ce monde en France. On a raconté que le chevalier de Lévis avait obtenu la permission de faire monter à bord du navire qui le transportait, sa petite amie du Canada, la belle Madame Pernissault, qui dut contribuer, durant la longue traversée, à lui faire un peu oublier les déboires de la défaite.

De toute façon, une fois arrivé à La Rochelle, le 25 novembre 1760, Lévis écrivait au maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre, une longue lettre dans laquelle il lui expliquait la situation concernant les quelques 1500 soldats français qui avaient déserté ses armées, préférant rester au Canada plutôt que réintégrer le pays natal. Les quelques lignes qui suivent sont significatives:

*"Je désirerais que toute procédure qui pourrait être prise à l'égard de nos déserteurs soit suspendue jusqu'à ce que j'aie l'honneur de vous informer de ce que j'ai déjà fait à leur sujet. Le mal est venu d'un abus après qu'on leur eut permis de se marier en Nouvelle-France, d'y prendre des terres et qu'on leur eut promis leur congé une fois la guerre finie. Aujourd'hui, la plupart de ces déserteurs sont déjà établis et ils n'ont pas voulu abandonner un état qu'on les avait autorisés à se faire."*

On pourrait se demander comment la France aurait pu sévir contre ces gens, dispersés comme ils l'étaient dans un vaste pays encore sauvage et sans beaucoup de moyens de communication, et un pays sur lequel la mère patrie vaincue n'avait d'ailleurs plus juridiction? D'autant plus qu'à ce moment-là, elle avait bien d'autres chats à fouetter et, comme disait Voltaire, "ces quelques arpents de neige n'avaient plus tellement d'importance!"

L'ex-canonnier Darche ne fut donc pas inquiet. Il se fixa à Chambly, prit une terre et se mit à la défricher tout en élevant des enfants, Dans un recensement effectué en 1765 dans les paroisses des environs de Montréal, probablement parce que les autorités anglaises voulaient se rendre compte de l'importance du capital humain dont elles héritaient avec les territoires de la Nouvelle-France qu'elles venaient de conquérir, on remarque dans le rapport concernant Chambly, que Darche est inscrit sous le nom de Barthélemy "Micdash", à qui on attribue, comme possessions, 1 femme, 2 enfants en bas âge, 1 terre de 148 arpents, 2 chevaux, 2 boeufs, 1 vache et 2 cochons. Certes, ce n'était pas encore la fortune mais, pour le temps et considérant les circonstances, c'était un bon commencement.

La cocasserie orthographique à laquelle donna lieu le nom de Darche lors de ce recensement, peut prêter à une amusante, mais assez vraisemblable interprétation. Que l'on s'imagine, par exemple, le recenseur unilingue anglais demandant son nom à notre personnage, et celui-ci répondant, sans trop se donner la peine de bien articuler: "Bartelmi Dache". Plus familier avec les "Mic" et les "Mac" qu'avec les simples noms français, l'Anglais a bien pu se croire sûr de son affaire en écrivant "Micdash" sur sa liste des habitants de Chambly?

Et c'est ainsi que notre héros, dernier défenseur du drapeau français dans l'affaire de l'Ile-aux-Noix, en août 1760, est devenu, presque sans s'en rendre compte et sous une appellation fleurant légèrement les bruyères d'Écosse, un loyal sujet de sa Majesté Britannique, en même temps que fondateur de la lignée des Darche canadiens.

Lisons maintenant l'acte de mariage de Barthélemy Darche et de Charlotte Racine conservé dans les registres de la paroisse St-Joseph de Chambly:

*"L'an mil sept cent soixante, le 14 janvier, après la publication d'un ban de mariage au prône de la grande messe, Monseigneur ayant donné dispense de deux autres publications, ainsi que du consentement des parents de la fille et la publication des mêmes bans à Québec, entre Barthélemy Darche, canonnier-bombardier de la compagnie de Montbéliard et fils de Nicolas Darche et d'Anne Tiébodot, les père et mère, de Bourbonne-les-Bains, en Champagne, d'une part, et Charlotte Racine, fille de François- Clément Racine et d'Elizabeth Lecompte, les père et mère, de la paroisse de Notre-Dame de Québec, d'autre part, et ne s'étant trouvé aucun empêchement ni opposition, je soussigné, curé de Chambly, ai reçu leur mutuel consentement au mariage par paroles et leur ai donné la bénédiction nuptiale en face de notre Mère l'Église apostolique, catholique et romaine et ce, en présence de Charles soldat grenadier et Antoine Simon, aussi soldat au régiment de la Reine, témoins et amis de l'époux, et Clément Racine, frère de l'épouse, qui tenait lieu de père, d'Amable Monty, Clément Monty, Pierre dont ont signé ceux qui le peuvent avec l'époux, l'épouse ayant déclaré ne le pouvoir".*

*Barthélemy Darche, Amable Monty, Simon Millard Carpentier, ptre-curé*

Ce fut donc par le mariage de l'ex-bombardier-canonnier-artificier Barthélemy Darche, héros du dernier combat de l'Ile-aux-Noix, avec la jeune Charlotte Racine, à Chambly, que commença la lignée des Darche au Canada. Le nom de cette famille, auquel fut longtemps accolé le surnom de "l'Artifice", remonte chez nous à une date assez récente, surtout si on le compare à ceux des émigrés percherons de Mortagne, arrivés en Nouvelle-France à l'époque où Samuel de Champlain vivait encore; mais en raison du rôle qu'a joué ici le soldat Barthélemy Darche, son nom rappelle le souvenir d'événements qui ont marqué profondément la destinée de notre peuple et, à ce titre, présente un intérêt particulier.

En dépit de son arrivée assez tardive au Canada, la famille Darche à quand même pu donner à notre pays un bon nombre de citoyens de grand mérite: des prêtres, des industriels, des médecins, des marchands, des militaires, des artisans, etc. Les Darche s'identifièrent d'abord avec Chambly, puis Henryville, après quoi ils essaimèrent vers Sherbrooke et autres centres des Cantons de l'Est, où des Darche participèrent d'une manière efficace aux premières phases du développement de cette partie de la province. Ils laissèrent partout la réputation de citoyens actifs, intègres et intelligents.

Mais leur nom n'est toutefois pas encore très répandu dans la province de Québec, surtout si on le compare aux noms de certains des premiers habitants de la colonie sous le régime français. Les familles de dix à quinze enfants étaient presque la règle dans les foyers canadiens à cette époque. En multipliant les souches, cette fécondité accélérât naturellement la prolifération des noms. On peut, à cet égard, faire une comparaison intéressante entre le nom des Darche, arrivés au Canada en 1755, et celui des Tremblay, dont l'ancêtre Pierre, natif du petit bourg de Randonnai, près de Mortagne, vint en Nouvelle-France vers 1650. Si l'on consulte l'annuaire téléphonique de Montréal pour l'année 1972, par exemple, on y relève les noms de plus de 3500 Tremblay, alors qu'il ne s'y trouve que 34 abonnés portant le nom de Darche. La différence est significative. Les Cloutier sont moins nombreux que les Tremblay, mais il y en a tout de même 1250 qui sont inscrits dans l'annuaire téléphonique de la métropole pour la même année.

Présentation de la lignée Darche

Voici la lignée des Darche à laquelle Raoul Clouthier est rattaché par sa grand-mère maternelle, Edesse Darche, épouse de François Lafond, père de sa mère. Edesse était de la 4ème génération canadienne à partir du fondateur, le canonnier Barthélemy Darche.

I Barthélemy Darche (1735 - vers 1805 ?) son épouse Charlotte Racine (1740 - vers 1810 ?)

Champenois par sa naissance à Bourbonne-les Bains, en France, Barthélemy était le fils de Nicolas Darche et d'Anne Tiébodot. Il vint au Canada vers 1755 et fit les campagnes de la guerre de la Conquête avec les armées françaises, de

1755 à 1760. Après la défaite, il alla rejoindre sa jeune femme, Charlotte Racine, qu'il avait épousée à Chambly en janvier 1760. Celle-ci était née à Québec le 27 février 1740. Le couple s'établit sur une ferme de la région et y éleva une famille.

Leurs enfants:

Charlotte Darche - probablement l'aînée des enfants, elle épousa à Chambly, en 1785, un nommé Antoine Gilbert.

Marie-Madeleine - celle-ci épousa J.B. Lemaire en 1766, aussi de la paroisse de Chambly.

François - il épousa Marie Demers le 31 janvier 1792. Il y eut souvent des unions entre Darche et Demers dans les générations qui sui virent.

Barthélemy - il épousa Angélique Demers le 12 septembre 1796. Surnommé "l'Artifice", probablement en raison de l'ancienne carrière militaire de son père, ce Barthélemy fut le deuxième chaînon dans la lignée d'Edesse Darche, d'Henryville.

Marie-Anne - elle épousa Jean-Baptiste Beauvais en 1800.

Noël Darche - il épousa Marie Papineau le 26 janvier 1807. Ce sont les trois fils de Barthélemy I mentionnés ci-dessus qui furent les ancêtres de tous ceux qui portent aujourd'hui le nom de Darche en Amérique du Nord.

II Barthélemy Darche (1765 ? - 1835 ?) son épouse Angélique Demers (1770 ? - 1840 ?)

On l'avait surnommé "Darche l'Artifice", à cause du métier militaire que son père avait exercé autrefois dans les armées de Montcalm et Lévis, au cours des malheureuses campagnes de la Conquête. Comme lui, il fut cultivateur dans la paroisse de Chambly, bon citoyen et père de plusieurs enfants, dont les noms suivent. Le 12 septembre 1796, Barthélemy l'Artifice convola à Chambly avec Angélique Demers, fille de Joseph Demers Chedville et de Marie Lareau. Les détails manquent sur ce couple qui, comme tant d'autres à l'époque, dut mener une existence routinière et sans éclat.

Leurs enfants:

François-Xavier - né à Chambly, probablement vers 1800, il épousa Charlotte-Demers, de Longueuil, le 18 juillet 1826. Il est le 3ème chaînon dans la lignée que nous suivons. Remarquer cette autre fille Demers qui entre encore dans la famille des Darche.

Barthélemy - né le 3 août 1797, cet enfant vécut moins d'une année; il mourut le 11 juillet 1798.

Grégoire - naquit le 8 mai 1801.

Julienne - naquit le 2 mai 1805.

Marie-Scholastique - née le 13 mars 1803; décédée le 30 mai 1804.

Edouard - né le 6 juillet 1799, il épousa Emilie Bessette le 30 janvier 1827.

Alexis - né le 2 mai 1805, il épousa Caroline Hudon le 25 septembre 1838.

Narcisse - né le 7 septembre 1808.

Laurent - né le 8 août 1806, il épousa Christine Demers; encore un Darche qui marie une Demers.

III François-Xavier Darche (1800 - 1849) son épouse Charlotte Demers (1805 ? - 1849)

Ce petit-fils du canonnier Barthélemy vit le jour à Chambly en 1800. Il épousa à Longueuil, le 18 juillet 1826 Charlotte Demers dit Chedville, fille de François Demers et de Charlotte Davignon, eux-mêmes mariés à Longueuil le

15 septembre 1797. L'acte de mariage de François-Xavier et de Charlotte, signé par le curé Chaboillez, mentionne que la bénédiction nuptiale leur fut donnée en présence d'Édouard, Alexis, Narcisse et Laurent Darche, frères de l'époux; de François Demers, père de l'épouse; de Pierre Demers, son oncle; d'Alexis, Joseph et François Demers, ses frères; de Bénoni Marois, son beau-frère, ainsi que de plusieurs autres parents et amis, et le brave curé ajoute, à la fin du document, que lorsqu'ils furent' invités à le faire, tous ces gens déclarèrent ne savoir signer. On était évidemment encore loin du régime de l'école obligatoire.

Il semble que François-Xavier Darche avait quitté sa paroisse natale de Chambly vers 1819, pour aller prendre une concession dans la localité de St-Georges de Noyan, connue plus tard sous le nom de Henryville, qui s'ouvrait alors à la colonisation, plus haut, dans la vallée du Richelieu. Il allait y faire de la "terre neuve" au coeur des vastes forêts qui, à l'époque, couvraient encore une grande partie des comtés actuels d'Iberville et de Mississiquoi. C'est donc depuis Henryville qu'il alla à Longueuil épouser Charlotte Demers. On voit dans l'histoire d'Henryville que les parents de la jeune épouse, François Demers et Charlotte Davignon, habitèrent eux aussi cette paroisse nouvelle vers 1835.

François-Xavier Darche était un homme probe, actif et intelligent, qui ne recula devant aucun sacrifice pour faire instruire ses enfants et leur assurer une existence plus facile et plus rémunératrice que celle qu'il avait dû mener lui-même comme défricheur. Il eut d'autant plus de mérite que, de son temps, l'instruction n'était guère à la mode chez le petit peuple, surtout que les écoles étaient clairsemées et les bons maîtres, rares.

Xavier et Charlotte menaient une existence heureuse sur leur ferme, avec leurs enfants, lorsque le malheur fondit sur eux. En 1849, une terrible épidémie de choléra ravagea Henryville et la région. Le 15 août, Charlotte était emportée par la maladie et, 11 jours plus tard, son époux succombait à son tour. Ils laissaient 7 orphelins dont l'aîné, qui s'appelait lui aussi François-Xavier, n'avait que 19 ans. Trois filles aînées étaient déjà mariées. Edesse (Darche) Lafond, grand-mère de Raoul Clouthier, évoquait encore dans sa vieillesse, à Henryville, le souvenir de cette tragédie familiale.

Leurs enfants:

François-Xavier - il naquit à Henryville le 24 juillet 1830, épousa Emérente Simard vers 1850 et alla peu après s'établir à Sherbrooke, où il fit une fructueuse carrière dans le commerce. Il éleva une nombreuse famille et mourut en octobre 1895, à 65 ans. Sa veuve lui survécut une vingtaine d'années.

Stanislas - né à Henryville, il épousa une Lamoureux et fut régistrateur à Ham-Sud, dans les Cantons de l'Est. Décédé en mai 1893.

Edouard - il naquit à Henryville, étudia la médecine, fut reçu et alla pratiquer sa profession à Danville, dans les Cantons de l'Est. Il épousa une Dansereau, fille du propriétaire du journal "La Minerve" de Montréal.- Un fils, Raoul, capitaine dans le 22ème régiment canadien et brillant officier, fut tué au front dans la guerre de 1914-18. Honorine (Lafond) Cloutier, fille d'Edesse Darche, racontait autrefois à ses enfants, vers 1900, l'agréable voyage qu'elle avait fait dans sa jeunesse chez ses oncles Darche des "Townships", comme on désignait cette région à l'époque.

Alfred - aucun détail sur celui-ci.

Edesse - née à Henryville en 1835, elle avait 14 ans à la mort prématurée de ses parents. Le 2 août 1855, elle épousa l'instituteur du village, François Lafond, qui était originaire de St-Valentin. Elle vécut toute sa vie à Henryville, y éleva ses 10 enfants, dont Honorine, mère de Raoul Clouthier, et y mourut en 1922, chez son gendre Charles Tassé. Son mari l'avait précédée dans la tombe en 1912. Edesse représente la 4ème génération des Darche au Canada.

Julie - elle épousa Charles Lemieux à Henryville et fut la mère d'Aimé Lemieux, marchand-général très prospère au début du siècle dans cette municipalité. Un autre de ses fils, Alfred, possédait une belle ferme dans le rang du Bord de l'Eau, aussi dans la paroisse d'Henryville. Une fille, Eva, vivait à Henryville en 1905.

Mélodie - celle-ci ne semble pas avoir été mariée.

Marie-Théophile - née à Henryville en 1827, elle épousa Prudent Fortin de St-Sébastien, fils du capitaine Luc Fortin et eut 12 enfants, dont Georges et Amédée Fortin, autrefois du village de St-Sébastien

Elle mourut le 10 septembre 1898 et fut inhumée dans le cimetière de St-Sébastien.

Marie - épousa Jean-Baptiste Létourneau, père de Georges Létourneau, qui fut marchand à St-Sébastien et qui avait épousé Louise Cloutier; père aussi d'Arthur Létourneau, cultivateur au même endroit et dont le fils, Armand, fut journaliste à Montréal. Née en 1833 à Henryville, Marie Darche mourut à Beloeil le 15 novembre 1907. Elle fut inhumée à St-Sébastien.

Il y eut encore dans cette famille une autre fille, Denise, qui avait épousé Hippolyte Brosseau, cultivateur de St-Sébastien. Elle mourut le 26 janvier 1901, à l'âge de 71 ans. Elle avait eu plusieurs enfants.

IV François-Xavier Darche (1830 - 1895) son épouse Emérente Simard (1835 ? - 1912 ?)

Il naquit à St-Georges d'Henryville le 24 juillet 1830 et fréquenta la première école catholique ouverte au village d'Henryville en 1845 avec, comme instituteur, Pierre Piché qui, en 1846 fut remplacé par Jules Ponce, un Français. Il avait 19 ans à la mort de ses parents en 1849. François-Xavier épousa Emérente Simard, avec laquelle il alla s'établir à Sherbrooke un peu après 1850. Il est considéré comme l'un des pionniers de la métropole des Cantons de l'Est. Il exploita avec succès une importante maison de commerce et éleva 13 enfants. Il mourut à Sherbrooke le 25 octobre 1895, à l'âge de 65 ans. Alors qu'il était jeune élève au Séminaire St-Charles-Borromée, à Sherbrooke, en 1908, Raoul Clouthier se rappelle que les jours de congé, il allait parfois rendre visite à la veuve Darche, tante de sa mère. C'était une vieille dame charmante, qui habitait dans la rue du Couvent, avec sa fille Antoinette. Ces dames accueillèrent l'écolier avec gentillesse et le laissaient s'empiffrer de biscuits et de bonbons, qu'elles mettaient généreusement à sa disposition. Emérente Simard dut mourir vers 1912.

Leurs enfants:

Emma - née à Sherbrooke, devint soeur de la Providence.

Victoria - fut aussi soeur de la Providence.

Alma - resta célibataire.

Rose-Anna - devint soeur de la Présentation, à St-Hyacinthe.

Antoinette - resta avec sa mère, à Sherbrooke, jusqu'à la mort de celle-ci vers 1912, puis épousa Oscar Simard et alla avec lui habiter dans l'Ouest canadien. Toutes les filles de cette famille Darche firent leurs études au couvent des Soeurs de la Présentation, à Henryville.

Arsilia - elle épousa un Dubreuil et vécut à Lawrence, Mass.

Rosario - épousa en premières noces une Simard, de L'Acadie et, en secondes noces, une Dubrule de St-Hyacinthe. Il vécut à Sherbrooke où il fit sa vie dans le commerce.

Arthur - né à Sherbrooke, comme tous ses frères et soeurs; il fut marchand dans cette même ville. Il se maria deux fois et eut des enfants avec ses deux épouses; la première s'appelait Paméla Poirier et la seconde, Anastasie Brossard. Arthur représente la 5ème génération dans la lignée suivie pour la présente généalogie.

Arsène - il épousa une Demers, de Sorel, et alla s'établir au Texas.

Edouard - il épousa une Simard.

Ildephonse - mourut célibataire à 30 ans.

Aimé - étudia la médecine et pratiqua sa profession à Sherbrooke, où il eut longtemps son bureau dans la côte de la rue King. Il avait épousé Lucie Dubrule, qui n'eut pas d'enfants.



En plus des 12 enfants énumérés ci-dessus, cette famille en compta encore trois autres, qui moururent en très bas âge

V Arthur Darche (1857 - 1922) sa 1ère épouse Paméla Poirier (? - ?)

Arthur était né à Sherbrooke en 1857, du mariage de François-Xavier Darche avec Emérente Simard. Il fit carrière dans le commerce dans sa ville natale et éleva trois enfants avec sa première épouse, Il mourut en 1922 à l'âge de 65 ans.

Les enfants de Paméla Poirier:

Omer - il naquit à Sherbrooke en 1883. Il fit ses études au Séminaire St-Charles et fut marchand à Sherbrooke en succession de son père. Employé civil à Québec durant de nombreuses années. Epousa Juliette Duchesneau, décédée à 87 ans en 1970. Omer avait 89 ans en 1972. Ils eurent 4 enfants.

Uldéric - mourut célibataire à l'âge de 30 ans.

Eva - elle épousa Joseph Nault, de Sherbrooke.

la 2ème épouse Anastasie Brossard (? - ?)

Les enfants d'Anastasie Brossard:

Arthur Darche eut encore trois enfants avec sa seconde épouse. Ce furent:

Albert - né à Sherbrooke vers 1893, il fit ses études au Séminaire St-Charles, où il fut confrère de classe avec Raoul Clouthier en 1908-09, son cousin issu de germains. Il étudia la médecine et pratiqua sa profession d'abord à Biddeford, Maine, puis à Westbrooke. Il se maria, n'eut pas d'enfants et mourut dans la cinquantaine.

Blanche - ?

Laurette - ?

VI Omer Darche (1883 -...) son épouse Juliette Duchesneau (1883 - 1970)

Omer vit le jour à Sherbrooke en 1883, fils d'Arthur Darche et de Paméla Poirier. Il fit ses études au Séminaire St-Charles, à Sherbrooke et commença sa carrière dans le commerce, avec son père, dont il hérita du magasin en 1920. Vers 1933, il disposa de son commerce et s'en alla vivre à Québec, où il devint employé du gouvernement provincial. Il avait épousé Juliette Duchesneau, qui mourut à Québec en 1970, à l'âge de 87 ans. Quant à lui, il vit toujours à Québec, avec sa fille Jeannette et, à 89 ans, est aussi lucide qu'à 39 et ne semble pas pressé de partir pour "le grand voyage", dont on ne revient pas.

Voici un souvenir intéressant qui rapproche encore Raoul Clouthier de cette famille des Darche, à laquelle il était déjà apparenté par sa grand-mère Edesse (Darche) Lafond, décédée à Henryville en 1922, et qui était en même temps la grande-tante d'Omer Darche. En 1923, ce dernier fit partie du personnel de l'Exposition itinérante canadienne qui, de juillet à décembre de cette année-là, avec une quarantaine de camions-remorques fournis par la compagnie Renault, parcourut la France et la Belgique, exhibant les produits de l'industrie canadienne dans quelque cinquante des villes les plus importantes de ces deux pays. C'était une initiative originale du sénateur C.P. Beaubien, pour faire mieux connaître le Canada en France après la première grande guerre mondiale. Raoul Clouthier représentait la compagnie du C.P.R. dans cette formidable balade publicitaire. Pour lui, à 29 ans, comme pour Omer Darche à 39, ainsi que pour tous les jeunes Canadiens qui faisaient partie du personnel, ce voyage fut une occasion unique d'apprendre à connaître la France, de s'instruire et de se déniaiser, tout en menant la joyeuse vie "aux frais de la princesse" durant les cinq mois que dura la tournée. Après une pareille expérience, on reste marqué durant le reste de son existence.

Du mariage d'Omer Darche avec Juliette Duchesneau naquirent les quatre enfants dont les noms suivent et qui, en

1972, terminent cette lignée commencée par la naissance de Barthélemy Darche en Champagne, en 1735 et par son mariage à Chambly, en janvier 1760, avec Charlotte Racine, son épouse canadienne.

Leurs enfants:

Jeannette - célibataire, c'est elle qui, en 1972, vit avec son père à Québec.

Aline - elle épousa Fernand Forgues, ingénieur forestier, décédé; elle habite actuellement la ville de Québec.

Suzanne - elle épousa Marius Bergeron, avocat, et habite Montréal.

Armand - il naquit à Sherbrooke en 1911, fit ses études dans cette ville des Cantons de l'Est, épousa Marguerite Dufort et habite présentement St-Lambert, près de Montréal, avec sa femme et leur fille Renée. Armand Darche appartient à la 6ème génération canadienne des Darche depuis l'ancêtre, le canonnier de l'Ile-aux-Noix. Il est employé dans une grande quincaillerie de Montréal où, depuis une vingtaine d'années, il compte parmi ses nombreux clients, mais nom parmi les plus importants, son cousin très éloigné Raoul Clouthier, auteur de cette étude généalogique. C'est encore un autre et dernier contact de celui-ci avec les Darche.

Généalogie abrégée des Fortin au Canada.

Une lignée directe issue de J U L I E N F O R T I N dit Bellefontaine

- celle de Jeanne Fortin, de Ste-Rose, épouse de Raoul Clouthier

Arrivé en Nouvelle-France vers 1650, le garçon boucher de Notre-Dame-de-Vair, au Perche, fut l'ancêtre de presque tous les Fortin qui vivent actuellement en Amérique du Nord, y compris les Fortin de la Beauce et ceux de St-Sébastien-Henryville.

Le nom de Fortin s'applique à l'une des familles les plus nombreuses et les plus honorables du Canada français. C'est une famille qui a produit des gens de valeur dans toutes les sphères de notre société: dans la politique, la magistrature, la hiérarchie religieuse, l'industrie, le commerce, le journalisme et l'agriculture. Son apport pour le peuplement de la Nouvelle-France fut particulièrement important à l'époque difficile des premières années de la colonie.

Le premier Fortin qui posa le pied sur nos rives était un gaillard costaud et courageux de 29 ans qui s'appelait Julien et qui était le fils d'un boucher du même nom, habitant Notre-Dame-de-Vair, petite commune du Perche relevant de l'évêché du Mans. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de St-Cosme-de-Vair et fait partie du département de la Sarthe, au sud de celui de l'Orne.

Julien Fortin dit Bellefontaine était célibataire, libre de responsabilités familiales et probablement curieux de se rendre dans cette colonie lointaine d'Amérique, où il n'était pas sans savoir que plusieurs de ses compatriotes percherons étaient déjà allés s'établir. Aussi prêta-t-il une oreille attentive aux promesses et belles paroles de Robert Giffard, cet ancien ami de Samuel de Champlain et sorte d'agent recruteur pour la colonie, lorsque ce dernier lui proposa de traverser les mers avec lui pour aller faire sa fortune au pays de Neuve-France. Déjà titulaire des seigneuries de Beauport et de Saint-Gabriel, Giffard avait fait un voyage spécial en France en 1650 dans le but d'embaucher un autre contingent d'artisans et d'agriculteurs qui travailleraient au défrichement des terres de ses seigneuries et contribueraient en même temps à accroître la population clairsemée de la colonie. Les Iroquois se faisaient de plus en plus menaçants et il fallait des hommes courageux pour repousser leurs attaques. Giffard savait exalter le bonheur de vivre sur le sol canadien et promettre un travail rémunérateur, ainsi que des terres exemptes d'impôts à tous ceux de ses compatriotes qui consentiraient à passer avec lui en Amérique. Car lui aussi était percheron et il avait la manière de parler avec conviction aux paysans de son pays. Il savait, par ses enthousiastes descriptions surexciter l'imagination des jeunes gens épris d'aventures et fascinés par les perspectives de l'inconnu.

Au cours de ce voyage de prospection, Giffard visita plusieurs bourgs du Perche dont Notre-Dame-de-Vair, et c'est après l'avoir écouté vanter les avantages pour un jeune homme d'aller en Nouvelle-France, que Julien Fortin qui, jusque là, avait travaillé dans la boucherie de son père, se décida à faire le grand saut. C'est avec plusieurs compagnons qui, eux aussi, avaient été gagnés par la perspective de se débarrasser des impôts et corvées qui étaient le partage des petites gens au pays natal, qu'il alla s'embarquer à Dieppe, sur un des voiliers qui assuraient le transport entre la France et sa colonie d'Amérique. Le groupe comprenait Simon Rocheron et sa soeur Marie, âgée de 15 ans; Antoine Rouillard, charpentier; Claude Bouchard, tailleur d'habits; Martin Boullard, Pierre Mauffay, Simon Lereau et quelques autres.

### **Lointaine origine des Fortin**

Avant de dire ce qu'il advint de Julien Fortin une fois qu'il fut arrivé en Nouvelle-France, on pourrait peut-être parler un peu de ses antécédents au Perche natal, de ses parents, de sa naissance et de la lointaine origine de cette famille qui, non seulement s'est multipliée quasi à l'infini ici en Amérique, depuis la venue du premier émigré, mais qui compte encore en France et même au Perche, de nombreux représentants.

Il paraît que les Fortin s'établirent à Notre-Dame-de-Vair dès le début des années 1500. C'était des gens de situation modeste qui gagnaient honorablement leur vie, les uns en cultivant la terre ou en exploitant des moulins, les autres en faisant du commerce ou en tissant la toile, alors une industrie importante dans le pays percheron. On a dit qu'à l'époque, dans les villages de la région du Vairais, on entendait partout résonner le tic-tac des métiers, qu'accompagnaient les chansons monotones du terroir interprétées par les tisseuses.

Ces Fortin du Vairais semblent avoir été de gens actifs, industriels et doués d'un véritable esprit d'initiative car, s'il faut en croire cet abbé J. Vavasseur, qui a écrit la petite histoire de St-Cosme-de-Vair et qui était lui-même originaire de l'endroit, plusieurs de ces lointains ancêtres Fortin du 16ème siècle exploitèrent des commerces prospères en divers bourgs de cette partie du Perche. Certains réussirent même à amasser assez de fortune pour se payer de belles funérailles et s'assurer des places de choix au sous-sol de leurs églises paroissiales pour l'inhumation de leurs restes mortels. Être enterré sous les dalles mêmes de l'église leur semblait être une garantie additionnelle d'une bonne place au Paradis. Ce genre d'inhumation fut même pratiqué ici autrefois, dans certaines paroisses du Québec. A Henryville, par exemple.

### **Les curieux registres du curé de Notre-Dame-de-Vair**

Les vieux registres ou cahiers-journaux d'un curé qui desservait la paroisse de Notre-Dame-de-Vair durant les années 1610-30 et qui furent découverts il y a quelques années seulement, sont pour les amateurs de petite histoire une intéressante source de renseignements sur la mentalité, les coutumes et le mode de vie des gens des campagnes de France, il y a près de quatre siècles.

Il est évident, à en juger par la façon dont ce brave curé tenait ses registres paroissiaux, que nous avons affaire ici à un original qui devait prendre la vie du bon côté, sans se faire de souci pour les choses d'importance secondaire. Il inscrivait dans ses curieux cahiers, que nous ont heureusement conservés les Archives, tout ce qui lui arrivait au jour le jour, tant dans l'exercice de son ministère que dans sa vie privée. Naissances, mariages, sépultures, comptes de boucherie, dépenses à l'auberge, ventes de froment, indemnité au boucher pour l'abattage de ses porcs, échange de produits reçus comme dime, etc., tout cela est entré pêle-mêle sur les pages jaunies des cahiers, sans souci de classement ou d'ordre chronologique.

Ce devait être un drôle de bonhomme que ce prieur-curé qui s'appelait Jacques Poirier, un nom d'assonance bien canadienne. C'était sûrement un bon vivant car, si l'on s'en rapporte à ses cahiers, il entretenait les meilleures relations avec son boucher Fortin, ainsi qu'avec l'hôtelier LaVye, le propriétaire de l'auberge du "Cheval Blanc", deux fournisseurs importants pour quelqu'un qui semble avoir été amateur de bonne chaire.

Nous devons les trouvailles dont nous allons prendre connaissance un peu plus loin, aux patientes recherches faites il y a quelques années par le Père, Archange Godbout, généalogiste canadien distingué qui s'était rendu en France dans les années 1920-25, dans le but d'y découvrir sur nos familles canadiennes des renseignements antérieurs à ceux que donne Mgr Cyprien Tanguay dans les sept volumes de son extraordinaire "Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes". Ce dernier, d'une façon générale, prend le colon français au moment de son arrivée en Nouvelle-France et présente ensuite la filiation de ses descendants jusqu'à la fin du régime français au Canada, soit vers 1760-65. Le Père Godbout, pour sa part, s'était donné comme objectif d'essayer de remonter plus haut dans l'histoire de nos familles, c'est-à-dire de retracer aussi loin que possible dans le temps leur ascendance avant leur venue en Amérique. Il s'attaquait à une tâche ingrate et difficile.

Le révérend Père ne fut pas toujours très heureux dans les recherches qu'il poursuivit au pays des ancêtres, car la tenue des registres paroissiaux laissait souvent à désirer dans les bourgs de France aux 16 et 17èmes siècles et, de plus, un grand nombre de ceux qui existaient furent détruits par suite de l'ignare aveuglement des révolutionnaires de 1789-93. Mais il arriva parfois au digne Franciscain de faire d'intéressantes découvertes dans les vieux grimoires de certains chefs-lieux d'arrondissements. C'est ainsi qu'à Mortagneau-Perche, à Alençon et autres lieux, il a pu relever des actes de naissance, mariage et décès, ainsi que d'autres documents se rapportant à plusieurs de nos premiers colons. Julien Fortin est un de ceux-là, comme le furent aussi Zacharie Cloutier et sa famille, les Boucher et quelques autres.

### **Les trouvailles du Père Archange.**

Le Père Archange Godbout a d'abord découvert dans les anciens registres de Notre-Dame-de-Vair l'acte de naissance de Julien et même l'acte de mariage de ses parents, Julien Fortin et Marie Lavye. Mais il a découvert bien d'autres choses encore, comme nous allons maintenant le voir. Ces vénérables documents, qui remontent à 1614, se trouvent

dans les fameux cahiers du curé Poirier déjà mentionné. Nous les citerons au texte, dans leur naïveté, dans l'étrange français du temps, avec les fautes d'orthographe, le manque de ponctuation et tous les défauts de construction.

Parmi les premières notes inscrites dans ces cahiers qui rappellent les petits faits de la vie courante de nos ancêtres dans la France d'autrefois, on relève une entrée très intéressante, en date de 1614, dans laquelle le curé Poirier enregistre le retour au bercail de quelques jeunes gens du bourg, dont un certain Symon Fortin, qui étaient allés faire le fameux pèlerinage de Compostelle, au fin fond de l'Espagne; en voici le texte:

*"Le mercredy quatorziesme jour de May 1614, Gilles Gohier mon cousin filleul et serviteur, ainsi que Symon Fortin, Jehan Bouillys et Hegan Marye sont arrivés au bourg de St-Cosme leur demeure, revenant de Compostelle en Galicie, aux Espaignes".*

Il avait bien raison d'enregistrer ce fait divers, le brave curé, car ce n'était pas un voyage ordinaire au 17<sup>ème</sup> siècle que le pèlerinage au célèbre sanctuaire de St-Jacques-de-Compostelle qui, du fond de la Galicie, attira longtemps de pieux pèlerins de toutes les parties de l'Europe chrétienne. C'était une aventure qui pouvait durer des mois, des années parfois pour les gens qui venaient, par exemple, de la lointaine Pologne ou même de la Lithuanie catholique. Il fallait avoir une foi profonde pour envisager pareil déplacement, considérant le manque de confort et les dangers que les pèlerins devaient affronter en cours de route. Les chemins étaient peu sûrs, il y avait des brigands partout et la rareté des auberges obligeait souvent à coucher à la belle étoile, étendu dans l'herbe ou caché dans le foin des meules, quand les nuits étaient trop fraîches. Il fallait être courageux et avoir les jarrets solides pour entreprendre de couvrir à pied des distances aussi considérables. Mais partir en pèlerinage était alors un excellent prétexte pour les jeunes gens désireux de s'évader de la routine quotidienne, d'aller vagabonder par monts et par vaux et visiter des pays inconnus.

Pour plus de sécurité, les pèlerins voyageaient généralement en groupe, cheminant à petite journée en chantant des cantiques ou en égrenant des chapelets. Pour se sustenter, ils se contentaient de pain, de fromage et d'eau claire et peut-être aussi, quand l'occasion se présentait, de quelques fruits et légumes chapardés dans les vergers et potagers bordant les routes. C'est un peu le même désir d'évasion qui anime aujourd'hui nos jeunes "hippies" chevelus qui courent le monde à la recherche d'aventures et de sensations.

Une fois arrivés à Santiago de Compostelle, sur les confins nord-ouest de l'Espagne, les pèlerins s'empresaient de se rendre au supposé tombeau de saint Jacques-le-Majeur et d'y faire leurs dévotions. Puis on visitait la ville, ses monuments et curiosités, après quoi il fallait songer au retour et recommencer la vie d'aventures et d'imprévus. Et l'on rentrait au foyer auréolé du prestige de pèlerin, portant sur la poitrine la fameuse "coquille de St-Jacques", insigne traditionnel des visiteurs de Compostelle.

Ce Symon Fortin, dont le curé de St-Cosme signale le retour "des Espaignes", devait être un parent de notre Julien Fortin canadien, peut-être un frère ou un cousin de son père, Julien le boucher, car ce dernier avait épousé, le 26 novembre 1619, Marie LaVye, fille de Gervais Lavye, propriétaire de la populaire auberge du "Cheval Blanc", à St-Cosme, tandis que Symon Fortin, le pèlerin de Compostelle, épousait Madeleine Gremillon le 22 juillet 1622. Ces deux Fortin étaient donc à peu près du même âge et avaient dû naître entre 1585 et 1595.

L'auberge du "Cheval Blanc", dont il est souvent fait mention dans les cahiers de l'abbé Poirier, jouissait d'une grande renommée à l'époque dans la région. LaVye l'avait achetée en 1617 de François Martin, que des plaisantins avaient affublé du sobriquet de "Sirop", à cause, paraît-il, de l'habitude qu'il avait de "siroter" trop généreusement les produits de sa cave. C'est probablement la raison pour laquelle il dut vendre son auberge.

Après son retour de Compostelle en 1614, Symon Fortin s'établit marchand à St-Cosme-de-Vair et s'occupa activement de ses affaires, qui devinrent vite prospères. Il eut 6 enfants avec son épouse Madeleine Gremillon. A sa mort, en mars 1652, il légua à la fabrique de sa paroisse, par devant notaire, une rente annuelle de 100 sols à perpétuité, afin d'avoir droit à quatre messes basses chaque année, ainsi qu'à une invocation pour le repos de son âme, après l'aspersion, à la grand'messe de chaque dimanche. Pour le même prix, il obtenait la faveur de se faire inhumé dans le sous-sol de l'église. Les bons gens d'autrefois prenaient toutes sortes de précautions pour assurer leur entrée au Paradis. Et les curés y trouvaient toujours leur profit.

Citons encore quelques courtes entrées faites par l'abbé Poirier dans ses cahiers:

L'acte de mariage de Julien Fortin, père:

*"Le 26 de noble 1618, épousa en l'église de Ntre dame Julian fortin avec marie lavye parents gervais la vie père et la vye son frère et un sien beau-frère Jean roys martin leonart plessis Guillaume et andré lecours et autres par nous Curé".*

Et maintenant une entrée personnelle du prieur-curé:

*"Le 23 e juillet 1616 Je paye tout ce que je debvois chez Gervaise la vye hostesse du Cheval blanc".*

Et une autre, dans laquelle on rencontre ce mot incompréhensible de "ortiruses"? Il semble que ce soit le nom mal épilé du bourg d'Horclouses, dans le département de l'Orne.

*"Le 4 décembre 1616 payement au filz de fortin des ortiruses,.."*

Il est encore ici question de l'auberge:

*"Le mardy premier Jr daoust 1617 je fais conte au Cheval Blanc avec la femme de La Vye ..."*

Toujours à l'auberge du "Cheval Blanc" que le curé semble fréquenter assidûment, même le dimanche:

*"Le dimanche 7 juillet 1619 je deppause chez La Vye au Cheval blanc ... la somme de 8 sols ..."*

Acte de baptême de Julien Fortin, fils - le Canadien:

*"Le 9 février 1621 fut baptizé Julian filz de Julian fortin et de marye lavye sa fe et fut le prin françois loriot et la marinne denise fouet vve fortin par nous curé".*

Maintenant un acte de sépulture: Julien Fortin a perdu sa femme:

*"La fe de Julian fortin marye lavye mourut Le vendredy 24 novembre 1628 et fut enterrée en l'Eglise de noe Dame par nous curé"*

Le prieur-curé paye son boucher, Julien Fortin:

*"Le Jeudy 21 sepbre 1619 payer a Julian Fortin onze livres de boeuf".*

Maintenant, il paye ses dettes avec du blé, qu'il a probablement reçu comme dîme d'un de ses paroissiens.

*"Le mercredy 7 juillet audit an 1632 Je baille aussy un boysseau de bled fromens a Julian Fortin boucher valant 48 sols et Je doict audit boucher seze livres de boeuf par une part à deux fois"*

Le boucher Julien Fortin s'est remarié:

*"Le 6e Jour de Juing 1634 fut baptizée Julianne fille de Julian fortin et de Julianne Guilemin sa seconde femme et fut le parrin Loys plessis et la marrinne françoise bouchard fe de pierre Grassin par moi Curé".*

Julien Fortin perd sa belle-mère:

*"Le 21 octobre 1636 mourut la mère de la fe de Julian fortin en second mariaige naguère venue d'Igé et fut son corps enterré soubz la vallée de léglise notre Dame par nous Curé du dit lieu payé 30 s au curé et autant au vicaire".*

Le prieur-curé avait aussi inscrit ce baptême:

*"Le 25 nov. 1627 baptême de Mathurin filz de Julian fortin et de Marie La Vye marrinne anne maillard femme de Mathurin fortin".*

M. le Curé a fait boucherie; on remarquera le mot "baille", qui vient du-vieux français et qui signifie "donner" ou

même "céder":

*"La semaine de Pasques 1634 Je baille un demye boysseau de bled à Julian fortin pour le salaire d'avoir abillé mes porcs et pour la salaison".*

Cette fois, le curé Poirier se croit surchargé par son boucher:

*"Le samedi 15 juillet 1634 Julian fortin bailla une demye longe de porc à ma servante pesant 7 livres quil vouloit me vendre 14 sols et néanmoins n'en valloit que 12 au plus".*

Et le Père Archange note qu'il y en avait comme cela plein une quinzaine de gros cahiers dont les entrées se répartissent sur une période de 27 années, avec plus d'une centaine d'inscriptions se rapportant à la famille Fortin. Julien, le père, semble avoir été un personnage considérable et considéré dans sa paroisse.

On peut se demander, en lisant ces notes jetées pêle-mêle dans les archives paroissiales de Notre-Dame-de-Vair et rédigées dans une langue obscure, farcie de fautes d'orthographe, sans le moindre respect pour la ponctuation et même l'épellation des noms de lieux ou de personnes, quelle sorte d'études pouvaient bien faire les jeunes séminaristes d'alors? Car c'est un prêtre qui est l'auteur de ce galimatias et son cas est loin d'être unique. On pourrait faire la même observation au sujet des notaires du 17<sup>ème</sup> siècle, dont nos archives provinciales possèdent maints spécimens d'actes et contrats. Les textes en sont souvent si emberlificotés, si inutilement prolixes, qu'il faut être aujourd'hui presque un expert en vieux français pour en comprendre parfaitement le sens.

Pourtant, on sait qu'à la même époque, il y eut en France des écrivains, des moralistes, des philosophes, qui produisirent des oeuvres dont les humanistes modernes font encore leurs délices. On peut citer, par exemple, Montaigne, l'incomparable auteur des "Essais", qui vécut de 1533 à 1592; l'illustre physicien et philosophe Pascal, qui nous a laissé ses "Pensées" et qui était né en 1623; et que dire du grand Pierre Corneille, le père de la tragédie française, qui était contemporain et presque compatriote de notre pittoresque prieur-curé. Il était né à Rouen en 1606, à une cinquantaine de milles à peine de Notre-Dame-de-Vair. Faudrait-il croire que l'on n'attachait pas beaucoup d'importance à l'enseignement de la philologie ou à l'étude de la grammaire dans les séminaires du temps? Et que seuls certains autodidactes intelligents et ambitieux parvenaient à s'instruire convenablement?

### **Julien Fortin arrive au Canada**

Les perles littéraires qui émaillent les archives de la localité actuelle de St-Cosme-de-Vair nous ont un peu éloignés de notre sujet principal, le percheron Julien Fortin, qui est maintenant arrivé au Canada. L'ancêtre Fortin, robuste garçon-boucher qui ne craignait pas la besogne, dut trouver à s'employer utilement dès l'instant où il débarqua du vaisseau à bord duquel il avait pris passage à Dieppe. Il était courageux, intelligent et il était venu en Nouvelle-France avec l'idée bien arrêtée de se faire un avenir.

Deux années à peine s'étaient écoulées lorsqu'il se crut prêt à prendre femme et fonder un foyer. Il avait connu une gentille jeune paysanne de 14 ans sa cadette, avec laquelle il convola dans la petite église du Cap Tourmente, le 11 novembre 1652. Elle s'appelait Geneviève Gamache dit Lamarre, était née en 1635, du mariage de Nicolas Gamache et Jacqueline Cadot, originaires de Saint-Illiers-la-Ville, bourg du diocèse de Chartres, en France. Disons ici en passant que Geneviève avait un frère, aussi nommé Nicolas Gamache, qui fut seigneur de l'Islet et qui, le 9 novembre 1676, épousa Elizabeth Cloutier, fille de Charles Cloutier II et petite-fille de Maître Zacharie, l'ancêtre de tous les Cloutier en Amérique.

Le jeune couple s'établit à St-Joachim, sur la Côte de Beaupré et c'est là que Julien Fortin vécut, éleva sa famille, cultiva la terre et exerça en même temps son métier de boucher, appris au pays natal, dans la boutique de son père. Le recensement de 1667 mentionne le fait que Julien avait deux domestiques à son service: François Jarivet et Léonard. Celui de 1681 nous apprend qu'il possédait 16 bêtes à cornes, 20 arpents de terre en culture et 2 fusils. Les fusils étaient pour la chasse d'abord, mais ils servaient aussi à se protéger en cas d'attaque par les Iroquois.

Si l'on en juge par la générosité qu'il montra toujours envers ses concitoyens et aussi envers le clergé, Julien Fortin devait faire de bonnes affaires. Ainsi, le 6 octobre 1660, il fit don à l'église de Château-Richer d'une somme de 50

livres et aussi d'un petit bâtiment en bois. Et le 18 août, on voit dans de vieux papiers qu'il donna une maison avec fournil à l'église de Ste-Anne-du-Petit-Cap, tandis que les répertoires des notaires du temps présentent de nombreuses quittances accordées par Fortin à des gens de sa paroisse. On peut certainement présumer qu'il fut un citoyen honorable et fort considéré par tous les gens de son entourage.

Après avoir élevé une famille de 11 enfants, dont 8 fils, Julien Fortin dit Bellefontaine, boucher et cultivateur, s'éteignit le 21 septembre 1687, à l'âge de 66 ans. Il laissait à sa nombreuse progéniture l'exemple d'une vie laborieuse et féconde, en même temps qu'il emportait les regrets de la population de la Côte de Beaupré, qui avait souvent eu l'occasion d'apprécier ses belles qualités. Le fait que trois de ses fils aient épousé des petites-filles de l'ancêtre Zacharie Cloutier I démontre que dès les premières générations, la famille Fortin fut étroitement liée à celle des Cloutier, la famille qui a fait l'objet principal du présent travail généalogique.

#### La terre de JULIEN FORTIN, à St Joachim du Cap Tourmente

Cette photocopie d'un plan conservé aux Archives du Séminaire de Québec fait voir où était située, par rapport du Cap Tourmente, la terre de l'émigré Julien Fortin dans la paroisse de Saint Joachim. Julien Fortin avait commencé par acquérir, en août 1657 et pour la somme de 700 livres tournois (0140.00), une part de un huitième dans la Compagnie de Beaupré, propriétaire de la seigneurie du même nom. Il obtenait vers le même temps la concession d'une terre au petit Cap, dans le territoire qui devait former un peu plus tard la paroisse de et Joachim du Cap tourmente.

En 1662, Mgr de Laval, l'évêque de Québec, acheta la seigneurie de Beaupré, s'assurant la possession de la plupart des terres entourant le Petit Cap. Julien Fortin, toutefois, conserva sa propriété, qui se trouva ainsi à former comme une enclave dans les terres du séminaire de Québec, dont les deux fermes, la "grande" et la "petite" sont indiqués sur le plan ci dessus.

Et ce fut en cet endroit, sur une éminence qui commandait une vue splendide du fleuve, de l'île d'Orléans et du Cap Tourmente et que l'on appela longtemps le "Côteau Fortin", que l'ancêtre Julien construisit sa maison et éleva les nombreux enfants que lui donna Geneviève Gamache, la jeune personne qu'il avait épousée le 23 octobre 1652, deux années après son arrivée en Nouvelle France.

Geneviève Gamache avait 52 ans à la mort de son époux. Avec le concours de ses fils, elle continua l'exploitation des propriétés de St-Joachim jusqu'au jour où les plus jeunes des enfants ayant atteint l'âge requis, il fut jugé opportun de régler, pour les héritiers de Julien Fortin, les affaires de sa succession. Et c'est ainsi que le 9 juillet 1704, le notaire Etienne Jacob, aidé de trois estimateurs, procéda à un inventaire complet de tous les biens qui constituaient l'avoir du défunt au moment de sa mort, 17 ans auparavant.

Un tel inventaire, examiné à l'époque évoluée et l'on pourrait même dire blasée, où nous vivons en ce dernier quart du XXème siècle, est un document d'une valeur inestimable pour donner une idée du genre de vie que mendent les premiers Canadiens aux temps héroïques des débuts de la Nouvelle-France. C'est pourquoi nous avons cru bon de l'inclure, malgré sa longueur, dans cette généalogie abrégée des Fortin. En parcourant la liste des objets, aliments et animaux mentionnés et évalués par les huissiers-priseurs, on se surprend à se demander s'il n'aurait pas mieux valu vivre à une époque où le beurre valait 5 cents la livre de notre monnaie actuelle; le lard, 3 cents; une bonne vache, \$7.00; un porc gras, \$2.00 et une dinde, 20 cents?

Peu de temps après le règlement des affaires de la succession Fortin, Geneviève Gamache, sa veuve, alla vivre à L'Islet, sur la rive sud du fleuve, où son fils aîné Charles avait obtenu une nouvelle concession. C'est lui qui avait épousé Xainte Cloutier, fille de Jean II et petite-fille de maître Zacharie Cloutier, le chapentier originaire de Mortagne-au-Perche. Et ce fut chez Charles que s'éteignit Geneviève Gamache après une brève maladie. Elle fut inhumée dans le cimetière du lieu, loin de celui de St-Joachim où reposaient les restes de son mari.



Avant de passer à la reproduction de l'inventaire de la communauté Fortin-Gamache, nous citerons les actes de sépulture des deux vénérables ancêtres de presque tous les Fortin d'Amérique. D'abord celui de Julien, tel qu'il est inscrit dans le registre de la paroisse de St-Joachim de Montmorency, dans la langue pittoresque de l'abbé Louis Soumande, le curé du temps:

*"Le vingt-deuxième novembre de l'an mil six cent quatre-vingt sept, Jullien Fortin dit Bellefontaine a esté par moi Louis Soumande faisant fonctions curialles, enterré dans le cimetière de la paroisse de St-Joachim, décédé en la communion de notre Mère, la sainte Eglise le vingtiesme du même mois et an, après avoir repu les sacrements de Pénitence, Eucharistie et Extresme Onction. Furent présents à ses funérailles Alexis Gravelle et Jean Gravelle, lesquels ont déclaré ne scavoir écrire ni signer, de ce interpellas selon l'ordonnance".*

*(signé) L. Soumande, ptre*

Et maintenant, l'acte de sépulture de Geneviève Gamache, la veuve du précédent. Bien qu'elle soit passée de vie à trépas sans les secours des sacrements, comme a soin de le mentionner le curé LeRiche, la bonne Geneviève, après une longue vie de labeur et de renoncement, ne dut pas attendre longtemps à la porte du Paradis avant d'y être admise par saint Pierre.

*"L'an mil sept cent neuf, le 6 novembre, a été inhumée dans le cimetière de Notre-Dame de Bonsecours de L'Islet Geneviève Gamache, femme de Julien Fortin, laquelle n'a pu être secourue par les Sacrements ayant été appelé trop tard. Ont assisté cette inhumation Charles, Eustache et Pierre Fortin les enfants et Barbe Fortin sa fille".*

*Le Riche, ptre-curé*

Inventaire des biens de JULIEN FORTIN et de GENEVIÈVE GAMACHE fait à St-Joachim le 9 juillet 1704

Greffe du notaire E. Jacob, document no. 591

Cet inventaires dont le texte original se trouve aux Archives de la province de Québec, a Québec, est un document d'un intérêt exceptionnel pour quelqu'un qui veut se renseigner sur la manière de vivre des anciens Canadiens sous le régime français. Les multiples objets, ustensiles de ménage, linge de maison, meubles, outils, instruments aratoires, bestiaux, grains, etc. dont les huissiers-priseurs ont estimé les valeurs dans la longue liste qui suit ce préambule, forment un ensemble qui permet de se faire une idée assez précise du genre d'existence que pouvaient mener nos ancêtres au 17<sup>ème</sup> siècle. Avec tous ces objets, il est possible de reconstituer par l'imagination l'intérieur de la maison d'autrefois, la façon dont les gens s'alimentaient, quels étaient les activités quotidiennes de la ménagère ou les travaux de la ferme selon les saisons.

L'inventaire présenté ci-après fait l'énumération et établit la valeur des biens de défunt Julien Fortin, un de ces braves colons du Perche qui jouèrent un rôle si important dans la colonisation de la Nouvelle-France à l'époque héroïque des débuts. Arrivé au Canada en 1650 et établi à St-Joachim un peu avant son mariage avec Geneviève Gamache en 1652, Fortin avait su, grâce à son assiduité au travail et à son sens des affaires, s'assurer, ainsi qu'à sa famille, une aisance de bon aloi.

Julien Fortin étant décédé depuis le 21 novembre 1687, il était devenu nécessaire, pour la satisfaction de ses héritiers, de procéder au dénombrement complet de tout ce qui lui avait appartenu de son vivant. Et c'est ce qui fut fait en ce 5<sup>ème</sup> jour de juillet 1704, à la requête même de la veuve Geneviève Gamache et de tous les intéressés, sous l'expertise direction du notaire Etienne Jacob. Celui-ci avait pour l'assister dans son travail le huissier Marois et les estimateurs Mathurin Gagnon et Robert Vézina.

Naturellement, les valeurs des biens sont indiquées dans la monnaie française du temps, c'est-à-dire en livres tournois et en sols. Pour permettre de comparer ces valeurs avec celles qui nous sont aujourd'hui familières, disons que la livre d'alors valait à peu près 20 cents de notre monnaie canadienne actuelle, tandis que le sol était l'équivalent de 1 cent et il y en avait 20 dans une livre tournois. Ce sol se divisait même en 12 deniers, mais le denier représentait une valeur

tellement insignifiante qu'on l'ignorait généralement. À titre d'exemples, disons qu'un poêlon prisé 2 livres 10 sols valait 50 cents de notre monnaie; un grand fusil prisé 20 livres valait \$4.00; un boeuf de six ans estimé à 60 livres valait 112.00; et les gages d'un domestique étant de 190 livres pour une année, l'homme se trouvait à recevoir \$38.00 de notre argent pour ses 12 mois de labeur, soit à peu près 10 cents par jour: En ces temps d'inflation que connaît présentement le monde occidental, les valeurs citées dans l'inventaire sont d'une insignifiance qui frise presque le ridicule.

Voici maintenant l'inventaire des biens de défunt Julien Fortin, tel qu'établi par le notaire Etienne Jacob. Le texte en a été légèrement modernisé quant à l'orthographe et à l'introduction des accents (aigus, graves ou circonflexes) là où il y avait lieu d'en mettre. De telles retouches font peut-être perdre au document un peu de son pittoresque, mais elles n'en altèrent aucunement le sens. Elles ont sur tout le grand avantage de rendre plus compréhensible aux personnes non familières avec le vieux français, la prose rustique, embrouillée et généralement farcie de fautes d'épellation des notaires d'autrefois.

Raoul Clouthier, novembre 1974

*"L'an mil sept cent quatre (1704), le neuvième jour de juillet avant midi, à la requête de Charles Fortin, Eus tache Fortin, tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs de défunt Sieur Jean le Picard, marchand bourgeois de la ville de Québec, et de Marie-Anne Fortin, de Jacques Fortin et de Pierre Fortin, de Barbe Fortin, femme de Pierre Lessart, du Sieur Noël Gagnons, veuf de défunte Geneviève Fortin et tuteur des enfants mineurs de lui-même et de la dite défunte, et d'Agnès Cloutier, veuve de défunt Joseph Fortin, tutrice des enfants mineurs du dit Joseph son mari et d'elle-même, tous les dits enfants susnommés étant enfants de défunt Julien Fortin, en son vivant habitant demeurant à Beaupré et de Geneviève Gamache, tous habiles à se porter héritiers du dit défunt leur père et en la présence de Jacques Fortin subrogé tuteur aux dits mineurs par acte de tutelle rendu aujourd'hui et repu par 15-rois, greffier en ce baillage, a été par moi notaire au dit Beaupré soussigné, fait bon et loyal inventaire et description des biens, meubles, ustensiles de ménage, grains, bestiaux, argent monnayé et autres choses restées après le décès du dit Julien Fortin qui étaient communs entre lui et sa veuve au jour de son décès, trouvés et étant dans la maison où la dite veuve est domiciliée et en laquelle la dit défunt est décédé il y a environ quinze ans, les dits biens montrés et enseignés par la dite veuve Geneviève Gamache et la dite Agnès Cloutier, après serment fait par elles séparément, de tous les dits biens montrés et enseignés sans en cacher ni détourner aucuns sois les peines de droit à ce introduites qui leur ont été données à entendre et exprimées, les dits biens prisés et estimés par le dit huissier Marois de Beaupré, juré priseur et vendeur de meubles au dit Beaupré, assisté, de Mathurin Gagnon et de Robert Vézina, qui les ont estimés en leur âme et conscience eu égard au cours du temps, aux sommes de livres, sols et deniers qui s'ensuivent et aux protestations faites par la dite veuve de prendre et accepter sa dite communauté de biens qui a été entre elle et le dit défunt son mari, ou de se tenir ses douaires et préciput et autres conventions matrimoniales à elle accordées par leur contrat de mariage suivant son conseil, en la manière qui s'ensuit:*

Premièrement	L	S	D
Une pelle à feu, prisée	4	0	0
Une grande marmite, prisée	7	0	0
Une marmite de fonte avec son couvercle	7	0	0
Deux autres petites marmites	6	0	0
Une grande chaudière de cuivre jaune	10	0	0
Cinq autres chaudières, petites et moyennes	15	0	0
Une poêle à frire	2	0	0
Un poêlon, prisé 2 livres 10 sols	2	10	0
Une broche à rôtir	1	0	0
Un gril	2	5	0
Une tourtière	1	5	0

Les CLOUTIER de Mortagne-au-Perche

187

Une petite chaudière et une passoire	2	0	0
Un réchaud de cuivre	2	0	0
Une lanterne	2	0	0
Deux seaux à moitié ferrés	6	0	0
Un autre seau avec deux cercles	2	0	0
Deux fers à flasquer	4	0	0
Une lèchefrite de fer	4	0	0
46 livres d'étain demi neuf, prisé 20 sols la liv.	46	0	0
7 livres d'autre vieil Main au même prix et une petite salière prisée 1 sols, le tout faisant 7 livres 10 sols	7	10	0
Un flambeau d'étain	1	10	0
Une besaiguë	7	0	0
Une tillé	4	0	0
Une hache à bûcher	4	0	0
Une petite hache à main	4	0	0
Une ....?ronde	3	0	0
Deux pièges à renard, l'un prisé 8 livres et l'autre 4 livres	12	0	0
Une autre petite hache à main	3	0	0
Un vieux soc de charrue	12	0	0
Un autre soc, un vieux coutre, deux draines, un essieu de fer trempé et des crochets	35	0	0
Un poids de plomb de quatre livres	1	0	0
Un demiard d'étain	1	0	0
Un petit entonnoir	1	0	0
Deux vieux crocs à fumier	3	0	0
Une scie de long	6	0	0
Une scie de travers	2	10	0
Trois vieilles ferrailles	3	0	0
Trois chaînes de traine	6	0	0
Une chaîne et crochet	1	10	0
Une autre hache	4	0	0
Un grand seau et un petit seau	2	10	0
deux marteaux, deux ciseaux, une gouge et autre petit ciseau	7	0	0
Quatre tarières prisées à six litres	6	0	0
Deux anneaux de fer	2	0	0
Un pot de terre blanche	0	15	0
Une vieille plane et une vieille cerpe	2	0	0
Deux limes	2	0	0
Trois faux	9	0	0
Deux varlopes garnies de leur couteau	4	0	0
Un rabot et son fer	2	0	0
Plusieurs outils de menuisier	4	0	0
Une fourche de fer	2	0	0
Trois fers à cheval	3	0	0
Trois vieilles houes	3	0	0
Un coin de fer	1	0	0
Sept vieilles faucilles	2	10	0
Un saloir	0	10	0

Trois autres fers cheval	1	10	0
Un marteau prisé dix sols	0	10	0
Un grand fusil	20	0	0
Une carabine	6	0	0
Deux paires de tenailles	2	0	0
Quatre vieilles pinces	1	0	0
Une lampe	1	10	0
Une vieille tarière et deux morceaux de fer	1	0	0
Une petite pelle à feu, un trépied et une cuiller à pot prisés avec une lampe	2	5	0
Trois tamis	0	10	0
Un autre sac	0	10	0
Un vieux marteau à faux	0	10	0
Deux vieilles barriques et deux demi-barriques	3	0	0
Quelques vieilles ferrailles	2	0	0
Une vieille enclume à faux et une ferrure	2	10	0
Une chaîne de fer	1	0	0
Une petite houe et un petit vilebrequin	2	10	0
40 terrines prisées 10 sols chacune	20	0	0
5 bouteilles de verre prisées 10 sols chacune	2	10	0
Une cruche	1	10	0
Une barrique-vidange	1	0	0
Deux pots de fer	1	0	0
Deux plats de bois	2	0	0
Environ 3 livres d'étain	2	0	0
Une crémaillère	2	0	0
Une poêle et un poêlon	4	0	0
Un petit bassin	2	0	0
Deux vans et un demi-minot	7	0	0
Un vieux marteau à main et quelques vieilles ferrailles	2	10	0
Deux vieilles faucilles	1	10	0
Une paire de roues cerclées	6	0	0
Une petite peau de vache et une peau de veau	3	0	0
Environ un minot de sel	3	15	0
Une vieille paire de roues	1	0	0
Une bonne paire de roues	15	0	0
Trois vieilles charrettes et deux vieilles paires de roues avec leurs frettes	20	0	0
Une carriole	4	0	0
Une trame et deux ?	2	10	0
Une livre de poudre et quatre livres de plomb	4	0	0
Une carriole	4	0	0
Une traine de deux longueurs	2	10	0
Une livre de poudre et quatre livres de plomb	4	0	0
Pour du petit cordage	0	10	0
Une petite chaloupe, un grappin et un calle de dix à douze brasses avec trois autres morceaux de calle	75	0	0
Douze poches à demi usées	12	0	0
Un petit fusil	10	0	0

Les CLOUTIER de Mortagne-au-Perche

189

Une huche et deux bancs	1	0	0
Une vieille paire d'herminettes	3	0	0
Environ 100 livres de lard salé prisé à 3 sols la livre, ce qui fait la somme de	15	10	0
Deux vieux linceuls	4	8	0
Dix nappes	6	0	0
Six essuie-mains	2	0	0
Une bouteille de gros verre	0	10	0
Un coffre fermant à clef	5	10	0
Deux coupleurs et une targette	1	5	0
Une nappe de toile ouvrage	6	0	0
Neuf serviettes de même toile à 3 sols chacune	1	7	0
Cinq autres serviettes	7	0	0
Cinq nappes prises 3 livres chacune	15	0	0
Sept linceuls estimés 7 livres chacun ce qui fait	49	0	0
Une grande couverture de laine	20	0	0
Une couverture rouge	15	0	0
Deux couvertes de franc poil	8	0	0
Une autre vieille couverture	8	0	0
Un lit de plumes recouvert de coutil, prisé avec un traversin et deux oreillers	28	0	0
Un autre petit lit de plumes recouvert de toile	10	0	0
Une autre vieille couverture de laine blanche	12	0	0
Une autre couverture de grand poil	5	0	0
Encore une autre couverture	6	0	0
Un autre lit de plumes recouvert de toile, avec deux oreillers et un drap, le tout prisé	30	0	0
Une couverture de laine bleue	20	0	0
Autre couverture de laine blanche	20	0	0
Autre lit de plumes avec traversin recouvert de coutil	20	0	0
Une plaque de poêle cassée, avec tuyau de tôle	18	0	0
Trouvé dans le grenier de la maison 75 minots de blé froment prisé 1 livre 15 sols le minot	131	5	0
Douze minots de blé maigre prisé 1 livre le minot	12	0	0
Suivent les bestiaux			
Un cheval âgé de sept ans estimé avec son harnais	135	0	0
Une cavalle (jument) âgée de 13 ans, aussi avec harnais	60	0	0
Deux boeufs âgés de 6 ans	120	0	0
Quatre grandes vaches prisées 35 livres chacune	140	0	0
Trois autres vaches prisées 30 livres chacune	90	0	0
Deux taureaux âgés de 3 ans prisés 30 livres chacun	60	0	0
Deux taures âgées de 3 ans estimées 22 livres chacune	44	0	0
Deux veaux de l'année	20	0	0
Trois autres génisses	24	0	0
Onze grands porcs prisés 10 livres chacun	110	0	0
Sept poules d'Inde et leur coq prisés 1 livre chacun	8	0	0
Quarante dindons estimés à 5 sols chacun	10	0	0
Dix-huit poules à 10 sols chacune	9	0	0
Trois oies à 1 livre chacun	3	0	0

Il a été omis 10 livres d'arcanson à 10 sols la livre	5	0	0
Environ 30 livres de beurre à 5 sols la livre	7	10	0

Le 11 juillet 1704, on continue le présent inventaire en y incluant les dettes actives de la succession du défunt Julien Fortin:

Due au nommé Larose la somme de 8 livres	8	0	0
A Monsieur l'abbé Soumande	9	0	0
Au nommé la bonté, cordonnier	8	10	0
A Monsieur Chabot	2	0	0
Au Sieur Mirambeau, environ	36	0	0
Louis Gautreau, domestique, pour salaire de ses services pour l'année courante comprise, qui se terminera au mois d'octobre prochain	191	0	0
Au Sieur Chenau	18	0	0
Au sieur Vital, la sonne de	13	0	0
Suivent les titres et papiers			

Le contrat de mariage du dit défunt Julien Fortin et de la dite Geneviève Gamache passé par Claude Auber, en son vivant notaire à Beauport, le 23 octobre 1652, d'après lequel il paraît que la dite veuve Gamache est douairée du douaire coutumier de la somme de 300 livres de douaire, avec pareille somme de 300 livres de préciput. Cote "A"

Un contrat de concession de la terre du dit défunt située au dit Beaupré, N, de six arpents de largeur sur leur profondeur, signé du nom du Sieur Dargenteny, ci-devant gouverneur en ce pays, le 4 juin 1639. Cote "B"

Un contrat d'acquet fait par le dit défunt Julien Fortin, de Pierre Laforest, d'une terre située à la Petite Rivière, proche la Baie St-Paul, contenant douze arpents de terre de largeur sur leur profondeur, le dit contrat passé par le dit notaire le Mme jour de mars 1685. Cote "C"

Une quittance du dit Pierre de LaForest passée par défunt Pierre Duquet, notaire à Québec, le 20ème jour d'octobre 1685, de la somme de 300 livres pour le prix de la vente de la dite terre ci-dessus. Cote "D"

Une autre quittance de la dite Barbe Fortin de la somme de 800 livres qu'elle reconnaît avoir reçue des dits défunts Julien Fortin et Geneviève Gamache, ses père et mère et qui lui avaient promis lors de son contrat de mariage avec défunt Pierre Gaignon son premier mari, la dite quittance passée par le dit notaire, le 12ème jour d'avril 1 6 9 0 . Cote "E"

Suivent les héritages restas après le décès du dit défunt Julien Fortin et Geneviève Gamache, à savoir une terre et habitation situées au dit Beaupré, paroisse de St-Joachim, contenant six arpents deux perches de terre de largeur sur une lieue et demie de profondeur, joignant d'un côté et d'autre aux terres de la ferme St-Joachim sur laquelle il y a environ quarante-cinq arpents de terrain en valeur. Sur la dite terre est construite une raison de colombages de quarante pieds de longueur sur vingt de largeur, dans laquelle il y a deux chambres de plain-pied, cave, grenier et couverture de bardeaux. Il a été omis d'inventorier certain écrit de Mgr l'Évêque de Québec et des parties y dénommées, le 20 mars 1592 d'une cession faite par le dit Monseigneur l'Evêque de deux perches de front et d'une portion de terre. Cote "F"

Un procès verbal d'arpentage de sa dite terre de six arpents sus mentionnée, signé Jean Guyon le dernier jour de juin 1670. Cote "G"

Une autre quittance du dit Sieur Noël Gaignon du 13 avril 1703, de la somme de 300 livres et d'un lit qui lui avait été promis par son contrat de mariage. Cote "H"

A été omis de mentionner aux dettes actives la somme de quatre-vingt livres aux héritiers mineurs du dit défunt Jean le Picard et Marie-Anne Fortin pour défunt Jean Fortin duquel les co-héritiers succèdent à ces droits de la succession du dit défunt Julien Fortin son père

80, 0, 0

Une grange aussi construite sur les deux héritages, de 50 pieds de longueur par 22 de largeur, close de planches et recouverte de paille.

Une étable de colombages de 40 pieds de longueur par 20 de largeur recouverte de planches.

Une boulangerie qui menace ruine, de 15 pieds de longueur sur 10 de largeur, close et recouverte de planches.

Une autre vieille grange recouverte à neuf, de 20 pieds de longueur et de largeur, close en partie. Un bâtiment au bout de la dite maison servant de laiterie et plusieurs petits logements de pièces sur pièces, pour loger pores, poules et poules d'Inde.

Une autre terre située proche de la rivière de la Baie St-Paul comportant 12 arpents de terre en largeur sur une lieue et demie de profondeur, joignant d'un coté les propriétés de Jacques LaVoye et Noël Simard, mais celle-là sans aucun bâtiment ni disertement (défrichage).

Fin de l'Inventaire

(Les signatures)

Hustache Fortin

Jacques Fortin

Jaque Chauveaux

Agnès Cloutier

Noël Guignon

Michel Patenostre

(Patenaude ?)

Etienne Jacob, notaire royal

## Présentation de la lignée Fortindans son ordre chronologique

depuis Julien, né en France en 1621, jusqu'à Jeanne Fortin, épouse de Raoul Clouthier, née au Canada en 1896.

Julien Fortin I (1621 - 1687) son épouse Geneviève Gamache (1635 - 1709)

Julien Fortin dit Bellefontaine vint de France au Canada en 1650. Il était né à Notre-Dame-de Vair, petite localité percheronne du diocèse du Mans, le 9 février 1621. L'endroit est connu aujourd'hui sous le nom de St-Cosme-de-Vair et est situé à une trentaine de kilomètres de la ville de Mortagne. Ses père et mère furent Julien Fortin, boucher et Marie Lavye. Il fut probablement embauché pour la Nouvelle-France par Robert Giffard, seigneur de Beauport et grand recruteur de colons perchérons pour le pays naissant qu'était alors le Canada. Le 11 novembre 1652, Julien épousa au Cap Tourmente Geneviève Gamache dit Lamarre, née à St-Illiers-la-Ville, diocèse de Chartres, fille de Nicolas Gamache et de Jacqueline Cadot. La jeune fille avait 17 ans et Julien Fortin en avait 31. Ils s'établirent à St-Joachim, sur la Côte de Beaupré, où Julien fut cultivateur, en même temps qu'il exerçait le métier de boucher, qu'il avait appris en France, avec son père. Ils élevèrent 11 enfants, dont 8 fils. Parmi ces derniers, trois épousèrent des filles Cloutier, toutes nées à Château-Richer et petites-filles des ancêtres Zacharie Cloutier et Xainte Dupont, venus du Perche au Canada en 1634. Julien Fortin s'éteignit à St-Joachim le 21 septembre 1687 et son épouse Geneviève mourut à l'Islet le 5 novembre 1709 Leurs enfants:

Barbe - née le 21 octobre 1654; 1er mariage avec Pierre Gagnon de Château-Richer en 1669 et 2ème mariage avec Pierre Lessard, de Ste-Anne, le 16 avril 1690. Elle mourut le 27 août 1737, à l'âge de 83 ans.

Charles-Thomas - né en 1656, épousa le 11 novembre 1681 Xainte Cloutier fille de Jean Cloutier II, née à Château-Richer en 1661. Ils allèrent se fixer à l'Islet, où Xainte mourut en 1725 et son mari, en 1735. Ils eurent 10 enfants. Le capitaine Luc Fortin, décédé à Henryville en 1871, fut un de leurs descendants.

Eustache - né en 1659, épousa le 25 mai 1693, au Cap St-Ignace, Louise Cloutier, née le 18 août 1676, fille de René Cloutier III et petite-fille de l'ancêtre Zacharie I.

Jacques II - né le 15 janvier 1660; il est le 2ème chaînon dans la lignée que nous étudions ici. Il épousa Catherine Biville le 11 juin 1689 et mourut à la Baie-St-Paul le 23 février 1730.

Geneviève - elle naquit le 9 avril 1662 et épousa Noël Gagnon le 8 juillet 1683. Mourut le 21 mars 1703.

Joseph - né le 20 mai 1664; épousa le 25 octobre 1691 Agnès Cloutier, fille de Jean Cloutier II, née le 18 novembre 1673 à Château-Richer.

Julien - né le 22 avril 1667.

Pierre - né le 24 mai 1668, marié à Gertrude Hudon, de la Rivière-Ouelle, le 4 juillet 1697.

Louis - né le 9 mars 1671.

Jean - né le 10 juin 1674.

Marguerite - née le 5 juin 1677 et mariée à Pierre-François Fromage, le 23 mars 1699. Elle mourut le 15 janvier 1703.

Jacques Fortin II (1660 - 1730) Catherine Biville (1674 - 1746)

Ce fils de Julien I et de Geneviève Gamache son épouse naquit le 15 janvier 1660, évidemment à St-Joachim, où vivaient ses parents. Le 11 juin 1689, Catherine Biville il épousa à Québec qui, elle, était née en 1674. Il semble que le couple alla s'établir à la Baie-St-Paul, car c'est dans cette pittoresque localité de la Côte Nord que Jacques Fortin s'éteignit à 70 ans, le 28 février 1730. Son épouse, cependant, mourut à la Petite Rivière, plus tard Montmagny, le 3 octobre 1746. Elle mit au monde 11 enfants.

Leurs enfants:

Jacques - né le 5 janvier 1691; marié à Geneviève Lacroix en 1721.



Jean - né le 21 juin 1693.

Julien III - 3ème chaînon dans notre lignée, il naquit le 3 octobre 1694. Il épousa Marie Tremblay le 17 juin 1719. Il mourut le 9 avril 1731.

Joseph - né le 20 septembre 1696; marié à Marguerite Létourneau, de l'Île d'Orléans, en 1727.

Catherine - née le 13 avril 1698; mariée à Noël Simard en 1739.

Marie - née le 1er avril 1700; mariée à Etienne Tremblay en 1715.

Marguerite-Geneviève - née le 7 janvier 1702; mariée à François Péron en 1727.

François-Xavier - né le 9 juin 1703; marié à Madeleine Tremblay en 1726

Hélène - née le 23 mai 1705; mariée à Jean Delavoie en 1721.

Brigitte - née le 13 janvier 1708; mariée à Louis Tremblay en 1726.

Cécile - née le 8 décembre 1711.

Julien Fortin III (1694 - 1731) son épouse Marie Tremblay (1697 - 1770 ?)

Fils de Jacques Fortin II et de Catherine Biville, il naquit à la Baie-St-Paul, où ses parents s'étaient établis vers 1690. La date de sa naissance est le 3 octobre 1694. Il épousa Marie Tremblay de la même paroisse le 17 juin 1719. Julien Fortin mourut à la Baie St-Paul le 9 avril 1731. Il n'avait que 37 ans. Les détails manquent concernant la brève existence de ce petit-fils de l'émigré de Notre-Dame-de-Vair. Sa veuve, Marie Tremblay, épousa Louis Paré à St-Joachim le 9 novembre 1750 et dut mourir vers 1770.

Leurs enfants:

François - né en 1722; il épousa Marie-André Paré.

Julien - né le 19 juillet 1720; marié une 1ère fois à Suzanne Quenneville et, une seconde fois, à Marie-Joseph Lachaise, de la paroisse de Terrebonne.

Marie-Thérèse - elle naquit le 22 mai 1724; vers l'année 1745, elle épousa Joseph Baret.

Joseph-Marie IV - celui-ci est le 4ème chaînon dans notre lignée; il naquit à la Baie-St-Paul le 19 avril 1726.

Marie - née le 24 février 1730.

Joseph-Marie Fortin IV (1726 - 1795 ?) son épouse Marie-Joseph Turcot (1727 - 1769)

Il naquit le 19 avril 1726, du mariage de Julien III et de Marie Tremblay. Le 20 janvier 1749, il épousa à St-Joachim Marie-Joseph Turcot (aussi donnée comme Josette Turcotte). Il semble que c'est ce Joseph-Marie qui fut le premier Fortin de la Baie-St-Paul à aller se fixer dans la région de la Beauce. C'est à St-Joseph-de-Beauce, en effet, que le 28 mars 1769 s'éteignit sa première épouse. Le veuf Joseph-Marie Fortin épousa en 2èmes nocces, le 18 janvier 1773, Marie Caron, veuve d'Ange Dodier. Celle-ci étant venue à mourir trois ou quatre ans plus tard, l'indestructible veuf Fortin convola de nouveau le 28 juillet 1778, cette 3ème fois avec Madeleine Lalaguë, elle-même veuve de Gabriel Bissonnet. Il mourut vers 1795.

Les enfants du 1er mariage:

Joseph - il épousa Marie Huard en 1770.

Charles - il épousa Marguerite Gagné.

Marie-Angélique - née le 13 mars 1755; mariée à Auguste Delessard.

Jean-Baptiste - ?

Marie-Joseph - elle naquit en 1759.

Antoine - né le 23 mai 1766; épousa Thérèse Quirion le 10 juillet 1787, à St-François-de-Beauce.

Suzanne - elle naquit le 6 avril 1764.

François - né le 31 mars 1768.

Antoine Fortin V (1766 - ?) son épouse Thérèse Quirion (? -?)

Fils de Joseph-Marie IV et de Marie-Joseph Turcot, il naquit à St-Joseph-de-Beauce le 23 mai 1766. Et le 10 juillet 1787, il épousait Thérèse Quirion à St-François-de-Beauce, où il semble que le couple vécut par la suite. Il fut vraisemblablement cultivateur.

Leurs enfants:

Thérèse - ?

Joseph - ?

Prudent VI - il naquit à St-François-de-Beauce vers 1804; il épousa Marie Roy le 20 janvier 1824.

Théotiste - ?

André - ?

Modeste - ?

(Les renseignements concernant la 5ème et la 6ème générations sont malheureusement très incomplets. Il n'a été possible d'obtenir avec exactitude que les dates des naissances et des mariages des chaînons principaux de la lignée).

Prudent Fortin VI (1804 - ?) son épouse Marie Roy (? - ?)

Ce Prudent, 6ème chaînon de la lignée, était fils d'Antoine Fortin V et de Thérèse Quirion et c'est à St-François-de-Beauce qu'il vit le jour, probablement en 1804. Le 20 janvier 1824, il épousait Marie Roy, une jeune fille de la même paroisse. Il dut cultiver la terre, comme le faisaient la plupart des gens à cette époque-là.

Leurs enfants:

Séraphin - ?

Rose-Délina - ?

Joseph VII - il dut naître vers 1826 ? C'est lui qui, à la 6ème génération, assure la continuation de notre lignée.

Sophie - ?

Cyprien - ?

Joseph Fortin VII (1826 - 1875 ?) son épouse Marie-Louise Vachon (1835 - 1927)

Il naquit vers 1826, de l'union de Prudent VI avec Marie Roy, de la paroisse de St-François de-Beauce. Le 14 octobre 1851, Joseph Fortin convola avec Marie-Louise Vachon dit Pomerleau, une jeune personne intelligente et sérieuse de St-Joseph-de-Beauce. Il avait à Beauceville une sorte de magasin-général comme on en voyait autrefois dans les villages. Il mourut dans la cinquantaine, probablement vers 1870, laissant veuve et orphelins plutôt démunis. Il s'agit ici des parents du juge Thomas Fortin et des grands-parents de Jeanne Fortin, épouse de Raoul Clouthier.

Marie-Louise Vachon était une femme active débrouillarde et débordante d'énergie. Laissée veuve à moins de 40 ans avec 6 orphelins, elle parvint, malgré ses maigres ressources, à leur faire donner à tous une solide instruction. Deux de ses fils étudièrent le droit et furent admis au Barreau; un autre devint dentiste à Montréal et un quatrième fut greffier, puis maire de Beauceville durant plusieurs années. Marie-Louise Vachon s'éteignit à Beauceville en 1927, à l'âge de 92 ans. Elle était née en 1835.

Leurs enfants:

Thomas VIII - il naquit à St-François-de-Beauce le 7 décembre 1853, devint avocat à Montréal en 1882, épousa vers la même date Amanda Fortier, de Ste-Scholastique, devint juge de la Cour Supérieure, éleva 15 enfants et mourut à Ste-Rose-de-Laval en 1933. Il fut le 8ème chaînon dans la lignée.

Hilaire - né en 1866, aussi à St-François-de-Beauce; il fit des études au Séminaire de Sherbrooke, puis étudia l'art dentaire à Montréal et à Denver, au Colorado. Il eut un bureau de dentiste très actif à Montréal durant près de 40 ans. Il avait épousé Céline Julien, qui eut 5 enfants: Anna-Marie, qui épousa un Globensky; Henri-Louis, qui fut dentiste et mourut au début de la quarantaine; Hector, Atala et Albertine. Hilaire mourut à St-Barthélemy le 25 mars 1949, à l'âge de 83 ans.

Cyprien - celui-ci ne quitta pas la Beauce, contrairement à ses frères qui, eux, firent carrière dans la métropole. Il fut durant plusieurs années greffier, puis maire de Beauceville.

Arthur - il fit des études classiques, étudia le droit, fut admis au Barreau et pratiqua d'abord sa profession d'avocat à St-Georges-de-Beauce, puis à Montréal et finalement à Lachute, sur la fin de sa vie. Il avait épousé une Beaugrand-Champagne et il semble que ce mariage fut tout le contraire d'un succès. Sans postérité, les époux se séparèrent et Arthur mourut misérablement à Montréal dans les années '40.

Joséphine - née en Beauce, elle épousa Alfred Fortier et eut 5 enfants: Héliodore, Carolus, Hector, Raphaël et Marie-Blanche. Cette dernière fut l'épouse de Richard Duckett, qui fut coroner à Montréal durant plusieurs années et mourut en juillet 1972.

Marguerite - celle-ci, qui avait épousé un Poulin, vécut tout probablement dans la Beauce.

Thomas Fortin VIII (1853 - 1933) son épouse Amanda Fortier (1861 - 1953)

Chaînon no. 8 dans notre lignée, Thomas vit le jour à St-François-de-Beauce, le 7 décembre 1853, fils aîné de Joseph Fortin et de Marie-Louise Vachon dit Pomerleau. Il fréquenta l'école de son village où il s'avéra brillant élève. Laisée presque sans argent à la mort de son mari, Marie-Louise proposa un jour au forgeron de l'endroit de prendre son aîné comme apprenti, ce qu'il fit. Mais cet homme était consciencieux et il n'eut pas besoin d'avoir Thomas à son emploi bien longtemps pour constater que l'adolescent possédait une intelligence au-dessus de la moyenne. Il parla à la mère et lui fit comprendre que son fils n'était pas fait pour ferrer les chevaux et marteler l'enclume. C'est ce qui décida la veuve à s'imposer tous les sacrifices pour faire instruire son aîné.

Thomas fit des études plutôt éparpillées, cherchant tous les raccourcis possibles pour entrer à l'Université. Il étudia avec des professeurs particuliers, dont un certain abbé Chandonnet, qui, vers 1875, donnait à Montréal des cours privés aux jeunes gens qui ne possédaient pas de baccalauréat. Il fut finalement admis à la faculté de Droit de l'Université Laval de Montréal, y fit d'excellentes études et fut reçu par le Barreau en 1882. Thomas Fortin eut ensuite dans la métropole un bureau d'avocat réputé à l'époque. Il avait comme associés J.E. Robidoux et Charles Laurendeau, deux éminents légistes qui, comme lui, furent éventuellement élevés à la magistrature.

Thomas Fortin se fit élire député libéral fédéral pour le comté de Laval en 1896, année où Sir Wilfrid Laurier prit le pouvoir à Ottawa. En 1882, il avait été chargé par l'Université McGill de l'enseignement du droit civil et municipal aux élèves de la faculté de Droit de cette institution de langue anglaise, jusqu'alors assez fermée aux Canadiens-français. Il conserva cette charge jusqu'en 1920, longtemps même après avoir été appelé à la magistrature. Ce fut en 1901, sur la recommandation spéciale de Laurier, qui l'honorait de son amitié, que Thomas Fortin fut nommé juge de la Cour Supérieure à Montréal, poste de haute responsabilité qu'il sut remplir avec la plus grande équité. Il prit sa retraite en 1920 et vécut ensuite paisiblement avec son épouse et sa fille Blanche dans ses propriétés de Ste-Rose-de-Laval et du lac des Pins, dans les Laurentides. Durant plusieurs années, ils allèrent aussi, tous les trois, passer les hivers sur la Côte d'Azur, en France.

Vers 1880, le jeune avocat Thomas Fortin avait épousé à Ste-Scholastique Amanda Fortier, fille du notaire Antoine

Fortier et de Marie Roussel. De leur union naquirent 15 enfants, une sorte de record que personne au Québec n'essie plus d'égaliser de nos jours. Thomas Fortin fut un avocat brillant, un député respecté et populaire, un juge intègre, en même temps qu'un parfait gentilhomme, comme on en rencontrait chez les nôtres autrefois. Il possédait une distinction naturelle qui en imposait.

Mais dans son vieil âge, probablement à cause des maladies, des deuils, des frustrations et des ennuis qu'il eut à subir de la part de sa nombreuse progéniture, il devint plus distant, plus renfermé en lui-même et d'un abord peut-être plus difficile. Son grand désappointement fut que pas un de ses fils ne choisit de l'imiter dans la carrière d'avocat. Peu porté pour les arts, il n'appréciait guère les dispositions de ses filles pour l'étude du chant et de la musique, ou encore celles de son fils Marc-Aurèle pour la peinture. Pourtant celui-ci, malgré l'indifférence paternelle et l'insuffisance de ses moyens financiers, n'en parvint pas moins à se faire une réputation des plus enviabiles au Canada, comme peintre paysagiste impressionniste. Et ses toiles, aujourd'hui, figurent dans les collections de nos musées.

Amanda Fortier, son épouse, née à Ste-Scholastique en 1861, était dans sa jeunesse une des plus jolies filles de son village. Elle fut une épouse active et satisfaite, une maîtresse de maison accomplie et une bonne mère pour ses enfants. Elle avait cependant un faible pour ses fils, qu'elle sembla souvent favoriser au détriment de ses filles. Mais elle avait surtout pour son mari une sorte de vénération sans borne qui allait souvent jusqu'au reniement de sa propre personnalité. Le fait d'avoir subi 15 grossesses sans protester permettrait de croire qu'elle était complètement soumise à la volonté de son seigneur et maître. Ou sa soumission était-elle plutôt conditionnée par les directives morales, qu'il n'y a pas encore si longtemps, nos mères de famille canadiennes-françaises se voyaient imposer par un clergé dominateur. Amanda Fortier n'était peut-être pas très brillante et elle ne chercha évidemment jamais à se débarrasser de cet esprit de bigoterie qui existait autrefois, mais elle fut quand même une bonne et brave femme.

Thomas Fortin mourut à Ste-Rose le 31 mars 1933. Il avait 80 ans. Il laissa une fortune considérable qui fut partagée entre son épouse et ses enfants. Sa femme lui survécut jusqu'au 3 juin 1953, alors qu'elle s'éteignit à Montréal, chez les Soeurs de l'Espérance, à l'âge de 92 ans. Ces Fortier vivaient vieux: un de ses frères, Joseph Fortier, longtemps avocat à St-Jérôme, mourut en 1970, à l'âge avancé de 96 ans.

Leurs enfants:

Joseph-Albert - il naquit vers 1881, fit des études classiques, mais la maladie l'empêcha d'aller à l'université où son père avait espéré qu'il pourrait étudier le droit. Il se rendit plutôt dans l'Ouest canadien, en Alberta, où il se fit cultivateur. Il épousa là-bas une Française, dont il se sépara éventuellement. Il n'eut pas d'enfants. Dans sa vieillesse, il alla vivre à Victoria, en Colombie-Anglaise et c'est là qu'il mourut en 1965, à 84 ans. Son corps fut inhumé dans le cimetière de Ste-Rose.

Marie-Thérèse - aînée des filles, elle naquit en 1882, fit des études assez avancées, comme la plupart des jeunes filles des bonnes familles d'alors, puis épousa Clovis Laurendeau, un type sympathique, mais qui n'accomplit pas grand chose dans la vie. Ils eurent trois enfants: Claire, qui épousa Jean-Robert Filion en août 1936 et alla vivre à Québec; Aline et Jean, qui restèrent célibataires.

Paul-Emile - mourut peu après sa naissance.

Gertrude - mourut à 7 ans.

Gabriel - mourut à Ste-Rose, à 17 ans.

Eugène - né en 1892, il mourut à Ste-Rose en 1910, à 18 ans.

Thomas - mourut à Ste-Rose, à 14 ans. Ces trois derniers garçons succombèrent à la tuberculose, une maladie qui, à l'époque, faisait des ravages terribles dans bien des familles.

Marc-Aurèle - il naquit lui aussi à Ste-Rose-de-Laval, en 1889. Dès sa jeunesse, il montra des dispositions pour le dessin et la peinture, refusant de s'astreindre à de longues et fatigantes études en vue de faire carrière dans une profession. Il avait d'ailleurs un tempérament de bohème et, de nos jours, il aurait été un candidat tout indiqué pour devenir le parfait "hippie". Il fit cependant des études sommaires de dessin et peinture, allant même

jusqu'à suivre des cours dans une école d'art de Chicago. Il peignit un peu partout dans la province, dans la Gaspésie tout particulièrement, qu'il parcourait à bicyclette durant la belle saison et il se rendit même en France, où il fit un séjour assez prolongé. Il finit par s'imposer par son talent de paysagiste impressionniste et, vers 1940, ses toiles commencèrent à intéresser sérieusement les acheteurs. Marc-Aurèle était toutefois un peintre fort inégal et, à côté de véritables chefs-d'oeuvre, il a produit des croûtes peu montrables. Il était très faible en dessin, mais il excellait dans les riches coloris et ses grands ormes sont restés légendaires.

Marc-Aurèle vécut plus ou moins en marge de sa famille dont, d'ailleurs, il ne se souciait aucunement, et l'indifférence de son paternel à l'égard de ses activités artistiques ne parut jamais beaucoup l'inquiéter. Il logeait parfois dans des taudis, s'affublait de vêtements défraîchis et semblait se complaire dans une tenue débraillée. Sa mère, heureusement, veilla sur lui tant qu'elle vécut. Il avait épousé vers 1935, une certaine Gabrielle Goyette, avec qui il vécut très peu de temps et qui mourut plusieurs années avant lui.

Après la mort de sa mère, Marc-Aurèle connut des années de misère noire, bien qu'il eut hérité d'une petite fortune de son père, mort en 1933. Il tomba entre les pattes d'un filou nommé Archambault, qui le prit chez lui malade et lui grugea peu à peu tout son avoir, lui arrachant jusqu'au dernier sou. Dans l'intervalle, souffrant de diabète, il avait été amputé de ses deux jambes et il ne pouvait même plus se lever seul du grabat sur lequel il gisait impuissant, dans le taudis d'Archambault, à Ste-Rose.

Des admirateurs du peintre ayant eu vent de la situation terrible dans laquelle il se trouvait à l'âge de 80 ans, intervinrent et réussirent à le placer dans un hospice de Macamic, en Abitibi, où Marc-Aurèle Fortin put enfin recevoir les soins que requérait son état. C'est là que le 2 mars 1970 il mourut, après une vie qui fut en quelque sorte une longue tragédie. Il a été inhumé dans le terrain familial, à Ste-Rose.

Germaine - elle naquit à Ste-Rose en 1894 et fit de brillantes études, car elle était douée d'une intelligence pas mal au-dessus de la moyenne. Mais elle avait en même temps un penchant pour le défi et la contestation qui lui occasionna bien des ennuis. Elle possédait une jolie voix et aurait voulu développer ce talent, mais ses parents refusèrent de collaborer et il en résulta des complications fort désagréables pour le père qui, en raison de ses fonctions de juge, était un homme en vedette. Il démissionna.

Germaine épousa en 1923 un jeune ingénieur civil nommé Raoul Prévost, qui semblait appelé à faire une carrière fructueuse dans sa profession. Malheureusement, l'alcool fut sa pierre d'achoppement et Prévost alla finir sa vie prématurément dans une institution, laissant sa femme sans le sou. Elle dut retourner vivre chez ses parents, à Ste-Rose. Germaine mourut en 1943, à 49 ans.

Jeanne- elle vint au monde à Ste-Rose, le 25 décembre 1896, fit ses études au couvent des Soeurs de Ste-Croix, à St-Laurent et étudia ensuite le piano avec les meilleurs professeurs de Montréal. Le 26 août 1920, elle épousa Raoul Clouthier, alors à l'emploi de la compagnie de transport Pacifique Canadien, dans le service des relations extérieures, à Montréal. En 1972, Jeanne est la dernière survivante des 15 enfants de Thomas Fortin et d'Amanda Fortier. Elle a eu deux fils: René, né en juillet 1921 et Robert, né en septembre 1924. Le premier a épousé Bernice Masse qui, elle aussi, a eu deux fils: Pierre et Louis; le second a épousé Nicole Tison en 1952 et, ici encore, on enregistre deux enfants seulement: Daniel, 17 ans et Suzanne, 15 ans. Ceci en 1972, évidemment.

Ces familles de deux enfants font contraste avec les 15 enfants des grands-parents Fortin et avec les progénitures de nos familles canadiennes-françaises d'autrefois qui, en certains cas, s'élevèrent jusqu'à 18 ou même 21 enfants. Mais avec les conditions économiques actuelles et l'abandon des anciennes traditions implantées au Canada français par un clergé qui ne badinait pas sur la façon de se comporter dans le lit conjugal, il est fort peu probable que l'on enregistre encore de tels records chez nous. Il semble bien que cette "revanche des berceaux" que nos patriotards se plaisaient à invoquer il n'y a pas encore si longtemps, ne soit malheureusement plus qu'un mythe. Aujourd'hui, la province de Québec devient de plus en plus le refuge des Juifs, des Grecs, des Libanais, des Marocains, des Asiatiques et des Nègres. Nous avons même accueilli il y a quelque temps un contingent de Tibétains. Et tous ces étrangers au teint noir, jaunâtre ou cuivré, dès qu'ils

posent les pieds chez nous, n'ont rien de plus pressé à faire que de se mettre à l'étude de l'anglais, la seule langue qui, dans leur gros bon sens, leur permettra d'accéder aux champs d'activité les plus rémunérateurs, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. C'est une situation qui n'est guère encourageante pour nos idéalistes qui s'inquiètent, et avec raison, pour notre survivance en tant que nation francophone.

Lorsque le 26 août 1920 Raoul Clouthier épousa Jeanne Fortin, à Ste-Rose-de-Laval, ce n'était pas la première fois que des membres de ces deux familles s'unissaient par les liens du mariage. Déjà, au début de la Nouvelle-France, vers la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, trois garçons Fortin, fils de Julien Fortin I, originaire de Notre-Dame-de-Vair, en France et établi à St-Joachim, près de Québec, avaient épousé des filles Cloutier, petites-filles de l'ancêtre Zacharie Cloutier, originaire, lui, de Mortagneau-Perche et venu au Canada en 1634. Les noms de ces frères Fortin étaient Charles, Joseph et Eustache et leurs épouses s'appelaient respectivement Xainte, Agnès et Louise Cloutier.

Blanche - elle naquit à Ste-Rose en 1900 et elle fut la dernière à quitter la maison paternelle. C'était une personne sympathique et de bon caractère, mais qui fut souvent malade dans sa jeunesse. Elle était très affable, mais parfois d'une naïveté déconcertante.

Elle épousa Guy Barcelo vers la fin des années '30 et mit au monde trois fils: Louis, qui mourut de leucémie à 18 ans; Michel et François, qui sont devenus architectes et qui, paraît-il, réussissent très bien dans leur profession. Blanche mourut à Montréal le 10 avril 1963. Son mari vivait encore en 1972.

Amanda et Marie-Louise - des jumelles qui ne vécurent que quelques mois.

Marcel - il naquit à Ste-Rose en 1901 ou 02 et eut une enfance difficile, marquée par de fréquentes maladies. Il fut très longtemps à l'emploi de la Régie des Alcools du Québec, à Montréal, dans le service de la comptabilité, où il était très estimé. Marcel était un bricoleur d'une rare habileté, surtout spécialisé dans la construction des bateaux, qu'il réussissait remarquablement. Il mourut à Montréal le 6 octobre 1971. Il avait épousé Blanche Leblond de Brumath, qui n'eut pas d'enfant et qui vivait encore en 1972.

Edouard - il naquit vers 1908 et ne vécut que 3 ou 4 ans. C'était un bel enfant à qui sa venue tardive dans la famille avait valu un attachement plus qu'ordinaire de la part de ses parents; aussi sa mort prématurée fut-elle pour eux une cruelle épreuve.

Anonyme - un enfant qui mourut en naissant.

Cette lignée, commencée au Canada avec l'arrivée en 1650 de Julien Fortin dit Bellefontaine, se termine ici, du moins pour ce qui est des enfants mâles portant le nom de Fortin. Car, des 15 enfants de Thomas Fortin et d'Amanda Fortier, il ne naquit que huit petits-enfants: trois Laurendeau, deux Clouthier et trois Barcelo ... et pas un qui porte le nom de Fortin. Nous avons encore ici un exemple, entre beaucoup d'autres depuis quelques années au Canada français, de la disparition en deux générations du nom d'une famille qui, pourtant, avait compté une très nombreuse progéniture.

## Autres colons du nom de Fortin venus de France au Canada

Outre Julien Fortin de Notre-Dame-de-Vair, dont nous avons suivi une lignée depuis 1621, date de sa naissance en France, jusqu'à nos jours, quatre autres colons du même nom vinrent s'établir au Canada au cours du 17<sup>ème</sup> siècle. Ce furent les suivants:

Jean Fortin dit Mombré, sur qui on n'a pas d'autre renseignement que son nom et qui n'a évidemment pas laissé ici de descendants, si l'on s'en rapporte au Dictionnaire de Mgr Tanguay.

François Fortin, dont on dit qu'il était médecin, Il avait épousé Marie Jolliet, de la Côte Beaupré, le 6 avril 1660. Ce Fortin retourna en France en 1688 et alla vivre à Francville, près de Dieppe, sur la Manche. On lui connaît une fille, Marie, née en 1670, qui épousa Louis Couillard à Québec, en 1688 et qui eut 11 enfants.

Louis Fortin, originaire d'Incardeville, évêché d'Évreux, où il naquit en 1647. Le 21 novembre 1668 (?), il épousa à Montréal Catherine Godin dit LaGrandeur. Celle-ci eut avec lui 7 enfants, dont 6 filles. Devenue veuve, Catherine épousa en secondes noces, le 16 février 1688, Jean Nepveu de Lachine.

François fortin dit Hermel, originaire de St-Malo, en Bretagne. Le 9 juillet 1674, il épousa à Montréal Louise Sommillard, fille d'Orson, sergent royal, et de Marie Bourgeois, de Troyes en Champagne. Celle-ci était la nièce de Soeur Marguerite Bourgeois, la vénérable institutrice des petits Indiens à Montréal et la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame. L'épouse de François Fortin mit au monde 8 enfants.

Seuls les deux derniers Fortin mentionnés ci-dessus semblent avoir laissé chez nous des descendants mâles, en plus de Julien Fortin dit Bellefontaine, naturellement, qui, de toute évidence, fut la souche principale dont sont issus la plupart des Fortin du Canada.

Un Fortin de notre temps à St-Cosme-de-Vair, France.

Un souvenir de Raoul Clouthier

En avril 1958, à l'occasion d'une visite que je fis à Mortagne-au-Perche, au pays des ancêtres Cloutier, je rencontrai parmi les membres de la société historique "Perche-Canada", qui a son siège à Mortagne et à une réunion de laquelle j'avais été invité, un M. Fernand Fortin, un clerc de notaire à la retraite domicilié à St-Cosme-de-Vair qui, à ma surprise, se révéla remarquablement renseigné sur les choses de la Nouvelle-France et surtout très au courant de l'histoire de l'émigré Julien Fortin et de sa descendance au Canada. Il était particulièrement intéressé, par exemple, par la personnalité du capitaine Luc Fortin, ce cultivateur prospère et citoyen très en vue de St-Georges d'Henryville qui, au siècle dernier, s'acquitta par ses belles qualités d'honnêteté, d'humanité et de charité, la réputation d'un homme de bien auprès de ses concitoyens. Ce Fortin français était au courant de l'aventure de son homonyme canadien avec le chef des Patriotes de 1837, Louis-Joseph Papineau, alors que celui-ci, fuyant aux Etats-Unis après les tragiques engagements de St-Denis et de St-Charles, dans la vallée du bas-Richelieu, s'était arrêté à la ferme du capitaine Luc Fortin pour lui demander asile et assistance. Il me parlait des Fortin d'Henryville et de St-Sébastien comme s'il les avait connus et, pourtant, ce Percheron de St-Cosme-de-Vair n'avait jamais mis les pieds au Canada. Il tenait ses renseignements d'un modeste ouvrage publié en France vers 1932 par un certain abbé J. Vavasseur et intitulé "L'Emigré Julien Fortin - sa famille au Vairais et au Canada".

Ce petit livre, qui est plutôt une sorte de généalogie des Fortin, avait été rédigé avec la collaboration de Sifroy Fortin, ingénieur civil de Montréal vers 1920-30. C'est lui qui avait fourni la documentation sur les Fortin du Canada, depuis Julien arrivé ici en 1650, tandis que cet abbé Vavasseur, qui était natif de St-Cosme, s'était réservé la partie concernant les Fortin du Perche aux 16 et 17<sup>èmes</sup> siècles. Fernand Fortin avait lu l'ouvrage et il paraissait fier de me montrer qu'il connaissait bien l'histoire de ses cousins canadiens. Il prétendait même être issu de la même souche qu'eux, c'est-à-dire qu'il faisait remonter sa lignée jusqu'à Julien Fortin, le boucher, marié à Marie Lavye en octobre 1618, à Notre-Dame-de-Vair, l'ancien nom de St-Cosme. Et après trois siècles, il habitait, lui aussi, le même village.

Mais la coïncidence ne s'arrêtait pas là. Le détail qui me frappa le plus à propos de ce Fortin de France, si bien renseigné sur les choses du Canada, c'est qu'il présentait une ressemblance faciale vraiment extraordinaire avec le père

de mon épouse, fille du juge Thomas Fortin, de Ste-Rose-de-Laval, décédé en 1933, et lui-même descendant en ligne directe, à la 8ème génération, de l'émigré Julien Fortin du Perche. Le fait est bien démontré par la comparaison des photos des deux hommes, que j'ai d'ailleurs en ma possession. Faudrait-il croire que les gènes de l'hérédité continuent de conserver les caractéristiques physiques des individus et de les reproduire d'une génération à l'autre pendant des siècles? Il ne faut pas oublier que près de 300 ans séparaient ces deux hommes issus de la même souche. Ce serait une question à soumettre à des spécialistes en hérédité ou en génétique. J'ai pensé que le fait méritait d'être mentionné dans une généalogie de Fortin.

Au moment où je terminais mon étude généalogique, j'apprenais par un correspondant de Tourouvre, dans l'Orne, M. le Maire Durand, le décès, survenu en 1964, de ce Fernand Fortin dont la rencontre en 1958 nous avait été si agréable, à mon compagnon de voyage, le journaliste Alfred Ayotte et à moi-même. C'était un homme sympathique, enthousiaste de la petite histoire, à qui il m'aurait fait grand plaisir, en raison de son intérêt pour les Canadiens d'origine percheronne, d'offrir un exemplaire de mon travail. Je suis certain qu'il en aurait feuilleté les pages avec intérêt. Autre coïncidence, Fortin et Ayotte devaient mourir presque en même temps six ans après notre rencontre à St-Cosme, lui en France et Ayotte au Canada, dans un tragique accident.

R.C.



En marge de la généalogie des Fortin - un épisode des troubles de 1837 .

### Les Fortin d'Henryville et de St-Sébastien

Louis-Joseph Papineau en fuite demande asile au Capitaine Luc Fortin

Il a semblé à l'auteur de ce travail, qui passa plusieurs années de sa jeunesse au village d'Henryville et qui alors entendait parfois les anciens parler de l'incident que nous allons relater, qu'il y aurait peut-être intérêt d'ajouter, à la fin de cette généalogie des Fortin de la Beauce, quelques lignes au sujet d'un autre Fortin qui eut autrefois son heure de célébrité dans la vallée du haut-Richelieu. Nous voulons parler du capitaine Luc Fortin, un riche cultivateur qui, au siècle dernier fut un personnage influent et respecté dans la paroisse d'Henryville. Il possédait sur les confins de cette municipalité, alors en voie de développement, une vaste ferme qui passait pour être l'une des plus fertiles de toute la région. C'était un homme actif, intelligent, sympathique et très charitable, qui jouissait de la considération de tous ses concitoyens.

Le capitaine Luc Fortin descendait lui aussi en ligne directe de l'ancêtre Julien Fortin dit Bellefontaine, venu en 1650 de Notre-Dame-de-Vair, au Perche, jusqu'en Nouvelle-France. De plus, détail intéressant pour les Cloutier, son ancêtre à la 3ème génération, Louis Fortin du Cap St-Ignace, était le fils de Xainte Cloutier, petite-fille de maître Zacharie Cloutier, le charpentier originaire de Mortagne-au-Perche, arrivé au Canada en 1634.

Cette Xainte avait épousé en novembre 1681 Charles Fortin, fils de Julien. Deux autres petites-filles de Zacharie Cloutier épousèrent aussi à la même époque des fils de Julien, de sorte que les Cloutier et les Fortin furent des familles très liées aux premières générations canadiennes.

Bien que de même souche que les Fortin de la Baie St-Paul et de la Beauce, la lignée de Luc Fortin d'Henryville s'était détachée du tronc principal de St-Joachim, dès la deuxième génération, pour aller se fixer au Cap St-Ignace. C'est là que Luc naquit le 16 juin 1797, du mariage de Clément-Luc Fortin et de Madeleine Gaudreau. A l'âge de 20 ans, c'est-à-dire vers 1817, il vint avec ses parents s'établir à Henryville, où il comptait bien faire son avenir en obtenant une concession dans cette région prometteuse, qui commençait à s'ouvrir à la colonisation. Il y prit une terre en pleine forêt et, grâce à son travail, ainsi qu'à une sage administration, il en fit en quelques années une véritable ferme modèle, dont on faisait partout les plus grands éloges. Il y avait construit une belle et grande habitation en pierre des champs, comme cela se faisait beaucoup autrefois dans nos campagnes. Cette imposante demeure paysanne fut malheureusement démolie vers 1906, pour être remplacée par une banale maison de bois, sans aucun caractère.

Luc Fortin amassa une fortune considérable pour son temps, tout en se montrant toujours d'une grande générosité pour les malheureux et les démunis. Sa charité était légendaire. Reconnu pour son respect de l'autorité et sa loyauté envers la Couronne d'Angleterre, Luc Fortin avait été choisi comme capitaine de la milice locale, un grade dont il était fier et qu'il aimait voir accolé à son nom, dans la conversation comme sur les documents publics. Aussi disait-on toujours "Capitaine Fortin" quand on parlait de lui ou qu'on lui adressait la parole. Il était donc le dernier homme dans la région que l'on aurait pu soupçonner de déloyauté envers les autorités anglaises. Pourtant, c'est exactement ce qui arriva... et voici comment.

On sait que lors des troubles de 1837, qui déchirèrent le Bas-Canada, plusieurs citoyens de la paroisse d'Henryville joignirent les rangs des "Fils de la Liberté" et se compromirent dans les rencontres de ces partisans avec les troupes anglaises. Il va sans dire que le capitaine de milice Luc Fortin, homme de jugement et de bon conseil, resta complètement en dehors de toutes les activités révolutionnaires qui marquèrent cette période mouvementée. Il n'approuvait pas ses compatriotes de s'attaquer à un pouvoir dont il leur serait impossible d'avoir raison, faute d'organisation, d'armes et de ressources. Mais il blâmait surtout Louis-Joseph Papineau, chef des rebelles canadiens-français et homme censé intelligent, de s'employer à échauffer les têtes et à entraîner dans la catastrophe de pauvres types mal armés et mal dirigés, dont la cause n'avait pas la moindre chance de réussir. Malgré tout cela, le sort lui réservait une mauvaise surprise.

Dans les jours qui suivirent les engagements de St-Denis et de St-Charles et la défaite des Patriotes en ce triste automne 1837, le chef Papineau, par la suite accusé de manque de jugement et même de pusillanimité, s'empressa de

fuir, sachant que sa tête était mise à prix. Il voulut avant tout mettre la frontière des Etats-Unis entre lui et les soldats que le colonel Sir John Colborne avait lancés à ses trousses. En compagnie d'un partisan dévoué nommé Etienne Poulin, Papineau se dirigea donc vers le sud, passant par St-Hyacinthe et Marieville. Un soir, on arriva à Henryville, gros village situé sur la route conduisant vers le Vermont et la Nouvelle-Angleterre. La journée avait été harassante, à rouler péniblement dans des chemins que les pluies d'automne avaient rendus quasi impassables. La situation était d'autant plus critique que Papineau se savait recherché par des soldats anglais qui patrouillaient justement la région dans le but de l'empêcher de franchir la frontière. Il pensa et avec raison qu'il ne trouverait pas, pour passer la nuit, de refuge plus sûr que la maison du capitaine Luc Fortin, vu sa loyauté reconnue envers le gouvernement, aussi alla-t-il frapper à sa porte. Malgré son peu de sympathie pour le personnage, Fortin ne crut pas devoir déroger aux règles traditionnelles de l'hospitalité, qui veulent que l'on accueille charitablement tout voyageur qui vient demander secours. Il fit donc servir à manger au fuyard mais, au lieu de l'héberger, il ordonna à son engagé Chouinard d'atteler le meilleur cheval sur une charrette légère et d'aller immédiatement le conduire à la frontière. Avec l'aide d'autres affidés, dont les frères Médard et Julien Lamoureux, Louis-Joseph Papineau réussit à esquiver ses poursuivants et à traverser les bois marécageux qui s'étendent à l'extrémité nord de la Baie Mississiquoi. Enfin, le lendemain, il arrivait à Swanton, au Vermont et il ne devait plus revoir son pays avant l'amnistie générale proclamée plusieurs années plus tard.

Mais Fortin, qui aurait pu facilement livrer Papineau et toucher la prime offerte pour sa tête, allait payer cher son geste de généreuse hospitalité. Pour se réchauffer et peut-être aussi pour se donner du courage, le partisan Etienne Poulin qui conduisait le chef des Patriotes depuis Marieville, faisait consommation d'amples lampées de whisky blanc, ce qui le portait à oublier les règles les plus élémentaires de la discrétion. En arrivant au village d'Henryville, il répétait à tout venant, probablement fier de son rôle: "Ne le dites à personne, mais j'ai là Papineau avec moi!" Le bruit ne fut pas long à se propager et même à parvenir aux oreilles d'officiers anglais qui se trouvaient alors dans le village. Ceux-ci décidèrent de faire un exemple et d'arrêter sans plus tarder le capitaine Fortin chez qui, leur disait-on, Papineau était allé se réfugier.

Mais averti à temps de la délation et du danger qui le menaçait, Fortin s'éclipsa subrepticement dans la nuit, de sorte que les militaires, en arrivant chez lui, durent constater que l'oiseau s'était envolé. Il était allé se cacher dans le grenier du presbytère, où personne ne songea à aller perquisitionner. Il resta dans ce réduit durant plus de trois mois et seuls l'abbé Félix Perreault, le bon curé de la paroisse et sa ménagère Des-Anges Boulé, qui apportait au fugitif ses repas, savaient où il se trouvait. Tout le temps que dura le claustration du capitaine, sa famille ignora le lieu de sa cachette et son épouse, étant sans nouvelles, se rongait naturellement d'inquiétude.

Mais le capitaine Luc Fortin finit par descendre de son grenier et rejoindre les siens. La situation s'était calmée peu à peu durant les mois qui suivirent le malencontreux incident. Les troupes anglaises s'étaient retirées et, à la suite d'une lettre de l'abbé Perreault à Colborne, pour l'assurer de l'entière loyauté de Fortin, celui-ci avait enfin regagné son domicile.

A propos de cette ménagère du curé Perreault, qui fit preuve de tant de discrétion dans cette affaire, c'était une fille intelligente et dégourdie, paraît-il. Elle s'appelait Marie-des-Anges Boulé et était la fille de Pierre Boulé et de Julie St-Pierre, de la paroisse de St-François, au diocèse de Québec. Un peu plus de trois ans après l'incident du capitaine Fortin, soit le 7 mars 1841, elle épousa Jean-Thomas Cloutier d'Henryville et fut la mère de Lucien (Johnny) Cloutier et la grand-mère de Georges Cloutier qui, en 1973, habite encore au village de Sabrevois. Il a 83 ans.

Le capitaine Luc Fortin mourut sur sa ferme le 4 janvier 1871, après une vie bien remplie. Il avait 74 ans, Il eut d'imposantes funérailles et fut vivement regretté de toute la population, qui avait appris à apprécier ses belles qualités. Ses restes mortels furent déposés dans le caveau de l'église de St-Sébastien, cette paroisse ayant été détachée de celle d'Henryville quelques années auparavant. Son épouse en secondes noces, Thècle Lecompte, mourut à son tour en décembre 1887. Il avait été marié une première fois, le 3 juillet 1820, à Angélique Brun, de L'Acadie. Luc Fortin avait eu plusieurs enfants, dont Edouard, qui devint prêtre; Prudent, Jules et Sifroy, qui furent cultivateurs; et trois filles, Joséphine, Emma et Malvina, qui furent religieuses de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal.

Le souvenir du capitaine Luc Fortin persista longtemps après sa mort dans la mémoire de ses concitoyens, qui le considèrent toujours comme un modèle d'honnêteté, d'intégrité, de charité et de bon jugement. Jamais ils n'oublièrent avec-quels détachement et générosité il s'était conduit à l'égard de Papineau, un agitateur dont il n'approuvait nullement les idées et les façons d'agir, mais qu'il refusa de dénoncer, sachant fort bien que le chef des Patriotes aurait été le premier à être exécuté par les Anglais si ceux-ci avaient pu lui mettre le grappin dessus. On peut dire que Luc Fortin fut le modèle parfait de "l'ancien Canadien" dans le meilleur sens du terme, le prototype du véritable gentilhomme campagnard, comme on en rencontrait souvent autrefois au Canada français.

## Notes généalogiques sur quelques Fortin d'Henryville et de St-Sébastien alliés aux CLOUTIER et aux LAFOND

**Le capitaine Luc Fortin**

Comme on l'a vu précédemment, Luc Fortin descendait en ligne directe du Percheron de St-Cosme, l'ancêtre Julien Fortin dit Bellefontaine. Il était le fils de Clément-Luc Fortin et de Madeleine Gaudreau, du Cap St-Ignace et c'est là qu'il avait vu le jour, le 16 juin 1797. A l'âge de vingt ans, il était venu avec ses parents s'établir à Henryville, au coeur d'une région où il y avait de belles terres à prendre pour des jeunes qui ne craignaient pas la besogne.

Le 3 juillet 1820, le jeune Luc alla se chercher une femme à L'Acadie, près de St-Jean. Il y épousa Angélique Brun, fille d'Olivier Brun et de Marie-Anne Dupuy, avec qui il devait vivre 21 ans et élever 7 enfants. Après la mort d'Angélique survenue en 1841, Luc épousa l'année suivante une jeune fille de Montmagny, Thècle Lecompte qui, de son côté, mit au monde 5 enfants. Elle mourut à St-Sébastien le 9 décembre 1887, après une longue vie marquée par le travail, le dévouement et les bonnes oeuvres. Quant au capitaine Luc, qui avait été un homme respecté et estimé de ses concitoyens, il était décédé depuis le 4 janvier 1871.

**Prudent Fortin**

Né sur la ferme paternelle de St-Sébastien le 6 juillet 1823, il était le fils de Luc et d'Angélique Brun. Comme les paroisses d'Henryville et St-Sébastien n'existaient pas encore, l'église la plus proche à l'époque était celle de St-Athanase d'Iberville, à une quinzaine de milles de la ferme des Fortin. C'est là qu'on allait faire baptiser les nouveaux-nés. Quand les chemins d'automne et du printemps devenaient impraticables aux voitures, on se rendait à l'église à cheval, avec le poupon dans les bras. C'était une chose urgente que le baptême. Nos ancêtres ne prenaient pas leur religion à la légère.

Prudent fut cultivateur et, en 1846, il épousait Théophile Darche, d'Henryville. Elle était la soeur d'Edesse (Darche) Lafond, grand-mère de Raoul Clouthier, fils d'Honorine Lafond. Ce Prudent fut le père de Georges Fortin, autrefois cultivateur à St-Sébastien, décédé en 1931. Celui-ci avait épousé Angeline Demers, qui mit au monde 12 enfants. C'est donc par sa mère Théophile Darche, que Georges Fortin se trouvait cousin germain avec les enfants de François Lafond, d'Henryville. Prudent Fortin mourut le 18 avril 1900 et son épouse, le 10 septembre 1898. Les deux furent inhumés dans le cimetière de St-Sébastien.

**Jules Fortin**

Luc Fortin et Angélique Brun comptèrent encore dans leur progéniture un autre fils nommé Jules qui, lui, fut apparenté aux Cloutier par son mariage. Il naquit sur la ferme de St-Sébastien le 10 juillet 1828 et fut présenté sur les fonts baptismaux dès le lendemain, à Iberville. Il fut cultivateur à St-Sébastien et, le 5 février 1850, il épousait à Henryville Sophie Roy, fille de Charles Roy et soeur d'Emélie Roy, seconde épouse de Joseph Cloutier VII et grand-mère de Raoul Clouthier elle aussi, mais du côté paternel.

Jules Fortin et Sophie Roy eurent 9 enfants, mais nous n'en mentionnerons ici que deux: Georgiana, née en 1865 à St-Sébastien et mariée à Edouard Cloutier, son cousin germain, à Chicago, le 31 juillet 1890. Le couple habita ensuite le Nouveau-Mexique, la Californie et, finalement, l'Arizona, où Georgiana mourut en 1932. Son époux, Edouard Cloutier, était décédé depuis 1925. Ils eurent deux enfants: Joséphine, née en 1891 et Frédéric, né en 1900. L'autre enfant de Jules fut Sifroy, né à St-Sébastien le 6 mai 1867, diplômé de l'École Polytechnique de Montréal en 1889 et marié à Marie-Graziella Lalonde, à Montréal, en juin 1894. Il pratiqua sa profession d'ingénieur-civil d'abord à New York, où il fut à l'emploi de puissantes compagnies de construction, puis au Mexique, à Hawaii, au Japon, en Russie et en Chine. Il fit une brillante carrière internationale, qu'il termina à Montréal dans les années 1920-30, alors qu'il remplit plusieurs postes importants dans les services techniques et de travaux publics de la métropole. Il eut un fils seulement, Gaston-Lalonde Fortin, qui lui aussi fut ingénieur-civil et fit carrière aux Etats-Unis, épousant une américaine nommée Elizabeth Treaver Tate. Ce fils était né à Honolulu le 23 juillet 1899.

**Sifroy-Magloire Fortin**

De son second mariage avec Thèle Lecompte, célébré le 29 août 1842, le capitaine Luc Fortin eut encore 4 enfants, dont 3 filles qui entrèrent au couvent et se firent religieuses chez les Dames de la Congrégation. Un fils, baptisé Sifroy-Magloire, naquit à Henryville le 6 juillet 1848, devint cultivateur de cette même paroisse, épousa Euphémie Denis, eut 13 enfants et mourut le 10 janvier 1919. Son épouse vécut jusqu'en 1948, alors qu'elle s'éteignit à Henryville, presque centenaire. Sur les 13 enfants de Sifroy, 5 filles se firent religieuses de la Congrégation Notre-Dame et 3 fils fondèrent des familles. Ce furent: Edouard, qui épousa Louise Dussault, fut cultivateur et mourut à Henryville, le 5 avril 1966; Georges, qui épousa Clara Larocque, eut 5 enfants et vit encore en 1973, dans le village d'Henryville, où il possède un atelier qui le garde en activité à 85 ans. Charles-Eugène, né le 26 juillet 1890, épousa Hortense Bénard à Henryville en 1923 et eut avec elle 4 filles: Monique, Charlotte, Ruth et Violette. Née le 29 mai 1890, Hortense Bénard est décédée en 1967. Charles-Eug. Fortin habite présentement Brossard, chez une de ses filles et, à 82 ans, est encore actif dans les travaux manuels de précision. C'est lui qui a fourni à Raoul Clouthier une grande partie des renseignements d'ordre généalogique qui ont servi à la rédaction de cet essai sur les Fortin de St-Sébastien et Henryville. Lui et l'auteur, qui s'étaient bien connus autrefois et s'étaient assis sur les bancs de la même classe à l'école d'Henryville, au début du siècle, ne s'étaient pas revus depuis 68 ans lorsqu'ils se rencontrèrent pour échanger ces notes.

En guise de conclusion:

Souvenir d'une visite à Mortagne-au-Perche

... petite patrie des ancêtres Cloutier en France.

Mortagne, dont on disait autrefois qu'elle était "le plus beau bourg de France", est restée à notre époque une petite ville attachante par l'accueil sympathique de ses habitants, par son histoire et les monuments qui rappellent son passé, de même que par ses rues et ses vieilles maisons d'aspect moyenâgeux. L'auteur y fit un bref, mais très agréable séjour en avril 1958.

Quelques réflexions sur la compilation des généalogies étudiées dans le présent travail.

Je suis heureux d'avoir pu terminer la compilation et la présentation des notes et des renseignements concernant tous les Cloutier et les Lafond qui, en douze générations, ont formé la lignée directe de ma famille.

Je ne me fais pas l'illusion d'avoir produit une oeuvre littéraire, loin de là, mais je crois tout de même avoir fait un travail utile et assez bien documenté, et j'espère que mes enfants, mes petits enfants, ainsi que les quelques cousins et cousines qui me restent, voudront bien le lire et peut-être même le conserver avec leurs documents et souvenirs de famille. Car il y a dans cette étude bien des choses qui nous sont communes en raison de notre origine.

Au cours de mes recherches pour la réalisation de ce travail, j'ai parfois eu l'impression, en scrutant le passé de certains de ces gens qui m'ont précédé, que je m'immisçais peut-être indiscrètement dans leur existence, prenant connaissance de faits ou de situations dont ils n'auraient probablement pas aimé parler de leur vivant. Mais ils n'étaient plus là pour défendre leur intimité. Et à voir ainsi défiler au cours des siècles tous ces morts qui, dans leur temps, eurent eux aussi leurs illusions, leurs ambitions et leurs déceptions, je me suis surpris à m'interroger sur le sens de la vie, sur sa fragilité, sa brièveté, voire sa futilité. A l'approche de l'inexorable dénouement final et de la solution du grand mystère de l'au-delà, on ne peut s'empêcher de ressentir un certain désenchantement et de se demander si vraiment tout cela en valait la peine.

Enfin, ma tâche est terminée et j'ai maintenant la grande satisfaction de pouvoir présenter aux miens l'histoire de notre lignée. C'est une des plus anciennes du Canada français, car elle commence en 1590, année où l'ancêtre Zacharie Cloutier vit le jour dans la paroisse de St-Jean-de-Mortagne, en France et elle se termine en cette année 1973, alors que mon arrière-petit-fils Martin Clouthier, qui représente la 12ème génération, vient d'avoir trois ans. Une longue période de près de quatre siècles sépare ces deux êtres.

Pour être encore plus précis, plus complet, on pourrait même faire remonter la lignée à 1565, année probable de la naissance de Denis Cloutier, père de Zacharie, ancêtre de tous les Cloutier canadiens, dont l'existence a récemment été révélée par un document trouvé dans les archives notariales de Mortagne par Madame Pierre Montagne, une active et intelligente chercheuse percheronne domiciliée à Tourouvre. Grâce à la découverte d'un acte notarié dressé par Maître Mathurin Roussel en date du 2 mars 1633, sur l'initiative de notre Zacharie canadien et dans le but de régler un différend entre son frère Jacques et leur père, Madame Montagne a réussi l'exploit assez rare dans les antécédents de nos familles d'origine française, de remonter d'au moins une génération avant celle du premier colon du nom venu en Nouvelle-France. Ainsi, dans le cas de Zacharie Cloutier, 1590, l'année de sa naissance à Mortagne-au-Perche, avait été jusqu'ici la limite ultime jusqu'où les Cloutier pouvaient remonter dans le temps passé. A la lumière de la découverte que l'on vient de faire dans les archives percheronnes, il est maintenant plausible de prendre 1565 comme l'année probable de la naissance de Denis Cloutier, le père de Zacharie.

Par l'acte notarié en question, Zacharie voulait mettre fin à un désaccord qui existait entre son frère Jacques, cordier de son métier et leur père Denis, à propos du partage d'un assortiment de meubles ayant appartenu à l'épouse défunte de Denis, Renée Brière, décédée plusieurs années auparavant. Dans cette affaire, Zacharie semble avoir surtout voulu faire oeuvre de conciliateur entre les deux hommes. Cela n'étonne pas si l'on considère la réputation de probité, de droiture et de bon jugement qu'a laissée dans l'histoire des débuts de la colonie canadienne le maître-charpentier

mortagnais.

Mais le grand mérite de la découverte du vieux document, c'est surtout de nous avoir fourni les noms des parents de Zacharie, soit Denis pour le père et Renée Brière pour la mère. Et, par la même occasion, le nom d'un de ses frères, Jacques le cordier. On savait déjà que Zacharie avait eu des frères et des soeurs, mais on en ignorait les noms.

En se basant sur le fait que Zacharie, l'aîné de la famille, avait été baptisé en 1590, on peut présumer que son père Denis avait dû naître vers 1565 et sa mère, Renée Brière, vers 1570. On voit par l'acte du notaire Roussel que Denis Cloutier était marié en secondes noces à Jeanne Gaultier. Sa première épouse, Renée Brière, était décédée le 1er mai 1608.

### **Dresser une généalogie est toute une entreprise.**

Malgré tout l'intérêt que pouvait présenter pour moi la préparation de cette étude généalogique impliquant d'abord et surtout les Cloutier puis, par ricochet, les familles Lafond, Darce et Fortin auxquelles je suis apparenté, je dois reconnaître que le travail a exigé beaucoup plus de temps et d'efforts que j'avais d'abord pensé. J'hésiterais certainement aujourd'hui avant d'entreprendre une autre tâche semblable. Mais il me restera comme compensation la satisfaction d'avoir réussi à assembler une masse de renseignements généalogiques qui, autrement, seraient pour la plupart tombés dans l'oubli.

La réalisation d'un travail comme celui que je présente ici implique naturellement une longue et assez laborieuse préparation. Il a d'abord fallu commencer par réunir la documentation de base, ce qui a nécessité la consultation, dans les grandes bibliothèques, de nombreux ouvrages sur l'histoire et les généalogies. Les Archives de la province de Québec ont fourni des copies de documents rares et fort intéressants, qui m'ont ouvert des perspectives nouvelles sur la personnalité de Maître Zacharie Cloutier, ce pionnier de la première heure en Nouvelle-France. D'autre part, j'ai dû procéder à la révision de notes personnelles que je possédais déjà sur les Cloutier, ainsi que sur les autres familles dont j'ai retracé les lignées, afin de bien m'assurer de l'authenticité de certaines assertions. J'ai interrogé des parents au sujet de quelques membres des familles étudiées sur lesquels je me croyais insuffisamment documenté. Et à tout cela, il faudrait encore ajouter les nombreux déplacements effectués pour la consultation d'anciens registres paroissiaux ou pour la recherche d'actes ou de documents pouvant aider à établir de façon irréfutable des filiations incertaines. Et je n'ai pas encore mentionné les douzaines de lettres écrites pour obtenir des renseignements susceptibles de confirmer ou d'infirmer des allégations comprises dans mes textes. Enfin, pour tout dire, je suis allé à la chasse aux renseignements jusqu'à Washington, D.C., où les Archives Militaires du gouvernement américain m'ont fourni des détails inédits et des plus intéressants sur cet ancêtre Lafond qui était allé combattre dans les rangs de l'armée de la Révolution américaine en 1775-1781 et qui avait épousé là-bas, "aux colonies", comme il est dit dans d'anciens documents, une certaine Marie-Louise Chartier, une personne qui fut autrefois fort controversée dans la famille Lafond, mais qui fut quand même mon ancêtre en ligne directe, côté maternel, à la quatrième génération ascendante.

Bref, ce travail entrepris dans la quatre-vingtième année de ma vie, n'a pas été exactement une sinécure. Je suis d'autant plus heureux d'avoir pu le mener à bonne fin et cela malgré certaines difficultés rencontrées en cours de route.

Il y a une dizaine d'années, j'avais déjà rédigé une sorte de généalogie très sommaire de ma lignée Cloutier, mais elle portait principalement sur les dernières générations. Comme je m'étais fié presque exclusivement à ma mémoire et que je ne possédais de toute façon qu'un bagage limité de renseignements de famille, j'avais conscience d'avoir fait un travail très imparfait. Je le savais farci de lacunes, d'omissions et même d'inexactitudes, de sorte que ne voulant pas propager plus longtemps ces erreurs, je me proposais bien de reprendre tout cela un jour. Je voulais en même temps ajouter un peu de documentation sur les six premières générations de Cloutier à Château-Richer, lesquelles, sauf celle de Zacharie I, avaient été à peu près laissées pour compte dans mon premier travail, faute de renseignements suffisants. L'ancien charpentier mortagnais, Zacharie Cloutier, ayant été l'un des premiers habitants de la colonie et, par conséquent, contemporain de Samuel de Champlain, fut souvent mentionné dans les chroniques de l'époque. De plus, son activité dans les travaux de construction et son habitude de toujours recourir aux notaires pour faire établir bien clairement les conditions de ses contrats, ont permis à nos archives de s'enrichir de précieux documents. Il ne

m'avait donc pas été difficile de trouver quelque chose à dire sur lui; mais sur ses descendants immédiats, je n'avais à peu près rien, à part quelques dates, les noms des chefs de famille et ceux de leurs épouses.

Grâce à des recherches récentes, je possède maintenant sur les cinq générations qui ont suivi celle de Zacharie I, une documentation assez substantielle pour que l'étude que je présente ici ne donne pas l'impression de n'être qu'une simple ébauche étriquée et sans valeur. Evidemment, il n'y a généralement pas grand chose de bien palpitant à dire sur de modestes artisans ou cultivateurs dont l'existence se passait dans la simplicité, la routine et même la banalité.

Enfin, tout cela a demandé de l'application, de la patience et un souci de l'exactitude qui m'autorisent à affirmer que les noms et les dates cités, ainsi que les faits et les incidents relatés, sont d'une authenticité dont je n'hésite pas à me porter garant. Certes, il peut encore y avoir des erreurs, sûrement des omissions, mais je puis dire que j'ai fait de mon mieux pour ne rapporter que des choses véridiques. Il y a bien, dans la généalogie des Lafond, cette histoire de "l'union étrange du soldat Pierre-Simon Lafond avec Louise Chartier", que l'on disait indienne et dont on n'a pu, jusqu'ici, établir avec exactitude l'identité, mais je me garde d'affirmer quoi que ce soit de définitif concernant la véritable origine de cette femme, sauf que son nom est bien authentique. Son père, soldat dans l'armée de la Révolution américaine, s'appelait Pierre Chartier, mais c'est de la mère, que je soupçonne d'avoir été indienne ou métisse, qu'il ne m'a pas été possible de découvrir le nom. Je crains qu'elle reste l'ancêtre mystérieuse dans la lignée des Lafond.

### **Une visite à Mortagne-au-Perche**

C'est à la suite d'une visite faite à Mortagne, cette charmante petite ville de l'ancienne province du Perche, en France, que j'eus d'abord l'idée de réunir, sous une forme qui en rendrait la lecture facile et, peut-être même intéressante, les notes biographiques et historiques que j'avais déjà en ma possession et que je me proposais d'augmenter sensiblement par des recherches complémentaires. Je désirais depuis longtemps voir les lieux où avaient vécu et d'où étaient partis en 1634 le charpentier Zacharie Cloutier, avec son épouse Xainte Dupont et leurs cinq enfants, pour aller au-delà des mers, chercher sur des rivages inconnus, une liberté et des avantages qui étaient alors refusés en France aux roturiers et manants de leur classe.

Ce fut donc en avril 1958, que je me trouvai à Mortagne, chef-lieu de canton du département de l'Orne, dans la ville même où les deux ancêtres étaient nés, Zacharie en 1590 et Xainte en 1596; où ils s'étaient mariés le 18 juillet 1616 et où étaient nés aussi leurs enfants. J'étais accompagné dans cette visite par le journaliste montréalais Alfred Ayotte, mort tragiquement depuis et dont l'ancêtre, Thomas Hayot, venu en Nouvelle-France peu de temps après les Cloutier, était lui aussi originaire de Mortagne. Métayer des Jésuites à Beauport, ce Hayot, une fois rendu à Québec, avait épousé Jeanne Boucher, soeur de Pierre et était ainsi devenu la souche de tous les Ayotte du Canada. Il fut ainsi le beau-frère d'Estienne Lafond qui, lui, épousa Marie, autre soeur de Pierre Boucher.

Le bref séjour qu'Alfred Ayotte et moi-même fîmes à Mortagne fut une expérience très enrichissante. En plus de visiter cette jolie petite ville à l'aspect un peu moyenâgeux, dont on disait autrefois qu'elle était "le plus beau bourg de France", nous eûmes le plaisir d'y rencontrer plusieurs aimables Mortagnais, tout spécialement les membres de la société historique Perche-Canada, qui nous invitèrent un soir à assister à l'une de leurs réunions périodiques. Nous fûmes étonnés de constater l'intérêt que ces gens portent aux choses du Canada, ainsi que leur connaissance des faits se rapportant à la part prise par les Percherons dans la colonisation de la Nouvelle-France, au 17<sup>ème</sup> siècle. Mortagne a gardé vivace le souvenir de ses fils qui allèrent autrefois s'établir sur les rives lointaines du grand fleuve St-Laurent. Elle se souvient de ces colons courageux qui avaient noms Cloutier, Guyon, Boucher, Fortin, Tremblay, Gagnon, Hayot, Bélanger, Giroux, Charbonneau, Caron, Drouin, Rivard, Paradis, Simard, Côté, Bisson, Bouchard, Boyer, Brunet, Chevalier, Fournier, Gaudry, Giguère, Gosselin, Goulet, Lambert, Landry, Lavigne, Langlois, Laporte, Lefebvre, Maheux, Mercier, Morin, Paradis, Pelletier, Prévost, Rochon, Royer, Trottier, Trudel, Turgeon et combien d'autres Percherons encore, dont les noms sont aujourd'hui reproduits à des milliers d'exemplaires dans tous les coins du Canada et même dans toutes les parties de l'Amérique du Nord. Un vitrail de la belle église Notre-Dame, dans laquelle les membres du premier contingent de Percherons recrutés par Robert Giffard, entendirent leur dernière messe au pays avant d'aller s'embarquer à Dieppe pour le Canada, commémore le départ de ces Mortagnais, qui ne devaient plus jamais revoir leur patrie, sauf Giffard et Pierre Boucher qui eux, eurent l'occasion de revenir en France



pour leurs affaires.

Les colons du Perche n'étaient évidemment pas tous de Mortagne, bien que cette ville semble en avoir fourni le plus grand nombre. Il en vint aussi de plusieurs des bourgs environnants: de Tourouvre, de Ventrouze, Randonnai, Igé, Feings, Le Pin-la-Garenne, Parfondeval, St-Cosme-de-Vair, Bellême, Bresollettes et autres lieux.

Chef-lieu de canton dans le département de l'Orne, Mortagne est aujourd'hui un centre d'environ 7,000 habitants, qui présente, avec ses rues étroites et tortueuses, ses vieilles maisons et ses monuments historiques, un certain aspect médiéval très agréable. Fondée au 10<sup>ème</sup> siècle par les comtes de Corbon, prise par les Anglais en 1424, brûlée par les Huguenots en 1488, occupée par les Vendéens royalistes en 1794, puis par les Allemands en 1940 et enfin libérée en juin 1944, la ville a eu une existence assez mouvementée à travers les siècles. Elle connaît à l'heure présente le calme, la paix et la prospérité.

Mortagne possède quelques industries qui fournissent de l'emploi à un bon nombre de ses habitants, mais elle est surtout un centre agricole où l'élevage des bovins et des chevaux tient une place importante. En fait, les haras de la région se sont acquis une renommée qui s'étend très loin. On dit que la fertilité du sol et le climat tempéré du département de l'Orne en font l'endroit par excellence pour l'élevage du cheval, du pur-sang anglais tout particulièrement. Le grand charme de Mortagne, surtout pour le touriste, réside principalement dans son site géographique avantageux, au sommet d'une éminence de modeste altitude qui lui permet de dominer la contrée environnante; aussi dans ses monuments historiques qui rappellent le passé glorieux de la cité des comtes du Perche. A mentionner tout spécialement, la vieille porte Saint-Denis, dernier vestige des fortifications dont Rotrou II avait doté sa ville au 12<sup>ème</sup> siècle; la belle église Notre-Dame, joyau de style gothique Renaissance, construite vers l'an 1500 et seule des quatre églises de Mortagne sauvée de la destruction au moment de la Révolution; le cloître de l'Hôpital, rue de Longuy, qui faisait partie du couvent des Soeurs Clarisses fondé en 1502 par Marguerite de Lorraine; la crypte du Tribunal; la maison des Tailles et plusieurs belles demeures anciennes remontant aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles.

Il nous fut bien agréable, à mon ami Ayotte et à moi-même, de nous promener dans les rues de Mortagne, par un après-midi ensoleillé d'avril, tout en prenant des photos des lieux qui nous paraissaient les plus intéressants. Nous nous plaisions à imaginer la présence de nos ancêtres respectifs dans ces même rues, avant leur départ pour le Canada, en 1634. Dans l'antique église Notre-Dame, nous voyions en imagination les Percherons du premier groupe de Giffard agenouillés devant le sanctuaire et recevant la dernière bénédiction de leur curé, l'abbé Alexandre Chevalier, avant de se mettre en route pour le port d'embarquement de Dieppe. L'évocation de tous ces souvenirs, à l'endroit même où les événements se sont produits, ne peut que créer une émotion profonde chez le cousin du Canada qui retourne au pays d'origine après plus de trois siècles d'absence. C'est une expérience que ne devrait pas manquer de faire tout Canadien descendant d'un émigré du Perche ou de la Normandie.

### **Les Cloutier sont inexistantes au Perche et rares en France**

A cette réunion de la société Perche-Canada, à laquelle nous assistâmes lors de notre passage à Mortagne, quelques-uns des membres portaient des noms bien canadiens, tels Fortin, Trudel, Durand et Boucher, mais il n'y avait pas de Cloutier. Personne d'ailleurs, parmi ceux qui se trouvaient là, ne se rappelait avoir jamais connu quelqu'un de ce nom, pas plus à Mortagne que dans les bourgs voisins. Les Cloutier du Perche se sont évidemment dispersés depuis l'époque de l'ancêtre Zacharie. Au 17<sup>ème</sup> siècle, il y en avait plusieurs familles, tant à Mortagne que dans les centres des environs.

Mais s'ils sont aujourd'hui légions en Amérique, il semble que les Cloutier soient maintenant plutôt rares en France, leur pays d'origine. Je me rappelle que lors de mon premier voyage en France en 1923, j'avais aperçu un jour le nom à la devanture d'une quincaillerie de la jolie petite ville de Beaune, la capitale des grands crus de Bourgogne. Deux ou trois Cloutier seulement figuraient dans l'annuaire de Paris il y a quelques années, tandis que je n'en ai pas vu un seul dans celui de Bordeaux, la quatrième ville de France par la population. Il y a plusieurs années, alors que j'étais encore directeur des services français de relations extérieures au C.P.R., j'eus comme correspondant à Paris, un Louis Cloutier qui était employé aux chemins de fer de la S.N.C.F. et dont la famille était originaire de St-Malo, en

Bretagne. Lui-même me disait que le nom de sa famille était très peu répandu en France.

Ici, en Amérique, il y a des Cloutier jusqu'au Mexique. Il y en a trois ou quatre dont les noms apparaissent dans l'annuaire téléphonique de la ville de Mexico et j'en ai moi-même rencontré un, en 1953, dans un hôtel de cette même ville qui était tout un personnage. Il s'appelait Adolfo Clouthier et habitait Culiacan, capitale de l'état de Sina Loá, sur la côte ouest du Mexique. C'était un grand gaillard au teint bronzé, très mexicain d'apparence, qui parlait parfaitement l'anglais, mais ignorait totalement le français. Avocat par profession, il était de plus planteur, rancher et propriétaire d'une flotte de pêche, une sorte de millionnaire qui pilotait son propre avion, m'avait dit le gérant de l'hôtel, qui le connaissait très bien.

Ce Clouthier mexicain prétendait que c'était son grand-père qui était venu du Québec vers 1870. Il s'appelait "Augusto" paraît-il et je soupçonne qu'il ait été originaire de la paroisse d'Henryville, d'où plusieurs Cloutier partirent pour le sud-ouest des Etats-Unis, pour la Californie et même pour le Mexique durant les années 1850-70. Un frère de mon grand-père Joseph Cloutier VII, qui s'appelait "Augustin", éleva plusieurs fils à Henryville vers 1835-45 et il n'est pas impossible que l'un d'eux ait émigré au Mexique? Cet Adolfo Clouthier mexicain m'avait paru s'intéresser à ses origines et m'avait assuré, en m'invitant à aller lui rendre visite à Culiacan, que j'y rencontrerais "muchos parientes simpáticos".

S'il n'y a plus de Cloutier à Mortagne, il y aura maintenant au moins une plaque de bronze qui perpétuera le souvenir de ceux de ce nom qui autrefois y habitaient. A la suite du jumelage de notre ville canadienne de Boucherville avec l'ancienne capitale du Perche, les autorités municipales de Mortagne ont décidé de donner à un nouveau centre domiciliaire, en voie de construction sur des terrains adjacents à la ville, le nom de "Résidence Boucherville" et d'apposer sur chacun des immeubles qui le composeront, une plaque portant le nom d'un des Percherons qui émigrèrent vers la Nouvelle-France en 1634. La première fut mise en place en avril 1972, alors qu'une imposante délégation canadienne s'était rendue à Mortagne pour assister à l'inauguration de quelques immeubles de la Résidence; elle porte l'inscription suivante:

*"ZACHARIE CLOUTIER maître-charpentier parti pour le Canada avec sa famille en 1634"*

Cette plaque, qui honore la mémoire de notre ancêtre, a été apposée sur le premier immeuble dont on a terminé la construction, celui qui se dresse à l'entrée même du complexe. Les immeubles qui suivront auront eux aussi leurs plaques qui rappelleront les noms d'autres colons de la première heure, tels les Boucher, les Paradis, les Turgeon, les Boulay, etc. Comme on peut le voir, les Mortagnais d'aujourd'hui n'oublient pas leurs compatriotes qui, il y a trois siècles, allèrent jeter sur les bords du Saint-Laurent la semence humaine qui a produit la nation canadienne-française.

En concluant cette évocation de la visite peut-être un peu sentimentale que j'ai eu l'immense plaisir de faire il y a quelques années à Mortagne et en mettant en même temps le point final à l'ensemble de mon travail généalogique, je me permettrai de formuler l'espoir qu'un nombre croissant de nos Canadiens francophones iront, comme moi, en pèlerinage au pays des ancêtres. Même si c'est avec un long retard, ils se trouveront ainsi à combler le vœu de nos Canadiens qui, autrefois, en songeant à la patrie perdue, fredonnaient le vieux refrain "J'irai revoir ma Normandie..." C'est une expérience exceptionnelle, très attachante même, qui s'ajoute à l'intérêt que peut présenter au point de vue touristique, une visite dans cette belle région de France, si riche en attractions de toutes sortes. Une tournée de trois ou quatre jours, à travers la Normandie et le Perche, peut inclure, en partant de Paris, les points d'intérêt suivants:

Rouen, Lisieux, les plages du débarquement de juin 1944, le Mont St-Michel et sa merveille, Saint-Malo, patrie de Jacques Cartier, Mortagne-au-Perche, Le Mans et Chartres, ce dernier endroit étant surtout réputé pour sa magnifique cathédrale gothique, la plus belle de France. On ne saurait trop recommander cet itinéraire, qui a peu d'égaux en France en tant qu'intérêt et variété. Et la manière idéale d'effectuer le circuit est évidemment de louer une auto à Paris afin de pouvoir rouler ensuite au gré de sa fantaisie sur les routes pittoresques qui sillonnent ce beau pays. C'est avec le plus grand plaisir que je referais moi-même ce voyage aux lieux de nos origines, mais le temps a passé pour moi et j'ai bien peur que mes déplacements futurs soient désormais comptés, hélas!

Raoul Clouthier, Janvier 1973



BIBLIOGRAPHIE

Liste des principaux ouvrages consultés par l'auteur pour sa documentation.

Le Journal des Jésuites, publié d'après les manuscrits originaux.

Les Relations des Jésuites - de 1611 à 1672.

Mgr Cyprien Tanguay - Dictionnaire généalogique des familles canadiennes. Sénécal & fils, Montréal, 1871-1890. 7 vols.

Père Archange Godbout -- Origines des familles canadiennes-françaises. Extraits de l'état civil de France. Desclée 1925.

Père Archange Godbout -- Les pionniers de la région trifluvienne. Histoire de Batiscan. Edition du Bien-Public, 1934.

Dictionnaire biographique du Canada. Presses de l'Université Laval, Québec. Volumes I, II et III. De l'an 1100 à 1770.

F.-X Garneau -- Histoire du Canada, depuis la découverte jusqu'à nos jours. 1852.

Gustave Lanctot -- Histoire du Canada, des origines jusqu'à la conquête. Librairie Beauchemin, Montréal, 1964, 3 vols.

Gustave Lanctot -- Le Canada et la Révolution américaine. Librairie Beauchemin, Montréal, 1969.

Benjamin Sulte -- Histoire des Canadiens-français, de 1608 à 1880. Chez Wilson, Montréal, 1882.

Pierre-Georges Roy -- Bulletins des recherches historiques, Québec. Publication mensuelle depuis 1895.

Rapports de l'archiviste de la province de Québec, Québec.

Emile Vaillancourt -- La conquête du Canada par les Normands. Ducharme, Montréal, 1930.

Raymond Gariépy -- Les seigneuries de Beauré et de l'Île d'Orléans. Soc. Historique de Québec, 1974.

Esther Lefebvre -- Marie Morin, premier historien de Ville Marie. Fides, Montréal, 1959.

L'abbé Honorius Provost -- Vieilles maisons de Québec. Université Laval, Québec, 1947.

Raymond Gariépy -- Le village du Château-Riche. Société Historique de Québec, 1969.

Cora Fortin (Houdet) -- Julien Fortin, premier Fortin d'Amérique. Soc. de Généalogie de Québec, 1974.

Raymond Douville -- La vie quotidienne en Nouvelle-France. Hachette, Paris, 1964.

Abbé J. Vavasseur -- L'émigré Julien Fortin ... sa famille au Vairais et au Canada. Crannes en Champagne, 1932.

Marcel Trudel -- Le Québec de 1663. Société Historique de Québec, 1972.

Dictionnaire étymologique des noms de famille. Maison Larousse, Paris.

Aegédius Fauteux -- Le duel au Canada. Édition du Zodiaque, Montréal, 1934.

Frère J.D. Brosseau -- histoire de St-Georges d'Henryville, St-Hyacinthe, 1913.

Talusier -- Autour du clocher natal. Histoire de St-Prospère de Champlain et des Cloutier de cette région.

Frère Eloi-Gérard, mariste -- Répertoire des mariages pour le comté de Beauce (pour la lignée des Fortin).

Philippe Siguret -- Recherches sur la formation du comté du Perche, en France. Société historique de l'Orne, 1962.

Pierre Montagne -- Le Perche des Canadiens. Cahiers percherons, Mortagne, France, 1974.

René Gobillot -- Le Perche, essai historique et géographique. Cahiers percherons, Mortagne (Orne), 1970.

Françoise Siguret -- Robert Giffard, un pionnier percheron. Aussi liste des Percherons qui émigrèrent au Canada au 17ème siècle (dont Zacharie Cloutier et sa famille, partis avec Giffard en 1634). Cahiers percherons, Mortagne-au-Perche, 19 64.

Madame Pierre Montagne -- Du nouveau sur Robert Giffard, seigneur de Beauport. Cahiers percherons, Mortagne-au-Perche, France, 1967.

Alfred A. Cambray -- Robert Giffard, premier seigneur de Beauport et les origines de la Nouvelle-France, 1932.

T. Edmond Giroux -- Robert Giffard, seigneur colonisateur au tribunal de l'histoire. Québec, 1934.

Émile-G. Léonard -- Histoire de la Normandie. Paris 1963.

Charles-M. Smith -- Expéditions des Normands. Payot, 1941

André Chédeville -- la France au Moyen Âge. Presses universitaires, Paris, 1969.

- , 9  
1628,  
    vers, 17  
Ailleboust.  
    Louise, 18  
Ailleboust;  
    Nicolas, 18  
Antequin;  
    Pierre, 17, 19  
Aubert,  
    Gallois, 18  
Aubry.  
    Marguerite, 17  
Audouart,  
    notaire royal, 27  
Aulerques, 5  
avocat  
    aussi, 21  
Barban.  
    Louis, 17  
Barré  
    Richard, 17  
Bellanger,  
    François, 24  
Besnardière;  
    Blaise, 18  
Boessel  
    Catherine, 17  
Bonnevye.  
    Michelle, 18  
Bontemps, 25  
Boucher  
    Jehan, 21  
Boucher,  
    Gaspard, 23  
    Pierre,, 23  
Boulais,  
    Bart, 19  
    Léonard, 19  
Boulé,  
    François, 31  
Brière  
    Renée, 16  
Brière.  
    Renée, 14  
Buteux,  
    Père, 24  
Calvin, 10  
    Marie,, 16, 17  
Cartier  
    Jacques, 5  
Cartier.  
    Marie, 17  
Catherine  
    marraine,, 17  
Catinat.  
    Jeanne, 17  
    Loyse, 17  
Catinat,  
    Marie, 18  
Cauchon,  
    Pierre, 9  
César, 5  
Chabot  
    capitaine, 3  
Champlain, 4  
Charlemagne, 7  
Charles 1er, 13  
Charles IX, 10  
Charles le Gros, 8  
Charles le Simple, 8  
Charpentier.  
    Catherine, 17  
Chevalier,  
    Alexandre, 24  
Clothaire, 6  
Cloustier  
    Alexandre,, 17  
    Anne,, 16, 17  
    baptisé, 17  
    baptisée, 17  
    Catherine, 16  
    Catherine,, 17  
    Claude, 18  
    Denis, 19  
    Denis,, 16  
    Françoise,, 16, 17  
    Jacques, 17  
    Jacques,, 17, 18  
    Jean,, 16, 17  
    Léonard, 19  
    Louis, 17  
    Louise,, 17  
    Loyse, 18  
    Loyse,, 17  
    Magdelaine,, 17  
    Marguerite,, 17  
    Marin,, 18

- Michel, 16
- Michel,, 16, 17
- Michelle, 19
- Michelle,, 16
- Nicolas, 17
- Nicolas,, 18
- Pierre, 19
- Pierre,, 17
- Raoulin, 19
- René, 16
- René,, 17
- Richard,, 16
- Zacharie, 16
- Cloustier.
  - Magdelaine, 17
- Cloustier,
  - Denis, 14, 16
  - Nicolas, 22
  - Pierre, 22
  - Raoulin, 19, 22
  - Toussaint, 22
- Cloustier;
  - Léonard, 17
  - Richard, 17
- Cloutier
  - Denis, 14
  - ZACHARIE, 12, 27
- Cloutier,
  - Anne,, 22
  - Charles,, 22
  - Jean,, 22
  - Louise,, 22
  - né, 22
  - Sainte,, 22
  - Zacharie, 11
  - Zacharie,, 22
- Cloutier?
  - Zacharie, 14
- Clovis, 6
- Coeur-de-Lion,
  - Richard, 9
- Commeauche
  - Jeanne, 17
- Commeauche,
  - Jeanne, 16
- Convent,
  - Anne, 28
  - capitaines, 25
- de Pilliers,
  - Coriosolites, 5
  - Cornu,
    - Marie, 18
  - Cornutes, 5
  - Couillard.
    - Guillaume, 27
  - Couture,
    - Guillaume, 28
  - Creste,
    - Jeanne, 19
  - d'Ailleboust,
    - Louis, 28
  - d'Aquitaine,
    - qu'Eléonore, 9
  - d'Arc
    - Jeanne, 9
  - d'Argenson,
    - Pierre, 32
    - vicomte, 33
  - d'Autriche
    - Marie-Thérèse, 3
  - d'Estaing,
    - l'amiral, 3
  - de Champlain
    - Samuel, 13, 26
  - de Dumesnil,
    - JeanPéronne, 30
  - de Guise,
    - François, 10
  - de l'Innation
    - Marie, 32
  - de Laferté,
    - Sieur, 28
  - de Lauzon,
    - Jean, 30
  - de Lauzon-Charny,
    - Charles, 31
  - de Laval,
    - Mgr., 34
  - de Lormel, 25
  - de Médicis,
    - Catherine, 10
  - de Montfort
    - Simon, 10
  - de Montmagny,
    - Huault, 31
  - de Nesle,
    - René, 18
  - de Roquemont,

- M., 30  
 de Villeray,  
     Rouer, 35  
 deGaulle",  
     "Charles, 4  
 dela Motte.  
     Claire, 16  
 Desbertinnier,  
     Jacques, 21  
 Deschamps.  
     Jean, 19  
 Desjouis;  
     Loys, 17  
 DeVille,  
     capitaine, 25  
 Drouin  
     Robert, 28  
 du Pasty.  
     Françoise, 17  
 Duplessis-Bochart, 25  
 Dupont  
     Xainte, 12, 14  
 Dupont,  
     Michel, 22  
 Esmard  
     Madeleine-Barbe, 28  
 Eudes  
     comte, 8  
 Flottey.  
     Renaud, 18  
 Foucqué.  
     Michel, 16  
 Gaillard,  
     Charles, 21  
 Gaulois, 6  
 Gaultier,  
     Jeanne, 14, 18  
 Giffard  
     Louise, 31  
     Marc, 29  
     Robert, 11, 13  
 Giffard,  
     Louise, 36  
     Robert, 4, 29  
 Gilles;  
     Alexandre, 17  
     Martine, 19, 20  
 Laisné,  
     Marguerite, 17  
 Gobillon.  
     Agnès, 17  
     Madeleine, 16  
 Godbout,  
     Archange, 14  
 Gozlin.  
     l'évêque, 8  
 Guerre de Sept-Ans, 3  
 Guillaume, 9  
 Guillaume le Bâtard, 8  
 Guillé  
     Marie, 20  
 Guillé,  
     Marie, 16, 17  
 Guilloreau;  
     Pierre, 18  
 Guyon  
     Jean, 23, 27  
 Guyon,  
     Jean, 13  
 Hamert  
     Madeleine, 22  
 Harold, 8  
 Henri II, 9  
 Henri IV, 10  
 Hiboust,  
     Mathieu, 27  
 Hitler, 9  
 Jean-sans-Peur, 9  
 Juchereau  
     Jean, 24  
     Jehan, 28  
 Juchereau.  
     Noël, 18  
 Juchereau,  
     Geneviefve, 28  
     Marie, 18  
     Nicolas, 28  
 Kirke, 30  
 Kirke,  
     frères, 4, 13  
 La Capricieuse, 2  
 Lafond  
     Pierre-Simon, 3  
 Laigneau,  
     Jehan, 20  
 Lalemant,  
     Père Charles, 24, 26  
 Lanctôt,



Gustave, 35  
 Langlois  
     Noël, 24  
 Langlois,  
     Marie, 24  
 Lauzon  
     Charles,, 35  
     François, 35  
     grand, 35  
     Jean, 35  
 Lavye;  
     Noël, 17  
 LeGardeur  
     Charles, 28  
 Lejeune  
     Père, 26  
 LeMère  
     Nichole, 23  
 Lemore  
     Louise, 18  
 Lemusier,  
     Michel, 22  
 Lermusier,  
     Michel, 15  
 leRoux,  
     d'Eric, 7  
 Lesueur,  
     l'abbé, 24  
 Letourneur,  
     Charles, 21  
 Lexoviens, 5  
 Louis XIII, 4  
 Louis XV, 2, 4  
 Luther, 10  
 Maheut,  
     Jacques, 28  
 Marguerie,  
     François, 28  
 Martin.  
     Françoise, 19  
     Geneviève, 19  
 Martin,  
     Abraham, 28  
 Mauduit;  
     Jacques, 17  
     cardinal, 4  
 Robert 1er, 9  
 Robert le magnifique, 9  
 Robin,  
  
 Mauduit;  
     Jacques, 16  
 Mercier,  
     Jeanne, 24  
 Mignot,  
     Jean, 36  
 Montagne,  
     Madame Pierre, 14  
 Morin,  
     Claire, 24  
     Louise, 29  
 Napoléon 1er, 9  
 Noé  
     Françoise, 17  
 Noé.  
     François, 16  
 Noé,  
     Claude, 16  
 Pallu.  
     Marie, 17  
 Pelletier  
     Thienette, 18  
 Petitbon  
     Charles, 20  
 Philippe II d'Espagne, 9  
 Pinguet.  
     Jacqueline, 18  
 Pinguet,  
     Anne, 18  
 Piraube,  
     notaire, 27  
 Plantagenet,  
     Geoffroi, 9  
 Poignant.  
     Jeanne, 29  
 Poisson  
     Jacques, 17  
 Poullard.  
     Jean, 19  
 Rahir, 14  
 Rahir;  
     Jeanne, 19  
 Renouard,  
     Marie, 29  
 Richelieu,  
     Mathurine, 23  
 Rochambeau  
     général, 3  
 Rollon, 8

Rotrou du Perche, 9  
Rotrou II, 24  
Roussel  
    Mathurin, 29  
Roussel,  
    Mathurin, 20, 23  
Rousserie  
    Estienne, 19  
Sabinus,  
    Titurius, 6  
saint Dominique, 10  
Seclet;  
    Joachim, 16  
Silésie, 3  
Tronquet,  
    greffier, 32  
Truchet  
    Madeleine, 17  
Turgeon;  
    Jean, 17  
    Léonard, 17  
Uxelles, 5  
Vercingétorix, 6  
Viollet  
    Louise, 22  
Voyer,  
    Pierre, 33